

Mardi, le 8 Septembre 1896.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

- COPIE -

Service de la gestion des  
documents et archives - VTR

Trois-Rivières, 5 Septembre 1896.  
Au  
Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée  
spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour  
Mardi, le huit de Septembre courant, à sept heures  
et demie du soir, concernant la vente de l'usine  
à gaz.

(Signé) R. S. Cooke,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
8 Septembre 1896.

Advenant huit heures du soir, Mardi, le huit de  
Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, il n'y a pas  
eu d'assemblée du Conseil, les membres présents étaient: Son  
Honneur le Maire R. S. Cooke et Messieurs les Echevins  
P. N. Décoteau, R. P. Grant, N. Grenier, Alex. Houliston,  
P. Lyburner, Chs. Page et J. Savard.

H. Décaulniers,  
Sec.-Trésorier.

Assemblée Régulière.  
18 Septembre 1896.

A une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Vendredi, le dix-huitième jour de Septembre, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:  
Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins R. P. Grant,  
N. Grenier,  
J. B. L. Hould,  
Alex. Houliston,  
P. Lyburner,  
J. Savard.

Les

# Vendredi, le 18 Septembre 1896.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paies-listes suivantes:

|  |           |
|--|-----------|
| Département de l' Aqueduc, (Ent. & Répt.)    | 10 90     |
| " des Chemins,                               | 116 95    |
| " du Feu,                                    | 9 25      |
| " de l' Eclairage,                           | 112 03    |
| " " l' Hôtel-de-Ville,                       | 111 44    |
| " " la Police,                               | 61 25     |
| " " " Santé,                                 | 1 -       |
| Drainage,                                    | 466 19    |
| Ponts St. Maurice,                           | 6 06      |
| Rues sous Contrôle,                          | 28 80     |
| Carré Champlain,                             | 2 85      |
| Carré Le Platon,                             | 1 75      |
| Atelier des Départements,                    | 33 63     |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 32 25     |
| Papeterie et Impressions,                    | 12 -      |
| Dépenses Contingentes,                       | " 25      |
|  | 1,006 60. |

Respectueusement soumis,

(Signé) Alex. Couliston, Prsdt.,

J. B. L. Gould,

Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion.

Proposé par Mr. Grant,

Secondé par Mr. Savard,

Que le rapport du Comité des Finances soit adopté.

Adoptée.

Le

Lundi, le 5 Octobre 1896.

3

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le cinq d'Octobre prochain, à sept heures et demie du soir.

*Chas Décaulmier*  
Sec. Gen.

*R. S. Cooke*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
5 Octobre 1896.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le cinquième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. V. Décoteau,  
R. P. Grant,  
W. Grenier,  
J. Lyburner,  
Chs. Pagé,  
J. Savard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Antoine Langlois.

Requête de Mr. Antoine Langlois, demandant une réduction sur le montant de son compte de taxes.  
Accordée.

Requête de  
Mr. Octave Marineau.

Requête de Mr. Octave Marineau, demandant que la taxe sur métier de menuisier soit déduite de son compte, vu qu'il n'exerce pas cet état.  
Accordée.

Requête de  
M. M. Johnny Bertrand  
et Joseph Noël.

Requête de Messieurs Johnny Bertrand et Joseph Noël, employés du Département de l'Éclairage, demandant une augmentation de salaire.

Référée au Comité de l'Éclairage.

Requête de  
"The St. Maurice Lumber  
Company."

Requête de "The St. Maurice Lumber Company", demandant d'être exemptée du paiement des taxes de l'Eau, pour ses engins, vu qu'elle les approvisionne d'eau elle-même.

Référée aux Comités Permanents.

Lue

Lundi, le 5 Octobre 1896.

Lettre de  
Mr. Louis Brunelle.

Lue une lettre de Mr. Louis Brunelle, se plaignant du mauvais état de certaines rues, et demandant qu'elles soient mises en bon ordre.

Référée aux Comités Permanents.

Lettre de  
Messrs. Jos. Bégin & Co<sup>ie</sup>.

Lue une lettre de Messrs. Joseph Bégin & Co<sup>ie</sup>, réclamant la somme de cinq piastres, pour dommages qu'ils disent leur avoir été causés par le mauvais état du chemin, dans la rue St. Paul.

Référée au Comité des Chemins.

Lettre de  
Mr. Eph. Bellefeuille.

Lue lettre de Mr. Ephrem Bellefeuille, demandant une réduction sur son compte de taxes.

Référée aux Comités Permanents.

1<sup>ère</sup> Motion  
Nomination des Éva-  
luateurs et de leur Clerc.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Pagé,

Que Messieurs J. G. Clair, Chs. Vadeboncoeur et Joseph Péron soient nommés assesseurs et évaluateurs des biens-fonds et autres choses cotisables en cette Cité, pour réviser le rôle d'évaluation qui a été fait l'an dernier, et que la dite révision du rôle d'évaluation soit complétée et livrée au Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, le ou avant le quinzième jour de Novembre prochain. Les dits évaluateurs devant se conformer en tous points à la loi, dans la préparation du dit rôle d'évaluation.

Que Mr. Emile Purcotte soit nommé Clerc des évaluateurs pour les assister et faire les écritures &c., au rôle d'évaluation.

Que la somme de quarante piastres soit allouée à chacun des dits évaluateurs et à leur clerc, en paiement de leurs services, lesquelles sommes leur seront payées aussitôt que le dit rôle d'évaluation aura été approuvé par le Conseil.

2<sup>ème</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 1.

Proposé par Mr. J. Symburner, en amendement,  
Secondé par Mr. Savard,

Que Messieurs John Ryan, Arthur Verrette  
et

5

Lundi, le 5 Octobre 1896.

M. P. N. Robert soient nommés assesseurs et évaluateurs au lieu et place de Messieurs J. G. Clair, Chs. Vadeboncoeur et Joseph Péron.

Rejetée sur division de quatre contre et deux pour, savoir:

Contre:

M. M. Décoteau,

Grant,

Grenier,

Page,

Pour:

M. M. Symburner, P.

Savard.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur même division.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix-neuf d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

Chs. Décaulniers,

Sect. Prés.

R. S. Cooke  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 12 Octobre 1896.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Mardi, le treize d'Octobre courant, à trois heures de l'après-midi, concernant l'Acqueduc et l'Éclairage et pour affaires ordinaires.

(Signé) R. S. Cooke,

Maire.

Assemblée Spéciale.  
13 Octobre 1896.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Mardi, le treizième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre.

# Mardi, le 13 Octobre 1896.

quatre-vingt-seize, à trois heures de l'après-midi, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins F. X. Décoteau,  
E. C. Dupresne,  
W. Grenier,  
C. Symburner,  
Chs. Pagé,  
J. Savard,  
C. W. Spénard.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Uldoric Martel.

Requête de Dame Veuve Uldoric Martel, demandant de faire cesser l'obstruction de la rue St. Martin par les chars de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien.

Ordre donné au Secrétaire d'écrire de nouveau aux officiers de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les pages-listes suivantes:

|   |            |     |          |
|---|------------|-----|----------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | \$         | 758 | 17       |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    |            | 169 | 72       |
| " des Chemins                             |            | 93  | 24       |
| " " Marchés,                              |            | 48  | 66       |
| " du Feu,                                 |            | 97  | 98       |
| " de l'Éclairage,                         |            | 281 | 83       |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     |            | 15  | 03       |
| " " la Police,                            |            | 268 | 02       |
| " " " Communes,                           |            | 21  | 42       |
| Drainage,                                 |            | 159 | 45       |
| Ponts St. Maurice,                        |            | 25  | -        |
|   | A Reporter | \$  | 1,938 52 |

Mardi, le 13 Octobre 1896.

|                           |        |    |       |    |
|---------------------------|--------|----|-------|----|
|                           | Report | \$ | 1,938 | 52 |
| Rues sous Contrôle,       |        |    | 6     | 25 |
| Carré Champlain,          |        |    | 25    | 20 |
| Atelier des Départements, |        |    | 6     | 43 |
| Prais Légaux,             |        |    | 37    | 30 |
| Dépenses Contingentes,    |        |    | 27    | 50 |
| Salaires,                 |        |    | 270   | 82 |
| Divers Comptes,           |        |    | 24    | 55 |
|                           |        | \$ | 2,336 | 54 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Narcisse Grenier,  
 E. C. Dupresne,  
 C. W. Spéniard.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. C. Symburner,  
 Secondé par Mr. Savard,

Que le rapport du Comité des  
 Finances soit adopté.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

*J. H. Desaulniers*  
 Sec.-Prés.

*R. B. Cook*  
 Maire.

Assemblée Régulière.  
 19 Octobre 1896.

A une assemblée régulière du Conseil de la  
 Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la  
 dite Cité, Lundi, le dix-neuvième jour d'Octobre, en l'an  
 de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize,  
 à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
 les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. B. Cooke,  
 Messieurs les Echevins P. Y. Décoteau,  
 E. C. Dupresne,  
 R. P. Grant,

W.

Lundi, le 19 Octobre 1896.

N. Grenier,  
 Alep. Kouliston,  
 G. Lyburner,  
 P. Lyburner,  
 Chs. Pagé.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
 Mr. Onézime Dumont  
 & al.

Requête de Mr. Onézime Dumont et autres,  
 demandant une augmentation de salaire, comme  
 Police Spéciale, pendant l'Exposition Régionale, en  
 cette cité.

Référée aux Comités Permanents.

Requête de  
 Mr. Edmond Bellefeuille

Requête de Mr. Edmond Bellefeuille, forgeron  
 et coiturier, demandant une part du patronage de la  
 Corporation.

Référée aux Comités Permanents.

Requête de  
 Mr. Thomas Chevalier.

Requête de Mr. Thomas Chevalier, demandant  
 au Conseil de lui accorder, de nouveau, sa licence  
 d'écurie de louage.

Accordée.

Lettre de  
 D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> J. X. Mesnard.

Lue une lettre de Dame Veuve J. X. Mesnard,  
 demandant la réparation d'un canal qui passe sur  
 sa propriété.

Référée au Comité des Chemins.

Rapport du  
 Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
 rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
 et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
 les paiements-listes suivantes:

|  |     |    |
|--|-----|----|
| Département de l'Aqueduc, (Construction) | 5   | —  |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                   | 21  | 25 |
| " des Chemins,                           | 88  | 76 |
| " du Feu,                                | 194 | 90 |
| " de l'Eclairage,                        | 320 | 44 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                    | 13  | 25 |
| A Reporter                               | 643 | 60 |



Lundi, le 19 Octobre 1896.

|  |        |    |        |    |
|--|--------|----|--------|----|
|  | Report | \$ | 643    | 60 |
| Département de la Police,                    |        |    | -      | 59 |
| " " " Communes,                              |        |    | 4      | 50 |
| Drainage,                                    |        |    | 498    | 40 |
| Ponts St. Maurice,                           |        |    | 4      | 20 |
| Rues sous contrôle,                          |        |    | 8      | 62 |
| Carrié Champlain,                            |        |    | 1      | 88 |
| Atelier des Départements,                    |        |    | 2      | -  |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        |    | 45     | 50 |
| Frais Légaux,                                |        |    | 156    | 57 |
| Billets Payables,                            |        |    | 13,000 | -  |
| Papeterie et Impressions,                    |        |    | 1      | 35 |
| Dépenses Contingentes,                       |        |    | 22     | 95 |
| Divers Comptes,                              |        |    | 45     | 01 |
|  |        | \$ | 14,468 | 17 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houlston, Préd<sup>t</sup>,  
 L. E. Dupresne,  
 Narcisse Grenier.

1<sup>re</sup> Motion

Proposé par Mr. W. Symburner,  
 Secondé par Mr. Grant,

Que le rapport du Comité des Finances soit adopté.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un projet d'acte de vente de terrain par Mr. P. B. Dumoulin à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

2<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par Mr. P. B. Dumoulin à la Corporation, pour l'élargissement de la rue Julie.

Proposé par Mr. Pagé,  
 Secondé par Mr. W. Symburner,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par Mr. P. B. Dumoulin à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un certain terrain sur la rue Julie, pour l'élargissement de la dite rue; et cela, au prix de cent quatre-vingt-six piastres et

Lundi, le 19 Octobre 1896.

et vingt centins, suivant acte passé par P. O. Guillet, Ecr., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un projet de résiliation de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et Mr. Uldoric Martel fils.

3<sup>e</sup> Motion  
Résiliation de marché  
entre la Corporation et  
Mr. Uldoric Martel fils.

Proposé par Mr. Décoteau,  
Secondé par Mr. P. Symburner,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer une résiliation de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et Uldoric Martel fils; et cela, suivant l'acte préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. P., qui vient d'être lu devant le Conseil.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un projet d'acte de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et Dame Uldoric Martel, fils.

4<sup>e</sup> Motion  
Acte de Marché entre la  
Corporation de la Cité des  
Trois-Rivières et Dame  
Uldoric Martel fils.

Proposé par Mr. Décoteau,  
Secondé par Mr. P. Symburner,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et Dame Uldoric Martel fils, pour le loyer d'une certaine partie de la Commune; et cela, suivant l'acte préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Emission de Débentures  
N. D. L., 2<sup>e</sup> Emission.

Proposé par Mr. Dupresne,  
Secondé par Mr. Pagé,

Attendu que par l'Acte de la Législature de Québec, 57 Vict. Chap. 59, la Corporation de la Cité des Trois-Rivières est autorisée à emprunter un montant de dix mille piastres, pour paver, macadamiser ou planchéier toute ou partie de toute rue de la dite Cité, qu'il soit résolu que:  
1<sup>o</sup> — En vertu des dispositions du susdit acte, des débentures au montant de dix mille piastres seront émises et seront chacune de

Lundi, le 19 Octobre 1896.

11

de la somme de mille piastres, elles porteront intérêt au taux de quatre pour cent par année et seront payables en trente-cinq ans du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

2<sup>o</sup> — La dette créée par l'émission des susdites débentures sera désignée sous le nom de nouvelle dette consolidée, deuxième émission, et sera pour paver, macadamiser ou planchier toute ou partie de toute rue de la dite Cité.

3<sup>o</sup> — Les dites débentures et les coupons y annexés seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, en la Cité des Trois-Rivières.

4<sup>o</sup> — Les dites débentures seront datées du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

5<sup>o</sup> — Le fonds à prélever chaque année sur les revenus de la Corporation de cette Cité pour l'amortissement de la dette créée par l'émission des susdites débentures, sera de un pour cent du montant des débentures émises.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-six d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

*Th. Desaulniers*  
Sec.-Trés.

*R. Boobé*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
26 Octobre 1896.

Advenant huit heures du soir, Lundi, le vingt-six d'Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, il n'y a pas eu d'assemblée du Conseil, faute de quorum; les membres présents, savoir: Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins P. V. Décoteau, L. E. Dupresne, W. Grenier, Alex. Houlston et J. Savard ont ajourné l'assemblée du dit Conseil à Mardi, le vingt-sept d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

*Th. Desaulniers*  
Sec.-Trésorier.

Mardi, le 27 Octobre 1896.

Assemblée Régulière  
27 Octobre 1896.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Mardi, le vingt-septième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur, le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. N. Décoteau,  
L. E. Dupresne,  
W. Grenier,  
Alex. Couliston,  
G. Symburner,  
P. Symburner,  
Chs. Page,  
J. Savard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Delle " Delphine Dauphinais

Requête de Demoiselle Delphine Dauphinais, demandant la remise du montant qu'elle doit pour taxes municipales et scolaires.

Référée aux Comités Permanents.

Lettre de  
L. P. Polette, Ser., Avocat.

Que une lettre de Louis P. Polette, Ser., Avocat, réclamant, au nom de Mr. Honoré Robert fils, la somme de vingt-cinq piastres, pour dommages causés à sa propriété, par la rupture d'un tuyau de l'Acqueduc.

Référée aux Comités Permanents.

1<sup>ère</sup> Motion  
Billet promissoire au  
montant de \$8,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en  
faveur de la Banque  
de Québec.

Proposé par Mr. Couliston,  
Secondé par Mr. Dupresne,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer en faveur de la Banque de Québec, un billet promissoire au montant de huit mille piastres, à trois mois de la date du deux Novembre prochain (1896).

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Prix de l'Eau de la  
"S<sup>r</sup> Maurice Lumber Coy."

Proposé par Mr. Page,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que la taxe de l'Eau pour les scieries  
de

Mardi, le 2<sup>e</sup> Octobre 1896.

13

de la S<sup>te</sup> Maurice Lumber Co<sup>rs</sup>, sur le Chemin des Chenaux en cette Cité, soit basée sur l'évaluation des dites scieries, pourvu que la dite compagnie ne fasse pas usage de l'eau de l'Aqueduc pour les dites scieries.

Ajournement.

Adoptées.  
Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le neuf de Novembre prochain, à sept heures et demie du soir.

H. Désaulniers,  
Secr. Prés.

R. S. Cooke,  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 5 Novembre 1896.  
Au  
Secrétaires-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Vendredi, le six de Novembre courant, à sept heures et demie du soir, concernant la manufacture Smardon.

(Signé) R. S. Cooke,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
6 Novembre 1896.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Vendredi, le sixième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. Y. Décoteau,  
L. C. Dupresne,  
R. P. Grant,

N.

Vendredi, le 6 Novembre 1896.

R. Grenier,  
Alex. Couliston,  
C. Lymburner,  
P. Lymburner,  
J. Savard.

1<sup>ère</sup> Motion

Octroi pour manufac-  
ture de cigares, &c.

Proposé par Mr. Dupresne,

Secondé par Mr. P. Lymburner,

Considérant, que la manufacture de chaussures R. Smardon & Fils qui donnait de l'emploi à un grand nombre de personnes est fermée depuis longtemps.

Considérant, que la Corporation de la Cité des Trois-Rivières a fait l'acquisition de la dite manufacture, à la vente du Shérif qui a eu lieu le vingt-trois Mai, dernier (1896), et qu'elle est intéressée ainsi que tous les contribuables à ce que cet établissement soit en opération le plus tôt possible, ou soit utilisé pour d'autres fins, dans le but de donner de l'ouvrage aux habitants de cette Cité.

Attendu que The Jean Reuse Cigar Machine Company, Limited, serait disposée à venir établir en cette Cité, une manufacture de machines servant à la fabrication des cigares et aussi une manufacture de cigares et tabac moyennant l'octroi de bâtisses et terrains nécessaires à la fabrication de ces articles et une exemption de taxes pour un certain nombre d'années.

Qu'il soit résolu que le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour et au nom de la Corporation de la dite Cité, donne à la dite Compagnie, The Jean Reuse Cigar Machine Company, Limited, la bâtisse et le terrain qui étaient ci-devant occupés par R. Smardon & Fils pour leur manufacture de chaussures, en se réservant toutefois, la propriété des machines et de l'outillage qui ne serviront pas à la fabrication des cigares, et de plus, à accorder à la dite Compagnie une exemption de taxes municipales (Paup de l'Eau exceptés) pendant l'espace de cinq années consécutives qui commenceront à courir le premier Janvier de l'année

mil

Vendredi, le 6 Novembre 1896.

15

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur les bâtisses, machineries et outillages érigés et affectés spécialement et uniquement aux fins de la dite manufacture; et cela, aux conditions suivantes, savoir:

1<sup>o</sup> La dite compagnie "The Jean Reuse Cigar Machine Company, Limited", devra être régulièrement incorporée d'après les lois de la Puissance du Canada et avoir pour actionnaires L'Honorable J. A. Chapleau, L'Honorable Pierre Garneau, Messieurs J. W. Greenhields, P. A. Peterson, Henry Hogan et Ferdinand Van Bruyssel et toutes autres personnes qu'ils jugeront à propos de s'adjoindre; et elle devra avoir un capital souscrit et entièrement payé en argent au montant de deux cent vingt-cinq mille piastres.

2<sup>o</sup> La dite manufacture devra être mise en opération d'hui à la fin de Décembre de l'année courante (1896) et continuer ses opérations journalièrement (Fêtes et Dimanches exceptés) pendant cinq années consécutives.

3<sup>o</sup> Dans le cas où la dite manufacture serait arrêtée trois mois consécutifs durant aucune des dites cinq années, les taxes seront exigibles pour l'année ou les années durant lesquelles elle sera ainsi arrêtée, et cela, à moins de force majeure.

4<sup>o</sup> Dans le cas où la dite manufacture serait arrêtée six mois consécutifs durant la dite période de cinq années, le dit établissement redeviendra la propriété de la Corporation, à moins que cet arrêt soit causé par force majeure.

5<sup>o</sup> La dite Compagnie "The Jean Reuse Cigar Machine Company, Limited", fera assurer contre les dommages du feu, dans des compagnies d'assurances approuvées par ce Conseil, les bâtisses, machineries et outillage, en faveur de la Corporation de cette Cité, pour une somme de dix mille piastres; et dans le cas où la dite compagnie négligerait de faire assurer les dites bâtisses, machineries et outillage comme susdit, il sera loisible au dit Conseil d'effectuer la dite assurance aux frais et dépens de la dite compagnie; de plus, la dite

Vendredi, le 6 Novembre 1896.

dite Compagnie devra tenir tout l'établissement ci-dessus, en bon état d'entretien et réparation durant les dites cinq années.

6<sup>e</sup> Au cas de destruction par le feu des bâtisses, des machineries ou de l'outillage la dite Compagnie devra les reconstruire, les réparer et les remettre dans le même état qu'ils étaient avant l'incendie, sous le plus court délai possible, et la Corporation lui paiera le montant qu'elle aura retiré des compagnies d'assurances, pour pertes ou dommages causés aux dites bâtisses ou outillage, aussitôt que les dites bâtisses et outillage auront été reconstruits, réparés, remplacés et remis en aussi bon état qu'avant l'incendie; et à défaut par la dite Compagnie de rebâtir ou réparer les dites bâtisses et outillage, dans un espace de temps n'excédant pas six mois de la date de l'incendie, la somme retirée des compagnies d'assurances sera la propriété de la dite Corporation.

7<sup>e</sup> La dite Compagnie s'engage à ne pas établir d'autre manufacture de ce genre dans la Puissance du Canada, excepté dans la Colombie Anglaise.

8<sup>e</sup> La présente résolution deviendra nulle si les conditions ci-haut mentionnées ne sont pas acceptées par la dite Compagnie d'hui à quinze jours.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

C. H. Desaulniers  
Secr. Trés.

H. B. Book  
Maire.

Assemblée Régulière.  
9 Novembre 1896.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le neuvième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son



Lundi, le 9 Novembre 1896.

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

R. S. Cooke,  
F. X. Décoteau,  
E. C. Dupresne,  
R. P. Grant,  
N. Grenier,  
Alph. Houliston,  
J. Lymburner,  
Chs. Pagé,  
J. Savard.

Requête de  
Mr. Alfred Mercier.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Alfred Mercier, demandant qu'un certain canal situé au pied du Côteau St. Louis soit rempli.

Requête de  
Mr. Pierre M<sup>e</sup> Léod.

Référée au Comité des Chemins.  
Requête de Mr. Pierre M<sup>e</sup> Léod, demandant que la taxe de journaliste, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze, soit déduite de son compte.

Requête de  
Mr. Alfred St. Pierre.

Référée au Comité des Finances.  
Requête de Mr. Alfred St. Pierre, 2<sup>nd</sup> Ingénieur de l'Acqueduc, demandant que le logement qu'il occupe, dans le haut de cette bâtisse, soit chauffé aux frais de la Corporation.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> F. X. Mesnard.

Référée aux Comités de l'Acqueduc et de l'Eclairage.  
Requête de Dame Veuve F. X. Mesnard, réclamant la somme de quinze piastres, pour dommages causés à sa propriété, sur le Chemin St. Marguerite, par la rupture d'un canal d'égouts.

Rapport du  
Comité des Finances.

Référée au Comité des Chemins.  
Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les listes suivantes:

|                            |                |     |    |
|----------------------------|----------------|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, | (Construction) | 31  | 55 |
| " " Do.                    | (Ent. & Répt.) | 169 | 74 |
|                            | A Reporter     | 201 | 29 |

Lundi, le 9 Novembre 1896.

|  |        |               |           |
|--|--------|---------------|-----------|
|  | Report | 201           | 29        |
| Département des Chemins,                     |        | 300           | 92        |
| " " Marchés,                                 |        | 63            | 56        |
| " du Feu,                                    |        | 16            | 27        |
| " de l'Éclairage,                            |        | 321           | 09        |
| " " L'Hotel-de-Ville,                        |        | 26            | 13        |
| " " la Police,                               |        | 292           | 93        |
| " " " Communes,                              |        | 24            | "         |
| Drainages,                                   |        | 904           | 90        |
| Ponts St. Maurice,                           |        | 25            | "         |
| Rues sous Contrôle,                          |        | 51            | 45        |
| Carré Champlain,                             |        | 30            | 60        |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        | 27            | 50        |
| Frais Légaux,                                |        | 11            | 50        |
| Papeterie et Impressions,                    |        | 2             | 54        |
| Intérêt et Commissions,                      |        | 8,252         | 03        |
| Dépenses Contingentes,                       |        | 2             | 95        |
| Salaires,                                    |        | 240           | 82        |
| Divers Comptes,                              |        | 143           | 89        |
|  |        | <b>11,002</b> | <b>34</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houlston, Préd<sup>t</sup>,  
 L. E. Dupresne,  
 Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Savard,  
 Secondé par Mr. Décoteau,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Certificat de la Banque du  
 Peuple. — Dépôt par Mr.  
 J. A. Sagnon, \$1,000.00.

Proposé par Mr. Grenier,  
 Secondé par Mr. Décoteau,  
 Attendu que le onze Mars mil huit cent  
 quatre-vingt-quinze Mr. J. A. Sagnon a déposé dans la Ban-  
 que du Peuple, à Montréal, pour être placé au crédit du  
 Maire

19

Lundi, le 9 Novembre 1896.

Maire de la Cité des Trois-Rivières la somme de mille piastres, comme il appert par un certificat signé par Mr. Wm. Richer, Assistant Caissier de la dite Banque du Peuple; qu'il soit résolu, que son Honneur le Maire R. S. Cooke soit autorisé à retirer la dite somme.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Vente des meubles de P. A.  
Boudreault, Ecr.

Proposé par Mr. Houlston,  
Secondé par Mr. J. Lymburner,

Que Mr. Joseph Fleury, Messager de ce Conseil, soit autorisé à assister à la vente des meubles de P. A. Boudreault, Ecr., qui aura lieu le dix de Novembre courant, et à enchérir sur iceux dans l'intérêt de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Grenier.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que la résolution concernant "The Jean Reuse Cigar Machine Company", passée par le dit Conseil, à sa séance du dix du courant, soit amendée.

En Conseil, ce 9 Novembre 1896.

(Signé) Narcisse Grenier.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le douze de Novembre courant, à sept heures et demie du soir.

E. H. Desaulniers  
Secr. Prés.

R. S. Cooke  
Maire.

Assemblée Régulière.  
12 Novembre 1896.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le douzième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son

Jeudi, le 12 Novembre 1896.

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins J. N. Décoteau,  
L. E. Dupresne,  
R. F. Grant,  
W. Grenier,  
Alex. Houlston,  
C. Lymburner,  
J. Lymburner,  
Chs. Page,  
J. Savard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Proposé par Mr. Dupresne,

Secondé par Mr. Grenier,

Considérant que la manufacture de chaussures R. Smardon & Fils qui donnait de l'emploi à un grand nombre de personnes est fermée depuis longtemps.

Considérant que la Corporation de la Cité des Trois-Rivières a fait l'acquisition de la dite manufacture, à la vente du Sheriff qui a eu lieu le vingt-trois Mai dernier (1896), et qu'elle est intéressée ainsi que tous les contribuables à ce que cet établissement soit en opération le plus tôt possible, ou soit utilisé pour d'autres fins, dans le but de donner de l'ouvrage aux habitants de cette Cité.

Attendu que "The Jean Reuse Cigar Machine Company, Limited", serait disposée à venir établir en cette Cité une manufacture de machines servant à la fabrication des cigares et aussi une manufacture de cigares et tabac, moyennant l'octroi de bâtisses et terrains nécessaires à la fabrication de ces articles et une exemption de taxes pour un certain nombre d'années.

Qu'il soit résolu que le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour et au nom de la Corporation de la dite Cité, donne à la dite Compagnie, "The Jean Reuse Cigar Machine Company, Limited", la bâtisse et le terrain qui étaient ci-devant occupés par R. Smardon & Fils

pour

1<sup>ère</sup> Motion

Octroi pour manufacture de cigares, &c.

Jeudi, le 12 Novembre 1896.

21

pour leur manufacture de chaussures, en se réservant toutefois la propriété des machines et de l'outillage qui ne serviront pas à la fabrication des cigares, et, de plus, à accorder à la dite Compagnie une exemption de taxes municipales (Saup de l'Eau exceptés) pendant l'espace de dix années consécutives qui commenceront à courir le premier Janvier de l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, sur les bâtisses, machineries et outillage érigés et affectés spécialement et uniquement aux fins de la dite manufacture; et cela, aux conditions suivantes, savoir:

1<sup>o</sup> La dite Compagnie "The Jean Reuse Cigar Machine Company, Limited", devra être régulièrement incorporée d'après les lois de la Puissance du Canada et avoir pour actionnaires L'Hon<sup>ble</sup> J. W. Chapleau, L'Hon<sup>ble</sup> Pierre Garneau, Messieurs J. W. Greenshields, P. A. Peterson, Henry Hogan et Ferdinand Van Bruyssel et toutes autres personnes qu'ils jugeront à propos de s'adjoindre; et elle devra avoir un capital souscrit au montant de deux cent vingt-cinq mille piastres, dont soixante-et-quinze mille piastres entièrement payé en argent, et cent cinquante mille piastres représentées par le coût des brevets de la dite Compagnie.

2<sup>o</sup> La dite manufacture devra être mise en opération d'ici à la fin de Décembre de l'année courante (1896) et continuer ses opérations journellement (Fêtes et Dimanches exceptés) pendant dix années consécutives.

3<sup>o</sup> Dans le cas où la dite manufacture serait arrêtée trois mois consécutifs durant aucune des dites dix années, les taxes seront exigibles pour l'année ou les années durant lesquelles elle sera ainsi arrêtée, et cela, à moins de force majeure.

4<sup>o</sup> Dans le cas où la dite manufacture serait arrêtée six mois consécutifs durant la dite période de dix années, le dit établissement redeviendra la propriété de la Corporation, à moins que cet arrêt soit causé par force majeure.

5<sup>o</sup> La dite Compagnie "The Jean Reuse Cigar Machine Company, Limited", fera assurer contre les dommages du feu, dans des compagnies d'assurances approuvées par ce Conseil,

les

Jeudi, le 12 Novembre 1896.

les bâtisses, machineries et outillage, en faveur de la Corporation de cette Cité, pour une somme de dix mille piastres; et dans le cas où la dite Compagnie négligerait de faire assurer les dites bâtisses, machineries et outillage comme susdit, il sera loisible au dit Conseil d'effectuer la dite assurance aux frais et dépens de la dite Compagnie; de plus, la dite Compagnie devra tenir tout l'établissement ci-dessus en bon état d'entretien et réparation durant les dites dix années.

6° Au cas de destruction par le feu des bâtisses, des machineries ou de l'outillage, la dite Compagnie devra les reconstruire, les réparer et les remettre dans le même état qu'ils étaient avant l'incendie, sous le plus court délai possible, et la Corporation lui paiera le montant qu'elle aura retiré des compagnies d'assurances, pour pertes ou dommages causés aux dites bâtisses ou outillage, aussitôt que les dites bâtisses et outillage auront été reconstruits, réparés, remplacés et remis en aussi bon état qu'avant l'incendie; et à défaut par la dite Compagnie de rebâtir ou réparer les dites bâtisses et outillage dans un espace de temps n'excédant pas six mois de la date de l'incendie, la somme retirée des compagnies d'assurances sera la propriété de la dite Corporation.

7° La dite Compagnie s'engage à ne pas établir d'autre manufacture de ce genre dans la Puissance du Canada, excepté dans la Colombie Anglaise.

8° La présente résolution deviendra nulle si les conditions ci-haut mentionnées ne sont pas acceptées par la dite Compagnie d'hui à huit jours.

Rejetée sur division de six contre et trois pour, savoir:

Contre:  
 M. M. Décoteau,  
 Grant,  
 Houliston,  
 Symburner, J.  
 Symburner, P.  
 Page,

Pour:  
 M. M. Dupresne,  
 Grenier,  
 Savard.

Proposé

Jeudi, le 12 Novembre 1896.

23

2<sup>e</sup> Motion  
Saisie contre Mr. P. A.  
Boudreault.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Dupresne,

Que Mess. P. S. Bourigny & J. A. Tessier  
avocats soient autorisés à comparaître pour la Corporation  
de la Cité des Trois-Rivières dans une cause sous le  
N<sup>o</sup> 172 de la Cour de Circuit dans laquelle la dite Corpo-  
ration est demanderesse & P. A. Boudreault défendeur &  
opposant & à contester en son nom la dite opposition  
produite en la dite cause.

A journement.

Adoptée.  
Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-trois  
de Novembre courant, à sept heures et demie du soir.

H. Dicaulmier,  
Sec. - Prés.

R. S. Cooke  
Maire.

Assemblée Régulière.  
23 Novembre 1896.

A une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le vingt-troisième jour de Novembre, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | R. S. Cooke,     |
| Messieurs les Echevins | P. V. Décoteau,  |
|                        | L. C. Dupresne,  |
|                        | R. P. Grant,     |
|                        | W. Grenier,      |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | C. Lyburner,     |
|                        | J. Lyburner,     |
|                        | Chs. Page,       |
|                        | J. Savard.       |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête

Lundi, le 23 Novembre 1896.

Requête de Mr. George Pratte & al.

Requête de Mr. George Pratte et autres, demandant qu'une taxe spéciale soit imposée aux personnes étrangères qui viennent vendre du lait en cette cité.

Référée au Comité des Marchés.

Requête de Mr. James B. Barnard.

Requête de Mr. J. James Barnard, demandant une subvention en faveur de l'École de Dessin.

Référée au Comité des Finances.

Requête de Mr. Proby Valentine.

Requête de Mr. Proby Valentine, demandant au Conseil de faire construire, dans la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, une chambrette pour l'usage de Madame Albani, lors de son prochain concert.

Requête accordée. Le bois seulement sera fourni pour la chambrette.

Requête de Mr. Henri Godin & al.

Requête de Mr. Henri Godin et autres, demandant au Conseil l'autorisation de se constituer en corporation civile, sous le nom de: "Cercle Palamède".

Accordée.

Requête de Mr. Jos. A. Frigon & al.

Requête de Mr. Jos. A. Frigon et autres, demandant au Conseil l'autorisation de se constituer en corporation civile, sous le nom de: "Association Amateur Athlétique de Trois-Rivières".

Accordée.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |    |       |    |
|---|----|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | \$ | 49    | 90 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    |    | 184   | 51 |
| " des Chemins,                            |    | 133   | 52 |
| " " Marchés,                              |    | 52    | 76 |
| " du Feu,                                 |    | 50    | 11 |
| " de l'Éclairage,                         |    | 599   | 53 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     |    |       | 23 |
| A Reporter                                | \$ | 1,070 | 56 |



Lundi, le 23 Novembre 1896.

|                           |        |       |    |
|---------------------------|--------|-------|----|
|                           | Report | 1,070 | 56 |
| Département de la Police, |        | 333   | 33 |
| " " Communes,             |        | 30    | 13 |
| Drainage,                 |        | 65    | 72 |
| Ponts St. Maurice,        |        | 25    | —  |
| Rues sous Contrôle,       |        | 48    | 25 |
| Carre Champlain,          |        | —     | 12 |
| Atelier des Départements, |        | —     | 13 |
| Frais Légaux,             |        | 510   | 51 |
| Intérêt et Commissions,   |        | 2,469 | 50 |
| Taxes Municipales,        |        | 5     | —  |
| Salaires,                 |        | 270   | 82 |
| Divers Comptes,           |        | 28    | 50 |
|                           |        | 4,854 | 54 |

Rapport sur  
requête de Mr. Pierre M<sup>e</sup> Leod.

Le Comité des Finances recommande de plus, que les conclusions de la requête de Mr. Pierre M<sup>e</sup> Leod demandant que la taxe comme journaliste soit retranchée de son compte pour l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze, soient rejetées, ou qu'il est constaté par la lettre de Mr. P. V. Ayotte qu'il fournit à l'appui de sa requête, qu'il a exercé l'occupation de journaliste durant les deux premiers mois de l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Respectueusement soumis,

(Signé) Alex. Couliston, Prés<sup>dt</sup>,  
L. S. Dufresne,  
Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. G. Symburner,  
Secondé par Mr. Savard,

Que le rapport du Comité des  
Finances soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Nomination du Président  
des Elections Municipales.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Grant,

Que Mr. L. Echevin N. Grenier  
soit

Lundi, le 23 Novembre 1896.

soit le Président des Elections Municipales qui auront lieu lundi, le onze janvier prochain (1897).

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Emprunt du concasseur  
du Gouvernement Provincial.

Proposé par Mr. Dupresne,  
Secondé par Mr. P. Symburner,

Que P. E. Normand, Sec. Député de cette Cité, soit autorisé de s'adresser à L'Honorable Commissaire de l'Agriculture de la Province de Québec, pour lui demander de vouloir bien prêter à la Corporation de cette Cité, pour macadamiser ses rues, le concasseur et le rouleau qui sont la propriété du Gouvernement.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un projet d'acte de vente de terrain par la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

4<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par la Cie  
de Nav. Richelieu & Ontario  
à la Corporation, pour le  
prolongement et l'élargis-  
sement de la rue du Platon.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Décoteau,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Corporation de cette Cité un acte de vente par la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières d'un certain terrain nécessaire au prolongement et à l'élargissement de la rue du Platon pour le prix et somme de deux cents piastres courant, et cela, suivant l'acte préparé par P. O. Guillet, Sec. N.P. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Certificat pour Hôtel  
de Tempérance.

Proposé par Mr. Dupresne,  
Secondé par Mr. P. Symburner,

Que la demande de certificat en faveur de Mr. Théodore Grenier, pour lui permettre d'obtenir une licence d'Hôtel de Tempérance, soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

Le

27

Lundi, le 23 Novembre 1896.

Dépôt du  
Rôle d'Evaluation.

Ajournement.

Le Rôle d'Evaluation, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, est produit et déposé devant le Conseil, par le Secrétaire-Trésorier.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le sept de Décembre prochain, à sept heures et demie du soir.

*H. Desaulniers*  
Sec.-Trés.

*R. S. Cooke*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
4<sup>e</sup> Décembre 1896.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le septième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,

Messieurs les Echevins P. V. Décoteau,

L. E. Dupresne,

R. P. Grant,

N. Grenier,

Alex. Houliston,

C. Symburner,

J. Symburner,

Chs. Page,

J. Savard,

C. W. Spénard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Iréné Purcotte.

Requête de Mr. Iréné Purcotte, demandant que la taxe de capitation qui lui est chargée, pour les années mil huit cent quatre-vingt-trois à mil huit cent quatre-vingt-onze inclusivement, ainsi que l'intérêt sur le montant de ces arrérages, soient déduits de son compte.

Référé au Comité des Finances.

Requête

# Lundi, le 7 Décembre 1896.

Requête de  
Mr. David Aubry.

Requête de Mr. David Aubry, demandant que le montant qui lui est chargé, pour taxes d'une propriété entrée à son nom, comme lui appartenant, sur le Côteau St. Louis, soit déduit de son compte, ou que cette propriété n'est pas à lui.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. Arthur Prépanier.

Requête de Mr. Arthur Prépanier, demandant d'être nommé Assistant Secrétaire-Trésorier du Conseil de cette Cité.

Référée au Comité des Finances.

Requête des  
Dames Charitables  
de Trois-Rivières.

Requête des Dames Charitables de Trois-Rivières, demandant l'usage de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, pour le Bazar qu'elles doivent tenir prochainement en faveur de l'Hôpital St. Joseph.

Référée au Comité de l'Hôtel-de-Ville.

Lettre de  
Mr. J. O. Pleau.

Une lettre de Mr. J. O. Pleau, offrant sa résignation comme Assistant Secrétaire-Trésorier de la Corporation de cette Cité.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiements suivants:

| Département de l'Acqueduc, | (Ent. & Répt.) | \$  |    |
|----------------------------|----------------|-----|----|
| " des Chemins,             |                | 19  | —  |
| " " Marchés,               |                | 211 | 50 |
| " " du Feu,                |                | 14  | 31 |
| " de l'Éclairage,          |                | 15  | 18 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,      |                | 11  | 20 |
| " " la Police,             |                | 6   | —  |
| " " " Commune,             |                | 6   | 25 |
| Drainage,                  |                | 7   | —  |
| Ponts St. Maurice,         |                | 21  | 01 |
| Rues sous Contrôle,        |                | —   | 63 |
|                            |                | 2   | 75 |
|                            | A Reporter     | 314 | 83 |

29

Lundi, le 7 Décembre 1896.

|                           |              |           |
|---------------------------|--------------|-----------|
|                           | Report       | 314 83    |
| Carrié Champlain,         |              | — 25      |
| Papeterie et Impressions, |              | — 35      |
| Intérêt et Commission,    | 1,350        | —         |
| Dépenses Contingentes,    | 16           | 53        |
| Divers Comptes,           | 1,651        | 73        |
|                           | <b>3,333</b> | <b>69</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Couliston, Présdt.,  
 E. S. Dupresne,  
 Narcisse Grenier,  
 G. W. Spinard.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. G. Symburner,  
 Secondé par Mr. Savard,

Que le rapport du Comité des Finances soit adopté.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
 Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.

Proposé par Mr. Grenier,  
 Secondé par Mr. Dicoiteau,

Attendu qu'un certain nombre de contribuables sont endettés envers la Corporation de cette Cité pour des forts montants.

Attendu que ces contribuables seraient disposés de régler avec la dite Corporation, si une réduction leur était faite, ou qu'ils ne peuvent payer en entier le montant qu'ils doivent.

Qu'il soit résolu que les réductions suivantes leur soient faites pour Taxes Municipales et autres charges: Mr. Théodule Beaulieu, sept piastres et quatre-vingt-un centins (\$4.81); Mr. Michel Lefebvre, une piastre et quarante-neuf centins (\$1.49); Mr. Pierre Gagnon Sellier, une piastre et cinquante-cinq centins (\$1.55); Mr. Joseph Lapolice, cinq piastres et onze centins (\$5.11); Mr. Edouard Mercier, trente piastres et quarante-quatre centins (\$30.44); Mr. Wilfrid Peasdale,

Lundi, le 7 Décembre 1896.

Seasdale, une piastre et quatre-vingt-neuf centins (\$1.89);  
 Mr. Zoil Guillemette, huit piastres et seize centins (\$8.16);  
 Mr. Pierre Pâquin, restaurateur, soixante-et-deux piastres  
 (\$62.<sup>00</sup>); Mr. Ovide Carle, deux piastres et vingt-six centins  
 (\$2.<sup>26</sup>); Treflé Seasdale, huit piastres et soixante centins (\$8.60);  
 Olivier Poirier, dix piastres et seize centins (\$10.16); Mr. Pierre  
 Lacroix, douze piastres et cinquante-cinq centins (\$12.<sup>55</sup>).

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
 Réduction de taxes en  
 faveur des Héritiers de feu  
 Barthélemy Parent.

Proposé par Mr. P. Lymburner,  
 Secondé par Mr. Dupresne,

Que la somme de dix-huit piastres et  
 quatre-vingt-douze centins soit déduite du compte des Héri-  
 tiers de feu Barthélemy Parent, pour taxes municipales et  
 autres charges, et cela, pour cause de pauvreté.

Adoptée.

Avis de motion de  
 Mr. l'Échevin Grenier.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au  
 temps et en la manière voulus par la loi et les règlements  
 de ce Conseil, je proposerai que la résolution passée par  
 le dit Conseil, à sa séance du dix-sept Août dernier  
 (1896), concernant le délai accordé à Messieurs Prégeau &  
 Lacroix, pour l'introduction et l'installation de pouvoirs  
 moteurs électriques en cette Cité, soit amendée, en étendant  
 ce délai jusqu'au trente Janvier prochain (1897).

En Conseil, ce 4 Décembre 1896.

(Signé) Narcisse Grenier.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatorze  
 de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

E. Thériault,  
 Sec.-Prés.

R. C. Cook,  
 Maire.

Vendredi, le 11 Décembre 1896.

31

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 10 Décembre 1896.

Au  
Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée  
spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières,  
pour Vendredi, le onze de Décembre courant, à sept  
heures et demie du soir, pour affaires ordinaires.

(Signé) R. S. Cooke,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
11 Décembre 1896.

A une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire,  
et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Vendredi, le onzième  
jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil-huit cent  
quatre-vingt-seize, à sept heures et demie du soir, en la manière  
et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient  
présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. V. Décoteau,  
L. E. Dupresne,  
R. P. Grant,  
W. Isrenier,  
Alex. Houliston,  
P. Symburner,  
Chs. Pagé,  
J. Savard.

1<sup>ère</sup> Motion  
Résiliation du bail à  
loyer de Mr. Auguste Vivier.

Proposé par Mr. Savard,  
Secondé par Mr. P. Symburner,

Que le bail à loyer de Mr. Auguste  
Vivier, pour un étal de boucher, dans le Marché-aux-Dépens,  
soit annulé à partir du premier de Novembre dernier (1896),  
pourtant toutefois, que le loyer du dit étal soit payé jusqu'à  
la susdite date, et cela, en considération des dommages  
causés

Vendredi, le 11 Décembre 1896.

causés à ce Monsieur par l'inondation du printemps dernier.  
Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion

Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Dupresne,

Attendu qu'un certain nombre de contribuables sont endettés envers la Corporation de cette Cité pour des forts montants.

Attendu que ces contribuables seraient disposés de régler avec la dite Corporation, si une réduction leur était faite, ou qu'ils ne peuvent payer en entier le montant qu'ils doivent.

Qu'il soit résolu que les réductions suivantes leur soient faites pour Taxes Municipales et autres charges:

Mr. Harry Buckley, vingt-sept piastres et quinze centins (\$27.15); Mr. Péléphore Vanner, sept piastres et soixante centins (\$7.60); Mr. Joseph Lamothé, ingénieur, dix-sept piastres et cinquante-sept centins (\$17.57); Mr. Hector Bourassa, six piastres (\$6.00); Mr. André Poitras, quatre piastres et cinquante quatre centins (\$4.54); Mr. Donat Belisle, six piastres et trente-huit centins (\$6.38); Mr. J. B. O. Dumont, huit piastres quarante-six centins (\$8.46); Mr. Iréné Purcotte, dix-sept piastres et quatre centins (\$17.04); Mr. Adrien Lacombe, six piastres et quatre-vingt-quatorze centins (\$6.94); Mr. Joseph Beaudry, deux piastres et vingt-huit centins (\$2.28).

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion

Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Dupresne,

Que le Conseil de cette Cité accepte, en paiement complet des comptes de taxes des personnes suivantes, les montants ci-dessous mentionnés: Mr. Arthur Cadorette, douze piastres (\$12.00); Mr. Pierre Bérutti, treize piastres (\$13.00); Mr. Adolphe Lamothé, quinze piastres (\$15.00); Mr. Alfred Boissert, dix piastres (\$10.00); Mr. Napoléon Bonneau, huit piastres (\$8.00); Mr. Edouard Vézina, dix piastres (\$10.00); Mr. William Chagnon, dix piastres (\$10.00); Mr. L. E. Lupien, cinq piastres (\$5.00); Mr. Pierre Michelin,

deux



Vendredi, le 11 Décembre 1896.

33

deux piastres (\$2.<sup>00</sup>); Mr. Dédicace Dussault, sept piastres (\$7.<sup>00</sup>); Mr. Pierre Popin fils, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Alfred Lauthier, fils d'Augustin, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Pierre Poupin, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Victor Dupresne, quatre piastres (\$4.<sup>00</sup>); Mr. Xavier Michelin, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Honoré Milot, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Pierre Lebel, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Onézime Cardoncourt, trois piastres (\$3.<sup>00</sup>); Mr. François Bourassa, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Aimé Houle fils, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Sévère Germain, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Arthur Godin, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Joseph Godin, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Maxime Camirand, trois piastres (\$3.<sup>00</sup>); Mr. Eusèbe Chandonnet, quatre piastres (\$4.<sup>00</sup>); Mr. Elie Longval, trois piastres (\$3.<sup>00</sup>); Mr. James Abran, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Joseph Rouette, trois piastres (\$3.<sup>00</sup>); Mr. Omer Grenier, trois piastres (\$3.<sup>00</sup>); Mr. Octave Dubé, quatre piastres (\$4.<sup>00</sup>); Mr. Oscar Guilbert, sept piastres (\$7.<sup>00</sup>); Mr. Tréfle Hamelin, sept piastres (\$7.<sup>00</sup>); Mr. Joseph Giroux, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Arthur Bourassa, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. J. B. Lapolice, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Jules Dumont, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Honoré Lord, vingt piastres (\$20.<sup>00</sup>); Mr. Barthélemy Parent, sept piastres (\$7.<sup>00</sup>); Mr. Onézime Roy, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. U. P. Bureau, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Alphonse Brouillet, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Adélarde Sélinas, huit piastres (\$8.<sup>00</sup>); Mr. George Leprohon, douze piastres (\$12.<sup>00</sup>); Mr. Arthur Thibault, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Lazare Lapointe, quatre piastres (\$4.<sup>00</sup>); Mr. Albert Beaubien, deux piastres et cinquante centins (\$2.<sup>50</sup>); Mr. Hercule Bourassa, trois piastres (\$3.<sup>00</sup>); Mr. George Robitaille, cinq piastres (\$5.<sup>00</sup>); Mr. Onézime Duval, dix piastres (\$10.<sup>00</sup>); lesquelles sommes ci-dessus devant être réparties proportionnellement aux montants dus pour taxes municipales et scolaires et autres charges par les personnes ci-dessus mentionnées.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

 F. Desaulniers.

Sec. - Prés.

  
Maire.

Sundi, le 14 Décembre 1896.

Assemblée Régulière.  
14 Décembre 1896.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Sundi, le quatorzième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins A. V. Décoteau,  
L. E. Dufresne,  
R. F. Grant,  
W. Grenier,  
J. B. L. Hould,  
Alph. Houlston,  
O. Symburner,  
J. Symburner,  
W. H. Pagé,  
J. Savard,  
L. W. Spénard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Edm. Sauvageau Val.

Requête de Mr. Edmond Sauvageau et autres, demandant que les boutiques de barbiers soient fermées les Dimanches.

Référée au Comité de Police.

Requête de  
Mr. A. O. Bureau.

Requête de Mr. A. O. Bureau, demandant d'être nommé Assistant Secrétaire-Trésorier de la Corporation de cette Cité.

Requête de  
Mr. A. Romain.

Requête de Mr. A. Romain, demandant de l'emploi dans les bureaux de la Corporation de cette Cité.

Requête de  
Mr. Antoine Duchaine.

Requête de Mr. Antoine Duchaine, demandant la remise des taxes de l'année courante, pour ses propriétés qui ont été détruites par l'inondation du printemps dernier.

Référée au Comité des Finances.

Lue

Lundi, le 11 Décembre 1896.

35

Lettre de  
Mr. Alf. W. Madrell.

Que une lettre du Secrétaire de la "Canadian Fire  
Underwriters' Association", concernant le Département du  
Feu de cette Cité.

Référée au Comité du Feu.

1<sup>ère</sup> Motion  
Résignation de Mr. J. O. Pleau,  
comme Ass<sup>t</sup>. Sec.-Trésorier de  
la Corporation, acceptée.

Proposé par Mr. Dupresne,  
Secondé par Mr. J. Symburner,

Que la résignation de Mr. J. O. Pleau,  
comme Assistant Secrétaire-Trésorier de la Corporation  
de la Cité des Trois-Rivières, présentée à ce Conseil,  
le sept de Décembre courant, soit acceptée.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Mr. J. O. Desilets nommé  
Assistant Sec.-Trés. de la Cor-  
poration. — Mr. A. O.  
Bureau nommé Commis.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Kould,

Que Mr. J. O. Desilets soit nommé  
Assistant Secrétaire-Trésorier de la Corporation de la  
Cité des Trois-Rivières en remplacement de Mr. J. O. Pleau  
qui a donné sa démission; et cela, avec le même salaire  
que le dit J. O. Desilets a actuellement, et aux conditions  
mentionnées dans la résolution passée par ce Conseil, le  
trente-et-un Janvier dernier (1896), concernant les engage-  
ments des employés.

Que Mr. Alexandre O. Bureau soit  
nommé Commis dans le bureau du Secrétaire-Trésorier de  
ce Conseil, avec un salaire de trois cent soixante piastres  
par année, aux conditions de la résolution ci-dessus mentionnée.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
Vente des meubles de  
Mr. Rémi Dussault.

Proposé par Mr. Kouliston,  
Secondé par Mr. Dupresne,

Que Mr. Joseph Fleury, Messenger de  
ce Conseil soit autorisé à assister à la vente des meubles  
de Mr. Rémi Dussault, qui aura lieu le vingt-et-  
un de Décembre courant, et à enchérir sur iceux dans  
l'intérêt de la Corporation de la Cité des Trois-Ri-  
vières.

Adoptée.

Proposé

Sundi, le 14 Décembre 1896.

4<sup>e</sup> Motion  
Délai à Messrs. Prégeau  
& Lacroix, pour installa-  
tion de plant électrique,  
prolongé.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Dupresne,

Que la résolution passée par ce Conseil,  
à sa séance du dix-sept Août dernier (1896), concernant  
le délai accordé à Messieurs Prégeau & Lacroix, soit  
amendée, en étendant ce délai jusqu'au trente Jan-  
vier prochain (1897).

Adjournement.

Adoptée.  
Le Conseil s'ajourne ensuite à Sundi, le vingt-  
et-un de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Sec. Prés.

*(Signature)*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
21 Décembre 1896.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Sundi, le vingt-et-unième jour de Décembre, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil-huit cent-quatre-vingt-seize,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,

Messieurs les Echevins

A. N. Décoteau,

L. C. Dupresne,

W. Grenier,

Alf. Houliston,

O. Symburner,

J. Symburner,

Chs. Page,

J. Savard,

O. W. Spénard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Edouard Ross.

Requête de Mr. Edouard Ross, demandant qu'une certaine  
petite avenue conduisant de la rue St. Paul à la rue St. Cécile soit  
mise en bon état.

Référé

Lundi, le 21 Décembre 1896.

Rapport du  
Comité des Finances.

Référée au Comité des Chemins.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |              |           |
|--|--------------|-----------|
| Département de l'Aqueduc, (Ent. & Répt.) | 30           | 42        |
| " des Chemins,                           | 113          | 30        |
| " des Marchés,                           | 4            | 54        |
| " du Feu,                                | 103          | 68        |
| " de l'Eclairage,                        | 176          | 82        |
| " de l'Hotel-de-Ville,                   | 52           | 22        |
| " de la Police,                          | 9            | 30        |
| " de la Commune,                         | 1            | 35        |
| " de la Santé,                           | 29           | 25        |
| Drainage,                                | 275          | 75        |
| Ponts St. Maurice,                       | 13           | 86        |
| Rues sous Contrôle,                      | 465          | 80        |
| Carré Champlain,                         | 3            | 21        |
| Atelier des Départements,                | 25           | 51        |
| Papeterie et Impressions,                | 59           | 10        |
| Assurances des propriétés,               | 7            | 50        |
| Frais Légaux,                            | 39           | 50        |
| Intérêt et Commission,                   | 75           | -         |
| Fonds d'Amortissements,                  | 2,216        | 11        |
| Dépenses Contingentes,                   | 15           | -         |
| Divers Comptes,                          | 548          | 57        |
|  | <b>4,265</b> | <b>79</b> |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Alex. Houlston, Préd.,  
L. E. Dupresne,  
Narcisse Grenier,  
G. W. Spénard.  
Proposé

Sundi, le 21 Décembre 1896.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. C. Symburner,  
Que le rapport du Comité des  
Finances soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Comité pour la révision  
de la liste des électeurs municipaux.

Proposé par Mr. Dupresme,  
Secondé par Mr. Grenier,  
Que Messieurs les Echevins Houliston,  
Savard et Pagé forment et composent le Comité chargé  
de réviser la liste des électeurs qui doit servir aux Elections  
Municipales du onze Janvier prochain (1897).

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion

Réduction de taxes en  
faveur de Mr. Ars. Edm. Pleau.

Proposé par Mr. Savard,  
Secondé par Mr. C. Symburner,  
Que le Conseil de cette Cité accepte  
en paiement complet du compte de taxes de Mr. Ars. Edouard  
Pleau la somme de dix piastres, laquelle somme devant être  
répartie proportionnellement au montant dû pour taxes municipa-  
les et scolaires, par le dit Ars. Edm. Pleau.

Adoptée.

4<sup>ème</sup> Motion

Réduction de taxes en  
faveur des inondés de 1896.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. P. Symburner,  
Que les montants ci-après mentionnés,  
de taxes et autres charges pour l'année mil huit cent quatre-  
vingt-seize, soient déduits des comptes des contribuables dont  
les noms suivent, et cela, pour la raison que les bâtisses contre  
lesquelles ces taxes sont chargées, ont été démolies par l'inonda-  
tion du printemps dernier, savoir: Mr. Olivier Orel, trois piastres  
et quatre-vingt-dix centins (\$3.<sup>99</sup>); Messrs. Bellefeuille & Bournival  
neuf piastres et trente centins (\$9.<sup>30</sup>); Mr. Onégime Blanchette,  
cinq piastres et cinquante centins (\$5.<sup>50</sup>); Mr. Henri Cadorette,  
trois piastres et trente centins (\$3.<sup>30</sup>); Mr. Antoine Duchaine,  
dix-neuf piastres et cinquante-huit centins (\$19.<sup>58</sup>); Mr. Eusèbe  
Edouard Godin, six piastres et neuf centins (\$6.<sup>09</sup>); Mr. Zotique  
Godon, une piastre et soixante-et-dix centins (\$1.<sup>70</sup>); Mr. Edouard  
Gravel,

39

Lundi, le 21 Décembre 1896.

Gravel, quatre-vingt-cinq centins (\$0.85); D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Joseph Hébert, trois piastres et quatre-vingt-trois centins (\$3.83); Mr. Henri Labarre, trois piastres et dix centins (\$3.10); Mr. Napoléon Lévasseur, huit piastres et soixante-et-seize centins (\$8.16); D<sup>me</sup> Joseph Leroy (Marie Dargis), trois piastres et quarante centins (\$3.40); Mr. Alfred Marcoux, une piastre et quatre-vingt-douze centins (\$1.92); Mr. François Martin, huit piastres et cinquante-et-un centins (\$8.51); Mr. Israël Plouffe, une piastre et quatre-vingt-douze centins (\$1.92); Mr. Edmond Spénard, deux piastres et soixante-et-dix-neuf centins (\$2.19); Mr. Onézime Spénard, quatre piastres et soixante-et-huit centins (\$4.68); et Mr. James Adair, une piastre et vingt-huit centins.

Ajournement.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Mardi, le vingt-deux de Décembre courant, à sept heures du soir.

*E. Desaulniers*  
Sec.-Prés.

*R. S. Cooke*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
22 Décembre 1896.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Mardi, le vingt-deuxième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize, à sept heures du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. N. Décoteau,  
W. Grenier,  
Alex. Houlston,  
J. Lymburner,  
Chs. Pagé,  
J. Savard,  
G. W. Spénard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Lue

Mardi, le 22 Décembre 1896.

Lettre de la  
Bell Telephone Coy.

Une lettre de la Bell Telephone Company, demandant au Conseil de faire localiser la pose de nouveaux poteaux dans la rue Badaux.

Référée au Comité des Chemins.

1<sup>ère</sup> Motion

Octroi pour manufacture  
de chaussures à Messrs. J. S.  
Phibodeau, Ls. Beaubien  
et Geo. Binette.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Spénard,

Attendu que la Corporation de la Cité des Trois-Rivières a fait l'acquisition de la manufacture de chaussures, R. Smardon & Fils, à la vente du Shérif qui a eu lieu le vingt-trois Mai dernier (1896);

Attendu que la dite manufacture est fermée depuis longtemps et que les bâtisses, machineries et outillage se détériorent et perdent de leur valeur tous les jours; et que la Corporation est intéressée ainsi que tous les contribuables, à ce que cet établissement qui donnait de l'emploi à un grand nombre de personnes soit mis en opération le plus tôt possible;

Attendu que Messieurs Jean Louis Phibodeau, Louis Beaubien et George Binette seraient disposés à venir établir en cette Cité, une manufacture de chaussures, moyennant l'octroi de bâtisses, machineries et terrains nécessaires à la fabrication de ces chaussures et une exemption de taxes pour un certain nombre d'années.

Qu'il soit résolu, que le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour et au nom de la Corporation de la dite Cité, donne, aux conditions ci-après établies, à Messieurs J. S. Phibodeau, Louis Beaubien et George Binette, tous trois manufacturiers de chaussures de la Cité de Québec ou à toute compagnie légalement constituée dont ils formeront partie, la bâtisse, les machineries, l'outillage et le terrain ci-devant occupés et utilisés par R. Smardon & Fils, pour leur manufacture de chaussures; et de plus, accorde aux dits Phibodeau, Beaubien et Binette, ou à toute compagnie légalement constituée dont ils formeront partie, pendant l'espace de dix années consécutives qui commenceront à courir

le



41

Mardi, le 22 Décembre 1896.

le premier Janvier de l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, une exemption des taxes municipales, (Caux de l'Eau exceptés) payables à la dite Corporation sur les immeubles, bâtisses, machineries et outillage érigés et affectés spécialement et uniquement aux fins de la dite manufacture, et ce, aux conditions suivantes, savoir:

1<sup>o</sup>. — La dite manufacture devra être mise en opération d'hui à la fin de Janvier de l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, et continuer ses opérations journallement (Fêtes et Dimanches exceptés) pendant dix années consécutives; et durant chacune des dites dix années, cinquante personnes au moins devront y être employées journallement, comme susdit, et les rôles de paie de la dite manufacture pourront être examinés en aucun temps par toute personne nommée par ce Conseil, à cet effet, afin de vérifier et constater le nombre de personnes employées dans la dite manufacture.

2<sup>o</sup>. — Le bureau d'affaires des dits Phibodeau, Beaubien et Binette touchant les opérations de la dite manufacture devra être tenu dans les limites de la Cité des Trois-Rivières.

3<sup>o</sup>. — Dans le cas où la dite manufacture serait arrêtée trois mois durant aucune des dites dix années, ou dans le cas où le nombre de personnes employées journallement serait moindre que cinquante durant aucune des dites dix années, les taxes seront exigibles pour l'année ou les années durant lesquelles elle sera ainsi arrêtée, et cela, à moins de force majeure.

4<sup>o</sup>. — Dans le cas où la dite manufacture serait arrêtée dix mois consécutifs durant la dite période de dix années, le dit établissement redeviendra la propriété de la Corporation, à moins que cet arrêt soit causé par force majeure.

5<sup>o</sup>. — Les dits Phibodeau, Beaubien et Binette feront assurer contre les dommages du feu dans des compagnies d'assurances approuvées par ce Conseil, les bâtisses, machineries et outillages, en faveur de la Corporation de cette Cité, pour une somme de dix mille piastres; et dans le cas où les dits Phibodeau, Beaubien et Binette négligeraient de faire assurer les dites bâtisses, machineries et outillage comme susdit, il sera loisible au  
dit

Mardi, le 22 Décembre 1896.

dit Conseil d'effectuer la dite assurance aux frais et dépens des dits Phibodeau, Beaubien et Binette; de plus, les dits Phibodeau, Beaubien et Binette devront tenir tout l'établissement ci-dessus mentionné, en bon état d'entretien et réparation, et se départir d'aucune partie des immeubles, bâtisses ou machineries qui font actuellement partie de cet établissement, durant l'espace de dix années consécutives à partir du premier de Février, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

6<sup>o</sup> — Au cas de destruction par le feu des bâtisses, des machineries ou de l'outillage, les dits Phibodeau, Beaubien et Binette devront les reconstruire, les réparer et les remettre dans le même état qu'ils étaient avant l'incendie, sous le plus court délai possible, et la Corporation leur paiera le montant qu'elle aura retiré des compagnies d'assurances pour pertes ou dommages causés aux dites bâtisses ou outillage, aussitôt que les dites bâtisses et outillage auront été reconstruits, réparés, remplacés et remis en aussi bon état qu'avant l'incendie, et à défaut par les dits Phibodeau, Beaubien et Binette de rebâtir ou réparer les dites bâtisses et outillage, dans un espace de temps n'excédant pas six mois de la date de l'incendie, la somme retirée des Compagnies d'assurances sera la propriété de la Corporation.

7<sup>o</sup> — La présente résolution deviendra nulle si les conditions ci-haut mentionnées ne sont pas acceptées par les dits Phibodeau, Beaubien et Binette d'hui à huit jours.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Mercredi, le trente de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

J. H. Desaulniers,  
Secr. Prés.

R. B. S. O. K. e.  
Maire.

43

Mercredi, le 30 Décembre 1896.

Assemblée Régulière.  
30 Décembre 1896.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel de Ville, en la dite Cité, Mercredi, le trentième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-seize, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Messieurs les Echevins F. N. Décoteau,  
N. Grenier,  
Alex. Kouliston,  
C. Lymburner,  
P. Lymburner,  
Chs. Page,  
J. Savard.

En l'absence de Son Honneur le Maire et de Monsieur le Pro-Maire, Monsieur l'Echevin Alex. Kouliston est appelé à présider l'assemblée du Conseil.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de Mr. J. E. Héta et autres, demandant qu'une certaine petite avenue conduisant de la rue St Paul à la rue St Océile soit mise en bon état, et que les obstacles qui empêchent la circulation du public, dans cette avenue, soient enlevés.

Référée au Comité des Chemins.

Que une lettre de Messieurs Phibodeau, Beaubien et Binette, demandant que le délai qui leur a été accordé par ce Conseil, pour l'établissement d'une manufacture de chaussures, en cette Cité, soit prolongé jusqu'au huit de Janvier prochain (1897).

Accordée.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les payer-listes suivantes:

Département

Requête de  
Mr. J. E. Héta et al.

Lettre de  
Messrs. Phibodeau, Beaubien et Binette.

Rapport du  
Comité des Finances.

Mercredi, le 30 Décembre 1896.

|   |              |           |
|---|--------------|-----------|
| Département de l' Aqueduc, (Ent. & Répt.) | 159          | 26        |
| " des Chemins,                            | 70           | 68        |
| " des Marchés,                            | 51           | 07        |
| " de l' Eclairage,                        | 208          | 16        |
| " de l' Hôtel-de-Ville,                   | 2            | "         |
| " de la Police,                           | 259          | 15        |
| " de la Santé,                            | 1            | 65        |
| Drainage,                                 | 89           | "         |
| Ponts St Maurice,                         | 25           | "         |
| Rues sous Contrôle,                       | 11           | 75        |
| Frais Légaux,                             | 2            | "         |
| Fonds d'Amortissement,                    | 5,707        | 24        |
| Taxes Municipales,                        | 19           | 58        |
| Salaires,                                 | 237          | 76        |
| Dépenses Contingentes,                    | "            | 50        |
| Divers Comptes,                           | 21           | 65        |
|   | <b>6,866</b> | <b>45</b> |

Respectueusement soumis,

(Signé) Alex. Kouliston, Pr<sup>s</sup>dt,  
Narcisse Grenier,  
L. E. Dupresne.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Page,

Secondé par Mr. C. Lyburner,

Que le rapport du Comité des Finances soit adopté.

Adoptées.

Rapport du  
Surintendant de l' Aqueduc.

Rapport:

Messieurs,

Je crois devoir vous informer que, la provision de charbon que la Corporation de cette Cité possède actuellement, dans ses hangars, ne sera pas suffisante aux besoins de l' Aqueduc et de l' Eclairage, pour attendre la venue du charbon nouveau, le printemps prochain.

Humblement

45

Mercredi, le 30 Décembre 1896.

Humblement soumis,  
J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,  
Votre Obt. Serviteur,  
Signé) O. G. Hamel,

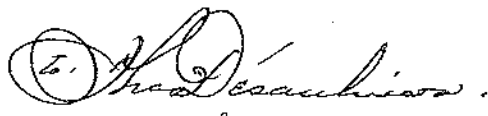
Trois-Rivières, 30 Décembre 1896.

Surintendant de l'Égout.

Référé au Comité de l'Égout.

Le Conseil s'étant alors formé en Comité Général, sous la présidence de Monsieur l'Échevin Alex. Coulston, procède à l'examen des plaintes contre le Rôle d'Évaluation et après les avoir entendues et jugées, ajourne à la prochaine assemblée des membres de ce Conseil, pour faire rapport sur les dites plaintes.

Monsieur le Président reprend ensuite son siège et la séance est levée.

  
Sec.-Prés.

  
Président.

Assemblée Spéciale.  
18 Janvier 1897.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Monsieur l'Échevin Narcisse Grenier, en sa qualité de Président des Elections Municipales pour l'année courante, et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le dix-huitième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient

présents:  
Son Honneur le Maire R. S. Cooke,

Messieurs les Échevins

F. N. Décoteau,

Frs. Gélinas,

R. F. Grant,

N. Grenier,

Alex.

Lundi, le 18 Janvier 1897.

Alex. Houlston,  
N. E. Lajoie,  
Chs. Page,  
L. D. Paquin,  
J. Savard,  
L. N. Spénard,  
F. A. Verrette.

Rapport du  
Président des Elections  
Municipales pour 1897.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'une lettre que le  
Président des Elections Municipales pour mil huit cent quatre-  
vingt-dix-sept lui a adressée, par laquelle, il l'informe du  
résultat des dites élections.

Prestation du serment  
des Echevins nouvelle-  
ment élus.

Les Echevins élus aux dernières Elections Municipales,  
savoir:

Monsieur François Gélinas pour le Quartier St. Philippe,  
Monsieur Napoléon Edouard Lajoie pour le Quartier  
St. Louis, Monsieur Louis Docteur Paquin pour le Quartier  
Notre-Dame, et Monsieur François Arthur Verrette pour  
le Quartier Ste Ursule prêtent le serment prescrit par la  
loi et prennent ensuite leurs sièges au Conseil.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. J. B. M. Barthe.

Requête de Mr. J. B. Meilleur Barthe, demandant que  
le contrat pour impression du rapport du Secrétaire-Trésorier  
de ce Conseil, pour l'année dernière, soit accordé à Messrs. John  
Lorell & Sons.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. Ls. Dasylva & all.

Requête de Mr. Ls. Dasylva et autres, demandant  
qu'il ne soit pas permis aux manufacturiers de chaussures,  
de cette Cité, de vendre leurs marchandises, en détail, à  
leurs établissements.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. J. G. Gauthier.

Requête de Mr. J. G. Gauthier, demandant d'être  
employé comme comptable dans le bureau de la Cor-  
poration de cette Cité.

Lettre du  
Procureur Général  
de la Prov. de Québec.

Lue une lettre du Procureur Général de la Province  
de Québec, demandant au Conseil de nommer un  
réviseur,

Lundi, le 18 Janvier 1897.

Lettre de Messrs. Thibaudeau, Beau-bien et Binet.

réviseur, conformément à l'Acte de la Législature de Québec, amendant la loi électorale de Québec.  
Lue une lettre de Messieurs Thibaudeau, Beau-bien et Binet, acceptant les conditions de la résolution leur accordant certains privilèges, pour l'établissement d'une manufacture de chaussures, en cette cité.

Lettre de la Balcer Glove Mfg. Coy.

Lue une lettre de la Balcer Glove Manufacturing Company, demandant une réduction sur le montant de sa taxe comme locataire.

Rapport sur plaintes contre le Rôle d'Évaluation pour 1897.

Rapport:  
Le Comité Général de ce Conseil après avoir pris communication, à sa séance du trente de Décembre dernier (1896), des plaintes faites par les contribuables de cette cité, contre le rôle d'évaluation pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, a l'honneur de faire le rapport suivant, savoir:

Il recommande que la propriété N<sup>o</sup> 707 A. du cadastre soit entrée au nom de Louis Brunelle & frères au lieu de Alexander Baptist; que le nom de Téléphore Lemay soit remplacé par celui de George Sevasseur comme propriétaire rues des Forges et St. George; que la propriété N<sup>o</sup> 943 du cadastre soit entrée au nom de Raphaël Boucher au lieu des héritiers de feu Marie Boucher; que la propriété N<sup>o</sup> 1997-11 du cadastre rue Hertel soit entrée au nom de Dame Edouard Gélinas au lieu de Dame Edmond Gélinas; que la propriété N<sup>o</sup> 2038 du cadastre rue St. Paul soit entrée aux noms de Edouard Ross fils, Demoiselle Amanda Ross, Demoiselle Marie Ross et Demoiselle Elmire Ross au lieu de Edouard Ross père; que la propriété N<sup>o</sup> 2170 du cadastre rue St. Pierre soit entrée au nom de M. W. Balcer au lieu de Gédéon Desilets; que la propriété N<sup>o</sup> 1496 du cadastre rue DesChamps soit portée au compte de Dame George Balcer au lieu de Dame Adolphe Balcer; que le nom de Louis Leblanc soit remplacé par celui de O. Carignan & fils comme propriétaire rue Riverville; que la propriété N<sup>o</sup> 1574 du cadastre rue St. Geneviève soit

Lundi, le 18 janvier 1897.

soit entrée au nom de Dame V<sup>o</sup>e Edouard Beaudoin au lieu de Léandre Lang; que la propriété N<sup>o</sup> 1829 du cadastre rue Des Commissaires soit entrée au nom de J. E. Hétié au lieu de Israël Lemoine; que la propriété N<sup>o</sup> 518 du cadastre rue Notre-Dame soit entrée au nom de J. E. Hétié au lieu de J. B<sup>o</sup>e Décoteau; que les propriétés entrées au nom de feu Dame Prosper Dusablon soient entrées au nom de Dame Napoléon Normand (Marie Henriette Edouardina alias Emma Guy); que la propriété N<sup>o</sup> 508 du cadastre rue St<sup>e</sup> Philippe soit entrée au nom de Siméon Pâquin au lieu de Dame Charles Dumoulin; que la propriété N<sup>o</sup> 426 du cadastre rue St<sup>e</sup> Philippe soit entrée au nom de Joseph Giroux peintre au lieu de Dame V<sup>o</sup>e Joseph Phivierge; que la propriété N<sup>o</sup> 1494 du cadastre rue St<sup>e</sup> Philippe soit entrée au nom de G. C. Bistodeau au lieu de G. E. Bistodeau; que les propriétés N<sup>o</sup>s 282 & 283 du cadastre rue St<sup>e</sup> George soient entrées aux noms des héritiers de feu Dame Isidore Gauthier au lieu de Isidore Gauthier; que le lot vacant rue St<sup>e</sup> George entré au nom de Joseph Ben. Begin soit porté à celui de Dame Joseph Begin s<sup>r</sup>i; que la propriété N<sup>o</sup> 290 du cadastre rue St<sup>e</sup> Roch soit entrée au nom de Albert Beaubien au lieu de Dame Octave Lemay; que les lots vacants sur le Côteau St<sup>e</sup> Louis entrés aux noms de J. J. Pothier et George Balcer soient entrés à celui du Gouvernement de la Province de Québec; que les propriétés N<sup>o</sup>s 447 & 448 du cadastre rue St<sup>e</sup> Philippe soient entrées au nom de J. W. Godin & Cie. au lieu de J. W. Godin; que la propriété entrée au nom de Louis Barbier rue St<sup>e</sup> Paul soit entrée à celui de Pascal Patri; que les propriétés des héritiers de feu François Dargis ci-dessous désignées dans les limites de cette Cité soient entrées aux noms des personnes suivantes: le N<sup>o</sup> 577 du cadastre rue Notre-Dame et partie du N<sup>o</sup> 570 rue du Fleuve à Dame Joseph Lewis (Marie Dargis); la partie du N<sup>o</sup> 437 du cadastre rue St<sup>e</sup> Philippe, partie du N<sup>o</sup> 340 du cadastre rue St<sup>e</sup> Roch et partie du N<sup>o</sup> 340 du cadastre rue St<sup>e</sup> Olivier à Dame Napoléon Desaulniers (Emilie Dargis);

le



Lundi, le 18 Janvier 1897.

le N<sup>o</sup> 490 du cadastre rue St. Philippe, partie du N<sup>o</sup> 492 rue St. Philippe et partie du N<sup>o</sup> 493 rue St. Philippe à François-Xavier Dargis; partie du N<sup>o</sup> 492 du cadastre et N<sup>o</sup> 495 rue St. Philippe à Napoléon Désaulniers et Raphaël Pelletier; partie du N<sup>o</sup> 492 du cadastre rue St. Philippe à Dame J. B<sup>te</sup> Décoteau (Josephine Dargis); partie des N<sup>os</sup> 308 & 309 du cadastre rue St. Roch et 304 du cadastre rue St. Roch à Zéphirin Garceau; N<sup>o</sup> 300 du cadastre rue St. Roch et N<sup>o</sup> 229 rue Bureau à Raphaël Pelletier; que la propriété 48 & 50 rue Badaux soit entrée au nom de C. Didier au lieu de Alfred Eaves; et que le loyer porté au nom du dit C. Didier soit retranché du rôle; que la propriété N<sup>o</sup> 21 rue Deschamps soit portée au nom de Charles De Blois au lieu de Sévère Dumoulin, et que, un cheval, un wagon, un sleigh entrés au nom du dit C. De Blois soient retranchés du rôle; que le chien entré au nom de J. W. Godin & Cie soit entré au nom de J. W. Godin; que P. A. Southood soit entré avec un loyer de trente-six piastres l'an au N<sup>o</sup> 24 rue Du Platon; que Arthur Bettez soit entré avec un loyer de quarante-deux piastres l'an au N<sup>o</sup> 29 rue St. Denis; que Alfred Aubry soit entré au dit rôle comme boulanger au N<sup>o</sup> 17 St. Antoine; que le loyer de quarante-deux piastres entré au nom de Auguste Vivier rue des Forges soit retranché du dit rôle; qu'un loyer de soixante piastres soit chargé à Téléphore Lemay au N<sup>o</sup> 108 rue Des Forges; qu'un loyer de cent dollars soit chargé à J. J. Pellerin N<sup>o</sup> 19 rue Alexandre; que le loyer entré au nom de Dame V<sup>ve</sup> A. P. Bressé N<sup>o</sup> 35 rue Alexandre soit retranché du dit rôle; qu'un loyer de trente-six piastres l'an soit chargé à Alfred Cloutier N<sup>o</sup> 47 rue Notre-Dame; que le nom de Patrick Powers soit retranché du dit rôle comme absent; que le nom de J. W. Willis soit retranché du dit rôle comme absent; qu'un loyer de quatre-vingt-seize piastres soit chargé à Louis Leblanc N<sup>o</sup> 61 rue Riverville; que le nom de Alphonse Coulombe soit retranché du dit rôle comme absent; que le cheval, wagon et sleigh entrés au nom de Anselme Bondy soient portés au

nom

Lundi, le 18 Janvier 1897.

nom de O. J. Nadeau; que le loyer entré au nom de Dubut au N° 22 rue St. Prosper soit entré au nom de François Marselaubut; que Gaspard Lanctôt soit entré au dit rôle comme commerçant avec un fonds de marchandises de vingt-cinq piastres au N° 32 rue Haut-Porc; qu'un loyer de trente piastres l'an soit chargé au nom de Michel Bossette au N° 62 rue Volontaire; qu'un loyer de vingt-quatre piastres l'an soit chargé à André Olyotte au N° 64 rue Volontaire; qu'un loyer de vingt-quatre piastres l'an soit chargé à Alexis Lapolice au N° 66 rue Volontaire; qu'un loyer de trente piastres l'an soit chargé à George Delège au N° 68 rue Volontaire; qu'un loyer de trente-trois piastres l'an soit chargé à Arthur Pellerin au N° 336 rue Notre-Dame; que les propriétés entrées au nom de Léopold Girard soient entrées au nom de Girard & Godin, (Léopold Girard, Hector Godin); que les entrées faites au nom de J. A. Gagnon, Gabriel Puffinen, Delle Charlotte Méthot et les Commissaires du Cadastre, à la page huit du dit rôle soient retranchées, ou qu'elles sont entrées deux fois au dit rôle; que trois chiens chargés à Napoléon Charbonneau, un chien chargé à Oimé Houle père, un chien chargé à O. M. Rocheleau et un chien chargé à Frédéric Rocheleau soient retranchés du dit rôle; qu'un loyer de quarante-huit piastres l'an au lieu de soixante piastres l'an soit chargé à Frédéric Rocheleau N° 244 rue Notre-Dame; que l'évaluation du monastère des Révères Dames Ursulines des Trois-Rivières soit portée au dit rôle à cent mille piastres au lieu de cent dix mille piastres, et que l'évaluation des N° du Cadastre 2115, 2116 à 2119 inclusivement soient retranchés du dit rôle ou que les dits lots forment partie de l'établissement estimé à cent mille piastres; que le loyer entré au nom de Henri Godin N° 16 rue du Château soit retranché du dit rôle; qu'un loyer de soixante piastres l'an soit chargé au berce Palamède au N° 6 rue du Château, et que, la partie de propriété occupée par le dit berce soit évaluée pour les fins de la taxe d'eau à dix-huit

Lundi, le 18 Janvier 1897.

51

cents piastres au lieu de deux mille piastres, et que, la partie occupée par P. W. Lavoie soit estimée à deux mille piastres au lieu de dix-huit cents piastres; que la taxe comme menuisier portée au nom de Henri Godin soit retranchée du dit rôle; que l'évaluation de la propriété de Joseph Dupont N° 327 rue Notre-Dame soit portée à cinq cent cinquante piastres au lieu de six cent cinquante; qu'un loyer de quarante-huit piastres l'an soit chargé à Arthur Normand au N° 65 St. Julie; que la taxe comme commerçant et sur fonds de marchandises portée au nom de Joseph M<sup>r</sup> Leod soit retranchée du dit rôle; qu'un loyer de trente piastres l'an, au lieu de trente-trois piastres l'an soit chargé à Joseph Lapolice N° 133 rue St. Jean; que George Harnois et G<sup>r</sup>éphirin Harnois soient retranchés du dit rôle comme locataires; que le nom de Clovis Richard soit retranché du dit rôle comme locataire au N° 209 Notre-Dame et au N° 114 rue René, étant parti de la ville; que la partie de propriété occupée par Aubin Pappé rue St. Paul soit estimée à trois cent cinquante piastres; et que la partie occupée par Joseph Desprez soit estimée à cent cinquante piastres et qu'un loyer de dix-huit piastres l'an soit chargé au dit Desprez; que la partie de propriété occupée par Maxime Decilets sur le Chemin des Chenaux soit estimée à quatre cents piastres; que la partie de propriété occupée par Alfred St. Pierre dans la bâtisse de L'Acqueduc soit estimée à cinq cents piastres; qu'un loyer de vingt-quatre piastres soit chargé à Pierre Souci dans la bâtisse du Palais de Justice rue Des Champs; que l'estimation de la propriété d'Adrien Lacombe rue Notre-Dame soit portée au dit rôle à cinquante piastres au lieu de deux cent cinquante piastres; que le N° 2198 du cadastre dans l'Île St. Quentin soit entré au nom du Gouvernement de la Province de Québec au lieu de Della Jane Porter.

Il recommande, de plus, que toutes les autres plaintes faites contre le dit rôle d'évaluation, à part de celles ci-haut mentionnées soient rejetées.

J. Hôtel

# Lundi, le 18 Janvier 1897.

1<sup>ère</sup> Motion  
Homologation du Rôle  
d'Évaluation.

Hôtel de Ville } (Signé) Alex. Houliston,  
Trois-Pièces, 18 Janvier 1897. } Président.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Grant;

Que le rapport du Comité Général de ce Conseil, qui vient d'être lu, soit adopté, et que le rôle d'évaluation pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, soit déclaré clos et homologué.

Adoptée.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville,  
concernant la ruelle St. Jacques.

Sur un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant la ruelle St. Jacques, entre les rues St. Paul et St. Bécile, en cette Cité.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Spénard;

Que Mr. L. Beherin Alex. Houliston soit nommé le Pro-Maire de ce Conseil pour le présent semestre.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Nomination du  
Pro-Maire.

3<sup>ème</sup> Motion  
Nomination des  
Auditeurs.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Spénard;

Que Messieurs Narcisse Rivard et R. W. Williams soient nommés auditeurs des livres de comptes de la Corporation de cette Cité, pour l'année courante, avec un salaire de vingt-cinq piastres chacun.

Adoptée.

4<sup>ème</sup> Motion  
Formation des Comités  
Permanents.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Décoteau;

Que les Comités Permanents de ce Conseil pour les douze mois qui expireront le trente-et-un de Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, soient comme suit, savoir:

### Finances.

Mr. Alexander Houliston, . . . . . Président,  
Mr. M. L. G. Dupresne, Narc. Grenier, R. E. Lajoie et C. W. Spénard.

### Aqueduc et Eclairage.

Lundi, le 18 Janvier 1897.

— Aqueduc et Eclairage. —

Mr. L. E. Dupresne, . . . . . Président,  
M. M. P. H. Décoteau, Frs. Gélinas, Narc. Grenier et Chs. Pagé.

— Drainage. —

Mr. François Gélinas, . . . . . Président,  
M. M. N. E. Lajoie, Charles Pagé, L. D. Paquin et G. W. Spénard.

— Eau. —

Mr. Napoléon E. Lajoie, . . . . . Président,  
M. M. Frs. Gélinas, Alex. Houliston, Jérémie Savard et Art. Verrette.

— Police. —

Mr. Chs. Nicodème Spénard, . . . . . Président,  
M. M. P. H. Décoteau, Narc. Grenier, Chs. Pagé et A. O. Verrette.

— Chemins. —

Mr. Charles Pagé, . . . . . Président,  
M. M. L. E. Dupresne, N. Grenier, L. D. Paquin et G. W. Spénard.

— Santé. —

Mr. Robert Grant, . . . . . Président,  
M. M. P. H. Décoteau, A. Houliston, J. Savard et A. O. Verrette.

— Marchés. —

Mr. Jérémie Savard, . . . . . Président,  
M. M. L. E. Dupresne, Robt. Grant, Chs. Pagé et L. D. Paquin.

— Hôtel-de-Ville. —

Mr. Narcisse Grenier, . . . . . Président,  
M. M. Robt. Grant, Alex. Houliston, N. E. Lajoie et L. D. Paquin.

— Communes. —

Mr. P. H. Décoteau, . . . . . Président,  
M. M. Frs. Gélinas, Robt. Grant, J. Savard et Arthur Verrette.  
Adoptée.

Ed

Lundi, le 18 Janvier 1897.

Poursuite de la  
"Royal Electric Coy."

5<sup>e</sup> Motion

Défense à la poursuite de  
la "Royal Electric Coy."

Le Secrétaire-Trésorier donne communication au Conseil, d'une poursuite de la "Royal Electric Company" contre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Pâquin,

Secondé par Mr. Lajoie,

Que F. S. Pourigny & J. A. Pessier, Ecuyers, Avocats de ce Conseil soient autorisés à comparaître dans la cause portant le numéro quatre cent soixante-six Cour Supérieure pour le District des Trois-Rivières, dans laquelle la "Royal Electric Company" est demanderesse et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, défenderesse et à plaider à l'encontre de la dite action que les conditions du contrat entre la dite compagnie et ce Conseil n'ont pas été remplies suivant les protêts signifiés à la dite compagnie et aussi suivant les correspondances échangées entre les parties et aussi que le dit plant avant la date du quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze n'a jamais fonctionné pendant trente jours aux termes du dit contrat à la satisfaction du dit Conseil, et de plus que le dit plant n'a jamais été accepté par cette Corporation avant la date du quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze et à employer tous autres moyens que les dits F. S. Pourigny et J. A. Pessier jugeront nécessaires pour faire renvoyer la dite action.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-cinq de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

F. S. Pourigny,

Sec.-Trés.

R. B. S. K. S.  
Maire.

Lundi, le 25 Janvier 1897.

Assemblée Régulière.  
25 Janvier 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-cinquième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire R. S. Cooke,
- Messieurs les Echevins L. E. Dupresne,
- Fr. Gélinas,
- R. A. Grant,
- W. Grenier,
- Alb. Houliston,
- W. E. Lajoie,
- Chs. Pagé,
- L. D. Paquin,
- L. W. Spénard,
- A. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Félix Godin.

Requête de Dame Veuve Félix Godin, demandant du délai, pour le paiement de son compte de taxes.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. Fr. L. Désaulniers.

Requête de Mr. Fr. L. Désaulniers, Clerc du Marché aux-Denrées, demandant une augmentation de salaire.

Référée au Comité des Marchés.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiements-listes suivantes:

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 2   | 25 |
| " des Chemins,                            | 74  | 36 |
| " " Marchés,                              | 1   | -  |
| " du Feu,                                 | 8   | 25 |
| " de l'Éclairage,                         | 197 | 65 |
| A Reporter                                | 283 | 51 |

Lundi, le 25 Janvier 1897.

|  | Report | \$ |                 |
|--|--------|----|-----------------|
| Département de la Police,                    |        |    | 283 51          |
| " " " Santé,                                 |        |    | 6 16            |
| Rues sous Contrôle,                          |        |    | 15 -            |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        |    | 18 57           |
| Prais Légaux,                                |        |    | 16 75           |
| Papeterie, Annonces et Impressions,          |        |    | 237 05          |
| Intérêt et Commission,                       |        |    | 4 -             |
| Vente de Terrains,                           |        |    | 1,652 85        |
| Dépenses Contingentes,                       |        |    | 23 30           |
| Salaires,                                    |        |    | 49 25           |
| Divers Comptes,                              |        |    | 210 -           |
|  |        |    | 510 11          |
|  |        |    | <b>3,026 55</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houliston, Président,  
 L. C. Dupresne,  
 Narcisse Grenier,  
 W. C. Lajoie,  
 G. W. Spénard.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
 Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité des  
 Finances soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
 Secrétaire-Trésorier  
 pour l'année 1896.

Rapport:

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre, pour  
 l'information de Votre Conseil, mon rapport pour l'année  
 civile écoulée le 31 Décembre dernier (1896).

Ce rapport comprend un état détaillé  
 des recettes et des dépenses, ainsi que des exposés sous forme  
 de tableaux, indiquant le revenu estimé, le revenu ordinaire  
 et le revenu réel pour 1896, aussi les crédits votés et les dé-  
 boursés ordinaires et réels pour la même année; de plus, le  
 bilan



Lundi, le 25 Janvier 1897.

57

bilan de la Cité des Trois-Rivières au 31 Décembre 1896.

Vous constaterez par ce rapport, que les fonds d'amortissements à la dette de la Corporation ont été déposés en banque. J'attire respectueusement votre attention sur le tout.

J'ai l'honneur d'être,  
Messieurs,  
Votre dévoué serviteur,  
(Signé) L. Pts. Désaulniers,  
Sec.-Prés. de la Cité.

Hôtel de Ville,

Trois-Rivières, 25 Janvier 1897.

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Pagé,

Que Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins L. D. Pâquin et N. E. Lajoie soient chargés de se rendre à Québec, afin de reconstruire les directeurs du chemin de fer du Grand Nord, concernant le terminus du dit chemin dans la Cité des Trois-Rivières.

Adoptée.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que Mr. Evariste Boisclair soit nommé réviseur conformément à l'Acte de la Législature de Québec, 60 Vict., Chap. 21, Sec. 8, intitulé: "Loi amendement la loi électorale de Québec, 1895".

Adoptée sur division.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Vendredi, le vingt-neuf de Janvier courant, à quatre heures et demie de l'après-midi.

L. Pts. Désaulniers,  
Sec.-Prés.

R. G. Cook,  
Maire.

2<sup>e</sup> Motion

Délégation concernant les terminus du chemin de fer du Grand Nord.

3<sup>e</sup> Motion

Mr. Evariste Boisclair nommé Réviseur.

Ajournement.

# Vendredi, le 29 Janvier 1897.

Assemblée Régulière.  
29 Janvier 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Vendredi, le vingt-neuvième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à quatre heures et demie de l'après-midi, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins: A. N. Décoteau,  
L. E. Dufresne,  
Frs. Gélinas,  
W. Grenier,  
Alef. Kouliston,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Pagé,  
L. D. Paquin,  
F. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Proposé par Mr. Kouliston,

Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer en faveur de la Banque de Québec, un billet promissoire au montant de cinq mille piastres, à deux mois de la date du cinq de Février prochain (1897), en renouvellement d'un autre billet de huit mille piastres.

Adoptée.

Proposé par Mr. Kouliston,

Secondé par Mr. Dufresne,

Que les appropriations pour rencontrer les dépenses de la Corporation de cette Cité, pendant la présente année fiscale, soient maintenant votées, telles que le veut la loi, et soient comme suit, savoir:

Estimés des Revenus et des Dépenses de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières pour l'année civile 1897, préparés conformément aux Actes 38 Vict. Chap. 76, Sec. 42 et 53 Vict. Chap. 69 Sec. 8.

1<sup>ère</sup> Motion

Billet promissoire au montant de \$5,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en faveur de la Banque de Québec.

2<sup>ème</sup> Motion

Vote des appropriations pour l'année 1897.

# Vendredi, le 29 Janvier 1897.

Montant des recettes ordinaires pour l'année écoulée  
 le 31 Décembre 1896. \$66,958.69  
 Balance en mains le 31 Déc. 96. 10,365.89  
\$ 77,324.58

## Revenus Probables.

### Cotisations et Taxes.

|                           |        |   |        |
|---------------------------|--------|---|--------|
| Cotisations régulières,   | 24,000 | - |        |
| Taxes sur Bateaux,        | 100    | - |        |
| " des Rues sous Contrôle, | 1,500  | - | 25,600 |

### Licences.

|                       |       |   |       |
|-----------------------|-------|---|-------|
| Hôtels,               | 1,800 | - |       |
| Magasins de Liqueurs, | 2,400 | - |       |
| Charretiers,          | 120   | - |       |
| Ecuries de Louage,    | 270   | - |       |
| Bouchers,             | 40    | - |       |
| Colporteurs,          | 40    | - |       |
| Regrattiers,          | 150   | - |       |
| Traversiers,          | 50    | - |       |
| Marchands de poudre,  | 8     | - |       |
| Cirques et Jeux,      | 25    | - | 4,903 |

### Marchés.

|                     |       |   |       |
|---------------------|-------|---|-------|
| Marché-aup-Denrées, | 1,800 | - |       |
| Marché-aup-Poin,    | 475   | - |       |
| Etaup des Bouchers, | 1,250 | - |       |
| Magasins du Marché, | 536   | - | 4,061 |

### Commune.

|                                |        |   |     |
|--------------------------------|--------|---|-----|
| Rentés Constituéés, Loyers &c. | 550    | - |     |
| Pâturage L'Arimaup,            | 15     | - | 565 |
| Paup de L'Eau,                 | 15,800 | - |     |
| Ponts St. Maurice, (Péage)     | 4,000  | - |     |
| Taxe du Drainage,              | 2,700  | - |     |
| Taup de la Lumière Electrique, | 3,800  | - |     |

A Reporter \$26,300 - \$35,129 -

# Vendredi, le 29 Janvier 1897.

|  |           |                  |   |
|--|-----------|------------------|---|
| Report   | \$ 26,300 | \$ 35,129        | ✓ |
| Loyer de la Grande Salle, de l'Hotel de Ville, | 100       |                  | ✓ |
| Intérêt sur arriérages de Taxes, &c.,          | 250       | 26,650           | ✓ |
| <b>Revenus Casuels.</b>                        |           |                  |   |
| Arès aux retardataires,                        | 20        |                  | ✓ |
| Opposition du Sceau,                           | 10        | 30               | ✓ |
|  |           | <b>\$ 61,809</b> | ✓ |

## Dépenses Probables.

|   |  |       |                     |
|---|--|-------|---------------------|
| <b>1<sup>o</sup> Fonds d'Amortissement.</b>           |  |       |                     |
| Nouvelle Dette Consolidée,                            | 2% sur \$ 67,000                       | 1,340 | ✓                   |
| Dette Hall, Neilson & Co.,                            | 2% " 20,000                            | 400   | ✓                   |
| " Fonds d'Empt. Municipal,                            | 1% " 43,000                            | 430   | ✓                   |
| " R. Smardon,   | 2% " 26,000                            | 520   | ✓                   |
| " G. P. Gilinas & Frère,                              | 2% " 5,000                             | 100   | ✓                   |
| " G. P. Pottier,                                      | 2% " 2,500                             | 50    | ✓                   |
| " Drainage,   | 1% " 60,000                            | 600   | ✓                   |
| " des Incendies,                                      | 1% " 4,000                             | 40    | ✓                   |
| " de la Lumière Electrique,                           | 1% " 11,000                            | 110   | ✓                   |
| " Consolidée, 2 <sup>e</sup> Emission,                | 1% " 230,000                           | 2,300 | ✓                   |
|   |  |       | <b>5,890</b> ✓      |
| <b>2<sup>o</sup> Intérêt, Escompte et Commission.</b> |  |       |                     |
| 5% d'int. sur \$ 67,000                               | Nouv <sup>le</sup> Dette Consolidée,   | 3,350 | ✓                   |
| 6% " " 26,000   | Dette Ponts St. Maurice,               | 1,560 | ✓                   |
| 5% " " 20,000   | " Hall, Neilson & Co.,                 | 1,000 | ✓                   |
| 5% " " 43,000   | " Fonds d'Empt. Municipal,             | 2,150 | ✓                   |
| 5% " " 26,000   | " R. Smardon,                          | 1,300 | ✓                   |
| 5% " " 5,000  | " G. P. Gilinas & Frère,               | 250   | ✓                   |
| 5% " " 2,500  | " G. P. Pottier,                       | 125   | ✓                   |
| 5% " " 60,000   | " Drainage,                            | 3,000 | ✓                   |
| 5% " " 4,000  | " Incendies,                           | 200   | ✓                   |
| 5% " " 11,000   | " Lumière Electrique,                  | 550   | ✓                   |
| 5% " " 150,000  | " Consolidée, 2 <sup>e</sup> Emission, | 7,500 | ✓                   |
| 4% " " 80,000   | " D <sup>e</sup> .                     | 3,200 | ✓                   |
| 6% " " 2,508. <sup>50</sup>                           | Rentes Foncières,                      | 150   | 51                  |
| Commissions,  |  | 200   | ✓                   |
|   |  |       | <b>24,535</b> 51    |
|   | <b>A Reporter</b>                      |       | <b>\$ 30,425</b> 51 |

Vendredi, le 29 Janvier 1897.

|   | Report   |   |              |
|---|----------|---|--------------|
| 3° Salaires.  |          |   | \$ 30,425 51 |
| Secrétaires-Trésoriers,   | 1,200    | - |              |
| Assistant Secrétaire-Trésoriers,                                | 550      | - |              |
| Comptable-Recenseurs,   | 500      | - |              |
| Comptable,  | 360      | - |              |
| Auditeurs,  | 50       | - |              |
| Évaluateurs \$150. <sup>00</sup> , Clercs \$75. <sup>00</sup> , | 225      | - |              |
| Collecteurs et Messagers,                                       | 400      | - | 3,285 -      |
| 4° Assurances.  |          |   |              |
| Contre le Feu,  |          |   | 375 -        |
| 5° Département du Feu.  |          |   |              |
| Fournitures, Entretien et Réparations,                          | 100      | - |              |
| Chauffage,  | 75       | - |              |
| Fourrage et Entretien des Chevaux,                              | 150      | - |              |
| Télégraphe d'Alarme,  | 40       | - |              |
| Costumes des Pompiers,  | 10       | - |              |
| Téléphone,  | 40       | - |              |
| Ouvriers du Département,  | 36       | - | 481 -        |
| 6° Département de l'Acqueduc.                                   |          |   |              |
| Salaires du Surintendant,                                       | 468      | - |              |
| " du Comptable,   | 500      | - |              |
| " du 1 <sup>er</sup> Ingénieur,                                 | 425      | - |              |
| " du 2 <sup>nd</sup> Ingénieur,                                 | 375      | - |              |
| " du Tourne-Robinet,  | 112      | - |              |
| Combustibles,   | 2,500    | - |              |
| Entretien et Réparations,                                       | 400      | - |              |
| Papeterie, Annonces et Impressions,                             | 70       | - |              |
| Briées Publiques,   | 8        | - | 1,858 -      |
| 7° Éclairage.   |          |   |              |
| Salaires du 1 <sup>er</sup> Ingénieur,                          | 175      | - |              |
| " " 2 <sup>nd</sup> Ingénieur,                                  | 125      | - |              |
| " de 2 Chauffeurs, @ \$360. <sup>00</sup> ch.                   | 720      | - |              |
| " " 2 Carbonneurs, @ \$360. <sup>00</sup> ch.                   | 720      | - |              |
| " " 2 Surveillants de dynamos,                                  | 720      | - |              |
| Et Reportes   | \$ 2,460 | - | \$ 39,424 51 |

# Vendredi, le 29 Janvier 1897.

|  |        |          |   |           |    |
|--|--------|----------|---|-----------|----|
| Eclairage.                                     | Report | \$ 2,460 | - | \$ 39,424 | 51 |
| Combustible,                                   |        | 5,000    | - |           |    |
| Huile et Waste,                                |        | 400      | - |           |    |
| Entretien et Réparations,                      |        | 1,000    | - |           |    |
| Téléphones,                                    |        | 40       | - |           |    |
| Frais de Voyage,                               |        | 20       | - |           |    |
| Carbons,                                       |        | 180      | - | 9,100     | -  |
| 8° Département des Marchés.                    |        |          |   |           |    |
| Entretien et Réparations,                      |        | 450      | - |           |    |
| Clerc du Marché-aux-Denrées,                   |        | 275      | - |           |    |
| Ass <sup>ts</sup> Clerc du Marché-aux-Denrées, |        | 144      | - |           |    |
| Clerc du Marché-aux-Poin,                      |        | 200      | - |           |    |
| Ouvrier du Département,                        |        | 24       | - | 1,093     | -  |
| 9° Département de la Commune.                  |        |          |   |           |    |
| Entretien et Réparations,                      |        | 100      | - |           |    |
| Salaires du Gardien,                           |        | 100      | - | 200       | -  |
| 10° Département des Chemins.                   |        |          |   |           |    |
| Entretien et Réparations,                      |        | 500      | - |           |    |
| Effets et Outils,                              |        | 500      | - |           |    |
| Chemins et Traverses d'hivers,                 |        | 160      | - |           |    |
| Pourrage et Entretien des Chevaux,             |        | 300      | - |           |    |
| Actes Notariés,                                |        | 20       | - |           |    |
| Criées Publiques,                              |        | 8        | - |           |    |
| Salaires de l'Inspecteur,                      |        | 400      | - |           |    |
| " de l'Ouvrier,                                |        | 72       | - |           |    |
| " du Charretier,                               |        | 300      | - |           |    |
| Côte de la rue Plaisante,                      |        | 50       | - |           |    |
| Prottoir du Boulevard,                         |        | 800      | - |           |    |
| Achat d'un cheval,                             |        | 100      | - | 3,210     | -  |
| 11° Département de la Santé.                   |        |          |   | 50        | -  |
| 12° Département de la Police.                  |        |          |   |           |    |
| Salaires du Chef,                              |        | 390      | - |           |    |
| " de 5 Constables, @ \$350. <sup>00</sup>      |        | 1,750    | - |           |    |
| " de 2 Assistants, @ \$300. <sup>00</sup>      |        | 600      | - |           |    |
| Et Reporter                                    |        | \$ 2,740 | - | \$ 53,077 | 51 |

# Vendredi, le 29 Janvier 1897.

|   |  |        |            |              |
|---|--|--------|------------|--------------|
| Département de la Police.                           |  | Report | \$ 2,740 - | \$ 53,077 51 |
| Assurance du Corps de Police, contre les accidents, |  |        | 60 -       |              |
| Costumes,   |  |        | 125 -      |              |
| Ameublement et Entretien,                           |  |        | 25 -       |              |
| Pension des Prisonniers et arrestations,            |  |        | 10 -       |              |
| Police à la Gare du C. P. R.                        |  |        | 182 50     | 3,142 50     |
| 13° Département de l'Hôtel de Ville.                |  |        |            |              |
| Entretien, Réparations et Escaliers,                |  |        | 600 -      |              |
| Ameublement et Fournitures,                         |  |        | 20 -       |              |
| Chauffage,  |  |        | 320 -      |              |
| Ouvriers du Département,                            |  |        | 24 -       | 964 -        |
| 14° Atelier des Départements.                       |  |        |            |              |
| Outils et Combustible,                              |  |        |            | 25 -         |
| 15° Frais d'équip.                                  |  |        |            | 500 -        |
| 16° Papeterie, Annonces et Impressions.             |  |        |            |              |
| Livres, Papeteries, &c.                             |  |        |            | 400 -        |
| 17° Carrés Publics.                                 |  |        |            |              |
| Carré Champlains,                                   |  |        | 300 -      |              |
| " Le Platon,  |  |        | 30 -       |              |
| " St. Philippe,                                     |  |        | 20 -       | 350 -        |
| 18° Ponts St. Maurice.                              |  |        |            |              |
| Entretien et Réparations,                           |  |        | 500 -      |              |
| Salaire du Gardien,                                 |  |        | 300 -      |              |
| " de l' Ouvriers,                                   |  |        | 48 -       |              |
| Chauffage au charbon,                               |  |        | 25 -       | 873 -        |
| 19° Rues sous Contrôle.                             |  |        |            | 1,600 -      |
| 20° Dépenses Contingentes.                          |  |        |            |              |
| Elections Municipales,                              |  |        | 35 -       |              |
| Frais de Voyage,                                    |  |        | 100 -      |              |
| Criées Publiques et Affiches,                       |  |        | 10 -       |              |
| Pégrammes,  |  |        | 10 -       |              |
| Actes Notariés et Enregistrement,                   |  |        | 15 -       |              |
| Fêtes Publiques,                                    |  |        | 60 -       |              |
| Ou Reporter   |  |        | \$ 230 -   | \$ 60,932 01 |

Vendredi, le 29 Janvier 1897.

|   |           |     |   |          |    |
|---|-----------|-----|---|----------|----|
| Dépenses Contingentes.                                      | Report \$ | 230 | - | \$60,932 | 01 |
| Pension des Aliénés,  |           | 125 | - |          |    |
| Fonds des bâtisses et des jurés,                            |           | 250 | - | 605      | -  |
| 21 <sup>o</sup> Billet Promissoire.                         |           |     |   | 8,000    | -  |
| 22 <sup>o</sup> Fonds de Réserve.                           |           |     |   |          |    |
| 5% sur revenus ordinaires estimés à \$61,809. <sup>00</sup> |           |     |   | 3,090    | -  |
|   |           |     |   | \$72,627 | 01 |

Ajournement.

Adoptée.  
Le Conseil s'ajourne ensuite à Mardi, le deux de Février prochain, à sept heures et demie du soir.

E. Desautours.  
Secr.-Prés.

R. S. Books  
Maires.

Assemblée Régulière.  
2 Février 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mardi, le deuxième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Monsieur le Pro-Maire Alex. Houliston;

Messieurs les Echevins L. E. Dupresne,

Fr. Gélinas,

P. P. Grant,

N. Grenier,

N. B. Lajoie,

Chs. Page,

L. D. Paquin,

J. Savard,

J. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête



Mardi, le 2 Février 1897.

65

Requête de  
Mr. Onézime Duval.

Requête de Mr. Onézime Duval, demandant que le montant du loyer qui est entré à son nom, dans le rôle d'évaluation de l'année courante, soit diminué.

Lettre de  
J. G. Harnois, Esc., Avocat.

Référée au Comité des Finances.  
Que une lettre de J. G. Harnois, Esc., Avocat, informant le Conseil, qu'il a reçu instruction de certains contribuables de prendre des procédures judiciaires contre la Corporation de cette Cité, si la ruelle St. Jacques n'est pas mise en bon état.

Lettre de  
Messrs. Panneton & Blouin.

Référée au Comité des Chemins.  
Que une lettre de Messrs. Panneton & Blouin, offrant de vendre du charbon à la Corporation.

Lettre de  
Messrs. P. A. Gouin & Co.

Référée au Comité des Finances.  
Que une lettre de Messrs. P. A. Gouin & Co., offrant de vendre du charbon à la Corporation.

Rapport du  
Surintendant de l'Acqueduc.

Référée au Comité des Finances.  
Qu'un rapport du Surintendant de l'Acqueduc, concernant la provision de charbon pour les bouilloires de l'Acqueduc et de l'Éclairage.

1<sup>ère</sup> Motion  
Protêt contre Messrs. J. B.  
Prégeau et E. A. Lacroix.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un projet de protêt contre Messieurs J. B. Prégeau et E. A. Lacroix.

Proposé par Mr. Page,  
Secondé par Mr. Grant,

Que P. O. Guillet, Esc., Notaire, de cette Cité, soit autorisé à servir à Messieurs J. B. Prégeau et E. A. Lacroix, une copie du protêt qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Piers-saisie contre Mr.  
Onézime Pronovost.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil Mr. L. P. Désaulniers, soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en la Cour de Circuit pour le District des Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une tiers-saisie exécutée entre  
les

Mardi, le 2 Février 1897.

les mains du dit Secrétaire-Trésorier, dans une cause entre Nazaire Lefebvre Denoncourt, Avocat et Conseil de la Reine et Joseph Harnois, Avocat, tous deux de la Cité des Trois-Rivières et y pratiquant comme tels en société sous les noms et raison de Denoncourt & Harnois, Demandeurs et Onésime Pronovost, Journalier, de la Cité des Trois-Rivières Défendeur, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières ne doit rien au dit Onésime Pronovost.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quinze de Février courant, à sept heures et demie du soir.

Ch. Desaulniers,  
Sec. Trés.

M. Couliston  
Pro-Maire.

Assemblée Régulière.  
15 Février 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le quinzième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | R. S. Cooke,     |
| Messieurs les Echevins | F. V. Décoteau,  |
|                        | L. E. Dufresne,  |
|                        | Frs. Gélinas,    |
|                        | W. Grenier,      |
|                        | Alex. Couliston, |
|                        | W. E. Lajoie,    |
|                        | Jhs. Page,       |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | J. Savard,       |
|                        | L. N. Spénard,   |
|                        | P. A. Verrette.  |

L. C.

Lundi, le 15 Février 1897.

Lettre de  
D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> John Bowland.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Lue une lettre de Dame Veuve John Bowland, offrant la somme de trente-cinq piastres, en paiement complet de son compte pour taxes municipales et autres charges.

Lettre du  
Surintendant du Feu.

Lue une lettre du Surintendant du Feu, informant le Conseil, qu'un des chevaux de son Département est devenu incapable de faire le service, et demandant qu'il soit remplacé.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances, a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |        |    |
|---|--------|----|
| Département de L' Aqueduc, (Ent. & Répt.) | 160    | 25 |
| " des Chemins,                            | 137    | 69 |
| " " Marchés,                              | 60     | 54 |
| " du Feu,                                 | 27     | 64 |
| " de L' Eclairage,                        | 222    | 27 |
| " " L' Hôtel-de-Ville,                    | 4      | 97 |
| " " la Police,                            | 260    | 60 |
| " " " Santé,                              | 41     | 50 |
| Ponts St. Maurice,                        | 27     | 22 |
| Rues sous Contrôle,                       | 79     | 58 |
| Pavage des Rues,                          | 722    | 81 |
| Brais Légaux,                             | 130    | 95 |
| Atelier des Départements,                 | 3      | 55 |
| Papeterie et Impressions,                 | 3      | 75 |
| Billets Payables,                         | 8,000  | —  |
| Intérêt et Commission,                    | 46     | 72 |
| Vente de Terrains,                        | 89     | 19 |
| Dépenses Contingentes,                    | 25     | 97 |
| Salaires,                                 | 250    | 82 |
| Divers Comptes,                           | 29     | 53 |
|   | 10,325 | 58 |

Respectueusement

Lundi, le 15 Février 1897.

Respectueusement soumis,  
(Signé) Alex. Houliston, Prés<sup>dt</sup>,  
Narcisse Grenier,  
L. N. Spénard,  
W. E. Sajoie,  
L. E. Dufresne.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par M<sup>r</sup>. Gélinas,  
Secondé par M<sup>r</sup>. Décoteau,

Que le rapport du Comité des  
Finances soit adopté.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règle-  
ment Chapitre 77.

Proposé par M<sup>r</sup>. Pagé,  
Secondé par M<sup>r</sup>. Spénard,

Que le Règlement intitulé: Chapitre 77,  
Règlement pour autoriser le Conseil de la Cité des Trois-  
Rivières à octroyer à Messieurs Thibaudeau, Beaubien et  
Binette pour l'établissement d'une manufacture de chaussures  
en cette Cité, la bâtisse, l'outillage et le terrain ci-devant  
occupés et utilisés par Messieurs R. Smardon & Fils comme  
manufacturiers de chaussures; aussi à accorder aux dits  
Thibaudeau, Beaubien et Binette une exemption de taxes muni-  
cipales pendant dix ans sur la dite manufacture, soit lu,  
passé et adopté.

Chapitre LXXVII.

— Chapitre 77. —  
Règlement. — Octroi  
à Messieurs Thibaudeau,  
Beaubien et Binette,  
pour manufacture de  
chaussures.

Règlement pour autoriser le Conseil de la Cité des Trois-  
Rivières à octroyer à Messieurs Thibaudeau, Beaubien et  
Binette pour l'établissement d'une manufacture de chaussures  
en cette Cité, la bâtisse, l'outillage et le terrain ci-devant  
occupés et utilisés par Messieurs R. Smardon & Fils comme  
manufacturiers de chaussures; aussi à accorder aux dits Thibaudeau,  
Beaubien & Binette une exemption de taxes municipales pendant  
dix ans sur la dite manufacture.

Attendu que la Corporation de la Cité des  
Trois-Rivières a fait l'acquisition de la manufacture de chaus-  
sures R. Smardon & Fils, à la vente du Shérif qui a eu lieu  
le

69

Lundi, le 15 Février 1897.

le vingt-trois Mai dernier (1896);

Attendu que la dite manufacture est fermée depuis longtemps et que les bâtisses, machineries et outillage se détériorent et perdent de leur valeur tous les jours; et que la Corporation est intéressée ainsi que tous les contribuables, à ce que cet établissement qui donnait de l'emploi à un grand nombre de personnes soit mis en opération le plus tôt possible;

Attendu que Messieurs Jean Louis Philaudeau, Louis Beaubien et George Binette seraient disposés à venir établir en cette Cité, une manufacture de chaussures, moyennant l'octroi des bâtisses, machineries et terrains nécessaires à la fabrication de ces chaussures et une exemption de taxes pour un certain nombre d'années, qu'il soit donc ordonné et vous le dit Conseil ordonnons et statuons comme suit, savoir:

Sec. 1. — Le Conseil de la Cité des Trois-Rivières pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, donne aux conditions ci-après établies, à Messieurs Jean Louis Philaudeau, Louis Beaubien et George Binette, tous trois manufacturiers de chaussures de la Cité de Québec ou à toute compagnie légalement constituée dont ils formeront partie, la bâtisse, les machineries, l'outillage et le terrain ci-devant occupés et utilisés par R. Sardon & Fils pour leur manufacture de chaussures; et de plus accorde aux dits Philaudeau, Beaubien & Binette, ou à toute compagnie légalement constituée dont ils formeront partie, pendant l'espace de dix années consécutives qui commenceront à courir le premier Janvier de l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, une exemption des taxes municipales (sauf de l'Eau exceptés) payables à la dite Corporation sur les immeubles, bâtisses, machineries et outillage érigés et affectés spécialement et uniquement aux fins de la dite manufacture, et ce, aux conditions suivantes, savoir:

1<sup>o</sup> La dite manufacture devra être mise en opération l'hui à la fin du mois de Février courant (1897), et continuer ses opérations journallement (Fêtes et Dimanches exceptés) pendant

dix

Lundi, le 15 Février 1897.

dix années consécutives, et durant chacune des dites dix années, cinquante personnes au moins devront y être employées journellement comme susdit, et les rôles de paie de la dite manufacture pourront être examinés en aucun temps par toute personne nommée par ce Conseil à cet effet, afin de vérifier et constater le nombre de personnes employées dans la dite manufacture.

2<sup>o</sup>— Le bureau d'affaires des dits Phibaudeau, Beaubien et Binette touchant les opérations de la dite manufacture devra être tenu dans les limites de la Cité des Trois-Rivières.

3<sup>o</sup>— Dans le cas où la dite manufacture serait arrêtée trois mois durant aucune des dites dix années, ou dans le cas où le nombre de personnes employées journellement serait moindre que cinquante durant aucune des dites dix années, les taxes seront exigibles pour l'année ou les années durant lesquelles elle sera ainsi arrêtée, et cela, à moins de force majeure.

4<sup>o</sup>— Dans le cas où la dite manufacture serait arrêtée six mois consécutifs durant la dite période de dix années, le dit établissement redeviendra la propriété de la Corporation, à moins que cet arrêt soit causé par force majeure.

5<sup>o</sup>— Les dits Phibaudeau, Beaubien et Binette feront assurer contre les dommages du feu dans des compagnies d'assurances approuvées par ce Conseil, les bâtisses, machineries et outillage, en faveur de la Corporation de cette Cité, pour une somme de dix mille piastres; et dans le cas où les dits Phibaudeau, Beaubien et Binette négligeraient de faire assurer les dites bâtisses, machineries et outillage comme susdit, il sera loisible au dit Conseil d'effectuer la dite assurance aux frais et dépens des dits Phibaudeau, Beaubien et Binette; de plus, les dits Phibaudeau, Beaubien et Binette devront tenir tout l'établissement ci-dessus mentionné, en bon état d'entretien et réparation, et se départir d'aucune partie des immeubles, bâtisses ou machineries qui font actuellement partie de cet établissement, durant l'espace de dix années consécutives à partir du premier de Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Lundi, le 15 Février 1897.

71

6:— Au cas de destruction par le feu des bâtisses, des machines ou de l'outillage, les dits Thibaudeau, Beaubien et Binette devront les reconstruire, les réparer et les remettre dans le même état qu'ils étaient avant l'incendie, sous le plus court délai possible, et la Corporation leur paiera le montant qu'elle aura retiré des compagnies d'assurances pour pertes ou dommages causés aux dites bâtisses ou outillage, aussitôt que les dites bâtisses et outillage auront été reconstruits, réparés, remplacés et remis en aussi bon état qu'avant l'incendie, et à défaut par les dits Thibaudeau, Beaubien et Binette de rebâtir ou réparer les dites bâtisses et outillage, dans un espace de temps n'excédant pas six mois de la date de l'incendie, la somme retirée des compagnies d'assurance sera la propriété de la Corporation.

Sec. 2.— Les dits Thibaudeau, Beaubien et Binette n'auront pas le droit de faire le commerce de détail dans les limites de cette Cité.

Adopté.

3<sup>e</sup> Motion

Nomination de Mr. O. G. Hamel, Surintendant de l'Acqueduc, et de Mr. Frs. Parent, fils Inspecteur-de-Ville.

Proposé par Mr. Gélinas,

Secondé par Mr. Décoteau,

Attendu qu'il serait désirable dans l'intérêt du bon fonctionnement et de l'exécution des divers travaux sous le contrôle des différents Comités de ce Conseil, que la charge d'Inspecteur-de-Ville et des Chemins soit confiée à une seule personne et que la charge de Surintendant de l'Acqueduc soit confiée à une autre personne; qu'il soit résolu qu'à l'avenir Mr. O. G. Hamel sera le Surintendant de l'Acqueduc et Mr. François Parent fils l'Inspecteur-de-Ville et des Chemins, avec les salaires votés aux dernières appropriations pour chacune de ces deux charges.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion

Omission de Débentures N.D.L., 2<sup>e</sup> Emission.

Proposé par Mr. Houliston,

Secondé par Mr. Dupresne,

Attendu que par l'Acte de la Législature de Québec 57 Vict. Chap. 59, la Corporation de la Cité

des

Lundi, le 15 Février 1897.

des Trois-Rivières est autorisée à emprunter un montant total n'excédant pas cinq cent vingt-cinq mille piastres, afin de consolider certaines dettes de la dite Corporation et pour d'autres fins mentionnées au dit acte, qu'il soit résolu que:

1<sup>o</sup>— En vertu des dispositions du susdit acte, des débentures au montant de trente-six mille piastres, dont vingt-six mille pour racheter la balance des débentures des Ponts St<sup>e</sup> Maurice et dix mille piastres pour pavage de rues, seront émises et seront chacune de la somme de mille piastres, elles porteront intérêt au taux de quatre pour cent par année et seront payables en trente-cinq ans du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

2<sup>o</sup>— La dette créée par l'émission des susdites débentures sera désignée sous le nom de nouvelle dette consolidée, deuxième émission.

3<sup>o</sup>— Les dites débentures et les coupons y annexés seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, en la Cité des Trois-Rivières.

4<sup>o</sup>— Les dites débentures seront datées du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

5<sup>o</sup>— Le fonds à prélever chaque année sur les revenus de la Corporation de cette Cité pour l'amortissement de la dette créée par l'émission des susdites débentures, sera de un pour cent du montant des débentures émises.

Adoptée.

Proposé par Mr. Lajoie,

Secondé par Mr. Dupresne,

Attendu qu'il s'élève des doutes quant aux droits de réclamation que Madame Veuve John Rowland prétend avoir contre la Corporation de cette Cité;

Attendu qu'elle doit des taxes municipales, scolaires et autres charges au montant de soixante-et-dix-sept piastres et quarante-deux centins (\$77.<sup>42</sup>), et qu'elle offre trente-cinq piastres (\$35.<sup>00</sup>) pour régler le tout, en se désistant de sa réclamation contre la Corporation.

Qu'il

5<sup>e</sup> Motion  
Réduction des taxes en  
faveur de D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> John  
Rowland.



Lundi, le 15 Février 1897.

73

Qu'il soit résolu, que la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, sans admettre les droits de réclamation de Madame Bowland, accepte l'offre de trente-cinq piastres qu'elle lui fait et lui déduise le surplus de sa dette; et cela, pour éviter les désagréments d'un procès avec la dite Dame Bowland, en par elle se désistant de son droit d'action contre la dite Corporation.

Adoptée.

Proposé par Mr. Savard,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à enchérir lors de la vente des immeubles pour son paiement de taxes qui sera faite par les Secrétaires-Trésoriers de ce Conseil, le premier Mars prochains.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Enchère par Son Honneur  
le Maire, à la vente d'im-  
meubles.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'aux temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le règlement du Feu concernant les constructions en bois soit amendé.

En Conseil, ce 15 Février 1897.

(Signé) Narcisse Grenier.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le premier de Mars prochain, à sept heures et demie du soir.

E. M. Desaulniers.

Sec. Prés.

R. J. Cooke,  
Maire.

Assemblée Régulière.  
1<sup>er</sup> Mars 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le premier jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient

Lundi, le 1<sup>er</sup> Mars 1897.

étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. N. Décoteau,  
Ars. Gélinas,  
R. P. Grant,  
" W. Grenier,  
Alex. Houliston,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Page,  
L. D. Paquin,  
J. Savard,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. W. James Barnard.

Requête de Mr. W. James Barnard, demandant qu'une allocation soit accordée pour la tenue de l'École de Dessin, dont il est le professeur.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |       |    |
|--|-------|----|
| Département de l'Égout, (Ent. & Répt.) | 162   | 39 |
| " des Chemins,                         | 73    | 39 |
| " " Marchés,                           | 53    | 42 |
| " du Feu,                              | 17    | 21 |
| " de l'Éclairage,                      | 233   | 51 |
| " de la Police,                        | 256   | 60 |
| Ponts St. Maurice,                     | 26    | 75 |
| Rues sous Contrôle,                    | 6     | 50 |
| Garage des Rues,                       | 345   | 96 |
| Frais Légaux,                          | 716   | 41 |
| Vente de Terrains,                     | 4     | -  |
| Dépenses Contingentes,                 | 16    | 61 |
| A Reporter                             | 1,912 | 75 |

Lundi, le 1<sup>er</sup> Mars 1897.

Salaires,  
Divers Comptes,

|        |    |       |    |
|--------|----|-------|----|
| Report | \$ | 1,912 | 75 |
|        |    | 275   | 82 |
|        |    | 24    | -  |
|        | \$ | 2,212 | 57 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Alex. Houliston, Préd<sup>t</sup>,  
Narcisse Grenier,  
N. S. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Décoteau,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que le rapport du Comité des Finances soit adopté.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture du procès-verbal suivant:  
Rapport:

Procès-Verbal de l'Assemblée concernant la manufacture de chaussures de Messrs. Thibaudeau, Beaubien et Binette.

Et une assemblée générale et publique des électeurs municipaux propriétaires de biens immeubles dans la Cité des Trois-Rivières, et y résidant qui aux termes des sections 354 et suivantes de l'Acte de Québec, 40 Vict. Chap. 29, et de la section 65 de l'Acte de Québec 38 Vict. Chap. 76, ont seuls le droit d'approuver ou de désapprouver un règlement, ayant pour effet de grever la propriété foncière dans la dite Cité, tenue à l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivières, Lundi, le vingt-deuxième jour de Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à dix heures de l'avant-midi, sur convocation de la dite assemblée par Son Honneur le Maire, à l'effet d'approuver ou de désapprouver un règlement passé par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, le quinzième jour de Février courant, et intitulé: Chapitre 47, Règlement pour autoriser le Conseil de la Cité des Trois-Rivières à octroyer à Messieurs Thibaudeau, Beaubien et Binette pour l'établissement d'une manufacture de chaussures en cette Cité, la bâtisse, l'outillage et le terrain ci-devant occupés et utilisés par Messieurs P. Smardon & Fils comme manufacturiers de chaussures; aussi à accorder aux dits

Sundi, le 1<sup>er</sup> Mars 1897.

dits Phibaudeau, Beaubien & Binette, une exemption de taxes municipales pendant dix ans sur la dite manufacture, laquelle assemblée était présidée par Son Honneur le Maire de la dite Cité, assisté du Secrétaire-Trésorier du Conseil de Ville, agissant comme Secrétaire de l'assemblée, et à laquelle étaient présents un certain nombre des dits électeurs; après la lecture du susdit règlement par le dit Secrétaire, Son Honneur le Maire a demandé à haute voix si le dit règlement était approuvé par les dits électeurs présents, et les dits électeurs ayant répondu oui, et aucun des dits électeurs ne s'étant opposé à l'adoption de ce règlement, Son Honneur le Maire a alors déclaré que le susdit règlement était approuvé à l'unanimité des électeurs présents.

En foi de quoi, nous, les soussignés, avons signé le présent procès-verbal de la dite assemblée, aux Trois-Rivières, ce vingt-deuxième jour de Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

(Signé) L. Pts. Désaulniers,  
Sec.-Prés.

(Signé) R. S. Cooke,  
Maire.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un projet d'acte de cession de l'ancienne manufacture Smardon par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Messieurs Phibaudeau, Beaubien et Binette, pour l'établissement d'une manufacture de chaussures en cette Cité.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Grant,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de cession par La Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Messieurs Phibaudeau, Beaubien et Binette, lequel acte vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Acte de cession par la Corporation des Trois-Rivières à Messrs. Phibaudeau, Beaubien et Binette.

3<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement Chapitre 7/8.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Coulston,

Que

Lundi, le 1<sup>er</sup> Mars 1897.

77

Que le projet de règlement intitulé: "Chapitre 78, Règlement pour rappeler et annuler le Chapitre quarante-huit des règlements de ce Conseil, passé le sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-douze, et pour amender le Chapitre neuf des règlements de dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant le Département du Feu," soit lu, passé et adopté.

— Chapitre 78. —  
Règlement concernant le  
Département du Feu, amendé.

### Chapitre LXXVIII.

Règlement pour rappeler et annuler le Chapitre quarante-huit des règlements de ce Conseil, passé le sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-douze, et pour amender le Chapitre neuf des règlements de dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant le Département du Feu."

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, comme suit, savoir:

Sec. 1. — La section seizième du Chapitre neuf des règlements de ce Conseil et ses divers amendements sont remplacés par la suivante:

"16" A l'avenir dans toute cette partie de la dite Cité des Trois-Rivières, comprise dans les limites suivantes, le côté Nord-Est de la ligne qui divise le Quartier St. Louis du Quartier St. Philippe depuis le Fleuve St. Laurent jusqu'à la rue Royale, les rues Royale, des Champs, St. Jean et St. Louis jusqu'au Fleuve St. Laurent, et compris les terrains ou emplacements situés sur les deux côtés des susdites rues, il ne pourra être bâti, construit ou érigé aucune maison, dépendance, remise, hangar, boutique ou autre bâtiment ou autre bâtisse, à moins qu'il ne soit construit en pierre, briques ou autres matériaux non combustibles et à l'épreuve du feu, ou lambrissé en briques et couvert en ferblanc, tôle, ardoise, gravois, bardeau posé dans le mortier ou autres matériaux incombustibles et à l'épreuve du feu; pourvu toutefois qu'il sera loisible de lambrisser et couvrir les remises, hangars et dépendances, dans la dite Cité, avec du ferblanc, de la tôle, de l'ardoise ou autres métaux ou matériaux également incombustibles et à l'épreuve du feu.

Sec. 2. —

Lundi, le 1<sup>er</sup> Mars 1897.

Sec. 2. — Le Chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les règlements," s'appliquera au présent.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un acte de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et Messieurs Hubert Dussault et Pélésphore Symburner pour la réparation des Ponts sur la rivière St. Maurice.

Proposé par Mr. Grenier,

Secondé par Mr. Gajoie,

Que Son Honneur le Maire soit

autorisé à signer un acte de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et Messieurs Hubert Dussault et Pélésphore Symburner pour la réparation des Ponts sur la rivière St. Maurice, lequel acte vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Proposé par Mr. Pâquin,

Secondé par Mr. Gajoie,

Que P. S. Pourigny et J. O. Pessier, Ecuyers,

Avocats de ce Conseil soient autorisés à comparaître pour la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, dans une cause instituée à la Cour de Circuit pour le district des Trois-Rivières sous le No. 707, dans laquelle La Corporation de la Cité des Trois-Rivières est saisissante, Joseph Perreault saisi, Alexander Baptist tiers-saisi et Joseph Perreault opposant, et à prendre tous procédés que les dits P. S. Pourigny et J. O. Pessier jugeront nécessaires dans l'intérêt de la dite Corporation.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quinze de Mars courant, à sept heures et demie du soir.

*R. B. B. B.*  
Maire.

*A. Desaulniers*  
Secr. Prés.

4<sup>e</sup> Motion  
Acte de Marché entre la Corporation des Trois-Rivières et Messrs. H. Dussault et P. Symburner.

5<sup>e</sup> Motion  
Poursuite contre Mr. Joseph Perreault.

Ajournement.

79

Lundi, le 15 Mars 1897.

Assemblée Régulière.  
15 Mars 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le quinzième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. Y. Décoteau,  
L. E. Dufresne,  
Fr. Gélinas,  
R. F. Grant,  
W. Grenier,  
Alex. Houliston,  
Chs. Pagé,  
L. D. Paquin,  
J. Savard,  
C. W. Spénard,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
M. Philippe Beauchesne.

Requête de Monsieur Philippe Beauchesne, demandant qu'une réduction lui soit accordée, sur sa taxe, comme locataire, pour l'année courante.

Avis de motion de  
M. l'Echevin Pagé.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerais que la résolution passée par ce Conseil, à sa séance du sept Mai mil huit cent quatre-vingt-seize, concernant les Taxes de l'Eau de Mr. Warren Curtis soit amendée.

En Conseil, ce 15 Mars 1897.

(Signé) Chs. Pagé.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-deux de Mars courant, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Sect.-Prés.

*(Signature)*  
Maire.

Lundi, le 22 Mars 1897.

Assemblée Régulière.  
22 Mars 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-deuxième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. X. Décoteau,  
W. Grenier,  
Alex. Couliston,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Page,  
L. D. Paquin,  
J. Savard,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Lettre de  
Sir Donald A. Smith.

Lue une lettre de Sir Donald A. Smith, Haut Commissaire du Canada, à Londres, demandant quelques rues de la Cité des Trois-Rivières.

Rapport du  
Comité des Finances.  
— N° 1. —

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paies-listes suivantes:

|   |            |     |          |
|---|------------|-----|----------|
| Département de l' Aqueduc, (Ent. & Répt.) | \$         | 89  | 90       |
| " des Chemins,                            |            | 70  | 33       |
| " " Marchés,                              |            | 6   | 25       |
| " du Feu,                                 |            | 132 | 92       |
| " de l' Eclairage,                        |            | 52  | 05       |
| " " l' Hôtel-de-Ville,                    |            | 3   | 60       |
| " " la Police,                            |            | -   | 50       |
| Rues sous Contrôle,                       |            | 112 | 49       |
| Cavage des Rues,                          |            | 864 | 95       |
| Frais Légaux,                             |            | 692 | 39       |
|   | A Reporter | \$  | 2,025 38 |



Lundi, le 22 Mars 1897.

|                            |        |       |    |
|----------------------------|--------|-------|----|
|                            | Report | 2,025 | 38 |
| Ateliers des Départements, |        | 3     | 35 |
| Intérêt et Commission,     |        | 48    | —  |
| Papeterie et Impressions,  |        | 155   | 75 |
| Dépenses Contingentes,     |        | 173   | 10 |
| Divers Comptes,            |        | 1,380 | 19 |
|                            |        | 3,785 | 77 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houliston, Préd.,  
 L. O. Dupresne,  
 Narcisse Grenier.

Rapport du  
 Comité des Finances.  
 — N° 2. —

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paies-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l' Aqueduc, (Ent. & Répt.) | 179   | 17 |
| " des Chemins,                            | 118   | 63 |
| " " Marchés,                              | 54    | 92 |
| " du Feu,                                 | 39    | 60 |
| " de l' Eclairage,                        | 211   | 34 |
| " " l' Hôtel de Ville,                    | 31    | 50 |
| " " la Police,                            | 259   | 60 |
| " " " Communes,                           | —     | 25 |
| Drainage,                                 | 3     | 50 |
| Ponts St. Maurice,                        | 25    | —  |
| Rues sous Contrôle,                       | 148   | 52 |
| Pavage des Rues,                          | 319   | 97 |
| Frais Légaux,                             | 1     | 30 |
| Papeterie et Impressions,                 | 1     | 72 |
| Dépenses Contingentes,                    | 26    | 86 |
| Salaires,                                 | 250   | 82 |
| Divers Comptes,                           | 48    | 88 |
|   | 1,721 | 58 |

Respectueusement

Lundi, le 22 Mars 1897.

Respectueusement soumis,  
(Signé) Alex. Houlston, Prés<sup>d</sup>,  
Narcisse Grenier,  
W. G. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Savard,

Que les rapports numéros un et deux  
du Comité des Finances qui viennent d'être lus soient  
adoptés.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Vente des Magasins du  
Marché aux-Denrées et  
des Étaux des Bouchers.

Proposé par Mr. Savard,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que les loyers des Étaux des bouchers  
de la grande halle du Marché-aux-Denrées et ceux des ma-  
gasins du dit Marché, qui, le dix-sept Avril prochain,  
n'auront pas été payés pour la présente année aux termes des  
baux à loyer passés par les occupants, soient vendus à l'enchère,  
sur les lieux, samedi, le dix-sept Avril prochain (1897),  
à dix heures du matin, pour l'espace d'une année à compter  
du premier de Mai prochain, en la manière et aux  
conditions de l'année dernière.

L'entretien et la réparation des glacières  
dans les étaux des bouchers, ainsi que les tuyaux qui con-  
duisent la fumée des poêles dans les cheminées du dit  
Marché, seront à la charge des locataires ou occupants  
des étaux ou des magasins dans le dit Marché.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Pagé.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes,  
qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de  
ce Conseil, je proposerais que la résolution passée par ce Conseil, à  
sa séance du sept Mai mil huit cent quatre-vingt-seize, concernant les  
Pauv de l'Eau de Mr. Warren Curtis soit amendée.

En Conseil, ce 22 Mars 1897.

(Signé) Chs. Pagé.

Le

Lundi, le 22 Mars 1897.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le cinq d'Avril prochain, à sept heures et demie du soir.

L. Desaulniers.  
Secr. Prés.

Rabbooke  
Maire.

Assemblée Régulière.  
5 Avril 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le cinquième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. N. Décoteau,  
L. E. Dupresne,  
P. G. Gélinas,  
W. Grenier,  
Alep. Houliston,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Page,  
L. D. Paquin,  
J. Savard,  
P. O. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Thomas Boyes.

Requête de Mr. Thomas Boyes, demandant d'être exempté de payer la taxe sur un chien.

Refusée.

Requête de  
Mr. Napoléon Charbonneau.

Requête de Mr. Napoléon Charbonneau, demandant que le Marché-aux-Denrées soit tenu ouvert jusqu'à neuf heures du soir, le Vendredi Saint prochain.

Référée au Comité des Marchés.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,

et

Lundi, le 5 Avril 1897.

et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiel-listes suivantes:

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 8   | 48 |
| " des Chemins,                            | 62  | 47 |
| " " Marchés,                              | 8   | 75 |
| " du Feu,                                 | 8   | 95 |
| " de l'Éclairage,                         | 141 | 64 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     | 5   | 75 |
| " " la Police,                            | 6   | 32 |
| Rues sous Contrôle,                       | 157 | 25 |
| Parage des Rues,                          | 134 | 11 |
| Frais Légaux,                             | 35  | 25 |
| Intérêt et Commission,                    | 30  | —  |
| Papeterie et Impressions,                 | 1   | 64 |
| Salaires Municipales,                     | 17  | 67 |
| Dépenses Contingentes,                    | 4   | 71 |
| Divers Comptes,                           | 288 | 20 |
|   | 911 | 19 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Couliston, Prsdt.,  
 W. E. Lajoie,  
 Narcisse Grenier,  
 L. O. Dufresne.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Savard,  
 Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité des Finances soit adopté.

Adoptée.

Le secrétaire-trésorier donne lecture d'un acte de mainlevée d'hypothèque par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Paquin,  
 Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé

autorisé

2<sup>ème</sup> Motion

Mainlevée d'hypothèque par la Corporation des Trois-Rivières, sur lot N° 331.

Lundi, le 5 Avril 1897.

85

autorisé à signer pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières un acte de main-levée d'hypothèque par la dite Corporation sur le lot numéro trois cent trente-quatre (334) du cadastre officiel de la dite Cité, et cela, suivant l'acte préparé par P. O. Guillet, Escr., N. P. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. L. Echevin Pagé.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que la résolution passée par ce Conseil, à sa séance du sept Mai mil huit cent quatre-vingt-seize, concernant les Paup de l'Eau de Mr. Warren, soit amendée.

En Conseil, ce 5 Avril 1897.

(Signé) Chs. Pagé.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le douze l'Avril courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

G. H. Duchesne,  
Secr. Trés.

R. S. Cooke  
Maire.

Assemblée Régulière.  
12 Avril 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le douzième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,

Messieurs les Echevins P. N. Décoteau,

L. E. Dupresne,

Fr. Gélinas,

W. Grenier,

Alex. Couliston,

N. C.

Lundi, le 12 Avril 1897.

N. E. Lajoie,  
 Chs. Pagé,  
 L. D. Pâquin,  
 J. Savard,  
 K. W. Spénard,  
 P. A. Verrette.

Requête de  
 Messrs Panneton & Blouin.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
 Requête de Messieurs Panneton & Blouin, demandant qu'il leur soit accordé une part du patronage des achats de la Corporation.

Requête de  
 Mr. Pancrède Richard & al.

Requête de Mr. Pancrède Richard et autres, demandant une réduction des taux de péage des Ponts St. Maurice, pour le transport de la chaux.

Lettre de la  
 Bell Telephone Coy.

Lue une lettre de la Bell Telephone Company, demandant qu'une personne soit nommée, pour surveiller la localisation et la pose d'un poteau, au carré Le Platon.

Référé au Comité des Chemins.

1<sup>ère</sup> Motion  
 Tarif spécial des Taux de  
 l'Eau à Mr. Warren Curtis.

Proposé par Mr. Pagé,  
 Secondé par Mr. Gélinas,

Que la résolution concernant les taux de l'Eau sur l'établissement de Mr. Warren Curtis, en cette Cité, passée par ce Conseil, à sa séance du sept Mai mil huit cent quatre-vingt-seize, soit amendée en fixant le prix des taux de l'Eau d'après l'estimation du dit établissement au lieu de cent-trente-deux piastres l'an, suivant les conditions mentionnées à la dite résolution par la présente amendée; attendu que le dit Warren Curtis ne fait pas usage de l'eau de l'Acqueduc pour ses engins et souffloirs.

Adoptée sur division de sept pour et quatre contre, savoir:  
 Pour: M. M. Dufresne, Gélinas, Houlston, Lajoie, Pagé,  
 Spénard et Verrette.

Contre: M. M. Décoteau, Grenier, Pâquin et Savard.

Proposé

Lundi, le 12 Avril 1897.

2<sup>e</sup> Motion  
Certificats pour Auberges  
et Magasins de Liqueurs.

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Décoteau,

Que les demandes de certificats en faveur des Messieurs Joseph Kloutier, Charles Pagé, J. A. Bergeron, Adélaïde Gauthier, Joseph Sevasseur, L. E. Dufresne, Exile Canneton, George Dufresne, J. E. Godin et Napoléon Guillemette fils pour leur permettre d'obtenir des licences d'auberges et celles en faveur de Messieurs Joseph Bégin fils, Joseph Albert Duplessis & Co, Zéphirin Gauthier, Edouard Bourque, Thomas Pournival & Co, Joseph Lamothé, O. Carignan & Fils, L. A. Ricard, Durand & Précourt, Louis Brunelle & Fils, Napoléon Dufresne, Bourbeau B. Brunelle, Antoine Guertin, Aldoric Carignan et Libaire Piché, pour leur permettre d'obtenir des licences de Magasins de Liqueurs, soient examinées et que les dits certificats soient confirmés.

3<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 2.

Proposé par Mr. Verrette, en amendement,  
Secondé par Mr. Paquin,

Que le certificat en faveur de Mr. Napoléon Guillemette fils pour lui permettre d'obtenir une licence d'auberge ne soit pas confirmé.

4<sup>e</sup> Motion  
En sous amendement à  
la motion N<sup>o</sup> 2.

Proposé par Mr. Kouliston, en sous amendement,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Qu'aucune licence pour tenir hôtel ou auberge dans les limites de la Cité des Trois-Rivières pour y vendre et détailler des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques, fermentées et enivrantes ne soit accordée.

Adoptée sur division de six pour et quatre contre, savoir:

- |                  |                   |
|------------------|-------------------|
| Pour:            | Contre:           |
| Mr. Mr. Gélinas, | Mr. Mr. Décoteau, |
| Grenier,         | Dufresne,         |
| Kouliston,       | Savard,           |
| Lajoie,          | Spénard.          |
| Paquin,          |                   |
| Verrette,        |                   |

L'amendement à la motion principale étant mise aux

Lundi, le 12 Avril 1897.

aup soir, est rejetée sur même division.

La motion principale étant ensuite mise aux voix, est adoptée telle qu'amendée sur division suivantes:

| Pour:          | Contre:         |
|----------------|-----------------|
| M. M. Gélinas, | M. M. Décoteau, |
| Grenier,       | Dufresne,       |
| Houliston,     | Savard,         |
| Lajoie,        | Spénard.        |
| Pâquin,        |                 |
| Verrette,      |                 |

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Spénard.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerais que la résolution concernant les certificats pour licences d'auberges passée à la présente séance de ce Conseil soit rescindée.

En Conseil, ce 12 Avril 1897.

(Signé) C. W. Spénard.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Mardi, le vingt d'Avril courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

*(Signature)*  
Sec. Prés.

*(Signature)*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
20 Avril 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mardi, le vingtième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Monsieur le Pro. Maire | Alex. Houliston, |
| Messieurs les Échevins | P. V. Décoteau,  |
|                        | L. E. Dufresne,  |
|                        | Ers. Gélinas,    |

R. P.



Mardi, le 20 Avril 1897.

R. P. Grant,  
W. Grenier,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Pagé,  
L. D. Caquin,  
J. Savard,  
L. W. Spénard,  
F. A. Verrette.

Requête de  
Mr. Pierre Pepin & al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Pierre Pepin et autres charretiers,  
demandant que le Règlement concernant les Charretiers  
soit amendé, quant à ce qui concerne les roues des voitures  
de charge.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l' Aqueduc, (Ent. & Répt.) | 37    | 01 |
| " des Chemins,                            | 65    | 25 |
| " " Marchés,                              | 4     | 88 |
| " du Feu,                                 | 6     | 20 |
| " de l' Eclairage,                        | 52    | 50 |
| " " L' Hôtel-de-Ville,                    | 5     | 40 |
| " " la Police,                            | 60    | 55 |
| " " " Santé,                              | 37    | 04 |
| Rues sous Contrôle,                       | 159   | 92 |
| Pavage des Rues,                          | 261   | 07 |
| Frais Logaup,                             | 371   | 86 |
| Atelier des Départements,                 | 2     | 75 |
| Billets Payables,                         | 5,000 | —  |
| Dépenses Contingentes,                    | 7     | 29 |
|   | 6,071 | 72 |

Respectueusement

Mardi, le 20 Avril 1897.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houliston, Pr<sup>s</sup>dt,  
 W. E. Lajoie,  
 L. W. Spénard,  
 L. E. Dufresne,  
 Narcisse Grenier.

1<sup>re</sup> Motion

Proposé par Mr. Pagé,  
 Secondé par Mr. Verrette,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances soit adopté.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
 Certificats pour Auberges.

Proposé par Mr. Spénard,  
 Secondé par Mr. Décoteau,  
 Que la résolution concernant les auber-  
 gistes, passée par ce Conseil, à sa séance du douze Avril  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, soit rescindée, et que les  
 demandes de certificats en faveur de Messieurs Joseph Cloutier,  
 Charles Pagé, J. W. Bergeron, Adélard Gauthier, Joseph  
 Levasseur, L. E. Dufresne, Emile Panneton, George Dufresne,  
 J. E. Godin et Napoléon Guillemette fils soient examinées et  
 que les dits certificats soient confirmés.

3<sup>e</sup> Motion  
 En amendement à la  
 motion N<sup>o</sup> 2.

Proposé par Mr. Verrette, en amendement,  
 Secondé par Mr. Pâquin,  
 Que le certificat en faveur de Mr.  
 Napoléon Guillemette fils pour lui permettre d'obtenir une  
 licence d'auberge ne soit pas confirmé.

Rejetée sur division de sept contre et quatre pour, savoir:

| Contre:           | Pour:            |
|-------------------|------------------|
| Mo. Mo. Décoteau, | Mo. Mo. Grenier, |
| Dufresne,         | Pâquin,          |
| Gélinas,          | Savard,          |
| Grant,            | Verrette.        |
| Lajoie,           |                  |
| Pagé,             |                  |
| Spénard,          |                  |

La

Mardi, le 20 Avril 1897.

91

4<sup>e</sup> Motion  
Certificats pour Magasins  
de Liqueurs.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur même division.

Proposé par Mr. Décoteau,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que les demandes de certificats en faveur des Messieurs Bellemare & Frère et Rivard & Frère pour leur permettre d'obtenir des licences de marchands de liqueurs soient examinées et que les dits certificats soient confirmés.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Poursuite contre P. O.  
Boudreault, Esc., Avocat.

Proposé par Mr. Savard,  
Secondé par Mr. Décoteau,

Que Mess. F. S. Tourigny & J. A. Pessier avocats soient autorisés à recouvrer en Justice de P. O. Boudreault, Esc., avocat, la somme de cent une piastres & vingt-six centins & intérêts qu'il a collectés de feu Uldoric Martel dans le cours de l'année 1892.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Grenier.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le Chapitre 68 des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement pour amender le Chapitre quinze des règlements de ce Conseil, intitulé: Règlement concernant les Charretiers" et pour ajouter de nouvelles dispositions au dit règlement, soit amendé.

En Conseil, ce 20 Avril 1897.

(Signé) Narcisse Grenier.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le trois de Mai prochain, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

M. A. Desaulniers

Secr. Prés.

M. A. Houteston  
Pro-Maire.

Mardi, le 27 Avril 1897.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 26 Avril 1897.  
Au  
Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée  
spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières,  
pour Mardi, le vingt-sept d'Avril courant, à quatre  
heures de l'après-midi, concernant le Jubilé de Sa Ma-  
jesté la Reine Victoria, et pour transport de licence.

(Signé) R. S. Cooke,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
27 Avril 1897.

A une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire,  
et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Mardi, le vingt-septième  
jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent  
quatre-vingt-dix-sept, à quatre heures de l'après-midi, en la manière  
et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient  
présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins F. N. Décoteau,  
Fr. Gélinas,  
W. Grenier,  
Alex. Houlston,  
Chs. Pagé,  
J. Savard,  
F. A. Verrette.

Proposé par Mr. Savard,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que la demande de certificat en  
faveur de Monsieur J. Ernest Houde, pour lui permettre  
d'obtenir une licence d'auberge au lieu et place de Mr.  
Napoléon Guillemette fils, Nos 45 & 47 rue des Forges, qui  
lui a fait un transport de sa licence, soit examinée  
et

Père Motion  
Transport de licence  
d'Auberge.

Mardi, le 27 Avril 1897.

93

et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée sur division suivante, savoir:

| Pour:           | Contre:        |
|-----------------|----------------|
| M. M. Décoteau, | M. M. Grenier, |
| Gélinas,        | Houliston,     |
| Savard,         | Verrette.      |

Les votes étant également partagés Son Honneur le Maire vote pour la motion.

Et la séance est ensuite levée.

(S.) H. Desaulniers.  
Secr. Prés.

R. S. Cooke  
Maire.

Assemblée Régulière.  
3 Mai 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le troisième jour de Mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | R. S. Cooke,     |
| Messieurs les Echevins | F. V. Décoteau,  |
|                        | L. O. Dupresne,  |
|                        | Mrs. Gélinas,    |
|                        | M. Grenier,      |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | Chs. Pagé,       |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | J. Savard,       |
|                        | H. W. Spénard,   |
|                        | F. A. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête

Lundi, le 3 Mai 1897.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Leonard Barrette.

Requête de Dame Veuve Leonard Barrette, demandant que le paiement d'une licence de maison de pension ne soit pas exigé d'elle.

Requête de  
Mr. Hubert Mottet.

Requête de Monsieur Hubert Mottet, demandant que la taxe sur boutique de première classe qui lui est chargée, pour l'année courante, soit déduite de son compte, ou qu'il ne tient pas de boutique.

Lettre de  
Mr. Auguste Aubry.

Une lettre de Mr. Auguste Aubry, demandant que la taxe sur loyer soit déduite de son compte, ou qu'il n'est pas locataire.

Lettre de la  
Malone's Three Rivers, Hay  
and Lumber Coy., Ltd.

Accordées.  
Une lettre de la Malone's Three Rivers, Hay, Produce and Lumber Coy., Ltd., offrant de fournir du charbon à la Corporation de cette Cité, pour les bouilloires de l'Acqueduc.

1<sup>ère</sup> Motion  
Achat de charbon, pour  
l'Acqueduc et l'Éclairage.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Savard,

Que l'offre par écrit de la Malone's Three Rivers, Hay, Produce and Lumber Coy., Ltd., pour fournir de cinq cents à six cents tonnes de charbon à la Corporation de cette Cité, au prix de trois piastres et soixante-et-dix centins par tonne de 2240 livres, laquelle vient d'être lue devant ce Conseil, soit acceptée aux conditions suivantes, savoir: le charbon devra être du Old Sidney, frais miné, bien criblé et livré, deux cents tonnes l'hui au dix du mois courant et la balance dans le mois de Juin prochain (1897); la pesée de ce charbon devra être faite sous la surveillance de ce Conseil et aux frais des contracteurs.

2<sup>ème</sup> Motion  
Certificat pour Magasin  
de Liqueurs.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Savard,

Adoptée.  
Que la demande de certificat en faveur de Monsieur L. P. Cormier pour lui permettre d'obtenir une licence de marchand de liqueurs, soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 3 Mai 1897.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que le projet de règlement Chapitre soixante-et-dix-neuf, intitulé: Règlement pour amender le Chapitre soixante-et-huit des règlements de ce Conseil, passé le troisième jour de Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et intitulé: Règlement pour amender le Chapitre quinze des règlements de ce Conseil, intitulé: Règlement concernant les Charretiers, et pour ajouter de nouvelles dispositions au dit règlement, soit lu, passé et adopté.

### Chapitre LXXIX.

— Chapitre 19. —  
Amendement au Règlement concernant les Charretiers.

Règlement pour amender le Chapitre soixante-et-huit des règlements de ce Conseil, passé le troisième jour de Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et intitulé: Règlement pour amender le Chapitre quinze des règlements de ce Conseil, intitulé: Règlement concernant les Charretiers, et pour ajouter de nouvelles dispositions au dit règlement.

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, comme suit, savoir:

Sec. 1. — Les sections deux et trois du règlement par le présent amendé sont rappelées et annulées et seront considérées comme n'en faisant plus partie.

Sec. 2. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Rejeté sur division de huit contre et deux pour, savoir:

| Contre:           | Pour:            |
|-------------------|------------------|
| Mo. Mo. Décoteau, | Mo. Mo. Gélinas, |
| Dufresne,         | Grenier.         |
| Houliston,        |                  |
| Pagé,             |                  |
| Pâquin,           |                  |
| Savard,           |                  |
| Spénard,          |                  |
| Verrette,         |                  |

Proposé

Lundi, le 3 Mai 1897.

4<sup>e</sup> Motion  
Nouveaux trottoirs, sur  
la rue Cartier.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Savard,

Qu'avis soit donné aux propriétaires  
de terrains prenant leur front sur le côté Sud-Est, de  
la rue Cartier, en cette Cité, d'avoir à faire des trot-  
toirs de première classe, d'hui au quinze du courant,  
au front de leurs dites propriétés.

Adjournement.

Adoptée.  
Le Conseil s'ajourne ensuite, à Lundi, le dix-sept  
de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Sec.-Trés.

*(Signature)*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
17 Mai 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le dix-septième jour de Mai, en l'an  
de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Monsieur le Pro-Maire  | Alex. Couliston, |
| Messieurs les Echevins | P. N. Décoteau,  |
|                        | L. E. Dupresne,  |
|                        | Fr. Gélinas,     |
|                        | W. Grenier,      |
|                        | W. E. Lajoie,    |
|                        | Chs. Pagé,       |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | J. Savard,       |
|                        | H. W. Spénard.   |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Johnny Lacroix et al.

Requête de Mr. Johnny Lacroix et autres, demandant  
que le canal servant à l'écoulement des eaux de la  
rue Bureau soit mis en bon état.

Requête



Lundi, le 17 Mai 1897.

97

Requête de  
Mr. Louis Gagnon.

Requête de Mr. Louis Gagnon, demandant une réduction sur son compte de taxes.

Référée au Comité des Finances.

Lettre de  
D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Uldoric Martel, Dent<sup>re</sup>.

Lue une lettre de Dame Veuve Uldoric Martel, Dent<sup>re</sup>, concernant l'élargissement de la rue Volontaire.

Rejetée.

Lettre de  
L. U. A. Genest, Ecr.

Lue une lettre de L. U. A. Genest, Ecr., informant le Conseil qu'il proteste contre les travaux de nivellement qui sont actuellement à se faire sur la rue Royale, vis-à-vis de sa propriété.

Lettre de  
Messrs. Lottinville et  
Dumoulin.

Lue une lettre de Messieurs Lottinville et Dumoulin, demandant que les propriétaires de terrains situés sur le côté Nord-Est de la rue Cartier ne soient pas obligés de faire des trottoirs, au front de ces propriétés.

Lettre de  
E. F. Panneton, Ecr.

Lue une lettre d'E. F. Panneton, Ecr., demandant qu'un poteau de la lumière électrique qui nuit à son entrée de cour soit déplacé.

Référée à l'Inspecteur-de-Ville.

Lettre de  
Mr. George Courtois.

Lue une lettre de Mr. George Courtois, portant plainte contre Mr. Louis Hamel, Chef de Police de cette cité.

Référée au Comité de Police.

1<sup>ère</sup> Motion  
Certificat pour Hôtel  
de Tempérance.

Proposé par Mr. Savard,  
Secondé par Mr. Décoteau,

Que la demande de certificat en faveur de Mr. Alfred Picard pour lui permettre d'obtenir une licence d'Hôtel de Tempérance soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le trente-et-un de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

Ch. Desaulniers  
Sec.-Prés.

Max. Houlston  
Pro-Maire.

Sundi, le 31 Mai 1897.

Assemblée Régulière.  
31 Mai 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Sundi, le trente-et-unième jour de Mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. Y. Décoteau,  
L. E. Dupresne,  
Fr. Gélinas,  
R. P. Grant,  
W. Grenier,  
Alex. Houliston,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Page,  
L. D. Paquin,  
C. N. Spénard,  
F. A. Verrette.

Requête de  
Mr. Joseph Reynar.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Joseph Reynar, demandant la pose de trois lumières électriques et d'une borne fontaine sur le quai des Commissaires du Hâvre, en cette Cité.

Requête de  
Messrs. Alexis Lord et  
Louis Pottier.

Requête de Messieurs Alexis Lord et Louis Pottier demandant que cette partie de la rue St. Roch comprise entre les rues Notre-Dame et St. Philippe soit mise sous le contrôle de ce Conseil, quant à l'arrosage pendant la saison d'Été.

Rapport du  
Comité des Finances.  
— N° 1. —

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les payer-listes suivantes:

Département

# Lundi, le 31 Mai 1897.

|   |        |    |
|---|--------|----|
| Département de l' Aqueduc, (Construction) | 13     | 75 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 175    | 67 |
| " des Chemins,                            | 107    | 67 |
| " " Marchés,                              | 55     | 12 |
| " du Feu,                                 | 18     | 35 |
| " de l' Eclairage,                        | 319    | 68 |
| " " l' Hôtel-de-Ville,                    | 7      | 70 |
| " " la Police,                            | 312    | 01 |
| " " " Communes,                           | 19     | —  |
| " " " Santé,                              | 4      | 75 |
| Drainage,                                 | 14     | 97 |
| Ponts St. Maurice,                        | 3,063  | 14 |
| Rues sous Contrôle,                       | 28     | 75 |
| Pavage des Rues,                          | 167    | 90 |
| Carrié Champlain,                         | 28     | 50 |
| Carrié Le Platon,                         | 5      | —  |
| Carrié St. Philippe,                      | 2      | 25 |
| Station de Police,                        | 41     | 70 |
| Papeterie et Impressions,                 | 3      | —  |
| Prais Liéaux,                             | 46     | 56 |
| Intérêt et Commission,                    | 10,731 | 31 |
| Taxes Municipales,                        | 4      | 97 |
| Dépenses Contingentes,                    | 6      | 98 |
| Salaires,                                 | 250    | 82 |
| Divers Comptes,                           | 1,223  | 42 |
|   | 16,652 | 97 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houlston, Prés<sup>dt</sup>,  
 L. E. Dupresne,  
 Narcisse Grenier,  
 N. E. Lajoie,  
 L. N. Spénard.

Rapport:

Sundi, le 31 Mai 1897.

Rapport du  
Comité des Finances.  
— N<sup>o</sup> 2. —

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paies-listes suivantes:

|   |                 |
|---|-----------------|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.)   | 181 04          |
| " des Chemins,                              | 215 50          |
| " " Marchés,                                | 73 70           |
| " du Feu,                                   | 12 20           |
| " de l'Eclairage,                           | 262 99          |
| " " l'Hôtel de Ville,                       | 18 80           |
| " " la Police,                              | 259 85          |
| " " " Communes,                             | 17 50           |
| " " " Santé,                                | 5 15            |
| Drainage,                                   | 135 94          |
| Ponts St. Maurice,                          | 65 -            |
| Rues sous Contrôle,                         | 44 75           |
| Cavage des Rues,                            | 350 40          |
| Carre Champlain,                            | 89 60           |
| Carre St. Platon,                           | 1 50            |
| Carre St. Philippe,                         | " 15            |
| Station de Police et du Feu,                | 108 -           |
| Papeterie et Impressions,                   | 4 -             |
| Assurance des Propriétés de la Corporation, | 32 50           |
| Prais Légaux,                               | 53 85           |
| Intérêt et Commission,                      | 225 -           |
| Dépenses Contingentes,                      | 9 08            |
| Salaires,                                   | 250 82          |
| Divers Comptes,                             | 40 11           |
|   | <b>2,457 43</b> |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Alex. Houlston, Présdt.,  
L. O. Dupresne,

Narcisse

Sundi, le 31 Mai 1897.

Narcisse Grenier,  
W. C. Lajoie,  
C. W. Spénard.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Grant,

Que les rapports numéros un et deux  
du Comité des Finances qui viennent d'être lus soient  
adoptés.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Remplissage du fossé  
de l'ancienne Ruelle  
St. Paul.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que les propriétaires de terrains avoisin-  
nant le fossé de l'ancienne Ruelle St. Paul soient notifiés  
d'avoir à combler le dit fossé.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
Avis aux Employés de  
l'Aqueduc et de l'Éclairage,  
concernant leurs engage-  
ments.

Proposé par Mr. Spénard,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que Messieurs Charles St. Pierre,  
Alfred St. Pierre, Napoléon Raymond, Théodore Asselin,  
François Carle, Uldoric Boissert, Joseph Noël et  
Napoléon Gélinas soient notifiés que leurs services ne  
seront plus requis comme employés de ce Conseil après  
trente jours de la date du premier Juin prochain.

Adoptée.

4<sup>ème</sup> Motion  
Vente des meubles de P. M.  
Boudreault, Ecr.

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Décoteau,

Que Mr. Joseph Fleury, Messager  
de ce Conseil et Mr. Alphonse Frenette homme de Police  
soient autorisés à assister à la vente des meubles de P. M.  
Boudreault, Ecr. qui aura lieu le premier Juin prochain  
et à enchérir sur iceux dans l'intérêt de la Corporation  
de la Cité des Trois-Rivières.

Adoptée.

Lo

Lundi, le 31 Mai 1897.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatorze de Juin prochain, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Sec. Prés.

*(Signature)*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
14 Juin 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le quatorzième jour de Juin, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,

Messieurs les Echevins

F. N. Décoteau,

L. O. Dupresne,

Frs. Gélinas,

N. Grenier,

Alex. Houliston,

Chs. Pagé,

L. D. Paquin,

J. Savard,

Ch. N. Spénard,

F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. P. B. Vanasse et al.

Requête de Mr. P. B. Vanasse et autres, demandant que des mesures soient prises, pour le maintien du bon ordre dans le carré Le Platon.

Requête de  
Mr. Noël Cadorette et al.

Requête de Mr. Noël Cadorette et autres, demandant que la rue S<sup>te</sup> Cécile soit élargie, vis-à-vis de la propriété de Dame Veuve Edouard Lamy.

Référée au Comité des Chemins.

Motion  
Adresse à Sa Majesté  
la Reine Victoria.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Paquin,

Qu'une humble adresse de félicitation  
soit

Lundi, le 14 Juin 1897.

soit présentée à Sa Majesté Britannique à l'occasion du soixantième anniversaire de son ascension au trône, et que la dite adresse soit conçue dans les termes suivants:

1837-1897  
 A Sa Très Excellente Majesté Victoria Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne & d'Irlande, Impératrice des Indes etc, etc.

Très Gracieuse Souveraine

Les citoyens de Trois-Rivières, se joignant au concert général de tous les loyaux sujets de votre Majesté dans son vaste Empire, s'empressent de vous offrir l'expression de la joie et de la reconnaissance qu'ils éprouvent à l'occasion du soixantième anniversaire de votre règne, le plus long, le plus prospère, le plus heureux, qui figure dans les annales de l'empire britannique.

Grâce à votre politique généreuse et pleine de conciliation, vous avez rétabli la paix et l'harmonie au milieu de votre peuple, et sous votre puissante égide la nation canadienne bien que composée de sujets appartenant à différentes races et croyances, a poursuivi sa mission avec bonheur dans la voie du progrès et de la prospérité.

Fiers des droits constitutionnels que vous nous avez accordés, quoique français d'origine, nous sommes restés loyaux et fidèles au drapeau britannique.

Pour perpétuer à jamais le souvenir de votre glorieux Jubilé, nous avons fondé dans notre ville, une des plus anciennes villes françaises du continent américain, une école anglaise qui portera le noble nom de "Victoria", nom si cher à tous les  
 vœux

Lundi, le 14 juin 1897.

cours canadiens.

Nous faisons des vœux pour que la Providence prolonge longtemps encore un règne si glorieux pour votre Majesté et si bienfaisant pour tous ses sujets.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Mr. Joseph Bellefeuille  
nommé Chef de Police et  
Surintendant du Feu.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Dupresne,

Que Mr. Joseph Bellefeuille soit nommé Chef de Police et Surintendant du Feu, avec un salaire de soixante piastres par mois, en remplacement de Mr. Louis Hamel fils.

Mr. Louis Hamel fils  
nommé Ass<sup>t</sup> Chef de Police  
et Ass<sup>t</sup> Surintendant  
du Feu.

Que Mr. Louis Hamel fils soit nommé Assistant Chef de Police et Assistant Surintendant du Feu, avec le même salaire qu'il a actuellement et aux mêmes conditions.

Le Conseil aura le droit de mettre fin aux engagements mentionnés dans la présente résolution, dans le courant de l'année, en donnant aux deux employés ci-haut nommés, un avis de trente jours.

Adoptée sur division de neuf pour et un contre, savoir:

|                   |               |
|-------------------|---------------|
| Pour:             | Contre:       |
| Mo. Mo. Décoteau, | Mo. Verrette. |
| Dupresne,         |               |
| Lélinas,          |               |
| Grenier,          |               |
| Houlston,         |               |
| Pagé,             |               |
| Paquin,           |               |
| Savard,           |               |
| Spépard,          |               |

3<sup>e</sup> Motion  
Marchés entre la Corpora-  
tion et Messrs. J. B. Prégeau  
et E. A. Sacroix.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que la Corporation de la Cité

des



Lundi, le 14 Juin 1897.

des Trois-Rivières loué à Mess. J. B. Prégeau & E. A. Lacroix, pour l'espace de cinq ans à compter du 17 Août 1896, pour la somme de \$5.<sup>00</sup> l'an, un certain terrain situé sur le bord Ouest de la Rivière St. Maurice, de pas plus de quarante pieds de long, à partir de l'extrémité Nord de la bâtisse qu'y possède actuellement la dite Corporation & contigu à icelle, lequel terrain forme partie du lot N. 1824 du cadastre pour la Cité des Trois-Rivières, aux conditions suivantes, savoir:

1<sup>o</sup> Les dits Prégeau & Lacroix ou leurs représentants ou ayants cause devront y ériger une bâtisse de grandeur, dimension & structure suffisantes pour y placer, & qui devra contenir seulement les transformateurs nécessaires pour éclairer au moyen de l'électricité, la Cité des Trois-Rivières & ses habitants; laquelle bâtisse devra être construite en briques avec de bonnes & fortes fondations en pierres suivant les règles de l'art.

2<sup>o</sup> Les dits Prégeau & Lacroix, ou leurs représentants ou ayants cause devront construire en face du dit terrain loué suivant les règles de l'art, & à la satisfaction de l'ingénieur de cette Cité, un quai & des pilotis de structure & dimensions suffisantes pour pouvoir protéger la bâtisse qu'ils doivent y ériger ainsi que celle de la Corporation.

3<sup>o</sup> La bâtisse qui sera construite sur le dit terrain par les dits Prégeau & Lacroix, ou leurs représentants, ou ayants cause, ne devra, pour aucune considération, être employée par aucun d'eux à d'autres fins que celle ci-dessus mentionnée savoir pour y installer les dits transformers.

4<sup>o</sup> Il est bien entendu que la dite Corporation ne renonce par les présentes, à aucun des droits qui lui sont acquis en vertu d'une résolution par elle adoptée à sa séance du 17 Août 1896, concernant les dits Prégeau & Lacroix, mais qu'au contraire elle se réserve

Lundi, le 14 Juin 1897.

réserve spécialement le pouvoir de les exercer contre qui de droit quand elle le jugera à propos, & qu'elle ne libère ces derniers d'aucune des obligations auxquelles les assujettit la dite résolution, non plus qu'elle ne libère leurs représentants ou ayants cause.

5<sup>e</sup> La dite Corporation déclare de plus ne pas renoncer en aucune manière au bénéfice du protêt qu'elle a fait signifier aux dits Prégeau & Lacroix par le ministère de P. O. Guillet, le 3 Février 1897, mais au contraire, il est bien compris qu'elle se réserve tous les avantages qui peuvent en découler en sa faveur, & spécialement qu'elle se réserve le privilège & le droit de pouvoir réclamer en temps & lieu contre les dits Prégeau & Lacroix, ou leurs représentants, ou ayants cause, tous les dommages qu'elle a encourus & qu'elle encourt actuellement & qu'elle pourra encourir à l'avenir, par suite des retards apportés dans l'exécution des travaux & des obligations imposés aux dits Prégeau & Lacroix ou représentants par la dite résolution du 17 Août 1896.

6<sup>e</sup> Pour le cas où les dits Prégeau & Lacroix ou leurs représentants ou ayant cause ne finiraient pas de remplir toutes & chacune des obligations contenues & imposées dans & par la dite résolution du 17 Août 1896, ou dans & par toute autre résolution ou contrat subséquent à icelle, ou encore pour le cas où les dits Prégeau & Lacroix ou leurs représentants ou ayants cause emploieraient la bâtisse à être érigée sur le terrain présentement loué, pour d'autres fins que celle ci-dessus mentionnée, alors, & dans l'un ou l'autre de ces cas, le présent bail deviendra résilié de plein droit en faveur de la dite Corporation, qui aura le droit de reprendre son terrain, ainsi que la bâtisse qui sera alors érigée avec les quai & pilotis; lesquels bâtisse, quai & pilotis deviendront alors la propriété de la dite Corporation

Lundi, le 14 Juin 1897.

Corporation sans qu'elle soit tenue d'en payer la valeur à qui que ce soit, non plus qu'aucune indemnité quelconque.

7<sup>e</sup> Les conditions mentionnées en la présente résolution devront être acceptées par écrit sous huit jours de cette date.

8<sup>e</sup> Les dits Prégeau & Lacroix ne pourront transporter à d'autres personnes ou Compagnie les privilèges qui leur sont accordés par la présente résolution sans le consentement de ce Conseil.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
Licence d'écurie de louage  
de Mr. Joseph Lafont annulée.


Proposé par Mr. Savard,  
Secondé par Mr. Décoteau,

Que la licence accordée à Mr. Joseph Lafont, pour tenir une écurie de louage, en cette Cité, soit annulée, et cela, pour cause de mauvaise conduite.

Adoptée.

A journement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-huit de Juin courant, à sept heures et demie du soir.

  
H. Desaulniers.  
Sect. Prés.

  
R. S. Cooke  
Maire.

Assemblée Régulière.  
28 Juin 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-huitième jour de Juin, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins L. O. Dufresne,  
Fr. Gélinas,  
N. Grenier,  
Alex. Bouliston,

N. O.

Sundi, le 28 Juin 1897.

N. E. Lajoie,  
Chs. Page,  
L. D. Paquin,  
J. Savard,  
W. W. Spénard,  
F. A. Verrette.

Lettre du  
Gouverneur Général  
du Canada.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Lue une lettre du Secrétaire du Gouverneur Général  
du Canada, informant le Conseil que l'adresse de fé-  
licitation des citoyens de Trois-Rivières à Sa Majesté  
la Reine Victoria, à l'occasion de son Jubilé, lui a  
été transmise.

Rapport du  
Comité des Finances.  
— N<sup>o</sup> 1. —

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|  |     |    |
|--|-----|----|
| Département de l'Égout, (Construction) | 15  | 16 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                 | 21  | 75 |
| " des Chemins,                         | 47  | 41 |
| " " Marchés,                           | 37  | 77 |
| " du Feu,                              | 19  | 70 |
| " de l'Éclairage,                      | 54  | 48 |
| " " l'Hotel-de-Ville,                  | 20  | 78 |
| " " la Police,                         | 7   | 90 |
| " " " Communes,                        | 2   | 50 |
| Drainage,                              | 55  | 71 |
| Ponts St <sup>e</sup> Maurice,         | 12  | 48 |
| Rues sous Contrôle,                    | 32  | 60 |
| Garage des Rues,                       | 532 | 07 |
| Carré Champlain,                       | 26  | 71 |
| Carré St Platon,                       | 2   | 25 |
| Carré St Philippe,                     | -   | 08 |
| Station de Police et du Feu,           | 48  | 36 |
| Or Reporter                            | 940 | 71 |

Lundi, le 28 Juin 1897.

Divers Comptes,

Report

|    |       |    |
|----|-------|----|
| \$ | 940   | 71 |
|    | 854   | 94 |
| \$ | 1,795 | 65 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Alex. Houlston, Pr<sup>s</sup>dt,

Narcisse Grenier,

W. C. Lajoie.

Rapport du  
Comité des Finances.  
— N<sup>o</sup> 2. —

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les pai- listes suivantes:

|   |    |       |    |
|---|----|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | \$ | 42    | -  |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    |    | 2,05  | 54 |
| " des Chemins,                            |    | 172   | 54 |
| " des Marchés,                            |    | 53    | 37 |
| " du Feu,                                 |    | 15    | 49 |
| " de l'Eclairage,                         |    | 219   | 99 |
| " de la Police,                           |    | 290   | 35 |
| " de la Commune,                          |    | 21    | 25 |
| Drainage,                                 |    | 124   | 39 |
| Ponts St <sup>e</sup> Maurice,            |    | 28    | 74 |
| Rues sous Contrôle,                       |    | 11    | -  |
| Pavage des Rues,                          |    | 607   | 59 |
| Carré Champlain,                          |    | 26    | -  |
| Carré St <sup>e</sup> Philippe,           |    | -     | 17 |
| Station de Police et du Feu,              |    | 59    | 06 |
| Papeterie et Impressions,                 |    | 2     | -  |
| Frais Légaux,                             |    | 5     | -  |
| Dépenses Contingentes,                    |    | 63    | 75 |
| Salaires,                                 |    | 250   | 82 |
| Divers Comptes,                           |    | 2,072 | 86 |
|   | \$ | 4,271 | 91 |

Respectueusement

Lundi, le 28 Juin 1897.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houliston, Prés<sup>dt</sup>,  
 Narcisse Grenier,  
 N. E. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Pâquin,  
 Secondé par Mr. Gélinas,

Que les rapports numéros un et deux  
 du Comité des Finances qui viennent d'être lus soient  
 adoptés.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion

Réduction de taxes en  
 faveur de D<sup>lle</sup> Alphonsine  
 et Elmire Giroux.

Proposé par Mr. Grenier,  
 Secondé par Mr. Gélinas,

Que les taxes municipales et autres  
 charges au montant de neuf piastres et soixante-et-dix-sept  
 centins, dues à la Corporation de cette Cité, par Mesd<sup>es</sup>  
 demoiselles Alphonsine et Elmire Giroux, leur soient remises,  
 à raison des dommages qu'elles ont soufferts par l'inondation  
 de mil huit cent quatre-vingt-seize, et pour cause de  
 pauvreté.

Adoptée.

Avis de motion de  
 Mr. l'Échevin Grenier.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au  
 temps et en la manière voulus par la loi et les règle-  
 ments de ce Conseil, je proposerai que le Chapitre 21 des  
 règlements du dit Conseil, intitulé: Règlement concernant  
 l'Acqueduc, soit amendé quant à ce qui concerne  
 le tarif des Eau de l'Eau pour maisons d'habitation.

En Conseil, ce 28 Juin 1897.

(Signé) Narcisse Grenier.

A journement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le douze  
 de Juillet prochain, à sept heures et demie du soir.

Ch. Desaulniers.

Sec.-Prés.

Robt. Moore  
 Maire.

# Lundi, le 12 juillet 1897.

Assemblée Régulière.  
12 juillet 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le douzième jour de Juillet, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

- Son Honneur le Maire R. S. Cooke,
- Messieurs les Echevins R. P. Grant,
- W. Grenier,
- Alex. Houlston,
- W. C. Lajoie,
- Chs. Pagé,
- E. D. Pâquin,
- J. Savard,
- O. W. Spénard.

Requête de  
Messrs. Carignan & Fils & al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Messieurs O. Carignan & Fils et autres, demandant qu'une passerelle soit construite dans la rue Des Forges, vis-à-vis de la porte principale du Marché-aux-Denrées.

Requête de  
Messrs. Pâquin & Frère & al.

Requête de Messieurs Pâquin & Frère et autres, demandant qu'une passerelle soit placée dans la rue Des Forges, vis-à-vis du magasin occupé par Mr. A. J. Nadeau.

Lettre des  
Révérendes Dames Ursulines.

Lue une lettre des Révérendes Dames Ursulines des Trois-Rivières, remerciant le Conseil pour le drapeau qu'il leur a donné, à l'occasion du 200<sup>ième</sup> anniversaire de la fondation de leur Monastère.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

Département

Sundi, le 12 juillet 1897.

|   |               |           |
|---|---------------|-----------|
| Département de l' Aqueduc, (Construction)   | 29            | 19        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                      | 23            | 08        |
| " des Chemins,                              | 264           | 07        |
| " " Marchés,                                | 37            | 05        |
| " du Feu,                                   | 17            | 15        |
| " de l' Eclairage,                          | 32            | 60        |
| " " l' Hôtel-de-Ville,                      | 1             | 25        |
| " " la Commune,                             | -             | 75        |
| " " " Santé,                                | 2             | -         |
| Drainages,                                  | 21            | 58        |
| Rues sous Contrôle,                         | 20            | 87        |
| Carage des Rues,                            | 778           | 56        |
| Carre Champlain,                            | -             | 25        |
| Station de Police,                          | 26            | 90        |
| Assurance des Propriétés de la Corporation, | 85            | 50        |
| Intérêt et Commission,                      | 880           | -         |
| Déventures des Ponts St. Maurice,           | 21,000        | -         |
| Dépenses Contingentes,                      | 178           | 94        |
| Divers Comptes,                             | 79            | 54        |
|   | <b>23,479</b> | <b>28</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houliston, Prsdt.,  
 W. E. Lajoie,  
 L. W. Spénard,  
 Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Pagé,  
 Secondé par Mr. Grant,

Que le rapport du Comité des Finances soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
 Nomination du Pro-Maire.

Proposé par Mr. Pâquin,  
 Secondé par Mr. Lajoie,

Que Mr. l' Echevin Alex. Houliston soit nommé Pro-Maire pour le semestre courant.

Adoptée.

Proposé



Lundi, le 12 juillet 1897.

3<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 79.

— Chapitre 79. —  
Règlement concernant  
l'Acqueduc amendé.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Spénard,

Que le projet de règlement intitulé: "Chapitre 79, Règlement pour amender le Chapitre vingt-et-un des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant l'Acqueduc", soit lu, passé et adopté.

### Chapitre LXXIX.

Règlement pour amender le Chapitre vingt-et-un des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant l'Acqueduc".

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières comme suit:

Le dernier alinéa de la rédule du tarif des taux de l'eau pour maisons d'habitation du règlement par le présent amendé est rappelé et remplacé par le suivant:

Sec. 1. — Lorsque plusieurs familles, locataires ou occupants occuperont tel tènement ou logement la taxe sera répartie de la même manière que s'il y avait un service d'eau pour chaque famille, locataire ou occupant additionnel, sauf dans les cas où la valeur de la propriété occupée par les dites familles locataires ou occupants sera moins élevée que mille piastres, et plus élevée que quatre mille piastres, dans lesquels cas, il sera exigé une taxe additionnelle égale à la moitié de celle imposée pour une seule famille, un seul locataire ou un seul occupant; et ces taux de l'eau seront payables par aucun des dits locataires ou occupants de tel tènement ou logement.

Sec. 2. — Les dispositions du Chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les règlements", s'appliqueront au présent règlement.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à dater de ce jour.

Adopté.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le deux d'Août prochain, à sept heures et demie du soir.

*Chas. Desautels*  
Sec.-Prés.

*R. B. B. B.*  
Maire.

Ajournement.

# Sundi, le 2 Août 1897.

Assemblée Régulière.  
2 Août 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Sundi, le deuxième jour d'Août, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
 Messieurs les Echevins  
 J. N. Décoteau,  
 Frs. Gélinas,  
 R. P. Grant,  
 N. Grenier,  
 Alex. Houliston,  
 W. E. Lajoie,  
 Chs. Page,  
 J. Savard,  
 G. W. Spénard,  
 F. O. Verrette.

Requête de  
M. B. Bellemare et al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de M. B. Bellemare et autres, demandant la construction d'un auvent en arrière du Marché-aux-Denrées.

Lettre de  
Geo. Méthot, Esc., Avocat.

Référée au Comité des Marchés.  
Lue une lettre de George Méthot, Esc., Avocat, réclamant, au nom de Mr. Antoine Hébert, commerçant, la somme de quinze piastres, pour dommages.

Rapport du  
Comité des Finances.

Référée aux Comités Permanents.  
Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|                           |                |     |    |
|---------------------------|----------------|-----|----|
| Département de l'Aqueduc, | (Construction) | 39  | 91 |
| " " Do.                   | (Ent. & Répt.) | 228 | 27 |
| " des Chemins,            |                | 257 | 03 |
|                           | A Reporter     | 525 | 21 |

Lundi, le 2 Août 1897.

|  | Report \$    |           |
|--|--------------|-----------|
| Département des Marchés,                     | 525          | 21        |
| " du Feu,                                    | 204          | 56        |
| " de l'Éclairage,                            | 31           | 27        |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                        | 263          | 24        |
| " " la Police,                               | 151          | 95        |
| " " " Communes,                              | 390          | 44        |
| " " " Santé,                                 | 20           | 50        |
| Drainage,                                    | 1            | —         |
| Ponts St Maurice,                            | 27           | 04        |
| Rues sous Contrôle,                          | 35           | 87        |
| Pavage des Rues,                             | 32           | 50        |
| Carré Champlain,                             | 937          | 19        |
| Carré St Platon,                             | 29           | 94        |
| Station de Police et du Feu,                 | 6            | 25        |
| Papeterie et Impressions,                    | 41           | 11        |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 2            | —         |
| Frais Légaux,                                | 32           | 25        |
| Intérêt et Commission,                       | 1            | 50        |
| Débitures des Ponts St Maurice,              | 381          | 12        |
| Dépenses Contingentes,                       | 2,500        | —         |
| Salaires,                                    | 15           | 25        |
| Divers Comptes,                              | 250          | 82        |
|  | 1,979        | 30        |
|  | <b>4,860</b> | <b>31</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houlston, Présdt.,  
 W. E. Lajoie,  
 L. W. Spénard,  
 Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Pagé,  
 Secondé par Mr. Grant,

Que le rapport du Comité des  
 Finances soit adopté.

Adoptée.

Le

Lundi, le 2<sup>e</sup> Août 1897.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-trois d'Août courant, à sept heures et demie du soir.

*Th. Desaulniers*  
Sec.-Prés.

*R. S. Cooke*  
Maire.

Convocation d'une Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 10 Août 1897.  
Ou  
Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Mercredi, le onze d'Août courant, à sept heures et demie du soir, concernant la vente du plant de la lumière électrique, et pour affaires ordinaires du Conseil.  
(Signé) R. S. Cooke,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
11 Août 1897.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mercredi, le onzième jour d'Août, en l'an de Notre-Seigneurs, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- |                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | R. S. Cooke,     |
| Messieurs les Echevins | P. N. Décoteau,  |
|                        | L. C. Dufresne,  |
|                        | Frs. Gélinas,    |
|                        | R. F. Grant,     |
|                        | N. Grenier,      |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | W. E. Lajoie,    |

Obs.

Mercredi, le 11 Août 1897.

Chs. Pagé,  
L. D. Pâquin,  
L. N. Spénard,  
P. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion  
Avis aux Employés de  
l'Abqueduct et de l'Éclairage,  
concernant leurs engage-  
ments.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Décoteau,  
Que Messieurs Charles St Pierre,  
Alfred St Pierre, François Carle et Aldoric Boisvert  
soient notifiés que leurs services ne seront plus requis  
comme employés de ce Conseil après trente jours de la date  
du douze Août courant.

Adoptée.

Lettre de  
Messrs. Prégeau & Lacroix.

Que une lettre de Messrs. Prégeau et Lacroix, concernant  
la prise de possession du plant électrique.  
Et la séance est ensuite levée.

M. Décauliers.  
Sec.-Prés.

R. Booke  
Maire.

Assemblée Régulière.  
13 Août 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le vingt-troisième jour d'Août, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Monsieur le Proc. Maire Alex. Houlston,
- Messieurs les Echevins P. N. Décoteau,
- L. E. Dupreane,
- Prs. Gélinas,
- P. P. Grant,
- W. Grenier,
- W. E. Lajoie,
- Chs. Pagé,
- L. D. Pâquin,
- J. Savard,
- L. N. Spénard,
- P. A. Verrette.

Sundi, le 23 Août 1897.

Requête de  
Mr. Ernest Hamel.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Ernest Hamel, demandant que la taxe sur loyer soit déduite de son compte, ou qu'il n'est pas locataire.

Requête de  
Mr. Joseph Sacroix.

Requête de Mr. Joseph Sacroix, demandant qu'il lui soit permis de transporter sa licence d'écurie de louage à Mr. Hector Racette.

Requête de  
Mr. J. P. Prudel & al.

Requête de Mr. J. P. Prudel et autres, demandant qu'une passerelle soit construite dans la rue Des Forges, entre les propriétés des Héritiers J. H. G. Godin et de Dame Veuve Michel Baron.

Requête de  
Mr. Onésime Bloutier & al.

Requête de Mr. Onésime Bloutier et autres, demandant que la rue Volontaire soit prolongée jusqu'au Chemin des Forges.

Requête de  
Mr. Louis Pelletier & al.

Référée aux Comités Permanents.  
Requête de Mr. Louis Pelletier et autres, demandant qu'il ne soit pas permis aux cultivateurs de vendre de provisions dans les rues de cette Cité.

Lettre du  
Gouverneur Général  
du Canada.

Informé le Chef de Police.  
Lue une lettre de Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, concernant l'adresse de félicitation des Citoyens des Trois-Rivières à Sa Majesté la Reine Victoria, à l'occasion de son Jubilé.

Lettre de  
Mr. Euchariste Pâquin.

Lue une lettre de Mr. Euchariste Pâquin, demandant de n'être pas forcé de faire de nouveaux lieux d'aisance dans sa cour, avant le printemps prochain.

Lettre du  
Chef de Police.

Référée au Chef de Police.  
Lue une lettre du Chef de Police, portant plainte contre Mr. Edouard Bourassa, propriétaire d'écurie de louage.

Rapport du  
Comité des Finances.

Référée aux Comités Permanents.  
Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paies-listes suivantes:

Département

Lundi, le 23 Août 1897.

|  |       |    |
|--|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction)    | 28    | 20 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 196   | 60 |
| " des Chemins,                               | 182   | 19 |
| " " Marchés,                                 | 216   | 38 |
| " du Feu,                                    | 43    | 37 |
| " de l'Eclairage,                            | 145   | 24 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                        | 119   | 77 |
| " " la Police,                               | 319   | 60 |
| " " " Communes,                              | 20    | 39 |
| " " " Santé,                                 | -     | 85 |
| Drainage,                                    | 181   | 35 |
| Ponts St Maurice,                            | 195   | 29 |
| Rues sous Contrôle,                          | 16    | 24 |
| Parages des Rues,                            | 375   | 31 |
| Carré Champlain,                             | 49    | 96 |
| Carré Le Platon,                             | 4     | 86 |
| Station de Police et du Feu,                 | 16    | 22 |
| Atelier des Départements,                    | 16    | 93 |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 32    | 50 |
| Taxes Municipales,                           | -     | 35 |
| Dépenses Contingentes,                       | 12    | 94 |
| Salaires,                                    | 250   | 82 |
| Divers Comptes,                              | 68    | 71 |
|  | 2,494 | 07 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Alex. Houlston, Préd<sup>t</sup>,

L. E. Dufresne,

L. W. Spénard,

Narcisse Grenier,

H. E. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Décoteau,

Secondé par Mr. Gélinas,

Que le rapport du Comité des Finances soit adopté.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 23 Août 1897.

2<sup>e</sup> Motion  
Adresse à Sir Wilfrid  
Laurier.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Qu'une adresse soit présentée par Son Honneur le Maire, au nom des Citoyens de cette Cité, au Très Honorable Sir Wilfrid Laurier P. C. S. C. M. G. Premier Ministre du Canada, à l'occasion de son passage en cette Cité.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par Mr.  
Johnny Bertrand à la  
Corporation, pour l'élar-  
gissement de la rue Plai-  
sante.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par Mr. Johnny Bertrand à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'une lisière de terrain nécessaire à l'élargissement de la rue Plaisante, pour le prix et somme de dix-huit piastres, lequel acte vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
Nouveaux trottoirs, sur  
la rue Julie.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Savard,

Que les propriétaires de terrains prenant leur front sur le côté Nord-Est de la rue Julie en cette Cité, depuis le numéro quinze cent vingt du cadastre d'enregistrement jusqu'à la rue St. Thomas, soient notifiés suivant les règlements de ce Conseil d'avoir à faire un trottoir de première classe au front de leurs propriétés longeant la dite rue.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Réduction de taxes en  
faveur de divers contribu-  
bles.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Spénard,

Qu'une réduction de taxes soit faite, pour cause de pauvreté, aux personnes dont les noms suivent :  
Delle Delphine Dauphinais, quatre piastres et soixante-et-huit centins ( $4.68/100$ ); Mr. Orphyr Ford, trois piastres et quatre-vingt-dix centins ( $3.99/100$ ); Mr. G. W. Plamondon, quinze piastres

et



Lundi, le 23 Août 1897.

et quatre-vingt-dix centins ( $\$15. \frac{90}{100}$ ); Delle Deloira Bouchard, une piastre et quarante-et-un centins ( $\$1. \frac{41}{100}$ ); Mr. Hercule Dauphinois, onze piastres et dix-neuf centins ( $\$11. \frac{19}{100}$ ); Mr. Norbert Allard, cinq piastres et quarante-trois centins ( $\$5. \frac{43}{100}$ ); Mr. François Bouchard, soixante-et-treize centins ( $\$0. \frac{13}{100}$ ); Mr. Louis Gagnon, soixante piastres et soixante-et-neuf centins ( $\$60. \frac{69}{100}$ ).

Adoptées.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le trente d'Août courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

H. Desaulniers.  
Secr. Prés.

Alex. Ambroise  
Pro-Maire.

Assemblée Régulière.  
30 Août 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel des Villes, en la dite Cité, Lundi, le trentième jour d'Août, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins L. O. Dupresne,  
Pro. Gélinas,  
R. P. Grant,  
W. Grenier,  
Alb. Houliston,  
Chs. Pagé,  
L. D. Pâquin,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
l'Association Agricole  
du District des Trois-  
Rivières.

Requête de l'Association Agricole du District des Trois-Rivières, demandant qu'une subvention lui soit accordée, pour la tenue de son exposition provinciale, en cette Cité.

Requête

Lundi, le 30 Août 1897.

Requête de  
Mr. L. Lessard & al.

Requête de Mr. Louis Lessard et autres, demandant que la rue St. Marie soit continuée jusqu'à la rue St. Stanislas.

Référée aux Comités Permanents.

Requête de  
Mr. Eugène Balcer.

Requête de Mr. Eugène Balcer, demandant l'octroi d'un bonus et une exemption de taxes en faveur de sa manufacture de gants.

Référée aux Comités Permanents.

Lettre de  
Mr. Octave Romain.

Que une lettre de Mr. Octave Romain, portant plainte contre Mr. Adolphe Lavigne, charretier de charge.

1<sup>ère</sup> Motion  
Octroi à l'Association  
Agricole du District  
des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Qu'une somme de mille piastres soit octroyée à l'Association Agricole du District des Trois-Rivières, pour aider l'exposition régionale qui se tiendra en cette Cité, durant le mois prochain, à la condition que son Honneur le Maire de cette Cité fasse partie du bureau de direction de la dite association.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Réduction de taxes en  
faveur de Mr. George  
Lacroix.

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Pagé,

Que la somme d'une piastre et soixante-et-un centins due par Mr. George Lacroix, pour taxes municipales, soit déduite de son compte, et cela, pour cause de pauvreté.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
Réduction de taxes en  
faveur de D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Félix  
Godin.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que la somme de dix-huit piastres et vingt-et-un centins due par Dame Veuve Félix Godin, pour taxes municipales, soit déduite de son compte, et cela, en considération des dommages qu'elle a subis, par l'inondation du printemps de l'année mil huit cent quatre-vingt-seize.

Adoptée.

Les

Lundi, le 30 Août 1897.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Mercredi, le huit de Septembre prochain, à sept heures et demie du soir.

E. H. Desaulniers.  
Sec.-Prés.

R. S. Cooke  
Maire.

Assemblée Régulière.  
8 Septembre 1897.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mercredi, le huitième jour de Septembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. N. Dicoiteau,  
L. E. Dupresne,  
R. P. Grant,  
W. Grenier,  
Alex. Houlston,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Pagé,  
L. D. Paquin,  
L. W. Spénard,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Lue une lettre de Mr. J. P. Landry, concernant la propriété des Héritiers de feu Augustin Gélinas, sur la rue Le Jeune.

Proposé par Mr. Spénard,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de marché pour éclairage électrique, entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et la North Shore Power Company préparé par P. O. Guillet, Esq., N.O., lequel

Lettre de  
Mr. J. P. Landry.

1<sup>ère</sup> Motion

Acte de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et la North Shore Power Company.

Mercrredi, le 8 Septembre 1897.

lequel acte vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptées.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt de Septembre courant, à sept heures et demie du soir.

*G. Descaulniers*  
Sec.-Prés.

*R. Boske*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
20 Septembre 1897.

Or une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingtième jour de Septembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Monsieur le Pro-Maire Alex. Houliston,

Messieurs les Echevins L. O. Dufresne,

Fr. Gelinas,

W. Grenier,

Chs. Pagé,

L. D. Paquin,

J. Savard,

P. O. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête des Révérends Sœurs du Précieux Sang, demandant la pose des tuyaux d'égouts jusqu'à leur monastère, sur le Côteau St. Louis

Référée au Comité du Drainage.

Requête de Monsieur C. J. Boisvert, demandant à être nommé évaluateur pour le prochain rôle.

Lue une lettre de Mr. Ephrem Rivard, demandant qu'un contrat lui soit accordé, pour le charroyage de cent toises de pierre pour le pavage des rues.

Lue

Requête des

Révérends Sœurs du Précieux Sang.

Requête de

Mr. C. J. Boisvert.

Lettre de

Mr. Ephrem Rivard.

Sundi, le 20 Septembre 1897.

Lettre d'  
Arthur Olivier, Esc., Avocat.

Rapport du  
Comité des Finances.  
— N° 1. —

Une lettre d'Arthur Olivier, Esc., Avocat, réclamant, au nom de Mr. Pierre Dubé, des dommages, au sujet d'un certain terrain dont la Corporation aurait eu besoin pour l'ouverture d'une rue.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paies-listes suivantes:

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 63  | 50 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 10  | 10 |
| " des Chemins,                            | 253 | 08 |
| " " Marchés,                              | 24  | 51 |
| " du Feu,                                 | 8   | 54 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    | 10  | 20 |
| " de la Police,                           | 60  | —  |
| " " Santé,                                | 1   | —  |
| Drainages,                                | 2   | —  |
| Ponts St. Maurice,                        | 62  | —  |
| Rues sous Contrôle,                       | 21  | —  |
| Cavages des Rues,                         | 249 | 30 |
| Carre Champlain,                          | —   | 75 |
| Carre St. Philippe,                       | —   | 60 |
| Station de Police et du Feu,              | 3   | —  |
| Atelier des Départements,                 | 2   | 10 |
| Papeterie et Impressions,                 | 2   | —  |
| Frais Secours,                            | 27  | 55 |
| Intérêt et Commission,                    | 25  | —  |
| Dépenses Contingentes,                    | 4   | —  |
| Divers Comptes,                           | 10  | 30 |
|   | 840 | 53 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Alex. Houlston, Prsdt,  
L. C.

Lundi, le 20 Septembre 1897.

L. E. Dufresne,  
Narcisse Grenier.

Rapport du  
Comité des Finances.  
— N° 2. —

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |       |    |
|--|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.)    | 180   | 59 |
| " des Chemins,                               | 181   | 95 |
| " " Marchés,                                 | 66    | 32 |
| " du Feu,                                    | 53    | 80 |
| " de l'Éclairage,                            | 84    | 99 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                        | 12    | 80 |
| " " la Police,                               | 319   | 10 |
| " " " Communes,                              | 20    | "  |
| " " " Santé,                                 | 5     | 14 |
| Drainage,                                    | 5     | 48 |
| Ponts St. Maurice,                           | 25    | "  |
| Rues sous Contrôle,                          | 13    | "  |
| Parage des Rues,                             | 198   | 70 |
| Carré Champlain,                             | 25    | "  |
| Carré St. Platon,                            | 5     | 25 |
| Station de Police et du Feu,                 | 3     | 20 |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 32    | 50 |
| Dépenses Contingentes,                       | 44    | 66 |
| Salaires,                                    | 250   | 82 |
| Divers Comptes,                              | 44    | 50 |
|  | 1,572 | 80 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Alex. Houlston, Prés<sup>dt</sup>,  
L. E. Dufresne,  
Narcisse Grenier.

Proposé

Lundi, le 20 Septembre 1897.

1<sup>ère</sup> Motion

Rapports N<sup>os</sup> 1 & 2 du  
Comité des Finances adoptés.

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Pagé,

Que les rapports numéros un et deux  
du Comité des Finances qui viennent d'être lus soient  
adoptés.

2<sup>ème</sup> Motion

En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 1.

Proposé par Mr. Verrette, en amendement,  
Secondé par Mr. Savard,

Que le montant de \$99.<sup>25</sup> quatre-vingt-  
dix-neuf piastres et huit centins entré dans le rapport du Comité  
des Finances, pour ouvrage fait à la côte de la rue Volontaire  
en cette Cité ne soit pas approuvé par ce Conseil.

Rejetée sur division de quatre contre et trois pour, savoir:

Contre:

M. M. Dufresne,  
Gélinas,  
Grenier,  
Pagé,

Pour:

M. M. Pâquin,  
Savard,  
Verrette.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée  
sur même division.

3<sup>ème</sup> Motion

Réduction de taxes en  
faveur de divers contribu-  
bles.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Verrette,

Qu'une réduction de taxes soit faite,  
pour cause de pauvreté, aux personnes dont les noms  
suivent: Mr. Louis Abbott, Sen<sup>r</sup>, douze piastres et soixante-  
et-cinq centins (\$12.<sup>65</sup>/<sub>100</sub>); Mr. Albert Gélinas, deux piastres et  
quinze centins (\$2.<sup>15</sup>/<sub>100</sub>); Mr. Amable Vallières, quatre piastres  
et quatre-vingt-un centins (\$4.<sup>81</sup>/<sub>100</sub>).

Adoptée.

4<sup>ème</sup> Motion

Nomination des Éva-  
luateurs et de leur Clerc.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Dufresne,

Que Messieurs J. L. Clair, Désiré  
Ricard et Charles Vadeboncoeur soient nommés assesseurs  
et évaluateurs des biens-fonds et autres choses cotisables en cette  
Cité, et que le rôle d'évaluation pour l'année mil huit  
cent quatre-vingt-dix-huit soit complété et livré.

au

Lundi, le 20 Septembre 1897.

au Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, le ou avant le quinzième jour de Novembre prochain. Les dits évaluateurs devront se conformer en tous points à la loi, dans la préparation du dit rôle d'évaluation.

Que Monsieur Edmond Lupien soit nommé Clerc des évaluateurs pour les assister et faire les écritures etc., au rôle d'évaluation.

Que la somme de cinquante piastres soit allouée à chacun des dits évaluateurs et aussi la somme de cinquante piastres à leur Clerc, en paiement de leurs services, lesquelles sommes leur seront payées aussitôt que le dit rôle d'évaluation aura été approuvé par le Conseil.

5<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la motion N<sup>o</sup> 4.

Proposé par Mr. Savard, en amendement,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le nom de Mr. J. L. Blair soit remplacé par celui de Mr. Joseph Boisvert comme évaluateur.

Rejetée sur division de quatre contre et trois pour, savoir:

|   |   |
|---|---|
| <p>Contre:</p> <p>M. M. Dupresne,<br/>Gélinas,<br/>Grenier,<br/>Pagé,</p> | <p>Pour:</p> <p>M. M. Pâquin,<br/>Savard,<br/>Verrette.</p> |
|---|---|

La motion principale étant alors mise aux voix, est adoptée sur même division.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatre d'Octobre prochain, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

M. Desautels  
Par lui.

Alex. Huleston  
Pro-Maire.



Mercredi, le 22 Septembre 1897.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 21 Septembre 1897.  
Au  
Secrétaires-Trésoriers du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Vu l'absence de son Honneur le Maire,  
nous vous prions de convoquer une assemblée spéciale du  
Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Mercredi, le  
vingt-deux de Septembre courant, à onze heures de l'avant-midi,  
concernant l'achat du terrain des Héritiers de feu M. P.  
Bressé.

(Signé) Alex. Houliston,  
Narcisse Grenier,  
Chs. Pagé.

Assemblée Spéciale.  
22 Septembre 1897.

A une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par Messieurs les Echevins  
Alex. Houliston, Narcisse Grenier et Charles Pagé, et tenue  
à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Mercredi, le vingt-deuxième  
jour de Septembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit-cent quatre-  
vingt-dix-sept, à onze heures de l'avant-midi, en la manière et  
suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins L. E. Dupresne,  
Fr. Gelinas,  
W. Grenier,  
Alex. Houliston,  
W. C. Lajoie,  
Chs. Pagé,  
L. D. Paquin,  
P. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Vente de terrain par les Hé-  
ritiers de feu M. P. Bressé  
à la Corporation.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que son Honneur le Maire soit autorisé  
à signer un acte de vente par les Héritiers de feu  
M. P.

Mercredi, le 22 Septembre 1897.

A. P. Bressé à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un certain terrain situé sur la rue Champlain, en cette Cité, pour le prix et somme de huit cents piastres, lequel acte a été préparé par P. O. Guillet, Cor., N. P., et vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Proposé par Mr. Lajoie,

Secondé par Mr. Pâquin,

Que les membres de ce Conseil ont appris avec un vif chagrin le décès de Monsieur l'ex-Echevin Onézime Carignan, et ils offrent à la famille éplorée du défunt, leurs condoléances et sympathies sincères dans la douleur où les plonge ce terrible coup porté si soudainement à leurs affections; que les membres du dit Conseil assistent en corps aux funérailles qui auront lieu Jeudi, le vingt-trois du courant, et que copie de la présente soit transmise à Madame Veuve Onézime Carignan, ainsi qu'aux journaux de cette Cité.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

*(to.)*  
M. Pâquin  
Sec.-Prés.

R. S. Cooke  
Maire.

Assemblée Régulière.  
4 Octobre 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le quatrième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins F. X. Décoteau,

U.

Lundi, le 4 Octobre 1897.

W. Grenier,  
 Alex. Houlston,  
 Chs. Pagé,  
 L. D. Paquin,  
 J. Savard,  
 C. W. Spénard,  
 F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête des  
 Rév. Sœurs du Précieux Sang.

Requête des Rév. Sœurs du Précieux Sang, demandant qu'une remise de taxes et autres charges leur soit accordée.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
 Mr. Hubert Lamothé.

Requête de Monsieur Hubert Lamothé, demandant qu'une réduction lui soit accordée sur sa taxe comme restaurateur.

Requête de  
 Mr. Félix Gélinas & all.

Requête de Monsieur Félix Gélinas et autres, demandant que le Règlement qui concerne les écuries de louage soit amendé.

Lettre du  
 Surintendant du C.P.R.

Que une lettre de Mr. C. W. Spencer, Surintendant du Chemin de Fer Pacifique Canadien, concernant le prolongement de la rue Volontaire, en cette cité.

Lettre de  
 Mr. L. Grondines, Agent  
 du C.P.R.

Que une lettre de Mr. L. Grondines, Agent de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien, en cette cité, concernant le prolongement de la rue Volontaire.

Lettre de  
 D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> John Baptist.

Que une lettre de Madame Veuve John Baptist, concernant l'élargissement du trottoir du Boulevard.

Lettre de  
 Mr. C. K. Ogden.

Que une lettre de Monsieur C. K. Ogden, concernant l'élargissement du trottoir du Boulevard.

1<sup>ère</sup> Motion  
 Pour adopter le Règlement  
 Chapitre 80.

Proposé par Mr. Pagé,  
 Secondé par Mr. Savard;

Que le règlement intitulé: Chapitre 80,  
 Règlement

Lundi, le 11 Octobre 1897.

Règlement pour autoriser le Conseil de la Cité des Trois-Rivières à voter et octroyer à M<sup>r</sup> Eugène Balcer pour l'établissement d'une mégisserie et l'agrandissement de sa manufacture de gants en cette Cité, une aide ou bonus au montant de six mille piastres, et à accorder une exemption de taxes municipales pendant dix ans sur les dits établissements, de plus à émettre des débentures pour cet objet et à imposer une taxe spéciale pour rencontrer les intérêts et le fonds d'amortissement des dites débentures, soit lu, passé et adopté.

### Chapitre LXXX.

— Chapitre 80. —  
Règlement pour accor-  
der un bonus de \$6,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>  
à M<sup>r</sup> Eugène Balcer.

Règlement pour autoriser le Conseil de la Cité des Trois-Rivières à voter et octroyer à M<sup>r</sup> Eugène Balcer pour l'établissement d'une mégisserie et l'agrandissement de sa fabrique de gants en cette Cité, une aide ou bonus au montant de six mille piastres, et à accorder une exemption de taxes municipales pendant dix ans sur les dits établissements, de plus à émettre des débentures pour cet objet et à imposer une taxe spéciale pour rencontrer les intérêts et le fonds d'amortissement des dites débentures.

Attendu que le dit Eugène Balcer par sa lettre en date du trente Août dernier (1897) offre d'agrandir et augmenter l'industrie qu'il exerce actuellement en cette Cité, comme fabricant de gants, et de plus d'établir dans les limites de cette Cité, une mégisserie, moyennant une aide ou bonus en argent et une exemption de taxes pendant un certain nombre d'années.

Attendu qu'il serait désirable et avantageux dans l'intérêt de la population de cette Cité de favoriser l'établissement de cette nouvelle industrie et l'agrandissement de la dite manufacture, ce qui accroîtrait la valeur de la propriété foncière, donnerait de l'emploi à un plus grand nombre de personnes et par ces faits augmenterait les revenus de la Corporation et faciliterait la collection des taxes etc.

Attendu

Lundi, le 11 Octobre 1897.

Attendu que la demande de Mr. Eugène Balcer est appuyée et recommandée par un grand nombre de propriétaires de cette Cité.

Et attendu que pour assurer l'établissement de la dite mégisserie et l'agrandissement de la dite manufacture il est avantageux d'accorder au dit Eugène Balcer, un bonus au montant de six mille piastres et une exemption de taxes municipales sur les dits établissements, qu'il soit donc ordonné, et nous le dit Conseil ordonnons et statuons comme suit, savoir:

Sec. 1.— Le Conseil de la Cité des Trois-Rivières pour et au nom de la Corporation de la dite Cité, paiera et remettra, aux conditions et aux époques ci-après établies, à Mr. Eugène Balcer, sous forme d'aide ou bonus, la somme de six mille piastres, et le dit Conseil accordera de plus au dit Eugène Balcer pendant l'espace de dix années consécutives, qui commenceront à courir le premier jour de Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, une exemption des taxes et cotisations municipales (sauf le l' Eau exceptés) sur les immeubles, bâtisses, machines et outillage érigés et affectés spécialement et uniquement aux fins de la dite mégisserie et à l'agrandissement de la dite manufacture de gants, et ce, aux conditions suivantes, savoir:

1<sup>o</sup>— Mr. Eugène Balcer devra avoir un titre parfait en son nom, de l'immeuble situé au coin sud-est des rues Plaisante et St. Marie et désigné sous les numéros cinq cent soixante-douze (572), cinq cent soixante-treize (573), cinq cent soixante-quatorze (574) et cinq cent soixante-quinze (575) du cadastre d'enregistrement de la Cité des Trois-Rivières, et devra construire sur le dit immeuble, une bâtisse en briques, à trois étages d'au moins cinquante pieds de largeur par quarante pieds de profondeur, ou de forme irrégulière, mais d'une superficie pas moindre que celle d'une bâtisse des dimensions ci-dessus, solide et suivant les règles de l'art pour être employée et utilisée comme fabrique ou manufacture de gants; de plus construire sur  
le

Lundi, le 4 Octobre 1897.

le dit immeuble une bâtisse en bois à un étage de pas moins de cinquante pieds de largeur par quarante pieds de profondeur, ou de forme irrégulière, mais d'une superficie pas moindre qu'une bâtisse des dimensions ci-dessus, solide et suivant les règles de l'art, pour être employée et utilisée comme mégisserie, et le dit Eugène Balcer devra placer et utiliser dans les dites bâtisses, les machines et l'outillage nécessaires pour le bon fonctionnement d'une fabrique de gants et d'une mégisserie. Lesquels dits immeubles, bâtisses, machines et outillage ne devront pas être d'une valeur moindre de six mille piastres.

2<sup>e</sup> — Les bâtisses devront être construites et la fabrique de gants et la mégisserie fonctionner d'ici au premier Mai prochain (1898), et durant chacune des dites années pas moins de cinquante personnes devront être employées journellement dans les dits établissements (Fêtes et dimanches exceptés), et les rôles de paie des dits établissements pourront, en aucun temps, être examinés par toute personne nommée à cet effet par ce Conseil, afin de vérifier et constater le nombre de personnes employées dans les dits établissements.

3<sup>e</sup> — Dans le cas où les dits établissements ci-haut seraient arrêtés soixante jours, sauf la mégisserie durant les mois d'hiver durant aucune des dix années, ou dans le cas où le nombre de personnes employées journellement serait moindre que cinquante durant aucune des dites dix années, les taxes seront exigibles pour l'année ou les années durant lesquelles ils seront ainsi arrêtés, et cela, à moins de force majeure.

4<sup>e</sup> — Dans le cas où les dits établissements ou l'un ou l'autre des dits établissements seraient arrêtés six mois consécutifs durant la dite période de dix années, la Corporation aura droit au remboursement de tout montant qui restera dû sur le dit bonus de six mille piastres en tenant compte de la réduction accordée par la section suivante ou à la prise de possession des dits établissements, à défaut de paiement du dit montant, à moins que cet arrêt

Lundi, le 11 Octobre 1897.

135

arrêt ne soit causé par force majeure.

Sec. 2. — Le dit Eugène Balcer pour garantir l'exécution des conditions et des obligations ci-dessus mentionnées et le remboursement du dit bonus ou d'aucune balance due sur icelui, en cas d'inexécution des dites conditions et des dites obligations, consentira une première hypothèque en faveur de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, au montant de six mille piastres sur les terrains, bâtiments, machines et outillage, des dits établissements, et fera aussi assurer contre les dommages du feu, dans des compagnies d'assurances approuvées par ce Conseil, les bâtiments, machines et outillage, en faveur de la Corporation pour une égale somme de six mille piastres; lesquelles dites garanties et assurances devront diminuer de six cents piastres (\$600.<sup>00</sup>) par an, à compter d'un an après la mise en opération des dits établissements, et cela, aussi longtemps que les dits établissements seront en opération conformément aux obligations et conditions ci-dessus. Dans le cas où le dit Eugène Balcer négligerait de faire assurer les dites bâtisses, machines, et outillage comme susdit, il sera loisible au dit Conseil d'effectuer la dite assurance aux frais et dépens du dit Eugène Balcer.

Sec. 3. — Dans le cas où les dites bâtisses ou aucune partie d'icelles, l'outillage ou aucune partie d'icelui seraient détruits ou endommagés par le feu durant l'espace des dites dix années, le dit Eugène Balcer devra les faire reconstruire ou réparer aussitôt et les remettre dans le même état qu'ils étaient avant l'incendie, et la Corporation lui paiera le montant qu'elle aura retiré des Compagnies d'assurances, pour pertes ou dommages causés aux dites bâtisses, machines et outillage aussitôt que les dites bâtisses, machines et outillage auront été reconstruits, réparés, remplacés et remis en aussi bon état qu'avant l'incendie, et à défaut par le dit Eugène Balcer de rebâter ou réparer les dites bâtisses, machines et outillage dans un espace de temps  
n'excédant

Sundi, le 11 Octobre 1897.

n'excédant pas six mois de la date du rapport fait par les inspecteurs des compagnies d'assurances intéressées, la somme retirée des dites Compagnies sera la propriété de la dite Corporation, à moins que le retard n'ait été causé par force majeure.

Sec. 4. — Le susdit bonus de six mille piastres sera payé au dit Eugène Balcer, un mois après que les dits établissements seront en opération suivant les conditions ci-dessus mentionnées.

Sec. 5. — Le dit Conseil afin de rencontrer et payer au dit Eugène Balcer, la susdite somme de six mille piastres, émettra au temps et en la manière ci-après établis, des débentures au nom et sur le crédit de la dite Corporation au montant de six mille piastres, lesquelles débentures seront négociées et vendues en la manière que le dit Conseil jugera être le plus avantageux.

Sec. 6. — Les dites débentures seront émises sous le seing du Maire de la dite Cité, le contre-seing du Secrétaire-Trésorier du dit Conseil et le Sceau de la dite Corporation, elles seront de la somme de mille piastres chacune, elles porteront intérêt payable semi-annuellement le premier jour de Mai et de Novembre de chaque année, à un taux n'excédant pas quatre pour cent par an et elles seront payables dans pas moins de trente ans de leur date respective.

Sec. 7. — Il sera annexé à toute telle débenture des coupons au montant de l'intérêt semi-annuel d'icelles, lesquels coupons seront signés par le Secrétaire-Trésorier, seront payables aux porteurs d'iceux lorsque et aussitôt que l'intérêt semi-annuel y mentionné écherra, et seront lors du paiement d'iceux livrés à la dite Corporation, et la possession de tous tels coupons sera une preuve prima facie que l'intérêt semi-annuel y mentionné a été payé suivant la teneur de telles débentures.

Sec. 8. — Le Conseil pourra imposer une taxe spéciale  
sur



Lundi, le 11 Octobre 1897.

sur les propriétés immobilières en cette Cité, afin de rencontrer les intérêts et le fonds d'amortissement des dites déventures.

Sec. 9. — Toutes les dispositions de la Section 86 de l'acte de la Législature de Québec #0 Vict. Chap. 51 établissant et spécifiant quels seront les devoirs du Maire, du Conseil et du Secrétaire-Trésorier, quant à ce qui concerne la création d'un fonds d'amortissement pour l'extinction de la dette créée en vertu de la section 88 du dit acte, et le paiement semi-annuel de l'intérêt sur la dite dette, s'appliqueront de même à la création d'un fonds d'amortissement pour l'extinction de la dette créée par l'émission des susdites déventures.

Adopté sur division de cinq pour et trois contre, savoir:

| Pour:          | Contre:       |
|----------------|---------------|
| Mr. Houliston, | Mr. Décoteau, |
| Page,          | Grenier,      |
| Pâquin,        | Spénard,      |
| Savard,        |               |
| Verrette,      |               |

Proposé par Mr. Houliston,

Secondé par Mr. Pâquin,

Que les membres de ce Conseil ont appris avec un vif chagrin le décès de Joseph Napoléon Bureau, Ecuyer, ex-Maire de cette Cité, et ils offrent à la famille éplorée du défunt, leurs condoléances et sympathies sincères dans la douleur où les plonge ce terrible coup porté si soudainement à leurs affections; que les membres du dit Conseil assistent en corps aux funérailles qui auront lieu, Jeudi, le sept du courant, et que copie de la présente soit transmise à Madame Veuve J. W. Bureau, ainsi qu'aux journaux de cette Cité.

Adoptée.

Les

2<sup>e</sup> Motion  
Condoléances à D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup>  
J. W. Bureau.

Lundi, le 4 Octobre 1897.

Protêt de D<sup>me</sup> Proby Valentine.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication au Conseil, d'un protêt de Dame Proby Valentine contre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, concernant le nivellement de la rue Du Platon.

Protêt de D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> On. Carignan.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication au Conseil, d'un protêt de Dame Veuve Onésime Carignan contre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, concernant le nivellement de la rue Des Forges.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix-huit d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Sec.-Trés.

*(Signature)*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
18 Octobre 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le dix-huitième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire R. S. Cooke,
- Messieurs les Echevins P. X. Décoteau,
- Fr. Gélinas,
- Alex. Houliston,
- W. C. Lajoie,
- Chs. Page,
- J. Savard,
- P. A. Verrette.

Requête de Mr. P. R. Dupont.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. P. R. Dupont, demandant qu'il lui soit accordé une part du patronage des impressions de la Corporation.

Requête des Rév<sup>des</sup> Sœurs du Précieux Sang.

Requête des Rév<sup>des</sup> Sœurs du Précieux Sang, demandant que le Bureau de service de l'Acqueduc,

Lundi, le 18 Octobre 1897.

à leur Monastère, soit remplacé par un autre de plus fortes dimensions.

Procès-Verbal de l'Assemblée concernant le bonus à Mr. Eugène Balcer.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture du Procès-Verbal de l'assemblée des Electeurs Municipaux de la Cité des Trois-Rivières, tenue le treize d'Octobre courant, pour approuver ou désapprouver le Règlement Chapitre 80, passé par le Conseil de la dite Cité, le quatre d'Octobre courant (1897).

1<sup>ère</sup> Motion  
Date de la votation concernant le bonus de Mr. Eugène Balcer.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le jour de la votation pour approuver ou désapprouver le règlement passé par ce Conseil, le quatre Octobre courant, et intitulé: "Chapitre 80, Règlement pour autoriser le Conseil de la Cité des Trois-Rivières à voter et octroyer à Mr. Eugène Balcer pour l'établissement d'une mégisserie et l'agrandissement de sa fabrique de gants en cette Cité, une aide ou bonus au montant de six mille piastres et à accorder une exemption de taxes municipales pendant dix ans sur les dits établissements, de plus à émettre des débentures pour cet objet et à imposer une taxe spéciale pour rencontrer les intérêts et le fonds d'amortissement des dites débentures", soit fixé à Jeudi le onzième jour de Novembre prochain (1897), et qu'avis en soit donné dans les journaux.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Avis aux Employés de l'Aqueduc et de l'Eclairage concernant leurs engagements.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Gelinas,

Que Messieurs Charles St. Pierre, Alfred St. Pierre, François Carle et Uldoric Boisvert soient notifiés que leurs services ne seront plus requis comme employés de ce Conseil après trente jours de la date du dix-neuf Octobre courant.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 18 Octobre 1897.

3<sup>e</sup> Motion

Réduction de taxes en  
faveur de divers contribuables.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Qu'une réduction de taxes soit faite, pour cause de pauvreté, aux personnes dont les noms suivent: Mr. Alphonse Pâquin, deux piastres et quatre-vingt-deux centins ( $\$2. \frac{82}{100}$ ); Mr. Thomas Boyce, quatre piastres et soixante-et-quatre centins ( $\$4. \frac{64}{100}$ ); Mr. Joseph Baillargeon, quatre piastres et trente-deux centins ( $\$4. \frac{32}{100}$ ); Mr. Horace Milot, neuf piastres et trente-cinq centins ( $\$9. \frac{35}{100}$ ); Mr. Moïse Richard, quinze piastres et trente-sept centins ( $\$15. \frac{37}{100}$ ); Mr. Alexandre Valade, quatre piastres et soixante-et-seize centins ( $\$4. \frac{76}{100}$ ); Mr. Napoléon Bernaquez, sept piastres et douze centins ( $\$7. \frac{12}{100}$ ); Mr. Louis Pâquin, dix piastres et quatre-vingt-cinq centins ( $\$10. \frac{85}{100}$ ); Mr. Euchariste Duchaine, vingt-et-une piastres ( $\$21. \frac{00}{100}$ ); Mr. William Garon, douze piastres et vingt-huit centins ( $\$12. \frac{28}{100}$ ); Mr. Honoré Gauthier, treize piastres et trente-neuf centins ( $\$13. \frac{39}{100}$ ); Mr. Théophile Ricard, quatre piastres et cinquante-quatre centins ( $\$4. \frac{54}{100}$ ); Mr. Henri Pâquin, trois piastres et quarante-quatre centins ( $\$3. \frac{44}{100}$ ); Mr. Normidas Garceau, sept piastres et quatre-vingt-sept centins ( $\$7. \frac{87}{100}$ ); Mr. Gilbert Pronovost, deux piastres et quatre-vingt-un centins ( $\$2. \frac{81}{100}$ ); Mr. Denis Dussault, fils, six piastres et trois centins ( $\$6. \frac{03}{100}$ ); Mr. Pierre Pessier, trois piastres et vingt-huit centins ( $\$3. \frac{28}{100}$ ).

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-cinq d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

Th. Desautels,  
Sec.-Prés.

Robt. Le  
Maire.

Sundi, le 25 Octobre 1897.

Assemblée Régulière.  
25 Octobre 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Sundi, le vingt-cinquième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins  
Fr. Sélinas,  
R. F. Grant,  
W. Grenier,  
Olep. Couliston,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Pagé,  
L. D. Paquin,  
L. W. Spénard,  
F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Lue une lettre de Mr. Romuald Beauchemin, offrant de vendre au Conseil le terrain nécessaire à l'élargissement de la rue Bellefeuille.

Référé au Comité des Chemins.

Lettre de  
Mr. Romuald Beauchemin.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 19  | 30 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 20  | 25 |
| " des Chemins,                            | 34  | 17 |
| " " Marchés,                              | 2   | 05 |
| " du Feu,                                 | 145 | 94 |
| " de l'Éclairage,                         | 10  | 80 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     | 182 | 81 |
| " " la Police,                            | 1   | 38 |
| A Reporter                                | 416 | 70 |

Lundi, le 25 Octobre 1897.

|  | Report | \$           |           |
|--|--------|--------------|-----------|
| Département de las Communes,                 |        | 416          | 70        |
| " " " Santé,                                 |        | 7            | -         |
| " " " " "                                    |        | -            | 50        |
| Drainage,                                    |        | 64           | 93        |
| Ponts St. Maurice,                           |        | 44           | 04        |
| Rues sous Contrôle,                          |        | 16           | 70        |
| Parage des Rues,                             |        | 890          | 85        |
| Carri Champlain,                             |        | 4            | 20        |
| Carri St. Platon,                            |        | -            | 94        |
| Station de Polices,                          |        | 27           | 70        |
| Ateliers des Départements,                   |        | 3            | -         |
| Papeterie et Impressions,                    |        | 4            | 50        |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        | 32           | 25        |
| Compte des Propriétés de la Corporation,     |        | 802          | 45        |
| Dépenses Contingentes,                       |        | 270          | 57        |
| Divers Comptes,                              |        | 119          | 01        |
|  |        | <b>2,705</b> | <b>34</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houlston, Prsdt.,  
 W. E. Lajoie,  
 L. W. Spénard,  
 Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
 Secondé par Mr. Pâquin,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances soit adopté.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion

Billet promissoire au  
 montant de \$13,000.00, en  
 faveur de la Banque  
 de Québec.

Proposé par Mr. Houlston,  
 Secondé par Mr. Lajoie,  
 Que Son Honneur le Maire soit  
 autorisé à signer en faveur de la Banque de Québec  
 un billet promissoire au montant de treize mille piastres, à quatre  
 mois de la date du trente du courant, à un taux d'intérêt n'excédant  
 pas cinq pour cent l'an.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 25 Octobre 1897.

3<sup>e</sup> Motion  
Certificats pour Auberges  
et Magasins de Liqueurs.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Grant,

Que les demandes de certificats pour l'obtention de licences d'auberges et de magasins de liqueurs soient présentées devant ce Conseil, le ou avant le vingt-trois de Janvier de chaque année.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le huit de Novembre prochain, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

(L.) H. Décauliers.  
Sec.-Prés.

R. S. Cooke  
Maire.

Assemblée Régulière.  
8 Novembre 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le huitième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. X. Décoteau,  
Fr. Gélinas,  
R. P. Grant,  
W. Grenier,  
Alph. Houliston,  
Chs. Pagé,  
E. D. Paquin,  
J. Savard,  
G. W. Spénard,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Joseph Lafont, demandant qu'une licence d'écurie de louage lui soit accordée de nouveau.

Accordée.

Requête

Requête de  
Mr. Joseph Lafont.

Sundi, le 8 Novembre 1897.

Requête de  
Mr. Victor Baillargeon.

Requête de Mr. Victor Baillargeon, demandant  
une réduction de taxes.

Référée au Comité des Finances.

Rapport du  
Comité des Chemins.

Rapport:

Les membres du Comité des Chemins, ont  
l'honneur de faire le rapport suivant:

La Compagnie de Navigation Richelieu et  
Ontario étant à faire faire certaines réparations aux murs  
du Boulevard en cette Cité, et la Corporation de la Cité  
des Trois-Rivières ayant à faire elle aussi des réparations à la  
partie supérieure du dit boulevard, il avait été entendu  
entre les parties intéressées, quelle part de ces travaux serait  
à la charge de chacune d'elles.

Les membres du dit Comité des Chemins ont  
crus, dans l'intérêt de la Corporation, devoir changer le  
mode de faire ces travaux en remplaçant les pièces de bois  
qui devaient relier les murs, par la continuation des dits  
murs à une plus grande hauteur, afin de garder les terres  
qui doivent servir de renfort aux murs du dit boulevard, et à  
cette fin, ont donné ordre à Mr. P. V. Robert, maçon, de faire  
ces travaux, moyennant la somme de cinquante piastres (\$50.<sup>00</sup>).

Respectueusement soumis,

(Signé) Chs. Pagé,

L. D. Paquin,

Narcisse Grenier,

L. N. Spénard.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières, 8 Nov<sup>r</sup>, 1897.

Proposé par Mr.

Secondé par Mr.

Que le rapport du Comité des  
Chemins qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

1<sup>ère</sup> Motion  
Rapport du Comité des  
Chemins adopté.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Décoteau,  
Secondé par Mr. Spénard,

Attendu



Lundi, le 8 Novembre 1897.

Mr. Alfred St. Pierre nommé 1<sup>er</sup> Ingénieur, Mr. Joseph Lamothé nommé 2<sup>e</sup> Ingénieur et Mr. François Carl nommé chauffeur de l'Acqueduc.

Attendu que la Corporation de la Cité des Trois-Rivières a rendu son plan de lumière électrique; et que par ce fait, elle n'a plus besoin d'ingénieurs pour opérer le dit plan, qu'il soit résolu, que la charge d'ingénieurs de la lumière électrique soit abolie, et que Messieurs Charles St. Pierre premier ingénieur et Alfred St. Pierre deuxième ingénieur soient déchargés de leur emploi comme tels. Que Mr. Alfred St. Pierre soit nommé premier ingénieur de l'Acqueduc au lieu et place de Mr. Charles St. Pierre, avec un salaire de trois cent cinquante piastres l'an, son logement et son chauffage dans la bâtisse de l'Acqueduc; que Mr. Joseph Lamothé soit nommé deuxième ingénieur de l'Acqueduc en remplacement de Mr. Alfred St. Pierre, avec un salaire de trois cent vingt-cinq piastres l'an, et que Mr. François Carl soit nommé chauffeur de l'Acqueduc avec un salaire de trois cents piastres l'an, le tout à compter du dix-huit de Novembre courant.

3<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la motion N<sup>o</sup> 2.

Proposé par Mr. Verrette, en amendement,  
Secondé par Mr. Savard,

Que le nom de Mr. Alfred St. Pierre soit remplacé par Mr. Charles St. Pierre et que le nom de Mr. Joseph Lamothé soit remplacé par celui de Mr. Alfred St. Pierre.

Rejetée sur division de six contre et quatre pour, savoir:

| Contre:           | Pour:          |
|-------------------|----------------|
| Mo. Mo. Décoteau, | Mo. Mo. Grant, |
| Gélinas,          | Pâquin,        |
| Isrenier,         | Savard,        |
| Houliston,        | Verrette.      |
| Page,             |                |
| Spénard,          |                |

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur même division.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Gélinas,

4<sup>e</sup> Motion  
Remise de taxes en faveur des Sœurs de la Providence.

Que

Lundi, le 8 Novembre 1897.

Que la somme de cinq cent trente-cinq piastres et quatre-vingt-douze centins due par les Révérendes Sœurs de la Providence, pour arrérages d'au-delà de trois ans, soit déduite de leur compte.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Remise de taxes en faveur des Révérendes Sœurs du Précieux Sang.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Grant,

Que la somme de soixante-et-dix-sept piastres et quatre-vingt centins due par les Révérendes Sœurs du Précieux Sang, pour arrérages d'au-delà de trois ans, soit déduite de leur compte.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Grant,

Qu'une réduction de taxes soit faite, pour cause de pauvreté, aux personnes dont les noms suivent: Mr. Joseph Pothier, cinq piastres et dix centins ( $\$5. \frac{10}{100}$ ); Mr. Jean Pinal, onze piastres et neuf centins ( $\$11. \frac{09}{100}$ ); Mr. Arthur Dural, cinq piastres et cinquante centins ( $\$5. \frac{50}{100}$ ); Mr. Xavier Roberge, une piastre et quatre-vingt-trois centins ( $\$1. \frac{83}{100}$ ); Mr. Edouard Rochebeau, quatre piastres et quatre-vingt-huit centins ( $\$4. \frac{88}{100}$ ); Mr. Alexandre Grenier, trois piastres et soixante-et-sept centins ( $\$3. \frac{67}{100}$ ); Mr. Honoré Doucette, quatre piastres et dix-sept centins ( $\$4. \frac{17}{100}$ ); Mr. Etienne Falardeau, père, quarante-deux piastres et quatre-vingt-neuf centins ( $\$42. \frac{89}{100}$ ); Mr. Joseph Falardeau, seize piastres et vingt-et-un centins ( $\$16. \frac{21}{100}$ ).

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-deux de Novembre courant, à sept heures et demie du soir.

E. H. Décaulniers,  
Sec.-Prés.

R. B. Osbe,  
Maire.

Lundi, le 15 Novembre 1897.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 13 Novembre 1897.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale  
du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Lundi, le  
quinze de Novembre courant, à quatre heures de l'après-midi,  
concernant les amendements à la charte.

(Signé) R. S. Cooke,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
15 Novembre 1897.

A une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par son Honneur le Maire,  
et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le quinzième  
jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent  
quatre-vingt-dix-sept, à quatre heures de l'après-midi, en la manière  
et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient  
présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins Frs. Gélinas,  
W. Grenier,  
Alph. Houliston,  
W. C. Lajoie,  
Jhs. Page,  
E. D. Paquin,  
J. Savard,  
C. W. Spénard,  
F. A. Verrette.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un projet  
de Bill devant être soumis à la Législature de Québec,  
à la prochaine session.

Bill.

Loi amendant les diverses lois concernant la Corporation  
de la Cité des Trois-Rivières.

Attendu

Projet d'amendements  
à la Charte de la Cité  
des Trois-Rivières.

Lundi, le 15 Novembre 1897.

Attendu que la Corporation de la Cité des Trois-Rivières a demandé par sa requête que certains amendements soient faits à la loi 38 Victoria, Chapitre 76, et aux diverses lois qui l'amendent, et attendu qu'il est à propos d'accéder à sa demande;

En conséquence, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit:

Sec. 1. — Le paragraphe 3 de la section 4 du Chapitre 76 de la loi 38 Victoria est remplacé par le suivant:

3° Le Quartier St<sup>e</sup> Ursule sera aussi borné en front par le Fleuve St<sup>e</sup> Laurent, au Sud-Ouest par le Quartier St<sup>e</sup> Louis, au Nord-Ouest par une ligne passant au milieu de la rue Royale depuis la rue Bonaventure jusqu'à la rue des Champs, par la ligne de profondeur des emplacements au Nord-Ouest de la rue Haut-Roc et par une ligne passant au milieu de la rue des Commissaires et se continuant en droite ligne jusqu'à la rive Est de la rivière St<sup>e</sup> Maurice.

Sec. 2. — Les taxes de péage ou droits de passage qui ont été prélevés jusqu'à ce jour sur les personnes, animaux, voitures, marchandises, denrées ou autres effets qui ont passé sur les Ponts qui sont la propriété de la Corporation de la dite Cité, sur la rivière St<sup>e</sup> Maurice, seront considérés avoir été perçus également de même que s'ils eussent été approuvés par le Lieutenant Gouverneur en Conseil suivant la Sec. 1 de l'Acte 41 Victoria, Chapitre 30.

Sec. 3. — Attendu qu'il est nécessaire de continuer la construction d'égouts dans la dite Cité, le Conseil de Ville pourra ordonner, de sa propre initiative, quand il jugera la chose nécessaire, la construction d'égouts dans toute rue, partie de rue ou ruelle de la Cité et il est par le présent autorisé à émettre des obligations ou autrement contracter sur le crédit de la Cité des Trois-Rivières une dette n'excédant pas trente mille piastres.

Les obligations ainsi émises spécialement  
et

Lundi, le 15 Novembre 1897.

et uniquement pour l'objet ci-dessus mentionné, le seront sous le seing du Maire, le contre-seing du Secrétaire-Trésorier et le Sceau de la dite Corporation, et porteront intérêt semi-annuellement le premier jour de Mai et de Novembre de chaque année, à un taux n'excédant pas cinq pour cent par an, et il pourra être annexé à toutes telles obligations, des coupons pour le montant de l'intérêt semi-annuel sur icelles.

Ces coupons seront signés par le Secrétaire-Trésorier et payables respectivement aux porteurs d'iceux, lorsque et aussitôt que l'intérêt semi-annuel y mentionné écherra, et seront lors du paiement d'iceux livrés à la Corporation.

La possession de tous tels coupons sera une preuve prima facie que l'intérêt semi-annuel y mentionné a été payé suivant la teneur de la dite obligation.

Toutes ces obligations ainsi que l'intérêt avec le capital, seront garanties par hypothèque spéciale et privilégiée sur les dits égouts.

Les sommes dépensées à l'avenir en vertu de la présente section seront ajoutées au coût des égouts déjà construits en vertu de la Section 16 de l'Acte 53 Victoria, Chapitre 69 et le Conseil continuera d'imposer une taxe spéciale sur tous les propriétaires sur les rues ou parties de rues où passent les égouts, laquelle sera basée sur la valeur de leurs propriétés, telle qu'établie par le rôle d'évaluation, et sera pour rencontrer l'intérêt annuel de ces obligations et le taux fixé pour leur amortissement.

Sec. 14. — Attendu qu'il est nécessaire de continuer le pavage des rues en cette Cité,

Le Conseil aura le pouvoir d'émettre des obligations ou autrement contracter sur le crédit de la dite Cité pour continuer de paver, macadamiser ou plancher toute ou partie de toute rue qu'il jugera à propos, pour un montant n'excédant pas cinquante mille piastres.

Les paragraphes deux, trois et quatre de la section précédente s'appliqueront à l'émission des débentures ci-dessus

de

Lundi, le 15 Novembre 1897.

de même que s'ils faisaient partie de la présente section.

Sec. 5. — Le paragraphe suivant est ajouté après le paragraphe 3 de la section 80, de l'Acte 38 Victoria, Chapitre 76:

"4. Pour faire tuer ou abattre, en tout endroit dans la Cité, tout animal atteint de maladie contagieuse, lorsque la maladie sera constatée par le certificat d'un médecin vétérinaire.

Sec. 6. — Il sera loisible à la dite Corporation, si elle le juge désirable et avantageux, après avoir donné un avis public en la manière usitée, de vendre à l'enchère les revenus ou les taxes journalières d'un ou des marchés en cette Cité pour une période de temps n'excédant pas douze mois chaque vente; ou si elle le préfère, de garder la possession des dits marchés et de continuer à en percevoir les revenus ou taxes journalières.

Sec. 7. — Les Commissaires d'École pour la Cité des Trois-Rivières sont autorisés à emprunter un montant total n'excédant pas trente-et-un mille piastres pour les fins suivantes seulement, savoir:

Dix-neuf mille piastres pour consolider leurs dettes actuellement existantes créées pour l'achat de divers terrains et propriétés et pour le rachat d'obligations temporaires à échoir.

Douze mille piastres pour l'agrandissement et la construction de nouvelles écoles.

Les obligations ainsi émises spécialement et uniquement pour l'objet ci-dessus mentionné, le seront sous le sceau du Président et du Secrétaire-Trésorier des dits Commissaires d'École, et le sceau de la Corporation de la dite Cité, et seront payables aux porteurs; elles porteront intérêt payable semi-annuellement le premier jour de Mai et de Novembre de chaque année à un taux n'excédant pas cinq pour cent par an; et il pourra être annexé à toutes telles obligations ou débentures des coupons au montant de l'intérêt semi-annuel d'icelles, lesquels coupons seront signés par le Secrétaire-Trésorier et

seront

Lundi, le 15 Novembre 1897.

seront payables aux porteurs d'iceux, et la possession par les dits Commissaires d'École de tout tel coupon, sera une preuve prima facie que l'intérêt semi-annuel y mentionné a été payé.

Toutes ces obligations et ensemble l'intérêt avec le principal, seront assurés par hypothèque spéciale et privilégiée sur les propriétés immobilières des dits Commissaires d'École.

Sec. 8. — Nonobstant les dispositions de la section 9 de l'Acte 57 Victoria, Chapitre 59, il sera loisible à la Corporation de cette Cité de faire signifier aux propriétaires ou gérants de tout établissement en cette Cité, ou à toutes personnes qui emploieront des contribuables endettés envers la dite Corporation, ainsi qu'à tels contribuables endettés, un double du compte mentionné en la section 103 de l'Acte 38 Victoria, Chapitre 76 telle qu'amendée par la section 5 de l'Acte 51-52 Victoria, Chapitre 80, au bas duquel sera donné un avis ayant le même effet qu'une saisie-arrêt en mains tierces, lequel sera fait suivant la formule annexée à la présente loi.

Sec. 9. — Nonobstant les dispositions de la section 9 de l'Acte 53 Victoria, Chapitre 69 les gérants reconnus de toute compagnie industrielle, financière ou commerciale, propriétaire de biens-fonds situés dans la Cité, de la valeur d'au moins deux cents piastres, d'après le rôle d'évaluation en vigueur, auront le droit de voter sur tout règlement passé par le dit Conseil, ayant pour effet de grever la propriété foncière, et sujet à l'approbation ou à la désapprobation des électeurs municipaux de la Cité.

Sec. 10. — Le premier alinéa de la section 2, de l'Acte 53 Victoria, Chapitre 69 est remplacé par le suivant.

2. Le Maire et les Echevins seront élus pour trois années consécutives.

Sec. 11. — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Formule.

Lundi, le 15 Novembre 1897.

Formule.

Avis aux Contribuables et aux Tiers-Saisis, voir Section 8.

A M \_\_\_\_\_

Vu que le débiteur ci-dessus nommé n'a pas encore satisfait au paiement du compte ci-dessus dans les délais voulus, les présentes sont pour saisir, arrêter entre vos mains toutes sommes de deniers ou effets que vous pourriez devoir au dit débiteur ou détenir en votre possession, comme lui appartenant, jusqu'à concurrence du montant du dit compte.

Il est de plus enjoint au présent Tiers-Saisi et au débiteur de comparaître devant la Cour de Circuit de ce District dans les quinze jours de la signification qui sera faite du présent avis, le premier pour faire — déclaration comme tiers-saisi, et le débiteur pour voir déclarer telle saisie-arrêt valable.

Secrétaire-Président.

1<sup>ère</sup> Motion  
Pour adopter les amendements à la Charte de la Cité.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Spénard,

Que les amendements aux Actes d'incorporation de cette Cité qui viennent d'être lus en Conseil, soient adoptés et que P. G. Normand, Esq., Député de cette Cité, soit prié de les présenter à la Législature de Québec, et de vouloir bien faire les démarches nécessaires pour qu'il soit passé un Acte à cet effet.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

E. H. Desautels  
Sect.-Prés.

R. B. B. B. B.  
Maire.



# Sundi, le 22 Novembre 1897.

Assemblée Régulière.  
22 Novembre 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Sundi, le vingt-deuxième jour de Novembre, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire R. S. Cooke,
- Messieurs les Echevins F. X. Décoteau,
- L. E. Dufresne,
- Frs. Gélinas,
- N. Grenier,
- Alex. Houliston,
- N. E. Lajoie,
- Chs. Pagé,
- L. D. Paquin,
- J. Savard.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Joseph Lambert, père.

Requête de Mr. Joseph Lambert, père, demandant que la taxe de capitation soit déduite de son compte, ou qu'il a payé comme propriétaire.

Accordée.

Lettre de  
Mr. J. A. Boisjoli.

Une lettre de Mr. J. A. Boisjoli, demandant d'être exempté du paiement de son compte de taxes pour l'année courante.

Accordée.

Lettre des  
Révérends Sœurs du Précieux Sang.

Une lettre des Révérends Sœurs du Précieux Sang, offrant leurs remerciements au Conseil, pour la remise de taxes qui vient de leur être accordée.

Rapport du  
Comité des Finances.  
— N° 1. —

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|                            |                |       |    |
|----------------------------|----------------|-------|----|
| Département de l' Aqueduc, | (Construction) | 163   | 60 |
| " " Do.                    | (Ent. & Répt.) | 1420  | 74 |
|                            | A Reporter     | 1,584 | 34 |

Lundi, le 22 Novembre 1897.

|  |        |    |               |           |
|--|--------|----|---------------|-----------|
|  | Report | \$ | 1,584         | 34        |
| Département des Chemins,                     |        |    | 140           | 95        |
| " des Marchés,                               |        |    | 53            | 45        |
| " du Feu,                                    |        |    | 38            | 86        |
| " de l'Éclairage,                            |        |    | 84            | 99        |
| " " l'Hotel des Ville,                       |        |    | 2             | 32        |
| " " la Police,                               |        |    | 328           | 35        |
| " " Communes,                                |        |    | 27            | 06        |
| Drainage,                                    |        |    | 109           | 34        |
| Comptes St. Maurice,                         |        |    | 32            | 34        |
| Rues sous Contrôle,                          |        |    | 26            | 70        |
| Parage des Rues,                             |        |    | 626           | 79        |
| Carre Champlain,                             |        |    | 29            | 65        |
| Carre St. Philippe,                          |        |    | 3             | 75        |
| Station de Police et du Feu,                 |        |    | 58            | 65        |
| Papeterie et Impressions,                    |        |    | 25            | 35        |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        |    | 45            | 50        |
| Intérêt et Commissions,                      |        |    | 102           | 65        |
| Taxes Municipales,                           |        |    | 14            | 80        |
| Dépenses Contingentes,                       |        |    | 12            | —         |
| Salaires,                                    |        |    | 250           | 82        |
| Divers Comptes,                              |        |    | 151           | 17        |
|  |        |    | <b>13,912</b> | <b>18</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Houlston, Préd<sup>t</sup>,  
 W. G. Lajoie,  
 L. O. Dupresne,  
 Narcisse Grenier.

Rapport du  
 Comité des Finances.  
 — N° 2. —

Rapport:  
 Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
 rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
 et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
 les listes suivantes:

Département

Lundi, le 22 Novembre 1897.

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 12  | 50 |
| " des Chemins,                            | 93  | 77 |
| " " Marchés,                              | 1   | 50 |
| " du Feu,                                 | 8   | 90 |
| " de l'Éclairage,                         | 7   | 79 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     | 1   | 40 |
| " " la Police,                            | —   | 45 |
| " " " Santé,                              | 9   | 24 |
| Drainage,                                 | 3   | 68 |
| Ponts St. Maurice,                        | 15  | —  |
| Rues sous Contrôle,                       | 7   | —  |
| Garage des Rues,                          | 103 | 50 |
| Station de Police et du Feu,              | 1   | 20 |
| Papeterie et Impressions,                 | 71  | 90 |
| Frais Ségaup,                             | 27  | 85 |
| Intérêt et Commission,                    | 629 | 50 |
| Taxes Municipales,                        | 1   | —  |
|   | 996 | 48 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Alex. Houliston, Présdt.,

N. E. Lajoie,

L. E. Dufresne,

Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion.

Proposé par Mr. Décoteau,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que les rapports numéros un et deux  
du Comité des Finances qui viennent d'être lus soient  
adoptés.

Adoptés.

Rapport du  
Comité de l'Acqueduc  
et de l'Éclairage.

Rapport:

Messieurs,

Le Comité de l'Acqueduc et  
de l'Éclairage que vous avez prié de se rendre aux bâtiments  
de l'Acqueduc, concernant les devoirs des ingénieurs de

ce

Lundi, le 22 Novembre 1897.

ce Département, a l'honneur de faire rapport: — que Vendredi, le 19 du courant, il s'est rendu à l'endroit ci-haut mentionné, et s'étant adressé à Mr. Alfred St. Pierre, lui a demandé s'il était disposé à faire le service, par quarts, comme l'autre ingénieur, et de chauffer les bouilloires de l'Aqueduc. Le dit Mr. St. Pierre a refusé, disant, cependant, que si son frère Charles eut été nommé ingénieur avec lui, il aurait accepté les conditions que ce Comité lui imposait, et qu'il aurait chauffé les dites bouilloires; il a aussi informé ce Comité qu'il laisserait son emploi, à midi, le jour même, et d'avoir à le remplacer.

En conséquence, ce Comité a cru devoir accepter sa résignation, et de nommer, temporairement, à sa place, Mr. Alphonse Frenette.

Le tout respectueusement soumis,  
 (Signé) L. E. Dupresne, Préd<sup>t</sup>,  
 Frs. Gélinas,  
 P. N. Décoteau,  
 Chs. Pagé.

Trois-Rivières, 22 Nov<sup>bre</sup> 1897.

Proposé par Mr. Houliston,

Secondé par Mr. Lajoie,

Que le rapport du Comité de l'Aqueduc et de l'Éclairage qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Les Secrétaires-Trésoriers donne ensuite lecture au Conseil, d'un rapport du Chef de Police, concernant certaines confiscations de pain et de beurre qui ont été opérées dernièrement, pour infractions aux Règlements de cette Cité.

Proposé par Mr. Grenier,

Secondé par Mr. Houliston,

Qu'une réduction de taxes soit faite, pour cause de pauvreté, aux personnes dont les noms suivent: Mr. Hector Courteau, deux piastres et soixante-et-onze centins (\$2.<sup>71</sup>/<sub>100</sub>);

Mr.

2<sup>e</sup> Motion

Rapport du Comité de l'Aqueduc et de l'Éclairage adopté.

Rapport du Chef de Police.

3<sup>e</sup> Motion

Réduction des taxes en faveur de divers contribuables.

Lundi, le 22 Novembre 1897.

Mr. Prudent Dugal, huit piastres et trente-sept centins ( $\$8.\frac{37}{100}$ );  
 Mr. John Sawyer, trois piastres et soixante-et-onze centins ( $\$3.\frac{71}{100}$ );  
 Mr. Louis Blermont, six piastres et quatre-vingt-sept centins ( $\$6.\frac{87}{100}$ );  
 Mr. Narcisse Lizotte, cinq piastres et trente-sept centins ( $\$5.\frac{37}{100}$ ); Mr.  
 Joseph Hamel, fils d'Etienne, quatre piastres et vingt-trois centins ( $\$4.\frac{23}{100}$ );  
 Mr. Joseph Lacroix, cinq piastres et quatre-vingt-dix centins ( $\$5.\frac{98}{100}$ ); Mr. Julius Ferschke, vingt-huit piastres et  
 douze centins ( $\$28.\frac{12}{100}$ ); Mr. Napoléon Balleup, quatre piastres et  
 dix centins ( $\$4.\frac{10}{100}$ ); Mr. Harry Buckley, quarante-six piastres et  
 et soixante-et-onze centins ( $\$46.\frac{71}{100}$ ); D<sup>me</sup> Joseph Bouchard, trente-  
 et-une piastres et onze centins ( $\$31.\frac{11}{100}$ ); Mr. Victor Baillargeon,  
 dix piastres et seize centins ( $\$10.\frac{16}{100}$ ); et Mr. J. M. Johnston,  
 onze piastres et vingt-deux centins ( $\$11.\frac{22}{100}$ ) pour cause de pres-  
 cription.

Adoptée.

Avis des motions de  
 Mr. l'Échevin Savard.

Avis des motions:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps  
 et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Con-  
 seil, je proposerai que le Chapitre 15 des règlements des dit  
 Conseil, intitulé: "Règlement concernant les Charretiers,"  
 soit amendé quant à ce qui concerne l'âge des cochers et  
 la date de l'octroi des licences.

En Conseil, ce 22 Novembre 1897.

(Signé) Jérémie Savard.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le six  
 de Décembre prochain, à sept heures et demie du soir.

Proposé par Mr. Grenier,

Secondé par Mr. Gélinas,

Que O. O. Guillet, Ec. N. P. soit chargé de faire  
 des offres réelles au montant de cinquante piastres à Mr. B. H.  
 Badger Jnr., en paiement de sa réclamation au montant de  
 cent piastres pour services professionnels comme électricien.

Adoptée.

*[Signature]*  
 Maire.

*[Signature]*  
 Sec.-Prés.

H<sup>e</sup> Motion  
 Offres réelles à Mr. B. H.  
 Badger, Jnr.

Jeudi, le 2 Décembre 1897.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 1<sup>er</sup> Décembre 1897.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale  
du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Jeudi, le  
deux de Décembre courant, à sept heures et demie du soir,  
concernant le Rôle d'Évaluation pour l'année mil huit  
cent quatre-vingt-dix-huit.

(Signé) R. S. Cooke,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
2 Décembre 1897.

A une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire,  
et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Jeudi, le deuxième  
jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent  
quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière  
et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient  
présents:

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Son Honneur le Maire   | R. S. Cooke,    |
| Messieurs les Echevins | P. N. Décoteau, |
|                        | R. F. Grant,    |
|                        | Alex. Houlston, |
|                        | W. E. Lajoie,   |
|                        | Chs. Page,      |
|                        | L. D. Paquin,   |
|                        | J. Savard,      |
|                        | P. A. Verrette. |

Le Rôle d'Évaluation, pour l'année mil huit cent  
quatre-vingt-dix-huit, est produit et déposé devant le  
Conseil, par le Secrétaire-Trésorier.  
Et la séance est ensuite levée.

Ch. Décaumonier,  
Sec.-Trés.

R. S. Cooke  
Maire.

Dépôt du  
Rôle d'Évaluation.

Lundi, le 6 Décembre 1897.

Assemblée Régulière.  
6 Décembre 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le sixième jour de Décembre, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins P. N. Décoteau,  
L. E. Dupresne,  
R. P. Grant,  
W. Grenier,  
Alp. Houliston,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Pagé,  
L. D. Paquin,  
J. Savard,  
F. O. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Edmond Lupien.

Requête de Mr. Edmond Lupien, demandant que son salaire, comme Clerc des Évaluateurs soit augmenté.

Lettre de  
Messrs. P. Beaulieu et  
M. Cadorette.

Lue une lettre de Messieurs Théodule Beaulieu et Michel Cadorette, offrant de vendre de la petite pierre à la Corporation.

Lettre de  
Mr. Edouard Ross.

Référé au Comité des Chemins.  
Lue une lettre de Mr. Edouard Ross, offrant de fournir de la petite pierre à la Corporation.

Lettre de  
Mr. B. B. Brunelle.

Référé au Comité des Chemins.  
Lue une lettre de Mr. B. B. Brunelle, demandant au Conseil de lui accorder une réduction sur son compte de taxes.

Lettre de  
Mr. Emile Joseph,  
Avocat.

Lue une lettre de Mr. Emile Joseph, Avocat, concernant la réclamation des Héritiers Augustin Sélinas, au sujet d'un terrain sur le Côteau St. Louis.

Rapport.

Sundi, le 6 Décembre 1897.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiet-listes suivantes:

|  |             |
|--|-------------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction)    | \$ 30 81    |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 228 58      |
| " des Chemins,                               | 117 17      |
| " " Marchés,                                 | 201 10      |
| " du Feu,                                    | 13 68       |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                       | 17 22       |
| " " la Police,                               | 378 11      |
| Drainage,                                    | 13 35       |
| Ponts St. Maurice,                           | 25 -        |
| Rues sous Contrôle,                          | 6 88        |
| Cavage des Rues,                             | 21 23       |
| Carre Champlain,                             | 26 50       |
| Station de Police et du Feu,                 | 4 99        |
| Ateliers des Départements,                   | - 16        |
| Papeterie et Impressions,                    | 182 96      |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 4 73        |
| Intérêt et Commission,                       | 78 -        |
| Fonds d'Amortissement,                       | 426 10      |
| Vente de Terrains,                           | 1,259 75    |
| Salaires,                                    | 250 82      |
| Divers Comptes,                              | 91 90       |
|  | \$ 3,379 04 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Alex. Houlston, Prés<sup>dt</sup>,

Marcille Grenier,

H. C. Lajoie,

L. C. Dufresne.

Proposé



Lundi, le 6 Décembre 1897.

1<sup>re</sup> Motion

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Savard,

Que le rapport du Comité des Finances soit adopté.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Condoléances à D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup>  
C. W. Spénard.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Dupresne,

Que les membres de ce Conseil ont appris avec un vif chagrin le décès de Monsieur l'Echevin C. W. Spénard, et ils offrent à la famille éplorée du défunt, leurs condoléances et sympathies sincères dans la douleur où les plonge ce terrible coup porté si soudainement à leurs affections, et que copie de la présente soit transmise à Madame Veuve C. W. Spénard.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Nomination de L. Napoléon  
Jourdain, Ecl., comme  
Echevin.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Pagé,

Que Mr. L. Napoléon Jourdain soit nommé Echevin pour le Quartier St. Louis en remplacement de Mr. C. W. Spénard décédé, et qu'il forme partie des différents Comités Permanents auxquels le dit C. W. Spénard appartenait.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
Exemption de taxes en  
faveur de la C<sup>ie</sup> de Nav.  
du Richelieu & d'Onta-  
rio.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Dupresne,

Qu'une exemption des taxes et cotisations municipales (sauf de l'Eau exceptés), pour l'espace de dix années, qui commenceront à courir le premier jour de Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, soit accordée à la Compagnie de Navigation du Richelieu & d'Ontario, sur sa propriété connue et désignée sous le nom de "Boulevard" et portant le numéro partie de sept cent trente (p. 730) du Cadastre d'enregistrement de la Cité des Trois-Rivières, et cela, en considération des travaux qu'elle a fait faire au dit Boulevard, les bâtisses actuellement occupées par Messieurs A. J. Souin,

J. A.

Lundi, le 6 Décembre 1897.

J. O. Prigon et L. René Barthe ne devant pas être exemptés par la présente résolution.

Adoptées.

5<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Grant,

Que Mr. l'Échevin Napoléon Lajoie soit le Président des Elections Municipales qui auront lieu, lundi, le dix Janvier prochain (1898).

Proposé par Mr. Lajoie, en amendement,  
Secondé par Mr. Dufresne,

Que Mr. l'Échevin W. Grenier soit nommé Président des Elections Municipales qui auront lieu, lundi, le dix Janvier prochain (1898).

Adoptée sur division de sept pour et trois contre, savoir:

Pour:

Mr. M. Décoteau,  
Dufresne,  
Grant,  
Lajoie,  
Pagé,  
Savard,  
Verrette,

Contre:

Mr. M. Grenier,  
Houlston,  
Pâquin.

La motion principale étant alors mise aux voix est rejetée sur même division.

14<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Dufresne,

Qu'une réduction de taxes soit faite, pour cause de pauvreté, aux personnes dont les noms suivent: Mr. Adam Rémillard, six piastres et quarante-deux centins ( $\$6. \frac{42}{100}$ ); Mr. Honoré Roberge, père, cinq piastres et cinquante-six centins ( $\$5. \frac{56}{100}$ ); Mr. Hector Camel, vingt-et-une piastres et quatre-vingt-quatre centins ( $\$21. \frac{84}{100}$ ); Mr. Philippe Cleau, sept piastres et trois centins ( $\$7. \frac{03}{100}$ ); Mr. John Hill, fils, onze piastres et quarante-cinq centins ( $\$11. \frac{45}{100}$ ); Mr. Hilaire Parent, trois piastres ( $\$3. \frac{00}{100}$ ); Mr. Théophile Massicotte, une piastre et trois centins ( $\$1. \frac{03}{100}$ ); Mr. Joseph Desjossis,

Desjossis,

Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.

Lundi, le 6 Décembre 1897.

Desfosés, deux piastres et quatre-vingt-dix-centins ( $\$2.99$ );  
 Mr. Narcisse Lassonde, cinquante-et-un centins ( $\$0.51$ ); Mr.  
 Adam Satour, une piastre et quarante-six centins ( $\$1.46$ ); Mr.  
 Alphonse Hamelin, cinq piastres et quatre-vingt-trois centins ( $\$5.83$ );  
 Mr. Johnny Plamondon, onze piastres et soixante-et-six centins ( $\$11.66$ );  
 Mr. Henry Larue, trois piastres et soixante-et-quatre centins ( $\$3.64$ );  
 Mr. Euchariste Guimont, trois piastres et cinquante centins ( $\$3.50$ );  
 Mr. Joseph Beaumier, neuf piastres et quatre-vingt-neuf centins ( $\$9.89$ );  
 Mr. Prudent Laflamme, quatre piastres et trente-six centins ( $\$4.36$ ),  
 et que, la somme de dix piastres ( $\$10.00$ ) soit déduite du compte de  
 Mr. John Thomas Pebutt, que la somme de six piastres ( $\$6.00$ )  
 soit déduite du compte de M<sup>lle</sup> Céline et Alice Raïche, que  
 la somme de une piastre et cinquante centins ( $\$1.50$ ) soit  
 déduite du compte de Mr. Louis Urbain Godin, vu que  
 ces montants leur ont été chargés pour taxe sur métiers qu'ils  
 n'ont pas exercés.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le treize  
 de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

*E. H. L.*  
 Sec.-Prés.

*P. B. S.*  
 Maire.

Convocation d'une  
 Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 6 Décembre 1897.

à  
 Son Honneur le Maire  
 ou en son absence à Monsieur le Secrétaire-Trésorier  
 de la Cité des Trois-Rivières.

Monsieur,

Les soussignés, membres du Conseil de la  
 cité des Trois-Rivières, vous prions de vouloir bien convoquer  
 une séance spéciale du Conseil de ville de la cité des Trois-  
 Rivières pour Jeudi le neuvième jour de Décembre courant,

Sans

Jeudi, le 9 Décembre 1897.

dans le but de s'occuper des réductions à faire sur les taxes municipales et scolaires de certains contribuables.

(Signé) L. D. Pâquin,  
P. O. Verrette,  
Jérémie Savard.

Trois-Rivières, 7 Décembre 1897.

Au

Secrétaires-Trésoriers du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Jeudi, le neuf de Décembre courant, à sept heures et demie du soir, concernant le paiement des taxes municipales et scolaires.

(Signé) R. S. Cooke,  
Maire

Assemblée Spéciale.  
9 Décembre 1897.

Advenant huit heures et demie du soir, Jeudi, le neuf de Décembre, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, il n'y a pas eu d'assemblée du Conseil, faute de quorum: les membres présents étaient Son Honneur le Maire R. S. Cooke, et Messieurs les Echevins L. D. Pâquin, J. Savard et P. O. Verrette.

(S.) H. Desaulniers,  
Sec.-Trésorier.

Assemblée Régulière.  
13 Décembre 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le treizième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

Son

Sundi, le 13 Décembre 1897.

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins L. E. Dufresne,  
Frs. Gelinus,  
W. Grenier,  
L. W. Jourdain,  
W. O. Lajoie,  
Chs. Pagé,  
L. D. Paquin,  
J. Savard,  
P. A. Verrette.

Prestation du serment  
de Mr. l'Echevin L. W.  
Jourdain.

Mr. L. W. Jourdain, nommé échevin pour le Quartier St. Louis,  
prête le serment requis par la loi, et prend son siège au  
Conseil.

Lettre de  
Mr. Ant. Morissette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Lue une lettre de Mr. Antoine Morissette,  
reclamant la somme de quatre-vingt piastres de dom-  
mages, pour un accident qui lui est arrivé.

Lettre de  
Mr. Alf. W. Madrill.

Lue une lettre de Mr. Alf. W. Madrill, Secrétaire  
de la "Canadian Fire Underwriters' Association", con-  
cernant le rapport fait dernièrement par l'Inspecteur  
de cette Association.

1<sup>ère</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 81.

Proposé par Mr. Savard,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le projet de règlement, intitulé:  
"Chapitre 81, Règlement pour amender le Chapitre quinze  
des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant  
les charretiers," soit lu, passé et adopté.

### Chapitre LXXXI.

— Chapitre 81. —  
Règlement concernant  
les charretiers amendé.

Règlement pour amender le Chapitre quinze des règlements  
de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les charretiers."

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité  
des Trois-Rivières comme suit, savoir:

Sec. 1. — La section dix-sept du règlement par le présent  
amendé est remplacée par la suivante:

"17 — Les charretiers et personnes par eux employées, pour conduire  
toutes

Lundi, le 13 Décembre 1897.

toutes voitures légères, devront être âgés d'au moins vingt-et-un ans, et personne d'un âge moins avancé ne sera employé comme charretier ou cocher, sous peine d'amende contre le charretier ou possesseur de la voiture employant telle personne.

Sec. 2. — Le chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les règlements," s'appliquera au présent.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Proposé par Mr. Gélinas, en amendement,

Secondé par Mr. Grenier,

Que la section première du règlement Chapitre 81, maintenant devant ce Conseil, soit amendée, en remplaçant les mots vingt-et-un ans par dix-huit ans.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

G. P. Desautels.  
Sec.-Prés.

R. Boske  
Maire.

Ajournement.

Assemblée Régulière.  
20 Décembre 1897.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingtième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Monsieur le Pro-Maire Alex. Couliston,

Messieurs les Echevins J. V. Décoteau,

L. O. Dupresne,

Pro. Gélinas,

W. Grenier,

L. W. Jourdain,

N. E.

Lundi, le 20 Décembre 1897.

N. E. Gajoie,  
 Chs. Pagé,  
 G. D. Paquin,  
 J. Savard,  
 F. A. Verrette.

Requête de  
 Mr. Jeffrey Olivier.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
 Requête de Mr. Jeffrey Olivier, demandant que la  
 taxe comme arimeur, pour l'année courante, soit déduite  
 de son compte, ou qu'il n'exerce pas cette occupation.

Référé aux Comités Permanents.

Requête de  
 Mr. Joseph Godin et al.

Requête de Mr. Joseph Godin et autres, demandant  
 au Conseil de régler les heures d'ouverture et de fermeture  
 des boutiques de barbiers.

Référé aux Comités Permanents.

Rapport du  
 Comité des Finances.

Rapport:  
 Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
 rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
 et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
 les paie-listes suivantes:

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 9   | 47 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 68  | 74 |
| " des Chemins,                            | 18  | 28 |
| " " Marchés,                              | 1   | 56 |
| " du Feu,                                 | 25  | 11 |
| " de l' Hôtel-de-Ville,                   | 80  | 30 |
| " " la Police,                            | 12  | 66 |
| " " " Santé,                              | 6   | 45 |
| Drainage,                                 | 11  | 65 |
| Rues sous Contrôle,                       | "   | 50 |
| Pavage des Rues,                          | 37  | 15 |
| Carrié Champlain,                         | "   | 17 |
| Station de Police et du Feu,              | 10  | 03 |
| Atelier des Départements,                 | 1   | "  |
| Frais Légaux,                             | 20  | 25 |
| Or Reporter                               | 303 | 32 |

Lundi, le 20 Décembre 1897.

|                        |        |    |       |    |
|------------------------|--------|----|-------|----|
|                        | Report | \$ | 303   | 32 |
| Intérêt et Commission, |        |    | 687   | 50 |
| Dépenses Contingentes, |        |    | 257   | 33 |
| Salaires,              |        |    | 25    | -  |
| Divers Comptes,        |        |    | 34    | 68 |
|                        |        | \$ | 1,307 | 83 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Olep. Houliston, Pr<sup>s</sup>dt,  
W. E. Lajoie,  
L. E. Dufresne,  
Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Décoteau,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que le rapport du Comité des  
Finances soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Réduction de taxes en  
faveur de divers contribu-  
bles.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Qu'une réduction de taxes soit faite,  
pour cause de pauvreté, aux personnes dont les noms suivent:  
Mr. Joseph Marcouille, trois piastres et soixante-et-cinq cen-  
tins ( $\$3.\frac{65}{100}$ ); Mr. Cartwright Young, six piastres et quarante-  
six centins ( $\$6.\frac{46}{100}$ ); Mr. Frédéric Rocheleau, sept piastres  
et six centins ( $\$7.\frac{06}{100}$ ); Mr. Alexandre Goulet, deux piastres  
et soixante-et-huit centins ( $\$2.\frac{68}{100}$ ); Mr. P. E. Vézina,  
cinq piastres et cinquante centins ( $\$5.\frac{50}{100}$ ); Mr. Pierre  
Ouellette, quatre piastres et trente-deux centins ( $\$4.\frac{32}{100}$ ); Mr.  
Joseph Balleux, fils, six piastres et quarante-neuf centins ( $\$6.\frac{49}{100}$ );  
Mr. Charles Savard, quinze piastres et soixante-et-quatre  
centins ( $\$15.\frac{64}{100}$ ); Mr. Ferdinand Sarasin, neuf piastres  
et quatre-vingt centins ( $\$9.\frac{80}{100}$ ).

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
projet de bail à loyer par Mr. Sam Penaman et autres



Lundi, le 20 Décembre 1897.

3<sup>e</sup> Motion  
 Bail à loyer par Mr. Sam  
 Brenaman & al. à la  
 Corporation.

à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Grenier,

Secondé par Mr. Jourdain,

Que Son Honneur le Maire soit auto-  
 risé à signer un bail à loyer par Mr. Sam Brenaman et  
 autres à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un  
 certain terrain situé au coin des rues St<sup>e</sup> Marie et Plai-  
 sante pour le prix et somme de cinquante piastres l'an,  
 lequel bail vient d'être lu devant ce conseil.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
 Comité pour la révision  
 de la liste des électeurs municipaux

Proposé par Mr. Jourdain,

Secondé par Mr. Dufresne,

Qu'un Comité de ce Conseil soit  
 nommé et choisi pour la Révision de la liste des Elec-  
 teurs Municipaux de cette Cité et que tel Comité soit  
 composé des Echevins N. Lajoie, A. Gélinas et Chs. Pagé.

5<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Verrette, en amendement,

Secondé par Mr. Savard,

Que Messieurs les Echevins Lajoie,  
 Pagé et Pâquin forment et composent le Comité chargé  
 de réviser la liste des électeurs qui doit servir aux Elections  
 Municipales du dix Janvier prochain (1898).

Rejetée sur division de six contre et quatre pour, savoir:

Contre:

Pour:

M. M. Décoteau,

M. M. Gélinas,

Dufresne,

Pâquin,

Grenier,

Savard,

Jourdain,

Verrette.

Lajoie,

Pagé,

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée  
 sur même division.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le trente  
 de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

M. P. P. P. P.

Sec.-Prés.

M. S. S. S.

Pro-Maire.

Jeudi, le 30 Décembre 1897.

Assemblée Régulière.  
30 Décembre 1897.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le trentième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire R. S. Cooke,  
Messieurs les Echevins L. E. Dufresne,  
R. F. Grant,  
W. Grenier,  
L. N. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Page,  
L. D. Paquin,  
F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. N. L. Denoncourt Val.

Requête de Mr. N. L. Denoncourt et autres, demandant que cette partie de la rue Notre-Dame comprise entre les rues St. George et St. Roch, en cette Cité, soit placée dans la Classe numéro deux des Rues sous contrôle, au lieu de la Classe numéro un dans laquelle elle est actuellement.

Accordée.

Lettre de  
Mr. Edmond Lamothé.

Lue une lettre de Mr. Edmond Lamothé, réclamant des dommages, pour un accident causé à son épouse par le mauvais état du trottoir, sur la rue Royale.

Référée aux Comités Permanents.

Lettre de  
D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Onézime Bettez.

Lue une lettre de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Onézime Bettez, demandant la permission de transporter à Mr. R. Robichaud le bail à loyer du magasin qu'elle occupe dans le sous-bassement du Marché-aux-Denrées.

Accordée, en par le cessionnaire faisant continuer le cautionnement fourni par la cédante ou en en donnant un nouveau au même effet.

Résignation de Mr. l'Echevin  
Gélinas comme Réviseur de la  
liste des électeurs municipaux.

Lue une lettre de Mr. l'Echevin Frs. Gélinas,  
offrant

Jeudi, le 30 Décembre 1897.

Rapport du  
Comité des Finances.

offrant sa résignation comme membre du Comité pour la révision de la liste des électeurs municipaux pour mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |    |       |    |
|--|----|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction)    | \$ | 56    | 70 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       |    | 492   | 41 |
| " des Chemins,                               |    | 119   | 75 |
| " " Marchés,                                 |    | 57    | 48 |
| " du Feu,                                    |    | 11    | 90 |
| " de l'Éclairage,                            |    | 50    | —  |
| " " L' Hôtel de Ville,                       |    | 16    | —  |
| " " la Police,                               |    | 295   | 27 |
| " " " Communes,                              |    | 7     | —  |
| " " " Santé,                                 |    | —     | 50 |
| Drainage,                                    |    | 15    | 22 |
| Ponts St. Maurice,                           |    | 26    | 15 |
| Rues sous Contrôle,                          |    | 552   | 09 |
| Carage des Rues,                             |    | 21    | 95 |
| Station de Police et du Feu,                 |    | 2     | 31 |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |    | 7     | 50 |
| Intérêt et Commission,                       |    | 180   | —  |
| Débentures des Ponts St. Maurice,            |    | 2,500 | —  |
| Taxes Municipales,                           |    | 20    | 98 |
| Dépenses Contingentes,                       |    | 303   | 37 |
| Salaires,                                    |    | 250   | 98 |
| Divers Comptes,                              |    | 106   | 63 |
|  | \$ | 5,094 | 19 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Narcisse Grenier,

L. G.

Jeudi, le 30 Décembre 1897.

L. E. Dufresne,  
W. E. Lajoie,  
L. W. Jourdain.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Pagé,

Que le rapport du Comité des Finances soit adopté.

Adoptée.

Lettre de  
Mr. J. S. Thibaudeau.

Lue une lettre de Mr. J. S. Thibaudeau, demandant d'être entré au rôle d'évaluation pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, comme propriétaire de l'immeuble portant le numéro sept cent quatre-vingt-sept (787) du cadastre, ou qu'il a acheté cette propriété de Mr. P. E. Normand.

Accordée.

Lettre de  
Mr. Joseph Morin.

Lue une lettre de Mr. Joseph Morin, demandant d'être entré au rôle d'évaluation pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, comme propriétaire de l'immeuble portant le numéro partie de huit cent huit (n. 808) du cadastre, ou qu'il a acheté cette propriété de Mr. Adolphe Béland.

Accordée.

2<sup>ème</sup> Motion

Vente de terrain par la Corporation à Mr. Uldoric Boivert.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, un acte de vente par la Corporation de la dite Cité à Uldoric Boivert d'un certain terrain situé sur le côté Nord-Est de la rue Bureau, lequel acte a été préparé par P. O. Guillet, Ecr., W. P., et vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion

Mr. L. Echevin Jourdain nommé Réviseur de la liste des Electeurs Municipaux.

Proposé par Mr. Dufresne,  
Secondé par Mr. Grant,

Que ou la résignation de Mr. François Bélinas comme membre du Comité de révision de la liste

Judi, le 30 Décembre 1897.

liste des électeurs municipaux pour six huit cent quatre vingt-dix-huit, pour cause de maladie; que la dite résignation soit acceptée et que Mr. E. W. Jourdain soit nommé pour le remplacer.

Adoptée sur division de cinq pour et trois contres, savoir:

| Pour:             | Contre:           |
|-------------------|-------------------|
| Mr. Mr. Dufresne, | Mr. Mr. Jourdain, |
| Grant,            | Piquin,           |
| Grenier,          | Verrette.         |
| Lajoie,           |                   |
| Pagé,             |                   |

Proposé par Mr. Grenier,

Secondé par Mr. Jourdain,

Que la demande de certificat en faveur de Mr. Albert Vadeboncoeur, pour lui permettre d'obtenir une licence d'hôtel de tempérance soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

Proposé par Mr. Grenier,

Secondé par Mr. Jourdain,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil Mr. E. P. Désaulniers, soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières en la Cour Supérieure pour le District des Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une tiers-saisie entre les mains du dit Secrétaire-Trésorier, dans une cause entre Maurice Lefebvre, Commis de la Cité de Montréal, Demandeur et Alfred Belisle, de la Cité des Trois-Rivières Défendeur, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières doit au dit Alfred Belisle la somme de quatre piastres, le dit Alfred Belisle étant à l'emploi de la Corporation comme Assistant Clerc du Marché-aux-Denrées à raison de douze piastres par mois.

Adoptée.

Et

4<sup>e</sup> Motion  
Certificat pour Hôtel  
de Tempérance.

5<sup>e</sup> Motion  
Tiers-saisie contre Mr.  
Alfred Belisle.

Lundi, le 17 Janvier 1898.

Et la séance est ensuite levée.

*G. Descaubion*

Sect.-Prés.

*R. Lessard*  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
17 Janvier 1898.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Monsieur l'Échevin Narcisse Grenier, en sa qualité de Président des Elections Municipales pour l'année courante, et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le dix-septième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient

présents:  
Son Honneur, le Maire Arthur Olivier,  
Messieurs les Échevins J. Bournival,

Frs. Gélinas,

H. Rodin,

N. Grenier,

L. W. Jourdain,

W. E. Lajoie,

J. Lyburner,

E. P. Panneton,

L. D. Paquin,

F. A. Verrette.

Rapport du  
Président des Elections  
Municipales pour 1898.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'une lettre que le Président des Elections Municipales pour mil huit cent quatre-vingt-dix-huit lui a adressée, par laquelle, il l'informe du résultat des dites élections.

Prestation du serment  
de Son Honneur le  
Maire et des Échevins  
nouvellement élus.

Son Honneur le Maire et les Échevins élus aux dernières Elections Municipales, savoir:

Arthur Olivier, Ecv., Maire de la Cité des Trois-Rivières, Monsieur Thomas Bournival pour le  
Quartier

Lundi, le 17 Janvier 1898.

Discours de  
Son Honneur le Maire M<sup>r</sup>. Olivier

Quartier Notre-Dame, Monsieur Henri Godin pour le  
Quartier St<sup>e</sup> Ursule, Monsieur Pélésphore Symburner pour  
le Quartier St<sup>e</sup> Philippe, et Monsieur Ephrem P. Panneton  
pour le Quartier St<sup>e</sup> Louis prêtent le serment prescrit par  
la loi et prennent ensuite leurs sièges au Conseil.

Son Honneur le Maire adresse alors le Conseil et les  
Contribuables, leur faisant connaître ses vues concernant  
l'administration des affaires civiles.

1<sup>ère</sup> Motion  
Nomination du  
Pro-Maire.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Godin,

Que Mr. l'Échevin L. D. Paquin  
soit nommé le Pro-Maire de ce Conseil pour le  
présent semestre.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Formation des Comités  
Permanents.

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que les Comités Permanents de  
ce Conseil pour les douze mois qui expireront le trente-  
et-un de Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit,  
soient comme suit, savoir:

— Finances. —

Mr. Thomas Bournival, . . . . . Président,  
M<sup>r</sup>. M<sup>r</sup>. Henri Godin, W. Grenier, W. E. Lajoie et Pélésphore Symburner.

— Aqueduc et Éclairage. —

Mr. P. Symburner, . . . . . Président,  
M<sup>r</sup>. M<sup>r</sup>. Fr. Sélinas, Chs. Pagé, L. D. Paquin et F. A. Verrette.

— Drainage. —

Mr. Rob<sup>t</sup>. Grant, . . . . . Président,  
M<sup>r</sup>. M<sup>r</sup>. H. Godin, W. E. Lajoie, P. Symburner et L. D. Paquin.

— Sew. —

Mr. W. E. Lajoie, . . . . . Président,  
M<sup>r</sup>. M<sup>r</sup>. J. Bournival, W. Grenier, E. P. Panneton et Arthur Verrette.

— Police. —

Lundi, le 17 Janvier 1898.

— Police. —

Mr. L. D. Paquin, ..... Président,  
Mr. M. J. Bournival, N. Grenier, L. W. Jourdain et P. A. Verrette.

— Chemins. —

Mr. P. A. Verrette, ..... Président,  
Mr. M. J. Bournival, Ars. Gélinas, L. W. Jourdain et J. Symburnes.

— Santé. —

Mr. E. J. Panneton, ..... Président,  
Mr. M. J. Bournival, L. W. Jourdain, Chs. Pagé et L. D. Paquin.

— Marchés. —

Mr. Henri Godin, ..... Président,  
Mr. M. Ars. Gélinas, R. Grant, E. J. Panneton et P. A. Verrette.

— Hôtel-de-Ville. —

Mr. Marc. Grenier, ..... Président,  
Mr. M. R. Grant, E. J. Panneton, L. D. Paquin et Art. Verrette.

— Commune. —

Mr. L. W. Jourdain, ..... Président,  
Mr. M. H. Godin, J. Symburnes, Chs. Pagé et L. D. Paquin.  
Adoptée.

Requête de  
Mr. P. A. Boudreault.

Requête de Mr. P. A. Boudreault, deman-  
dant au Conseil de différer la vente de ses propriétés  
pour arrérages de taxes.

Référée au Comité des Finances.

Lettre de  
l'Inspecteur des Edifices  
publics.

Une lettre de Mr. Chs. P. Côté, Inspecteur  
des Edifices publics, concernant les moyens de sauvetage  
de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville de cette Cité.

Référée au Comité de l'Hôtel-de-Ville.

Examen des Plaintes  
contre le Rôle d'Évaluation.

Le Conseil s'étant alors formé en Comité  
Général, sous la présidence de Son Honneur le Maire,  
commence l'examen des plaintes contre le Rôle d'Évaluation  
et



Lundi, le 17 Janvier 1898.

Ajournement.

et après avoir entendu et jugé un certain nombre de ces plaintes, ajourne le dit examen à la prochaine réunion des membres de ce Conseil.

Son Honneur le Maire reprend ensuite son siège et l'assemblée s'ajourne à Mercredi, le dix-neuf de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

H. Desaulniers.  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
19 Janvier 1898.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mercredi, le dix-neuvième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire Art. Olivier,
- Messieurs les Echevins P. Bournival,
- H. Rodin,
- R. F. Grant,
- W. Grenier,
- L. W. Jourdain,
- W. E. Lajoie,
- J. Lymburner,
- E. F. Panneton,
- L. D. Paquin,
- P. O. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Examen des Plaintes  
contre le Rôle d'Evaluation.

Le Conseil s'étant alors formé en Comité Général, sous la présidence de Son Honneur le Maire, continue l'examen des plaintes contre le Rôle d'Evaluation et après avoir entendu et jugé un certain nombre de ces plaintes, ajourne le dit examen à la prochaine réunion des membres de ce Conseil.

Son

Mercredi, le 19 Janvier 1898.

Rapport du  
Comité des Finances,  
sur requête de Mr. P. A.  
Boudreault.

Son Honneur le Maire reprend ensuite son  
siège et l'assemblée du Conseil se continue.

Rapport:

Le Comité des Finances, après avoir pris con-  
naissance de la requête de Mr. P. A. Boudreault, qui  
lui a été référée, à la dernière séance de Votre Conseil,  
a l'honneur de faire le rapport suivant:

1<sup>o</sup> - D'après la section 105 de l'acte de Québec 38 Victo-  
ria, Chapitre 46, le Conseil de cette Cité ne peut différer  
la vente d'une propriété dans tous les cas où les cotisations  
imposées sur un terrain vacant ou autre immeuble n'au-  
ront pas été payées pendant un espace de trois années.

2<sup>o</sup> - Votre Comité est d'opinion qu'il ne peut réclamer  
ou collecter sur le produit de la vente d'un immeuble, les  
taxes ou cotisations dues sur un autre immeuble sans préju-  
dicier aux intérêts des personnes qui pourraient avoir des  
créances hypothécaires ou autres réclamations contre l'im-  
meuble vendu.

Pour les raisons ci-dessus Votre Comité  
croit que les conclusions de la requête de Mr. P. A.  
Boudreault ne peuvent être accordées.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) Thomas Bournival, Prés<sup>dt</sup>,  
Henri Kodin,  
Narcisse Grenier,  
J. Lyburner.

1<sup>ère</sup> Motion  
Rapport du Comité des  
Finances adopté.

Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité des  
Finances soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité de l'Hôtel-de-Ville,  
concernant un escalier  
de pauvetage).

Rapport:

Messieurs,  
Le Comité de l'Hôtel-de-Ville  
auquel avait été référé la lettre de Mr. Chs. P. Côté,  
Inspecteur

Mercredi, le 19 Janvier 1898.

Inspecteur des Edifices publics, a l'honneur de faire rapport qu'il s'est réuni, ce jour, à quatre heures P. M., et a fait l'examen d'un plan d'un escalier de sauvetage préparé par Mr. l'Inspecteur-de-Ville; mais, avant d'exprimer son opinion sur les travaux qui devront être faits, il suggère à Votre Conseil, que Mr. le Secrétaire-Trésorier soit autorisé d'écrire à Mr. Chs. F. Côté, pour le prier de venir examiner les lieux et donner son opinion sur la manière la plus efficace de faire ces travaux, afin de prévenir des dépenses inutiles et l'exécution d'ouvrages qui pourraient, plus tard, être condamnés par le dit Mr. Chs. F. Côté.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) Narcisse Grenier, Préd.,  
L. D. Paquin,  
P. A. Verrette.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 19 Janvier 1898. }  
Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Lymburner,

Que le rapport du Comité de l'Hôtel-de-Ville qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

L'assemblée s'ajourne ensuite à Jeudi, le vingt de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

(S.) H. Desautels.  
Sect. Près.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
20 Janvier 1898.

Jeudi, le vingtième jour de Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, Son Honneur le Maire prend son siège au Conseil et Messieurs les Echevins dont les noms suivent sont présents, savoir:

P. Pournival,

H.

2<sup>e</sup> Motion  
Rapport du Comité de  
l'Hôtel-de-Ville adopté.

Ajournement.

Jeudi, le 20 Janvier 1898.

H. Godin,  
W. Grenier,  
L. W. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
J. Lymburner,  
E. F. Panneton,  
L. D. Paquin,  
J. A. Verrette.

Examen des Plaintes  
contre le Rôle d'Évaluation.

Le Conseil s'étant alors formé en Comité Général, sous la présidence de Son Honneur le Maire, continue l'examen des plaintes contre le Rôle d'Évaluation et après les avoir toutes entendues et jugées ajourne à la prochaine assemblée de ce Conseil pour faire rapport sur les dites plaintes.

Son Honneur le Maire reprend ensuite son siège et l'assemblée du Conseil se continue.


Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Paquin,

Que Messieurs P. L. Hubert et Narcisse Rivard soient nommés auditeurs des livres de comptes de la Corporation de cette Cité, pour l'année courante, avec un salaire de vingt-cinq piastres chacun.

Adoptée.

Ajournement.

L'assemblée s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-quatre de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
24 Janvier 1898.

Lundi, le vingt-quatrième jour de Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, Son Honneur le Maire prend son siège au Conseil et Messieurs les Echevins dont les noms suivent sont présents, savoir:

J.

Lundi, le 24 Janvier 1898.

- J. Bournival,
- Frs. Gélinas,
- H. Godin,
- W. Grenier,
- L. W. Jourdain,
- W. E. Lajoie,
- J. Symburner,
- E. J. Panneton,
- L. D. Paquin,
- F. W. Verrette.

Requête de R. S. Cooke, Ecrivain.

Requête de R. S. Cooke, Ecrivain et autres, demandant que le fossé qui existe sur le côté Nord-Est de la rue Bureau soit boisé.

Référé au Comité des Chemins.

Requête de Mr. Frs. L. Désaulniers.

Requête de Mr. Frs. L. Désaulniers, Clerc du Marché-aux-Denrées, demandant une augmentation de salaire.

Référé au Comité des Marchés.

Lettre de Mr. Edmond Samothe.

Une lettre de Mr. Edmond Samothe, réclamant des dommages, pour un accident causé à son épouse par le mauvais état du trottoir sur la rue Royale.

Référé au Comité des Chemins.

Lettre de Mr. P. A. Boudreault.

Une lettre de Mr. P. A. Boudreault, demandant au Conseil de différer la vente de ses propriétés pour arrérages de taxes.

Si le requérant paie la somme de deux cents piastres (\$200.00) avant dix heures et demie demain matin et consent à ce que cette somme soit imputée sur les dettes les plus anciennes dues par lui à la Corporation et aux Commissaires d'Écoles, les annonces et la vente seront suspendues.

Rapport sur plaintes contre le Rôle d'Évaluation pour 1898.

Rapport:

Le Comité Général de ce Conseil après avoir pris communication, à ses séances du dix-sept, du dix-neuf et du vingt de Janvier courant (1898), des plaintes faites par les contribuables de cette Cité, contre le Rôle d'Évaluation pour

Lundi, le 24 Janvier 1898.

pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a l'honneur de faire le rapport suivant, savoir:

Il recommande que la propriété de Mr. G. N. De Blois partie du N<sup>o</sup> 2161 du cadastre soit estimée à \$4,000.<sup>00</sup> au lieu de \$4,700.<sup>00</sup>; que la propriété de Mr. Joseph Panneton N<sup>o</sup> 13 du cadastre soit évaluée à \$900.<sup>00</sup> au lieu de \$1,100.<sup>00</sup>, et que sa propriété N<sup>o</sup> 14 du cadastre soit évaluée à \$1,100.<sup>00</sup> au lieu de \$1,250.<sup>00</sup>; que la propriété de Messieurs Girard & Godin N<sup>o</sup> 672 du cadastre soit évaluée à \$2,500.<sup>00</sup> au lieu de \$2,900.<sup>00</sup>; que la propriété de Mr. Francis Beaudoin N<sup>os</sup> 37 et 39 rue St. Roch soit évaluée à \$700.<sup>00</sup> au lieu de \$800.<sup>00</sup>; que le lot N<sup>o</sup> 1432 du cadastre soit entré au nom de Mr. Joseph Lachance au lieu de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> E. O. Rocheleau; que la propriété de Mr. Alfred Bastien partie du N<sup>o</sup> 944 du cadastre soit estimée à \$1,150.<sup>00</sup> au lieu de \$1,400.<sup>00</sup>; que la propriété de Mr. Napoléon Normand N<sup>o</sup> 441 du cadastre soit évaluée à \$30.<sup>00</sup> au lieu de \$75.<sup>00</sup>; que la propriété N<sup>o</sup> 735 du cadastre soit entrée au nom de Mr. J. O. Dupont au lieu de Mr. J. B. Zuckerhoff; que la propriété de Mr. Onézime Blanchette N<sup>o</sup> 237 du cadastre soit évaluée à \$800.<sup>00</sup> au lieu de \$900.<sup>00</sup>; que les propriétés situées sur partie du N<sup>o</sup> 2019 du cadastre et estimées à \$250, \$120, et \$225.<sup>00</sup> soient entrées aux héritiers de feu Dame D. G. Labarre au lieu de Mr. Henri Labarre; que la propriété de D<sup>lle</sup> Raïche et D<sup>me</sup> G. O. S. Labarre partie du N<sup>o</sup> 509 du cadastre sur la rue Notre-Dame soit évaluée à \$800.<sup>00</sup> au lieu de \$900.<sup>00</sup>, et que leur propriété partie du même numéro du cadastre sur la rue St. Philippe soit évaluée à \$200.<sup>00</sup> au lieu de \$250.<sup>00</sup>; que la propriété des héritiers Louis Arcand partie du N<sup>o</sup> 2156 du cadastre soit évaluée à \$400.<sup>00</sup> au lieu de \$600.<sup>00</sup>; que les propriétés N<sup>os</sup> 404 et 2016 du cadastre soient entrées au nom de Mr. O. E. Dorais au lieu de D<sup>lle</sup> O. E. Dorais; que la propriété de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Alexandre Bertrand N<sup>o</sup> 163 rue Bonaventure soit estimée à \$600.<sup>00</sup> au lieu de \$700.<sup>00</sup>; que la propriété de Mr. William Harnois N<sup>os</sup> 10 et 11

du

Lundi, le 24 Janvier 1898.

du cadastre soit estimée à \$6,000.<sup>00</sup> au lieu de \$6,500.<sup>00</sup>; que Mr. Théophile Belisle soit entré avec un loyer de \$30.<sup>00</sup> l'an au lieu de \$27.<sup>00</sup> au N<sup>o</sup> 20 rue St. Philippe; que Mr. Edmond Blais soit entré avec un loyer de \$30.<sup>00</sup> au lieu de \$18.<sup>00</sup> au N<sup>o</sup> 6 rue St. Antoine; que le nom de Mr. J. Ulric Dufresne soit remplacé par celui de Mr. W. D. Fisher comme locataire au N<sup>o</sup> 69 rue St. François-Xavier; que le nom de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Onézime Bettez soit remplacé par celui de Mr. Raizaine Robichaud comme locataire dans le Marché-aux-Denrées; que la propriété de Mr. Napoléon Lévasseur N<sup>o</sup> 533 du cadastre soit estimée à \$100.<sup>00</sup> au lieu de \$200.<sup>00</sup>, et que le chien porté à son nom soit retranché du dit rôle; que Mr. Nathan Pickler soit entré au N<sup>o</sup> 174 rue Notre-Dame comme Marchand, avec un loyer de \$84.<sup>00</sup> l'an et un fonds de marchandises de \$1,500.<sup>00</sup>; que le nom de Mr. Andréas Karnecke entré avec un loyer de \$36.<sup>00</sup> l'an au N<sup>o</sup> 19 rue St. Antoine soit rayé du dit rôle; que Mr. Ernest Hamel soit entré comme payant capitation au lieu d'un loyer de \$36.<sup>00</sup> l'an sur la rue Haut-Boc; que les Révérendes Dames Ursulines des Trois-Rivières soient exemptées de payer taxes sur les lots N<sup>os</sup> 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084 et 2085 du cadastre, ou que ces lots font partie du terrain réservé pour leur monastère, et que le lot N<sup>o</sup> 1975 du cadastre entré deux fois par erreur soit retranché une fois; que Mr. Philippe St. Louis soit entré comme locataire dans la propriété portant le N<sup>o</sup> partie de 788 du cadastre au lieu de partie de 789; que la propriété de D<sup>me</sup> Jos. Bellefeuille entrée au rôle comme partie du N<sup>o</sup> 789 du cadastre et estimée à \$800.<sup>00</sup> soit divisée et entrée au dit rôle comme suit: partie du N<sup>o</sup> 788 sera estimée à \$200.<sup>00</sup> et partie du N<sup>o</sup> 789 sera estimée à \$600.<sup>00</sup>; que la propriété de D<sup>me</sup> Joseph Bellefeuille N<sup>o</sup> 110 rue des Porges soit estimée à \$600.<sup>00</sup> au lieu de \$700.<sup>00</sup>, et qu'un cheval, un wagon et un sleigh entrés à son nom au dit rôle en soit retranché; que la propriété de Mr. L. G. Beaudry N<sup>o</sup> 2135 du cadastre soit évaluée à \$1,500.<sup>00</sup> au lieu de \$2,000.<sup>00</sup>, et celle partie  
du

Sundi, le 24 Janvier 1898.

du N<sup>o</sup> 2131 du cadastre située au coin des rues Notre-Dame et St. François-Xavier soit évaluée à \$1,300.<sup>00</sup> au lieu de \$1,800.<sup>00</sup>; que le mot "marchand" entré à la suite du nom de Mr. Philippe Beauchesne soit retranché du dit rôle; que les propriétés des héritiers de feu Dominique Dupresne soient entrées au dit rôle aux noms suivants: Dupresne, Marie Anne (veuve Wilfred Giroux), Dupresne, Marie Zéphise, et Dupresne, Elmire R.; que le mot "partie" soit ajouté aux numéros suivants du cadastre: 725, 690, 742, 684, 649, 1164, 1999, 1104, 524; que la subdivision "un" soit ajoutée à partie du N<sup>o</sup> 1997 du cadastre rue St. Charles; que les noms Girard & Godin soient entrés au lieu de Girard & Godin & Co<sup>ie</sup> comme propriétaires rue Notre-Dame, rue St. George et Chemin St. Marguerite; que le nom de Mr. A. E. Lacroix soit ajouté à celui de Mr. Alexander Houlston comme co-propriétaire du N<sup>o</sup> 675 du cadastre; qu'un cheval de louage, un wagon et un sleigh soient portés au nom de Mr. Norbert Larasin; que Messieurs Joseph Hudon et Philippe Gélinas soient portés au rôle comme capitation; que Mr. Gélas Corbeil soit porté au rôle comme forgeron; que Mr. J. A. Peltier au N<sup>o</sup> 148 rue Notre-Dame soit entré avec un loyer de \$400.<sup>00</sup> l'an au lieu de \$328.<sup>00</sup>; qu'un cheval, un wagon et un sleigh soient portés au nom de Mr. L. P. Dénéchaud; que la classe première de boutique soit entrée au nom de Mr. Aram Bellemarre sur la rue Du Platon; que Mr. Michael Craig, Messrs. Maxime Gauthier, Alexandre Nault, Arthur Panneton fils de Philippe, Alfred Panneton, Réal Lajoie, Arthur Spénard, Arthur Marineau fils de Charles soient entrés au dit rôle comme capitation; que Mr. Gélas Corbeil soit entré comme locataire au N<sup>o</sup> 2 rue du Platon au lieu et place d'Hubert Lamothé; que la propriété N<sup>os</sup> 15 et 17 rue du Platon soit entrée sous le N<sup>o</sup> 407A du cadastre au lieu de 704A; que Charles Quong soit entré comme buandier et deuxième classe de boutique au N<sup>o</sup> 36 rue Du Platon; que le nom "North Shore Company" soit changé en celui de "North Shore Power Company" au N<sup>o</sup> 165 rue Notre-Dame; qu'un cheval, un wagon et un sleigh soient portés



Lundi, le 24 Janvier 1898.

portés au nom de Mr. E. S. de Carufel; que partie du N<sup>o</sup> 730 du cadastre désignée comme hangar sous le Boulevard soit entrée au nom de la Compagnie de Navigation Richelieu & Ontario; que Mr. Zéphirin Marchand Senr<sup>l</sup> soit entré au dit rôle comme tenant un clos à bois; que deux chevaux, un wagon et un sleigh entrés au nom de Mr. L. O. Harnes soient retranchés; que le loyer entré au nom de Mr. O. St. Pichette sur la rue Des Forges soit porté à \$108.<sup>00</sup> l'an au lieu de \$74.<sup>00</sup>; qu'un loyer de \$60.<sup>00</sup> l'an soit porté au nom de Mr. Damase Frenette N<sup>o</sup> 37 sur la rue Des Forges; que le nom de Mr. George Purcotte soit substitué à celui de Mr. Benjamin De Roncourt comme locataire de \$42.<sup>00</sup> l'an dans la Halle du Marché aux Denrées; que le prénom Elize soit ajouté à D<sup>lle</sup> Geffard au N<sup>o</sup> 39 rue Des Forges; que le nom de Mr. Hubert Dassault soit retranché comme co-propriétaire du N<sup>o</sup> 771 du cadastre; que Mr. Zéphirin Lacroix soit entré au dit rôle comme barbier; qu'un cheval, un wagon et un sleigh soient entrés au nom de Mr. L. O. Hamel; que Mr. Cyril Noël soit entré au dit rôle comme machiniste; que le loyer de \$36.<sup>00</sup> l'an porté au nom de Mr. Joseph Morin au N<sup>o</sup> 95 rue Des Forges soit retranché; que le nom de Messrs. Joseph Godin & Fils soit substitué à celui de Joseph Godin fils comme propriétaire rue Plaisante; que Mr. Jérémie Pétreault soit porté au rôle comme cordonnier; qu'une voiture couverte à quatre roues soit entrée au nom de Mr. Pfefflé Beasdale; que le nom de Mr. Frédéric Benot soit remplacé par celui de Mr. Alfred Benoit comme locataire au N<sup>o</sup> 52 rue Badaeux; que Messrs. Milot & Frère soient entrés comme marchands aux N<sup>os</sup> 19 & 21 rue Badaeux et qu'un loyer et un fonds de marchandises leur soient évalués; que le nom de Mr. Joseph Rocheau soit remplacé par celui de Mr. Charles McLeod comme propriétaire du N<sup>o</sup> 611 du cadastre; qu'une voiture couverte à quatre roues soit entrée au nom de Mr. H. M. Balcer; que le prénom Oimé soit ajouté au nom de Olivier D<sup>ne</sup> V<sup>ve</sup> comme locataire au N<sup>o</sup> 46 rue Royale;

Lundi, le 24 Janvier 1898.

Royale; que le nom Primote Lauthand soit remplacé par celui de Primothy Louthood comme locataire au N<sup>o</sup> 45 rue Volontaire; que le nom de Célestin Grenier soit retranché du rôle, étant décédé, et ceux de Willie Levasseur, G. J. Barthe, D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Befflé Lamontagne, Léon Biron s<sup>ent</sup>, Léon Biron Jr., Arthur Robert et Sévère Peasdale soient retranchés du dit rôle comme étant absents; que le Séminaire St<sup>e</sup> Joseph soit entré comme propriétaire du N<sup>o</sup> 1153 du cadastre; que le nom de Révd. J. E. Mayrand soit remplacé par celui de D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Jules Moreau comme propriétaire rues Des Champs et St<sup>e</sup> Sévère; que le nom de Mr. Odéard Gélinas soit retranché comme co-propriétaire N<sup>os</sup> 31 et 33 rue Des Champs; que le nom de Mr. Désiré Rivard soit substitué à celui de Mr. Désiré Ricard, comme locataire au N<sup>o</sup> 22 1/2 rue Riverville; que Mr. Pierre M<sup>o</sup> Leod soit entré avec un loyer de \$90.<sup>00</sup> l'an au N<sup>o</sup> 22 rue Riverville; que le nom de O. Carignan & Fils soit substitué à celui de Dame V<sup>ve</sup> O. Carignan comme propriétaire N<sup>o</sup> 61 rue Riverville; que Mr. Thomas Laveau soit porté au rôle comme régissier; que le nom de Mr. W. L. Denoncourt soit substitué à celui de Mr. W. L. Dumoulin comme co-propriétaire dans la St<sup>e</sup> Maurice Pool & Pipe Works Company; que le lot N<sup>os</sup> 1396 et 1401 du cadastre soit entré au nom de Mr. O. B. Dumoulin au lieu de Mr. Louis Leclerc; que le lot N<sup>o</sup> 1829-36 du cadastre soit entré au nom de Mr. Eusèbe Normandin au lieu de Mr. J. E. Héty et que l'évaluation en soit faite; que le prénom Henriette soit ajouté à Ricard Delle comme locataire au N<sup>o</sup> 17 rue St<sup>e</sup> Sévère; que les noms de Chs. Prosper Giroux et Louis Louin soient retranchés du dit rôle, étant décédés; que Mr. Edouard Bourassa soit porté au rôle comme charretier avec un cheval de louage, un wagon et un sleigh, au lieu de tanneur; que le nom de Mr. Zotique Godon soit substitué à celui de Mr. Zotique Godin comme propriétaire du N<sup>o</sup> 450 du cadastre; que le nom de Mr. Milciade

Marcil

Lundi, le 24 Janvier 1898.

Marcell soit substitué à celui de Mr. Martial Marcell, comme propriétaire du N<sup>o</sup>. 102 rue St. Philippe; que Mr. Arthur Martin soit porté au rôle comme capitaine au lieu de pâtissier; que le nom de Messrs. Bellefeuille & Bournival, soit remplacé par celui de Messrs. Thomas Bournival & Co<sup>ie</sup>, comme propriétaires du N<sup>o</sup>. 437 du cadastre; que le nom de Mr. Aimé Houle soit remplacé par celui de Mr. Aimé Houle aux N<sup>os</sup> 67 et 69 rue St. Philippe; que Mr. Arthur Ritchie soit porté au rôle comme marchand de bois au lieu de clos à bois; que la propriété de Mr. Ernest Dussault, rue St. George soit désignée par son N<sup>o</sup>. du cadastre; que le nom de Mr. Alphonse Clusian soit remplacé par celui de Mr. Edouard Gauvin comme locataire au N<sup>o</sup>. 56 rue Plaisante; que le nom de Mr. Edouard Beaubien soit remplacé par celui de Mr. Edmond Beaubien comme co-propriétaire aux N<sup>os</sup> 135 et 137 rue St. George; que le nom de Mr. Ephrem Beasdale soit remplacé par celui de Mr. John Charest comme propriétaire aux N<sup>os</sup> 122 et 124 rue St. Roch et au N<sup>o</sup>. 47 rue St. Denis; que la propriété de Mr. Charles Pepin N<sup>o</sup>. 42 rue St. Denis soit désignée sous son N<sup>o</sup>. du cadastre; que la propriété de Mr. Pierre Pepin N<sup>o</sup>. 44 rue St. Denis et celle de Mr. Auguste Ollarie N<sup>o</sup>. 46 rue St. Denis soient désignées sous leurs numéros du cadastre; que la propriété N<sup>os</sup> 16 et 18 du cadastre soit entrée au nom de Mr. Charles Milette au lieu et place de Messrs. Houde & Hart; que le nom de Mr. Narcisse Gélinas soit retranché, comme co-locataire du N<sup>o</sup>. 22 du cadastre; que le nom de Mr. Hercule Garceau soit substitué à celui de Mr. Arcule Garceau au N<sup>o</sup>. 110 rue Bonaventure et que sa propriété soit désignée sous son numéro du cadastre; que la propriété désignée partie de N<sup>os</sup> 894, 895, 896, 897, 888 et 889 du cadastre soit entrée au nom de la Three-Rivers Shoe Company représentée par Jean Louis Phibaudeau, Louis Beaubien et George Binette au lieu et place de la Corporation des Trois-Rivières; que le nom de Mr. Eugène Panneton soit

Lundi, le 24 Janvier 1898.

soit remplacé par celui de Panneton & Blouin comme locataires aux Nos 32 et 34 rue Des Forges; que le No 270<sup>1/2</sup> du cadastre au No 123 rue Bonaventure soit remplacé par partie de No 870; que le nom de Mr. Eugène Meures soit retranché du dit rôle comme locataire rue Du Château et remplacé par celui de Mr. Eugène Panneton avec un loyer de \$180.<sup>00</sup> l'an; que le nom de Mr. Omer Boucher soit remplacé par celui de Mr. Omer Bouchard comme locataire au No 2 Ile de la Potherie; que la propriété de Delle Emilie sulte au coin des rues Royale et Julie, celle de D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> George Ozyotte No 78 rue Bonaventure, celle de Mr. J. L. Blair rue des Champs, celle de Mr. Joseph Burke No 6 rue St. Olivier soient désignées sous leurs numéros du cadastre; que lots Nos 1263, 1264, 1347, 1346, 1345, 1344, 1343, 1342, 1341 et 1340 soient entrés à la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien au lieu et place de D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> E. O. Rocheleau; que les lots Nos 1431, 1430, 1429, 1428, 1427, 1426, 1425, 1424, 1423 et 1422 du cadastre soient entrés au nom de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien au lieu et place de D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> E. O. Rocheleau; que la propriété des héritiers Aldoric Rivard No 68 rue St. François-Xavier soit évaluée; que le loyer de \$30.<sup>00</sup> entré au nom de Mr. Arthur Ozyotte No 14 rue Hemlock soit porté à \$33.<sup>00</sup> l'an; que le lot No 993 du cadastre soit entré au Gouvernement de la Province de Québec au lieu de Mr. Benjamin Beaumier; que les lots Nos 1039 et 1024 du cadastre soient entrés au Gouvernement de la Province de Québec au lieu de Mr. Adolphe Balcer; que le lot No 1094 du cadastre soit entré au nom de Mr. Pierre Hault au lieu du Gouvernement de la Province de Québec; que Mr. Frédéric Bellefeuille soit entré au rôle comme machiniste au lieu de marchand; que le nom de Mr. Jean Henri Janvier soit remplacé par celui de Mr. Joseph Henri Janvier comme locataire au No 92 rue St. George; que le lot No 176 du cadastre

Lundi, le 24 Janvier 1898.

cadastre entré à la page 197 du dit rôle, soit remplacé par le lot N° 177; que les propriétés entrées au dit rôle au nom de feu L. N. Spénard soient entrées au nom de Dame Salomé Perreault (V<sup>ve</sup> L. N. Spénard); que le loyer du N° 1124 du cadastre entré au nom de Mr. L. N. Jourdain & al. soit porté à L. N. Jourdain, L. E. Dufresne et P. O. Louin; que les héritiers de feu J. B<sup>te</sup> Thivierge soient entrés au dit rôle comme propriétaires du N° 504 du cadastre; que le nom de Mr. Alexis De Beaujeu soit remplacé par celui de Mr. Alexis Debeaujour comme locataire au N° 50 rue St. Denis; que le loyer de Mr. Joseph Marcouillé au N° 5 rue St. Benoit soit porté à \$6.<sup>00</sup> l'an au lieu de \$60.<sup>00</sup>; que la propriété de Mr. Hubert Courteau N° 8 rue St. Paul soit désignée au dit rôle comme partie du N° 2023 du cadastre au lieu de partie du N° 2038; que les propriétés N° 2011 du cadastre et partie du N° 1998 soient entrées au nom de la St. Maurice Lumber Company; qu'un loyer de \$36.<sup>00</sup> l'an soit chargé à Mr. Honoré Gabrèche comme locataire rue De la Cathédrale; que le nom de Mr. André Beaulieu soit substitué à celui de Mr. André Beaumier comme propriétaire au N° 91 rue Hertel; qu'un loyer de \$48.<sup>00</sup> l'an soit entré au nom de Mr. Alphonse Gagnon au N° 54 rue Du Fleuve ainsi que le métier de barbier et la classe première de boutique; que le nom de Mr. René Barthe soit retranché du dit rôle comme locataire au N° 2138 du cadastre; que la propriété de Mr. Louis Edouard Alain sur la rue Duplessis-Rochard, celle de Mr. Alexandre Mainquy rue Duplessis-Rochard et celle de Mr. Géphirin Bourassa rue St. Martin soient désignées sous leurs numéros du Cadastre.

Il recommande, de plus, que toutes les autres plaintes faites contre le dit rôle d'évaluation, à part de celles ci-haut mentionnées, soient rejetées.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 24 Janvier 1898. }

(Signé) Arthur Olivier,  
Président.

Proposé

Lundi, le 24 Janvier 1898.

1<sup>ère</sup> Motion  
Homologation du Rôle  
d'Évaluation.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité Général  
de ce Conseil, qui vient d'être lu, soit adopté, et que  
le rôle d'évaluation pour l'année mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit, soit déclaré clos et homologué.

Adoptée.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|                            |     |    |
|----------------------------|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, | 63  | 18 |
| " des Chemins,             | 40  | -  |
| " des Marchés,             | 2   | 75 |
| " du Feu,                  | 17  | 50 |
| " de l'Éclairage,          | 4   | 30 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,     | 14  | 20 |
| " de la Police,            | 4   | 55 |
| Cavage des Rues,           | 248 | 86 |
| Rues sous Contrôle,        | 123 | 69 |
| Assurances des Propriétés, | 16  | 75 |
| Papeterie et Impressions,  | 29  | 20 |
| Frais Légaux,              | 20  | -  |
| Intérêt et Commission,     | 322 | -  |
| Dépenses Contingentes,     | 49  | 50 |
| Divers Comptes,            | 41  | 78 |
|                            | 998 | 26 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Thomas Bournival, Pr<sup>s</sup>dt,  
Henri Godin,  
W. E. Lajoie,  
Narcisse Grenier.  
Proposé

Lundi, le 24 Janvier 1898.

2<sup>e</sup> Motion  
Rapport du Comité des  
Finances adopté.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Pâquin,

Que le rapport du Comité des  
Finances soit adopté.

Adjournement.

Adoptée.  
Le Conseil s'ajourne ensuite, à Vendredi, le vingt-huit  
de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

H. Désaulniers.  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
28 Janvier 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel des Villes, en la  
dite Cité, Vendredi, le vingt-huitième jour de Janvier, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,   |
| Messieurs les Echevins | P. Bournival,   |
|                        | H. Godin,       |
|                        | N. Grenier,     |
|                        | P. Symburner,   |
|                        | E. P. Panneton, |
|                        | L. D. Pâquin,   |
|                        | P. W. Verrette. |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. B. Bellemarre & al.

Requête de Mr. B. Bellemarre et autres, deman-  
dant la construction d'un auvent en arrière du Marché  
aup.-Denrées.

Référée au Comité des Marchés.

Requête de  
Mr. B. Bouchard & al.

Requête de Mr. B. Bouchard et autres, demandant  
que Mr. Louis Simard soit remplacé comme homme  
de Police, à la Gare du Pacifique Canadien.

Référée au Comité de Police.

Lue

Vendredi, le 28 Janvier 1898.

Lettre de  
Mr. P. A. Boudreault.

Lue une lettre de Mr. P. A. Boudreault, offrant de faire certains arrangements, pour empêcher la vente de sa propriété située sur la rue Alexandre.

Demande renvoyée.

Lettre de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Uldoric Martel.

Lue une lettre de Dame Veuve Uldoric Martel, demandant que la plainte qu'elle a faite, contre le rôle d'évaluation pour l'année courante, soit de nouveau prise en considération.

Rapport:

Rapport du  
Comité des Chemins,  
in re Edmond Samothe.

Le Comité des Chemins, après avoir examiné la réclamation de Mr. Edmond Samothe, au sujet d'un accident causé à son épouse, par le mauvais état du trottoir, sur la rue Royale, près de l'Hôtel de Ville, a l'honneur de faire rapport: qu'il a trouvé cette réclamation fondée et d'en recommander le paiement.

Respectueusement soumis,

(Signé) J. A. Verrette, Pr<sup>s</sup>dt,  
J. Lyburnes,  
Thomas Bournival.

Hôtel de Ville,

Trois-Rivières, 28 Janvier 1898. }

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Paquin,

Que le rapport du Comité des Chemins qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

M<sup>o</sup> Motion  
Rapport du Comité des  
Chemins adopté.

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville.

Lue un rapport de l'Inspecteur-de-Ville, concernant la construction d'une tour de sauvetage à l'Hôtel-de-Ville.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le trente-et-un de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

A. D'Arcaulniers,  
Sec. Pr<sup>s</sup>.

Arthur Olivier  
Maire.



Lundi, le 31 Janvier 1898.

Assemblée Régulière.  
31 Janvier 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le trente-et-unième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,

Messieurs les Echevins

P. Bournival,

Frs. Gélinas,

H. Godin,

R. P. Grant,

N. Grenier,

L. N. Jourdain,

W. E. Lajoie,

P. Lymburner,

Chs. Pagé,

E. P. Panneton,

L. D. Paquin,

P. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Alfred O. Belisle.

Requête de Mr. Alfred O. Belisle, Assistant Clerc du Marché-aux-Denrées, demandant que son salaire soit augmenté.

Lettre de  
Mr. J. Houliston.

Lue une lettre de Mr. J. Houliston, réclamant des dommages pour un accident causé à sa voiture et à son harnais, par le mauvais état du chemin sur la rue Bonaventure.

Référé au Comité des Chemins.

Rapport du  
Comité des Chemins,  
in re Antoine Morrissette.

Rapport:

Le Comité des Chemins a l'honneur de faire rapport: qu'il s'est réuni, aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi, pour prendre en considération la réclamation de Mr. Antoine Morrissette concernant un accident qu'il disait avoir été causé à lui-même et à sa propriété, par une des voitures du Département  
du

Sundi, le 31 Janvier 1898.

du Feu. Après avoir entendu plusieurs témoins, à ce sujet, votre Comité est d'opinion que le dit Mr. Morrissette n'a droit à d'autres dommages que le paiement d'une vitre qui a été cassée par la susdite voiture, le vingt-neuf de Novembre dernier (1897). Cependant, afin d'éviter tout désagrément, il croit devoir recommander que la somme de cinq piastres soit payée à Mr. Antoine Morrissette.

Respectueusement soumis,  
(Signé) F. O. Verrette, Présdt.,  
P. Lyburner,  
Thomas Bournival.

Trois-Rivières, 31 Janvier 1898.

Proposé par Mr. Godin,

Secondé par Mr. Paquin,

Que le rapport du Comité des Chemins qui vient d'être lu soit adopté.

Proposé par Mr. Grenier, en amendement,

Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des Chemins qui vient d'être lu soit adopté, en remplaçant les mots cinq piastres par les mots vingt-cinq piastres.

Rejetée sur division de neuf contre et trois pour, savoir:

Contre:

Mr. Bournival,

Sélinas,

Godin,

Grant,

Lajoie,

Lyburner,

Panneton,

Paquin,

Verrette,

Pour:

Mr. Grenier,

Jourdain,

Paquet.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur division de sept pour et cinq contre, savoir:

Pour:

1<sup>ère</sup> Motion  
Rapport du Comité des  
Chemins adopté.

2<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 1.

Lundi, le 31 Janvier 1898.

Rapport du  
Secrétaire-Trésorier  
pour l'année 1897.

| Pour:              | Contre:          |
|--------------------|------------------|
| Mo. Mo. Bournival, | Mo. Mo. Gélinas, |
| Godin,             | Renier,          |
| Grant,             | Jourdain,        |
| Symburner,         | Lajoie,          |
| Canneton,          | Page.            |
| Pâquin,            |                  |
| Verrette,          |                  |

Rapport:

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre pour l'information de votre Conseil mon rapport pour l'année écoulée le trente-et-un Décembre dernier.

Ce rapport est accompagné de tableaux vous démontrant d'une manière aussi explicite que possible tous les détails des sommes dépensées dans les différents départements, ainsi que le revenu estimé, le revenu ordinaire et le revenu réel pour 1897; de plus le bilan de la Cité des Trois-Rivières au 31 Décembre 1897, et un état des recettes et des dépenses ordinaires pour les derniers douze mois.

D'après ce rapport, il y a au crédit de la Corporation sur l'exercice de 1897 une balance de \$4,898.25 qui ajoutée à la balance en caisse au commencement du dit exercice forme \$18,264.<sup>14</sup>, mais je dois vous faire remarquer que les fonds d'amortissement à la dette de la Corporation n'ont pas été déposés en 1897 et s'élèvent à la somme de \$5,890.<sup>00</sup> ce qui réduirait la balance à \$2,008.<sup>25</sup>.

Il faudra au commencement de cette année voir à créer un revenu pour rencontrer l'intérêt et le fonds d'amortissement sur la dette que vous contractez actuellement pour le pavage des rues.

J'ai l'honneur d'être,  
Messieurs,

Votre

Lundi, le 31 Janvier 1898.

Votre dévoué Serviteur,  
(Signé) L. Phs. Désaulniers,  
Sec.-Prés. de la Cité.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 31 Janvier 1898. }

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Bournival,

Que le rapport financier du Secrétaire-Présorier pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept soit imprimé et que des soumissions soient demandées pour cette impression.

Adoptée.

Rapport:  
Messieurs,

Le soussigné a l'honneur de faire rapport qu'en conformité aux instructions qu'il a reçues de votre Honorable Conseil, par l'entremise de Mr. le Secrétaire-Présorier, il a fait la visite de tous les hôtels en cette Cité, et il est heureux de vous informer que tous ces établissements sont tenus en conformité à la loi et aux règlements de votre Conseil.

Respectueusement soumis,  
(Signé) Joseph Bellefeuille,  
Chef de Police.

Trois-Rivières, 31 Janvier 1898.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que les demandes de certificats en faveur de Messieurs Joseph Cloutier, Charles Pagé, J. A. Bergeron, L. E. Dupresne, George Dupresne, Joseph Edouard Godin, Joseph Levasseur, H. M. Gauthier, Joseph Ernest Houde et Emile Panneton pour leur permettre d'obtenir des licences d'auberges et celles en faveur de Messieurs Joseph Lamothe, L. J. Cormier, J. G. Gauthier, B. B. Brunelle, Jos. Bégin fils, L. Brunelle & Frère, Napoléon Dupresne,

Edouard

3<sup>e</sup> Motion  
Impression du Rapport  
du Secrétaire-Présorier.

Rapport du  
Chef de Police.

4<sup>e</sup> Motion  
Certificats pour Auberges  
et Magasins de Liqueurs.

Lundi, le 31 Janvier 1898.

Edouard Bourque, O. Carignan & Fils, L. A. Ricard, Durand & Précourt, Antoine Guertin, Aldoric Carignan, Liboire Piché, Rivard & Frère et J. A. Duplessis & Co<sup>ie</sup>, pour leur permettre d'obtenir des licences de Magasins de Liqueurs, soient examinées et que les dits certificats soient confirmés.

Adoptées.

Protêt de  
Mr. P. A. Boudreault,  
concernant le paiement de  
ses taxes.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture d'un protêt de Mr. P. A. Boudreault, concernant le paiement qu'il a fait de ses taxes municipales et scolaires et autres charges, pour empêcher la vente de sa propriété située sur la rue Bonaventure.

Assemblée continuée.

L'assemblée se continue ensuite à Mercredi, le deux de Février prochain, à sept heures et demie du soir.

*Z. H. Desaulniers.*  
Sect.-Trés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
2 Février 1898.

Mercredi, le deuxième jour de Février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, Son Honneur le Maire prend son siège au Conseil et Messieurs les Echevins dont les noms suivent sont présents, savoir:

P. Bournival,  
H. Godin,  
R. P. Grant,  
W. Grenier,  
W. E. Lajoie,  
P. Symburner,  
Chs. Pagé,  
E. J. Panneton,  
L. D. Paquin,  
P. A. Verrette.

Requête de  
Mr. Ubald Lamothe.

Requête de Mr. Ubald Lamothe, demandant qu'il lui soit fait remise du montant qu'il a payé pour taxe comme commerçant, pour l'année mil huit cent quatre-

Mercredi, le 2 Février 1898.

quatre-vingt-dix-sept, ou qu'il n'a pas exercé cette occupation.

Requête de  
Mr. Nap<sup>l</sup>. Levasseur & al.

Requête de Mr. Napoléon Levasseur et autres Bouchers, demandant que certaines réparations soient faites aux glaciers du Marché-aux-Denrées.

Accordée.

Requête de  
Mr. Jeffrey Olivier.

Requête de Mr. Jeffrey Olivier, demandant qu'il lui soit fait remise du montant de la taxe comme arriéré qu'il a payé pour l'an dernier, ou qu'il n'exerçait pas cette occupation.

Référée au Comité des Marchés.

Requête de  
Mr. D. Baxter & al.

Requête de Mr. D. Baxter et autres, demandant que les propriétaires des trottoirs sur la rue St. François Xavier, depuis la rue Bonnacour jusqu'à la rue Haut-Boc, ne soient pas tenus d'en enlever la neige.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. P. A. Boudreault.

Requête de Mr. P. A. Boudreault, concernant la vente de sa propriété située sur la rue Alexandre.

Référée au Comité des Finances.

1<sup>ère</sup> Motion  
Certificat pour Hôtel  
de Tempérance.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Lyburner,

Que la demande de certificat en faveur de Mr. Théodore Grenier, pour lui permettre d'obtenir une licence d'hôtel de tempérance soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

Assemblée continuée.

L'assemblée se continue ensuite à Sundi, le sept des Février courant, à sept heures et demie du soir.

Arthur Olivier,  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

# Lundi, le 7 Février 1898.

Assemblée Régulière.  
7 Février 1898.

Lundi, le septième jour de Février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, Son Honneur le Maire prend son siège au Conseil et Messieurs les Echevins dont les noms suivent sont présents, savoir:

- J. Bournival,
- Frs. Gélinas,
- H. Godin,
- R. F. Grant,
- W. Grenier,
- E. W. Jourdain,
- W. E. Lajoie,
- J. Lymburner,
- Chs. Pagé,
- E. J. Panneton,
- E. D. Paquin,
- J. A. Verrette.

Requête de  
M. Pierre Rivard et al.

Requête de M. Pierre Rivard et autres, demandant qu'il leur soit payé un prix plus élevé pour la pierre devant servir au pavage des rues.

Requête de  
M. Léandre Lang.

Requête de M. Léandre Lang, demandant de passer gratuitement sur les Ponts St. Maurice.  
Suspendue.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les listes suivantes:

|                           |    |     |    |
|---------------------------|----|-----|----|
| Département de l'Aqueduc, | \$ | 218 | 66 |
| " des Chemins,            |    | 241 | 58 |
| " des Marchés,            |    | 23  | 47 |
| " du Feu,                 |    | 7   | "  |
| " de l'Hôtel-de-Ville,    |    | 3   | "  |
| " de la Police,           |    | "   | 50 |
| A Reporter                | \$ | 494 | 21 |

Lundi, le 7 Février 1898.

|                              |           |          |
|------------------------------|-----------|----------|
|                              | Report \$ | 494 21   |
| Département de la Santé,     |           | 4 20     |
| Ponts St. Maurice,           |           | 27 24    |
| Drainage,                    |           | 2 25     |
| Carage des Rues,             |           | 188 29   |
| Rues sous Contrôle,          |           | 215 67   |
| Carrié Champlain,            |           | 1 09     |
| Station de Police et du Feu, |           | 36 47    |
| Fonds d'Amortissement,       |           | 6,151 05 |
| Intérêt et Commissions,      |           | 25 -     |
| Vente de terrains,           |           | 126 78   |
| Taxes Municipales,           |           | 1 -      |
| Salaires,                    |           | 175 -    |
| Dépenses Contingentes,       |           | 5 50     |
|                              |           | <hr/>    |
|                              |           | 7,453 75 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin,  
Thomas Bournival,  
Narcisse Grenier,  
W. C. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Jourdain,  
Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Vote des appropriations  
pour l'année 1898.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Grenier,  
Que les appropriations pour rencontrer les  
dépenses de la Corporation de cette Cité, pendant la pré-  
sente année fiscale, soient maintenant votées, telles que le  
peut la loi, et soient comme suit, savoir:  
Estimés des Revenus et des Dépenses de la Corporation de la  
Cité des Trois Rivières pour l'année civile 1898, préparés confor-  
mément aux Actes 38 Vict. Chap. 76, Sec. 42 et 53 Vict. Chap. 69  
Sec. 8.



# Lundi, le 7 Février 1898.

Montant des recettes ordinaires pour l'année écoulée  
le 31 Décembre 1897.

\$68,844.68

Balance en mains le 31 Déc. 1897.

18,264.14

\$ 87,108.82

## Revenus Probables.

### Cotisations & Taxes.

Cotisations régulières,

24,500 --

Taxes sur Bateaux,

100 --

" des Rues sous Contrôle,

1,500 --

26,100 --

### Licences.

Hôtels,

2,000 --

Magasins de Liqueurs,

2,400 --

Charretiers,

100 --

Ecuries de Louage,

270 --

Bouchers,

3750

Colporteurs,

40 --

Regrattiers,

150 --

Traversiers,

50 --

Marchands de Poudre,

8 --

Cirques et Jeux,

25 --

5,080.50

### Marchés.

Marché-sup-Denrées,

1,800 --

Marché-aw-Foins,

465 --

Staup des Bouchers,

1,250 --

Magasins du Marché,

536 --

4,051 --

### Commune.

Rentes Constituées, Loyers &c.

550 --

Pâturage d'Animaux,

10 --

Taux de l'Eau,

15,800 --

Ponts St. Maurice, (Cléage)

4,000 --

Taxe du Drainage,

3,200 --

Loyers de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville,

100 --

Or Reportes \$23,660 -- \$35,231.50

Lundi, le 7 Février 1898.

|                                      |        |          |   |          |    |
|--------------------------------------|--------|----------|---|----------|----|
|                                      | Report | \$23,660 | " | \$35,231 | 50 |
| Intérêt sur arrérages de taxes, &c., |        | 250      | " | 23,910   | "  |
| Revenus Casuels.                     |        |          |   |          |    |
| Avis aux retardataires,              |        | 20       | " |          |    |
| Apposition du Sceau,                 |        | 10       | " | 30       | "  |
|                                      |        |          |   | \$59,141 | 50 |

## Dépenses Probables.

### 1<sup>o</sup> Fonds d'Amortissement.

|  |    |              |       |    |            |
|--|----|--------------|-------|----|------------|
| Nouvelle Dette consolidée,                             | 2% | sur \$67,000 | 1,340 | "  |            |
| Dette Hall, Neilson & Co <sup>ie</sup> ,               | 2% | " 20,000     | 400   | "  |            |
| " Fonds d'Emprunt Municipal,                           | 1% | " 43,000     | 430   | "  |            |
| " R. Smardon,  | 2% | " 26,000     | 520   | "  |            |
| " L. P. Gélinas & Frères,                              | 2% | " 5,000      | 100   | "  |            |
| " L. P. Pottier,                                       | 2% | " 2,500      | 50    | "  |            |
| " Drainage,  | 1% | " 60,000     | 600   | "  |            |
| " des Incendies,                                       | 1% | " 4,000      | 40    | "  |            |
| " de la Lumière Electrique,                            | 1% | " 11,000     | 110   | "  |            |
| " Consolidée, 2 <sup>e</sup> Emission,                 | 1% | " 266,000    | 2,660 | "  |            |
| Fonds d'Amortissement pour l'année 1897,               |    |              | 5,890 | "  | 12,140     |
| <b>2<sup>o</sup> Intérêt, Escompte et Commission.</b>  |    |              |       |    |            |
| 5% d'int. sur \$67,000 Nouvelle Dette Consolidée,      |    |              | 3,350 | "  |            |
| 5% " " 20,000 Dette Hall, Neilson & Co <sup>ie</sup> , |    |              | 1,000 | "  |            |
| 5% " " 43,000 " Fonds d'Emp <sup>t</sup> Municipal,    |    |              | 2,150 | "  |            |
| 5% " " 26,000 " R. Smardon,                            |    |              | 1,300 | "  |            |
| 5% " " 5,000 " L. P. Gélinas & Frères,                 |    |              | 250   | "  |            |
| 5% " " 2,500 " L. P. Pottier,                          |    |              | 125   | "  |            |
| 5% " " 60,000 " Drainage,                              |    |              | 3,000 | "  |            |
| 5% " " 4,000 " Incendies,                              |    |              | 200   | "  |            |
| 5% " " 11,000 " Lumière Electrique,                    |    |              | 550   | "  |            |
| 5% " " 150,000 " Consolidée, 2 <sup>e</sup> Emission,  |    |              | 7,500 | "  |            |
| 4% " " 116,000 " Do.                                   |    |              | 4,640 | "  |            |
| 6% " " 2,508. <sup>52</sup> Rentes Foncières,          |    |              | 150   | 51 |            |
| Commissions,   |    |              | 200   | "  | 24,415     |
|  |    |              |       |    | \$36,555   |
|  |    |              |       |    | 51         |
|  |    |              |       |    | A Reporter |
|  |    |              |       |    | \$36,555   |
|  |    |              |       |    | 51         |

# Lundi, le 7 Février 1898.

|    |   | Report     |   |              |
|----|---|------------|---|--------------|
|    |   |            |   | \$ 36,555.51 |
| 3° | Salaires.   |            |   |              |
|    | Secrétaires-Trésoriers,                                       | 1,200      | - |              |
|    | Assistant Secrétaires-Trésoriers,                             | 550        | - |              |
|    | Comptables-Receveurs,   | 500        | - |              |
|    | Comptable,  | 360        | - |              |
|    | Auditeurs,  | 50         | - |              |
|    | Évaluateurs \$150. <sup>00</sup> , Clercs \$50. <sup>00</sup> | 200        | - |              |
|    | Collecteurs et Messagers,                                     | 400        | - | 3,260        |
| 4° | Assurances.   |            |   |              |
|    | Contre le Feu,  |            |   | 425          |
| 5° | Département du Feu.   |            |   |              |
|    | Fournitures, Entretien et Réparations,                        | 100        | - |              |
|    | Chauffage,  | 80         | - |              |
|    | Pourrage et Entretien des Chevaux,                            | 150        | - |              |
|    | Télégraphe d'Alarme,  | 40         | - |              |
|    | Costumes des Pompiers,  | 10         | - |              |
|    | Téléphones,   | 70         | - |              |
|    | Ouvrier du Département,                                       | 36         | - |              |
|    | Boyaux, 1000 pds. (en toile),                                 | 456        | - | 942          |
| 6° | Département de l'Acqueduc.                                    |            |   |              |
|    | Salaires du Surintendant,                                     | 468        | - |              |
|    | " du Comptable,   | 500        | - |              |
|    | " " 1 <sup>er</sup> Ingénieur,                                | 350        | - |              |
|    | " " 2 <sup>nd</sup> Ingénieur,                                | 325        | - |              |
|    | " " Bourne-Robinets,  | 112        | - |              |
|    | Combustible,  | 3,500      | - |              |
|    | Entretien et Réparations,                                     | 400        | - |              |
|    | Papeterie, Annonces et Impressions,                           | 40         | - |              |
|    | Criées Publiques,   | 8          | - | 5703         |
| 7° | Département de l'Éclairage.                                   |            |   |              |
|    | North Shore Power Coy.,                                       | 5,000      | - |              |
|    | Entretien des Lampes,   | 200        | - | 5,200        |
|    |   |            |   |              |
|    |   | A Reporter |   | \$ 52,085.51 |

Lundi, le 7 Février 1898.

|  | Report     |          |              |
|--|------------|----------|--------------|
|  |            |          | \$ 52,085 51 |
| 8° Département des Marchés.                        |            |          |              |
| Entretien et Réparations,                          | 650        | —        |              |
| Clerc du Marché-aux-Denrées,                       | 275        | —        |              |
| Ast. Clerc du Marché-aux-Denrées,                  | 1444       | —        |              |
| Clerc du Marché-au-Poin,                           | 200        | —        |              |
| Ouvrier du Département,                            | 24         | —        |              |
| Abri pour poissonniers,                            | 100        | —        | 1,393 —      |
| 9° Département de la Commune.                      |            |          |              |
| Entretien et Réparations,                          | 100        | —        |              |
| Salaire du Gardien,                                | 100        | —        | 200 —        |
| 10° Département des Chemins.                       |            |          |              |
| Entretien et Réparations,                          | 500        | —        |              |
| Effets et Outils,                                  | 500        | —        |              |
| Chemins et Traverses d'hiver,                      | 160        | —        |              |
| Pourrage et Entretien des Chevaux,                 | 300        | —        |              |
| Actes Notariés,                                    | 20         | —        |              |
| Criées Publiques,                                  | 8          | —        |              |
| Salaire de l'Inspecteur,                           | 450        | —        |              |
| " de l'Ouvrier,                                    | 72         | —        |              |
| " du Charretier,                                   | 300        | —        |              |
| Charpente et Trottoir du Boulevard,                | 800        | —        |              |
| Ponts et Canaux,                                   | 300        | —        |              |
| Trottoir de l'Hôtel-de-Ville,                      | 100        | —        |              |
| Elargissement de la rue St. Cécile,                | 250        | —        |              |
| Côte de la rue St. Roch,                           | 50         | —        | 3,810 —      |
| 11° Département de la Santé.                       |            |          | 150 —        |
| 12° Département de la Police.                      |            |          |              |
| Salaire du Chef,                                   | 720        | —        |              |
| "    " Sous-Chef,                                  | 390        | —        |              |
| " de 4 Constables, @ \$350.00                      | 1,400      | —        |              |
| " de 2 Assistants, @ \$300.00                      | 600        | —        |              |
| Assurance du Corps de Police contre les accidents, | 60         | —        |              |
|  |            |          |              |
|  | A Reporter | \$ 3,170 | \$ 57,638 51 |

Lundi, le 7 Février 1898.

|  |        |         |           |
|--|--------|---------|-----------|
| Département de la Police.                | Report | 3,170 - | 57,638 51 |
| Costumes,                                |        | 125 -   |           |
| Ameublement et Entretien,                |        | 50 -    |           |
| Pension des Prisonniers et arrestations, |        | 10 -    |           |
| Police à la Gare du S. P. R.             |        | 182 50  | 3,537 50  |
| 13° Département de l'Hôtel-de-Ville.     |        |         |           |
| Escaliers de sauvetage,                  |        | 1,000 - |           |
| Entretien et Réparations,                |        | 200 -   |           |
| Ameublement et Fournitures,              |        | 20 -    |           |
| Chauffage,                               |        | 250 -   |           |
| Ouvrier du Département,                  |        | 20 -    |           |
| Fournaises,                              |        | 650 -   | 2,144 -   |
| 14° Atelier des Départements.            |        |         |           |
| Outils et Combustible,                   |        | 30 -    |           |
| Bâtisses,                                |        | 500 -   | 530 -     |
| 15° Frais Divers.                        |        |         | 500 -     |
| 16° Papeterie, Annonces et Impressions.  |        |         |           |
| Compilation de la Charte,                |        | 50 -    |           |
| Livres, Papeteries, etc.                 |        | 400 -   |           |
| Typographes,                             |        | 100 -   | 550 -     |
| 17° Carrés Publics.                      |        |         |           |
| Carré Champlain,                         |        | 250 -   |           |
| " Le Platon,                             |        | 30 -    |           |
| " St. Philippe,                          |        | 20 -    | 300 -     |
| 18° Ponts St. Maurice.                   |        |         |           |
| Entretien et Réparations,                |        | 300 -   |           |
| Salaires du Gardien,                     |        | 300 -   |           |
| " de l'Ouvrier,                          |        | 48 -    |           |
| Chauffage au charbon,                    |        | 30 -    |           |
| Réparation d'un pilier,                  |        | 1,400 - | 2,078 -   |
| 19° Rues sous Contrôle.                  |        |         | 1,600 -   |
| A Reporter                               |        |         | 68,878 01 |

Lundi, le 7 Février 1898.

|   | Report |   |              |
|---|--------|---|--------------|
| 20° Dépenses Contingentes.                      |        |   | \$ 68,878 01 |
| Elections Municipales,                          | 50     | " |              |
| Frais de Voyage,                                | 100    | " |              |
| Criées Publiques et Affiches,                   | 10     | " |              |
| Télégrammes,                                    | 10     | " |              |
| Actes Notariés et Enregistrement,               | 15     | " |              |
| Fêtes Publiques,                                | 60     | " |              |
| Pension des Aliénés,                            | 312    | " |              |
| Fonds des bâtisses et des jurés,                | 250    | " |              |
| Nomenclature des Rues,                          | 50     | " |              |
| Assurance de l'Huissier,                        | 6      | " |              |
| Propriété H. Dussault,                          | 1,020  | " | 1,883        |
| 21° Billets Promissaires.                       |        |   | 13,200       |
| 22° Fonds de Réserve.                           |        |   |              |
| 5% sur revenus ordinaires estimés à \$59,171.50 |        |   | 2,958 54     |
|   |        |   | \$ 86,919 58 |

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Bois pour les Ponts  
St. Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Pâquin,

Que Mr. l'Inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter le bois qui sera nécessaire pour la réparation aux Ponts St. Maurice.

Adoptée sur division de huit pour et deux contre, savoir:

|                  |               |
|------------------|---------------|
| Pour:            | Contre:       |
| M. M. Bournival, | M. M. Lajoie, |
| Godin,           | Page,         |
| Grenier,         |               |
| Jourdain,        |               |
| Symburner,       |               |
| Panneton,        |               |
| Pâquin,          |               |
| Verrette,        |               |

Proposé

Lundi, le 7 Février 1898.

4<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que Mr. l'Inspecteur-de-Ville soit chargé de préparer des spécifications pour les travaux de réparations à être faits aux Ponts St Maurice et que des soumissions soient demandées d'après les dites spécifications.

Considération remise à la prochaine séance.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatorze de Février courant, à sept heures et demie du soir.

E. H. Désaulniers.  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
14 Février 1898.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le quatorzième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire

Art. Olivier,

Messieurs les Echevins

J. Bournival,

Frs. Gélinas,

H. Godin,

R. F. Grant,

W. Grenier,

L. N. Jourdain,

W. C. Lajoie,

J. Lymburner,

Chs. Pagé,

E. F. Panneton,

L. D. Paquin,

J. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête

# Lundi, le 14 Février 1898.

Requête de  
Mr. P. V. Ayotte.

Requête de Mr. P. V. Ayotte, demandant qu'il soit permis aux journalistes d'assister aux séances des Comités Permanents de ce Conseil.

Accordée.

Lettre de  
Jos. S. Harnois, Esc., Avocat.

Lue une lettre de Jos. S. Harnois, Esc., Avocat, réclamant, au nom de Mr. Damase Bellemarre, la somme de cent soixante-et-dix piastres, pour un accident qui lui a été occasionné, le dix-sept de Janvier dernier, par le mauvais état du trottoir, sur la rue Hart.

Référée au Comité des Chemins.

Lettre de  
Mr. Théodule Beaulieu.

Lue une lettre de Mr. Théodule Beaulieu, demandant au Conseil de lui louer la maison de l'ancienne Compagnie du Gaz.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|                                |        |
|--------------------------------|--------|
| Département de l'Aqueduc,      | 10 05  |
| " des Chemins,                 | 81 81  |
| " des Marchés,                 | 59 82  |
| " du Feu,                      | 5 -    |
| " de l'Eclairage,              | 1 30   |
| " de l'Hôtel-de-Ville,         | 3 50   |
| " de la Police,                | 290 18 |
| " de la Santé,                 | 50 -   |
| Garage des Rues,               | 489 18 |
| Rues sous Contrôle,            | 51 77  |
| Ponts St. Maurice,             |        |
| Carrié Le Platon,              | 2 86   |
| Taxes Municipales remboursées, | 1 50   |
| Dépenses Contingentes,         | - 25   |
| Salaires,                      | 250 82 |

A Reporter 1,298 04



Lundi, le 14 Février 1898.

Divers Comptes,

|        |       |    |
|--------|-------|----|
| Report | 1,298 | 04 |
|        | 694   | 94 |
|        | 1,992 | 98 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Thomas Bournival, Pr<sup>s</sup>dt,  
J. Symburner,  
N. E. Lajoie,  
Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Réparation des Ponts  
St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que Mr. l'Inspecteur-de-Ville soit  
chargé de préparer des spécifications pour les travaux de réparations à être faits aux Ponts St<sup>e</sup> Maurice et que des soumissions soient demandées d'après les dites spécifications.

3<sup>ème</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 2.

Proposé par Mr. Symburner, en amendement,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que les travaux de réparations aux  
Ponts St<sup>e</sup> Maurice soient faits à la journée et que Mr.  
Théodule Beaulieu soit nommé surveillant des dits  
travaux, avec un salaire de une piastre et cinquante centins  
par jour.

Adoptée sur division suivante, savoir:

| Pour:            | Contre:        |
|------------------|----------------|
| M. M. Bournival, | M. M. Gélinas, |
| Godin,           | Grant,         |
| Symburner,       | Grenier,       |
| Panneton,        | Jourdain,      |
| Pâquin,          | Lajoie,        |
| Verrette,        | Pagé.          |

Les

Lundi, le 14 Février 1898.

Les votes étant également partagés Son Honneur le Maire vote pour la motion.

La motion principale étant alors mise aux voix est rejetée sur même division.

4<sup>e</sup> Motion  
Réparation des glacières  
du Marché aux - Denrées.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que l'Inspecteur-de-Ville soit autorisé à faire faire de suite les réparations nécessaires aux glacières qui sont placées dans les Étaux des bouchers, dans le Marché aux-Denrées, en cette Cité.

Adoptée.

Protêt de  
Mr. P. A. Boudreault, concer-  
nant le paiement de ses taxes.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture d'un protêt de Mr. P. A. Boudreault, qu'il a fait signifier lors du paiement des taxes sur sa propriété située sur la rue Alexandre.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-huit de Février courant, à sept heures et demie du soir.

*A. Desaulniers*  
Sect. Trés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière  
28 Février 1898.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-huitième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire Art. Olivier,
- Messieurs les Echevins P. Bournival,
- Fr. Gélinas,
- H. Godin,
- A. J. Grant,
- W. Grenier,
- L. W. Jourdain,

J.

Lundi, le 28 Février 1898.

J. Symburner,  
Chs. Pagés,  
E. F. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête du  
Rév. Mr. F. X. Bloutier & al.

Requête du Révérend Messire F. X. Bloutier et autres, demandant qu'il ne soit pas confirmé de certificat pour l'obtention d'une licence de magasin de liqueurs, pour le Quartier St. Ursule.

Requête de  
Mr. Téléphore Dugré & al.

Requête de Mr. Téléphore Dugré et autres, demandant qu'un certificat soit accordé à Mr. Eugène Bégin, pour l'obtention d'une licence pour la tenue d'un magasin de liqueurs, dans le Quartier St. Ursule.

Requête du  
Séminaire des Trois-Rivières.

Requête du Séminaire des Trois-Rivières, demandant qu'il soit passé un acte d'échange pour un terrain sur les rues Des Champs et St. Maurice.

Requête de  
Mr. Willie Chartier.

Requête de Mr. Willie Chartier, demandant une réduction sur le montant de son compte de taxes.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. G. Lassalle & al.

Requête de Mr. G. Lassalle et autres, demandant l'élargissement de la rue St. Joseph.

Référée aux Comités des Chemins et des Finances.

Requête de  
Mr. G. J. Barnard.

Requête de Mr. G. J. Barnard, demandant une allocation pour la tenue de l'École des arts et métiers.

Adoptée jusqu'à concurrence de quinze piastres.

Lettre de  
Jos. S. Harnois, Sec. Avocat.

Lue une lettre de Jos. S. Harnois, Sec. Avocat, concernant la réclamation en dommage de Mr. Damase Bellemarre.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les listes suivantes:

Département

Lundi, le 28 Février 1898.

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 180   | 25 |
| " des Chemins,                            | 84    | 25 |
| " " Marchés,                              | 72    | 79 |
| " du Feu,                                 | 3     | —  |
| " de l'Éclairage,                         | 15    | 20 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     | 4     | 05 |
| " " la Police,                            | 288   | 43 |
| " " Santé,                                | —     | 15 |
| Ponts St. Maurice,                        | 49    | 85 |
| Rues sous Contrôle,                       | 180   | 29 |
| Carage des Rues,                          | 250   | 49 |
| Vente de Terrains,                        | 3     | 50 |
| Dépenses Contingentes,                    | 3     | 80 |
| Salaires,                                 | 250   | 82 |
| Divers Comptes,                           | 33    | 73 |
|   | 1,420 | 60 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Thomas Bournival, *Présd.*,

Henri Godin,

J. Lymburner,

Narcisse Grenier.

<sup>1<sup>ère</sup></sup> Motion

Proposé par Mr. Canneton,

Secondé par Mr. Gélinas,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du Comité des Chemins.  
— N<sup>o</sup> 1. —  
sur réclamation de Mr. J. Houliston.

Rapport:

Le Comité des Chemins auquel avait été référé la lettre de Mr. J. Houliston réclamant des dommages causés à sa voiture et à son harnais par suite du mauvais état des chemins sur la rue Bonaventure, a l'honneur de faire le rapport suivant:

Le dit Comité s'étant réuni le 11 de Février courant, a entendu Mr. J. Houliston et les employés de la

Lundi, le 28 Février 1898.

la Corporation qui avaient travaillé à la réparation des chemins sur la rue Bonaventure; et il a été constaté qu'il y avait un cahot à l'endroit où l'accident est arrivé, c'est pourquoi, le Comité recommande que la somme de treize piastres que Mr. Houlston a payées pour réparer sa voiture et son harnais lui soit remboursée.

Respectueusement soumis,

(Signé) J. O. Verrette, Prés<sup>dt</sup>,  
L. W. Jourdain,  
J. Symburner,  
Mrs. Gélinas,  
Thomas Bournival.

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, 28 Février 1898.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Godin,

Que le rapport numéro un du  
Comité des Chemins qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

Rapport du  
Comité des Chemins.  
— N<sup>o</sup> 2. —  
sur réclamation de Mr.  
Damase Bellemare.

Rapport:

Le Comité des Chemins auquel avait été référé la lettre de Jos. Harnois, Ecr., Avocat, réclamant certains dommages pour une chute faite par Mr. Damase Bellemare, sur le trottoir de Mr. Jos. Levasseur, sur la rue Hart, le 17 Janvier 1898, a l'honneur de faire le rapport suivant:

Le 25 de Février courant, le dit Comité s'étant réuni et en ayant informé les parties intéressées, a entendu plusieurs témoins, entre autres Messieurs Damase Bellemare, André Courteau, Albert Charbonneau et Peffle Peasdale. A part de Mr. D. Bellemare auquel l'accident est arrivé, tous les témoins ont déclaré avoir passé sur le dit trottoir, le jour de l'accident en question, et l'avoir trouvé en bon ordre.

Mr. Jos. Levasseur prétend s'être nullement responsable

Lundi, le 28 Février 1898.

responsable de l'accident arrivé à Mr. D. Bellemare, ou que son trottoir était en très bon ordre, et il ne croit pas que l'accident soit arrivé sur son trottoir.

En conséquence, votre Comité est d'opinion que la demande de Mr. Jos. Harnois ne peut être accordée, et dans le cas où la Corporation serait poursuivie, Mr. Jos. Levasseur devrait être appelé en garantie.

Respectueusement soumis,

(Signé) A. O. Verrette, Préd<sup>t</sup>,  
 Frs. Gélinas,  
 L. W. Jourdain,  
 P. Symburner.

Hôtel de Ville,  
 Trois-Rivières, 28 Février 1898.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Canneton,  
 Secondé par Mr. Godin,

Que le rapport numéro deux du Comité des Chemins qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion

Tiers-saisie contre Mr.  
 Auguste Cadorette.

Proposé par Mr. Paquin,  
 Secondé par Mr. Grenier,

Que les Secrétaires-Trésoriers de ce Conseil Mr. L. P. Désaulniers soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en la Cour Supérieure pour le District des Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une tiers-saisie entre les mains du dit Secrétaires-Trésoriers dans une cause entre D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Norbert Gingras Demanderesse et D<sup>me</sup> Adèle Singster alias Sincaster épouse de Auguste Cadorette, charretier, et le dit Auguste Cadorette, tous deux de la Cité des Trois-Rivières, Défendeurs, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières a payé au dit Auguste Cadorette les quatre-cinquièmes de dix piastres et quatre-vingt-sept centins montant qui lui était dû par la dite Corporation le vingt-cinq de Février courant, moins

la

Lundi, le 28 Février 1898.

la somme de une piastre et cinquante centins qui lui a été retenue pour sa licence de charretier pour l'année courante.

Le dit Auguste Cadorette est endetté envers la Corporation en la somme de vingt-trois piastres et trente-trois centins. Le Défendeur est encore à l'emploi de la Corporation à raison de une piastre et vingt-cinq centins par jour.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Certificat pour Magasin  
de Liqueurs refusé à Mr.  
Eugène Bégin.

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que la demande de certificat de Mr. Eugène Bégin pour lui permettre d'obtenir une licence de magasin de liqueurs soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Rejetée sur division de neuf contre et deux pour, savoir:

Contre:

Mr. Mr. Bournival,

Godin,

Grant,

Jourdain,

Lymburner,

Pagé,

Panneton,

Pâquin,

Verrette,

Pour:

Mr. Mr. Gélinas,

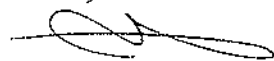
Grenier.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatorze de Mars prochain, à sept heures et demie du soir.

Théo Désautels.

Sect. Prés.



Arthur Olivier  
Maire.

Jeudi, le 3 Mars 1898.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 2 Mars 1898.

Au  
Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale  
du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Jeudi, le  
trois de Mars courant, à sept heures et demie du soir,  
concernant l'usine à gaz, le tarif des Ponts St. Maurice,  
l'élargissement de la rue St. Joseph, et pour affaires ordi-  
naires du Conseil.

(Signé) Arthur Olivier,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
3 Mars 1898.

A une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire,  
et tenue à l'Hotel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le troisième  
jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent  
quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière  
et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient  
présents:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

Art. Olivier,  
P. Bournival,  
H. Godin,  
W. Grenier,  
L. W. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
J. Symburner,  
E. P. Panneton,  
L. D. Paquin,  
P. A. Verrette.

Requête de  
M. Chs. Bélard & al.

Requête de M. Charles Bélard et autres,  
demandant que la partie de la rue St. Joseph qui  
avoisine la rue des Champs soit élargie.

Rapport:



Jeudi, le 3 Mars 1898.

Rapport des  
Comités des Finances et  
des Chemins. ———  
Élargissement de la rue  
St<sup>e</sup> Joseph.

Rapport:

La requête de Mr. G. Lassalle et autres, demandant que la Corporation de la Cité des Trois-Rivières fasse l'acquisition d'un terrain situé au coin des rues St<sup>e</sup> Joseph et Des Champs, appartenant à Mr. Sévère Dumoulin, afin d'élargir la dite rue St<sup>e</sup> Joseph à cet endroit, a été prise en considération hier soir, à une réunion des membres des Comités des Finances et des Chemins auxquels elle avait été référée.

Après avoir entendu plusieurs des propriétaires intéressés résidant sur les dites rues St<sup>e</sup> Joseph et Des Champs, et avoir délibéré longuement à ce sujet, vos Comités sont d'opinion, qu'afin de faciliter la circulation qui est très-difficile et même dangereuse en cet endroit, il est de l'intérêt public de faire l'acquisition de ce terrain au prix de deux cent cinquante piastres demandé par Mr. Sévère Dumoulin; et ils recommandent en conséquence l'amélioration demandée par la dite requête.

Respectueusement soumis,

(Signé) Thomas Bournival,  
Henri Godin,  
N. E. Lajoie,  
P. A. Verrette,  
P. Lyburner,  
L. N. Jourdain,  
Narcisse Grenier.

Hôtel des Villes  
Trois-Rivières, 3 Mars 1898. }  
Proposé par Mr. Paquin,  
secondé par Mr. Bournival,

Que le rapport des Comités des Finances et des Chemins qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Proposé

1<sup>ère</sup> Motion

Jeudi, le 3 Mars 1898.

2<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrains pour  
non-paiement de taxes.

Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que conformément aux dispositions de  
la 106<sup>ième</sup> section de l'Acte 38 Vict., Chap. 76, Mr. l'Echevin  
P. Bournival soit autorisé à enchérir pour et au nom  
de la Corporation de cette Cité à la vente des immeu-  
bles qui doit avoir lieu le sept de Mars courant, pour  
non-paiement de taxes municipales et autres charges.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

*P. Bournival*  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
14 Mars 1898.

A une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le quatorzième jour de Mars, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,   |
| Messieurs les Echevins | P. Bournival,   |
|                        | Fr. Gélinas,    |
|                        | H. Godin,       |
|                        | R. J. Grant,    |
|                        | H. Grenier,     |
|                        | L. W. Jourdain, |
|                        | H. E. Lajoie,   |
|                        | J. Symburner,   |
|                        | Chs. Pagé,      |
|                        | E. P. Panneton, |
|                        | L. D. Paquin,   |
|                        | J. A. Verrette. |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête

Lundi, le 14 Mars 1898.

Requête de  
Mr. Joseph Cloutier.

Requête de Mr. Joseph Cloutier, demandant d'être exempté de l'obligation d'avoir une écurie de logement sur l'emplacement où est située son hôtel.

Référée aux Comités Permanents.

Requête de  
Mr. L. Gingras & al.

Requête de Mr. Louis Gingras et autres, demandant qu'il ne soit permis aux occupants des magasins du Marché-aux-Dépensés d'y chauffer des poêles pendant l'été.

Référée au Comité des Marchés.

Requête de  
Mr. Romuald Beauchemin.

Requête de Mr. Romuald Beauchemin, demandant que le montant qui lui est chargé pour métier de limeur soit déduit de son compte, ou qu'il n'exerce plus cette occupation.

Requête de  
Mr. Michel Cadorette.

Requête de Mr. Michel Cadorette, demandant d'être réinstallé dans son ancienne position de membre du Corps de Polices.

Requête de  
Mr. Auguste Aubry.

Requête de Mr. Auguste Aubry, demandant que la taxe sur loyer qui lui est chargée soit déduite de son compte, ou qu'il est en pension.

Requête de  
Mr. W. D. Fisher.

Requête de Mr. W. D. Fisher, demandant une réduction sur la taxe comme locataire, ou qu'il n'a loué que jusqu'au mois de Mai prochain.

Lettre de  
P. N. Martel, Ecr.

Lue une lettre de P. N. Martel, Ecr., demandant que le nom de son épouse soit entré au Rôle d'Évaluation, comme propriétaire de l'immeuble qu'il occupe, au lieu et place de D<sup>me</sup> Aldoric Martel, Jr.

Lettre de  
Geo. Méthot, Ecr., Avocat.

Lue une lettre de George Méthot, Ecr., Avocat, demandant qu'il soit nommé un expert pour évaluer les dommages causés à la propriété de D<sup>me</sup> V<sup>oe</sup> Onésime Caignan, par le nivellement de la rue Des Forges.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

Département

Sundi, le 14 Mars 1898.

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l' Aqueduc, (Ent. & Répt.)               | 122   | 65 |
| " des Chemins,  | 94    | 15 |
| " " Marchés, <sup>54.00</sup> Drainage, <sup>3.00</sup> | 57    | 04 |
| " du Feu,   | 144   | 79 |
| " de l' Hôtel-de-Ville,                                 | 9     | 70 |
| Ponts St. Maurice,                                      | 465   | 19 |
| Rues sous Contrôle,                                     | 377   | 17 |
| Pavage des Rues,  | 374   | 71 |
| Carrié Champlain,                                       | 1     | 50 |
| Station de Police et du Feu,                            | "     | 40 |
| Vente de Terrains,                                      | 5     | 80 |
| Dépenses Contingentes,                                  | 24    | 49 |
| Salaires,   | 50    | "  |
| Divers Comptes,   | 243   | 38 |
|   | 1,870 | 97 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Prés<sup>dt</sup>,  
 Henri Isodin,  
 Narcisse Grenier,  
 P. Lymburner,  
 W. E. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Grant,  
 Secondé par Mr. Pagé,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport du  
 Chef de Police.

Rapport:  
 Messieurs,

Je, soussigné, ai l'honneur de vous  
 faire rapport que j'ai dû faire les confiscations suivantes:  
 Le 10 de Février dernier, 15 1/2 de  
 beurre; le 18 de Février, 7 lbs. de beurre; et le 25 du même  
 mois, 16 minots d'avoine; enfin, le 4 de Mars courant,  
 4 lbs. de beurre.

. Lc

Lundi, le 14 Mars 1898.

Le beurre a été confisqué pour défaut dans le poids, et l'avoine pour mesure trop faible.

J'ai donné l'avoine aux Sœurs de la Providence, ainsi qu'une partie du beurre.

La balance du beurre a été donnée aux Sœurs du Précieux Sang, moins 2 lbs. qui ont été données à une pauvre veuve.

Respectueusement soumis,

(Signé) Joseph Bellefeuille,  
Chef de Police.

Trois-Rivières, 10 Mars 1898.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un projet d'acte de vente de terrain par Sévère Dumoulin, Ecr., à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Panneton,

Secondé par Mr. Godin,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, un acte de vente par Sévère Dumoulin, Ecuier, à la Corporation de la dite Cité, d'un terrain nécessaire à l'élargissement de la rue St. Joseph en cette Cité, pour le prix et somme de deux cent cinquante piastres, lequel acte a été préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. O. et vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un projet d'acte de renonciation entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et le Séminaire de St. Joseph des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Paquin,

Secondé par Mr. Lyburner,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, un acte de renonciation entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et le Séminaire de St. Joseph des Trois-Rivières lequel

2<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par Sévère Dumoulin, Ecr. à la Corporation, pour l'élargissement de la rue St. Joseph.

3<sup>e</sup> Motion

Acte de renonciation entre le Séminaire des Trois-Rivières et la Corporation.

Lundi, le 14 Mars 1898.

lequel acte a été préparé par P. O. Guillet, Esc., N. O. et vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée sur division de onze pour et un contre, savoir:

|                  |          |
|------------------|----------|
| Pour:            | Contre:  |
| M. M. Pournival, | M. Pagé. |
| Gélinas,         |          |
| Godin,           |          |
| Grant,           |          |
| Grenier,         |          |
| Jourdain,        |          |
| Lajoie,          |          |
| Lymburner,       |          |
| Panneton,        |          |
| Pâquin,          |          |
| Verrette,        |          |

4<sup>e</sup> Motion  
Tiers-saisie contre  
Louis Duval.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil Mr. L. P. Désaulniers soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en la Cour de Circuit pour le District des Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une tiers-saisie exécutée entre les mains du dit Secrétaire-Trésorier, dans une cause entre Dame Marie Anne Cécile Garceau, épouse séparée contractuellement de biens de Nazaire Lefebvre Demoncourt, Avocat, de la Cité des Trois-Rivières, Demanderesse et Louis Duval, Charretier, de la Cité des Trois-Rivières Défendeur, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières ne doit rien au dit Louis Duval.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Tiers-saisie contre  
Louis Duval, fils.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil Mr. L. P. Désaulniers soit autorisé à comparaître pour et

Sundi, le 14 Mars 1898.

et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en la Cour de Circuit pour le District des Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une tiers-paisie exécutée entre les mains du dit Secrétaire-Trésorier, dans une cause entre François Deslauriers, Commerçant, de la Cité des Trois-Rivières, Demandeur et Louis Duval, fils, Charretier, de la Cité des Trois-Rivières Défendeur, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières ne doit rien au dit Louis Duval, fils.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Certificat pour Magasin  
de Liqueurs.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que la demande de certificat en faveur de Messrs. Thomas Bournival & Co., pour leur permettre d'obtenir une licence de Magasin de Liqueurs soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Sundi, le vingt-et-un de Mars courant, à sept heures et demie du soir.

*E. H. Deslauriers*  
Sect. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
21 Mars 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel-de-Ville, en la dite Cité, Sundi, le vingt-et-unième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire      Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins      P. Bournival,  
   H. Godin,  
   N. Grenier,  
   L. N. Jourdain,

N. G.

Lundi, le 21 Mars 1898.

W. E. Lajoie,  
 J. Symburner,  
 Chs. Page,  
 E. F. Panneton,  
 L. D. Paquin,  
 P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Rapport du  
 Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les listes suivantes:

|   |          |
|---|----------|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 41 79    |
| " des Chemins,                            | 288 50   |
| " " Marchés,                              | 26 08    |
| " du Feu,                                 | 3 56     |
| " de l'Hotel-des-Ville,                   | 3 46     |
| " " la Communes,                          | 21 13    |
| Drainage,                                 | 1 -      |
| Ponts St. Maurice,                        | 274 95   |
| Rues sous Contrôle,                       | 229 33   |
| Cavage des Rues,                          | 663 26   |
| Station de Polices,                       | - 43     |
| Papeterie, Annonces et Impressions,       | 3 -      |
| Intérêt et Commission,                    | 28 80    |
| Dépenses Contingentes,                    | 4 -      |
| Divers Comptes,                           | 9 46     |
|   | 1,598 75 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Thomas Bournival, Président,

Henri Godin,

Narcisse Grenier,

J. Symburner,

W. E. Lajoie.

Proposé



Sundi, le 21 Mars 1898.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptées.

Rapport du  
Comité de Police.  
Changement dans le  
Corps de Police.

Rapport:

La requête de Mr. Barthélemy Bouchard et autres charretiers de voiture légère, se plaignant que Mr. Louis Simard, gardien de la paix à la Gare du Pacifique Canadien en cette Cité ne leur donne pas satisfaction et demandant à ce qu'il soit remplacé par un autre homme de Police, présentée à ce Conseil le vingt-huit Janvier dernier et référée au Comité de Police, a été le sujet d'une enquête minutieuse sur les allégués de la dite requête.

Votre Comité s'est réuni les onze, dix-huit et vingt-deux Février dernier et le neuf de Mars courant, et a entendu sous serment les témoins des parties intéressées.

Dans tout le cours de l'enquête, il a été démontré qu'il existait des sentiments d'animosité et de mauvaise entente entre un certain nombre de charretiers et Mr. Louis Simard. Cet état de chose causé en grande partie par quelques charretiers est certainement disgracieux pour les parties intéressées et le public en général et Votre Comité croit devoir faire les suggestions suivantes à ce sujet:

Afin de faire disparaître cette mauvais entente et faire cesser les plaintes continuelles des charretiers, sans cependant admettre qu'elles sont fondées, il suggérerait que Mr. Louis Simard serait remplacé temporairement par Mr. André Courteau, Sergent de Police et que le dit Mr. Simard reprendrait son ancienne position à la Station de Police.

Respectueusement soumis,

(Signé) S. D. Paquin, Président,  
Narcisse Grenier,

S. D.

Sundi, le 21 Mars 1898.

L. N. Jourdain,  
P. A. Verrette,  
Thomas Bournival.

2<sup>e</sup> Motion

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 21 Mars 1898. }  
Proposé par Mr. Gajoie,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que le rapport du Comité de Police  
qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Emission de Débentures  
pour le Pavage des  
Rues.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Pagé,

Attendu que par l'Acte de la Lé-  
gislation de Québec 61 Vict. Chap. 54 la Corporation  
de la Cité des Trois-Rivières est autorisée à emprunter  
ou à émettre des obligations pour un montant n'excédant  
pas vingt mille piastres afin de continuer le pavage  
des rues en cette Cité, qu'il soit résolu que:

- 1<sup>o</sup> — En vertu des dispositions du susdit acte, des dé-  
bentures au montant de quinze mille piastres seront émises  
et seront chacune de la somme de mille piastres, elles porter-  
ront intérêt au taux de quatre pour cent par année et seront  
payables en trente-cinq ans du premier de Mai prochain (1898).
- 2<sup>o</sup> — La dette créée par l'émission des susdites dében-  
tures sera désignée sous le nom de Débentures du Pavage.
- 3<sup>o</sup> — Les dites débentures et les coupons y annexés seront  
payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil,  
à l'Hôtel-de-Ville, en la Cité des Trois-Rivières.
- 4<sup>o</sup> — Les dites débentures seront datées du premier de  
Mai mil huit cent quatre-vingt-huit.
- 5<sup>o</sup> — Le fonds à prélever chaque année sur les revenus  
de la Corporation de cette Cité pour l'amortissement de la  
dette créée par l'émission des susdites débentures, sera de un  
pour cent du montant des débentures émises.

Proposé

Lundi, le 21 Mars 1898.

4<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 3.

Proposé par Mr. Bournival, en amendement,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que les mots quinze mille piastres mentionnés dans la motion principale soient remplacés par les mots dix mille piastres.

Rejetée sur division de six contre et quatre pour, savoir:

|   |   |
|---|---|
| <p>Contre:</p> <p>M. M. Grenier,<br/>Jourdain,<br/>Lymburner,<br/>Page,<br/>Panneton,<br/>Verrette,</p> | <p>Pour:</p> <p>M. M. Bournival,<br/>Godin,<br/>Lajoie,<br/>Paquin.</p> |
|---|---|

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur même division.

5<sup>e</sup> Motion  
Omission de Débentures  
pour le Drainage.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Attendu que par l'Acte de la Législature de Québec 61 Vict. Chap. 54 la Corporation de la Cité des Trois-Rivières est autorisée à emprunter ou à émettre des obligations pour un montant n'excédant pas quinze mille piastres afin de continuer la construction d'égouts en cette Cité, qu'il soit résolu que:

- 1<sup>o</sup> — En vertu des dispositions du susdit acte, des débentures au montant de dix mille piastres seront émises et seront chacune de la somme de mille piastres, elles porteront intérêt au taux de quatre pour cent par année et seront payables en trente-cinq ans du premier de Mai prochain (1898).
- 2<sup>o</sup> — La dette créée par l'émission des susdites débentures sera désignée sous le nom de Dette du Drainage.
- 3<sup>o</sup> — Les dites débentures et les coupons y annexés seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, en la Cité des Trois-Rivières.
- 4<sup>o</sup> — Les dites débentures seront datées du premier de Mai mil

# Lundi, le 21 Mars 1898.

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

5<sup>e</sup> — Le fonds à prélever chaque année sur les revenus de la Corporation de cette cité pour l'amortissement de la dette créée par l'émission des susdites débetures, sera de un pour cent du montant des débetures émises.

Proposé par Mr. Bournival, en amendement,

Secondé par Mr. Lajoie,

Que les mots dix mille piastres mentionnés dans la motion principale soient remplacés par les mots cinq mille piastres.

Rejetée sur division, de six contre et quatre pour, savoir:

Contre:

- Mr. Mr. Grenier,
- Jourdain,
- Lymburner,
- Page,
- Panneton,
- Verrette,

Pour:

- Mr. Mr. Bournival,
- Godin,
- Lajoie,
- Piquin.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur même division.

Proposé par Mr. Godin,

Secondé par Mr. Panneton,

Que les loyers des étaux des bouchers de la grande halle du Marché-aux-Denrées et ceux des magasins du dit Marché, qui, le neuf Avril prochain, n'auront pas été payés pour la présente année aux termes des baux à loyer passés par les occupants, soient vendus à l'enchère, sur les lieux, samedi, le neuf Avril prochain (1898), à dix heures du matin, pour l'espace d'une année à compter du premier de Mai prochain, en la manière et aux conditions de l'année dernière.

L'entretien et la réparation des glacières dans les étaux des bouchers, ainsi que les tuyaux qui conduisent la fumée des poêles dans les cheminées du dit Marché, seront à la charge des locataires ou occupants des

6<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la motion N<sup>o</sup> 5.

7<sup>e</sup> Motion  
Vente des Magasins du  
Marché-aux-Denrées et  
des étaux des Bouchers.

Lundi, le 21 Mars 1898.

des étaux ou des magasins dans le dit Marché.

Adoptées.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatre d'Avril prochain, à sept heures et demie du soir.

*Alfred Desaulniers*  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
4 Avril 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le quatrième jour d'Avril, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire Art. Olivier,
- Messieurs les Echevins
  - J. Bournival,
  - Jrs. Gélinas,
  - H. Godin,
  - R. J. Isrant,
  - W. Grenier,
  - L. W. Jourdain,
  - W. B. Lajoie,
  - J. Lymburner,
  - Chs. Pagé,
  - E. P. Panneton,
  - L. D. Pâquin,
  - A. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Alfred O. Belisle.

Requête de Mr. Alfred O. Belisle, Assistant Clerc du Marché-aux-Herbes, demandant une augmentation de salaire.

Requête de  
Mr. George Sevasseur.

Requête de Mr. George Sevasseur, demandant du délai pour le paiement de la somme qu'il doit à la Corporation, comme caution du loyer de l'étal de

Sundi, le 11 Avril 1898.

de boucher de Mr. Jules Dumont.

Accordée à condition que le requérant paie six piastres par mois à compter du mois de Mai 1898.

Lettre de  
L'Honorable Commissaire de l'Agriculture.

Une lettre de l'Honorable Commissaire de l'Agriculture, concernant les allocations accordées par le Gouvernement Provincial, pour l'amélioration des chemins.

Lettre de la  
Bell Telephone Coy.

Une lettre de la Bell Telephone Company, concernant un système téléphonique d'alarme pour les Départements du Feu et de la Police.

Référé aux Comités du Feu et de la Police.  
Rapport:

Rapport du  
Comité des Finances.

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 172   | 75 |
| " des Chemins,                            | 86    | "  |
| " " Marchés,                              | 69    | 98 |
| " du Feu,                                 | 9     | 60 |
| " de l'Éclairage,                         | 1     | "  |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     | 1     | "  |
| " " la Police,                            | 290   | 18 |
| Ponts St. Maurice,                        | 209   | 73 |
| Rues sous Contrôle,                       | 6     | "  |
| Cavage des Rues,                          | 154   | 47 |
| Salaires,                                 | 250   | 82 |
| Divers Comptes,                           | 35    | 05 |
|   | 1,286 | 58 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Thomas Bournival, Préd.,

W. G. Lajoie,

J. Lyburner,

Narcisse

Lundi, le 4 Avril 1898.

Narcisse Grenier,  
Henri Godin.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Pagé,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Verrette.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps  
et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Con-  
seil, je proposerai que la résolution passée par le dit Conseil,  
à sa séance du deuxième jour de Mars mil huit cent quatre-  
vingt-seize, concernant la nomination des Avocats de la  
Corporation, soit amendée.

En Conseil, ce 4 Avril 1898.

(Signé) F. A. Verrette.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix-huit  
d'Avril courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

Théodora Dubouché,  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 6 Avril 1898.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée  
spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour  
Jeudi, le sept d'Avril courant, à sept heures et demie du soir, concer-  
nant la poursuite de M<sup>re</sup> V<sup>me</sup> Orléans Baignan, et la nomination  
des Avocats de la Corporation de cette Cité.

(Signé) Arthur Olivier,  
Maire.

Jeu*di*, le 7 Avril 1898.

Assemblée Spéciale.  
7 Avril 1898.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par son Honneur le Maire, et tenue à l'Hotel de Ville, en la dite Cité, Jeudi, le septième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,   |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival,   |
|                        | Frs. Gélinas,   |
|                        | H. Godin,       |
|                        | R. F. Grant,    |
|                        | N. Grenier,     |
|                        | L. W. Jourdain, |
|                        | N. O. Lajoie,   |
|                        | P. Lymburner,   |
|                        | Chs. Pagé,      |
|                        | E. J. Panneton, |
|                        | L. D. Paquin,   |
|                        | F. A. Verrette. |

<sup>1ère</sup> Motion  
P. N. Martel, Escr. nommé Avocat de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Godin,

Que P. N. Martel, Escuier soit nommé Avocat de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en remplacement des Messieurs F. S. Pourigny et J. A. Pessier, et cela, aux mêmes conditions que les dits Pourigny & Pessier. Que les causes actuellement pendantes dans lesquelles la Corporation est concernée restent sous la conduite de Messieurs Pourigny & Pessier.

Adoptée sur division suivante, savoir:

| Pour:            | Contre:        |
|------------------|----------------|
| M. M. Bournival, | M. M. Gélinas, |
| Godin,           | Grant,         |
| Lymburner,       | Grenier,       |
| Panneton,        | Jourdain,      |
| Paquin,          | Lajoie,        |
| Verrette,        | Pagé.          |



Jeudi, le 7 Avril 1898.

Les votes étant également partagés Son Honneur le Maire vote pour la motion.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication d'une poursuite de D<sup>me</sup> V<sup>o</sup>e Onésime Barignan contre la Corporation de cette Cité, pour dommages causés à ses propriétés situées sur la rue Des Forges, par le nivellement de la dite rue.

Poursuite de  
D<sup>me</sup> V<sup>o</sup>e On. Barignan.

2<sup>e</sup> Motion  
Défense à une poursuite  
de D<sup>me</sup> V<sup>o</sup>e On. Barignan.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que P. N. Martel, Ecr., Avocat soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de cette Cité dans une cause instituée à la Cour Supérieure pour le District des Trois-Rivières sous le numéro cent (100) dans laquelle Dame Marie Aglaé Lebel est Demanderesse et La Corporation de la Cité des Trois-Rivières est Défenderesse, et à prendre tous les procédés judiciaires qu'il jugera à propos dans l'intérêt de ce Conseil.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

A. Décaulmier,  
Sec.-Trés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière  
18 Avril 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le dix-huitième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
Fr. Gélinas,  
H. Godin,  
R. F. Grant,

W.

Lundi, le 18 Avril 1898.

W. Grenier,  
L. W. Jourdain,  
J. Lymburner,  
Chs. Page,  
E. J. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. A. Verrette.

Requête de  
Mr. W. Lévasseur & al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Napl. Lévasseur et autres, demandant que les heures d'ouverture et de fermeture du Marché aux Dénrées soient changées.

Requête de  
Mr. George Turcotte.

Référée au Comité des Marchés.  
Requête de Mr. George Turcotte, demandant que la licence de regrattier de Mr. Antoine Hébert lui soit transportée.

Lettre de  
Mr. Edmond Blais.

Accordée à condition que Mr. Ant. Hébert fasse ou accepte le transport de sa licence par écrit.  
Lue une lettre de Mr. Edmond Blais, demandant l'usage d'un certain terrain situé sur la rue Notre-Dame.

Lettre de  
Mr. Hubert Dussault.

Référée au Comité de la Commune.  
Lue une lettre de Mr. Hubert Dussault, se plaignant de la conduite de l'Officier de Santé, lors de la mort de Mr. Joseph Boisvert.

Lettre de la  
Chambre de Commerce des 3 R.

Référée au Comité de Santé.  
Lue une lettre de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, concernant la vente du pain et des denrées en cette cité.

Lettre de la  
Co. de Téléphone des Comtés  
de St. Maurice, Champlain et  
Trois-Rivières.

Lue une lettre de Monsieur P. J. Héroux, Président de la Compagnie de Téléphone des Comtés de St. Maurice, Champlain et Trois-Rivières, offrant d'établir une ligne téléphonique d'alarme, pour le Département du Feu, en cette cité.

Lettre du  
Rév. Mr. J. A. Moreau.

Lue une lettre du Rév. Messire J. A. Moreau, accompagnée d'un rapport concernant la qualité de l'eau de l'Aqueduc et de la rivière St. Maurice.

Rapport:

Lundi, le 18 Avril 1898.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les pièces-listes suivantes:

|   |               |           |
|---|---------------|-----------|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 3             | -         |
| " des Chemins,                            | 11            | 85        |
| " " Marchés,                              | 200           | 19        |
| " du Feu,                                 | 37            | -         |
| " de l'Éclairage,                         | 8,210         | 01        |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     | 3             | 38        |
| " " la Police,                            | 7             | 75        |
| " " " Santé,                              | 5             | 50        |
| Drainage,                                 | 1             | 50        |
| Ponts St. Maurice,                        | 71            | 63        |
| Rues sous Contrôle,                       | 106           | 33        |
| Parage des Rues,                          | 212           | 54        |
| Billets Payables,                         | 13,000        | -         |
| Intérêt et Commission,                    | 71            | 92        |
| Papier Municipales,                       | 1             | 50        |
| Dépenses Contingentes,                    | 313           | 97        |
| Divers Comptes,                           | 5             | 90        |
|   | <b>22,263</b> | <b>97</b> |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Thomas Bournival, Préd.,  
Henri Godin,  
Narcisse Grenier,  
P. Lyburner.

Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport:

Lundi, le 18 Avril 1898.

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville.

Rapport:

J'ai l'honneur de faire connaître à votre Hon. Conseil, qu'il y a certaines rues et parties de rues, telles que la rue Stanislas, des deux côtés, la rue Roboin, côté Sud-Est, la rue St. Denis, côté Sud-Est, entre les rues Volontaire et Plaisante, et côté Nord-Ouest entre les rues St. Roch et Bureau, où il n'y a pas eu de trottoir de fait, ce qui est très-incommode pour la circulation dans ces rues, surtout le printemps et l'automne, je crois qu'une résolution, devrait être passée par votre Hon. Conseil, à l'effet de donner avis aux propriétaires le long de ces rues d'avoir à faire les dits trottoirs.

Respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,  
Votre etc.

(Signé) Ars. Parent,  
Ins. de Ville.

Trois-Rivières, 16 Avril 1898.

Référé au Comité des Chemins.

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville.

Rapport:

Trois-Rivières, 18 Avril 1898.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le trottoir vis-à-vis le terrain de la Corporation, coin des rues des Forges et Champlain est en très-mauvais état, et n'est plus susceptible d'être réparé, c'est pourquoi je sou mets la chose à votre considération.

Respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,  
Votre etc.

(Signé) Ars. Parent,  
Ins. de Ville.

Référé au Comité des Chemins.

Proposé.

Lundi, le 18 Avril 1898.

2<sup>e</sup> Motion  
Réduction de taxes en  
faveur de divers contribuables.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Attendu qu'il existe actuellement dans les livres de comptes de la Corporation de cette cité, un fort montant d'arrérages des taxes et autres charges qui sont prescrites ou qui sont dues par des personnes paumes ou ayant quitté la ville.

Attendu que ces arrérages ne peuvent être collectés et occasionnent un travail inutile aux employés de ce Conseil.

Qu'il soit résolu que les montants mentionnés dans l'état ci-joint ainsi que les intérêts sur ces montants jusqu'au trente-et-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize soient déduits des comptes des contribuables inscrits au dit état, savoir: Messieurs Phil. Abran, fils d'Aug., \$5.<sup>21</sup>; Amin Abdallah, \$3.<sup>05</sup>; Augustin Abran, père, \$10.<sup>93</sup>; Edmond Abran, \$6.<sup>03</sup>; Edouard Abran, \$7.<sup>92</sup>; Hector Abran, \$13.<sup>01</sup>; M<sup>re</sup> Joseph Abran, \$2.<sup>60</sup>; Louis Abran fils d'Edouard, \$14.<sup>97</sup>; Arthur Adams, \$1.<sup>18</sup>; Eugène Aimont fils, \$9.<sup>01</sup>; Louis Alain, \$2.<sup>03</sup>; Eugène Aimont, \$4.<sup>98</sup>; Thomas Aimont, \$2.<sup>16</sup>; Alfred Allarie, \$1.<sup>06</sup>; François Allarie père, \$2.<sup>14</sup>; Clarenne Allarie, \$0.<sup>76</sup>; Louis Allarie fils de Fr., \$3.<sup>94</sup>; Moïse Allarie, \$2.<sup>14</sup>; Laurent Allarie, \$1.<sup>36</sup>; Charles Allard, \$4.<sup>01</sup>; Honoré Allen, \$4.<sup>21</sup>; William Anson, \$5.<sup>10</sup>; Delle Lucia Argall, \$8.<sup>63</sup>; Thomas Argall, \$2.<sup>18</sup>; Amédée Archambault, \$16.<sup>54</sup>; Pierre Arel, \$11.<sup>51</sup>; Joseph Arel, \$11.<sup>51</sup>; Ludger Arel fils d'Olivier, \$3.<sup>07</sup>; Assurance London Quaiantée & Acc., \$69.<sup>00</sup>; Auguste Aubin, \$1.<sup>77</sup>; Eugène Aubé, \$4.<sup>90</sup>; M<sup>re</sup> Denis Aubuchon, \$7.<sup>41</sup>; M<sup>re</sup> Joseph Aubry, \$7.<sup>01</sup>; Joseph Ayotte, \$7.<sup>19</sup>; Caprien Ayotte, \$1.<sup>06</sup>; François Ayotte père, \$1.<sup>95</sup>; Joseph Ayotte, \$6.<sup>19</sup>; M<sup>re</sup> Hector Bailey, \$7.<sup>45</sup>; Eugène Balcer, \$2.<sup>28</sup>; Adam Bald, \$10.<sup>28</sup>; Banque de Québec, \$0.<sup>12</sup>; Banque du Peuple, \$0.<sup>65</sup>; Geo. Baptist Sons & Co., \$0.<sup>12</sup>; Louis Barbier fils, \$6.<sup>93</sup>; Joseph Baribeau, \$2.<sup>00</sup>; Hercule Baribeau, \$7.<sup>02</sup>; Louis Baribeau, \$9.<sup>72</sup>; Joseph Barnard, \$1.<sup>06</sup>; Edouard Barnard, \$9.<sup>06</sup>; John Barry, \$12.<sup>94</sup>; Arthur Barry, \$7.<sup>31</sup>; William Barry, \$28.<sup>78</sup>; Delle Mary Baxter, \$8.<sup>21</sup>; James Baxter, \$66.<sup>73</sup>; Gabriel Beaubien, \$1.<sup>53</sup>.

Isaie

Sundi, le 18 Avril 1898.

Isaïe Beauchemin, \$1.<sup>13</sup>; Charles Beaudoin, \$16.<sup>91</sup>; Edmond Beaudry, \$5.<sup>41</sup>; Arthur Beaudry, \$16.<sup>73</sup>; Edmond Beaudry, \$1.<sup>90</sup>; V<sup>o</sup>e Joseph Beaudry, \$3.<sup>43</sup>; Joseph Beaudry, \$3.<sup>42</sup>; Joseph Beaudry, \$2.<sup>05</sup>; Pierre Beaudry, \$5.<sup>54</sup>; Théodore Beaudry, \$2.<sup>90</sup>; Edouard Beau-  
lieu, \$10.<sup>73</sup>; Edouard Beaulieu, \$3.<sup>36</sup>; Joseph Beaulieu, \$1.<sup>12</sup>; J. B. Beaulieu, \$20.<sup>29</sup>; J. B. Beaulieu, \$1.<sup>12</sup>; Kyille Beaumier \$8.<sup>52</sup>; Eusèbe Beaumier, \$2.<sup>60</sup>; Zoël Beaumier, \$7.<sup>44</sup>; Désiré Bèland, \$14.<sup>73</sup>; Désiré Bèland, \$3.<sup>24</sup>; Augustin Bellemare, \$1.<sup>06</sup>; Arthur Bellemare, \$1.<sup>06</sup>; V<sup>o</sup>e Joseph Bellemare, \$1.<sup>44</sup>; J. B. Bellemare, \$2.<sup>00</sup>; Désiré Bellerive, \$2.<sup>16</sup>; Aimé Belleville, \$5.<sup>24</sup>; Antoine Benoit, \$2.<sup>16</sup>; Désiré Benoit, \$1.<sup>12</sup>; Arthur Bérard, \$1.<sup>00</sup>; Charles Bérard, \$6.<sup>00</sup>; H. G. Bélanger, \$38.<sup>64</sup>; V<sup>o</sup>e Joseph Benoit, \$1.<sup>80</sup>; Singt Bérard, \$17.<sup>68</sup>; George Bérard, \$2.<sup>53</sup>; Ludger Bérard, \$0.<sup>43</sup>; Honoré Percier, \$0.<sup>54</sup>; Joseph Bergeron, \$1.<sup>00</sup>; Jos. Bernaquez fils de Jos., \$1.<sup>63</sup>; Patrice Bernaquez, \$2.<sup>53</sup>; Tho-  
mas Bernaquez, \$2.<sup>32</sup>; Joseph Bernier, \$2.<sup>54</sup>; Israël Berthiaume, \$5.<sup>15</sup>; Jos. Elie Bertrand, \$1.<sup>08</sup>; Ferdinand Bettey, \$2.<sup>37</sup>; Louis Onésime Bettey, \$57.<sup>30</sup>; Louis Biqué, \$16.<sup>03</sup>; James Birchall, \$9.<sup>02</sup>; H. P. Piron, \$5.<sup>13</sup>; Adolphe Bisson, \$2.<sup>88</sup>; Ben. Birdsall, \$7.<sup>50</sup>; Pierre Biron, \$1.<sup>50</sup>; Adolphe Blanchard, \$6.<sup>90</sup>; Arthur Blanchette, \$1.<sup>12</sup>; V<sup>o</sup>e Onésime Blanchette, \$1.<sup>44</sup>; Adolphe Bo-  
hémier, \$9.<sup>40</sup>; William Bohémier, \$3.<sup>66</sup>; Evariste Boisvert, \$5.<sup>21</sup>; André Boisvert, \$1.<sup>06</sup>; Fortunat Boisvert, \$1.<sup>00</sup>; Charles Boisvert, \$10.<sup>27</sup>; V<sup>o</sup>e Arsène Boisvert, \$7.<sup>59</sup>; Edmond Boisvert, \$1.<sup>00</sup>; Eugène Boisvert, \$4.<sup>18</sup>; Eustache Bondy, \$4.<sup>18</sup>; Joseph Bonnevillie, \$3.<sup>18</sup>; Louis Bornaïs, \$29.<sup>25</sup>; Iréné Bouchard, \$0.<sup>09</sup>; Joseph Bouchard, \$25.<sup>74</sup>; Delle Cléopée Bouchard, \$9.<sup>23</sup>; Udoïc Bouchard, \$0.<sup>72</sup>; Etienne Boucher, \$1.<sup>12</sup>; Euclide Boucher, \$1.<sup>12</sup>; Honoré Boucher, \$1.<sup>12</sup>; Thomas Boucher, \$1.<sup>18</sup>; Philippe Bouffart, \$4.<sup>38</sup>; H<sup>o</sup>te Géphirin Boudreau, \$0.<sup>06</sup>; Adélard Boulianne, \$2.<sup>06</sup>; Augustin Bour-  
rassa, \$4.<sup>96</sup>; V<sup>o</sup>e Alexis Bourassa, \$6.<sup>05</sup>; Alexandre Bourassa, \$12.<sup>48</sup>; Charles Bourgeois, \$1.<sup>62</sup>; V<sup>o</sup>e Pierre Bourque, \$3.<sup>17</sup>; W. W. Braman, Sr., \$18.<sup>43</sup>; Antoine Elie Breton, \$2.<sup>22</sup>; V<sup>o</sup>e Ant. Elie Breton, \$0.<sup>92</sup>; V<sup>o</sup>e Adolphe Brière, \$8.<sup>23</sup>; Joseph Brimbois, \$1.<sup>12</sup>; V<sup>o</sup>e J. B. Brochu, \$20.<sup>56</sup>; Joseph Brochu, \$1.<sup>68</sup>; Adrien Brouillet, \$1.<sup>59</sup>; Augustin Brouillet,

Lundi, le 18 Avril 1898.

Brouillet, \$2.<sup>16</sup>; David Brousseau, \$1.<sup>06</sup>; Antoine Brousseau, \$2.<sup>76</sup>; Horace Brousseau, \$3.<sup>33</sup>; Delle Maggie Brown, \$1.<sup>71</sup>; Joseph Brun, \$4.<sup>10</sup>; V<sup>o</sup>e Ant. Boulard, \$1.<sup>08</sup>; Delle Seraphine Brunneau, \$0.<sup>99</sup>; Elie Brunelle, \$1.<sup>12</sup>; Edouard Brunelle, \$15.<sup>94</sup>; Jacques Bureau, \$0.<sup>15</sup>; Eugène Brunelle, \$10.<sup>42</sup>; Auguste Canté, \$1.<sup>00</sup>; Albert Cadorette, fils, \$3.<sup>56</sup>; Arthur Cadorette, \$1.<sup>71</sup>; H<sup>er</sup>ts Adolphe Cadorette, \$14.<sup>40</sup>; Edmond Cadorette, \$2.<sup>06</sup>; V<sup>o</sup>e Johnny Cadorette, \$1.<sup>53</sup>; Hercule Cadorette, \$1.<sup>06</sup>; Edward Campbell, \$1.<sup>06</sup>; Delle Victoire Chagnon, \$27.<sup>06</sup>; Louis Chamberland, \$1.<sup>00</sup>; Joseph Champagne, \$1.<sup>08</sup>; Charles Carand, \$0.<sup>59</sup>; William Champagne, \$3.<sup>86</sup>; Euchariste Chandonnet, \$13.<sup>03</sup>; Pierre Chandonnet, \$3.<sup>68</sup>; Onésime Chandonnet, \$2.<sup>00</sup>; V<sup>o</sup>e Félix Charbonneau, \$26.<sup>00</sup>; Charles Charette, \$1.<sup>12</sup>; George Charette, \$3.<sup>38</sup>; Louis Charette, fils, \$2.<sup>30</sup>; Louis Charette, \$0.<sup>54</sup>; V<sup>o</sup>e George Charette, \$85.<sup>91</sup>; Moïse Chartier, \$1.<sup>34</sup>; Alphonse Cloutier, \$2.<sup>46</sup>; H<sup>er</sup>ts Augustin Cloutier, \$2.<sup>01</sup>; Jean Cloutier, \$9.<sup>31</sup>; Louis Cloutier, \$1.<sup>53</sup>; Jacob Cohen & Co, \$1.<sup>12</sup>; Pierre Cloutier, \$164.<sup>18</sup>; V<sup>o</sup>e Victor Cloutier, \$5.<sup>12</sup>; Club St. Maurice, \$10.<sup>04</sup>; Delle Philomène Cooke, \$14.<sup>96</sup>; Napoléon Cossette, \$2.<sup>16</sup>; A. G. Côté, \$1.<sup>71</sup>; Urbain Courteau, \$12.<sup>31</sup>; V<sup>o</sup>e Henry Courtois, \$4.<sup>09</sup>; F. G. Coutures, \$7.<sup>07</sup>; F. G. Châteauneuf, \$1.<sup>71</sup>; Frs. Dargis, \$3.<sup>30</sup>; Albert Dagneau, \$1.<sup>00</sup>; V<sup>o</sup>e Daniel Daley, \$0.<sup>89</sup>; Albert Dargis, \$1.<sup>71</sup>; Joseph Dargis, \$7.<sup>79</sup>; Louis Dargis, \$1.<sup>06</sup>; Ant. Dauphinois fils d'Ant., \$8.<sup>81</sup>; V<sup>o</sup>e Étienne Dauphinois, \$10.<sup>07</sup>; Fabien Dauphinois, \$13.<sup>01</sup>; Joseph Dauphinois, \$1.<sup>96</sup>; Joseph Dauphinois, \$4.<sup>74</sup>; William Dauphinois, \$7.<sup>31</sup>; Robert Darby, \$4.<sup>47</sup>; V<sup>o</sup>e Jos. Dargis, \$13.<sup>56</sup>; V<sup>o</sup>e Alex. Davis, \$0.<sup>54</sup>; Joseph Décoteau, \$8.<sup>80</sup>; Napoléon Décoteau, \$6.<sup>55</sup>; Cléophas Delorme, \$3.<sup>16</sup>; Andrew Derby, \$3.<sup>71</sup>; William Derby, \$3.<sup>54</sup>; Ant. Firmin Désaulniers, \$2.<sup>15</sup>; Adolphe L. Désaulniers, \$1.<sup>37</sup>; G. S. L. Désaulniers, \$12.<sup>72</sup>; Joseph Desbiens, \$8.<sup>74</sup>; Elie Desbiens, \$2.<sup>00</sup>; Joseph Deschamps, \$4.<sup>21</sup>; George Desbiens, \$1.<sup>44</sup>; V<sup>o</sup>e Louis Desbiens, \$2.<sup>60</sup>; Joseph Deschenault, \$1.<sup>14</sup>; Daniel Deschesnes, \$2.<sup>60</sup>; Honoré Deschesnes, \$1.<sup>03</sup>; Johnny Desfosés, \$1.<sup>89</sup>; Elzéar Desilets, \$1.<sup>37</sup>; Henri Desilets, \$5.<sup>04</sup>; Ludger Desilets, \$24.<sup>35</sup>; Maxime Desilets, \$12.<sup>49</sup>; Napoléon Desilets, \$1.<sup>00</sup>; V<sup>o</sup>e C. O. Desilets, \$0.<sup>04</sup>; Zoël Desilets, \$1.<sup>71</sup>; Hermidas Desjardins, \$3.<sup>27</sup>; Alfred Declauriers, fils, \$5.<sup>05</sup>; Delle

Florida

Lundi, le 18 Avril 1898.

Florida Deslauriers, \$3.<sup>33</sup>; Henri Deslauriers, père, \$2.<sup>53</sup>; Wilbrod Deslauriers, \$5.<sup>53</sup>; Jules Desilets, \$8.<sup>96</sup>; V<sup>o</sup>e Joseph Desmarais, \$2.<sup>16</sup>; Louis Desmarais, \$0.<sup>40</sup>; Joseph Desmarais, fils, \$2.<sup>22</sup>; Chs. Desmar-teau, \$15.<sup>22</sup>; Alphonse Duprés, \$1.<sup>53</sup>; V<sup>o</sup>e Léon Desrosiers, \$3.<sup>77</sup>; Urbain Desureault, \$39.<sup>73</sup>; D. D. Didier, \$22.<sup>89</sup>; Joseph Dionne, \$1.<sup>50</sup>; Adolphe Dorais, \$11.<sup>74</sup>; Albani Doué, \$11.<sup>10</sup>; Pierre Dorion, père, \$2.<sup>95</sup>; Louis Dorval, \$2.<sup>30</sup>; Olivier Doctaler, fils, \$0.<sup>12</sup>; V<sup>o</sup>e Eusèbe Doucette, \$2.<sup>91</sup>; Jos. Doucette, \$1.<sup>53</sup>; Joseph Doucette, \$7.<sup>22</sup>; Thos. John Douglass, \$14.<sup>83</sup>; Israël Dube, \$11.<sup>53</sup>; Ferdinand Du-beau, \$10.<sup>91</sup>; Xavier Dubord, \$2.<sup>06</sup>; J. B. Duc, \$5.<sup>88</sup>; Aldoric Dubord, \$20.<sup>81</sup>; Edouard Duchaine, \$25.<sup>38</sup>; Joseph Duchaine, \$6.<sup>60</sup>; Edouard Dupesne, \$1.<sup>53</sup>; Joseph Dupesne, \$2.<sup>06</sup>; Antoine Du-fresne, \$0.<sup>68</sup>; Louis Dufour, \$6.<sup>95</sup>; Joseph Dupesne, père, \$0.<sup>12</sup>; Joseph Dupesne, (boulanger), \$8.<sup>10</sup>; Joseph Dupesne, \$2.<sup>18</sup>; Louis Dupesne, \$9.<sup>64</sup>; Olivier Dupesne, \$0.<sup>06</sup>; Edouard Dugré, \$1.<sup>12</sup>; Ernest Dugal, \$2.<sup>50</sup>; Benjamin Dugré, \$2.<sup>18</sup>; Charles Dugré, \$19.<sup>43</sup>; Preffle Dugré, \$3.<sup>06</sup>; Delle " Goe Dugré, \$1.<sup>62</sup>; J. P. Dumaisnil, \$8.<sup>32</sup>; A. Dumais, \$6.<sup>20</sup>; Achille Dumont, \$4.<sup>62</sup>; Joseph Doucette, \$1.<sup>44</sup>; Duplessis Guillet, \$20.<sup>20</sup>; François Du-perron, \$6.<sup>46</sup>; Rév. Jos. Dumouldpied, \$3.<sup>36</sup>; Preffle Duplessis, \$22.<sup>50</sup>; Joseph Duperron, \$11.<sup>57</sup>; Xavier Duplessis, \$11.<sup>25</sup>; Hercule Duplessis, \$2.<sup>18</sup>; V<sup>o</sup>e Olivier Duplessis, \$0.<sup>80</sup>; Edmond Dupont, \$1.<sup>12</sup>; Ephrem Dupont, \$9.<sup>02</sup>; V<sup>o</sup>e Eugène Dupont, \$2.<sup>29</sup>; Hilaire Dupont, \$5.<sup>48</sup>; Olivier Dupont, \$6.<sup>13</sup>; François Dussault, \$3.<sup>30</sup>; Joseph Dussault, \$7.<sup>33</sup>; Louis Dussault fils Denis, \$1.<sup>77</sup>; Rémi Dussault, \$38.<sup>64</sup>; Napoléon Dussault, \$2.<sup>88</sup>; Marcel Dussault, \$1.<sup>06</sup>; Louis Des-sureault, \$1.<sup>00</sup>; Adolphe Duval, \$11.<sup>98</sup>; Alfred Duval, \$2.<sup>18</sup>; V<sup>o</sup>e P. N. Duval, \$14.<sup>42</sup>; George Duval, \$2.<sup>48</sup>; Eugène Duval, \$5.<sup>73</sup>; Philippe Duval, \$2.<sup>35</sup>; Clément Con, \$9.<sup>05</sup>; Ovide Con, \$5.<sup>19</sup>; Narcisse Falardeau, \$1.<sup>18</sup>; William Fallon, \$1.<sup>50</sup>; Pierre Féron, \$1.<sup>86</sup>; Irénée Féron, \$1.<sup>00</sup>; Ovide Féron, \$1.<sup>44</sup>; Rudolph Ferschke, \$8.<sup>62</sup>; Onésime Filion, \$3.<sup>12</sup>; Louis Flageole, \$1.<sup>56</sup>; Walter Forsyth, \$3.<sup>60</sup>; Au-gustin Fortier, \$1.<sup>49</sup>; V<sup>o</sup>e Joseph Franceur, \$6.<sup>18</sup>; Louis Franceur, \$2.<sup>06</sup>; Alphonse Fortin, \$3.<sup>09</sup>; George Franceur, \$3.<sup>75</sup>; Hubert Fortin, \$1.<sup>00</sup>; George Fiset, \$6.<sup>40</sup>; Philippe Fortin, \$2.<sup>16</sup>; William Foster,



Lundi, le 18 Avril 1898.

Foster, \$1.50; Pierre Fournier, \$5.99; Eulalie Franceau, \$1.08; Frères  
 Les Ecoles Ch., \$0.32; William Bullen, \$1.68; D<sup>lle</sup> Alice Frigon,  
 \$2.88; Napoléon Gagnon, \$29.11; Amanda Gagné, \$1.53; Octave  
 Gagné, \$1.06; Edouard Gagné, \$1.62; V<sup>o</sup>e Étienne Gagné, \$3.41;  
 Alexandre Gagnon, \$1.91; Honoré Gagnon, \$3.66; Gustave Gagnon,  
 \$5.38; Albert Garceau, \$5.10; F. X. Garceau, \$0.57; Odilon Gar-  
 ceau, \$0.06; Onésime Garceau, \$2.92; Louis Gariépy, \$1.68; George  
 Gariépy, \$2.20; Ulric Gariépy, \$2.29; Charles Gaulin, \$2.55;  
 Alfred Gauthier, \$13.52; Alfred Gauthier, \$11.22; Alexandre Gau-  
 thier, \$6.63; David Gauthier, \$1.12; Damase Gauthier, \$1.06;  
 James Gauthier, \$5.92; Joseph Gauthier, \$1.12; Joseph Gauthier, \$9.68;  
 Antoine Gélinas, \$1.00; Alfred Gélinas, \$0.21; Moïse Gélinas, \$31.12;  
 Joseph Gélinas, \$7.16; Moïse Gélinas, \$3.48; Frédéric Gélinas, \$13.00;  
 D<sup>lle</sup> Philomène Gélinas, \$8.77; Thomas Gélinas, \$12.76; Charles  
 Germain, \$2.06; V<sup>o</sup>e Joseph Germain, \$1.80; Tréfle Germain, \$6.81;  
 Onésime Germain, \$2.06; V<sup>o</sup>e Moïse Girasson, \$6.05; Hector  
 Gignac, \$3.78; Joseph Gignas, \$1.20; François Giguère, \$3.12;  
 Adolphe Girard, \$4.23; Odilon Gignas, \$8.56; V<sup>o</sup>e Edmond  
 Gignas, \$4.41; Adolphe Girard, \$6.79; Charles Girard, \$1.00;  
 George Girard, \$8.10; V<sup>o</sup>e Étienne Girard, \$1.80; Joseph Girard,  
 \$1.12; V<sup>o</sup>e John Girard, \$8.43; Louis Girard, \$13.00; Philippe  
 Girard, \$5.21; Pélésphore Girard, \$1.73; Pierre Jos. Girard,  
 \$20.94; Albert Giroux, \$1.91; Chs. Prosper Giroux, \$89.45; Hertz,  
 David Giroux, \$0.25; V<sup>o</sup>e Damase Giroux, \$5.48; F. X. Giroux, \$1.00;  
 George Giroux, \$19.22; Joseph Giroux, \$10.74; Octave Giroux, \$1.00;  
 Thomas Giroux, \$0.84; Louis Girard, \$3.36; Giroux & Pothier, \$24.46;  
 Aimé Godin, \$0.04; V<sup>o</sup>e Nap. Girard, \$0.94; J. N. Godin, \$0.27;  
 D<sup>lle</sup> Philippe Godin, \$3.61; Nap. Godin, \$3.43; F. X. Godon, \$0.26;  
 Honoré Godon, \$1.24; Charles Godon, \$0.36; Louis Gonthier, \$1.12;  
 Louis Gouin, \$2.88; Pierre Gouin, \$1.91; D<sup>lle</sup> Louise Gouin, \$3.60;  
 Frank Gouin, \$1.40; Johnny Grandmaison, \$6.20; Abraham Grant,  
 \$3.36; Joseph Granger, \$1.06; James Grant, \$1.06; Damase Gratton, \$8.48;  
 Aubert Gravel, \$2.18; Edouard Gravel, \$0.04; Onésime Gravel, \$6.13;  
 Alex. Grenier, \$2.12; Joseph Grenier, \$1.76; Célestin Grenier, \$3.12;  
 Joseph Grenier, \$0.23; Pierre Grenier, \$7.15; Thomas Grenier, \$11.85;  
 Charles

Lundi, le 18 Avril 1898.

Charles Grondines, \$1.<sup>00</sup>; V<sup>o</sup> Germain Guay, \$4.<sup>25</sup>; Joseph Guay,  
 \$4.<sup>93</sup>; Honoré Guay, \$5.<sup>21</sup>; Alexandre Guay, \$4.<sup>18</sup>; François  
 Lravel, \$9.<sup>82</sup>; Hormidas Guibord, \$13.<sup>22</sup>; Antoine Guilbert,  
 \$3.<sup>21</sup>; Joseph Guilbert, \$13.<sup>34</sup>; Pierre Guilbert, \$0.<sup>25</sup>; Napoléon  
 Guillaume, \$1.<sup>69</sup>; François Guillemette, \$1.<sup>26</sup>; Johnny Guiz, \$2.<sup>73</sup>;  
 Wilfrid Hamel, \$14.<sup>28</sup>; Zéphirin Hamel, fils, \$1.<sup>06</sup>; Alphonse  
 Hamelin, \$5.<sup>22</sup>; Robert Hamshall, \$16.<sup>73</sup>; Jos. Hamel fils  
 d'Isaïe, \$1.<sup>59</sup>; William Hamelin, \$1.<sup>06</sup>; Lion Kaurowitz, \$32.<sup>41</sup>;  
 V<sup>o</sup> Jos. Hamel, \$16.<sup>18</sup>; Arsène Hébert, \$17.<sup>67</sup>; Alfred Héroux,  
 \$3.<sup>64</sup>; Jean Hébert, \$7.<sup>46</sup>; Hercule Héroux, \$1.<sup>88</sup>; James Harvey,  
 \$8.<sup>88</sup>; Joseph Hill, \$1.<sup>44</sup>; Louis Héroux, père, \$4.<sup>18</sup>; Johnny Héroux,  
 \$3.<sup>64</sup>; Edouard Héroux, \$6.<sup>20</sup>; Honoré Houle, \$1.<sup>12</sup>; Laurent Houle,  
 \$4.<sup>83</sup>; D<sup>me</sup> Martin Honan, \$365.<sup>47</sup>; V<sup>o</sup> Moïse Houle, \$1.<sup>08</sup>;  
 Onésime Houle, \$1.<sup>12</sup>; Théodule Houle, \$6.<sup>14</sup>; Joseph Houle, \$1.<sup>12</sup>;  
 Joseph Hébert, \$23.<sup>81</sup>; Alex. Houliston, \$0.<sup>08</sup>; V<sup>o</sup> Pros. Henez, \$5.<sup>04</sup>;  
 Joseph Imbeau, \$0.<sup>02</sup>; Isaac Jacques, \$7.<sup>56</sup>; V<sup>o</sup> Joseph Jalbert,  
 \$3.<sup>24</sup>; Lucien Janvier, \$1.<sup>02</sup>; Napoléon Janvier, \$1.<sup>44</sup>; Jobin & Pleau,  
 \$23.<sup>32</sup>; Andrew Johnson, \$4.<sup>93</sup>; Johnny Johnston, \$2.<sup>50</sup>; Victor  
 Julien, \$4.<sup>64</sup>; W. Karl, \$1.<sup>06</sup>; Henri, S. Labarre, \$0.<sup>03</sup>; Thomas  
 Laberge, \$1.<sup>06</sup>; Louis Labbé, \$10.<sup>08</sup>; Joseph Labonté, \$2.<sup>41</sup>; Joseph  
 Labrecque, \$1.<sup>59</sup>; Henri Lacerte, \$1.<sup>06</sup>; Théophile Lacerte, \$7.<sup>41</sup>;  
 Oscar Lachance, \$14.<sup>24</sup>; Euchariste Lacombe, \$1.<sup>08</sup>; Narcisse  
 Lacombe, \$16.<sup>24</sup>; Clarence Lacourse, \$1.<sup>00</sup>; David Lacourse, \$4.<sup>11</sup>;  
 Louis Lacourse, \$8.<sup>04</sup>; Delle Dalia Lacroix, \$1.<sup>53</sup>; V<sup>o</sup> Joseph  
 Lacroix, \$4.<sup>32</sup>; Edouard Lacroix, \$4.<sup>44</sup>; Honoré Lacroix, \$15.<sup>88</sup>;  
 Joseph Lacroix, \$6.<sup>98</sup>; Louis Lacroix, \$1.<sup>75</sup>; Herbert Lacroix, \$5.<sup>24</sup>;  
 Pélésphore Lacroix, \$1.<sup>62</sup>; Raymond Laflamme, \$6.<sup>07</sup>; Geo. Lafleur,  
 \$3.<sup>18</sup>; Alexis Lafont, fils, \$2.<sup>98</sup>; V<sup>o</sup> Alexis Lafont, \$1.<sup>08</sup>; Auguste Lafont,  
 \$2.<sup>12</sup>; Elie Lafont, \$1.<sup>12</sup>; Sévère Lafont, \$2.<sup>06</sup>; V<sup>o</sup> Abraham Lafontaine,  
 \$7.<sup>87</sup>; Louis Lafontaine, \$4.<sup>18</sup>; V<sup>o</sup> Pierre Lafontaine, \$5.<sup>48</sup>; Sinai  
 Lafontaine, \$8.<sup>92</sup>; Zotique Lafontaine, \$1.<sup>06</sup>; V<sup>o</sup> Wm. Laficain, \$2.<sup>02</sup>;  
 Edmond Lajoie, \$2.<sup>22</sup>; J. B. Lajoie, \$11.<sup>55</sup>; Joseph & Pierre Lajoie,  
 \$0.<sup>26</sup>; V<sup>o</sup> William Lamb, \$8.<sup>41</sup>; Delle Marcelline Lamothé,  
 \$29.<sup>86</sup>; Eugène Landry, \$3.<sup>06</sup>; Elie Landry, \$28.<sup>12</sup>; Norbert Lan-  
 dry fils, \$4.<sup>29</sup>; Pélésphore Lang, \$1.<sup>12</sup>; Napoléon Langelier, \$12.<sup>74</sup>; Auguste  
 Lanneville,

Lundi, le 18 Avril 1898.

Lannerille, \$2.<sup>58</sup>; Joseph Lapierre, \$6.<sup>90</sup>; Léon Lapointe, \$4.<sup>41</sup>;  
 Ludger Lapointe, \$1.<sup>91</sup>; Pierre Lapointe, \$5.<sup>54</sup>; Théodore Lapointe,  
 \$1.<sup>06</sup>; Cléophas Lapolice, \$1.<sup>06</sup>; Victor Laramée, \$14.<sup>87</sup>; Aimé  
 Larivière, \$0.<sup>01</sup>; Alphonse Laprairie, \$11.<sup>42</sup>; François Larivière, \$0.<sup>04</sup>;  
 F. X. Larivière, \$1.<sup>68</sup>; Abraham Larose, \$1.<sup>12</sup>; David Larose, \$3.<sup>38</sup>;  
 Edmond Larose, \$1.<sup>89</sup>; Edouard Lassiseraye, \$1.<sup>80</sup>; Médéric Latour,  
 \$2.<sup>06</sup>; Pierre Latreille, \$1.<sup>27</sup>; V<sup>oe</sup> Joseph Lavallée, \$4.<sup>41</sup>; Alphonse  
 Lavergne, \$4.<sup>91</sup>; Adolphe Lavigne, \$4.<sup>47</sup>; Alphonse Lavigne, \$1.<sup>50</sup>;  
 Alfred Lavoie, \$5.<sup>72</sup>; Alexis Lebel, \$0.<sup>72</sup>; Louis Leclerc, \$20.<sup>80</sup>; Arthur  
 Leduc, \$29.<sup>40</sup>; John Lee, \$2.<sup>53</sup>; David Lefebvre, \$0.<sup>03</sup>; Lucien Lefran-  
 çois, \$11.<sup>45</sup>; François & Pronovost, \$1.<sup>03</sup>; Caliste Legaré, \$4.<sup>33</sup>;  
 V<sup>oe</sup> Géphirin Legaré, \$5.<sup>12</sup>; Pierre Célestin Legaré, \$5.<sup>75</sup>; G. J. O.  
 Legendre, \$4.<sup>13</sup>; David Lefrançois, \$8.<sup>90</sup>; Pierre Lefort, \$1.<sup>14</sup>;  
 Octave Lemay, \$2.<sup>18</sup>; Pierre Lemay, \$3.<sup>86</sup>; Pierre Lemay, \$3.<sup>23</sup>;  
 Louis Lenouvel, \$0.<sup>06</sup>; Louis Lemoine, \$6.<sup>85</sup>; Jérémie Lesieur, \$1.<sup>06</sup>;  
 J. B. Lessard, \$0.<sup>10</sup>; Jean Lessard, \$2.<sup>06</sup>; Ol. Edouard Levasseur,  
 \$9.<sup>09</sup>; Ephrem Levasseur, \$1.<sup>12</sup>; Delle Emma Levasseur, \$1.<sup>59</sup>;  
 Charles Limoges, \$12.<sup>60</sup>; Joseph Limoges, \$2.<sup>12</sup>; Pierre Limoges, \$3.<sup>14</sup>;  
 Isidore Limoges, \$4.<sup>87</sup>; Ludger Linctôt, \$3.<sup>06</sup>; Pélésphore Linctôt,  
 \$5.<sup>82</sup>; Ludger Linctôt, \$1.<sup>12</sup>; Pirelle Livernoche, \$2.<sup>18</sup>; Loge des  
 Francs-Maçons, \$0.<sup>02</sup>; Philip Lonval, \$2.<sup>33</sup>; V<sup>oe</sup> Caliste Loranger, \$1.<sup>34</sup>;  
 Alphonse Lord, \$3.<sup>82</sup>; F. X. Lord, \$5.<sup>65</sup>; V<sup>oe</sup> Philippe Lord, \$27.<sup>78</sup>;  
 Philippe Lord, \$1.<sup>68</sup>; Edouard Lottinville, \$3.<sup>22</sup>; V<sup>oe</sup> P. G. Lottinville,  
 \$3.<sup>05</sup>; Sim. Louthood, \$78.<sup>01</sup>; V<sup>oe</sup> Antoine Lupien, \$6.<sup>74</sup>; Charles Lyout,  
 \$0.<sup>80</sup>; V<sup>oe</sup> Pierre Lyout, \$1.<sup>44</sup>; George Maher, \$2.<sup>18</sup>; Joseph  
 Maher, \$1.<sup>44</sup>; Edouard Mailloux, fils, \$1.<sup>62</sup>; Robert Maitland, \$9.<sup>27</sup>;  
 George Major, \$5.<sup>82</sup>; Joseph Marceau, \$1.<sup>06</sup>; Augustin Marchand, \$8.<sup>39</sup>;  
 Olivier Marchand, \$0.<sup>30</sup>; Charles Marineau, \$9.<sup>09</sup>; Hector Martel, \$1.<sup>06</sup>;  
 Alf. & Elzéar Martel, \$1.<sup>91</sup>; Napoléon Martel, \$1.<sup>00</sup>; Frank Martin, \$1.<sup>12</sup>;  
 Martine Martin, \$4.<sup>11</sup>; V<sup>oe</sup> Louis Martin, \$8.<sup>95</sup>; Sévère Martin, \$2.<sup>23</sup>;  
 Sévère Martineau, \$1.<sup>80</sup>; Narcisse Masse, père, \$2.<sup>06</sup>; V<sup>oe</sup> Narcisse  
 Masse, fils, \$12.<sup>93</sup>; Henri Massé, \$3.<sup>88</sup>; Ferd. Massicotte, père, \$9.<sup>23</sup>;  
 Hubert Massicotte, \$1.<sup>06</sup>; Onésime Massicotte, \$1.<sup>00</sup>; François Mathieu, \$2.<sup>68</sup>;  
 Ephrem Matton, \$1.<sup>00</sup>; Joseph Mathieu, \$1.<sup>06</sup>; Joseph Matton, \$14.<sup>95</sup>;  
 V<sup>oe</sup> David Mayo, \$7.<sup>65</sup>; Herts Antoine Mayrand, \$2.<sup>35</sup>; Alfred  
 Mayrand

Lundi, le 18 Avril 1898.

Mayrand, \$1.<sup>00</sup>; Ant. J. Menançon, \$0.<sup>26</sup>; Joseph Mercier, \$3.<sup>00</sup>;  
 Napoléon Mercier, \$2.<sup>50</sup>; Hérts Pierre Méthot, \$0.<sup>12</sup>; V<sup>o</sup> W. Meyers,  
 \$5.<sup>04</sup>; Thomas Michaud, \$1.<sup>00</sup>; Adéard Michelin, \$1.<sup>00</sup>; Edmond  
 Michelin, \$0.<sup>12</sup>; Isaac Michelin, \$2.<sup>50</sup>; Ludger Michelin, \$3.<sup>06</sup>;  
 André Miller, \$2.<sup>50</sup>; James Miller, \$6.<sup>25</sup>; Caliste Milette, \$4.<sup>50</sup>;  
 Joseph Milette, \$1.<sup>50</sup>; Joseph Milette, \$4.<sup>22</sup>; V<sup>o</sup> Thomas Mi-  
 lette, \$4.<sup>49</sup>; Antoine Milot, \$0.<sup>76</sup>; Rodofroy Milot, \$50.<sup>14</sup>;  
 François Milot, fils, \$0.<sup>06</sup>; Sam. Mitchelson, \$1.<sup>00</sup>; Johnny  
 Mongé, \$1.<sup>50</sup>; Onésime Mongrain, \$5.<sup>00</sup>; Lucille Montour, \$1.<sup>12</sup>;  
 Napoléon Montour, \$3.<sup>10</sup>; Alphonse Morin, \$2.<sup>10</sup>; Louis Morin,  
 fils, \$4.<sup>40</sup>; George Morris, \$22.<sup>60</sup>; Nap. Morrisette & Co,  
 \$85.<sup>75</sup>; Napoléon Morrisette, \$6.<sup>40</sup>; William McLeappens, \$9.<sup>39</sup>;  
 Francis W. Cann, \$1.<sup>00</sup>; Benjamin W. Fadden, \$4.<sup>09</sup>;  
 James W. Fadden, \$4.<sup>05</sup>; Robert W. Fadden, \$4.<sup>30</sup>;  
 George W. Lead, \$36.<sup>91</sup>; Ephrem Montour, \$24.<sup>50</sup>; V<sup>o</sup> W<sup>m</sup>  
 Mc Kain, \$1.<sup>71</sup>; Damase Nault, \$1.<sup>06</sup>; Pierre Nault, \$6.<sup>50</sup>;  
 Joseph Nereu, \$2.<sup>50</sup>; Joseph Nereu, \$30.<sup>24</sup>; V<sup>o</sup> Joseph Nault, \$1.<sup>00</sup>;  
 Nap. Ornstein, \$1.<sup>50</sup>; Della E. M. Ogden, \$4.<sup>60</sup>; J. Olivier, \$1.<sup>00</sup>;  
 John O'Rourke, \$11.<sup>40</sup>; Jos. Page, fils de L., \$2.<sup>06</sup>; Noé  
 Paillet, \$3.<sup>50</sup>; Alain Pambrou, \$2.<sup>10</sup>; Arthur Panneton, fils de Jos.,  
 \$1.<sup>00</sup>; Francis Panneton, \$2.<sup>71</sup>; George Panneton, \$2.<sup>06</sup>; Ferdinand  
 Panneton, \$1.<sup>00</sup>; Hercule Panneton, \$1.<sup>10</sup>; Louis Panneton, \$5.<sup>20</sup>;  
 Odilon Panneton, \$35.<sup>10</sup>; Napoléon Paquet, \$7.<sup>60</sup>; Avila Paquet,  
 \$1.<sup>60</sup>; V<sup>o</sup> Frédéric Paquin, \$3.<sup>60</sup>; Médard Paquin, \$3.<sup>10</sup>;  
 Albert Parent, \$2.<sup>06</sup>; Hérts Edouard Parent, \$0.<sup>50</sup>; Jos. Parent,  
 fils de Phos., \$0.<sup>69</sup>; Charles Parent, \$4.<sup>71</sup>; Michel Patri, \$3.<sup>71</sup>;  
 Antoine Pellerin, \$20.<sup>10</sup>; Philippe Paulin, \$6.<sup>35</sup>; Frédéric  
 Pellerin, \$1.<sup>00</sup>; Napoléon Pellerin, \$9.<sup>00</sup>; Pierre Pellerin, \$8.<sup>31</sup>;  
 Alex. Pelletier, fils, \$4.<sup>00</sup>; Joseph Pelletier, \$2.<sup>00</sup>; Nazaire Pelletier,  
 \$1.<sup>00</sup>; Aldoric Pepin, \$1.<sup>50</sup>; George Périgord, \$46.<sup>50</sup>; Elie Perrault,  
 fils, \$1.<sup>24</sup>; Elie Perrault, \$3.<sup>95</sup>; Alphonse Perrin, \$14.<sup>90</sup>; Edouard  
 Peterson, \$15.<sup>90</sup>; Pierre Peterson, \$0.<sup>51</sup>; Joseph Petitclerc, \$2.<sup>00</sup>;  
 William Philipps, \$3.<sup>20</sup>; Thomas Picard, \$4.<sup>31</sup>; Narcisse Pla-  
 mondou, \$3.<sup>00</sup>; V<sup>o</sup> Antoine Plouffe, \$4.<sup>22</sup>; Johnny Pleau,  
 \$1.<sup>60</sup>; Antoine Plouffe, \$1.<sup>12</sup>; Joseph Plouffe, \$2.<sup>06</sup>; Alphonse  
 Pothier,

Sundi, le 18 Avril 1898.

Pothier, \$1.50; Delle Adeline Pothier, \$19.52; François Pothier, \$0.87; Louis Pothier, \$5.40; Edouard Pouliot, \$1.59; Louis Pratte, \$2.67; Joseph Pratte, \$1.18; Zéphirin Pratte, \$26.04; Théodore Pronovost, \$2.80; Pierre Pronovost, \$7.57; V<sup>o</sup>e Onésime Pronovost, \$19.30; Alphonse Racette & Co, \$4.63; André Racine, \$3.14; Antoine Rancourt, \$0.22; Ovide Rancourt, \$2.78; Alfred Raymond, \$2.94; David Raymond, \$1.08; Edmond Raymond, \$6.21; Napoléon Raymond, \$2.30; William Raymond, \$3.88; Joseph Renouf, \$2.08; David Rheault, \$6.33; Sinaï Rheault, \$4.45; Alfred Ricard, \$1.08; Alphonse Ricard, \$3.33; Joseph Ricard, \$7.71; V<sup>o</sup>e Etienne Ricard, \$5.05; V<sup>o</sup>e Jos. Ricard, \$1.80; V<sup>o</sup>e Raphaël Ricard, \$2.22; Clovis Ricard, \$5.60; Joseph Ricard, \$3.66; Pierre Ricard, \$3.18; Rosario Ricard, \$2.06; V<sup>o</sup>e George Richardson, \$7.76; Charles Rinfret, \$2.20; George Ringuette, \$1.00; Joseph Rioup, \$1.59; Edmond Ritchie, \$1.53; W<sup>o</sup>m Ritchie & Co, \$63.60; Désiré Rivard, \$2.30; Delle Eilda Rivard, \$1.53; V<sup>o</sup>e Joseph Rivard, \$6.04; V<sup>o</sup>e Napoléon Rivard, \$2.97; Napoléon Rivard, \$15.30; Oscar Riverin, \$34.53; Valère Roberge, \$2.14; V<sup>o</sup>e Alphonse Robert, \$3.48; Charles Robert, \$3.60; V<sup>o</sup>e Etienne Robert, \$1.95; V<sup>o</sup>e Henri Robert, \$0.80; David Robert, \$22.01; V<sup>o</sup>e Joseph Robert, \$5.48; Pierre Robert, \$2.12; V<sup>o</sup>e Robert Robert, \$4.83; Hercule Robichon, \$3.18; Thomas Robichon, \$2.06; Edouard Robillard, \$3.18; Pierre Robitaille, \$3.09; J. B. Robitaille, \$2.91; Napoléon Rocheleau, \$2.29; Edmond Rocheleau, \$9.28; John Rochray, \$2.44; Arthur Romain, \$3.18; V<sup>o</sup>e Joseph Rondeau, \$10.38; Simon Romain, \$2.06; Joseph Rondeau, \$3.37; Elie Rondeau, \$12.66; John Ross, \$10.48; Hermidas Rouette, \$1.91; Jacques Roussin, \$3.45; Edmond Routhier, \$1.06; Elzéar Routhier, \$1.80; Gabriel Ruffinen, \$9.80; George Roy, \$2.12; Napoléon Roy, \$6.43; Paul Roy, \$0.54; Sinaï Roy, \$1.08; Rev<sup>d</sup> Ryan, \$6.00; Joseph Ryan, \$5.76; Philippe Samson, \$2.85; L. Eusebe Parasin, \$1.08; Louis Parasin, \$2.80; Kalifte Sauvageau, \$2.12; David Sauvageau, \$1.50; Joseph Sauvageau, \$1.62; Thomas Sauvageau, \$1.92; Amable Savard, \$0.02; Bazile Savard, \$2.16; Patrick Scanlan, \$7.82; Edouard Sébastien, \$3.89; Séminaire S.R., \$0.06; John Shaffer, \$5.16; Alexandre Shivas, \$1.59; Alfred Sigman, \$1.18; Etienne Sincaster, \$2.06; V<sup>o</sup>e Johnny Sincaster, \$1.08; V<sup>o</sup>e Antoine Siros, \$1.25; Richard Smardon, Jr., \$2.30; R. Smardon & Son, \$192.38; Nicholas

Lundi, le 18 Avril 1898.

Nicholas Smith, \$6.<sup>98</sup>; William Smith, \$3.<sup>45</sup>; Oscar Springler, \$5.<sup>02</sup>;  
 V<sup>o</sup>e François Steven, \$1.<sup>98</sup>; Philippe Steven, \$9.<sup>56</sup>; Benjamin  
 Sulte, fils, \$5.<sup>48</sup>; Jacob Subilobe, \$1.<sup>06</sup>; Eugène Sylvain, \$1.<sup>00</sup>;  
 Onésime St. Arnauld, \$1.<sup>50</sup>; V<sup>o</sup>e Jean St. Cyr, \$0.<sup>36</sup>; François  
 St. Hilaire, \$8.<sup>23</sup>; Joseph St. Jean, \$1.<sup>59</sup>; V<sup>o</sup>e Jérémie St. Laurent,  
 \$4.<sup>32</sup>; Paul St. Michel, \$1.<sup>52</sup>; Albert St. Pierre, \$1.<sup>72</sup>; Antoine  
 St. Pierre, père, \$4.<sup>49</sup>; Louis St. Pierre, \$3.<sup>25</sup>; Wm. Reddy, \$18.<sup>12</sup>;  
 Charles Pensley, \$3.<sup>88</sup>; John Perreau, \$4.<sup>30</sup>; V<sup>o</sup>e Ludger Per-  
 reau, \$0.<sup>36</sup>; Adélaïde Pessier, \$1.<sup>12</sup>; L. O. Phayer, \$0.<sup>90</sup>; Cyrille  
 Phibault, \$5.<sup>74</sup>; Léandre Phibodeau, \$27.<sup>98</sup>; Hubert Phiffault,  
 \$3.<sup>76</sup>; Wilfrid Phiffault, \$1.<sup>88</sup>; Alexandre Phivierge, \$5.<sup>43</sup>; V<sup>o</sup>e Joseph  
 Phivierge, \$0.<sup>36</sup>; Joseph Phivierge, \$1.<sup>12</sup>; Théophile Phivierge, \$2.<sup>52</sup>;  
 Augustin Poupin, \$2.<sup>83</sup>; Moïse Poupin, \$2.<sup>85</sup>; M. V. Tranchemou-  
 rage, \$14.<sup>36</sup>; Edouard Tremblay, \$1.<sup>18</sup>; Euchariste Tremblay, \$1.<sup>91</sup>;  
 Clair Tremblay, \$1.<sup>00</sup>; L. P. Pottier, \$6.<sup>74</sup>; Jean Irénée Pottier, \$16.<sup>02</sup>;  
 Lucien Pottier, \$3.<sup>12</sup>; Uldoric Pottier, \$14.<sup>45</sup>; Joseph Pottier, \$1.<sup>12</sup>;  
 Onésime Pottier, \$1.<sup>50</sup>; Pierre Prouhap, \$1.<sup>00</sup>; Elie Prudel, \$27.<sup>67</sup>;  
 Irénée Purcotte, \$20.<sup>04</sup>; Edouard Surgeon, \$21.<sup>04</sup>; Adolphe Vade-  
 bonceurs, \$1.<sup>36</sup>; D<sup>o</sup>m Charles Vadebonceurs, \$0.<sup>03</sup>; Charles Vadebonceurs, fils,  
 \$1.<sup>00</sup>; Alexandre Vaillancourt, \$1.<sup>06</sup>; Dominique Vallée, fils, \$2.<sup>45</sup>;  
 Georgina Vallières, \$1.<sup>08</sup>; Nicholas Vannier, \$9.<sup>69</sup>; Alexis Verdon, \$1.<sup>71</sup>;  
 George Veilleux, \$3.<sup>57</sup>; F. V. Vermette, père, \$0.<sup>29</sup>; Arthur Verrette fils  
 de Geo., \$2.<sup>16</sup>; George Verrette, \$7.<sup>11</sup>; Narcisse Verrette, \$2.<sup>91</sup>; Thomas  
 Verrette, \$1.<sup>91</sup>; Alfred Veillette, \$8.<sup>52</sup>; Auguste Veillette, \$1.<sup>80</sup>;  
 Octave Vézina, \$2.<sup>16</sup>; Alphonse Vidal, \$8.<sup>22</sup>; George Villes-  
 mire, \$5.<sup>55</sup>; V<sup>o</sup>e Jean Villemure, \$5.<sup>79</sup>; Johnny Villemure, \$2.<sup>70</sup>;  
 Honoré Vivier, \$3.<sup>84</sup>; Pierre Vocatick, \$5.<sup>51</sup>; Andreas War-  
 necke, \$11.<sup>12</sup>; Vineberg & Cie, \$13.<sup>89</sup>; Vineberg, S., \$1.<sup>00</sup>; Alexandre  
 Weller, \$5.<sup>65</sup>; V<sup>o</sup>e Adolphe Winner, \$8.<sup>30</sup>; Elzéar Winner, \$3.<sup>03</sup>; James  
 Woodman, \$7.<sup>00</sup>; James Wright, \$4.<sup>28</sup>; V<sup>o</sup>e W. H. Young, \$5.<sup>59</sup>;  
 V<sup>o</sup>e André Zaste, \$1.<sup>92</sup>.

Adoptée.

Avis de motion de  
 M. l'Échevin Darneton.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps  
 et en la manière voulus par la loi et les réglemens de ce Conseil,

je

Lundi, le 18 Avril 1898.

je proposerai que le chapitre 53 des règlements du dit Conseil soit amendé quand à ce qui concerne les aubergistes, en ajoutant un proviso à la section première du dit règlement, et cela, dans les termes suivants, savoir:

Pourvu que tout aubergiste qui se conformera aux conditions suivantes, ne soit pas tenu d'avoir l'écurie mentionnée dans la première section.

1°. L'auberge ou hôtel devra être muni d'au moins douze chambres à coucher garnies de dix-huit lits pour l'usage des voyageurs outre le logement de la famille.

2°. Il sera tenu un registre dans lequel sera inscrit le nom de tous les voyageurs qui fréquentent cette auberge ou hôtel.

3°. Un tarif des charges exigées pour pension du public voyageur devra être déposé au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil.

4°. Chaque aubergiste ou hôtelier devra être propriétaire d'un omnibus qui fera le service de son hôtel à la station du chemin de fer, aller et retour, à l'arrivée des trains de passagers.

De plus, je demanderai que les places d'écurie mentionnées dans la dite section soient de quatre pieds et demi de largeur chacune.

En Conseil, ce 18 Avril 1898.

(Signé) E. P. Panneton.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le deux de Mai prochain, à sept heures et demie du soir.

E. P. Panneton  
Sect.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
2 Mai 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le deuxième jour de Mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient

Lundi, le 2 Mai 1898.

étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,   |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival,   |
|                        | H. Godin,       |
|                        | N. Grenier,     |
|                        | L. W. Jourdain, |
|                        | W. B. Lajoie,   |
|                        | J. Lymburner,   |
|                        | Chs. Pagé,      |
|                        | E. J. Panneton, |
|                        | L. D. Paquin,   |
|                        | A. W. Verrette. |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Edmond Lafontaine.

Requête de Mr. Edmond Lafontaine, demandant au Conseil de faire faire un magasin pour son usage, dans le soubassement du Marché aux Denrées.

Référée au Comité des Marchés.

Requête de  
Mr. L. E. Dupresne.

Requête de Mr. L. E. Dupresne, demandant que le Règlement concernant les aubergistes ne soit pas amendé.

Requête de  
Mr. Jos. Châteauneuf et al.

Requête de Mr. Joseph Châteauneuf et autres, demandant la pose des tuyaux du Drainage dans la rue St. Cécile.

Référée au Comité du Drainage.

Requête de  
Mr. Adélarde Limoges.

Requête de Mr. Adélarde Limoges, demandant que le montant des frais légaux, dans un procès que lui a intenté Mr. Pierre St. Pierre, dans l'exécution de son devoir, et dans lequel il a eu gain de cause, lui soit avancé par ce Conseil, jusqu'au remboursement de la dite somme par Mr. P. St. Pierre qui est trop pauvre pour payer ce montant immédiatement.

Accordées.

Lettres de  
R. S. Cooke, Esq. & al.

Que une lettre de R. S. Cooke, Esq. et autres, se plaignant de la mauvaise odeur qui s'échappe, des écuries, l'Hotel Windsor.

Lue



Lundi, le 2 Mai 1898.

Lettre de  
Mr. Emile Panneton & al.

Une lettre de Mr. Emile Panneton et autres, informant le Conseil, qu'ils ne sont pas opposés à la passation d'un règlement amendant le Règlement des Aubergistes.

Lettre du  
Secrétaire du Département  
de l'Agriculture.

Une lettre du Secrétaire du Département de l'Agriculture, informant le Conseil que, le premier de Juillet prochain, le concasseur, actuellement en usage en cette Cité, devra être mis à la disposition du Département de l'Agriculture.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |                 |
|---|-----------------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 9 50            |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 194 50          |
| " des Chemins,                            | 69 20           |
| " des Marchés,                            | 54 07           |
| " du Feu,                                 | 280 -           |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    | 5 65            |
| " de la Police,                           | 300 18          |
| " de la Santé,                            | 20 25           |
| Ponts St. Maurice,                        | 164 89          |
| Drainage,                                 | 6 50            |
| Cavage,                                   | 286 51          |
| Rues sous Contrôle,                       | 25 75           |
| Carré Champlain,                          | 2 -             |
| " Le Platon,                              | 11 62           |
| " St. Philippe,                           | 2 -             |
| Papeterie et Impressions,                 | 85 -            |
| Dépenses Contingentes,                    | 65 05           |
| Salaires,                                 | 250 82          |
| Divers Comptes,                           | 21 -            |
|   | <b>1,854 49</b> |

Respectueusement

Sundi, le 2 Mai 1898.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Prés<sup>dt</sup>,  
 P. Lyburner,  
 Narcisse Grenier,  
 W. E. Lajoie,  
 Henri Godin.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Verrette,  
 Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
 Comité des Marchés,  
 sur requête de Mr. Louis  
 Singras et al.

Rapport:

La requête de Mr. Louis Singras et autres  
 bouchers, demandant à ce qu'il ne soit pas permis aux locataires  
 de magasins dans le soubassement du marché-aux-dépens en  
 cette Cité, de se servir de poêles depuis le premier Mai jus-  
 qu'au premier Octobre de chaque année, prétendant que la  
 chaleur provenant des dits poêles leur causait des dommages,  
 ayant été référée au Comité des Marchés, le dit Comité  
 a pris tous les renseignements possibles à ce sujet et après  
 avoir délibéré longuement, il a constaté qu'il ne pouvait  
 recommander les conclusions de la dite requête, attendu  
 que ces magasins ne peuvent être occupés, sans être chauffés  
 un peu pour ôter l'humidité des murs, et que les occupants  
 de ces magasins ont intérêt à chauffer le moins possible, afin de  
 ne pas faire gâter les fruits de toutes sortes qu'ils ont à vendre;  
 mais, qu'il croit pouvoir remédier à cet état de chose, en  
 faisant pratiquer des ouvertures dans les cloisons des dits  
 magasins entre les soliveaux au dessus du plafond; par ce  
 système de ventilation, Votre Comité est d'opinion qu'il don-  
 nera satisfaction aux parties intéressées.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Prés<sup>dt</sup>,  
 E. A. Panneton, "  
 A. W. Verrette.

Hôtel-de-Ville,  
 Trois-Rivières, 2 Mai 1898. }

Proposé

Lundi, le 2 Mai 1898.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Bournival,

Que le rapport du Comité des Marchés qui vient d'être lu devant ce Conseil, soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville.

Lu un rapport de l'Inspecteur-de-Ville, accompagnant l'inventaire des matériaux, outillage, etc., appartenant à la Corporation des Trois-Rivières.

Rapport du  
1<sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc.

Lu un rapport du 1<sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc, concernant l'état des bouilloires.

Référé au Comité de l'Acqueduc.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Pâquin,

Que le projet de règlement intitulé: Chapitre LXXXII., "Règlement pour amender le chapitre 53 des règlements de ce Conseil", intitulé: "Règlement pour amender le chapitre 51 des règlements de ce Conseil, passé le treize de Février mil huit cent quatre-vingt-treize, concernant les aubergistes et les marchands de liqueurs", soit lu, passé et adopté.

Chapitre LXXXII.

— Chapitre 82. —

Amendement au Règlement concernant les Aubergistes et les Marchands de Liqueurs, rejeté.

Règlement pour amender le chapitre 53 des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement pour amender le Chapitre cinquante-et-un des règlements de ce Conseil, passé le treize de Février mil huit cent quatre-vingt-treize, concernant les aubergistes et les marchands de liqueurs."

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, comme suit, savoir:

Sec. 1. — Le proviso suivant sera ajouté à la fin de la section première du règlement par le présent amendé et sera considéré comme en faisant partie.

Pourvu toujours que tout aubergiste qui se conformera aux conditions suivantes ne soit pas tenu d'avoir l'écurie mentionnée dans la présente section, savoir:

1<sup>o</sup>. L'auberge ou hôtel devra être muni d'au moins douze chambres

Lundi, le 2 Mai 1898.

chambres à coucher garnies de dix-huit lits pour l'usage des voyageurs outre le logement de la famille.

2°. Il sera tenu un registre dans lequel sera inscrit le nom de tous les voyageurs qui fréquentent cette auberge ou hôtel.

3°. Un tarif des charges exigées pour pension du public voyageurs devra être déposé au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil.

4°. Chaque aubergiste devra être propriétaire d'un omnibus qui fera le service de son hôtel à la station du chemin de fer, aller et retour, à l'arrivée des trains de passagers.

Sec. 2. — Le chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les règlements", s'appliquera au présent.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Rejeté sur division de sept contre et trois pour, savoir:

Contre:

M. M. Bournival,

Godin,

Grenier,

Lajoie,

Lymburner,

Pagé,

Verette,

Pour:

M. M. Jourdain,

Panneton,

Pâquin.

Proposé par Mr. Grenier,

Secondé par Mr. Jourdain,

Que Son Honneur le Maire soit au-

torisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Louis Peltier, d'un terrain situé au coin des rues Bureau et St. Olivier, pour le prix et somme de trente piastres, lequel acte a été préparé par P. O. Guillet, Ecr., V. P. et vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Proposé

N<sup>o</sup> 7 Motion

Vente de terrain par la Corporation à Mr. Louis Peltier.

Lundi, le 2 Mai 1898.

5<sup>e</sup> Motion

Acte de marché entre la Corporation et Mr. Alex. Baptist & al.

Proposé par Mr. Canneton,  
Secondé par Mr. Godin,

Que le projet d'acte de marché entre Alex. Baptist, Dame Veuve John Baptist, equalité, L. K. Ogden et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, concernant l'élargissement du trottoir du Boulevard, lequel acte a été préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. P. et vient d'être lu devant ce Conseil, soit signé par son Honneur le Maire.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion

Certificat pour Hôtel de Tempérance.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que la demande de certificat en faveur de Mr. Adélarde Mongrain pour lui permettre d'obtenir une licence d'hôtel de tempérance soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le neuf de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

H. Désaulniers,  
Sec. - Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
9 Mai 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le neuvième jour de Mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire     Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins     P. Bournival,  
   H. Godin,  
   W. Grenier,  
   L. W. Jourdain,

N. C.

Lundi, le 9 Mai 1898.

W. O. Lajoie,  
J. Lymburner,  
Chs. Page,  
E. J. Panneton,  
L. D. Paquin,  
A. O. Verrette.

Requête de  
Mr. Numédique Dumont

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Numédique Dumont, demandant  
de s'être pas tenu à l'observation du règlement concernant  
la largeur des roues de voitures de charge.

Renvoyée.

Requête de  
Mr. Ed. Sauvageau & pl.

Requête de Mr. Edmond Sauvageau et autres barbiers,  
demandant qu'il leur soit permis de servir ceux de leurs  
clients qui se trouveront dans leurs boutiques, à minuit  
le samedi.

Renvoyée.

Requête de  
D<sup>me</sup> François Bornaïs.

Requête de Dame François Bornaïs, demandant  
que la pose des tuyaux du Drainage soit continuée jus-  
qu'à sa propriété sur la rue St. Martin.

Référée au Comité du Drainage.

Requête de  
Mr. On. Bellemare.

Requête de Mr. Onésime Bellemare, demandant  
qu'il lui soit permis de prendre l'eau nécessaire pour  
son restaurant sur le Côteau St. Louis, au service du bime-  
tière.

Accordée.

Requête de  
Mr. Chs. Ed. Johnson.

Requête de Mr. Chs. Ed. Johnson, demandant  
que les tuyaux du Drainage soient posés jusqu'à sa  
propriété sur la rue De Roue.

Référée au Comité du Drainage.

Lettre des  
R<sup>es</sup>des Sœurs du Précieux Sang.

Lue une lettre des R<sup>es</sup>des Sœurs du Précieux  
Sang, invitant Son Honneur le Maire et Messieurs  
les Echevins à assister à la bénédiction de leur  
Chapelle.

Lettre de  
Mr. A. Rousseau.

Lue une lettre de Mr. A. Rousseau, concernant  
une galerie et des escaliers pour l'Hôtel-de-Ville.

Lue

# Lundi, le 9 Mai 1898.

Lettre de  
Mr. Warren Curtis.

Une lettre de Mr. Warren Curtis, demandant que l'abreuvoir placé au coin de la rue St. Maurice et du Chemin des Chenaux soit transféré au coin des rues St. Maurice et des Pins.

Référée au Comité de L'Acqueduc.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiements suivantes:

|                           |        |    |
|---------------------------|--------|----|
| Département des Chemins,  | 14     | 75 |
| " du Feu,                 | 1      | 60 |
| " de l' Hôtel de Ville,   | 1      | 50 |
| " " la Police,            | 64     | 10 |
| " " Santé,                | 2      | 25 |
| Drainage,                 | 4      | 50 |
| Ponts St. Maurice,        | -      | 62 |
| Rues sous Contrôle,       | 5      | 50 |
| Cavage des Rues,          | 176    | 90 |
| Carré Le Platon,          | 9      | 50 |
| Carré St. Philippe,       | -      | 50 |
| Papeterie et Impressions, | 2      | -  |
| Frais Ségaupe,            | 19     | -  |
| Intérêt et Commission,    | 10,085 | -  |
| Divers Comptes,           | 1      | 50 |
|                           | 10,389 | 22 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Thomas Bournival, Prés<sup>dt</sup>,  
Henri Godin,  
W. E. Lajoie,  
P. Lyburner,  
Narcisse Isrenier.

Proposé

Lundi, le 9 Mai 1898.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Paquin,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du Comité des Marchés, sur requête de Mr. Edmond Lafontaine.

Rapport:

Le Comité des Marchés, auquel avait été référé la requête de Mr. Edmond Lafontaine, demandant qu'il lui soit fait un magasin dans le soubassement du Marché-aux-Denrées, a l'honneur de faire le rapport suivant:

Il est d'opinion, qu'il ne peut être fait de magasin à l'endroit demandé par la requête du dit Lafontaine, attendu qu'il y a seulement deux portes de sortie sur la devanture du marché et qu'une seule porte ne serait pas suffisante pour la circulation; et de plus, cela assombrirait trop le soubassement du dit marché.

En conséquence, afin de donner satisfaction à Mr. Lafontaine, sans gêner la circulation &c., votre Comité croit devoir recommander qu'il soit permis au dit Lafontaine d'occuper dans le dit soubassement, un espace de trois pieds de largeur sur onze pieds et six pouces de longueur, pour y placer une table ou une boîte seulement, cet espace devant être contigu à la cloison du bureau du Clerc du Marché, du côté Nord-Ouest; de plus, d'occuper l'espace qu'il y a entre le perron de la porte principale et le perron de la première porte d'entrée au soubassement, au Nord-Ouest de la porte principale et cela, pour y exposer sa marchandise sans gêner nullement la circulation. Mr. Lafontaine s'engagerait de payer Deux Piastres par mois pour l'occupation des lieux ci-haut mentionnés; la Corporation se réservant le droit de mettre fin au dit marché, en aucun temps après l'expiration des six premiers mois, ou auparavant dans le cas où il gênerait la circulation en lui donnant

un



Lundi, le 9 Mai 1898.

un avis de quinze jours.

Respectueusement soumis,

(Signé) Henri Godin, Prés<sup>t</sup>,  
A. D. Verrette,  
E. F. Panneton.

N<sup>o</sup> 7 Motion

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Lymburner,

Que le rapport du Comité des  
Marchés qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptées.

Rapport du  
Comité de Santé,  
sur lettre de Mr. Hubert  
Dussault.

Rapport:

Le Comité de Santé auquel avait été  
référé la lettre de Mr. Hubert Dussault se plaignant  
des procédés rigoureux de l'Officier de Santé lors du  
décès de Mr. Joseph Boivert, a cru sur la demande  
du dit Officier de Santé, devoir tenir une enquête au sujet  
de la dite plainte; c'est pourquoi, il s'est réuni le 29 Avril  
dernier et le 4 Mai courant, et a entendu les parties intéressées  
ainsi que leurs témoins, après quoi, il en est arrivé aux  
conclusions suivantes, savoir:

Que Mr. Hubert Dussault d'après le  
rapport fait par le médecin de la famille Boivert  
à laquelle il est allié, était sous l'impression ainsi que  
la dite famille, qu'une injustice avait été commise à  
leur égard; et dans notre opinion il était justifiable dans  
l'intérêt des parties intéressées et du public en général, de se  
plaindre d'une injustice qu'il croyait avoir été commise;  
mais d'un autre côté, il a été constaté que l'Officier de Santé n'avait  
pas outrepassé ses pouvoirs, que tout au contraire, il aurait dû ordon-  
ner et constater la désinfection des lieux après le départ du cadavre,  
chose qui n'a pas été faite.

Respectueusement soumis,

(Signé) E. F. Panneton, Président,  
L. D. Paquin,  
Thomas Bournival,  
Chs. Page.

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, 9 Mai 1898.

Proposé

Lundi, le 9 Mai 1898.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Lyburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité de Santé qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Inventaire du  
Département de l'Acqueduc.

Lu un rapport de Mr. J. O. Landry, accompagnant l'inventaire des matériaux, outillage, etc., appartenant au Département de l'Acqueduc.

4<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par Mr. Hubert Dussault à la Corporation.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Lyburner,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par Mr. Hubert Dussault à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un terrain situé au coin des rues des Forges et Champlain, pour le prix et somme de mille piastres, lequel acte a été préparé par P. O. Guillet, Sec., N. O., et vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Certificat pour Hôtel  
de Tempérance.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Bournival,

Que la demande certifiante de Mr. Alfred Picard pour lui permettre d'obtenir une licence d'Hôtel de Tempérance soit examinée et que le dit certifiante soit confirmé.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le seize de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

E. H. Desaulniers  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Lundi, le 16 Mai 1898.

Assemblée Régulière.  
16 Mai 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le seizième jour de Mai, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire     M. Olivier,  
Messieurs les Echevins     J. Bournival,  
                                   Fr. Gélinas,  
                                   H. Godin,  
                                   R. P. Grant,  
                                   W. Grenier,  
                                   L. W. Jourdain,  
                                   W. E. Lajoie,  
                                   J. Symburner,  
                                   Chs. Pagé,  
                                   J. P. Panneton,  
                                   L. D. Paquin,  
                                   P. O. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Jos. Bellemarre

Requête de Mr. Jos. Bellemarre et autres, demandant  
que la rue Notre-Dame ou la rue St. Philippe soit  
exhaussée.

Référé au Comité des Chemins.

Requête de  
Mr. Proby Valentine

Requête de Mr. Proby Valentine, demandant  
l'usage de la Salle du Conseil, pour servir de vestiaire,  
à l'occasion du concert qui aura lieu le vingt-deux du  
courant.

Accordée.

Requête de  
Mr. Alexis Lord.

Requête de Mr. Alexis Lord, demandant au Conseil  
de lui louer une table, dans le Marché-aux-Denrées.

Référé au Comité des Marchés.

Requête de  
Messrs. Beaulieu &  
Lévasseur.

Requête de Messrs. Beaulieu & Lévasseur, demandant  
que l'étal de boucher N<sup>o</sup>. 31 leur soit loué, pour leur permettre  
d'agrandir leurs étaux.

Accordée.

Lundi, le 16 Mai 1898.

Accordée à condition que la glacière qui se trouve dans cet étable ne soit pas déplacée et que les travaux d'enlèvement de la cloison soient faits sous la surveillance du Surintendant.

Requête de  
Mr. J. E. Normand et al.

Requête de Mr. J. E. Normand et autres, demandant l'élargissement de cette partie de la rue Des Borges comprise entre la rue Royale et la propriété de Mr. Hubert Dussault.

Lettre de  
Mr. Joseph Veillette.

Requise au Comité des Chemins.  
Lue une lettre de Mr. Joseph Veillette, demandant d'être employé aux travaux que la Corporation fait exécuter actuellement.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |                 |
|--|-----------------|
| Département de l'Égout, (Construction) | 8 50            |
| " des Chemins,                         | 2 "             |
| " des Marchés,                         | " 50            |
| " du Feu,                              | 3 46            |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                 | " 50            |
| " de la Police,                        | " 75            |
| Drainage,                              | 14 "            |
| Pavage des Rues,                       | 133 08          |
| Rues sous Contrôle,                    | 3 "             |
| Ponts St. Maurice,                     | " 75            |
| Intérêt et Commission,                 | 730 "           |
| Dépenses Contingentes,                 | 22 "            |
| Compte des Propriétés,                 | 1,000 "         |
|  | <b>1,918 54</b> |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Thomas Bournival, Prsdt,  
Henri

Lundi, le 16 Mai 1898.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Pagé,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité du Drainage,  
sur requête de Mr. Joseph  
Châteauneuf & al.

Rapport:

Le Comité du Drainage auquel avait été  
référé la requête de Mr. Joseph Châteauneuf et autres  
demandant la pose de tuyaux d'égouts dans la rue St<sup>e</sup> Cécile,  
a l'honneur de faire rapport:

Votre Comité s'est rendu sur les lieux afin de  
s'enquérir s'il y avait un besoin urgent de faire les travaux  
demandés dans la requête ci-haut mentionnée, et a constaté  
que la chose était absolument urgente, c'est pourquoi, il re-  
commande à Votre Conseil que des tuyaux d'égouts de  
douze et neuf pouces de diamètre soient posés dans la dite  
rue St<sup>e</sup> Cécile.

Respectueusement soumis,

(Signé) R. F. Grant, Présdt.,

P. Lyburner,

L. D. Paquin,

Henri Godin.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 16 Mai 1898.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que le rapport du Comité du Drainage qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion

Nouveaux trottoirs sur  
les rues St<sup>e</sup> Stanislas et  
Beloin.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Terrette,

Que les propriétaires de terrains prenant  
leur

Lundi, le 16 Mai 1898.

leur front sur le côté Sud-Est des rues St. Stanislas et Bolvin, soient notifiés conformément aux règlements de ce Conseil, d'avoir à faire un trottoir de première classe au front de leurs propriétés longeant les dites rues.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication d'une poursuite de Mr. Antoine Morissette contre la Corporation de cette Cité, pour dommages causés à lui-même et à sa propriété, par une des voitures du Département du Feu, au mois de Novembre dernier.

Proposé par Mr. Paquin,

Secondé par Mr. Lajoie,

Que P. W. Martel, Esq., Avocat, soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de cette Cité dans une cause instituée à la Cour de Circuit, sous le No. 320, dans laquelle Antoine Morissette est Demandeur et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, Défenderesse.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'une soumission de Mr. Zéphirin Marchand, offrant de fournir le charbon dur nécessaire aux édifices de la Corporation, aux prix suivants par grosse tonne de 2,240 lbs.: six piastres et vingt-cinq centins ( $\$6.\frac{25}{100}$ ) pour le charbon "Egg", et six piastres et cinquante centins ( $\$6.\frac{50}{100}$ ) pour le charbon "Stove".

Acceptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-trois de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

Arthur Olivier  
Maire.

Ch. Desaulniers.

Sec.-Trés.

11<sup>e</sup> Motion  
Poursuite de Mr. Antoine Morissette.

Soumission  
pour charbon dur.

Ajournement.

Lundi, le 23 Mai 1898.

Assemblée Régulière.  
23 Mai 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-troisième jour de Mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins J. Bournival,  
H. Godin,  
W. Grenier,  
L. W. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
J. Lyburner,  
Chs. Page,  
E. J. Panneton,  
L. D. Paquin,  
A. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Proby Valentine.

Requête de Mr. Proby Valentine, demandant qu'une réduction, lui soit accordée sur le prix du loyer de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, pour le dernier concert.

Accordée jusqu'à concurrence de dix piastres.

Requête de  
Mr. Lazare Durocher et al.

Requête de Mr. Lazare Durocher et autres, demandant la pose des tuyaux du Drainage dans la rue St. Denis, depuis la rue Plaisante jusqu'à la rue Bonaventure.

Référée au Comité du Drainage.

Requête de  
Mr. William Obran.

Requête de Mr. William Obran, demandant que le poteau de téléphone qui se trouve en face de sa maison soit déplacé.

Lettre de la  
Commission du Havre  
des Trois-Rivières.

Lue une lettre du Secrétaire de la Commission du Havre des Trois-Rivières, concernant la continuation du chemin de Fer de Peinture (Loop Line), sur les quais de cette Cité.

Lue

Lundi, le 23 Mai 1898.

Lettre de  
M<sup>re</sup> Ministre des Travaux Publics.

Rapport du  
Comité des Finances.

Une lettre de l'Honorable Ministre  
des Travaux Publics, concernant l'octroi d'un  
terrain dans l'île St. Christophe.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paiel-listes suivantes:

|  |                 |
|--|-----------------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction)    | 9 25            |
| " " Doi. (Ent. & Répt.)                      | 67 35           |
| " des Chemins,                               | 64 30           |
| " " Marchés,                                 | 3 75            |
| " du Feu,                                    | 10 50           |
| " de l'Hotel-de-Ville,                       | 8 40            |
| " " la Commune,                              | 10 25           |
| " " Santé,                                   | 5 "             |
| Drainage,                                    | 38 "            |
| Ponts St. Maurice,                           | 9 75            |
| Rues sous Contrôle,                          | 34 75           |
| Cavage des Rues,                             | 764 43          |
| Carre Champlain,                             | " 20            |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 32 50           |
| Frais Légaux,                                | 4 05            |
| Billets Payables,                            | 200 "           |
| Intérêt et Commission,                       | 547 69          |
| Dépenses Contingentes,                       | " 50            |
| Divers Comptes,                              | 9 13            |
|  | <b>1,819 80</b> |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Thomas Bournival, Pr<sup>s</sup>dt.,  
Henri Kodin,  
W. E. Lajoie,  
J. Lymburner,  
Narcisse Grenier.

Proposé



Lundi, le 23 Mai 1898.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Pâquin,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité des Chemins,  
sur requêtes de Mr. Jos.  
Bellemarre & al., et de  
Mr. P. E. Normand & al.

Rapport:

La requête de Mr. Jos. Bellemarre et autres demandant que la rue St. Philippe, ou cette partie de la rue Notre-Dame, conduisant à la Banlieu en cette cité, soit exhauscée et arrondie; celle de Mr. P. E. Normand et autres, demandant l'élargissement de la rue des Forges vis-à-vis les propriétés de Mr. M. H. E. Hart et Théodore Grenier, ont été lors de la dernière assemblée de ce Conseil référées au Comité des Chemins, lequel a l'honneur de faire le rapport suivant, savoir:

1°. Cette partie de la rue St. Philippe depuis la rue Kil-mour jusqu'à la propriété de Mr. W. Harnois, et de là la ruelle conduisant à la rue Notre-Dame, devraient être labourées et la terre jetée au milieu de la dite rue, afin de lui donner une forme arrondie, de plus exhausser la dite rue au moyen de la terre enlevée dans les rues où l'on pose le macadam ceci aurait pour effet de donner une voie plus sûre et plus praticable lors des inondations le printemps.

2°. Votre Comité, s'est informé du coût probable de l'élargissement de la rue des Forges vis-à-vis les propriétés de M<sup>rs</sup> M. Hart et Grenier, et a constaté que cette amélioration nécessiterait une dépense de \$1400.<sup>00</sup>, chose qui n'a pas été prévue lors des dernières appropriations et qui n'est pas d'une nécessité urgente.

3°. L'interpellation de Mr. L. Echevin Page, concernant le prolongement du trottoir de la rue des Champs jusqu'au Côteau St. Louis, a été prise en considération par votre Comité qui ne croit pas devoir recommander la chose pour cette année vu l'état des finances.

Lundi, le 23 Mai 1898.

4°. L'interpellation de Mr. L'Échevin Panneton concernant la réparation du Chemin St<sup>e</sup> Marguerite sur le Côteau St<sup>e</sup> Louis a aussi été prise en considération par Votre Comité, lequel ne peut recommander cette dépense.  
 5°. L'interpellation de Mr. L'Échevin Verrette concernant l'élargissement de la rue St<sup>e</sup> Joseph vis-à-vis la propriété des Héritiers J. W. Bureau a aussi été prise en considération, et Votre Comité recommande que la dite rue soit élargie en ligne droite depuis le coin Sud-Est de la maison des dits Héritiers Bureau à aller au coin de la maison Dawson sur la rue St<sup>e</sup> Charles; pour faire cette amélioration, il faudra prendre  $4\frac{1}{2}$  pieds de terrain que les Héritiers Bureau seraient disposés de vendre pour le prix de \$150.<sup>00</sup>. Sur cette dernière question, Mr. L'Échevin Bournival ne partage pas l'opinion des autres membres du Comité.

Respectueusement soumis,

(Signé) J. W. Verrette, Prés<sup>dt</sup>,  
 J. Lyburner,  
 L. W. Jourdain.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Pâquin,  
 Secondé par Mr. Grenier,

Que le rapport du Comité des Chemins qui vient d'être lu soit adopté.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Bournival, en amendement,  
 Secondé par Mr. Panneton, par courtoisie,

Que le rapport du Comité des Chemins qui vient d'être lu, soit adopté en l'amendant de la manière suivante: que cette partie du rapport recommandant l'élargissement de la rue St<sup>e</sup> Joseph soit biffée, attendu que la somme demandée pour cette amélioration est excessive.

Rejetée sur division de veuf contre et un pour, savoir:

Contre: M. M. Godin, Grenier, Jourdain, Lajoie, Lyburner,  
 Page, Panneton, Pâquin, Verrette,  
 Pour: Mr. Bournival.

La

Lundi, le 23 Mai 1898.

4<sup>e</sup> Motion  
Billet promissoire au  
montant de \$7,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en  
faveur de la Banque  
d'Hocheleaga.

La motion principale étant alors mise aux voix est  
adoptée sur même division.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Godin,

Que son Honneur le Maire soit autorisé  
à signer en faveur de la Banque d'Hocheleaga, un billet  
promissoire au montant de sept mille piastres, à quatre  
mois de cette date, à un taux d'intérêt n'excédant pas cinq  
par cent.

Soumissions  
pour tuyaux en grès.

Adoptées.  
Des soumissions ayant été demandées pour les tuyaux né-  
cessaires au Département du Drainage pendant la présente  
saison, elles sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

|  |          |
|--|----------|
| Messrs. Panneton & Blouin,                   |          |
| Pour tuyaux Ecossais, . . . . .              | \$590.76 |
| " " " Canadiens, . . . . .                   | 491.89   |
| Mr. L. G. Jourdain,                          |          |
| Pour tuyaux Ecossais, . . . . .              | \$568.08 |
| " " " Canadiens, . . . . .                   | 499.41   |
| Mr. P. A. Gouin,                             |          |
| Pour tuyaux Ecossais ou Canadiens, . . . . . | \$470.91 |

La soumission de Messrs. Panneton & Blouin,  
au montant de \$491.<sup>89</sup>/<sub>100</sub>, pour tuyaux en grès de manufacture  
Canadienne, est acceptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le trente  
de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

Ch. Décaulmier.  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Lundi, le 30 Mai 1898.

Assemblée Régulière.  
30 Mai 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le trentième jour de Mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins M. Godin,  
R. P. Grant,  
N. Grenier,  
L. N. Jourdain,  
N. E. Lajoie,  
J. Lymburner,  
E. M. Panneton,  
L. D. Paquin,  
A. W. Verrette.

Requête de  
M. Pierre Rivard et al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de M. Pierre Rivard et autres, demandant que cette partie de la rue Bellefeuille comprise entre les rues St. Roch et Bureau soit élargie.

Référée au Comité des Chemins.

Lue une lettre de M. Eugène Charretier, Constable à la Gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, portant plainte contre M. Joseph Lafont, propriétaire d'écurie de louage.

Référée au Comité de Police.

Lue une lettre de M. David Percier, charretier, demandant d'être employé aux travaux que la Corporation fait exécuter.

Rapport:

Le Comité de l'Acqueduc auquel avait été référé la demande de M. Joseph Reynar et autres, pour la pose d'une borne-fontaine sur le quai de la Commission du Câvre a l'honneur de faire le rapport suivant:

Il recommande qu'un tuyau en fer galvanisé

de

Rapport du  
Comité de l'Acqueduc.

Lettre de  
M. David Percier.

Lettre de  
M. Eugène Charretier.

Lundi, le 30 Mai 1898.

de deux pouces de diamètre, soit posé dans la rue de l'Hôpital, depuis la rue Notre-Dame jusqu'à une distance de 210 pieds dans la direction du fleuve, et qu'à cet endroit un robinet, un abreuvoir et une bouche de deux pouces soient posés, afin de donner l'eau aux personnes qui travaillent sur les quais, d'abreuver les animaux et de fournir l'eau aux Steamers.

Respectueusement soumis,  
(Signé) P. Symburner, Présdt,  
A. A. Verrette,  
L. D. Paquin.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 30 Mai 1898. }

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que le rapport du Comité de l'Acqueduc qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

Rapport du Comité du Drainage, sur requête de Mr. Lazare Durocher et al.

Rapport:

Le Comité du drainage auquel avait été référé la requête de Mr. Lazare Durocher et autres, demandant la pose de tuyaux d'égouts dans certaines rues de cette Cité a l'honneur de faire rapport:

Qu'il recommande la pose de tuyaux d'égouts de neuf pouces de diamètre dans cette partie de la rue St. Denis comprise entre les rues Plaisante et Bonaventure, dans cette partie de la rue Volontaire, comprise entre les rues St. Denis et St. Marie, et dans la rue de la Cathédrale.

Respectueusement soumis,  
(Signé) P. Symburner,  
L. D. Paquin,  
Henri Godin.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 30 Mai 1898. }

Proposé

Sundi, le 30 Mai 1898.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité du drainage qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du Comité des Marchés, sur requête de Mr. Alexis Lord.

Rapport:

Le Comité des Marchés auquel avait été référé la requête de Mr. Alexis Lord, demandant qu'il lui soit permis d'occuper une table dans le soubassement du Marché-aup-Denrées pour y exercer l'occupation de regrattier, a l'honneur de faire rapport:

Il est d'opinion que le privilège accordé à Mr. Edmond Lafontaine devraient également être accordé à Mr. Alexis Lord, c'est-à-dire, d'occuper un espace de trois pieds de largeur sur onze pieds de longueur, pour y placer une table ou une boîte seulement qui sera adossée au mur de derrière du marché, au coin nord-ouest; et de plus, d'occuper l'espace qu'il y a entre le perron de la Halle des bouchers sur la rue Badaup et la porte d'entrée au soubassement, au coin nord-ouest du dit marché, et cela pour y exposer sa marchandise seulement, le tout sans gêner la circulation ni intercepter la lumière des ouvertures.

Le prix de location devrait être de deux piastres par mois, la Corporation se réservant le droit de mettre fin au dit marché, en aucun temps après un avis de quinze jours.

Respectueusement soumis,

(Signé) Henri Godin, Préd<sup>t</sup>,  
E. F. Panneton,  
F. W. Verrette.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 30 Mai 1898.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que

Lundi, le 30 Mai 1898.

Que le rapport du Comité des  
Marchés qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Chef de Police.

Rapport:

Messieurs,

Le soussigné a l'honneur de faire  
rapport à Votre Honorable Conseil, qui, ayant fait, des-  
dernièrement, la visite des boulangeries de cette Cité, il s'est  
vu dans l'obligation de faire deux confiscations de pains,  
pour défaut dans le poids requis par vos Règlements, le vingt-  
trois du courant. Ces deux confiscations formaient un total  
de soixante-et-trois demi-pains, qui ont été distribués partie  
à l'Hôpital St. Joseph, partie aux Sœurs du Précieux Sang  
et à divers pauvres qui m'ont été indiqués par le Président  
de la Société St. Vincent de Paul de cette Cité.

Respectueusement soumis,

(Signé) Joseph Bellefeuille,  
Chef de Police.

Trois-Rivières, 30 Mai 1898.

Rapport:

Messieurs,

Le soussigné, Surintendant du  
Feu, a l'honneur de vous informer qu'hier, le 29 du cou-  
rant, vers 11<sup>3/4</sup> de l'avant-midi, la Brigade du Feu  
de cette Cité a été appelée à éteindre un incendie qui  
venait de se déclarer dans un étal du Marché aux Denrées  
occupé par Mr. Napoléon Levasseur, boucher.

Je crois devoir vous dire que le  
feu a originé dans le bran de scie qui couvrait le plan-  
cher, causé, sans doute, par la pipe de quelque fumeur. Le  
feu a brûlé environ deux pieds carrés dans le plancher et  
endommagé quelque peu les soliveaux.

Je crois qu'il serait opportun d'épi-  
ger que le bran de scie ainsi déposé sur le plancher des  
étals soit arrosé tous les jours, afin de le tenir humide,

et

Rapport du  
Surintendant du Feu.

Lundi, le 30 Mai 1898.

et par là, prévenir les dangers du feu.

En cette occasion, la Brigade a maîtrisé le feu, en se servant de 250 pieds de boyaux avec un seul jet. La pression de l'Acqueduc était bonne.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) Joseph Bellefeuille,  
Surintendant du Feu.

Trois-Rivières, 30 Mai 1898.

Rapport du  
1<sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc

Sur un rapport du 1<sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc, concernant la bâtisse du dit Acqueduc.

Référée au Comité de l'Acqueduc.

4<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par D<sup>me</sup>  
V<sup>oie</sup> J. W. Bureau à la cor-  
poration, pour l'élargis-  
sement de la rue St. Joseph.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lyburner,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par Dame Veuve J. W. Bureau, es-qualité à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un terrain nécessaire à l'élargissement de la rue St. Joseph en cette Cité, pour le prix et somme de cent cinquante piastres, lequel acte a été préparé par P. O. Guillet, Escr., N. P. et vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion

Piers-saisie contre Mr.  
Alfred Marcoup.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, Mr. L. P. Désaulniers, soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en la Cour de Circuit pour le District des Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une tiers-saisie exécutée entre les mains du dit Secrétaire-Trésorier, dans une cause entre Joseph Châteauneuf commerçant de la Cité des Trois-Rivières Demandeur, et Alfred Marcoup, charretier de la dite Cité, Défendeur, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières lors de la signification du bref de saisie, arrêt

en



Lundi, le 30 Mai 1898.

en cette cause devait au Défendeur en la dite cause la somme de dix piastres et soixante-et-quinze centins, mais que d'un autre côté, le Défendeur était bien et légitimement endetté envers la Corporation de la Cité des Trois-Rivières pour taxes municipales &c., en une somme plus considérable et au-delà de treize piastres, de sorte que la Corporation ne doit rien actuellement au Défendeur qui n'est plus au service de la Piers-saisie.

Adoptée.

Soumissions pour Galeries et Escaliers à l'Hôtel-de-Ville.

Des soumissions ayant été demandées pour une galerie et des escaliers en arrière de l'Hôtel-de-Ville, elles sont comme suit, savoir:

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Mr. Frs. Hurtubise, .....        | \$1,147 <sup>00</sup> / <sub>100</sub> |
| Messrs. H. R. Jones & Co., ..... | 1,100 <sup>00</sup> / <sub>100</sub>   |

La soumission de Messrs. H. R. Jones & Co. est acceptée.

Avis de motion de Mr. l'Échevin Godin.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le chapitre 46 des règlements de ce Conseil, intitulé: Règlement pour amender le chapitre onze des règlements de ce Conseil, intitulé: Règlement concernant les Marchés Publics et la vente des viandes, légumes, &c. soit amendé quant à ce qui concerne les heures d'ouverture et de fermeture des dits marchés.

En Conseil, ce 30 Mai 1898.  
(Signé) Henri Godin.

Avis de motion de Mr. l'Échevin Pâquin.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le chapitre 7 des règlements de ce Conseil, intitulé: Règlement concernant le Département des Chemins et Grèves soit amendé quant à ce qui concerne les bicycles &c.

En Conseil, ce 30 Mai 1898.  
(Signé) Ls. D. Pâquin.

Le

Lundi, le 30 Mai 1898.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le six  
le Juin prochains, à sept heures et demie du soir.

Ch. Desaulniers  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière  
6 Juin 1898.

Une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le sixième jour de Juin, en l'an  
de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée  
étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil,  
savoit:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

Art. Olivier,  
J. Bournival,  
Ars. Gélinas,  
H. Kodin,  
R. J. Grant,  
W. Isrenier,  
L. W. Jourdain,  
J. Lyburner,  
Chs. Pagé,  
L. D. Paquin,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
M. Armand Beaudry & al.

Requête de Mr. Armand Beaudry et  
autres, demandant que le Chemin St<sup>e</sup> Margue-  
rite soit réparé vis-à-vis de leurs propriétés.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> E. Barrette.

Requête de Dame Veuve Léonore Barrette,  
demandant d'être exemptée du paiement de la  
taxe sur restaurant.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport

Lundi, le 6 Juin 1898.

rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 4     | -  |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 189   | 20 |
| " des Chemins,                            | 328   | 82 |
| " " Marchés,                              | 51    | 54 |
| " du Feu,                                 | 1     | 65 |
| " de l'Hotel-de-Ville,                    | 7     | 15 |
| " " la Police,                            | 290   | 93 |
| " " " Communes,                           | "     | 50 |
| Drainage,                                 | 52    | 40 |
| Ponts St <sup>e</sup> Maurice,            | 34    | "  |
| Rues sous Contrôle,                       | 16    | 85 |
| Pavage des Rues,                          | 602   | 46 |
| Carrié Champlain,                         | 25    | "  |
| Atelier des Départements,                 | "     | 60 |
| Intérêt et Commission,                    | 300   | "  |
| Dépenses Contingentes,                    | 5     | "  |
| Salaires,                                 | 250   | 82 |
| Divers Comptes,                           | 25    | 20 |
|   | 2,186 | 15 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Pr<sup>s</sup>dt.,  
 Henri Godin,  
 Narcisse Grenier,  
 J. Lyburner.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
 Secondé par Mr. Paquin,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

Proposé

Lundi, le 6 Juin 1898.

2<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 83.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le projet de règlement intitulé :  
Chapitre LXXXIII Règlement pour amender le Chapitre XLVI des  
règlements de ce Conseil, intitulé : Règlement pour amender  
le Chapitre onze des règlements de ce Conseil, intitulé : Règle-  
ment concernant les Marchés Publics et la vente des viandes,  
légumes, &c., soit lu, passé et adopté.

— Chapitre 83. —  
Règlement concernant  
les Marchés Publics et la  
vente des viandes, légumes,  
&c. amendé.

Chapitre LXXXIII.  
Règlement pour amender le Chapitre #6 des règlements  
de ce Conseil, intitulé : "Règlement pour amender le  
Chapitre onze des règlements de ce Conseil, intitulé : Règle-  
ment concernant les Marchés Publics et la vente des viandes,  
légumes, &c."

Il est ordonné et statué, et nous le dit Conseil ordon-  
nons et statuons comme suit, savoir:

Sec. 1. — La section première du règlement par le présent  
amendé est maintenant rappelée et annulée et remplacée  
par la suivante: Les dits Marchés seront ouverts à l'usage  
du public, tous les jours, (les Dimanches et Fêtes exceptés)  
de cinq heures du matin à huit heures du soir, depuis le premier  
Avril au premier Octobre, et de six heures du matin jusqu'à  
six heures du soir depuis le premier Octobre au premier Avril  
suivant, de chaque année; pourvu que le samedi de chaque  
semaine, et la veille des Fêtes d'obligation, le Marché aux  
Denrées sera ouvert jusqu'à neuf heures du soir.

Sec. 2. — Le Chapitre premier des règlements de ce Con-  
seil, intitulé: "Règlement concernant les règlements" s'appli-  
quera au présent.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet  
à compter de ce jour.

Adopté.

3<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 84.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que le projet de règlement  
intitulé:

Lundi, le 6 juin 1898.

intitulés: Chapitre LXXXIV Règlement pour ajouter de nouvelles dispositions au règlement de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant le Département des Chemins et Grèves," soit lu, passé et adopté.

Chapitre LXXXIV.

Règlement pour ajouter de nouvelles dispositions au règlement de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant le Département des Chemins et Grèves."

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, comme suit, savoir:

Sec. 1. — Toutes personnes voyageant ou se promenant sur des bicycles, tricycles ou autres voitures de ce genre, dans les rues, chemins ou places publiques en cette Cité, devront se conformer aux conditions suivantes, savoir:

1°. Elles ne devront pas conduire leur véhicule plus vite que huit milles à l'heure.

2°. Elles devront avoir attaché à leur véhicule, une cloche d'alarme qu'elles devront sonner aux coins et aux intersections de toutes rues ou chemins.

3°. Elles ne devront pas conduire leur véhicule plus vite que le pas d'un cheval, aux coins et aux intersections de toutes rues ou chemins en cette Cité.

4°. Elles devront avoir en tout temps le contrôle de leur véhicule au moyen des pédales et du bras de direction.

5°. Elles ne devront passer avec leur véhicule sur aucun trottoir en cette Cité.

6°. Elles devront toujours tenir le côté droit de chaque rue ou chemin, et seront sujettes aux règlements concernant les autres voitures à ce sujet.

7°. Elles n'auront pas le droit de promener ou transporter des enfants sur leur véhicule.

Sec. 2. — Il ne sera permis à aucune personne voyageant ou se promenant sur des bicycles, tricycles ou autres voitures de ce genre d'organiser des courses ou de prendre part à des courses avec ou au moyen de ces véhicules, dans les rues, chemins

ou

— Chapitre 84. —  
Règlement concernant  
les Chemins et Grèves  
amendé.

Lundi, le 6 Juin 1898.

ou places publiques en cette Cité.

Sec. 3. — Il est strictement défendu à toutes personnes de jeter, mettre ou déposer, ou de faire jeter, mettre ou déposer dans aucune rue, chemin ou place publiques, en cette Cité aucune pierre, clou, broquette, glace, verre, fer ou tous autres matériaux, ou de la paille, du papier, des pelures de fruits ou de légumes &c.

Sec. 4. — Toute personne qui enfreindra ou contreviendra à aucune des dispositions du présent règlement, encourra et sera passible pour chaque telle contravention ou infraction, d'une amende qui ne sera pas moindre d'une piastre ni plus de vingt piastres, ou d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois de calendrier.

Sec. 5. — Toutes les dispositions du règlement de ce Conseil, intitulé: "Chapitre 1, Règlement concernant les Règlements" se rapporteront et s'appliqueront au présent règlement.

Sec. 6. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

4<sup>e</sup> Motion  
Nouveaux trottoirs, sur  
la rue Bellefeuille.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que les propriétaires de terrains prenant leur front sur le côté Sud-Est de la rue Bellefeuille, soient notifiés conformément aux règlements de ce Conseil, d'avoir à faire un trottoir de première classe au front de leurs propriétés longeant la dite rue.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt de Juin courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

Ch. Desaulniers  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Lundi, le 20 Juin 1898.

Assemblée Régulière.  
20 Juin 1898.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingtième jour de Juin, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
Ers. Gélinas,  
H. Godin,  
R. J. Grant,  
W. Grenier,  
W. C. Lajoie,  
J. Symburner,  
L. D. Paquin,  
J. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Messrs. J. C. Malone & Co.

Requête de Messrs. J. C. Malone & Co., demandant qu'une réduction des taux de péage des Ponts St. Maurice leur soit accordée.

Requête de  
Mr. Etienne Tremblay.

Requête de Mr. Etienne Tremblay, demandant d'être exempté du paiement de la taxe sur maison de pension.

Requête de  
Mr. Eusèbe Normandin.

Requête de Mr. Eusèbe Normandin, demandant que la rue Des Commissaires soit mise en bon état vis-à-vis de sa propriété.

Lettre du  
Révd. H. C. Stuart.

Référée au Comité des Chemins.  
Lue une lettre du Révd. H. C. Stuart, Ministre de l'Eglise St. James, concernant l'élargissement de la rue Notre-Dame, vis-à-vis de la propriété de la dite Eglise.

Lettre de la  
North Shore Power Co.

Lue une lettre de la North Shore Power Co., offrant de fournir à cette Cité le pouvoir électrique nécessaire pour pomper la quantité d'eau requise pour les besoins de la dite Cité.

Rapport:

# Sundi, le 20 juin 1898.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paid-listes suivantes:

|                           |                |       |    |
|---------------------------|----------------|-------|----|
| Département de l'Aqueduc, | (Construction) | 68    | 28 |
| " " Do.                   | (Ent. & Répt.) | 90    | 94 |
| " des Chemins,            |                | 131   | 25 |
| " " Marchés,              |                | 34    | 43 |
| " du Feu,                 |                | 89    | 10 |
| " de l' Hôtel-de-Ville,   |                | 153   | 49 |
| " " la Police,            |                | "     | 30 |
| " " " Communes,           |                | 4     | "  |
| Drainage,                 |                | 500   | 38 |
| Ponts St. Maurice,        |                | 6     | "  |
| Rues sous contrôle,       |                | 13    | 20 |
| Carage des Rues,          |                | 1,252 | 53 |
| Carre Champlain,          |                | "     | 09 |
| Carre Le Platon,          |                | 1     | "  |
| Carre St. Philippe,       |                | 1     | "  |
| Atelier des Départements, |                | 4     | "  |
| Papeterie et Impressions, |                | 2     | "  |
| Intérêt et Commission,    |                | 116   | 99 |
| Bens et Rentes,           |                | 15    | "  |
| Dépenses contingentes,    |                | 11    | 10 |
| Divers Comptes,           |                | 24    | 86 |
|                           |                | 2,519 | 94 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Phos. Bournival, Préd.,  
Henri Godin,  
Narcisse Grenier,  
P. Lyburnes.

Proposé



Lundi, le 20 Juin 1898.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

Rapport du  
Surintendant du Feu.

Rapport:

Messieurs,

" Je, soussigné, ai l'honneur de  
faire rapport qu'en conformité à l'ordre que vous m'en  
avez donné dernièrement, j'ai fait la visite des bornes-fontai-  
nes de cette Cité.

J'ai fait mettre en bon état celles  
qui avaient besoin de réparations, et j'ai fait couler  
une quantité suffisante d'eau pour m'assurer qu'elles étaient  
propres et en bon état. Il serait désirable que cette inspection  
se fasse au moins une fois par mois, dans l'intérêt du Départe-  
ment du Feu et pour clarifier l'eau.

Je suggérerais que la borne-fontaine  
placée sur la rue Hertel fut placée au coin des rues  
Hemlock et St. Charles, où elle serait plus utile. Je crois,  
de plus, qu'une nouvelle borne-fontaine devrait être placée  
vis-à-vis de la manufacture de Messrs. J. W. Rodin & Co.,  
sur la rue St. Philippe.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) Joseph Bellefeuille,  
Surintendant du Feu.

Trois-Rivières, 20 Juin 1898.

Référé au Comité de l'Acqueduc.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Con-  
seil, Mr. L. P. Desaulniers, soit autorisé à comparaître  
pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-  
Rivières, en la Cour de Circuit pour le District des  
Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une  
tiers-paiée

2<sup>ème</sup> Motion  
Piers-saisie contre Mr.  
Antoine Plouffe.

Lundi, le 20 Juin 1898.

tiers-saisie exécutée entre les mains du dit Secrétaire-Présorier, dans une cause entre Adolphe Lambert, commerçant de la dite Cité Demandeur, et Antoine Plouffe journalier et chasseur de la dite Cité, Défendeur, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières lors de la signification du bref de saisie-arrest en cette cause devait au défendeur en la dite cause la somme de quatre piastres et cinquante centins pour gages comme journalier, mais que d'un autre côté, le défendeur était bien et légitimement endetté envers la Corporation de la Cité des Trois-Rivières pour Taxes Municipales en une somme de une piastre et quatre-vingt centins. Le dit Antoine Plouffe n'est pas actuellement au service de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, tiers-saisie.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Mardi, le vingt-huit de Juin courant, à sept heures et demie du soir.

Chas. Désaulniers.  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
28 Juin 1898.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel-de-Ville, en la dite Cité, Mardi, le vingt-huitième jour de Juin, en l'an de Notre-Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins J. Bournival,  
H. Rodin,  
W. Grenier,  
L. N. Jourdain,  
W. O. Lajoie,  
J. Lyburner,

C. P.

Mardi, le 28 juin 1898.

E. P. Panneton,  
L. D. Piquin,  
F. W. Verrette.

Lettre de  
L. W. A. Genest, Ecr.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Lues une lettre de L. W. A. Genest, Ecr., portant plainte contre Mr. Edouard Bourassa, propriétaire d'écurie de louage.

Lettre de  
N. L. Duplessis, Ecr., Avocat.

Référée au Comité de Police.  
Lues une lettre de N. L. Duplessis, Ecr., Avocat, réclamant, au nom de la Compagnie de Navigation Richelieu & Ontario, la somme de cinquante piastres, pour dommages qu'elle dit avoir été causés à sa propriété du Boulevard.

Lettre de  
Mr. Adélard Belisle.

Lues une lettre de Mr. Adélard Belisle, demandant qu'un fossé soit fait, pour détourner l'eau de sa propriété située au coin des rues Hertel et St. Charles.

Lettre de  
D<sup>me</sup> V<sup>o</sup> John Bowland.

Référée au Comité des Chemins.  
Lues une lettre de Dame Veuve John Bowland, réclamant la somme de deux cents piastres, pour dommages causés à sa propriété située au coin des rues St. Charles et St. Cécile.

Rapport du  
Comité de l'Acqueduc.

Rapport: Le Comité de l'Acqueduc auquel avait été référé le rapport du Surintendant du Feu, concernant la pose et le changement de certaines bornes-fontaines en cette Cité, a l'honneur de vous faire les suggestions suivantes au sujet de ce rapport: Il recommande que la borne-fontaine placée sur la rue Hertel, soit placée au coin des rues St. Charles et Kemlock, où elle sera d'une plus grande utilité, et que de plus, il soit posé une nouvelle borne-fontaine près de la manufacture J. W. Godin & Cie., sur la rue St. Philippe, ou que les bornes-fontaines sont à une grande distance de cet endroit.

Respectueusement soumis,

(Signé)

Mardi, le 28 Juin 1898.

(Signé) J. Lymburner, Présdt,  
P. A. Verrette,  
Es. D. Pâquin.

1<sup>ère</sup> Motion

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, 28 Juin 1898.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que le rapport du Comité de  
l'Acqueduc qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Vente de terrain acheté  
de Mr. Sévère Dumoulin,  
pour l'élargissement de la  
rue St. Joseph.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le résidu du terrain que la  
Corporation de cette Cité a acquis de Mr. Sévère  
Dumoulin, pour l'élargissement de la rue St. Joseph,  
et qui n'a pas été pris pour le dit élargissement soit  
vendu à l'enchère, lundi, le quatre de Juillet pro-  
chain, à dix heures de l'avant-midi, sur les lieux.  
Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion

Billet promissoire au  
montant de \$8,000.00, en  
faveur de la Banque  
d'Hochelega.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Godin,

Que Son Honneur le Maire soit  
autorisé à signer en faveur de la Banque d'Hoche-  
lega, un billet promissoire au montant de huit mille  
piastres, à trois mois de cette date, à un taux n'excé-  
dant pas cinq par cent l'an.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Panneton.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes,  
qu'au temps et en la manière voulus par la loi  
et les règlements de ce Conseil, je proposerai  
que le chapitre cinq des règlements de ce Conseil,  
intitulé: "Règlement concernant les Cotisations  
et Taxes", soit amendé, quant à ce qui con-  
cerne la Taxe sur les maisons de pension,  
les

# Mardi, le 28 Juin 1898.

les engins et autres machineries.

En Conseil, ce 28 Juin 1898.

(Signé) E. A. Panneton.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le onze de Juillet prochain, à sept heures et demie du soir.

Arthur Olivier  
Maire.

E. A. Panneton  
Sec.-Prés.

Assemblée Régulière.  
11 Juillet 1898.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le onzième jour de Juillet, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

- Art. Olivier,
- J. Bournival,
- Frs. Gélinas,
- H. Godin,
- R. P. Grant,
- N. Grenier,
- L. W. Jourdain,
- J. Lymburner,
- E. A. Panneton,
- L. D. Pâquin,
- F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Euchariste Pâquin

Requête de Mr. Euchariste Pâquin et autres, demandant qu'un abreuvoir pour chevaux soit placé dans la cour de la scierie de la St. Maurice Lumber Company.

Référée au Comité de l'Aqueduc.

Requête

Lundi, le 11 juillet 1898.

Requête de  
Mr. Benj. Vadebonceur & al.

Requête de Mr. Benjamin Vadebonceur et autres charretiers, demandant que Mr. André Courteau soit réinstallé comme Constable à la Gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, en cette Cité.

Lettre de la  
Commission du Hâvre.

Que une lettre de la Commission du Hâvre des Trois-Rivières, concernant certaines bouches particulières d'égouts dans la côte du Boulevard.

Lettre de  
Mr. Eug. Charretier.

Que une lettre de Mr. Eugène Charretier, Constable à la Gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, portant plainte contre certains propriétaires d'écuries de louage.

Lettre de la  
Chambre de Commerce des P.

Que une lettre de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, concernant la taxe imposée aux Compagnies d'Assurances.

Rapport du  
Comité des Finances.

Référée au Comité Général.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 20    | 50 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 3,633 | 90 |
| " des Chemins,                            | 571   | 74 |
| " " Marchés,                              | 51    | 82 |
| " du Feu,                                 | 13    | 24 |
| " de l'Éclairage,                         | 26    | "  |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     | 2     | 04 |
| " " la Police,                            | 308   | 28 |
| " " " Communes,                           | 20    | "  |
| " " " Santé,                              | "     | 50 |
| Drainage,                                 | 642   | 48 |
| Ponts St. Maurice,                        | 48    | 42 |
| Rues sous Contrôle,                       | 27    | 70 |
| Pavage des Rues,                          | 864   | 51 |
| A Reporter                                | 6,231 | 13 |

Lundi, le 11 juillet 1898.

|                              |        |    |       |    |
|------------------------------|--------|----|-------|----|
|                              | Report | \$ | 6,231 | 13 |
| Carré Champlain,             |        |    | 26    | 62 |
| Carré Le Platon,             |        |    | 6     | 50 |
| Station de Police et du Feu, |        |    | -     | 54 |
| Frais Légaux,                |        |    | 70    | 30 |
| Intérêt et Commission,       |        |    | 152   | 96 |
| Salaires,                    |        |    | 250   | 82 |
| Divers Comptes,              |        |    | 29    | 67 |
|                              |        | \$ | 6,768 | 54 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Prsdt,  
 Henri Godin,  
 P. Symburner,  
 Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
 Secondé par Mr. Jourdain.

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
 Comité des Chemins,  
 sur lettre de Mr. Adé-  
 lard Belisle.

Rapport:

Le Comité des Chemins auquel avait été  
 référé la lettre de Mr. Adé-  
 lard Belisle demandant que  
 certains travaux soient faits sur la rue Hertel, afin d'em-  
 pêcher l'eau provenant de la dite rue de passer sur sa pro-  
 priété, a l'honneur de faire rapport:— Qu'il s'est rendu  
 sur les lieux, et a constaté que l'eau de la dite rue dévers-  
 sait sur son emplacement, au coin des rues Hertel et  
 St. Charles par un fossé qui avait été fait en cet endroit,  
 ce qui est une grande nuisance et ôte de la valeur à sa  
 propriété.

Afin de remédier à cet état de choses, votre  
 Comité suggère qu'un canal en bois qui aurait cent  
 vingt-cinq pieds de longueur et environ seize pouces de  
 diamètre à l'intérieur, devrait être construit en cet  
 endroit,

Lundi, le 11 juillet 1898.

endroit, afin de conduire la dite eau par la rue Hertel et la rue St. Charles jusqu'au fossé de la ligne du chemin de fer de ceinture.

Le coût approximatif de ces travaux, suivant Mr. l'Inspecteur de Ville, sera de trente centins le pied courant.

Respectueusement soumis,

(Signé) J. O. Verrette, Présdt.,

J. Lymburner,

L. N. Jourdain,

Frs. Gélinas.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières, 11 juillet 1898.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que le rapport du Comité des Chemins qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du

1<sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc

Lu un rapport du 1<sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc, concernant la pose d'un régulateur pour les bouilloires.

Rapport de

l'Inspecteur de Ville,  
concernant les travaux  
du Boulevard.

Rapport:

Messieurs,

J'ai l'honneur d'informer votre Honorable Conseil, que les travaux du Boulevard, dont Mr. Pierre Blais avait l'entreprise, sont maintenant terminés, et que, à une couple de reprises je lui ai fait refaire des choses que je ne pouvais pas accepter, je dois dire que l'ouvrage quoique n'étant pas plus mauvais, n'a pas une apparence qui me donne satisfaction, surtout en ce qui regarde la clôture.

Mr. Pierre Blais a fait des travaux en plus que le prix de son contrat pour la somme de \$24.00 qu'il réclamait mais qui a été réduite à \$19.00.

Mr. Blais devra donner crédit



Sundi, le 11 juillet 1898.

à la Corporation pour 1 morceau de bois à lui fourni,  
de 22 Pds de long, @ \$0.20 le pied ————— \$4.40  
Aussi pour un lot de vieux bois valant ————— \$ 8.00

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) Ars. Parent,

Ins. de Ville.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport de Mr. l'Inspecteur-de-Ville, concernant les travaux faits au Boulevard par Mr. Pierre Blais soit adopté, et que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit autorisé à régler avec le dit Pierre Blais suivant la teneur du dit rapport.

Adoptée.

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville,  
concernant les galeries et  
deux escaliers en pierre  
de l'Hôtel-de-Ville.

Rapport:

Messieurs,

J'ai l'honneur d'informer votre Honorable Conseil que les travaux pour les escaliers de sauvetage de l'Hôtel-de-Ville sont terminés ce jour. Comme j'ai surveillé les travaux pendant la construction, et après un minutieux examen, je crois devoir dire que rien n'a été négligé pour en faire un ouvrage de première classe, tant pour l'apparence que pour la force et la solidité et que l'ouvrage me donne entière satisfaction.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) Ars. Parent,

Ins. de Ville.

4<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que le rapport de Mr. l'Inspecteur-de-Ville, concernant le contrat de Messrs. H. P. Jones & Co.

pour

Lundi, le 11 juillet 1898.

pour la construction d'une galerie et de deux escaliers en arrière de l'Hôtel-de-Ville, soit adopté, et que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit autorisé à régler avec les dits H. R. Ives & Co, aussitôt que l'Inspecteur-de-Ville aura reçu la grue placée au-dessus de la dite galerie.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Nomination du  
Pro-Maire.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Gélinas,  
Que L. D. Pâquin, Ecr. soit nommé  
le Pro-Maire de cette Cité pour le semestre cou-  
rant.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 85.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Lyburner,  
Que le projet de règlement intitulé:  
Chapitre 85 Règlement pour amender le chapitre cinq  
des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement con-  
cernant les Cotisations et Taxes", soit lu, passé et adopté.

Chapitre LXXXV.

— Chapitre 85. —  
Règlement concernant  
les Cotisations et Taxes  
amendé.

Règlement pour amender le chapitre cinq des règle-  
ments de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant  
les Cotisations et Taxes".

Il est ordonné et statué par le Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières comme suit, savoir:

Sec. 1. — La section dix-huit du règlement par le pré-  
sent amendé est abrogée et remplacée par la suivante:

"18. Il sera payé, comme susdit, au dit Secrétaire-Tréso-  
rier, par tout propriétaire ou possesseur d'hôtels de tempé-  
rance, une taxe ou cotisation annuelle de quinze piastres  
et par tout propriétaire ou possesseur de maison de pension  
qui reçoit et loge des pensionnaires à la semaine, au mois  
ou à l'année, une taxe ou cotisation annuelle de cinq  
piastres; pourvu toujours, que toute famille ou occupant  
d'une maison qui se recevra qu'une personne ou qu'une  
famille

Sundi, le 11 juillet 1898.

famille, comme pensionnaire, au mois ou à l'année, soit exempté du paiement de la dite taxe.

Sec. 2. — Le chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les règlements" s'appliquera au présent règlement.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adoptés.

Proposé par Mr. Pâquin,

Secondé par Mr. Verrette,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Dame Berthe Genest, épouse de N. L. Duplessis, Ecr., d'un certain terrain situé sur le côté nord-ouest de la rue St. Joseph en cette Cité, pour le prix et somme de quatre piastres; lequel acte a été préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. P., et vient d'être lu devant ce conseil.

Adoptés.

Proposé par Mr. Pâquin,

Secondé par Mr. Verrette,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, Mr. L. P. Desaulniers, soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en la Cour de Circuit pour le District des Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une tiers-saisie exécutée entre les mains du dit Secrétaire-Trésorier, dans une cause entre George Boulard, commerçant de la dite Cité Demandeur, et Thomas alias Thommy Robert de la dite Cité, Défendeur, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières lors de la signification du bref de saisie-arêt en cette cause, devait au défendeur en la dite cause, la somme de six piastres et trente-deux centins pour gages comme journalier, mais que d'un autre côté, le défendeur était bien et légitimement endetté envers la Corporation

de

7<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par la Corporation à D<sup>me</sup> N. L. Duplessis.

8<sup>e</sup> Motion

Tiers-saisie contre Mr. Thomas alias Thommy Robert.

Lundi, le 11 juillet 1898.

de la Cité des Trois-Rivières pour Taxes Municipales de. en une somme de cinq piastres et quatre-vingt-dix-huit centins. Le dit Robert est encore au service et à l'emploi de la Corporation.  
Adoptée.


9<sup>e</sup> Motion  
Régulateur pour les  
bouilloires de l'Acqueduc.

Proposé par Mr. Lyburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit autorisé à payer à M<sup>rs</sup> Alex. J. M<sup>rs</sup> Donough la somme de cent quarante piastres pour un régulateur pour la vapeur, et cela, d'après le rapport du 1<sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc.  
Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le quatorze de juillet courant, à sept heures et demie du soir.

Chas. Desaulniers,  
Sect. Prés.  


Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière  
14 juillet 1898.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le quatorzième jour de juillet, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins J. Bournival,  
Jrs. Gélinas,  
H. Godin,  
W. E. Lajoie,  
E. P. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Proposé

Jeudi, le 14 juillet 1898.

1<sup>ère</sup> Motion  
 Condoléances, à l'occasion du décès de Mgr. L. F. Laflèche.

Proposé par Mr. Piquin,  
 Secondé par Mr. Panneton,

Le Conseil de la Cité des Trois-Rivières ayant appris avec un profond chagrin la mort de sa Grandeur Mgr. Louis François Laflèche, évêque des Trois-Rivières, décédé cette après-midi;

Considérant que le défunt a été l'un des plus vénérés princes de l'Église Canadienne et l'un des plus illustres parmi les enfants de ce pays qu'il a honoré par son talent et ses vertus;

Considérant de plus que la ville des Trois-Rivières doit au vénérable prélat qui vient de disparaître une immense dette de reconnaissance pour les services qu'il lui a rendus dans l'ordre matériel et moral et notamment par l'encouragement effectif qu'il a donné à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, par la construction d'un refuge pour les malades et les infirmes et l'essor donné à des œuvres charitables de tous genres;

Que ce Conseil s'empresse d'exprimer hautement les sentiments de profonde sympathie qu'éprouvent à l'occasion de ce douloureux événement les citoyens des Trois-Rivières, et que comme marque de respect pour la mémoire de l'illustre défunt il soit résolu que ce Conseil s'ajourne au vingt-cinq courant et assiste en corps aux funérailles du regretté défunt.

Adoptées.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-cinq de juillet courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

Ch. Décaulniers,  
 Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
 Maire.

Sundi, le 25 juillet 1898.

Assemblée Régulière.  
25 juillet 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Sundi, le vingt-cinquième jour de juillet, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,

Messieurs les Echevins P. Bournival,

Frs. Gélinas,

W. Godin,

W. Grenier,

L. N. Jourdain,

W. C. Lajoie,

J. Lymburner,

Chs. Pagé,

E. A. Panneton,

L. D. Paquin,

A. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Lettre de  
R. S. Cooke, Escr., Avocat.

Lue une lettre de R. S. Cooke, Escr., Avocat, réclamant, au nom de Mr. Arthur Rocheleau, la somme de dix piastres, pour dommages causés à son cheval et à sa voiture, par le mauvais état du chemin dans la rue S<sup>t</sup>. Charles.

Lettre de  
Mr. Eugène Charretier.

Lue une lettre de Mr. Eugène Charretier, Constable à la Gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, portant plainte contre Mr. Félix Gélinas, propriétaire d'écurie de louage.

Référée au Comité de Police.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les pai-listes suivantes:

Département

Lundi, le 25 juillet 1898.

|  |              |           |
|--|--------------|-----------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction)    | 168          | 23        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 98           | 17        |
| " des Chemins,                               | 237          | 15        |
| " " Marchés,                                 | 4            | 55        |
| " du Feu,                                    | 30           | 80        |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                       | 1,159        | 27        |
| " de la Police,                              | 3            | 25        |
| Drainage,                                    | 1,521        | 14        |
| Ponts St-Maurice,                            | 17           | 55        |
| Rues sous Contrôle,                          | 10           | 27        |
| Cavage des Rues,                             | 771          | 25        |
| Carrié Champlain,                            | 3            | 32        |
| Atelier des Départements,                    | 1            | 20        |
| Papeterie et Impressions,                    | 43           | 50        |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 85           | 50        |
| Frais Légal,                                 | 41           | 87        |
| Intérêt et Commission,                       | 211          | 47        |
| Taxes Municipales,                           | 7            | 04        |
| Dépenses Contingentes,                       | 208          | 57        |
| Divers Comptes,                              | 6            | 96        |
|  | <b>4,631</b> | <b>06</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival,  
 Henri Godin,  
 W. E. Lajoie,  
 J. Lyburner,  
 Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Verrette,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptés.

Rapport du  
 Chef de Police.  
 Confiscation de viande.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture  
 au Conseil, d'un rapport du Chef de Police,  
 concernant

Lundi, le 25 juillet 1898.

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville et  
du Chef de Police et  
du Feu, contre Mr. Norbert  
Panneton.

concernant une confiscation de viande qu'il a  
opérée, sur le Marché-aux-Denrées, vu que sa mau-  
vaise qualité la rendait impropre à l'alimentation.

Rapport:

Messieurs,

Nous, soussignés, Inspecteur-  
de-Ville, et Chef des Départements de la Police et du  
Feu, sommes dans l'obligation de vous faire rapport que,  
Samedi, le vingt-trois du courant, Mr. Norbert Panneton,  
Assistant-Constable et Charretier du Département des  
Chemins, était incapable de faire son ouvrage, vu qu'il  
était ivre, et cela, malgré les avertissements réitérés  
que nous lui avons donnés d'améliorer sa conduite.

Le tout humblement soumis,

(Signé) Ars. Parent,

Inspecteur-de-Ville.

(Signé) Joseph Bellaguille,

Chef de Police et du Feu.

Trois-Rivières, 25 juillet 1898.

Proposé par Mr. Paquin,

Secondé par Mr. Panneton,

Vu le rapport de Mr. l'Inspecteur-  
de-Ville et de Mr. le Chef de Police qui vient  
d'être lu devant ce Conseil, que Mr. Norbert Panneton  
charretier et assistant du Corps de Police et de la Bri-  
gade du Feu, soit notifié que ses services comme  
employé du dit Conseil ne seront plus requis à partir  
du premier Août prochain. Que Mr. Louis Courteau  
soit nommé en remplacement du dit Panneton au  
même salaire et aux mêmes conditions.

Adoptée.

Lettre du  
Secrétaire du Conseil  
d'Hygiène.

Que une lettre du Secrétaire du Conseil d'Hygiène,  
accompagnant un rapport de l'Inspecteur du  
Conseil d'Hygiène, au sujet de l'eau de l'Aques-  
duc de cette Cité.

Proposé



Lundi, le 25 juillet 1898.

3<sup>e</sup> Motion  
Nomination du Dr. J. H.  
Leduc, Officier de Santé.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Godin,

Que Mr. le Docteur J. H. Leduc  
soit continué dans ses fonctions comme Officier de  
Santé, et cela, sans aucune rémunération de la part de  
ce Conseil.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
Octroi à l'Association  
Agricole du District  
des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Qu'une somme de mille piastres soit  
octroyée à l'Association Agricole du District des  
Trois-Rivières, pour aider l'exposition régionale qui  
se tiendra en cette Cité, durant le mois prochain, à la  
condition que Son Honneur le Maire de cette Cité  
fasse partie du bureau de direction de la dite asso-  
ciation.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Téléphone d'alarme pour  
le Feu.

Proposé par Mr. Lajoie,  
Secondé par Mr. Pâquin,

Attendu que le télégraphe d'alarme  
du Département du Feu est en très-mauvais état;

Attendu que le système actuel n'a  
jamais fonctionné d'une manière satisfaisante, et qu'il  
est urgent de le remplacer sous le plus court délai possible  
par un autre système plus effectif.

Qu'il soit résolu, que le dit télégraphe  
d'alarme soit remplacé par un système téléphonique, com-  
posé de dix boîtes de téléphone distribuées en différents endroits  
de la Cité et d'un tableau-aiguille (switch-board) qui  
sera installé à la Station de Police, lequel système d'alar-  
me sera tenu en opération et entretenu par le Corps de Police  
et la Brigade du Feu.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Grenier.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes,  
qu'au

Lundi, le 25 Juillet 1898.

qu'au temps et en la manière voulus par les règlements de ce Conseil, je proposerai que le Chapitre XV intitulé: "Règlement concernant les Charretiers", soit amendé quant à ce qui regarde les cochers.

En Conseil, ce 25 Juillet 1898.  
(Signé) Narcisse Grenier.

Avis de motion de  
M. l'Échevin Panneton.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par les règlements de ce Conseil, je proposerai que le Chapitre XI intitulé: "Règlement concernant les Marchés Publics et la vente des viandes, légumes, etc." soit amendé.

En Conseil, ce 25 Juillet 1898.  
(Signé) E. P. Panneton.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le huit d'Août prochain, à sept heures et demie du soir.

Arthur Olivier  
Maire.

E. P. Panneton  
Sec.-Prés.

Assemblée Régulière.  
8 Août 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le huitième jour d'Août, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur, le Maire     Art. Olivier,  
Messieurs les Échevins     Frs. Gélinas,  
   H. Godin,  
   R. P. Grant,  
   N. Grenier,  
   W. E. Lajoie,  
   J. Symburnes,  
   Chs. Pagé,

E. P.

# Lundi, le 8 Août 1898.

E. P. Panneton,  
E. D. Paquin,  
P. A. Verrette.

Requête de  
Mr. Joseph Benoit.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Joseph Benoit, demandant que les tuyaux de l'Acqueduc et ceux du Drainage soient conduits jusqu'à la maison qu'il vient de construire sur la rue Duplessis Bochart, en cette cité.

Requête de  
Mr. Adélarde Limoges & al.

Accordée pour l'eau et référée au Comité du Drainage pour le surplus.  
Requête de Mr. Adélarde Limoges et autres, demandant la pose des tuyaux du Drainage, dans cette partie de la rue Des Commissaires comprise entre les rues St. Paul et Hertel.

Requête de  
Mr. E. Brunelle & al.

Référée au Comité du Drainage.  
Requête de Mr. Louis Brunelle et autres, demandant que des mesures soient prises, pour faire cesser la nuisance et les dommages occasionnés par la fumée provenant de la cheminée de la manufacture de Mr. Alexander Baptist, sur la rue Du Pleuve.

Lettre de la  
Chambre de Commerce des P.R.

Référée au Comité de Santé.  
Que une lettre de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, concernant certains amendements au règlement des Marchés.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport.  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 27  | 58 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 182 | 02 |
| " des Chemins,                            | 78  | 30 |
| " " Marchés,                              | 110 | 37 |
| " du Feu,                                 | 12  | 99 |
| Or Reporter                               | 411 | 26 |

# Lundi, le 8 Août 1898.

|  | Report \$    |           |
|--|--------------|-----------|
| Département de l' Hôtel-de-Ville,            | 411          | 26        |
| " " la Police,                               | 2            | 35        |
| " " " Communes,                              | 290          | 68        |
| " " " Santé,                                 | 22           | 21        |
| Drainage,                                    | 30           | 87        |
| Ponts St. Maurice,                           | 306          | 81        |
| Rues sous contrôle,                          | 38           | 10        |
| Pavage des Rues,                             | 19           | 15        |
| Caré Champlain,                              | 518          | 04        |
| Caré Le Platon,                              | 26           | 15        |
| Atelier des Départements,                    | 5            | -         |
| Papeterie et Impressions,                    | 92           | 99        |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 2            | -         |
| Dépenses Contingentes,                       | 32           | 50        |
| Salaires,                                    | -            | 50        |
| Divers Comptes,                              | 250          | 82        |
|  | 27           | 93        |
|  | <b>2,077</b> | <b>36</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin,  
 Narcisse Grenier,  
 P. Symburnes,  
 W. C. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Caquin,  
 Secondé par Mr. Verrette,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
 Secrétaire-Trésorier.

Lu un rapport du Secrétaire-Trésorier, concer-  
 nant les recettes et les dépenses de la Corporation, pour  
 les six mois finissant le trente Juin de la présente  
 année.

Rapport:

# Lundi, le 8 Août 1898.

Rapport de l'Inspecteur-de-Ville, concernant l'Aqueduc.

Rapport: Trois-Rivières, 8 Août 1898.  
Messieurs,

L'Inspecteur-de-Ville, auquel il avait été demandé de faire des sondages à différents endroits dans la rivière St. Maurice, en face des bâtisses de l'aqueduc a l'honneur de faire rapport à votre Hon. Conseil, qu'il s'est rendu sur les lieux le 2 Août 1898, et que, à cette date, il a trouvé que la profondeur de l'eau était comme suit:

|                   | Profondeur | Pds. | Pcs. |
|-------------------|------------|------|------|
| Auprès du quai    |            | 18   | + 3  |
| A 14 Pds. du quai | "          | 26   | + 1  |
| A 29 " "          | "          | 30   | + 2  |
| A 44 " "          | "          | 27   | + 2  |
| A 59 " "          | "          | 23   | + 0  |
| A 74 " "          | "          | 19   | + 0  |
| A 89 " "          | "          | 15   | + 5  |
| A 119 " "         | "          | 15   | + 0  |
| A 134 " "         | "          | 15   | + 0  |
| A 149 " "         | "          | 14   | + 6  |
| A 164 " "         | "          | 15   | + 0  |
| A 179 " "         | "          | 15   | + 0  |
| A 194 " "         | "          | 13   | + 0  |

J'ai ensuite mesuré jusqu'à une distance d'environ 600 Pds. au large, et j'ai trouvé que la profondeur de l'eau variait de 13 à 6 Pieds.

J'ai ensuite mesuré dans le sens de la longueur de la rivière en remontant le courant en ligne droite jusqu'au pont, à la distance de 44 pds. au large du quai, et voici l'épaisseur l'eau que j'ai trouvé à tous les 20 pieds de distance:

|                     | Profondeur | Pds. | Pcs. |
|---------------------|------------|------|------|
| En face du quai     |            | 27   | + 2  |
| A 20 Pds. plus haut | "          | 19   | + 0  |
| A 40 " " "          | "          | 14   | + 0  |
| A 60 " " "          | "          | 12   | + 8  |
| A 80 " " "          | "          | 15   | + 4  |

or

Lundi, le 8 Août 1898.

|  | Profondeur | Pds. Pes. |
|--|------------|-----------|
| A 100 Pds. plus haut                   |            | 17 + 3    |
| A 120 " " "                            | "          | 18 + 8    |
| A 140 " " "                            | "          | 18 + 0    |
| A 160 " " "                            | "          | 18 + 0    |
| A 180 " " "                            | "          | 18 + 0    |
| A 200 " " "                            | "          | 18 + 0    |
| A 220 " " "                            | "          | 19 + 0    |
| A 240 " " " à 10 Pds. du piler du port | "          | 16 + 0    |

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,  
Votre Obéissant serviteur,

(Signé) Ars. Parent,

Ins. de Ville.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Rapport:

Lu un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant la propriété de Dame Veuve A. G. Fenwick, située sur la rue Hart, en cette Cité.

Proposé par Mr. Pâquin,

Secondé par Mr. Lajoie,

2<sup>e</sup> Motion  
Tiers-saisie contre Mr.  
Antoine Plouffe.

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, Mr. L. P. Désaulniers, soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en la Cour de Circuit pour le District des Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une tiers-saisie exécutée entre les mains du dit Secrétaire-Trésorier, dans une cause entre Adolphe Lambert, commerçant, de la dite Cité Demandeur, et Antoine Plouffe, journalier et chasseur, de la dite Cité, Défendeur, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières lors de la signification du Bref de saisie-arrest en cette cause, devait au défendeur en la dite cause, la somme de quatre piastres et douze centins pour gages comme journalier. Le dit Antoine Plouffe n'est plus au service et à l'emploi de la Corporation.

Adoptée.

Proposé

# Lundi, le 8 Août 1898.

3<sup>e</sup> Motion  
Piers-saisie contre Mr.  
Joseph Tremblay.

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le secrétaire-trésorier de ce Conseil, Mr. L. P. Désaulniers, soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en la Cour de Circuit pour le District des Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une tiers-saisie exécutée entre les mains du dit secrétaire-trésorier, dans une cause entre Joseph Louis Durand et Louis Précourt, Marchands, de la dite Cité, Demandeurs, et Joseph Tremblay, journalier, de la dite Cité, Défendeur, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières lors de la signification du bref de saisie-arêt en cette cause, devait au défendeur en la dite cause, la somme de trois piastres et vingt-cinq centins pour gages comme journalier, mais que d'un autre côté, le défendeur était bien et légitimement endetté envers la Corporation de la Cité des Trois-Rivières pour Taxes Municipales &c. en une somme de une piastre et soixante-et-dix-huit centins. Le dit Joseph Tremblay n'est plus au service et à l'emploi de la Corporation.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
Comité spécial pour révision  
du Règlement des  
Marchés.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le Comité des Marchés soit chargé d'étudier les règlements de ce Conseil concernant les commerçants de viande &c. et faire rapport à la prochaine séance de ce Conseil des amendements qu'il suggère à ces règlements.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Réquisitions pour achats.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Panneton,

Qu'à l'avenir tous les articles et effets qui seront achetés pour le compte de la Corporation le soient au moyen d'une réquisition signée par le secrétaire-trésorier de ce Conseil.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 8 Août 1898.

6<sup>e</sup> Motion  
Suyau aspirant pour  
l'Aqueduc.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Pâquin,

Que Messieurs O. Rousseau & Co<sup>ie</sup> soient chargés de préparer un plan et des spécifications pour la pose d'un tuyau aspirant dans la rivière St<sup>e</sup> Maurice, pourvu que le coût de ce plan et de ces spécifications ne dépasse pas trente-cinq piastres et que dans le cas où Messieurs O. Rousseau & Co<sup>ie</sup> auraient le contrat il ne soit rien payé pour le plan et les spécifications.

Adoptée.

7<sup>e</sup> Motion  
Mr. Alexandre Godin,  
nommé Gardien des Ponts  
St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Vu le décès de Mr. Edouard Godin, Gardien des Ponts St<sup>e</sup> Maurice, que son fils Mr. Alexandre Godin soit nommé à cette charge, au même salaire et aux mêmes conditions.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-deux  
d'Août courant, à sept heures et demie du soir.

E. H. Desaulniers,  
Sec. Trés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
22 Août 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le vingt-deuxième jour d'Août, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins

J. Bournival,  
P. Gélinas,  
H. Godin,  
R. P. Grant,

N.



Lundi, le 22 Août 1898.

N. Grenier,  
L. W. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
Chs. Pagé,  
E. J. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. W. Verrette.

Requête de  
Mr. Adolphe Allard et al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Adolphe Allard et autres,  
demandant la pose des tuyaux du Drainage dans  
la rue St. Prosper.

Requête de  
Mr. Léopold Garceau.

Accordée.  
Requête de Mr. Léopold Garceau, demandant  
que l'eau de l'Aqueduc soit conduite jusqu'à  
sa propriété située sur la rue Bureau.

Requête de  
Mr. Louis Pelletier.

Accordée.  
Requête de Mr. Louis Pelletier, demandant  
la pose des tuyaux de l'Aqueduc jusqu'à sa pro-  
priété, sur la rue Bureau.

Lettre de  
Mr. Henri Godin.

Accordée.  
Lue une lettre de Mr. Henri Godin,  
demandant au Conseil de lui vendre une  
lisière de trente pieds de large, sur le terrain qui  
avoisine sa propriété, sur la rue Champlain.

Lettre de  
Mr. Alphonse Normand.

Lue une lettre de Mr. Alphonse Normand,  
demandant que la taxe sur loyers, pour l'année mil  
huit cent quatre-vingt-treize, soit déduite de son compte,  
ou qu'il n'était pas alors locataire.

Lettre de  
Mr. Alf. W. Madrill.

Référée au Comité des Finances.  
Lue une lettre de Mr. Alf. W. Madrill,  
secrétaire de la "Canadian Fire Underwriters' Asso-  
ciation", concernant l'état actuel du plant de  
l'éclairage électrique, en cette Cité. Cette lettre  
est accompagnée d'un rapport de l'Inspecteur  
de la dite Association.

Lue

# Lundi, le 22 Août 1898.

Lettre de  
D<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Louis Martin.

Que une lettre de D<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Louis Martin, demandant que remise lui soit faite du montant qu'elle doit pour taxes.

Accordée.

Lettre de  
L'Hon<sup>ble</sup> Ministre des Travaux Publics.

Que une lettre de L'Hon<sup>ble</sup> Ministre des Travaux Publics, concernant la demande de ce Conseil, du terrain nécessaire pour la construction d'une maison devant servir de logement au Gardien des Ponts St. Maurice.

Lettre du  
Maire de La Prairie.

Que une lettre de P. A. Brisson, Ecs, Maire de La Prairie, demandant l'usage de l'élevateur et du trieur à pierre qui appartiennent à la Corporation des Trois-Rivières.

Accordée sur division de six pour et cinq contre —  
Prêtés à condition que la Corporation de La Prairie paie tous les frais de transport et autres et remette le trieur et l'élevateur à demande en bon ordre.

Pour:

- M. M. Grenier,
- Jourdains,
- Lajoie,
- Panneton,
- Piquin,
- Verrette,

Contre:

- M. M. Bournival,
- Gélinas,
- Godin,
- Grant,
- Paré.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les faies-listes suivantes:

|                           |                |     |    |
|---------------------------|----------------|-----|----|
| Département de L'Aqueduc, | (Construction) | 82  | 18 |
| " " Do.                   | (Ent. & Répt.) | 13  | 25 |
| " des Chemins,            |                | 18  | 65 |
| " " Marchés,              |                | 5   | 53 |
| " du Feu,                 |                | 215 | 82 |
| A Reporter                |                | 335 | 43 |

Lundi, le 22 Août 1898.

|                                  | Report | \$    |          |
|----------------------------------|--------|-------|----------|
| Département de l'Hôtel-de-Ville, |        | 335   | 43       |
| Drainage,                        |        | 1     | -        |
| Ponts St. Maurice,               |        | 254   | 82       |
| Rues sous Contrôle,              |        | 7     | -        |
| Pavage des Rues,                 |        | 30    | 73       |
| Carré Champlain,                 |        | 1,242 | 47       |
| Carré Le Platon,                 |        | 4     | 25       |
| Station de Police et du Feu,     |        | 3     | 30       |
| Ateliers des Départements,       |        | 1     | 21       |
| Papeterie et Impressions,        |        | 16    | 84       |
| Dépenses Contingentes,           |        | 18    | 05       |
| Divers Comptes,                  |        | 35    | -        |
|                                  |        | 109   | 21       |
|                                  |        | \$    | 2,059 31 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Thomas Bournival, Présdt,  
Henri Godin,  
Narcisse Grenier,  
W. E. Gajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité du Drainage.

Rapport:

Le Comité du Drainage a dans le cours de la semaine dernière visité différents endroits dans les limites de cette cité, où la pose de tuyaux d'égouts avait été demandée, et il recommande à Votre Conseil que les travaux ci-après mentionnés soient ordonnés, savoir:

Des tuyaux en grès de 18 pouces de diamètre devraient être posés dans la ruelle longeant le Carré St. Philippe, depuis la rue du Fleuve jusqu'à la rue Notre-Dame, longueur 230 pieds; et sur la rue Notre-Dame, depuis la

cité

Sundi, le 22 Août 1898.

dite ruelle jusqu'à la rue St. Roch, longueur 164 pieds; des tuyaux de 9 pouces devraient être posés dans la rue La Pousse, depuis la rue du Fleuve jusqu'à la rue Notre-Dame; des tuyaux de 9 pouces devraient être posés dans la rue Royale, depuis la rue St. George à la rue St. Roch, et depuis la rue Julie à la rue des Champs, longueur 350 pieds; des tuyaux de 9 pouces devraient être posés dans la rue Riverville, depuis la rue St. Geneviève jusqu'à la rue St. Marie, longueur 716 pieds; des tuyaux de 9 pouces devraient être posés dans la rue des Commissaires, depuis la rue St. Paul jusqu'à la rue Certel, longueur 222 pieds; un puisard devrait être posé sur la rue Volontaire, à 266 pieds de la rue St. Denis dans la direction de la rue St. Marie.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) R. A. Grant, Prés.  
 Henri Godin,  
 L. D. Paquin.

2<sup>e</sup> Motion

Hôtel-de-Ville,  
 Trois Rivières, 22 Août 1898. }  
 Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Grenier,

Que le rapport du Comité du Drainage qui vient d'être lu soit adopté, et que Mr. l'Inspecteur de Ville soit autorisé à exécuter les travaux qui y sont mentionnés.

Adoptée.

Rapport du  
 Surintendant du Feu.

Rapport:

Messieurs,

Le soussigné, Surintendant du Feu, a l'honneur de vous faire rapport que, le douze d'Août courant, à deux heures et vingt minutes du matin, la Brigade du Feu a été appelée pour un incendie dans le magasin occupé par Mr. J. H. Ricard, regrattier, dans le soubassement du Marché-aux-Denrées.

La

Lundi, le 22 Août 1898.

La Brigade s'est immédiatement rendue sur les lieux, et a pu maîtriser le feu dans l'espace de quelques minutes, en faisant usage de deux cents pieds de boyaux. Les dommages sont cependant assez considérables. L'origine du feu est inconnue.

Je dois vous informer qu'à leur arrivée au Marché aux-Denrées, les pompiers ont trouvé que la porte du magasin incendié, ainsi que celle du magasin occupé par Mr. Honoré Robert n'étaient pas fermées à clef.

Le tout respectueusement soumis,  
 (Signé) Joseph Bellefeuille,  
 Surintendant des Feux.

Trois-Rivières, 22 Août 1898.

Proposé par Mr. Grenier,

Secondé par Mr. Panneton,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Mr. François-Xavier Pothier, d'un terrain situé au coin des rues St. George et St. Olivier, pour le prix et somme de soixante-et-dix piastres, lequel a été préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. P. et vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-neuf d'Août courant, à sept heures et demie du soir.

Th. Décaulniers,  
 Sect. Prés.

Arthur Olivier  
 Maire.

5<sup>e</sup> Motion  
 Vente de terrain par la  
 Corporation à Mr. F. X.  
 Pothier.

Ajournement.

Sundi, le 29 Août 1898.

Assemblée Régulière.  
29 Août 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Sundi, le vingt-neuvième jour d'Août, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Monsieur le Pro-Maire L. D. Pâquin,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
H. Godin,  
V. Grenier,  
L. N. Jourdain,  
W. E. Gajoie,  
P. Symburner,  
Chs. Pagé,  
F. A. Verrette.

Requête de  
Mr. Edmond Sauvageau.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Edmond Sauvageau, demandant une réduction sur son compte de taxes.

Accordée.

Lettre des  
Révérends Mes<sup>rs</sup> Ursulines.

Que une lettre de la Révérende Dame Supérieure des Ursulines des Trois-Rivières, invitant Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins à assister au service qui sera chanté, dans leur chapelle, le trentes-et-un d'Août courant, pour le repos de l'âme de Mgr. La Pléche.

Acceptée.

Lettre de  
Mr. J. K. Oswald.

Que une lettre de Mr. J. K. Oswald, demandant un bonus et un octroi de terrain, pour l'établissement en cette Cité, d'une manufacture de clous, etc.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

Département

Lundi, le 29 Août 1898.

|   |              |           |
|---|--------------|-----------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 102          | 03        |
| " " Do. (Ent. & Répts.)                   | 213          | 66        |
| " des Chemins,                            | 104          | 36        |
| " " Marchés,                              | 64           | -         |
| " du Feu,                                 | 10           | 43        |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    | -            | 30        |
| " " la Police,                            | 291          | 98        |
| " " " Commune,                            | 22           | 20        |
| Drainage,                                 | 514          | 22        |
| Ponts St. Maurice,                        | 36           | 05        |
| Rues sous Contrôle,                       | 4            | 99        |
| Pavage des Rues,                          | 471          | 01        |
| Carré Champlain,                          | 31           | 17        |
| Carré St. Philippe,                       | 1            | 42        |
| Station de Police,                        | 1            | -         |
| Ateliers des Départements,                | 22           | 24        |
| Papeterie et Impressions,                 | 1            | -         |
| Salaires,                                 | 250          | 82        |
| Divers Comptes,                           | 21           | -         |
|   | <b>2,163</b> | <b>88</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Pr<sup>s</sup>dt,  
 Henri Godin,  
 Narcisse Grenier,  
 P. Lymburner,  
 W. E. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Verrette,  
 Secondé par Mr. Jourdain,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
 Réduction de taxes en  
 faveur de Mr. Pierre  
 Milette.

Proposé par Mr. Grenier,  
 Secondé par Mr. Jourdain,  
 Que la somme de cinq piastres et vingt  
 centins

Lundi, le 29 Août 1898.

centins soit déduite du compte de Taxes municipales de Mr. Pierre Milette, et cela, pour cause de prescription.

Adoptée.

Des soumissions pour couvrir en tôle l'Atelier des Départements ayant été demandées, elles sont ouvertes et celle de Mr. George Morrissette est acceptée. Cette soumission était la plus basse.

Des soumissions ayant été demandées pour les tuyaux nécessaires au Département du Drainage, elles sont ouvertes, et celle de Messrs. Panneton & Blouin étant la plus basse est acceptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le douze de Septembre prochain, à sept heures et demie du soir.

L. D. P. L. M.  
Pro-Maire.

E. Desaulniers,  
Sec.-Prés.

Assemblée Régulière.  
12 Septembre 1898.

Advenant huit heures du soir, Lundi, le douze de Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, il n'y a pas eu d'assemblée du Conseil, faute de quorum; les membres présents, savoir: Messieurs les Echevins R. P. Grant, W. Grenier, L. W. Jourdain, W. C. Lajoie et Chs. Pagé ont ajourné l'assemblée du dit Conseil à Mercredi, le quatorze de Septembre courant, à sept heures et demie du soir.

E. Desaulniers,  
Sec.-Trésorier.

Assemblée Régulière.  
14 Septembre 1898.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mercredi, le quatorzième jour de Septembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les



Mercredi, le 14 Septembre 1898.

les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
H. Godin,  
N. Grenier,  
W. E. Lajoie,  
J. Lymburner,  
E. J. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. P. V. Ayotte.

Requête de Mr. P. V. Ayotte, demandant une exemption de taxes, pour l'établissement d'une manufacture de tavelles élastiques et non élastiques, ainsi que de bretelles, en cette Cité.

Référée au Comité Général.

Requête de  
Messrs. L. Abbott et D. Péron.

Requête de Messrs. Louis Abbott et David Péron, demandant que l'eau de l'Aqueduc soit conduite jusqu'à leurs propriétés, sur la rue Hertel.

Référée au Comité de l'Aqueduc.

Requête de  
Dme<sup>ve</sup> P. M. Lambert.

Requête de Dame Veuve P. M. Lambert, demandant que la taxe de maison de pension soit déduite de son compte.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. Hubert Dussault.

Requête de Mr. Hubert Dussault, demandant d'être nommé Évaluateur pour le prochain Rôle.

Requête de  
Dme<sup>ve</sup> Ovide Rancourt.

Requête de Dame Veuve Ovide Rancourt, demandant une réduction sur son compte de taxes, et cela, pour cause de pauvreté.

Accordée.

Requête de  
Mr. L. E. Prottier.

Requête de Mr. L. E. Prottier, demandant d'être nommé Clerc des Évaluateurs pour le prochain Rôle.

Requête de  
Mr. Geo. Levasseur.

Requête de Mr. George Levasseur, demandant d'être

# Mercredi, le 11 Septembre 1898.

Lettre de  
M. M. Honan, Avocat.

Lettre des  
Révérends Sœurs du Précieux Sang.

Lettre de la  
Commission du Hâvre.

Rapport du  
Comité des Finances.

d'être exempté de payer les taxes des Ponts St. Maurice, pour le transport du bran de scie nécessaire à ses glaciers.  
Référé au Comité des Chemins.

Sur une lettre de Mr. Martin Honan, Avocat, réclamant, au nom de Mr. William Coleman, la somme de mille piastres pour arrestation irrégulière.

Sur une lettre des Révérends Sœurs du Précieux Sang, remerciant le Conseil, pour l'usage gratuit de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, pour la Kermesse qui a été tenue dernièrement en leur faveur.

Sur une lettre de la Commission du Hâvre des Trois-Rivières, concernant certaines bouches particulières d'égouts dans la côte du Boulevard.

Référé au Comité du Drainage.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les faire-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 74    | 50 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 10    | 25 |
| " des Chemins,                            | 14    | 02 |
| " " Marchés,                              | 30    | 26 |
| " du Feu,                                 | 35    | 50 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    | 8     | 20 |
| " " la Police,                            | 50    | 50 |
| Drainage,                                 | 780   | 79 |
| Ponts St. Maurice,                        | 9     | 02 |
| Rues sous Contrôle,                       | 25    | 51 |
| Parage des Rues,                          | 266   | 17 |
| Carrière Le Platon,                       | 1     | "  |
| Atelier des Départements,                 | 41    | 17 |
| Papeterie et Impressions,                 | 1     | 89 |
| Dépenses Contingentes,                    | 4     | "  |
| A Reporter                                | 1,352 | 78 |

Mercredi, le 14 Septembre 1898.

Divers Comptes,

|        |    |       |     |
|--------|----|-------|-----|
| Report | \$ | 1,352 | 78  |
|        |    |       | 354 |
|        | \$ | 1,356 | 32  |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Phos. Bournival, Prés<sup>dt</sup>,  
 Henri Godin,  
 Narcisse Grenier,  
 P. Symburner.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Verrette,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
 Transport de licence de  
 Magasin de Liqueurs.

Proposé par Mr. Pâquin,  
 Secondé par Mr. Bournival,  
 Que le certificat en faveur de Mr. Lud-  
 ger Rivard pour permettre à Mr. Liboire Piché  
 de lui transporter sa licence de Marchand de li-  
 queurs, soit examiné et que le dit certificat soit confirmé.  
 Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
 Nomination des Éva-  
 luateurs et de leur Clerc.

Proposé par Mr. Verrette,  
 Secondé par Mr. Pâquin,  
 Que Messieurs O. J. Pothier, Hubert  
 Dussault et Pélésphore Dugrès soient nommés assessesurs  
 et évaluateurs des biens et autres choses cotisables en cette cité,  
 pour réviser le rôle d'évaluation qui a été fait l'an dernier,  
 et que la dite révision du rôle d'évaluation soit complétée  
 et livrée au Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, le ou avant  
 le quinzième jour de Novembre prochain. Les dits évaluateurs  
 devant se conformer en tous points à la loi, dans la prépa-  
 ration du dit rôle d'évaluation.

Que Mr. L. E. Protier soit nommé  
 Clerc des évaluateurs pour les assister et faire les écritures  
 etc, au rôle d'évaluation.

Que

Mercredi, le 14 Septembre 1898.

4<sup>e</sup> Motion

Que la somme de quarante piastres soit allouée à chacun d'eux en paiement de leurs services, lesquelles sommes leur seront payées aussitôt que le dit rôle d'évaluation aura été approuvé par le Conseil.

Proposé par Mr. Godin, en amendement,  
Secondé par Mr. Bournival,

Que le nom de Mr. William Féron soit substitué à celui de Mr. Pélésphore Dugré, comme Évaluateur.

5<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Grenier, en amendement,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le nom de Mr. J. L. Blair soit substitué à celui de Mr. Hubert Dussault, comme évaluateur.

Rejetée sur division de six contre et deux pour, savoir:

| Contre:            | Pour:            |
|--------------------|------------------|
| Mr. Mr. Bournival, | Mr. Mr. Grenier, |
| Godin,             | Lajoie.          |
| Lymburner,         |                  |
| Panneton,          |                  |
| Piquin,            |                  |
| Verrette,          |                  |

La motion de Mr. L'Échevin Godin, en amendement à la motion principale étant ensuite mise aux voix, est rejetée sur division de cinq contre et trois pour, savoir:

| Contre:          | Pour:              |
|------------------|--------------------|
| Mr. Mr. Grenier, | Mr. Mr. Bournival, |
| Lajoie,          | Godin,             |
| Lymburner,       | Panneton.          |
| Piquin,          |                    |
| Verrette,        |                    |

La motion principale étant alors mise aux voix, est adoptée sur division de cinq pour et trois contre, savoir:

Pour:

Mercredi, le 11 Septembre 1898.

6<sup>e</sup> Motion  
Demande de soumissions  
pour un quai et un tuyau  
aspirant pour l'Aqueduc.

Ajournement.

Pour:  
M. M. Lajoie,  
Lymburner,  
Canneton,  
Pâquin,  
Verrette,

Contre:  
M. M. Bournival,  
Godin,  
Grenier.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que des soumissions soient demandées pour  
la construction d'un quai et d'un tuyau aspirant pour  
l'Aqueduc de cette Cité; et cela, suivant les plans et spéci-  
fications préparés à cet effet par Mr. J. A. Rousseau,  
ces demandes de soumissions devant être annoncées dans  
les journaux "La Presse" et le "Canadian Contract Record".

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-six  
de Septembre courant, à sept heures et demie du soir.

E. H. Désaulniers,  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
26 Septembre 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le vingt-sixième jour de Septembre, en l'honneur  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins J. Bournival,  
Fr. Gélinas,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
W. Grenier,  
L. W. Jourdain,

H. G.

Sundi, le 26 Septembre 1898.

W. E. Lajoie,  
J. Lymburner,  
Chs. Pagé,  
E. J. Panneton,  
G. D. Piquin,  
F. W. Verrette.

Requête de  
Mr. G. Corbeil & al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. G. Corbeil et autres, demandant la pose des tuyaux du Drainage dans la rue Notre-Dame, depuis la rue St<sup>e</sup> Roch jusqu'à la résidence de Mr. F. X. Bellefeuille.

Requête de  
Mr. P. N. Martel.

Référée au Comité du Drainage.  
Requête de Mr. P. N. Martel, demandant que le tuyau de service de l'Acqueduc, à sa résidence, soit remplacé par un autre de plus fortes dimensions.

Requête de  
Messrs. G. Sevasseur et  
X. Piché.

Référée au Comité de l'Acqueduc.  
Requête de Messrs. G. Sevasseur et X. Piché, demandant d'être déchargés de leur cautionnement en faveur de la Corporation de cette cité, pour Mr. Jules Dumont.

Lettre de  
l'Honble J. Israël Pate.

Refusée.  
Lue une lettre de l'Honble J. Israël Pate, concernant la construction d'un quai dans la rivière St<sup>e</sup> Maurice.

Lettre de  
Mr. E. E. Paché.

Lue une lettre de Mr. E. E. Paché, concernant la construction d'un quai dans la rivière St<sup>e</sup> Maurice.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paies-listes suivantes:

Département

Sundi, le 26 Septembre 1898.

|  |              |           |
|--|--------------|-----------|
| Département de l' Aqueduc, (Construction)    | 145          | 14        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 179          | 25        |
| " des Chemins,                               | 69           | 91        |
| " " Marchés,                                 | 57           | 43        |
| " du Feu,                                    | 2            | 43        |
| " de l' Hôtel-de-Ville,                      | 3            | 38        |
| " " la Police,                               | 289          | 43        |
| " " " Communes,                              | 20           | -         |
| Drainage,                                    | 531          | 32        |
| Ponts St. Maurice,                           | 25           | -         |
| Rues sous Contrôle,                          | 10           | -         |
| Pavage des Rues,                             | 283          | 91        |
| Carré Champlain,                             | 33           | 40        |
| Carré St. Platon,                            | 1            | 50        |
| Carré St. Philippe,                          | 1            | 24        |
| Usine à Gaz,                                 | 1            | 30        |
| Atelier des Départements,                    | 241          | 71        |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 98           | 50        |
| Dépenses Contingentes,                       | 25           | 40        |
| Salaires,                                    | 250          | 82        |
| Divers Comptes,                              | 35           | 55        |
|  | <b>2,306</b> | <b>62</b> |

Respectueusement soumis,

(Signé) Thomas Bournival, Président,  
Henri Godin,  
Narcisse Grenier,  
J. Lyburner.

1ère Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport:

Lundi, le 26 Septembre 1898.

Rapport du  
Comité de l'Acqueduc,  
sur requête de M. M. David  
Péron et L. Abbott.

Rapport:

Le Comité de l'Acqueduc auquel avait été  
référé la requête de M. M. David Péron et Louis Abbott,  
demandant la pose des tuyaux de l'aqueduc sur la rue  
Hertel en cette cité, a l'honneur de faire rapport:

Qu'un tuyau de quatre pouces en fer de-  
vrait être posé sur la dite rue depuis la rue St. Charles  
en allant vers la rue des Commissaires, ce qui outre  
l'avantage de fournir l'eau aux requérants, établira  
la circulation de l'eau en cet endroit.

Respectueusement soumis,

(Signé) P. Lymburner, Présdt.,

F. A. Verrette,

Ls. D. Paquin,

Frs. Gélinas,

Chs. Pagé.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières, 26 Septembre 1898.

Proposé par Mr. Grant,

Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité de  
l'Acqueduc qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

N<sup>o</sup> 7 Motion

Rapport du  
Comité des Chemins.

Achat de terrain  
de Mme V<sup>o</sup> Edm<sup>d</sup> Lamy,  
pour l'élargissement de  
la rue Ste. Cécile.

Rapport:

Le Comité des Chemins lors des dernières  
appropriations a fait voter par Votre Conseil une  
somme de deux cent cinquante piastres pour l'élargisse-  
ment de la rue Ste. Cécile, vis-à-vis la propriété de  
Madame Veuve Lamy. Le terrain nécessaire à cet  
élargissement est d'environ sept cent soixante-et-quatre  
pieds en superficie. Madame Lamy s'obligerait de re-  
culer sa maison à ses frais et dépens et de faire la  
clôture et le trottoir longeant sa propriété sur la  
dite rue pour la somme appropriée.

Votre Comité croit devoir recommander

l'exécution



Lundi, le 26 Septembre 1898.

L'exécution immédiate de ces travaux, vu que la saison d'hiver approche et que la circulation est très-difficile et même dangereuse en cet endroit.

Respectueusement soumis,

(Signé) R. A. Verrette, Présdt.,  
P. Symburner,  
Fr. Gélinas,  
E. W. Jourdain.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières, 26 septembre 1898. }

Proposé par Mr. Grenier,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que le rapport du Comité des Chemins qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion

Rapport du Comité du Drainage, concernant les rues St. Louis et Du Fleuve.

Rapport:

Le Comité du Drainage auquel avait été référé la lettre de la Commission du Cœur de cette Cité concernant la pose de tuyaux d'égouts sur la rue du Fleuve, a l'honneur de faire rapport:

Que des tuyaux de 12 pouces de diamètre devraient être posés sur la rue St. Louis depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue du Fleuve, une distance d'environ 342 pieds, et aussi des tuyaux de 9 pouces de diamètre devraient être posés sur la rue du Fleuve depuis la rue St. Louis jusqu'à la rue du Château, une distance d'environ 212 pieds.

Ces travaux devraient être faits immédiatement, avant les mauvais temps d'Automne.

Respectueusement soumis,

(Signé) R. F. Grant, Présdt.,  
E. D. Paquin,  
P. Symburner.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières, 26 Septembre 1898. }

Proposé

Lundi, le 26 Septembre 1898.

4<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que le rapport du Comité du Drainage qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du

Clerc du Marché aux

Denrées, concernant les commerçants de viande.

5<sup>e</sup> Motion

Avis aux Commerçants de viande.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que l'Avocat de la Corporation soit chargé d'écrire à Messieurs Eugène Poussignant de St<sup>e</sup> Gertrude, Eugène Lafont de St<sup>e</sup> Pierre et Moïse Dupont de la Pointe du Lac, que dans le cas où ils transgresseraient les règlements des Marchés concernant la vente de la viande de boucherie, ils seront poursuivis sans autre avis.

Adoptée sur division de dix pour et deux contre, savoir:

Pour:

M. M. Godin,

Grant,

Grenier,

Jourdain,

Lajoie,

Lymburner,

Pagé,

Panneton,

Pâquin,

Verrette,

Contre:

M. M. Bournival,

Gélinas.

6<sup>e</sup> Motion

Billet promissoire au montant de \$7,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en faveur de la Banque d'Hoche-laga.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Godin,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer en faveur de la Banque d'Hoche-laga, un billet promissoire au montant de sept mille piastres, à un mois de cette date, à un taux n'excédant pas

pas

Lundi, le 26 Septembre 1898.

<sup>no 7</sup> Motion  
Billet promissoire au  
montant de \$8,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en  
faveur de la Banque  
d'Hocheleaga.

pas cinq par cent l'an, en renouvellement d'un autre  
billet pour le même montant.

Adoptée.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Godin,

Que son Honneur le Maire soit  
autorisé à signer en faveur de la Banque d'Hoche-  
leaga, un billet promissoire au montant de huit mille  
piastres, à un mois de la date du premier d'Octobre  
prochain (1898), à un taux n'excédant pas cinq par cent  
l'an, en renouvellement d'un autre billet pour le  
même montant.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le trois  
d'Octobre prochain, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

Ch. Désaulniers.  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
3 Octobre 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le troisième jour d'Octobre, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit-cent quatre-vingt-huit,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Monsieur le Pro-Maire    Sr. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins    P. Bournival,  
   H. Godin,  
   R. P. Grant,  
   W. Grenier,  
   J. Symburner,  
   S. P. Panneton,  
   J. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête.

# Lundi, le 3 Octobre 1898.

Requête des Révérends Sœurs du Précieux Sang.

Requête des Révérends Sœurs du Précieux Sang, demandant une réduction sur leur compte de Drainage.

Référée au Comité des Finances.

Lettre de Mr. Sam Prenaman.

Une lettre de Mr. Sam Prenaman, demandant une réduction sur le compte de taxes des Héritiers Joshua Prenaman.

Référée au Comité des Finances.

Lettre du Sec. du Dépt. des Travaux Publics.

Une lettre du Secrétaire du Département des Travaux Publics d'Ottawa, concernant la construction d'un quai pour l'Aqueduc, dans la rivière St. Maurice.

Lettre de P. E. Panneton, Ecr.

Une lettre de P. E. Panneton, Ecr., se plaignant de ce qu'il existe une odeur désagréable, à ou près de sa propriété, sur la rue Notre-Dame, et demandant que des mesures soient prises pour faire cesser ce désagrément.

Ordre est donné à l'Inspecteur de Ville de voir aux sujets de plainte mentionnés dans cette lettre.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |     |    |
|--|-----|----|
| Département de l'Aqueduc, (Construction) | 277 | 89 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                   | 2   | "  |
| " des Chemins,                           | 10  | 93 |
| " " Marchés,                             | 7   | 42 |
| " du Fleuve,                             | 1   | 75 |
| " de la Police,                          | "   | 25 |
| Drainage,                                | 564 | 10 |
| Rues sous Contrôle,                      | 13  | 52 |
| Carage des Rues,                         | 96  | 28 |
| Carre Champlain,                         | "   | 30 |
| OU Reportes                              | 974 | 44 |

Lundi, le 3 Octobre 1898.

|                              |        |    |        |    |
|------------------------------|--------|----|--------|----|
|                              | Report | \$ | 974    | 44 |
| Station de Police et du Feu, |        |    | -      | 36 |
| Ateliers des Départements,   |        |    | 31     | 04 |
| Billets Payables,            |        |    | 15,000 | -  |
| Intérêt et Commission,       |        |    | 68     | 90 |
| Dépenses Contingentes,       |        |    | 750    | -  |
| Divers Comptes,              |        |    | 22     | 32 |
|                              |        | \$ | 16,847 | 06 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Présdt,  
 Henri Godin,  
 Narcisse Grenier,  
 P. Lyburner.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Grant,  
 Secondé par Mr. Verrette,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport de  
 M. M. Jos. Bellefeuille  
 et J. A. Landry.

Rapport: Messieurs,  
 En conformité à l'ordre que vous  
 leur en avez donné, à votre dernière séance, d'examiner  
 les endroits où il serait opportun de poser des valves d'arrêt  
 aux tuyaux de l'Acqueduc, les soussignés ont l'honneur  
 de vous faire rapport: — Qui après avoir mûrement  
 étudié la question, ils croient nécessaire la pose de ces  
 valves aux endroits suivants, savoir: 1 valve de 6 pouces sur  
 la rue St. Olivier, entre les rues Des Forges et St. George;  
 1 valve de 6 pouces, rue St. Olivier, entre les rues St. George et  
 St. Roch; 1 valve de 4 pouces, rue St. Anne, entre la borne fontaine  
 de la dite rue et le tuyau de la rue St. Philippe; 1 valve  
 de 6 pouces, rue St. Roch, entre les rues St. Philippe et Notre-  
 Dame; 1 valve de 6 pouces, rue St. George, entre les rues St. Philippe  
 et Notre-Dame; 1 valve de 4 pouces, rue St. Honoré, près de la  
 rue

Lundi, le 3 Octobre 1898.

rue S<sup>te</sup> Marie; 1 valve de 4 pouces, rue Céline; 1 valve de 4 pouces, rue S<sup>t</sup> Prosper, près de la rue S<sup>te</sup> Julie; 1 valve de 4 pouces, rue S<sup>te</sup> Julie, au Nord de la rue S<sup>te</sup> Geneviève; 1 valve de 6 pouces, rue S<sup>te</sup> Geneviève, près de la rue S<sup>te</sup> Julie; 1 valve, rue S<sup>t</sup> Olivier, entre les rues Riverville et Bonaventure; 1 valve de 4 pouces, Chemin S<sup>te</sup> Marguerite, et de plus, connecter les deux tuyaux de la rue S<sup>t</sup> George et du Chemin S<sup>te</sup> Marguerite. Le tuyau de 6 pouces de la rue Cartier devrait être continué jusqu'à la rue Bonaventure, et une valve de 6 pouces devrait être posée à ce tuyau, près de la rue Bonaventure.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) Joseph Bellefeuille,  
Surintendant du Rev.

(Signé) J. A. Landry.

Trois-Rivières, 3 Octobre 1898.

Proposé par Mr. Symburner,

Secondé par Mr. Grenier,

Que le rapport de Messieurs Joseph Bellefeuille et Adolphe Landry concernant certains travaux à faire à l'Aqueduc soit adopté, et que les travaux qui y sont recommandés soient exécutés sans délai.

Adoptée.

Proposé par Mr. Bournival,

Secondé par Mr. Grant,

Que son Honneur le Maire et Mr. l'Échevin Grenier soient délégués auprès de l'Honorable Ministre des Travaux Publics à Ottawa pour obtenir la permission de faire certains travaux dans la rivière S<sup>t</sup> Maurice.

Adoptée.

Le

2<sup>e</sup> Motion  
Pose de valves de l'Aqueduc dans diverses rues.

3<sup>e</sup> Motion  
Délégation à Ottawa.

Lundi, le 3 Octobre 1898.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix-sept d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

E. H. Desaulniers.  
Sec. Prés.

L. D. Paquin  
Pro-Maire.

Convocation d'une Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 5 Octobre 1898.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Vendredi, le sept d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir, concernant la vente de Débentures.

(Signé) Arthur Olivier,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
7 Octobre 1898.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Vendredi, le septième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

- Art. Olivier,
- J. Bournival,
- H. Godin,
- R. P. Grant,
- V. Grenier,
- H. B. Lajoie,
- J. Lymburner,
- E. J. Panneton,
- L. D. Paquin,
- A. W. Verrette.

Lue

Vendredi, le 7 Octobre 1898.

Lettre de  
Mr. A. Kéroack.

Que une lettre de Mr. A. Kéroack,  
offrant d'acheter les débentures que la Corporation  
a présentement à vendre, au prix de cent un et un quart  
par cent.

1<sup>ère</sup> Motion  
Vente de débentures à  
Mr. A. Kéroack.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Godin,

Que l'offre de Mr. A. Kéroack pour  
l'achat de vingt-cinq mille piastres de débentures de la  
Corporation au prix de cent un et un quart par cent  
soit acceptée, pourvu qu'il en paie le montant d'hui  
au premier de Novembre prochain (1898).

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

E. Desaulniers  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
1<sup>er</sup> Octobre 1898.

Or une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le dix-septième jour d'Octobre, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins  
J. Bournival,  
Mrs. Gélinas,  
H. Godin,  
W. Grenier,  
L. W. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
J. Lymburner,  
Chs. Pagé,  
E. P. Canneton,  
L. D. Paquin,  
J. A. Verrette.



# Lundi, le 17 Octobre 1898.

Requête de  
Mr. F. Héraly.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. F. Héraly, professeur de musique, demandant que le prix du loyer de la Grande Salle de l'Hôtel de Ville soit réduit, en sa faveur, à cinq piastres, pour un concert qu'il se propose de donner prochainement.

Accordée sur division de huit pour et deux contre, savoir:

- |                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| Pour:           | Contre:           |
| Mr. M. Gélinas, | Mr. M. Bournival, |
| Grenier,        | Godin.            |
| Jourdain,       |                   |
| Lajoie,         |                   |
| Lymburner,      |                   |
| Page,           |                   |
| Panneton,       |                   |
| Verrette,       |                   |

Requête de  
Mr. Louis Duval & al.

Requête de Mr. Louis Duval et autres, demandant qu'il ne soit pas permis à Mr. Ovila Thibault, d'exercer l'occupation de cochers, pour cause de mauvaise conduite.  
Référé au Comité de Police.

Requête de  
M. M. Alphonse Brenette  
et Joseph Samothe.

Requête de Messieurs Alphonse Brenette et Joseph Samothe, ingénieurs de l'Acqueduc, demandant le chauffage de leurs logements.

Requête du  
Rév. Mr. Geo. Talbot.

Accordée.  
Requête du Rév. Mr. George Talbot, demandant la pose d'une passerelle, vis-à-vis de sa propriété, sur la rue Des Commissaires.

Requête des  
Rév. Sœurs de la Providence.

Accordée.  
Requête des Rév. Sœurs de la Providence, demandant la remise de leur compte de taxes du Drainage et des Rues sous Contrôle.

Requête de  
Mr. Edmond Samothe & al.

Requête de Mr. Edmond Samothe et autres, demandant la pose des tuyaux du Drainage dans la rue St. Roch.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport

Lundi, le 17 Octobre 1898.

rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les listes suivantes:

|  |                      |       |    |
|--|----------------------|-------|----|
| Département de l'Acqueduc,                   | (Construction)       | 10    | 20 |
| "  | Do.                  | 35    | 50 |
| "  | des Chemins,         | 30    | 29 |
| "  | "                    | 1     | 06 |
| "  | de l'Hôtel de Ville, | 1     | 20 |
| "  | " la Commune,        | 7     | "  |
| Drainage,                                    |                      | 623   | 09 |
| Rues sous Contrôle,                          |                      | 10    | "  |
| Cavage des Rues,                             |                      | 276   | 14 |
| Carré St. Platon,                            |                      | "     | 75 |
| Carré St. Philippe,                          |                      | "     | 94 |
| Atelier des Départements,                    |                      | 13    | 75 |
| Papeterie et Impressions,                    |                      | 2     | "  |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |                      | 45    | 50 |
| Frais Légaux,                                |                      | 16    | 50 |
| Intérêt et Commissions,                      |                      | 200   | "  |
| Dépenses Contingentes,                       |                      | 16    | 30 |
| Divers Comptes,                              |                      | 22    | 53 |
|  |                      | 1,312 | 75 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Prés<sup>dt</sup>,  
 Henri Godin,  
 W. E. Lajoie,  
 P. Symburner,  
 Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
 Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport.

Lundi, le 1<sup>er</sup> Octobre 1898.

Rapport du  
Comité de l'Acqueduc.

Rapport:

Le Comité de l'Acqueduc a l'honneur de faire rapport: Qu'il serait désirable et avantageux tant sous le rapport de la salubrité publique que sous le rapport financier, de continuer la pose du tuyau principal de l'Acqueduc sur le Chemin St<sup>e</sup> Marguerite jusqu'à la rue St<sup>e</sup> Roch et de même continuer la pose du tuyau principal de la rue St<sup>e</sup> Roch jusqu'au Chemin St<sup>e</sup> Marguerite et faire la connexion des deux tuyaux afin d'établir la circulation de l'eau en cet endroit; de plus, poser une borne-fontaine au coin du Chemin St<sup>e</sup> Marguerite et de la rue Baptist.

L'exécution de ces travaux rendra l'eau meilleure dans cette partie de la Cité et donnera l'approvisionnement de l'eau à une trentaine de familles qui paieront environ cinq piastres l'an chacune, soit un revenu de cent cinquante piastres l'an.

Respectueusement soumis,

(Signé) P. Lymburner, Prés<sup>dt</sup>,  
Chs. Page,  
Mrs. Gélinas,  
F. A. Verrette.

Trois-Rivières, 17 Octobre 1898.

Proposé par Mr. Grenier,

Secondé par Mr. Panneton,

Que le rapport du Comité de l'Acqueduc qui vient d'être lu, soit adopté.  
Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion

Exemption de taxes en  
faveur de Mr. P. V. Azotte.

Proposé par Mrs. Verrette,

Secondé par Mr. Bournival,

Attendu que Mr. P. V. Azotte a par sa requête en date du quatorze Septembre dernier, demandé une exemption de taxes sur une manufacture de bretelles et de tavelles élastiques qu'il a l'intention d'établir en cette Cité;

Attendu qu'il n'y a aucun autre établissement

Lundi, le 17 Octobre 1898.

établissement de ce genre dans notre localité, et que par conséquent il ne fera compétition à aucune manufacture déjà existante.

Qu'il soit résolu, que la partie de propriété qui sera occupée par Mr. Azotte pour le dit établissement et les machineries y contenues pour les fins de la dite manufacture, ainsi que toutes augmentations et améliorations qui seront faites au dit établissement durant l'espace de dix années à compter du premier Janvier prochain (1899), soient exemptées des Taxes municipales (sauf de l'eau exceptés).

Adoptée.

N<sup>e</sup> Motion  
Drainage, rues Notre-  
Dame et St. Roch.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que des tuyaux d'égouts de 15 & 12 pouces de diamètre soient posés sur cette partie de la rue St. Roch, depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue St. Stanislas, une distance d'environ 2000 pieds; et que des tuyaux d'égouts de 18 pouces de diamètre soient posés sur cette partie de la rue Notre-Dame, depuis la rue St. Roch jusqu'à la rue St. Elizabeth, une distance d'environ 450 pieds; et cela, dans le but d'assainir cette partie de la Cité, en faisant disparaître les privés sur chaque emplacement et en égoutant ces terrains qui sont très-bas et reçoivent l'eau de la Haute-Ville.

Adoptée sur division de dix pour et un contre, savoir:

Pour:

Mo. Mo. Gélinas,

Godin,

Grenier,

Jourdain,

Lajoie,

Symburner,

Pagé,

Panneton,

Pâquin,

Verrette,

Contre:

Mr. Bournival.

Lundi, le 17 Octobre 1898.

Le Secrétaire-Présorier donne lecture d'un projet d'acte de vente de terrain par Dame Veuve Edouard Samy à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Godin,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Edouard Samy à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières d'un certain terrain nécessaire pour l'élargissement de la rue Ste Cécile en cette Cité, pour le prix et somme de deux cent cinquante piastres, et cela, suivant acte préparé par P. O. Guillet, Escr, N. O. et qui vient d'être lu.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le trente-et-un d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

Th. Décaulniers.  
Secr. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Ajournement.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 22 Octobre 1898.

Ou

Secrétaire-Présorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Lundi, le vingt-quatre d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir, concernant la vente de débentures et pour affaires ordinaires.

(Signé) Arthur Olivier,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
24 Octobre 1898.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire,  
et

Lundi, le 24 Octobre 1898.

et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-quatrième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- |                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,   |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival,   |
|                        | Brs. Gélinas,   |
|                        | H. Godin,       |
|                        | N. Grenier,     |
|                        | N. O. Lajoie,   |
|                        | J. Symburner,   |
|                        | E. D. Paquin,   |
|                        | J. O. Verrette. |

<sup>1ère</sup> Motion  
Vente de débentures du  
Drainage.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Godin,

Attendu que par l'Acte de la Législature de Québec 61 Vict. Chap. 54 la Corporation de la Cité des Trois-Rivières est autorisée à emprunter ou à émettre des obligations pour un montant n'excédant pas quinze mille piastres afin de continuer la construction d'égoûts en cette Cité, et que par une résolution en date du vingt-et-un Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit ce Conseil a autorisé l'émission de dix mille piastres de débentures à cet effet, qu'il soit résolu que:

1<sup>o</sup> — En vertu des dispositions du susdit acte, des débentures au montant de cinq mille piastres seront émises et seront chacune de la somme de mille piastres, elles porteront intérêt au taux de quatre pour cent par année et seront payables en trente-cinq ans du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

2<sup>o</sup> — La dette créée par l'émission des susdites débentures sera désignée sous le nom de Dette du Drainage.

3<sup>o</sup> — Les dites débentures et les coupons y annexés seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, à l'Hôtel-de-Ville,

en

Lundi, le 24 Octobre 1898.

en la Cité des Trois-Rivières.

4<sup>e</sup> — Les dites débentures seront datées du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

5<sup>e</sup> — Le fonds à prélever chaque année sur les revenus de la Corporation de cette Cité pour l'amortissement de la dette créée par l'émission des susdites débentures, sera de un pour cent du montant des débentures émises.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Vente de débentures du  
Pavage.

Proposé par Mr. Bournival,  
secondé par Mr. Godin,

Attendu que par l'Acte de la Législature de Québec 61 Vict. Chap. 54 la Corporation de la Cité des Trois-Rivières est autorisée à emprunter ou à émettre des obligations pour un montant n'excédant pas vingt mille piastres afin de continuer le pavage des rues en cette Cité, et que par une résolution en date du vingt-et-un Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit ce Conseil a autorisé l'émission de quinze mille piastres de débentures à cet effet, qu'il soit résolu que:

1<sup>e</sup> — En vertu des dispositions du susdit acte, des débentures au montant de cinq mille piastres seront émises et seront chacune de la somme de mille piastres, elles porteront intérêt au taux de quatre pour cent par année et seront payables en trente-cinq ans du premier de Mai dernier (1898).

2<sup>e</sup> — La dette créée par l'émission des susdites débentures sera désignée sous le nom de Débentures du Pavage.

3<sup>e</sup> — Les dites débentures et les coupons y annexés seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, en la Cité des Trois-Rivières.

4<sup>e</sup> — Les dites débentures seront datées du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

5<sup>e</sup> — Le fonds à prélever chaque année sur les revenus de la Corporation de cette Cité pour l'amortissement de la dette créée par l'émission des susdites débentures, sera de un pour cent du montant des débentures émises.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 24 Octobre 1898.

3<sup>e</sup> Motion  
 Vente de débentures de  
 la Nouvelle Dette Con-  
 solidée, 2<sup>e</sup> Emission.  
 — (Aqueduc). —

Proposé par Mr. Bournival,

Secondé par Mr. Godin,

Attendu que par l'Acte de la Législature de Québec 56 Vict. Chap. 51 la Corporation de la Cité des Trois-Rivières a été autorisée à emprunter ou à émettre des obligations pour un montant n'excédant pas vingt-cinq mille piastres afin d'augmenter le pouvoir de l'Aqueduc et de continuer sa construction;

Attendu que par l'Acte de la Législature de Québec 57 Vict. Chap. 59 la Corporation de la Cité des Trois-Rivières est autorisée à émettre des obligations pour un montant n'excédant pas cinq cent vingt-cinq mille piastres dans lesquelles sont comprises les vingt-cinq mille piastres ci-haut mentionnées, qu'il soit résolu que:

1<sup>o</sup> — En vertu des dispositions des susdits actes, des débentures au montant de dix-huit mille piastres seront émises et seront chacune de la somme de mille piastres, elles porteront intérêt au taux de quatre pour cent par année et seront payables en trente-cinq ans du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

2<sup>o</sup> — La dette créée par l'émission des susdites débentures sera désignée sous le nom de Nouvelle Dette Consolidée, deuxième émission.

3<sup>o</sup> — Les dites débentures et les coupons y annexés seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, en la Cité des Trois-Rivières.

4<sup>o</sup> — Les dites débentures seront datées du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

5<sup>o</sup> — Le fonds à prélever chaque année sur les revenus de la Corporation de cette Cité pour l'amortissement de la dette créée par l'émission des susdites débentures, sera de un pour cent du montant des débentures émises.

Adoptée.

Proposé



Lundi, le 24 Octobre 1898.

11<sup>e</sup> Motion  
 Vente de débentures de  
 la Nouvelle Dette Con-  
 solidée, 2<sup>e</sup> Emission.  
 — (Constituts). —

Proposé par Mr. Bournival,  
 Secondé par Mr. Godin,

Attendu que par l'Acte de la Législature  
 de Québec 57 Vict. Chap. 59 la Corporation de la Cité des  
 Trois-Rivières est autorisée à emprunter ou à émettre des obli-  
 gations pour un montant n'excédant pas trois mille piastres  
 pour racheter et éteindre les rentes foncières ou constituées que  
 doit la Corporation, qu'il soit résolu que:

1<sup>o</sup> — En vertu des dispositions du susdit acte, des débentures au montant de trois mille piastres, seront émises et seront chacune de la somme de mille piastres, elles porteront intérêt au taux de quatre pour cent par année et seront payables en trente-cinq ans du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

2<sup>o</sup> — La dette créée par l'émission des susdites débentures sera désignée sous le nom de Nouvelle Dette Consolidée, deuxième émission.

3<sup>o</sup> — Les dites débentures et les coupons y annexés seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, en la Cité des Trois-Rivières.

4<sup>o</sup> — Les dites débentures seront datées du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

5<sup>o</sup> — Le fonds à prélever chaque année sur les revenus de la Corporation de cette Cité pour l'amortissement de la dette créée par l'émission des susdites débentures, sera de un pour cent du montant des débentures émises.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

G. H. Desaulniers.

Sec. - Prés.

Arthur Olivier  
 Maire.

Sundi, le 31 Octobre 1898.

Assemblée Régulière.  
31 Octobre 1898.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Sundi, le trente-et-unième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie, du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Son Honneur, le Maire  | Art. Olivier,   |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival,   |
|                        | Frs. Gélinas,   |
|                        | H. Godin,       |
|                        | N. Grenier,     |
|                        | L. N. Jourdain, |
|                        | N. O. Lajoie,   |
|                        | J. Lymburner,   |
|                        | Chs. Pagé,      |
|                        | E. P. Panneton, |
|                        | L. D. Paquin,   |
|                        | A. A. Verrette. |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Edmond Bellefeuille.

Requête de Mr. Edmond Bellefeuille, demandant que les tuyaux du Drainage soient continués jusqu'à sa résidence et à sa boutique, sur la rue St. Philippe.

Accordée.

Requête de  
Mr. Johnny Abbott.

Requête de Mr. Johnny Abbott, demandant d'être nommé ingénieur pour le Concasseur, ou comme gardien de nuit.

Référée au Comité des Chemins.

Requête de  
Mr. Philippe Garceau.

Requête de Mr. Philippe Garceau, demandant d'être indemnisé de la perte de son taureau qui est mort dans la Commune.

Référée au Comité de la Commune.

Requête de  
Mr. Ferdinand Hamelin.

Requête de Mr. Ferdinand Hamelin, demandant d'être nommé mécanicien pour l'engin du concasseur de cette Cité.

Référée

Lundi, le 31 Octobre 1898.

Référée au Comité des Chemins.

Lettre du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec.

Que une lettre du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec, concernant l'établissement d'une école de dessin et de plomberie en cette cité.

Lettre de Mr. Edouard Desjardins.

Que une lettre de Mr. Edouard Desjardins, demandant que la taxe sur métier soit déduite de son compte.

Lettre de Mr. Eugène Charretier.

Que une lettre de Mr. Eugène Charretier, Constable de la Gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, portant plainte contre divers cochers de places.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances, a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 168   | 44 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 204   | 59 |
| " des Chemins,                            | 243   | 62 |
| " " Marchés,                              | 51    | 67 |
| " du Feu,                                 | 35    | 07 |
| " de l'Éclairage,                         | "     | 25 |
| " " L'Hotel-de-Ville,                     | 4     | 10 |
| " " la Police,                            | 290   | 18 |
| " " " Communes,                           | 20    | "  |
| " " " Santé,                              | "     | 50 |
| Drainage,                                 | 1,317 | 41 |
| Ponts St. Maurice,                        | 67    | 77 |
| Rues sous contrôle,                       | 19    | 05 |
| Carriage des Rues,                        | 227   | 69 |
| Barri Champlain,                          | 28    | 62 |
| Barri St. Philippe,                       | "     | 50 |
| Atelier des Départements,                 | 7     | 25 |
| Prais Légaux,                             | 15    | "  |
| A Reporter                                | 2,701 | 71 |

Lundi, le 31 Octobre 1898.

Dépenses Contingentes,  
Salaires,  
Divers Comptes,

|        |    |       |    |
|--------|----|-------|----|
| Report | \$ | 2,701 | 71 |
|        |    | 42    | 45 |
|        |    | 250   | 82 |
|        |    | 42    | -  |
|        | \$ | 3,036 | 98 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Thomas Bournival, Prêdte,  
Henri Godin,  
P. Lyburner,  
Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Comité spécial pour la  
nomenclature des rues.

Proposé par Mr. Panneton,  
secondé par Mr. Bournival,

Qu'un Comité composé de Son Honneur  
le Maire et de MM. les Echevins Godin, Grenier, du pro-  
poseur et du secondeur soit chargé d'étudier et de s'enquérir  
des meilleurs moyens à prendre pour régulariser la nomen-  
clature des rues de cette Cité et pour ordonner le numérotage  
des maisons, et d'en faire rapport à ce Conseil.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
Vente de terrain par la  
Corporation à Mr. Joseph  
Landry.

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que Son Honneur le Maire soit auto-  
risé à signer un acte de vente par la Corporation de cette  
Cité à Joseph Landry, d'un terrain situé sur la rue Notre-  
Dame et vendu par la dite Corporation pour son paiement  
de taxes municipales et autres charges, lequel a été préparé  
par Petrus Desilets, Ecr., W. P. et vient d'être lu devant  
ce Conseil.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 31 Octobre 1898.

4<sup>e</sup> Motion

Demande de soumissions  
pour un quai et un tuyau  
aspirant pour l'Acqueduc.

Proposé par Mr. Canneton,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que des soumissions pour la construction  
d'un quai et d'un tuyau aspirant pour une nouvelle prise  
d'eau pour l'Acqueduc de cette Cité soient demandées d'ici  
au premier Décembre prochain (1898). Les dits travaux devront  
être faits dans le courant de l'hiver prochain et d'après les  
plans et spécifications préparés par Mr. A. Rousseau.

5<sup>e</sup> Motion

En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 4.

Proposé par Mr. Symburner, en amendement,  
Secondé par Mr. Pagé,

Que le projet de construire un quai  
et une nouvelle prise d'eau pour l'Acqueduc de cette Cité  
soit rejeté ou que ses travaux n'amélioreront pas la qualité  
actuelle de l'eau.

Rejetée sur division de neuf contre et deux pour, savoir:

Contre:

Mr. Mr. Bournival,  
Gélinas,  
Godin,  
Grenier,  
Jourdain,  
Lajoie,  
Canneton,  
Paquin,  
Verrette,

Pour:

Mr. Mr. Symburner,  
Pagé.

La motion principale étant alors mise aux voix est  
adoptée sur même division.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Bournival.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au  
temps et en la manière voulus par la loi et les règlements  
de ce Conseil, je proposerai que les résolutions passées à la  
dernière séance de ce Conseil, concernant la vente  
de débentures, soient amendées.

En Conseil, ce 31 Octobre 1898.

(Signé) Phos. Bournival.

Des

Lundi, le 31 Octobre 1898.

Soumissions  
pour livres blancs.

Des soumissions ayant été demandées pour des livres de reçus et autres livres blancs, elles sont ouvertes, et celle de Mr. P. V. Olyotte au montant de trente-six piastres étant la plus basse, est acceptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatorze de Novembre prochain, à sept heures et demie du soir.

M. Desaulniers  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
14 Novembre 1898.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le quatorzième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins J. Bournival,  
Ers. Gélinas,  
H. Godin,  
R. P. Grant,  
W. Grenier,  
E. W. Jourdain,  
J. Symburner,  
Chs. Pagé,  
E. J. Panneton,  
E. D. Paquin,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Napoléon Roy.

Requête de Mr. Napoléon Roy, demandant une réduction sur la taxe comme marchand étranger.  
Renvoyée.

Requête de  
Mr. Jos. Beaudry et al.

Requête de Mr. Joseph Beaudry et autres journaliers demandant une augmentation de salaire pour les travaux  
du

Sundi, le 14 Novembre 1898.

Requête de  
Mr. Honoré Sévigny.

1<sup>ère</sup> Motion  
Nomination de l'Ingé-  
nieur du Concasseur.

2<sup>ème</sup> Motion  
Mr. Olivier Verrette  
nommé Ingénieur du  
Concasseur.

du Drainage.

Requête de Mr. Honoré Sévigny, demandant  
d'être nommé ingénieur du Concasseur de  
cette Cité. Renvoyée.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que Mr. Honoré Sévigny soit nommé  
Ingénieur du Concasseur, à raison de une piastre par  
jour, et cela, suivant le bon plaisir du Conseil.

Proposé par Mr. Symburner, en amendement,  
Secondé par Mr. Pâquin,

Que Mr. Olivier Verrette soit nommé  
Ingénieur du Concasseur, à raison de une piastre et vingt-cinq  
centims par jour, et cela, suivant le bon plaisir du Conseil.

Adoptée sur division de huit pour et deux contre, savoir:

Pour:

M. M. Bournival,  
Gélinas,  
Godin,  
Grant,  
Jourdain,  
Symburner,  
Panneton,  
Pâquin,

Contre:

M. M. Grenier,  
Pagé.

La motion principale étant alors mise aux voix est  
rejetée sur même division.

Requête de  
Mr. Richard Péron.

Requête de Mr. Richard Péron, demandant  
que l'eau de l'Acqueduc soit conduite jusqu'à  
sa propriété située sur la rue Riverville.

Requête de  
Mr. Edmond Lafontaine.

Requête de Mr. Edmond Lafontaine, demandant  
d'être exempt de payer le loyer de la table qu'il occupe  
dans le Marché-aup-Denrées. Accordées.

Référé au Comité des Marchés.

Requête

Lundi, le 14 Novembre 1898.

Requête de  
Mr. G. S. P. Robitaille & al.

Rapport du  
Comité des Finances.

Requête de Mr. G. S. P. Robitaille et autres, demandant une exemption de taxes, pour l'espace de dix ans, sur un patinoir couvert qu'ils se proposent de construire.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paié-listes suivantes:

|  |        |    |
|--|--------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction)    | 60     | 52 |
| " " Do. (Cont. & Répt.)                      | 65     | 54 |
| " des Chemins,                               | 274    | 08 |
| " " Marchés,                                 | 8      | 48 |
| " du Feu,                                    | 2      | "  |
| " de l'Hôtel de-Ville,                       | 28     | 35 |
| " " la Police,                               | 37     | 40 |
| Drainage,                                    | 1,039  | 33 |
| Ponts St. Maurice,                           | 10     | 12 |
| Rues sous Contrôle,                          | 8      | 25 |
| Pavage des Rues,                             | 242    | 55 |
| Carre Champlain,                             | 1      | 50 |
| Carre Le Platon,                             | 1      | 50 |
| Carre St. Philippe,                          | "      | 75 |
| Atelier des Départements,                    | 6      | 75 |
| Papeterie et Impressions,                    | 2      | "  |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 5      | 50 |
| Billets Payables,                            | 15,000 | "  |
| Intérêt et Commission,                       | 11,587 | 30 |
| Dépenses Contingentes,                       | 1      | "  |
| Divers Comptes,                              | 145    | 58 |
| Respectueusement soumis,                     | 28,528 | 50 |

(Signé) Thomas Rournival, Présid.,  
Henri Godin,  
Narcisse Grenier,  
P. Symburner.

Proposé



Sundi, le 11 Novembre 1898.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture au Conseil, d'un rapport du Chef de Police, concernant une confiscation de pain qui a été opérée, dernièrement, pour infraction aux Règlements de cette Cité.

4<sup>e</sup> Motion

Licence d'écurie de louage  
de Mr. Edouard Bourassa  
annulée.

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que la licence accordée à Mr. Edouard Bourassa, pour tenir une écurie de louage en cette Cité, soit annulée, et cela, pour cause de mauvaise conduite suivant le rapport du Corps de Police de cette Cité, et qu'avis lui en soit donné.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion

Règlement de compte  
avec Mr. P. A. Boudreault.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Grenier,

Attendu que la Corporation de la Cité des Trois-Rivières a, le seize de Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit obtenu un jugement, contre Pierre Alphonse Boudreault, Avocat, de la Cité des Trois-Rivières, pour la somme de cent une piastres dans une action, ci-devant pendante devant la Cour Supérieure pour la Province de Québec siégeant dans et pour le District des Trois-Rivières, entre la dite Corporation Demanderesse et le dit P. A. Boudreault Défendeur, sous le numéro 528 des records de la dite Cour;

Attendu qu'une offre est faite présentement à ce Conseil pour le règlement de cette créance en capital, intérêt et frais d'une somme de cent vingt-cinq piastres;

Attendu que ce Conseil est d'opinion que le règlement de cette créance aux termes et conditions mentionnés ci-dessus lui est avantageux; que ce Conseil accepte cette

offre

Lundi, le 14 Novembre 1898.

offre en règlement de cette créance et que sur le paiement de cette dite somme de cent vingt-cinq piastres, que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, soit autorisé à signer un reçu complet de la dite créance au dit P. A. Boudreault.

Adoptées.

6<sup>e</sup> Motion  
Vente de débentures.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que la motion numéro trois concernant la vente de débentures passée par ce Conseil, à sa séance du vingt-quatre Octobre dernier, soit rappelée et annulée.

7<sup>e</sup> Motion  
Vente de débentures de  
la Nouvelle Dette Con-  
solidée, 2<sup>e</sup> Emission.  
— (Aqueduc.) —

Proposé par Mr. Symburner, en amendement,  
Secondé par Mr. Grenier,

Que la motion numéro trois concernant la vente de débentures passée par ce Conseil à sa séance du vingt-quatre Octobre dernier soit rappelée et remplacée par la suivante:

Attendu que par l'Acte de la Législature de Québec 56 Vict. Chap. 51 la Corporation de la Cité des Trois-Rivières a été autorisée à emprunter ou à émettre des obligations pour un montant n'excédant pas vingt-cinq mille piastres afin d'augmenter le pouvoir de l'Aqueduc et de continuer sa construction;

Attendu que par l'Acte de la Législature de Québec 57 Vict. Chap. 59 la Corporation de la Cité des Trois-Rivières est autorisée à émettre des obligations pour un montant n'excédant pas cinq cent vingt-cinq mille piastres dans lesquelles sont comprises les vingt-cinq mille piastres ci-haut mentionnées, qu'il soit résolu que:

1<sup>o</sup> — En vertu des dispositions des susdits actes, des débentures au montant de huit mille piastres seront émises et seront chacune de la somme de mille piastres, elles porteront intérêt au taux de quatre pour cent par année et seront payables en trente-cinq ans du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

2<sup>o</sup> — La dette créée par l'émission des susdites débentures

sera

Lundi, le 11 Novembre 1898.

sera désignée sous le nom de Nouvelle Dette Consolidée, deuxième émission.

3<sup>o</sup> — Les dites débentures et les coupons y annexés seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, à l'Hôtel-de-Ville, en la Cité des Trois-Rivières.

4<sup>o</sup> — Les dites débentures seront datées du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

5<sup>o</sup> — Le fonds à prélever chaque année sur les revenus de la Corporation de cette Cité pour l'amortissement de la dette créée par l'émission des susdites débentures, sera de un pour cent du montant des débentures émises.

Adoptée sur division de neuf pour et un contre, savoir:

Pour:

M. M. Gélinas,

Godin,

Grenier,

Jourdain,

Lymburner,

Pagé,

Panneton,

Pâquin,

Verrette,

Contre:

M. Bournival.

La motion principale étant alors mise aux voix est rejetée sur même division.

Proposé par M. Pâquin,

Secondé par M. Grenier,

Que la motion numéro quatre concernant la vente de débentures, passée par ce Conseil à sa séance du vingt-quatre Octobre dernier, soit rappelée et remplacée par la suivante:

Attendu que par l'Acte de la Législature de Québec 54 Vict. Chap. 59 la Corporation de la Cité des Trois-Rivières est autorisée à emprunter ou à émettre des obligations pour un montant n'excédant pas trois mille piastres pour racheter et éteindre les rentes foncières ou constituées

constituées

8<sup>e</sup> Motion

Vente de débentures de la Nouvelle Dette Consolidée, 2<sup>e</sup> Emission.

— (Constituts.) —

Lundi, le 14 Novembre 1898.

- constituées que doit la Corporation, qu'il soit résolu que:
- 1° — En vertu des dispositions du susdit acte, des débentures au montant de trois mille piastres seront émises et seront chacune de la somme de mille piastres, elles porteront intérêt au taux de quatre pour cent par année et seront payables en trente-cinq ans du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-seize.
  - 2° — La dette créée par l'émission des susdites débentures sera désignée sous le nom de Nouvelle Dette Consolidée, deuxième émission.
  - 3° — Les dites débentures et les coupons y annexés seront payables au bureau du Secrétaire Trésorier de ce Conseil, à l'Hôtel de Ville, en la Cité des Trois-Rivières.
  - 4° — Les dites débentures seront datées du premier de Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.
  - 5° — Le fonds à prélever chaque année sur les revenus de la Corporation de cette Cité pour l'amortissement de la dette créée par l'émission des susdites débentures, sera de un pour cent du montant des débentures émises.
- Adoptée.

Avis de motion de  
M. l'Échevin Pagé.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le Chapitre cinq des règlements de ce Conseil soit amendé quant à ce qui concerne les patinoirs à roulettes.

En Conseil, ce 14 Nov<sup>r</sup> 1898.

(Signé) Chs. Pagé.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-huit de Novembre courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

E. H. Desaulniers,  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Mercredi, le 23 Novembre 1898.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 22 Novembre 1898.  
Au  
Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale  
du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Mercredi,  
le vingt-trois de Novembre courant, à sept heures et demie  
du soir, pour le dépôt du Rôle d'Évaluation et pour  
affaires ordinaires.

(Signé) Arthur Olivier,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
23 Novembre 1898.

À une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par son Honneur le Maire,  
et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Mercredi, le vingt-troisième  
jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent  
quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière  
et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient  
présents:

- Son Honneur le Maire Art. Olivier,
- Messieurs les Echevins J. Bournival,
- H. Godin,
- W. Grenier,
- L. W. Jourdain,
- W. E. Gajoie,
- A. Symburner,
- E. P. Panneton,
- P. A. Verrette.

Dépôt du  
Rôle d'Évaluation.

Le Rôle d'Évaluation, pour l'année mil huit cent  
quatre-vingt-dix-neuf, est produit et déposé devant le  
Conseil, par le Secrétaire-Trésorier.

1<sup>ère</sup> Motion  
Condoléances à S. D.  
Pâquin, Sec.

Proposé par Mr. Gajoie,  
Secondé par Mr. Bournival,

Que ce Conseil a appris avec chagrin  
la

Mercredi, le 23 Novembre 1898.

la mort de Madame Paquin épouse de L. D. Paquin, Ecr., Avocat, Pro-Maire du dit Conseil, et qu'il désire exprimer dans les circonstances actuelles, ses plus vifs regrets et ses profondes sympathies au dit L. D. Paquin, Ecr.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

Th. Desaulniers,  
Sec.-Trés.

Arthur Olivier,  
Maire.

Assemblée Régulière.  
28 Novembre 1898.

Advenant huit heures du soir, Lundi, le vingt-huit de Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, il n'y a pas eu d'assemblée du Conseil, faute de quorum; les membres présents, savoir: Son Honneur le Maire Art. Olivier et Messieurs les Echevins R. P. Grant, W. E. Lajoie, P. Symburner, Chs. Pagé et P. A. Verrette ont ajourné l'assemblée du dit Conseil à Mercredi, le trente de Novembre courant, à sept heures et demie du soir.

Th. Desaulniers,  
Sec.-Trésorier.

Assemblée Régulière.  
30 Novembre 1898.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mercredi, le trentième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins H. Godin,  
R. P. Grant,  
W. Grenier,  
L. W. Jourdain,

W. E.

Mercredi, le 30 Novembre 1898.

W. E. Lajoie,  
P. Symburner,  
Chs. Pagé,  
E. F. Canneton,  
E. D. Paquin,  
J. A. Verrette.

Requête de  
Mr. H. L. Godin & al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. H. L. Godin et autres, demandant au Conseil l'autorisation de se constituer en corporation civile, sous le nom de : "Patinoir Lavolette".

Requête de  
Mr. John Ryan, Jr.

Accordée.  
Requête de Mr. John Ryan, Jr., demandant que le montant qui lui est chargé pour licence d'encanteur, soit réduit à la somme de dix piastres.

Requête de  
Mr. H. L. Godin.

Référée au Comité des Finances.  
Requête de Mr. H. L. Godin, Président du Patinoir Lavolette, demandant que l'eau de l'Aqueduc soit conduite, par un tuyau de quatre pouces de diamètre, jusqu'au dit patinoir, sur la rue Berland.

Requête de  
Mr. B. J. Barnard.

Accordée.  
Requête de Mr. B. J. Barnard, demandant un local et un octroi, pour la tenue d'une école de dessin, en cette cité.

Lettre de  
D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Uldoric Martel.

Lue une lettre de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Uldoric Martel, demandant que les dommages causés par le Drainage, à sa propriété située sur la rue Volontaire, soient réparés, et que les rues St. Denis et St. Martin soient baissées, vis-à-vis de ses propriétés.

Rapport du  
Comité des Finances.

Référée au Comité du Drainage, pour examen de la réclamation en dommages.  
Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

Département

Mercredi, le 30 Novembre 1898.

|                              |                |       |    |
|------------------------------|----------------|-------|----|
| Département de l'Acqueduc,   | (Construction) | 737   | 45 |
| " " Do.                      | (Ent. & Répt.) | 185   | 33 |
| " des Chemins,               |                | 126   | 01 |
| " " Marchés,                 |                | 71    | 54 |
| " du Feu,                    |                | 4     | 40 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,       |                | 10    | 27 |
| " " la Police,               |                | 289   | 18 |
| " " " Communes,              |                | 21    | 88 |
| " " " Santé,                 |                | 3     | 75 |
| Drainage,                    |                | 1,739 | 72 |
| Ponts St. Maurice,           |                | 25    | 50 |
| Rues sous Contrôle,          |                | 17    | 01 |
| Pavage des Rues,             |                | 291   | 01 |
| Carré Champlain,             |                | 1     | 84 |
| Station de Police et du Feu, |                | 6     | 25 |
| Atelier des Départements,    |                | 29    | 95 |
| Intérêt et Commission,       |                | 25    | -  |
| Dépenses Contingentes,       |                | 28    | 75 |
| Salaires,                    |                | 250   | 82 |
| Divers Comptes,              |                | 54    | 38 |
|                              |                | 3,920 | 04 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin,  
 W. G. Lajoie,  
 J. Lyburner,  
 Narcisse Grenier.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Canneton,  
 Secondé par Mr. Terrette,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
 Mr. Albert Prudel,  
 Médecin-Vétérinaire.

Lu un rapport de Mr. Albert Prudel,  
 Médecin-Vétérinaire, sur un examen de viande qu'il  
 a fait.

Proposé



Mercredi, le 30 Novembre 1898.

2<sup>e</sup> Motion  
Nomination du Président  
des Elections Municipales.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Panneton,  
Que Mr. l' Echevin G. D. Pâquin soit  
nommé Président des Elections Municipales qui auront  
lieu, lundi, le neuvième jour de Janvier prochain (1899).  
Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Bail à loyer avec le Gouvernment  
Fédéral, d'un terrain situé dans l' Ile  
St. Christophe.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Symburner,  
Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil  
Mr. Louis Thomas Désaulniers soit autorisé à signer un  
bail à loyer par Sa Majesté La Reine Victoria au Conseil  
Municipal de la Cité des Trois-Rivières, d'un certain  
terrain situé sur l' Ile St. Christophe, dans la rivière  
St. Maurice, dans le but d'y ériger une demeure pour  
le Gardien des Ponts St. Maurice, lequel bail vient d'être  
lu devant ce Conseil.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par la  
Corporation à Mr. François  
Bourassa, fils de  
Michel.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,  
Que son Honneur le Maire soit  
autorisé à signer un acte de vente par la Corporation  
de la Cité des Trois-Rivières à Mr. François Bour-  
rassa fils de Michel, d'un emplacement situé sur le  
côté Sud-Ouest de la rue Bureau, pour le prix et somme  
de vingt piastres, suivant acte passé par P. O. Guillet, Ec.,  
N. O. et qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Réduction de Paup de  
l'Eau prescrits.

Proposé par Mr. Pagé,  
Secondé par Mr. Grant,  
Que le Secrétaire-Trésorier soit auto-  
risé à retrancher des livres de comptes de la Corporation  
tous les arrérages dus pour Paup de l'Eau avant le premier de  
Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze attendu qu'ils  
sont prescrits.

Adoptée.

Ovis

Mercredi, le 30 Novembre 1898.

Avis de motion de  
Mr. l'Echevin Panneton.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerais que le Chapitre onze des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant les Marchés Publics et la vente des viandes, légumes, &c." soit amendé quant à ce qui concerne les commerçants de viande.

En Conseil, ce 30 Novembre 1898.

(Signé) E. J. Panneton.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le douze de Décembre prochain, à sept heures et demie du soir.

*E. J. Panneton*  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
12 Décembre 1898.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le douzième jour de Décembre, en l'honneur de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

- Art. Olivier,
- J. Bournival,
- H. Godin,
- R. J. Grant,
- W. Grenier,
- L. W. Jourdain,
- W. E. Lajoie,
- J. Lyburner,
- Chs. Pagé,
- E. J. Panneton,
- L. D. Paquin,
- J. A. Verrette.

Les

# Lundi, le 12 Décembre 1898.

Requête de Messrs. Rivard & Frère.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Messrs. Rivard & Frère, demandant que la taxe qui leur est chargée, comme embouteilleurs, soit retranchée de leur compte.

Accordées.

Requête de Mr. Gédéon Desilets.

Requête de Mr. Gédéon Desilets, à l'appui d'une réclamation contre la Corporation de cette cité, pour annonces et impressions.

Accordées.

Requête de Mr. William Ritchie.

Requête de Mr. William Ritchie, demandant que la taxe de marchand de bois soit déduite de son compte.

Remise de cette taxe accordée pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, vu que le requérant n'a pas encore commencé à faire le commerce de bois.

Rapport de Mr. Albert Prudel, Médecin-Vétérinaire.

Sur un rapport de Mr. Albert Prudel, Médecin Vétérinaire, concernant un examen de viande qu'il a fait, à la demande du Chef de Police.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |                |     |    |
|--|----------------|-----|----|
| Département de l'Aqueduc, (Construction) | \$             | 38  | 37 |
| " " Do! (Ent. & Répt.)                   |                | 2   | -  |
| " des Chemins,                           |                | 6   | 30 |
| " " Marchés,                             |                | 1   | 25 |
| " du Feu,                                |                | 7   | 53 |
| " de l'Éclairage,                        |                | "   | 30 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                    |                | 3   | 34 |
| Drainage,                                |                | 195 | 44 |
| Ponts St. Maurice,                       |                | 1   | -  |
| Pavage des Rues,                         |                | 178 | 24 |
|  | Or Reporter \$ | 433 | 77 |

Lundi, le 12 Décembre 1898.

|                           |        |    |     |    |
|---------------------------|--------|----|-----|----|
|                           | Report | \$ | 433 | 74 |
| Papeterie et Impressions, |        |    | 21  | 50 |
| Intérêt et Commission,    |        |    | 4   | 50 |
| Dépenses Contingentes,    |        |    | -   | 30 |
| Divers Comptes,           |        |    | 508 | 69 |
|                           |        | \$ | 968 | 76 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Prés<sup>dt</sup>,  
 Henri Godin,  
 Narcisse Grenier,  
 J. Lyburner,  
 H. E. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion.

Proposé par Mr. Grant,  
 Secondé par Mr. Jourdain,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion

Pour adopter le Règlement  
 Chapitre 86.

Proposé par Mr. Godin,  
 Secondé par Mr. Canneton,  
 Que le projet de règlement intitulé:  
 Chapitre 86 Règlement pour amender le Chapitre onze des  
 règlements de ce Conseil, intitulé: Règlement concernant les  
 Marchés Publics et la vente des viandes, légumes, &c., et ses  
 divers amendements entre autres le Chapitre quarante-six  
 des règlements du dit Conseil, passé le sept Novembre mil  
 huit cent quatre-vingt-douze, soit lu, passé et adopté.  
 Chapitre LXXXVI.

— Chapitre 86. —

Règlement des Marchés  
 amendé, concernant les  
 commerçants de viande.

Règlement pour amender le chapitre onze des règlements  
 de ce Conseil, intitulé: Règlement concernant les marchés pu-  
 blics et la vente des viandes, légumes, &c. et ses divers amendements  
 entre autres le chapitre quarante-six des règlements du dit Conseil,  
 passé le sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Il est ordonné et statué et sous le dit Conseil ordonnons et sta-  
 tuons comme suit, savoir:

Sec. 1. —

Lundi, le 12 Décembre 1898.

357

Sec. 1. — La section deux du chapitre quarante-six des règlements de ce Conseil par le présent amendé est rappelée et annulée.

Sec. 2. — Le proviso de la section soixante-et-neuf du chapitre onze des règlements de ce Conseil par le présent amendé, est remplacé par les mots suivants: mais les dispositions de cette section ne s'appliqueront pas au cultivateur ou à la personne vendant ou offrant en vente sur le dit marché de la viande de boucherie qui sera le produit de sa propre terre ou ferme, si elle est vendue par lui-même, un membre de sa famille résidant avec lui, ou son employé de ferme.

Sec. 3. — Le troisième paragraphe de la section soixante-et-neuf du chapitre onze des règlements de ce Conseil par le présent amendé est rappelé et remplacé par le suivant:

3. Toute personne contre laquelle une plainte aura été portée ou une poursuite instituée pour avoir enfreint les dispositions de la présente section, sera tenue de prouver elle-même d'une manière satisfaisante qu'elle n'est pas en contravention avec les dites dispositions, et sera passible pour chaque offense d'une amende de pas moins de dix piastres ni plus de vingt piastres.

Sec. 4. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

Proposé par Mr. Bournival,

Secondé par Mr. Lymburner,

Que Messieurs les Echevins Panneton, Gélinas et Verrette forment et composent le Comité chargé de réviser la liste des électeurs qui doit servir aux Elections Municipales du neuf Janvier prochain (1899).

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Mardi, le vingt-sept de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

Arthur Olivier  
Maire.

A. Désaulniers,  
Sec. - Prés.

5<sup>e</sup> Motion

Comité pour la révision  
de la liste des électeurs municipaux.

Mardi, le 2<sup>e</sup> Décembre 1898.

Assemblée Régulière.  
2<sup>e</sup> Décembre 1898.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mardi, le vingt-septième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-huit, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins J. Bournival,  
Fr. Sélinas,  
H. Godin,  
W. Grenier,  
L. W. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
J. Symburner,  
Chs. Pagé,  
E. J. Panneton,  
L. D. Paquin,  
J. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Louis Panneton.

Requête de Mr. Louis Panneton, demandant d'être exempté du paiement des taxes de l'Aqueduc, ou qu'il est malade et très-pauvre.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> John Bowland.

Requête de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> John Bowland, réclamant la somme de deux cent dix piastres, pour des dommages qu'elle prétend avoir été causés à sa propriété, située au coin des rues St. Charles et St. Cécile.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. Joseph Orel.

Requête de Mr. Joseph Orel, demandant une exemption de taxes sur une manufacture d'allumettes qu'il se propose d'établir en cette Cité.

1<sup>ère</sup> Motion  
Exemption de taxes en  
faveur de Mr. Jos. Orel.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Grenier,

Attendu que Mr. Joseph Orel a, par sa requête présentée ce jour à ce Conseil, demandé une exemption de taxes sur une manufacture d'allumettes

Mardi, le 27 Décembre 1898.

d'allumettes qu'il se propose d'établir en cette cité;

Attendu qu'il n'y a aucun autre établissement de ce genre dans notre localité, et que par conséquent il ne fera compétition à aucune manufacture déjà existante.

Qu'il soit résolu, que la partie de propriété qui sera occupée par Mr. Orel pour le dit établissement et les machineries y contenues pour les fins de la dite manufacture ainsi que toutes augmentations et améliorations qui seront faites au dit établissement durant l'espace de cinq années à compter du premier Janvier prochain (1899), soient exemptes des taxes municipales (sauf de l'eau exceptés).

Adoptée.

Requête de  
Mr. S. P. Normand.

Requête de Mr. S. P. Normand, demandant que son nom soit entré au Rôle d'Évaluation de la présente année (1898), comme co-proprétaire de l'immeuble sept cent quatre-vingt-dix-sept (997) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières.

Accordée.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Mrs. Ouellette.

Requête de D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Mrs. Ouellette, demandant que le montant qui lui est chargé, pour intérêt sur arriérés de taxes, soit déduit de son compte.

Accordée.

Requête de  
Mr. P. Projean.

Requête de Mr. P. Projean, demandant une réduction sur le montant qu'il doit pour taxes.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. S. S. Prottier.

Requête de Mr. S. S. Prottier, demandant que la propriété cinq cent dix-sept (517) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières, soit entrée au Rôle d'Évaluation de l'année courante (1898), au nom de Demoiselles Orthémise et Hermine Godin, au lieu de Mr. Narcisse Grenier.

Continuée à la prochaine séance.

Requête de  
Messrs. Charbonneau,  
Charbonneau & Dufresne.

Requête de Messrs. Charbonneau, Charbonneau & Dufresne, demandant certains privilèges pour l'établissement d'un abattoir en cette Cité.

Rapport:

Mardi, le 27 Décembre 1898.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiel-listes suivantes:

|  |                |       |    |
|--|----------------|-------|----|
| Département de l'Acqueduc,                   | (Construction) | 135   | 52 |
| " " Do.                                      | (Ent. & Répt.) | 227   | 10 |
| " des Chemins,                               |                | 86    | 85 |
| " " Marchés,                                 |                | 54    | 01 |
| " du Feu,                                    |                | 27    | 07 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                       |                | 7     | 27 |
| " la Police,                                 |                | 471   | 82 |
| " " Santé,                                   |                | 7     | -  |
| Drainage,                                    |                | 164   | 51 |
| Ponts St. Maurice,                           |                | 35    | 25 |
| Rues sous Contrôle,                          |                | 540   | 67 |
| Cavage des Rues,                             |                | 976   | 93 |
| Carre Champlain,                             |                | 1     | 50 |
| Papeterie et Impressions,                    |                | 227   | 32 |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |                | 7     | 50 |
| Prais Légaux,                                |                | 34    | 70 |
| Intérêt et Commission,                       |                | 203   | -  |
| Taxes Municipales,                           |                | 3     | 16 |
| Dépenses Contingentes,                       |                | 49    | 06 |
| Salaires,                                    |                | 250   | 98 |
| Divers Comptes,                              |                | 84    | 99 |
|  |                | 3,596 | 21 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Thomas Bournival, Préd.,  
Henri Godin,  
Narcisse Grenier,  
J. Symburnes,  
W. E. Sajoie.

Proposé



Mardi, le 27 Décembre 1898.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Rapport:

Il est de mon devoir de faire savoir à votre  
Honorable Conseil, qu'après avoir examiné les ponts St Maurice,  
et m'être assuré que certaines réparations sont nécessaires  
et devraient être faites dans le cours de l'hiver, j'ai l'honneur de  
vous soumettre que les deux culées en bois qui sont posées sur les  
culées en pierre à l'extrémité Ouest de chaque pont sont très-mau-  
vaises, parce que les bois en sont tous pourris, et ne peuvent plus  
supporter le poids dont elles sont chargées, ce qui est facile  
à constater par les abords des ponts, qui sont de 4 à 5 pouces  
plus bas qu'ils étaient avant qu'elles ne fussent écrasées. Il y  
a aussi les cordes du bas des arches N° 1 du grand pont et  
N° 1 du petit pont, qui devraient être refaites en neuf dans  
au moins la moitié de leur longueur, mais il pourrait se  
faire qu'elles dussent être refaites dans toute leur longueur,  
ce qui ne pourra être constaté qu'en les réparant.

Ces divers travaux, matériaux, main-d'œuvre, et échaf-  
audage, coûteront la somme de \$870.00.

Je profite aussi de l'occasion pour rappeler à  
votre Conseil que les ponts sont bâtis depuis environ 21 ans et ne  
donnent plus aujourd'hui la sécurité qu'ils devraient donner. Je crois  
que le temps n'est pas très-éloigné où ils devront être fermés. Jus-  
qu'à aujourd'hui les réparations partielles qui y ont été faites,  
ont pu en prolonger la durée, sans que les dépenses fussent  
trop élevées, mais je pense que dans au plus 2 ans, tout  
en leur faisant des réparations chaque année, il sera nécessaire  
pour la Corporation d'en interdire la circulation, car alors  
ils seront mauvais dans toute leur longueur, et ne seront  
plus susceptibles d'être réparés.

C'est pourquoi je crois qu'il serait bon  
que

Mardi, le 27 Décembre 1898.

que votre Conseil prit la chose en considération, car, comme la construction d'un nouveau pont, d'ici à deux ans, est une question qui demande une étude, et souvent des démarches qui prennent un temps considérable, c'est pourquoi, dis-je, que sans vouloir aviser votre Conseil, je crois qu'il est de mon devoir de l'en informer dès à présent, afin qu'il ne soit pas pris comme par surprise, et qu'il ait tout le temps nécessaire pour étudier cette question.

Respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) Ars. Parent,

Ins.-de-Ville.

Trois-Rivières, 26 Décembre 1898.

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture au Conseil, d'un rapport du Chef de Police, concernant une confiscation de lard, opérée, dernièrement, sur le Marché-aux-Denrées.

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture au Conseil, d'un rapport du Chef de Police, l'informant qu'après avoir exercé une stricte surveillance à l'égard des Hôteliers, des Marchands de Liqueurs et des Charretiers, il n'a aucune plainte à faire contre eux.

Rapport du  
Clerc du Marché-aux-Denrées.

Sur un rapport du Clerc du Marché-aux-Denrées, concernant les commerçants de viande qui vendent sans licence, sur le dit Marché.

Examen des Plaintes  
contre le Rôle d'Évaluation.

Le Conseil s'étant alors formé en Comité Général, sous la présidence de Son Honneur le Maire, commence l'examen des plaintes contre le Rôle d'Évaluation et après avoir entendu et jugé un certain nombre de ces plaintes, ajourne le dit examen à la prochaine réunion des membres de ce Conseil.

Ajournement.

Son Honneur le Maire reprend ensuite son siège et l'assemblée se continue à Mercredi,

le

Mardi, le 27 Décembre 1898.

le vingt-huit de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

H. Décaulx,  
Sect. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
28 Décembre 1898.

Mercredi, le vingt-huitième jour de Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à sept heures et demie du soir, Son Honneur le Maire prend son siège au Conseil et Messieurs les Echevins dont les noms suivent sont présents, savoir:

M. Bournival,  
M. Gélinas,  
M. Godin,  
R. J. Grant,  
W. Grenier,  
W. E. Lajoie,  
J. Lymburner,  
Chs. Pagé,  
L. D. Paquin,  
P. A. Verrette.

Requête de  
Mr. L. E. Prottier.

La requête demandant que l'immeuble cinq cent dix-sept (517) du cadastre de la Cité des Trois Rivières, soit entré au Rôle d'Évaluation de l'année courante (1898), aux noms de D<sup>les</sup> Arthémise et Hermine Godin, au lieu de Mrs. Narcisse Grenier, qui a été présentée à ce Conseil, par Mr. L. E. Prottier, hier, et qui a été continuée à ce jour, étant, de nouveau, prise en considération, est accordée sur division de cinq pour et quatre contre, savoir:

| Pour:            | Contre:        |
|------------------|----------------|
| M. M. Bournival, | M. M. Gélinas, |
| Godin,           | Grant,         |
| Lymburner,       | Lajoie,        |
| Paquin,          | Pagé.          |
| Verrette,        |                |

Séance

Mercredi, le 28 Décembre 1898.

Requête de  
Mr. Narcisse Grenier.

Séance tenante, Mr. l'Échevin Narcisse Grenier présente une requête au Conseil, demandant d'être inscrit au Rôle d'Évaluation de l'année courante (1898), comme propriétaire de l'immeuble cinq cent dix-sept (517) du cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Demoiselles Arthémise et Hermine Rodin.

Cette requête est déclarée n'être pas dans l'ordre, n'étant pas présentée suivant les sections 29 et 30 du Chapitre 2 des Règlements de ce Conseil.

Examen des Plaintes  
contre le Rôle d'Évaluation.

Le Conseil s'étant alors formé en Comité Général, sous la présidence de son Honneur le Maire, continue l'examen des plaintes contre le Rôle d'Évaluation et après les avoir toutes entendues et jugées ajourne à la prochaine assemblée de ce Conseil pour faire rapport sur les dites plaintes.

Son Honneur le Maire reprend ensuite son siège au Conseil et la séance est levée.

Arthur Olivier  
Maire.

Th. Désaulniers  
Sec.-Prés.

Assemblée Spéciale.  
16 Janvier 1899.

À une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Monsieur l'Échevin L. D. Paquin, en sa qualité de Président des Elections Municipales pour l'année courante, et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le seizième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Échevins J. Bournival,  
W. Carignan,

Prs.

Lundi, le 16 Janvier 1899.

Mrs. Gélinas,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Houliston,  
L. N. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
J. Lymburner,  
E. F. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. A. Verrette.

Rapport du  
Président des Elections  
Municipales pour 1899.

Le Secrétaire Trésorier donne lecture d'une lettre que le  
Président des Elections Municipales pour mil huit cent quatre-  
vingt-dix-neuf lui a adressée, par laquelle, il l'informe du résul-  
tat des dites élections.

Prestation du serment  
des Echevins nouvelle-  
ment élus.

Les Echevins élus aux dernières Elections Municipales,  
savoit:

Monsieur Aldoric Carignan pour le Quartier St. Philippe,  
Monsieur Robert F. Grant pour le Quartier Ste Ursule,  
Monsieur Alexander Houliston pour le Quartier Notre-Dame, et  
Monsieur Louis Napoléon Jourdain pour le Quartier St. Louis  
prêtent le serment prescrit par la loi et prennent ensuite  
leurs sièges au Conseil.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Proposé par Mr. Bournival,

Secondé par Mr. Godin,

Que Mr. l'Echevin L. D. Paquin  
soit nommé le Pro-Maire de ce Conseil pour le  
présent semestre.

Adoptée.

1<sup>ère</sup> Motion  
Nomination du  
Pro-Maire.

Proposé par Mr. Panneton,

Secondé par Mr. Lymburner,

Que les Comités Permanents de  
ce Conseil pour les douze mois qui expireront le trente-  
et-un de Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,  
soient comme suit, savoir:

2<sup>e</sup> Motion  
Formation des Comités  
Permanents.

— Finances. —

Lundi, le 16 Janvier 1899.

— Finances. —

M. Phs. Bournival, ..... Président,  
M. M. H. Godin, Alex. Houliston, N. E. Lajoie et F. A. Verrette.

— Aqueduc et Eclairage. —

M. Pél. Symburner, ..... Président,  
M. M. W. Carignan, R. Grant, N. Jourdain et F. A. Verrette.

— Drainage. —

M. H. Godin, ..... Président,  
M. M. N. E. Lajoie, R. P. Grant, J. Symburner et L. D. Paquin.

— Feu. —

M. Ars. Gélinas, ..... Président,  
M. M. Phs. Bournival, W. Carignan, A. Houliston et E. F. Panneton.

— Police. —

M. L. D. Paquin, ..... Président,  
M. M. W. Carignan, A. Houliston, L. W. Jourdain et F. A. Verrette.

— Chemins. —

M. F. A. Verrette, ..... Président,  
M. M. Phs. Bournival, Ars. Gélinas, L. W. Jourdain et J. Symburner.

— Santé. —

M. E. F. Panneton, ..... Président,  
M. M. W. Carignan, Alex. Houliston, N. E. Lajoie et L. D. Paquin.

— Marchés. —

M. R. Grant, ..... Président,  
M. M. W. Carignan, Ars. Gélinas, H. Godin et E. F. Panneton.

— Hôtel-de-Ville. —

M. N. E. Lajoie, ..... Président,  
M. M. R. Grant, E. F. Panneton, L. D. Paquin et F. A. Verrette.

— Commune. —

Lundi, le 16 Janvier 1899.

— Commune. —

Mr. L. N. Jourdain, . . . . . Président,  
M. M. M. Bournival, Frs. Gélinas, H. Godin et J. Symburner.

Adoptée.

Requête de  
Mr. J. B. Malone.

Requête de Mr. J. B. Malone, demandant que le loyer de quatre cents piastres sur un quai, qui est entré à son nom, au Rôle d'Evaluation de la présente année (1899), soit retranché.

Requête de  
Mr. Noël Hamel.

Renvoyée.

Requête de Mr. Noël Hamel, demandant que la taxe sur boutique soit déduite de son compte.

Accordée pour l'année courante seulement, rejetée pour le reste.

Requête de  
Mr. Henri Pâquin.

Requête de Mr. Henri Pâquin, demandant que le montant qu'il a payé pour taxe de capitation, l'an dernier, lui soit remboursé, ou qu'il a payé taxe sur loyer, sous le nom de Johnny Pâquin.

Requête de  
Mr. Léopold Girard val.

Accordée.

Requête de Mr. Léopold Girard et autres, demandant que la rue Ste Marie soit ouverte jusqu'au chemin Ste Marguerite.

Lettre du  
Révd. Mr. H. B. Stuart.

Que une lettre du Révd. Mr. H. B. Stuart, concernant l'élargissement de la rue Notre Dame, vis-à-vis la propriété de l'Eglise St James.

Lettre de  
l'Inspecteur du Conseil  
d'Hygiène.

Que une lettre de l'Inspecteur du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, concernant la nouvelle prise d'eau projetée pour l'Aqueduc de cette Cité.

3<sup>e</sup> Motion  
Nomination des  
Auditeurs.

Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que M. M. P. L. Hubert et Narcisse Marchand soient nommés auditeurs des livres de comptes de la Corporation de cette Cité, pour l'année courante, avec un salaire de vingt-cinq piastres chacun.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 16 Janvier 1899.

H<sup>e</sup> Motion  
 Vente de terrain par la  
 Corporation à Mr. Atha-  
 nase Grandmont.

Proposé par Mr. Pâquin,  
 Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit au-  
 torisé à signer un acte de vente par la Corporation de  
 la Cité des Trois-Rivières à Mr. Athanase Grandmont,  
 d'un emplacement situé sur le côté Nord-Est de la rue  
 Bureau, pour le prix et somme de vingt piastres, suivant  
 acte passé par P. O. Guillet, Scr., N. P. et qui vient  
 d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Rapport des  
 Évaluateurs.

Rapport:

Messieurs,

Les soussignés, Évaluateurs de  
 la Cité des Trois-Rivières pour le Rôle d'Évalua-  
 tion de l'année mil huit cent quatre-vingt-neuf,  
 ayant reçu instruction de votre Honorable Conseil, de  
 faire certaines corrections au dit Rôle, ont l'honneur  
 de faire le rapport suivant:

Que la partie Sud-Ouest de pro-  
 priété mesurant 60 pieds par 120 pieds, sur la rue St. George,  
 vendue par Messrs Ovide et Edmond Beaubien à Messrs.  
 Girard & Godin, soit évaluée à deux cents piastres (\$200.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>),  
 et que l'évaluation de la propriété des dits Messrs. Ovide  
 et Edmond Beaubien, sur la dite rue, soit diminuée de  
 deux cents (\$200.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres; que la partie de propriété occupée  
 par Mr. Alfred Cadorette, N<sup>o</sup> 203 rue Notre-Dame, soit éva-  
 luée à neuf cents piastres (\$900.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>), et qu'un loyer de soixante  
 (\$60.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres l'an soit entré à son nom; que la partie  
 de propriété occupée par Mr. Joseph Lambert, au N<sup>o</sup> 189  
 rue Notre-Dame soit évaluée à mille piastres (\$1,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>), que  
 la partie de propriété occupée par Mr. Néréus Malhiot,  
 au N<sup>o</sup> 191 rue Notre-Dame soit évaluée à mille piastres (\$1,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>);  
 que Mr. Ernest Comtois soit entré avec un loyer de soixante  
 et-douze (\$72.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres l'an au N<sup>o</sup> 168 rue Notre-Dame, et  
 qu'un fonds de marchandises de mille (\$1,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres soit  
 entré



Lundi, le 16 Janvier 1899.

entré à son com; qu'un loyer de cent quarante (\$140.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres l'an soit entré à la Compagnie d'Assurance "Métropolitaine", au N<sup>o</sup> 11 rue Du Platon; qu'un loyer de vingt-quatre (\$24.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres l'an soit entré à Mr. Thomas Bessureau, au N<sup>o</sup> 70 rue Du Fleuve; qu'un loyer de cent (\$100.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres l'an et un chien soient entrés à Mr. L. P. Michelin, sur le Marché-aux-Denrées; qu'un fonds de marchandises de vingt-cinq (\$25.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres soit entré à Mr. Alexis Lord, au N<sup>o</sup> 38 rue Des Forges, et qu'il soit, de plus, entré comme commerçant; qu'un engin de trois forces soit entré au com de Mr. J. M. Spénard au N<sup>o</sup> 25 rue Des Forges; qu'un fonds de marchandises de cinq cents piastres soit entré à Mr. Alfred Picard, au N<sup>o</sup> 103 rue Des Forges; que le nouveau quai du Havre des Trois-Rivières, actuellement en construction, soit évalué à quinze mille (\$15,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres; que l'évaluation de la propriété N<sup>o</sup> 170 rue Bonaventure appartenant à Mr. P. B. Vanasse, au montant de dix-huit cents (\$1,800.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres, soit portée dans la colonne de la valeur réelle du loyer vis-à-vis du com de Mr. Louis Meunier occupant de la dite propriété; qu'un loyer de quarante-huit piastres l'an soit entré à Mr. J. Isaac Pellerin, au N<sup>o</sup> 40 rue Des Champs; que la propriété en construction de Mr. Richard Féron sur la rue Niverville soit évaluée à huit cents (\$800.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres; que le lot vacant de Mr. Alex. Baptist portant le N<sup>o</sup> partie de 1635 du cadastre soit évalué à cent cinquante (\$150.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres au lieu de cinq cents piastres (\$500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>); que la propriété en construction de Mr. J. E. Houde, sur la rue St<sup>e</sup> Julie, soit évaluée à quatre cents (\$400.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres; que la propriété de Mr. J. E. Houde, N<sup>o</sup> 1649 du cadastre soit évaluée à deux mille trois cents (\$2,300.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres au lieu de deux mille cinq cents (\$2,500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres; qu'un loyer de cent vingt (\$120.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres l'an soit chargé à Mr. J. H. Lafrenière comme locataire, au N<sup>o</sup> 12 rue de la Cathédrale; que la bâtisse du Patinoir Laviolette soit évaluée à quatorze cents (\$1,400.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres,

et

Lundi, le 16 Janvier 1899.

et qu'un loyer de cinquante piastres l'an soit chargé au dit Patinoir Laviolette pour l'occupation du terrain; qu'un engin de quatre forces soit entré au nom de Mr. François Martin; que la propriété des Hérit<sup>rs</sup> Pierre Décoteau, rue Du Fleuve, estimée à \$4,600.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit répartie comme suit pour les fins de L'Éau: partie occupée par Mr. Edouard Malhiot à \$1,350.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, partie occupée par Mr. G. René Barthe à \$1,350.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, partie occupée par Mr. Barthélemy Parent à \$950.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, et partie inoccupée à \$950.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>.

Respectueusement soumis,  
(Signé) Hubert Dussault,  
Pélephore Dugré,  
A. J. Cothier.

Trois-Rivières, 16 Janvier 1899.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication au Conseil, d'une poursuite de Mr. William Chagnon contre la Corporation de cette Cité.

Proposé par Mr. Pâquin,

Secondé par Mr. Verrette,

Que P. N. Martel, Ecr., Avocat soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de cette Cité, dans une cause instituée à la Cour de Circuit, sous le N<sup>o</sup> 2, dans laquelle William Chagnon est Demandeur et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières Défenderesse, et de défendre à cette action s'il le juge à propos.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-trois de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

H. Dussault,  
Sec.-Trés.

Arthur Olivier  
Maire.

5<sup>e</sup> Motion  
Poursuite de Mr. W<sup>m</sup>  
Chagnon.

Ajournement.

# Lundi, le 23 Janvier 1899.

Assemblée Régulière.  
23 Janvier 1899.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-troisième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- |                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival,    |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | Frs. Gélinas,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. N. Jourdain,  |
|                        | J. Lymburner,    |
|                        | E. P. Panneton,  |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | A. W. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Euche Bellemare.

Requête de Dame Veuve Euchariste Bellemare, demandant que l'eau de l'Acqueduc lui soit fournie gratuitement, vu sa pauvreté.

Requête de  
Mr. Alfred St. Pierre.

Requête de Mr. Alfred St. Pierre, demandant au Conseil de le réintégrer dans la charge de 1<sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc qu'il occupait autrefois.

Requête de  
Messrs. Joseph Bégin & Co.

Requête de Messrs. Joseph Bégin & Co., demandant la permission de transporter le bail à loyer du Magasin numéro un, qu'ils occupent dans le Marché-aux-Denrées, à Mr. Eugène Bégin.

Requête de  
Mr. Edouard Bourassa.

Requête de Mr. Edouard Bourassa, demandant qu'une licence d'écurie de louage lui soit accordée de nouveau.

Requête de  
Mr. Jean Guilbert.

Requête de Mr. Jean Guilbert, demandant une réduction de taxes.

Référé

Lundi, le 23 Janvier 1899.

Requête de  
Mr. G. Bellemare & al.

Référée au Comité des Finances.

Requête de Mr. G. Bellemare et autres, demandant qu'un auvent soit construit en arrière du Marché aux Denrées.

Lettre de la  
Chambre de Commerce des P.

Une lettre de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, concernant le service des traverses entre cette Cité et la rive sud du Fleuve St. Laurent.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiements suivantes:

|  |       |    |
|--|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.)    | 30    | 10 |
| " des Chemins,                               | 60    | 55 |
| " " Marchés,                                 | 93    | 97 |
| " du Feu,                                    | 16    | 20 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                       | 31    | 34 |
| " " la Santé,                                | -     | 50 |
| Drainage,                                    | 281   | 18 |
| Ponts St. Maurice,                           | 251   | 51 |
| Rues sous Contrôle,                          | 131   | 39 |
| Parage,                                      | 1,503 | 22 |
| Carrière St. Philippe,                       | 1     | 80 |
| Station de Police et du Feu,                 | 3     | 95 |
| Atelier des Départements,                    | 79    | 96 |
| Papeterie et Impressions,                    | 2     | -  |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 16    | 75 |
| Frais Légaux,                                | 64    | -  |
| Intérêt et Commission,                       | 297   | -  |
| Constituts,                                  | 1,200 | -  |
| Dépenses Contingentes,                       | 52    | 15 |
| Salaires,                                    | 160   | -  |
|  | 4,277 | 57 |

Respectueusement

Lundi, le 23 Janvier 1899.

Respectueusement soumis,

(Signé) Phos. Bournival, Préd.,  
Henri Godin,  
J. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport sur

plaintes contre le Rôle  
d'Évaluation pour 1899.

Rapport:

Le Comité Général de ce Conseil après avoir pris communication, à ses séances du vingt-sept et du vingt-huit de Décembre dernier (1898), des plaintes faites par les contribuables de cette Cité, contre le Rôle d'Évaluation pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, a l'honneur de faire le rapport suivant, savoir:

Il recommande que Mr. Joseph Cloutier soit entré avec un loyer de \$36.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an au lieu de \$24.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> au N<sup>o</sup> 109 rue Bonaventure; que Mr. Napoléon Langlois soit entré avec un loyer de \$60.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> au lieu de \$42.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an au N<sup>o</sup> 245 rue Notre-Dame; qu'un loyer de \$30.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an au lieu de \$18.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit entré à Mr. George Abbott au N<sup>o</sup> 101 rue Hertel; que le nom de Mr. Narcisse Grenier soit entré comme locataire au N<sup>o</sup> 17 rue Alexandre avec un loyer de \$48.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an; qu'un loyer de \$100.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an au lieu de \$120.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit entré à Mr. Sévère Bureau aux N<sup>os</sup> 42 & 44 rue Du Fleuve; que le nom de Mr. Dolard Hérouf soit remplacé par celui de Mr. Omer Hérouf comme locataire au N<sup>o</sup> 14 rue St. Sévères; que le nom de Mr. L. P. Normand soit entré comme co-propriétaire du N<sup>o</sup> 497 du cadastre, rue Volontaire; que le nom de Mr. J. P. Bellefeuille soit remplacé par celui de Mr. Aquila Pichette comme locataire au N<sup>o</sup> 69 rue St. François-Javier; que la scierie de Mr. William Ritchie dans l'Île St. Christophe soit évaluée à \$10,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> au lieu de \$12,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que le loyer de \$96.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an chargé

à

Lundi, le 23 Janvier 1899.

à Mr. G. J. W. Peasdale, au N<sup>o</sup> 68 rue St<sup>e</sup> François-Xavier soit retranché du rôle d'évaluation; que le lot vacant estimé à \$150.<sup>00</sup> entré au nom de D<sup>me</sup> Veuve Aldoris Martel, sur la rue Volontaire, soit retranché du rôle d'évaluation, ou que son évaluation fait partie de celle de la propriété voisine; que le nom de Mr. Joseph Cloutier soit substitué à celui de Mr. Eugène Panneton, comme locataire au N<sup>o</sup> 107 rue Notre-Dame; que le loyer de \$24.<sup>00</sup> l'an chargé à D<sup>me</sup> V<sup>o</sup>e J. B. Parent au N<sup>o</sup> 42 rue Julie soit retranché du dit rôle; que la partie sud-Ouest de la propriété entrée au nom de Messrs. Ovide et Edmond Beau-bien sur la rue St<sup>e</sup> George soit entrée à Messrs. Girard & Godin; que le nom de Mr. Eugène Panneton soit retranché comme locataire du quai N<sup>o</sup> 428 du cadastre; que les noms de Messrs. Horace de Lottinville et Octave de Lottinville soient entrés au N<sup>o</sup> 109 rue Des Champs, avec chacun un loyer de \$36.<sup>00</sup> l'an, au lieu de D<sup>me</sup> V<sup>o</sup>e P. Z. de Lottinville; qu'un loyer de \$54.<sup>00</sup> l'an soit entré à Mr. Napoléon Dussureau au N<sup>o</sup> 124 rue Des Forges, au lieu de \$24.<sup>00</sup>; qu'un loyer de \$36.<sup>00</sup> l'an au lieu de \$24.<sup>00</sup> soit entré à Mr. George Deschênes au N<sup>o</sup> 112 rue Des Forges; qu'un loyer de \$36.<sup>00</sup> l'an au lieu de \$24.<sup>00</sup> soit entré à Mr. Pierre Ramondin au N<sup>o</sup> 118 rue Des Forges; que Mr. Pierre Lyouf soit entré au N<sup>o</sup> 114 rue Des Forges avec un loyer de \$30.<sup>00</sup> au lieu de \$24.<sup>00</sup> l'an; que Mr. Michel Corbin soit entré au N<sup>o</sup> 24 rue St<sup>e</sup> Martin avec un loyer de \$48.<sup>00</sup> l'an; qu'un loyer de \$30.<sup>00</sup> l'an au lieu de \$18.<sup>00</sup> soit entré à Mr. Israël Dubé au N<sup>o</sup> 2 rue Royale; que les noms de Messrs. William Rocheleau et Joseph Rocheleau soient entrés au N<sup>o</sup> 20 rue Haut-Boc avec un loyer de \$30.<sup>00</sup> chacun, l'an; que le nom de Mr. Arthur Savard soit entré comme propriétaire de l'immeuble N<sup>o</sup> 923 du cadastre au lieu de Mr. Louis Pagé; que le nom de Mr. Euchariste Boutu soit entré

au

Lundi, le 23 Janvier 1899.

au lieu de celui de Mr. Edouard Boucher comme propriétaire du N<sup>o</sup> 1473 du cadastre; que le nom de Mr. Xavier Villemue soit remplacé par celui de Mr. Xavier Villeneuve, comme locataire au N<sup>o</sup> 70 rue St. Thomas; que Mr. Edélard Bernier soit entré comme locataire au lieu de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Jos. Bernier au N<sup>o</sup> 46 rue Cartier; que Mr. Hector Legendron soit porté au rôle d'évaluation avec un loyer de \$30.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an, au lieu de \$24.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> au N<sup>o</sup> 7 rue Julie; que Mr. Joseph Isrégroire soit entré comme propriétaire du N<sup>o</sup> 1472 du cadastre au lieu de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Frs. Bornaix, rue Duplessis-Rochard; que Mr. Willie Grant soit entré au lieu de Mr. Charles Grant, comme locataire rue St. Antoine; que Mr. Frédéric Pellerin soit entré comme co-locataire avec D<sup>lle</sup> Olivine Pellerin au N<sup>o</sup> 36 rue Du Fleuve; que les propriétés parties de 1494 du cadastre, sur la rue Des Champs, soient entrées au nom de D<sup>me</sup> Thomas Malone au lieu de Richard Sardon; que le nom de Mr. Augustin Hamelin soit remplacé par celui de Mr. Préfle Hamelin, comme propriétaire au N<sup>o</sup> 126 rue St. Paul; que le nom de Mr. Jos. L. Normand soit retranché du dit rôle, sur la rue de la Cathédrale, ou qu'il est parti de la ville; que le nom de Mr. Auguste Désaulniers soit retranché du dit rôle, comme locataire au N<sup>os</sup> 29 et 31 rue St. George; que le nom de Mr. Ernest Dus-sault soit remplacé par celui de Mr. Hubert Dus-sault, comme propriétaire du N<sup>o</sup> partie de 391 du cadastre, rue St. George; que la propriété N<sup>o</sup> 674 du cadastre, rue Notre-Dame, soit entrée à la "Trust & Loan Co." au lieu de D<sup>me</sup> John Ryan; qu'un loyer de \$90.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à Mr. John Ryan, sen<sup>r</sup>; que la propriété N<sup>o</sup> 676 du cadastre soit entrée à la "Trust & Loan Co." au lieu de D<sup>me</sup> John Ryan et D<sup>lle</sup> Marguerite Ryan; qu'un loyer de \$48.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. O. Saville, au N<sup>o</sup> 204 rue Notre-Dame; que la propriété de Mr. P. V. Olyotte N<sup>o</sup> 691 du cadastre, rue Notre-Dame, soit évaluée à \$8,500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> au lieu de \$5,500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que la partie de propriété occupée par Messrs. Alfred & Noël Cadorette N<sup>o</sup> 203 rue Notre-Dame soit

Lundi, le 23 Janvier 1899.

soit évaluée à \$900.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> et qu'un loyer de \$60.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an leur soit chargé au lieu de \$36.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que la partie de propriété occupée par Mr. Joseph Lambert N<sup>o</sup> 189 rue Notre-Dame soit évaluée à \$1,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que la partie de propriété occupée par Mr. Navégeus Malhiot N<sup>o</sup> 191 rue Notre-Dame soit estimée à \$1,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; qu'un loyer de \$72.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. Ernest Komtris, N<sup>o</sup> 168 rue Notre-Dame, et qu'un fonds de marchandises de \$1,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> lui soit chargé; que le nom de Mr. Chs. Quong soit retranché au N<sup>o</sup> 165 rue Notre-Dame comme locataire; que Dame Séraphine Deveau épouse de Nap. Durocher, Wilfrid Deveau, Coelina Deveau et Elizabeth Deveau soient entrés comme co-propriétaires du N<sup>o</sup> 693 du Cadastre, rue Notre-Dame; qu'un loyer de \$200.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit entré à Mr. Omer Viau au N<sup>o</sup> 128 rue Notre-Dame au lieu de Viau & Corbeil; qu'un loyer de \$140.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à la Cie. d'Assurance "Métropolitaine" au N<sup>o</sup> 11 rue Du Platon; que 5 chevaux, 2 vaches, 1 voiture couverte, 1 voiture ouverte, 3 wagons, 2 sleighs doubles, 3 sleighs simples entrés au nom de A. Hagnon soient portés au nom de L. E. Dupresne; qu'un loyer de \$24.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. Phs. Dussureau au N<sup>o</sup> 70 rue Du Fleuve; que Mr. Alfred Aubry soit entré comme boulanger au N<sup>o</sup> 17 rue St. Antoine; qu'un loyer de \$100.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. L. P. Michelin sur le Marché-aux-Denrées; que le nom de Chs. Dequise soit remplacé par celui de Flovis Dequise, comme locataire, rue Des Forges; que Mr. Alexis Lord soit entré comme commerçant au N<sup>o</sup> 38 rue Des Forges, avec un fonds de marchandises de \$25.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que Mr. Honora Ricard soit entré comme locataire au N<sup>o</sup> 6 rue Des Forges au lieu de H. Rivard; qu'un engin de 3 forces soit entré à Mr. J. W. Spénard, rue Des Forges; que le N<sup>o</sup> 120 soit remplacé par 112 pour la propriété occupée par Comisdas Bellerive, rue Des Forges; qu'un fonds de marchandises de \$500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit entré à Mr. Alfred Picard, au N<sup>o</sup> 103 rue Des Forges; que le loyer de \$12.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> entré à Mr. John Hill, Senr., rue Plaisante, soit porté au nom de Mr. Raphaël Boisvert;

et



Lundi, le 23 Janvier 1899.

et que la classe deuxième de boutique et le fonds de marchandises qui lui sont chargés soient entrés à Messrs. Jos. Rodin & Fils; que Mr. Napoléon Guillemette fils soit entré comme menuisier au N<sup>o</sup> 77 rue Bonaventure; que le lot vacant N<sup>o</sup> 894 du cadastre, rue Bonaventure, soit entré à Mr. P. E. Panneton au lieu de Richard Smardon; qu'un loyer de \$48.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. George Cloutier au N<sup>o</sup> 54 rue Tolontaire; que le nom de G. J. Jones soit remplacé par R. E. Y. Jones comme locataire rue Du Château; que le nouveau quai du Hâvre des Trois-Rivières, actuellement en construction soit évalué à quinze mille piastres (\$15,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>); que la propriété N<sup>os</sup> 14 et 16 rue Bonaventure soit entrées au nom de Mr. P. W. Martel au lieu de Dame Aldoris Martel, J<sup>on</sup>, de même que le lot vacant voisin évalué à \$400.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, et que le loyer chargé au nom du dit P. W. Martel soit retranché; que le nom de Dame Veuve Jean Charles Prosper Frédéric Despars soit substitué à celui de P. W. Boudreault comme propriétaire de l'immeuble partie du N<sup>o</sup> 2169 du cadastre, rue Bonaventure; que le lot partie du N<sup>o</sup> 1997-12 du cadastre entré au nom de D<sup>me</sup> M<sup>me</sup> J. B. Bailloup en soit retranché, ou qu'il fait partie du lot de Mr. Wm. Brunelle; que Mr. Ferdinand Massicotte père soit entré comme commerçant avec un fonds de marchandises de \$25.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> au lieu de Mr. Ferdinand Massicotte Fils, sur la rue St. Paul; que le nom de Rév<sup>d</sup> E. W. Brun soit substitué à celui de Rév<sup>d</sup> James Bryan comme locataire au N<sup>o</sup> 14 rue Des Champs; que l'évaluation de la propriété de Mr. P. B. Vanasse, N<sup>o</sup> 170 rue Bonaventure, au montant de dix-huit cents piastres (\$1,800.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) soit portée dans la colonne de la valeur réelle du loyer vis-à-vis du nom de Mr. Louis Meunier, occupant de cette propriété; que la propriété partie du N<sup>o</sup> 1602 du cadastre entrée au nom de D<sup>me</sup> M<sup>me</sup> George Sincaster soit portée au nom de Mr. Thomas Bournival; que les abréviations J. B. S. remplacent le mot bourgeois comme profession de l'Hon<sup>ble</sup> J. B. Bourgeois, au N<sup>o</sup> 111 rue Des Champs, qu'un loyer de \$48.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. J. Isaac Pellerin au N<sup>o</sup> 4 rue Des Champs; que la propriété en construction de Mr. Richard Péron,

Lundi, le 23 Janvier 1899.

sur la rue Riverville soit évaluée à (\$800.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) huit cents piastres; que le lot vacant de Mr. Alex. Baptist portant le N<sup>o</sup> partie de 1635 du cadastre soit évalué à cent cinquante (\$150.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres au lieu de cinq cents (\$500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres; que le nom de Mélina Brousseau soit substitué à celui de Calixte Brousseau comme propriétaire du lot N<sup>o</sup> partie de 1493 du cadastre; que la propriété en construction de Mr. J. E. Houde, sur la rue St<sup>e</sup> Julie, soit évaluée à quatre cents (\$400.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres; que la propriété de Mr. J. E. Houde, N<sup>o</sup> 1649 du cadastre soit évaluée à deux mille trois cents (\$2,300.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres au lieu de deux mille cinq cents (\$2,500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres; que le nom de Mr. Joseph Bailargeon soit substitué à celui de Mr. François Chevalier comme propriétaire de l'immeuble N<sup>o</sup> 1530 du cadastre; qu'un loyer de \$54.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. Constant Poupin au N<sup>o</sup> 21 rue Julie; qu'un loyer de \$120.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré au nom de Mr. J. G. Laprenière au N<sup>o</sup> 12 rue de la Cathédrale; que la propriété de Mr. Edouard Manseau portant les N<sup>os</sup> de Ville 60 et 62 rue Cartier soit entré avec le N<sup>o</sup> 1391 du cadastre au lieu de 1392; et qu'un lot vacant portant le N<sup>o</sup> 1392 du cadastre avec une évaluation de cent (\$100.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres soit entré au nom de Mr. Edouard Manseau; que la bâtisse du Patinoir Laviolette soit évaluée à quatorze cents (\$1,400.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres, et qu'un loyer de cinquante (\$50.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres l'an soit chargé au dit Patinoir Laviolette pour l'occupation du terrain; que le nom de Mr. P. V. Orzotte soit substitué à celui de Mr. L. P. Normand comme propriétaire de l'immeuble portant les numéros 690 et 698 du cadastre; que le nom de Mr. Maxime Bélinas soit remplacé par celui de Mr. Fred. Orzall, comme locataire, au N<sup>o</sup> 24 rue St<sup>e</sup> Sévère; que le nom de Mme V<sup>ve</sup> C. W. Spénard soit entré comme locataire au N<sup>o</sup> du cadastre 183-1-2-3; que la Corporation des Trois-Rivières soit entrée comme propriétaire du lot vacant portant le N<sup>o</sup> 550 du cadastre au lieu de Delle Jane Porter; qu'un engin de quatre forces soit entré à Mr. François Martin au N<sup>o</sup> 534 du cadastre, rue Notre-Dame; que le nom de

Mr!

Lundi, le 23 Janvier 1899.

Mr. Hormidas Livernoche soit substitué à celui de Mr. Johnny Grandmaison comme locataire, au N° 8 rue St. Stanislas; que la propriété des Héritiers Pierre Décoteau, rue du Fleuve, estimée à \$4,600.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, soit répartie comme suit pour les fins de l'Éau: partie occupée par Mr. Edouard Malhiot à \$1,350.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, partie occupée par Mr. René Barthe à \$1,350.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, partie occupée par Mrs. Barthélemy Parent à \$950.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, et partie inoccupée à \$950.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que la partie Sud-Ouest de propriété, sur la rue St. George, vendue par Messrs. Ovide et Edmond Beaubien à Messrs. Girard & Godin, soit évaluée à deux cents (\$200.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres, et que l'évaluation de la propriété des dits Messrs. Ovide et Edmond Beaubien, sur la dite rue, soit diminuée de deux cents (\$200.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres.

Il recommande, de plus, que toutes les autres plaintes contre le dit rôle, à part de celles ci-haut mentionnées, soient rejetées.

(Signé) Arthur Olivier,  
Président.

Hôtel des Villes,

Trois-Rivières, 23 Janvier 1899.

Proposé par Mr. Panneton,

Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité Général de ce Conseil, concernant les corrections du Rôle d'Évaluation pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, qui vient d'être lu, soit adopté, et que le dit rôle soit déclaré clos et homologué.

Adoptée.

Rapport:

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre pour l'information de Votre Conseil, mon rapport pour l'année civique écoulée le 31 Décembre dernier (1898).

Ce rapport comprend un état détaillé des recettes et des dépenses, ainsi que des exposés sous forme de tableaux, indiquant le revenu estimé, le

revenu

2<sup>e</sup> Motion  
Homologation du Rôle  
d'Évaluation.

Rapport du  
Secrétaire-Trésorier  
pour l'année 1898.

Lundi, le 23 Janvier 1899.

revenu ordinaire et le revenu réel pour 1898; aussi les crédits votés et les déboursés ordinaires et réels pour la même année; de plus, le bilan de la Cité des Trois-Rivières au 31 Décembre 1898.

En vous présentant mon rapport l'an dernier, je faisais remarquer à Votre Conseil qu'il faudrait dès le commencement de l'année créer un revenu pour rencontrer l'intérêt et le fonds d'amortissement de la dette contractée pour le pavage des rues, et il en a été rien fait; j'attirerai de nouveau votre attention sur ce fait.

J'ai l'honneur d'être,  
Messieurs,  
Votre dévoué serviteur,  
(Signé) L. Phs. Désaulniers,  
Sec. Prés. de la Cité.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 23 Janvier 1899.

Lu un rapport du Clerc du Marché-aux-Denrées, concernant les commerçants de viande qui vendent sans licence, sur le dit Marché.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que le Clerc du Marché-aux-Denrées soit autorisé de soumettre à l'Avocat de la Corporation la plainte qu'il a faite, ce jour, au Conseil contre Messieurs Eugène Pousignant et J. B. Bellefeuille concernant la vente de viande de boucherie sur le Marché-aux-Denrées, contrairement aux règlements de ce Conseil, et que le dit Avocat soit autorisé à prendre des procédés judiciaires contre les dits Pousignant et Bellefeuille, s'il trouve la plainte du dit Clerc du Marché suffisante.

Adoptée.

Le

Rapport du  
Clerc du Marché-aux-Denrées

3<sup>e</sup> Motion  
Poursuite contre les com-  
merçants de viande.

Sundi, le 23 Janvier 1899.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite, à Sundi, le trente de Janvier, courant, à sept heures et demie du soir.

(S.) H. Desaulniers.  
Sec. Trés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
30 Janvier 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Sundi, le trentième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire Art. Olivier,
- Messieurs les Echevins P. Bournival,
- W. Carignan,
- H. Godin,
- Alex. Houlston,
- L. W. Jourdain,
- W. O. Lajoie,
- E. P. Panneton,
- L. D. Pâquin,
- A. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Louis Dugré

Requête de Mr. Louis Dugré et autres, demandant qu'il ne soit pas confirmé de certificat de licence de magasin de Liqueurs, pour le Quartier St. Philippe.

Requête de  
Mr. Dosithé Raymond.

Requête de Mr. Dosithé Raymond, demandant d'être nommé Gardien des Ponts St. Maurice.

Lettre de  
l'Inspecteur du Conseil  
d'Hygiène.

Une lettre de l'Inspecteur du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, concernant la nouvelle prise d'eau projetée pour l'Aqueduc de cette Cité.

Lettre de  
Mr. Onésime Roy.

Une lettre de Mr. Onésime Roy, demandant la

Sundi, le 30 Janvier 1899.

Rapport du  
Chef de Police.

la remise du montant qu'il a payé pour Laxe comme charron, ou qu'il n'a pas exercé ce métier, depuis deux ans.

Rapport:

Suivant les instructions que j'ai reçues de Votre Honorable Conseil, à sa dernière séance, j'ai l'honneur de faire rapport que, j'ai fait la visite des divers Hôtels en cette Cité. J'annexe avec le présent, des tableaux constatant dans quel état j'ai trouvé les dits Hôtels.

Respectueusement soumis,

(Signé) Joseph Bellefeuille,  
Chef de Police.

Trois-Rivières, 28 Janvier 1899.

Rapport:

Rapport du  
Chef de Police.

Messieurs,

Suivant l'instruction que j'ai reçue de Votre Honorable Conseil, de faire rapport, chaque mois, de la manière dont sont tenus les Hôtels et les Magasins de Liqueurs, ainsi que sur la conduite des Charretiers, de cette Cité, permettez-moi de vous informer que, je n'ai aucune plainte à formuler contre les établissements ci-haut mentionnés, ni contre les porteurs de licences d'écuries de louage, pour infractions aux Règlements de Votre Conseil.

Respectueusement soumis,

(Signé) Joseph Bellefeuille,  
Chef de Police.

Trois-Rivières, 30 Janvier 1899.

Rapport:

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville.

Conformément au désir exprimé, par Votre Honorable Conseil, le 23 Janvier courant, j'ai l'honneur de vous faire rapport qu'au commencement de Nov. dernier, la Compt. recevait un concasseur de pierre (Indiana Crusher N. 2) dont l'installation fut finie le 11 Novembre au soir, et mis en opération le 12 au matin. Depuis cette date, à part les arrêts, la machine a toujours donné satisfaction sous le rapport

de

Lundi, le 30 Janvier 1899.

de l'ouvrage qu'elle devait faire, et qui, je crois, dépasse même la quantité donnée par la garantie. Cependant je dois dire qu'il y a eu de fréquents arrêts, occasionnés par des morceaux qui ont cassé, dont la plupart étaient des morceaux peu coûteux et que j'ai fait réparer ici, mais qui cependant causaient des retards souvent assez longs, par le déplacement et le remplacement de ces morceaux.

Le 28 Novembre un morceau plus dispendieux cassa, alors les vendeurs en furent avertis, et le 7 Décembre un nouveau morceau remplaçait l'ancien. Le 17 Janvier 1899 cassage d'un autre morceau, les vendeurs furent encore avertis par une lettre à ce sujet, et à l'heure où j'écris j'apprends que le dit morceau a été expédié de Montréal le 28 courant.

L'engin et la bouilloire donnent aussi satisfaction sous tous les rapports, et quoique la bouilloire n'ait pas de tubes de retour (Return tubes) elle est très-économique pour le combustible, et il est très-facile de tenir la vapeur à la pression nécessaire pour faire marcher le concasseur.

Pour ce qui est du rouleau je pense qu'il donnera satisfaction, quoiqu'il n'ait pas été essayé. C'est un morceau qui paraît très-lourd et qui paraît très-facile à faire mouvoir.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,  
Votre obéissant serviteur,

(Signé) Ars. Parent,

Ins. de Ville.

Trois-Rivières, 30 Janvier 1899.

Proposé par Mr. Verrette,

Secondé par Mr. Panneton,

Que les appropriations pour rencontrer les dépenses de la Corporation de cette Cité, pendant la présente année fiscale, soient maintenant votées, telles que le veut la loi, et soient comme suit, savoir:

Estimés

1ère Motion

Vote des appropriations  
pour l'année 1899.

# Lundi, le 30 Janvier 1899.

Estimés des Revenus et des Dépenses de la Corporation de la  
Cité des Trois-Rivières pour l'année civile 1899, préparés confor-  
mément aux Actes 38 Vict. Chap. 76 Sec. 42 et 53 Vict. Chap. 69  
Sec. 8.

Montant des recettes ordinaires pour l'année écoulée  
le 31 Décembre 1898. \$ 62,613.08  
Balance en mains le 31 Déc. 1898. 6,312.76  

---

\$ 68,925.84

## Revenus Probables.

### Contributions et Taxes.

Contributions régulières, 25,000 --

Taxes sur Cratiaux, 75 --

" des Rues sous Contrôle, 1,600 --

26,675 --

### Licences.

Hôtels, 2,000 --

Magasins de Liqueurs, 2,100 --

Charretiers, 125 --

Ecuries de Louage, 275 --

Bouchers, 3750

Colporteurs, 50 --

Regrattiers, 125 --

Traversiers, 50 --

Marchands de poudre, 8 --

Cirques et Jeux, 25 --

5,095 50

### Marchés.

Marché aux Denrées, 1,800 --

Marché aux Pains, 1,150 --

Étaux des Bouchers, 1,250 --

Magasins du Marché, 536 --

4,036 --

### Commune.

Rentes Constituées, Loyers &c. 575 --

Pâturage d'Animaux, 10 --

585 --

A Reporter

\$36,391 50



Lundi, le 30 Janvier 1899.

|  |        |    |   |           |    |
|--|--------|----|---|-----------|----|
|  | Report |    |   | \$ 36,391 | 50 |
| Pompes de l'Eau,                       |        |    |   | 15,800    | —  |
| Ponts, St. Maurice, (Plage)            |        |    |   | 4,000     | —  |
| Pays du Drainage,                      |        |    |   | 3,200     | —  |
| Loyer de la Salle de l'Hôtel-de-Ville, |        |    |   | 100       | —  |
| Intérêt sur arriérés de Taxes, &c,     |        |    |   | 250       | —  |
| Revenus Casuels.                       |        |    |   |           |    |
| Arriérés sur retardataires,            |        | 20 | — |           |    |
| Opposition du Secours,                 |        | 10 | — | 30        | —  |
|  |        |    |   | \$ 59,771 | 50 |

### Dépenses Probables.

|   |    |              |           |   |          |
|---|----|--------------|-----------|---|----------|
| 1° Fonds d'Amortissement.                         |    |              |           |   |          |
| Nouvelle Dette Consolidée,                        | 2% | sur \$67,000 | 1,340     | — |          |
| Dette Hall, Neilson & Co,                         | 2% | " 20,000     | 400       | — |          |
| " Fonds d'Emprunt Municipal,                      | 1% | " 43,000     | 430       | — |          |
| " R. Smardon,                                     | 2% | " 26,000     | 520       | — |          |
| " L. P. Gelinat & Frères,                         | 2% | " 5,000      | 100       | — |          |
| " L. P. Pottier,                                  | 2% | " 2,500      | 50        | — |          |
| " Drainage,                                       | 1% | " 75,000     | 750       | — |          |
| " des Incendies,                                  | 1% | " 4,000      | 40        | — |          |
| " de la Lumière Electrique,                       | 1% | " 11,000     | 110       | — |          |
| " Consolidée, 2 <sup>e</sup> Emission,            | 1% | " 277,000    | 2,770     | — |          |
| " Carages,  | 1% | " 20,000     | 200       | — | 6,710    |
| 2° Intérêt, Escompte et Commission.               |    |              |           |   |          |
| 5% d'int. sur \$67,000 Nouvelle Dette Consolidée, |    |              | 3,350     | — |          |
| 5% " " 20,000 Dette Hall, Neilson & Co,           |    |              | 1,000     | — |          |
| 5% " " 43,000 " Fonds d'Empt. Municipal.          |    |              | 2,150     | — |          |
| 5% " " 26,000 " R. Smardon,                       |    |              | 1,300     | — |          |
| 5% " " 5,000 " L. P. Gelinat & Frères,            |    |              | 250       | — |          |
| 5% " " 2,500 " L. P. Pottier,                     |    |              | 125       | — |          |
| 5% " " 75,000 " Drainage,                         |    |              | 3,750     | — |          |
| 5% " " 4,000 " Incendies,                         |    |              | 200       | — |          |
| 5% " " 11,000 " Lumière Electrique,               |    |              | 550       | — |          |
|   |    | A Reporter   | \$ 12,675 | — | \$ 6,710 |

# Lundi, le 30 Janvier 1899.

|   |           |              |
|---|-----------|--------------|
| Intérêt, Escompte et Commission. Report                       | \$ 12,675 | \$ 6,710     |
| 5% d'int. sur \$150,000 Dette, consolidée, 2% Emission,       | 7,500     |              |
| 4% " " 127,000 " Do.  | 5,080     |              |
| 4% " " 20,000 " Parage,                                       | 800       |              |
| 6% " " 1,308. <sup>50</sup> Rentes Foncières,                 | 150 51    |              |
| Commission,   | 100       | 26,305 51    |
| <b>3° Salaires.</b>   |           |              |
| Secrétaires-Trésorier,  | 1200      |              |
| Assistant Secrétaire-Trésorier,                               | 550       |              |
| Comptable Receveur,   | 500       |              |
| Comptable,  | 360       |              |
| Auditeurs,  | 50        |              |
| Évaluateurs \$120. <sup>00</sup> , Clercs \$40. <sup>00</sup> | 160       |              |
| Collecteurs et Messagers,                                     | 400       | 3,220        |
| <b>4° Assurances.</b>   |           |              |
| Contre le Feu,  |           | 400          |
| <b>5° Département du Feu.</b>                                 |           |              |
| Fournitures, Entretien et Réparations,                        | 100       |              |
| Chauffage,  | 85        |              |
| Fourrage et Entretien des Chevaux,                            | 150       |              |
| Télégraphe d'Alarme,  | 40        |              |
| Costumes des Pompier,   | 10        |              |
| Téléphone,  | 70        |              |
| Ouvrier du Département,                                       | 36        |              |
| Un cheval,  | 100       | 591          |
| <b>6° Département de l'Aqueduc.</b>                           |           |              |
| Salaires du Surintendant,                                     | 336       |              |
| " " Comptable,  | 500       |              |
| " " 1 <sup>er</sup> Ingénieur,                                | 350       |              |
| " " 2 <sup>nd</sup> Ingénieur,                                | 325       |              |
| " " Chauffeur,  | 300       |              |
| " " Tourne-Robinet,   | 112       |              |
| Combustible,  | 3,500     |              |
| Entretien et Réparations,                                     | 600       |              |
| Papeterie, Annonces et Impressions,                           | 40        |              |
| À Reporter  | \$ 6,063  | \$ 37,226 51 |

Lundi, le 30 Janvier 1899.

|  |        |         |   |           |    |
|--|--------|---------|---|-----------|----|
| Département de l'Acqueduc.             | Report | \$ 6063 | - | \$ 37,226 | 51 |
| Créances Publiques,                    |        | 8       | - | 6,071     | -  |
| 7° Département de l'Éclairage.         |        |         |   |           |    |
| North Shore Power Co.,                 |        | 5,000   | - |           |    |
| Entretien des Lampes,                  |        | 100     | - |           |    |
| Ouvriers,                              |        | 21      | - | 5,121     | -  |
| 8° Département des Marchés.            |        |         |   |           |    |
| Entretien et Réparations,              |        | 300     | - |           |    |
| Clerc du Marché aux Denrées,           |        | 275     | - |           |    |
| Ass. Clerc du Marché aux Denrées,      |        | 144     | - |           |    |
| Clerc du Marché aux Poins,             |        | 200     | - |           |    |
| Ouvriers du Département,               |        | 21      | - | 943       | -  |
| 9° Département de la Commune.          |        |         |   |           |    |
| Entretien et Réparations,              |        | 75      | - |           |    |
| Salaires du Gardien,                   |        | 100     | - | 175       | -  |
| 10° Département des Chemins.           |        |         |   |           |    |
| Entretien et Réparations,              |        | 500     | - |           |    |
| Effets et Outils,                      |        | 500     | - |           |    |
| Chemins et Traverses d'hiver,          |        | 60      | - |           |    |
| Nourrage et Entretien des Chevaux,     |        | 300     | - |           |    |
| Actes Notariés,                        |        | 20      | - |           |    |
| Créances Publiques,                    |        | 8       | - |           |    |
| Salaires de l'Inspecteur,              |        | 1450    | - |           |    |
| " de l'Ouvrier,                        |        | 72      | - |           |    |
| " du Charretier,                       |        | 300     | - |           |    |
| Prottoirs de l'Hôtel-de-Ville,         |        | 200     | - |           |    |
| Ponts et Canaux,                       |        | 300     | - |           |    |
| Téléphone de l'Inspecteur,             |        | 15      | - |           |    |
| Rue Notre-Dame, élargissement,         |        | 150     | - |           |    |
| " St. Marie, prolongement,             |        | 500     | - |           |    |
| " Des Champs et Royale, élargissement, |        | 200     | - | 3,575     | -  |
| 11° Département de la Santé.           |        |         |   | 250       | -  |
| A Reporter                             |        |         |   | \$ 53,364 | 51 |

Sundi, le 30 janvier 1899.

|   | Report     |        |              |
|---|------------|--------|--------------|
| 12° Département de la Police.                       |            |        | \$ 53,364 51 |
| Salaires du Chef,                                   | 420        | "      |              |
| " " Sous-Chef,                                      | 390        | "      |              |
| " de 4 Constables, @ \$350.00                       | 1,400      | "      |              |
| " de 2 Assistants, @ \$300.00                       | 600        | "      |              |
| Assurance du corps de Police, contre les accidents, | 60         | "      |              |
| Costumes,   | 150        | "      |              |
| Ameublement et Entretien,                           | 25         | "      |              |
| Pension des Prisonniers et arrestations,            | 10         | "      |              |
| Police à la Gare du C. P. R.                        | 182.50     |        |              |
| Voiture pour Police,                                | 100        | "      | 3,637 50     |
| 13° Département de l'Hotel de Ville.                |            |        |              |
| Entretien et Réparations,                           | 150        | "      |              |
| Ameublement et Fournitures,                         | 20         | "      |              |
| Chauffage,  | 225        | "      |              |
| Ouvriers du Département,                            | 24         | "      | 119 "        |
| 14° Atelier des Départements.                       |            |        |              |
| Outils et Combustible,                              | 30         | "      |              |
| Bâtisses,   | 150        | "      | 180 "        |
| 15° Frais Légaux.                                   |            |        | 500 "        |
| 16° Papeterie, Annonces et Impressions.             |            |        |              |
| Livres, papeteries, &c.                             |            |        | 500 "        |
| 17° Barris Publics.                                 |            |        |              |
| Barré Champlain,                                    | 250        | "      |              |
| " Le Platon,  | 30         | "      |              |
| " St. Philippe,                                     | 20         | "      |              |
| " Champlain, Jet d'Eau,                             | 500        | "      | 800 "        |
| 18° Ponts St. Maurice.                              |            |        |              |
| Entretien et Réparations,                           | 300        | "      |              |
| Salaires du Gardien,                                | 300        | "      |              |
| " de l'Ouvrier,                                     | 48         | "      |              |
| Chauffage au charbon,                               | 35         | "      |              |
|   | A Reporter | \$ 683 | \$ 59,401 01 |

Lundi, le 30 Janvier 1899.

|   |        |        |   |           |    |
|---|--------|--------|---|-----------|----|
| Ponts St. Maurice.  | Report | \$ 683 | " | \$ 59,401 | 01 |
| Réparation aux Piliers, &c.                                 |        | 860    | " |           |    |
| Maison du Gardien   |        | 600    | " | 2,143     | "  |
| 19° Rues sous Contrôle.                                     |        |        |   | 1,700     | "  |
| 20° Dépenses Contingentes.                                  |        |        |   |           |    |
| Elections Municipales,                                      |        | 50     | " |           |    |
| Frais de Voyage,  |        | 100    | " |           |    |
| Briées Publiques et Affiches,                               |        | 10     | " |           |    |
| Télégrammes,  |        | 10     | " |           |    |
| Actes Notariés et Enregistrement,                           |        | 10     | " |           |    |
| Fêtes Publiques,  |        | 60     | " |           |    |
| Pension des Aliénés,  |        | 320    | " |           |    |
| Fonds des bâtisses et des Jurés,                            |        | 250    | " |           |    |
| Assurance de L'Huissier,                                    |        | 4      | " |           |    |
| Professeur de Musique, salaire,                             |        | 300    | " |           |    |
| Amendements à la Charte,                                    |        | 1,000  | " | 2,114     | "  |
| 21° Fonds de Réserve.                                       |        |        |   |           |    |
| 5% sur revenus ordinaires estimés à \$59,771. <sup>50</sup> |        |        |   | 2,988     | 57 |
|   |        |        |   | \$68,346  | 58 |

Le Conseil aura le droit de mettre fin aux engagements mentionnés dans les présentes appropriations, dans le courant de l'année, en donnant aux employés, un avis de trente jours, que leurs services ne sont plus requis.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Liste des grands et des petits jurés.

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que l'extrait préparé par le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, du rôle de cotisation en vigueur dans la municipalité des Trois-Rivières pour l'année 1898, donnant les noms de toutes les personnes portées sur ce rôle qui résident dans la municipalité et sont habiles à agir comme grands et petits jurés soit examiné, corroboré et approuvé.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 30 Janvier 1899.

3<sup>e</sup> Motion  
Devoirs du Gardien des  
Ponts St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que le balayage des Ponts St<sup>e</sup> Maurice en  
été à l'avenir soit à la charge du gardien des dits ponts, et  
qu'il soit obligé de faire chaque jour la visite des dits ponts  
et de faire les petites réparations.

Ajournement.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le treize  
de Février prochain, à sept heures et demie du soir.

⑤ H. Desaulniers,  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière  
13 Février 1899.

A une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le treizième jour de Février, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,

Messieurs les Echevins

J. Boumival,

H. Godin,

Alex. Houlston,

L. W. Jourdain,

H. E. Lajoie,

E. J. Panneton,

L. D. Paquin.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Narcisse Grenier, Ecr.

Requête de Narcisse Grenier, Ecr., demandant  
d'être entré au Rôle d'Evaluation pour l'année cou-  
rante (1899), comme propriétaire de l'immeuble cinq cent  
dix-sept (517) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières,  
au lieu de Demoiselles Arthémise et Hermine Godin.

Accordée.

Requête

Lundi, le 13 Février 1899.

Requête de  
Mr. Alfred Picard

Requête de Mr. Alfred Picard et autres, demandant la construction d'un auvent en arrière du Marché aux-Denrées.

Référée au Comité des Marchés.

Requête des  
Rév<sup>rs</sup> Mr. P. V. Cloutier.

Requête du Rév<sup>d</sup> Messire P. V. Cloutier, demandant une réduction des taux de l'Eau en faveur des Rév<sup>rs</sup> Sœurs de la Providence.

<sup>1<sup>re</sup></sup> Motion  
Réduction des Taux de  
l'Eau en faveur des  
Rév<sup>rs</sup> Sœurs de la Pro-  
vidence.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que la requête du Révérend Messire P. V. Cloutier concernant les Taux de l'eau des Révérendes Sœurs de la Providence de cette Cité, et qui vient d'être lue devant ce Conseil, soit accordée, et que l'eau de l'Aqueduc soit fournie pour les besoins de l'Hôpital des Révérendes Sœurs de la Providence, jusqu'au trente-et-un Décembre mil neuf cent trois pour la somme de cinq piastres par année.

Adoptée.

Lettre de  
Mr. W. Trahan.

Que une lettre de Mr. W. Trahan, de Nicolet, réclamant la somme de quatre piastres, pour un accident arrivé à sa voiture, dans les rues de cette Cité.

Lettre de  
Mr. G. Z. Duplessis.

Que une lettre de Mr. G. Z. Duplessis, donnant avis qu'il réclame de la Corporation de cette Cité la somme de cent vingt piastres (\$120.<sup>00</sup>), pour la perte d'un cheval et dommages à une voiture, &c., causés par le mauvais état du chemin, au coin des rues Notre-Dame et Bonaventure.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

Département

Lundi, le 13 Février 1899.

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de L'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 246   | 65 |
| " des Chemins,                            | 540   | 28 |
| " " Marchés,                              | 60    | 82 |
| " du Feu,                                 | 32    | 75 |
| " de l'Éclairage,                         | 4,686 | 03 |
| " " L'Hotel-de-Ville,                     | 3     | 60 |
| " " la Police,                            | 290   | 18 |
| " " " Santé,                              | 1     | 35 |
| Drainage,                                 | 309   | 06 |
| Ponts St. Maurice,                        | 93    | 25 |
| Rues sous Contrôle,                       | 32    | 73 |
| Parage,                                   | 2,514 | 41 |
| Papeterie et Impressions,                 | 34    | 75 |
| Vente de Terrains,                        | 186   | 42 |
| Taxes Municipales,                        | 1     | "  |
| Dépenses Contingentes,                    | 25    | "  |
| Salaires,                                 | 250   | 82 |
| Divers Comptes,                           | 23    | 32 |
|   | 9,332 | 42 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Préd.,  
 Henri Godin,  
 H. E. Lajoie.

N<sup>o</sup> 7 Motion

Proposé par Mr. Canneton,  
 Secondé par Mr. Paquin,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
 Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture au  
 Conseil, d'un rapport du Chef de Police,  
 concernant une confiscation de viande, opérée dernièrement,  
 sur le Marché-aux-Denrées.

Proposé



Lundi, le 13 Février 1899.

3<sup>e</sup> Motion

Main-levée d'hypothèque  
en faveur de M. S. P. Pottier.

Proposé par Mr. Houliston,

Secondé par Mr. Godin,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de main-levée d'hypothèque par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à S. P. Pottier, suivant acte préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. P. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite, à Lundi, le vingt de Février courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

Th. Décaubiers,  
Sect. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
20 Février 1899.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingtième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival,    |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | Fr. Gélinas,     |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | W. O. Lajoie,    |
|                        | J. Lyburner,     |
|                        | E. A. Panneton,  |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | P. W. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête

# Lundi, le 20 Février 1899.

Requête de Messrs. Drolet, Lassonde & Co.

Requête de Messrs. Drolet, Lassonde & Co., demandant au Conseil de leur vendre un terrain situé au coin des rues Des Forges et Champlain.

Accordée.

Lettre de Mr. Louis Simard.

Lue une lettre de Mr. Louis Simard, offrant sa résignation comme membre du Corps de Police et de la Brigade du Feu.

1<sup>ère</sup> Motion  
Nomination de Mr. Pierre Lesieur comme membre du Corps de Police.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que la résignation de Mr. Louis Simard, comme membre du Corps de Police et de la Brigade du Feu soit acceptée, et que Mr. Pierre Lesieur soit nommé au lieu et place du dit Louis Simard, avec le même salaire et aux mêmes conditions.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Cession de terrain par les Révérends Dames Ursulines à la Corporation, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Godin,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de cession par la Communauté des Religieuses Ursulines des Trois-Rivières à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'une lisière de terrain nécessaire à l'élargissement de la rue Notre-Dame, suivant le projet d'acte préparé par P.O. Guillet, Ecr., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
Vente de terrain par l'Eglise Anglicane à la Corporation, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par le Recteur et les Marguilliers de l'Eglise St. Jacques des Trois-Rivières à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'une lisière de terrain nécessaire à l'élargissement de la rue Notre-Dame, pour le prix et somme de cent cinquante piastres, suivant le projet d'acte préparé par P.O. Guillet, Ecr., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 20 Février 1899.

4<sup>e</sup> Motion

Certificats pour Auberges  
et Magasins de Liqueurs.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que les demandes de certificats en faveur de Messieurs Joseph Cloutier, Charles Pagé, J. O. Bergeron, L. E. Duprésne, George Dupresne, Edouard Godin, Joseph Levasseur, A. M. Kauthier, Joseph Ernest Houde et Émile Panneton pour leur permettre d'obtenir des licences d'auberges, et celles en faveur de Messieurs Louis Brunelle & Frère, Joseph Bégin fils, Edouard Bourque, O. Carignan & Fils, L. O. Ricard, Durand & Précourt, Napoléon Dupresne, Ludger Rivard, B. B. Brunelle, Antoine Lucier, L. J. Cormier, Géphirin Kauthier, Joseph Lamothé, J. O. Duplessis & Cie., Aldoué Carignan, Louis Pelletier, Thomas Bournival & Cie. et Rivard & Frère, pour leur permettre d'obtenir des licences de magasins de liqueurs, soient examinées et que les dits certificats soient confirmés.

5<sup>e</sup> Motion

En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 4.

Proposé par Mr. Godin, en amendement,  
Secondé par Mr. Bournival,

Que la demande de certificat en faveur de Mr. Louis Pelletier pour lui permettre d'obtenir une licence de Magasin de liqueurs ne soit pas accordée.

Rejetée sur division de sept contre et quatre pour, savoir:

Contre:

Mr. Mr. Carignan,  
Lélinas,  
Jourdain,  
Symburner,  
Panneton,  
Pâquin,  
Verrette,

Pour:

Mr. Mr. Bournival,  
Godin,  
Houliston,  
Lajoie.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur division de neuf pour et deux contre, savoir:

Pour: Mr. Mr. Bournival, Carignan, Lélinas, Jourdain, Lajoie, Symburner,  
Panneton, Pâquin et Verrette.

Contre: Mr. Mr. Godin et Houliston.

Proposé

Lundi, le 20 Février 1899.

6<sup>e</sup> Motion  
Tiers-saisie contre Mr.  
William Chagnon.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, Mr. G. P. Desaulniers, soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, en la Cour Supérieure pour le district des Trois-Rivières, et à faire les réponses suivantes à une tiers-saisie exécutée entre les mains du dit Secrétaire-Trésorier, dans une cause dans laquelle Coariste D. Boisclair, Ecr, Avocat, était défendeur, et William Chagnon demandeur, savoir: La Corporation de la Cité des Trois-Rivières ne doit rien au dit William Chagnon.

Adoptée.

7<sup>e</sup> Motion  
Soumissions pour  
maison des Ponts St. Mau-  
rice.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que des soumissions soient demandées pour la construction d'une maison dans l'Île St. Christophe en cette Cité, pour loger le gardien des Ponts St. Maurice, et cela, suivant les spécifications préparées par l'Inspecteur de Ville de cette Cité, les dites soumissions devant être reçues au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, d'hui au vingt-trois de Février courant, à quatre heures de l'après-midi.

Adoptée.

8<sup>e</sup> Motion  
Loyer de la maison des  
Ponts St. Maurice.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Godin,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit autorisé à recevoir des offres de location pour la maison occupée actuellement par le Gardien des Ponts St. Maurice, jusqu'au six Mars prochain.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Carignan.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le chapitre onze des règlements du dit Conseil, intitulé: Règlement concernant

les

Lundi, le 20 Février 1899.

les marchés publics et la vente des viandes, légumes, &c., soit amendé quant à ce qui concerne les abattoirs.

En Conseil, ce 20 Février 1899.

(Signé) W. Barignan.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-sept de Février courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

H. Désaubiers,

Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
27 Février 1899.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-septième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins J. Bournival,

W. Barignan,

H. Godin,

Alex. Houlston,

L. N. Jourdain,

W. E. Lajoie,

J. Symburner,

E. J. Canneton,

L. D. Paquin,

J. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. C. O. Bloutier & all.

Requête de Mr. C. O. Bloutier et autres, demandant que le Règlement concernant les boulangers soit amendé.

Référée aux Comités Permanents.

Requête de  
Mr. H. Montplaisir & all.

Requête de Mr. H. Montplaisir et autres, demandant qu'une certaine partie de la rue

Lundi, le 27 Février 1899.

rue St. Charles soit mise sous contrôle.

Accordée.

Requête de  
Mr. Alex. Collins.

Requête de Mr. Alex. Collins, demandant d'être nommé membre du corps de Police de cette cité.

Requête de  
Mr. Victor Vézina.

Requête de Mr. Victor Vézina, demandant d'être nommé membre du corps de Police.

Lettre de  
Mr. Joseph Pagé.

Que une lettre de Mr. Joseph Pagé, demandant au Conseil de lui vendre un certain emplacement situé sur la rue Des Forges.

Lettre de la  
North Shore Power Co.

Que une lettre de la North Shore Power Co., concernant l'éclairage des rues de cette cité.

Lettre de  
L. P. Polette, Esq., Avocat.

Que une lettre de Louis P. Polette, Esq., Avocat, réclamant, au nom de Mr. Joseph Labrièche, des dommages pour un accident qui lui est arrivé sur un trottoir de cette cité.

Référée au Comité des Chemins.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |          |
|--|----------|
| Département de l'Aqueduc, (Construction) | 8 75     |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                   | 176 75   |
| " des Chemins,                           | 234 70   |
| " " Marchés,                             | 54 47    |
| " du Fleuve,                             | " 30     |
| " de l'Hotel-de-Ville,                   | 26 46    |
| " " la: Police,                          | 308 52   |
| " " " Santé,                             | " 75     |
| Ponts St. Maurice,                       | 416 56   |
| Rues sous Contrôle,                      | 54 75    |
| Or Reporter                              | 1,282 01 |

Lundi, le 27 Février 1899.

|                        |        |       |    |
|------------------------|--------|-------|----|
|                        | Report | 1,282 | 01 |
| Parage des Rues,       |        | 411   | 15 |
| Frais Légaux,          |        | 12    | 90 |
| Vente de Terrains,     |        | 30    | 16 |
| Dépenses Contingentes, |        | 362   | 91 |
| Salaires,              |        | 250   | 82 |
| Divers Comptes,        |        | 86    | 43 |
|                        |        | 2,436 | 38 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Prés<sup>dt</sup>,  
 Henri Godin,  
 F. O. Verrette,  
 W. E. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Symburner,  
 Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
 Vente de terrain par la  
 Corporation à Messrs.  
 Drolet, Lassonde & Cie.

Proposé par Mr. Verrette,  
 Secondé par Mr. Symburner,

Que Son Honneur le Maire soit  
 autorisé à signer un acte de vente par la Corpora-  
 tion de la Cité des Trois-Rivières à Messrs. Drolet,  
 Lassonde & Cie, d'un terrain situé au coin des rues  
 des Forges et Champlain, pour le prix et somme de cinq  
 cents piastres, et cela, suivant acte préparé par P. O.  
 Guillet, Scr., W. P., qui vient d'être lu devant ce conseil.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
 Vente de terrain par la  
 Corporation à Mr. Joseph  
 Page.

Proposé par Mr. Lajoie,  
 Secondé par Mr. Pâquin,

Que Son Honneur le Maire soit  
 autorisé à signer un acte de vente par la Corporation  
 de la Cité des Trois-Rivières à Mr. Joseph Page,  
 d'un terrain situé sur le côté Nord-Est de la  
 rue

Lundi, le 27 Février 1899.

rue des Forges, pour le prix et somme de cinq cents piastres, et cela, suivant acte préparé par P. O. Guillet, Escr., N. O., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

N<sup>o</sup> 7 Motion  
Enchère à la vente d'im-  
meubles.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que conformément aux dispositions de la 10<sup>ème</sup> Section de l'Acte 38 Vict. Chap. 76, Mr. l'Échevin Henri Godin soit autorisé à enchérir pour et au nom de la Corporation de cette Cité, à la vente des immeubles qui doit avoir lieu le six de Mars prochain (1899), pour non-paiement de taxes municipales et autres charges.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Carignan.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le chapitre onze des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant les marchés publics et la vente des viandes, légumes, etc.", soit amendé quant à ce qui concerne les abattoirs.

En Conseil, ce 27 Février 1899.

(Signé) W. Carignan.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Pâquin.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le chapitre vingt-trois des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement pour diviser la Cité des Trois-Rivières en arrondissements de votation aux termes de l'Acte Electoral de Québec", soit amendé.

En Conseil, ce 27 Février 1899.

(Signé) Ls. D. Pâquin.

Avis



Lundi, le 27 Février 1899.

Avis de motion de  
M. l'Échevin Verrette.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le chapitre sept des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant les chemins et grèves," et ses divers amendements, soit amendé quant à ce qui concerne les rues sous contrôle.

En Conseil, ce 27 Février 1899.

(Signé) P. V. Verrette.

Le Conseil s'ajourne ensuite, à Lundi, le treize de Mars prochain, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

Th. Desaulniers.  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 2 Mars 1899.

Au  
Secrétaires-Trésoriers du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Vendredi, le trois de Mars courant, à sept heures et demie du soir, concernant la prise d'eau de l'Aqueduc et l'Éclairage.

(Signé) Arthur Olivier,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
3 Mars 1899.

À une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Vendredi, le troisième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son

Vendredi, le 3 Mars 1899.

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins J. Bournival,  
W. Carignan,  
Fr. Gélinas,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
J. Symburner,  
E. F. Panneton,  
L. D. Pâquin,  
F. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Acte de marché entre  
la Corporation de la Cité  
des Trois-Rivières et Messrs  
A. Rousseau & Co., pour  
pose d'un tuyau de suc-  
cion pour l'Acqueduc.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que Son Honneur le Maire soit  
autorisé à signer un Acte de Marché entre Antoine  
Rousseau & Co. et la Corporation de la Cité des Trois-Ri-  
vières, pour la construction et pose d'un tuyau de  
succion etc. pour la prise d'eau de l'Acqueduc en cette  
Cité, et ce, suivant Acte préparé par P. O. Guillet,  
Ecr., N. O. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Eclairage des rues par  
la "North Shore Power Co."

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que l'offre faite par la "North  
Shore Power Co.", en date du 24 Février dernier,  
d'installer fournir et donner sans aucune charge  
extra, à la Corporation de la Cité des Trois-Ri-  
vières, pour l'éclairage des rues de la Cité, durant  
l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,  
deux lampes arcs de la capacité de douze cents  
chandelles chacune, et cinq lampes incandescentes  
de la capacité de soixante-et-quatre chandelles  
chacunes; et cela, comme dédommagement et compensation

des

Vendredi, le 3 Mars 1899.

des lampes de rues qui n'ont pas éclairé durant l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, soit acceptée, pourvu que l'installation de ces lumières soit faite d'ici au quinze Mars courant (1899).  
Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

Th. Décaulniers,  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
13 Mars 1899.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le treizième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étoient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
W. Carignan,  
Fr. Gélinas,  
W. Godin,  
R. F. Grant,  
Alep. Houlston,  
L. W. Jourdain,  
W. C. Lajoie,  
P. Lyburner,  
E. F. Panneton,  
L. D. Paquin,  
A. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Messrs. Phibaudeau, Beaubien & Binette, demandant au Conseil de leur donner l'établissement

Requête de  
Messrs. Phibaudeau,  
Beaubien & Binette.

Lundi, le 13 Mars 1899.

l'établissement qu'ils occupent actuellement comme manufacture de chaussures, en cette cité.

Requête de la  
Chambre de Commerce des P.  
R.

Requête de la Chambre de Commerce des P.  
Rivères, appuyant la requête de Messrs. Phibaudeau,  
Beaubien et Binet qui vient d'être lue à ce Conseil.

1<sup>ère</sup> Motion  
Octroi à Messrs. Phibaudeau,  
Beaubien & Binette.

Proposé par Mr. Houliston,

Secondé par Mr. Bournival, par courtoisie,

Que la requête de M. M. Phibaudeau,  
Beaubien & Binette, qui vient d'être lue soit accordée.

2<sup>ème</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 1.

Proposé par Mr. Gélinas, en amendement,

Secondé par Mr. Pâquin,

Attendu que les conclusions de la  
requête de M. M. Phibaudeau, Beaubien & Binette ne  
recontrent pas les vues de ce Conseil, qu'il soit résolu  
que le règlement Chapitre 77 passé par ce Conseil le  
dix-sept Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept soit  
amendé en fixant le nombre de personnes à être employées  
journalièrement à cent au lieu de cinquante et en fixant  
la durée de temps que leur manufacture de chaussures  
devra être en opération à cinq années au lieu de  
dix années, pourvu que le dit amendement soit  
soumis aux électeurs aux frais des dits requérants.

3<sup>ème</sup> Motion  
En sous amendement  
à la motion N<sup>o</sup> 1.

Proposé par Mr. Symburner, en sous amendement,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que la durée de temps que la dite  
manufacture de chaussures devra être en opération  
avec cent personnes employées journalièrement soit de  
cinq années à compter de ce jour.

Rejetée sur division suivante, savoir:

Contre:

M. M. Gélinas,  
Grant,  
Houliston,  
Lajoie,  
Panneton,  
Pâquin,

Pour:

M. M. Bournival,  
Carignan,  
Godin,  
Jourdain,  
Symburner,  
Verrette.

Les

Lundi, le 13 Mars 1899.

Les votes étant également partagés, Son Honneur le Maire vote contre la motion.

La motion de Mr. L'Échevin Gélinas, en amendement à la motion principale étant ensuite mise aux voix, est adoptée sur division suivante, savoir:

| Pour:        | Contre:        |
|--------------|----------------|
| Mr. Gélinas, | Mr. Bournival, |
| Grant,       | Carignan,      |
| Houliston,   | Godin,         |
| Lajoie,      | Jourdain,      |
| Panneton,    | Symburner,     |
| Pâquin,      | Verrette.      |

Les votes étant également partagés Son Honneur le Maire vote pour la motion.

La motion principale est alors adoptée telle qu'amendée.

Requête de  
Mr. Edouard Manseau.

Requête de Mr. Edouard Manseau, demandant d'être nommé membre du Corps de Police.

Requête de  
Mr. Euchariste Ollarie.

Requête de Mr. Euchariste Ollarie, demandant d'être nommé membre du Corps de Police et de la Brigade du Feu.

Requête de  
Mr. W. Durocher & all.

Requête de Mr. Wilfrid Durocher et autres, demandant que le niveau des rues Plaisante et St. Denis soit baissé vis-à-vis de leurs propriétés.

Accordée.

Requête de  
Messrs. Uldoric Martel & Cie  
et Edouard Rivard.

Requête de Messrs. Uldoric Martel & Cie. et Edouard Rivard, demandant au Conseil de leur vendre une certaine quantité de terre à brigue, dans la Commune de cette Cité.

Requête de  
Mr. Napoléon Samy.

Requête de Mr. Napoléon Samy, offrant au Conseil de lui vendre des barrières automatiques pour les Ponts St. Maurice.

Requête de  
Mr. W. Marchand.

Requête de Mr. Narcisse Marchand, demandant que le numérotage des maisons soit refait.

Lue

# Lundi, le 13 Mars 1899.

Lettre de L'Honble P. W. Borden. Sue une lettre de L'Honble P. W. Borden, Ministre de la Milice, concernant la tenue du camp Militaire en cette Cité.

Lettre du Conseil-Ville de Sherbrooke. Sue une lettre du Conseil-Ville de Sherbrooke, demandant certaines informations concernant la construction de l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivières.

Lettre de Mr. Félix Gauthier. Sue une lettre de Mr. Félix Gauthier, demandant que les fils téléphoniques, télégraphiques et autres soient placés à une hauteur d'environ vingt pieds du sol.

Rapport du Comité des Finances. Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les pai-listes suivantes:

|   |                 |
|---|-----------------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 1 50            |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 7 15            |
| " des Chemins,                            | 9 25            |
| " " Marchés,                              | 17 "            |
| " du Feu,                                 | 39 25           |
| " de l'Éclairage,                         | 313 97          |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     | 10 40           |
| " " la Police,                            | 6 70            |
| Ponts St. Maurice,                        | 136 88          |
| Rues sous Contrôle,                       | 37 25           |
| Cavage des Rues,                          | 142 70          |
| Carre Champlain,                          | 3 36            |
| Station de Police et du Feu,              | " 94            |
| Frais Légaux,                             | 83 65           |
| Salaires,                                 | 50 "            |
| Divers Comptes,                           | 263 "           |
|   | <b>1,123 00</b> |

Respectueusement soumis,

(Signé)

Lundi, le 13 Mars 1899.

(Signé) Thomas Bournival, Présdt.,  
Henri Godin,  
Alex. Houliston,  
W. E. Lajoie,  
F. A. Verrette.

N<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 8<sup>m</sup>.

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le projet de règlement, intitulé:  
"Chapitre quatre-vingt-sept, Règlement pour amender le  
chapitre vingt-trois des règlements de ce Conseil, intitulé:  
Règlement pour diviser la Cité des Trois-Rivières en arron-  
dissements de votation aux termes de l'Acte Electoral  
de Québec", soit lu, passé et adopté.

Chapitre LXXXVII.

— Chapitre 8<sup>m</sup>. —

Arrondissements de vota-  
tion de la Cité des Trois-  
Rivières.

Règlement pour amender le chapitre vingt-trois des  
règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement pour diviser  
la Cité des Trois-Rivières en arrondissements de votation  
aux termes de l'Acte Electoral de Québec.

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des  
Trois-Rivières, comme suit:

Sec. 1. — Les deuxième, troisième, quatrième, cinquième,  
sixième, septième et huitième paragraphes de la section deux  
du règlement par le présent amendé, sont remplacés par  
les suivants:

L'arrondissement numéro deux comprendra  
les rues ou chemins suivants, dans les limites du quartier  
Notre-Dame, le Chemin des Chenaux, les rues des Pins, Hemlock,  
Hertel, St. Paul, Ste. Cécile, Ste. Angèle, Ste. Hélène, Ste. Ursule,  
St. Maurice, du Collège, St. Flavien, St. Elie, des Commissaires,  
St. Sévère, Haut-Poc, de Ponnancourt, Berland, St. Charles,  
St.

Lundi, le 13 Mars 1899.

St. François Xavier et des Champs, et les Iles du St. Maurice.

L'arrondissement numéro trois comprendra les rues suivantes dans les limites du quartier Notre-Dame, les rues Champflour, De Noue, Duplessis-Rochard, Ste. Geneviève, St. Honoré, Ste. Julie, St. Louis, Ste. Louise, Ste. Marie, St. Martin, St. Olivier, St. Prosper et St. Thomas.

L'arrondissement numéro quatre comprendra les rues Cartier, Béline, de la Cathédrale, l'Evêque, Niverville, la rue Royale depuis la rue des Champs jusqu'à la rue Bonaventure, la partie de la rue Bonaventure qui se trouve dans les quartiers Notre-Dame et St. Louis et le Côteau St. Louis.

L'arrondissement numéro cinq comprendra cette partie du quartier St. Louis, de cette cité, comprise entre le Fleuve St. Laurent et les rues Pradeaux et Hart inclusivement, ainsi que les terrains appartenant aux héritiers Michel Caron et N. P. Robichon, sur le côté Sud-Ouest de la rue des Forges, moins cette partie de la rue Bonaventure déjà mentionnée dans l'arrondissement numéro quatre.

L'arrondissement numéro six comprendra cette partie du dit quartier St. Louis située au Nord-Ouest de la rue Hart exclusivement et cette partie de la rue des Forges inclusivement, située au Nord-Ouest de la rue Hart, moins cette partie de la rue Bonaventure déjà mentionnée dans l'arrondissement numéro quatre.

L'arrondissement numéro sept comprendra cette partie de la rue des Forges, du côté Sud-Ouest, à partir du terrain de Zéphirin Gauthier, inclusivement, jusqu'au Chemin Ste. Marguerite, le Chemin Ste. Marguerite, la rue Royale, depuis la rue des Forges jusqu'à la rue St. Roch, la partie de la rue St. George, au Nord-Ouest de la rue Royale, et le côté Nord-Est de la rue St. Roch au Nord-Ouest de la rue Royale, la rue St. Olivier entre les rues St. George et St. Roch.

L'arrondissement



Lundi, le 13 Mars 1899.

L'arrondissement numéro huit comprendra le côté Nord-Ouest de la rue St. Philippe, le côté Sud-Ouest de la rue St. Roch, au Nord-Ouest de la rue St. Philippe, le côté Nord-Est de la rue St. Roch entre les rues St. Philippe et Royale, et la rue Bureau.

L'arrondissement numéro neuf comprendra les rues Bell et St. George jusqu'à la rue Royale, et toute la partie du quartier St. Philippe de cette cité, située au Sud-Est de la rue St. Philippe inclusivement.

Sec. 2. — Toutes les dispositions du Chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les Règlements" susceptibles de s'appliquer au présent règlement, seront considérées et interprétées comme s'y appliquant et en faisant partie.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Pâquin,

Que le projet de règlement, intitulé: "Chapitre quatre-vingt-huit, Règlement pour rappeler et annuler le chapitre soixante-et-douze des règlements de ce Conseil, passé le dix-sept de Février mil huit cent quatre-vingt-seize, et pour amender le chapitre sept des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant les Chemins et Grèves", et aussi pour amender ses divers amendements, soit lu, passé et adopté.

Chapitre LXXXVIII.

Règlement pour rappeler et annuler le chapitre soixante-et-douze des règlements de ce Conseil, passé le 17 Février mil huit cent quatre-vingt-seize, et pour amender le chapitre sept des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant les Chemins et Grèves", et aussi pour amender ses divers amendements.

Il est ordonné et statué par le conseil de la cité  
des

6<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 88.

— Chapitre 88. —  
Règlement concernant les  
Chemins et Grèves amendés.

Lundi, le 13 Mars 1899.

des Trois-Rivières, comme suit, savoir:

Sec. 1. — La section cent-unième du Chapitre sept des règlements de ce Conseil et ses divers amendements sont remplacés par la suivante:

"101" — Toutes les rues du Platon, Badaup et Craig, cette partie de la rue Notre-Dame comprise entre les rues St. Pierre et St. George et cette partie de la rue des Forges comprise entre les rues Notre-Dame et Hart sont sous le contrôle et à la charge du dit Conseil quant à l'amélioration, la réparation en bon état et l'arrosage durant la saison d'été, et la réparation en bon état, l'enlèvement ou l'aplanissement de la neige durant la saison d'hiver entre les trottoirs d'icelles rues ou parties de rues seulement; et cette partie de la rue Notre-Dame depuis la rue St. George jusqu'à la rue St. Elizabeth, cette partie de la rue du Fleuve comprise entre les rues du Platon et Bell, cette partie de la rue St. Pierre comprise entre les rues des Champs et Bonaventure, cette partie de la rue des Forges comprise entre les rues Hart et St. Denis, cette partie de la rue des Champs comprise entre les rues St. Pierre et St. Thomas, cette partie de la rue Bonaventure comprise entre les rues Notre-Dame et St. Marie, cette partie de la rue St. Marie comprise entre les rues Bonaventure et Champflour, cette partie de la rue Champflour comprise entre la rue St. Marie et la gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, cette partie de la rue Julie comprise entre les rues Royale et St. Geneviève, cette partie de la rue Niverville comprise entre les rues Royale et St. Marie, cette partie de la rue St. Geneviève comprise entre les rues Niverville et des Champs, cette partie de la rue St. George comprise entre les rues Notre-Dame et St. Olivier, cette partie de la rue Plaisante comprise entre les rues Royale et St. Olivier; cette partie de la rue St. Charles comprise entre les rues des Champs et St. François-Javier, cette partie de la rue St. Olivier comprise entre les rues Niverville et St. George, cette partie

de

Lundi, le 13 Mars 1899.

411

de la rue Royale comprise entre les rues des Champs et St. George, toutes les rues St. Antoine, Volontaire, Alexandre, St. Joseph et Hart sont sous le contrôle et à la charge du dit Conseil quant à l'amélioration, la réparation en bon état et l'arrosage durant la saison d'été, et la réparation en bon état et l'aplanissement de la neige durant la saison d'hiver entre les trottoirs d'icelles rues ou parties de rues seulement; et cette partie de la rue St. Philippe depuis la rue St. George jusqu'au pont voisin de la propriété de Mr. Auguste Néron, la rue St. Anne, la rue René, la rue Bell, cette partie de la rue St. Roch depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue St. Philippe, le Chemin St. Marguerite depuis la rue des Forges jusqu'à la terre de J. W. Bureau, Escr., le Chemin depuis le Pont du Chemin de Fer sur la rue Le Jeune jusqu'à la borne de la limite de la Cité sur le Chemin des Forges, la côte de la rue St. Roch depuis le Chemin St. Marguerite jusqu'au Chemin des Forges sur le Côteau St. Louis, le Chemin depuis le pied de la côte de la rue Bonaventure jusqu'à la rue Le Jeune sur le Côteau St. Louis, cette partie de la rue Julie depuis la rue St. Geneviève jusqu'à la rue St. Maurice, cette partie de la rue St. Maurice depuis la rue Julie jusqu'au pont sur la rivière St. Maurice, le Chemin de l'Île St. Christophe entre les deux ponts, cette partie de la rue St. Charles depuis la rue St. Paul jusqu'à la rue St. François-Xavier, cette partie de la rue St. Paul depuis la rue St. Maurice jusqu'à la rue des Commissaires, cette partie de la rue Notre-Dame depuis la rue Bonaventure jusqu'à la rue Hertel, la rue du Château, cette partie de la rue Notre-Dame depuis la rue St. Elizabeth jusqu'au pont de pierre voisin de la propriété de Mr. William Harnois sur la dite rue Notre-Dame, la rue Céline, cette partie de la rue St. Prosper depuis la rue Niverolle jusqu'à la rue Champflour et cette partie de la rue Champflour depuis  
la

# Lundi, le 13 Mars 1899.

la rue St. Prosper jusqu'à la rue St. Marie, cette partie de la rue St. Denis depuis la rue des Forges jusqu'à la rue Bonaventure, cette partie de la rue Plaisante depuis la rue St. Olivier à la rue St. Denis sont sous le contrôle et à la charge du dit Conseil quant à la réparation en bon état et l'aplanissement de la neige durant la saison d'hiver.

Sec. 2. — Toutes les autres dispositions du dit Chapitre sept des règlements de ce Conseil par le présent amendé, ainsi que les dispositions des divers autres règlements du dit Conseil susceptibles de s'y appliquer, s'appliqueront au présent.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de concession du droit de faire de la brique par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à U. Martel & Cie. et Edouard Rivard, suivant acte passé par P. O. Guillet, Sec., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Godin,

Que les loyers des Etaup des bouchers de la grande halle du Marché-aux-Denrées et ceux des magasins du dit Marché, qui, le premier Avril prochain, n'auront pas été payés pour la présente année aux termes des baux à loyer passés par les occupants, soient vendus à l'enchère, sur les lieux, Samedi, le premier Avril prochain (1899), à dix heures du matin, pour l'espace d'une année à compter du premier de Mai prochain, en la manière et aux conditions de l'année dernière; cependant le magasin numéro deux occupé par Messrs. Jos. Bégin & Cie. sera vendu, attendu que les dits Jos. Bégin & Cie. occupent

déjà

7<sup>e</sup> Motion  
Vente de terre à brique par la Corporation à Messrs. U. Martel & Cie. et Edouard Rivard.

8<sup>e</sup> Motion  
Vente des Magasins du Marché-aux-Denrées et des Etaup des Bouchers.

Lundi, le 13 Mars 1899.

déjà le magasin numéro un.

L'entretien et la réparation des glacières dans les étaux des bouchers, ainsi que les tuyaux qui conduisent la fumée des poêles dans les cheminées du dit Marché, seront à la charge des locataires ou occupants des étaux ou des magasins dans le dit Marché.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-sept de Mars courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

(z.) H. Desaulniers,  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
27 Mars 1899.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-septième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival,    |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | Fr. Gélinas,     |
|                        | H. Godin,        |
|                        | R. F. Grant,     |
|                        | Alex. Kouliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | P. Lyburner,     |
|                        | E. F. Panneton,  |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | H. W. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de Mr. G. Desilets et autres, demandant au Conseil de ne pas louer le quai de la Corporation pour

Requête de  
Mr. G. Desilets et al.

Lundi, le 27 Mars 1899.

Requête de  
M. Léonide Desfossés, fils.

pour y établir un dépôt de charbon.  
Requête de Mr. Léonide Desfossés, fils,  
demandant d'être nommé membre du Corps de  
Police.

Requête de  
M. M. R. S. Cooke, Frank  
Phibodeau et Pélésphore  
Pagé.

Requête de Messieurs R. S. Cooke, Frank Phibodeau  
et Pélésphore Pagé, demandant d'être entrés au Rôle  
d'Évaluation pour l'année courante (1899), comme pro-  
priétaires de l'immeuble onze cent soixante-et-quatre (1164)  
du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu  
de Mr. Isidore Louis Blair.

Lettre de  
L'Honorable Ministre de la Milice.

Accordées.  
Lue une lettre de L'Honorable Ministre  
de la Milice, concernant la tenue du  
Camp Militaire en cette Cité.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|                           |                |          |
|---------------------------|----------------|----------|
| Département de l'Aqueduc, | (Construction) | 1 25     |
| " " Do.                   | (Ent. & Répt.) | 182 90   |
| " des Chemins,            |                | 122 55   |
| " " Marchés,              |                | 59 92    |
| " du Feu,                 |                | 2 70     |
| " de l'Hôtel-de-Ville,    |                | 1 88     |
| " " la Police,            |                | 319 68   |
| Comité St. Maurice,       |                | 374 82   |
| Rues sous Contrôle,       |                | 114 51   |
| Pavage des Rues,          |                | 396 45   |
| Carrié Champlain,         |                | " 20     |
| Atelier des Départements, |                | 4 50     |
| Papeterie et Impressions, |                | " 45     |
| Intérêt et Commission,    |                | 29 10    |
| Konstituts,               |                | 535 "    |
| A Reporter                |                | 2,145 91 |

Lundi, le 27 Mars 1899.

|                        |        |          |
|------------------------|--------|----------|
|                        | Report | 2,145 91 |
| Dépenses Contingentes, |        | 55 -     |
| Salaires,              |        | 250 82   |
| Divers Comptes,        |        | 53 63    |
|                        |        | 2,505 36 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Pournival, Pr<sup>s</sup>,  
 Henri Godin,  
 Alex. Houliston,  
 R. A. Verrette.

<sup>1<sup>ère</sup></sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Carignan,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
 l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rap-  
 port de l'Inspecteur de Ville, concernant les répara-  
 tions faites dernièrement aux Ponts St. Maurice.

Rapport de  
 l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rap-  
 port de l'Inspecteur de Ville, concernant les travaux  
 de Drainage qui ont été exécutés pendant l'année  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Rapport du  
 Chef de Police.

Lu un rapport du Chef de Police,  
 concernant le numérotage des maisons de cette  
 Cité.

Rapport de  
 Mr. Adolphe Landry.

Lu un rapport de Mr. Adolphe Landry,  
 concernant la cheminée des bâtisses de l'Aque-  
 duc.

Avis de motion de  
 Mr. l'Échevin Pournival.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes,  
 qu'au temps et en la manière voulus par la loi  
 et les réglemens de ce Conseil, je proposerai que le  
 Chapitre dix-huit des réglemens du dit Conseil, intitulé:  
 "Règlement concernant les boulangers et la manufacture  
 et

Lundi, le 27 Mars 1899.

et la vente du pain, soit amendé quant à ce qui concerne le poids et la qualité du pain.

En Conseil, ce 27 Mars 1899.

(Signé) Thomas Bournival.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Pâquin.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerais que le Chapitre 15 des règlements du dit Conseil, intitulé: Règlement concernant les charretiers, soit amendé.

En Conseil, ce 27 Mars 1899.

(Signé) Ls. D. Pâquin.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix d'Avril prochain, à sept heures et demie du soir.

(S.)  
M. Décaubies  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
10 Avril 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le dixième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,   |
| Messieurs les Échevins | J. Bournival,   |
|                        | W. Carignan,    |
|                        | H. Godin,       |
|                        | R. F. Grant,    |
|                        | Alex. Houlston, |
|                        | L. W. Jourdain, |
|                        | W. C. Lajoie,   |



Lundi, le 10 Avril 1899.

J. Lymburner,  
E. P. Panneton,  
L. D. Oâquin,  
F. A. Verrette.

Requête de  
Mr. Cléophas Deveau.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Cléophas Deveau, demandant  
d'être entré au Rôle d'Evaluation pour l'année courante (1899)  
comme propriétaire de l'immeuble deux cent quarante-sept (247)  
du cadastre de la Cité des Trois Rivières, au lieu de  
Mr. Johnny Bellemare.

Accordées.

Lettre de  
L'Honble Secrétaire Provincial.

Lue une lettre de L'Honble Secrétaire Provincial,  
concernant Oscar Gagné, détenu au Penitencier  
de St. Vincent de Paul.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) / | -   | 75 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                      | 11  | -  |
| " des Chemins,                              | 68  | 87 |
| " " Marchés,                                | 12  | 74 |
| " du Feu,                                   | 9   | 70 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                      | 6   | 76 |
| Drainage,                                   | 2   | 25 |
| Qués sous Contrôle,                         | 356 | 38 |
| Cavage des Qués,                            | 3   | 78 |
| Carre Champlain,                            | 1   | -  |
| Intérêt et Commission,                      | 8   | 84 |
| Constituts,                                 | 207 | 78 |
| Taxes Municipales,                          | 1   | -  |
| Dépenses Contingentes,                      | -   | 25 |

A Reporter / 691 10

Lundi, le 10 Avril 1899.

Divers Comptes,

Report

|    |     |    |
|----|-----|----|
| \$ | 691 | 10 |
|    | 38  | 31 |
| \$ | 729 | 41 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin,  
Olep. Houliston,  
S. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Pour adopter le Règlement  
Chapitre 89.

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le projet de règlement intitulé:  
Chapitre 89, Règlement pour amender le chapitre quinze  
des règlements de ce conseil, intitulé: "Règlement concer-  
nant les Charretiers", soit lu, passé et adopté.

Chapitre LXXXIX.

— Chapitre 89. —  
Règlement concernant les  
Charretiers amendés.

Règlement pour amender le chapitre quinze des  
règlements de ce conseil, intitulé: "Règlement concer-  
nant les Charretiers".

Il est ordonné et statué par le Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, comme suit:

Sec. 1. — La section deuxième du règlement par le pré-  
sent amendé est abrogée et remplacée par la suivante:

"2. — Personne ne tiendra aucune écurie de louage, ni  
n'emploiera ou conduira, dans la Cité des Trois-Ri-  
vières, une ou des voitures destinées au transport des per-  
sonnes, pour de l'argent, sans prendre du Secrétaire-Trésorier  
de ce Conseil, le premier de Janvier de chaque année,  
une licence pour laquelle elle paiera au dit Secrétaire-  
Trésorier la somme de cinq piastres pour exercer son  
métier ou occupation avec un seul cheval et une  
seule

Lundi, le 10 Avril 1899.

seule voiture, la somme de huit piastres pour exercer son métier ou occupation avec deux chevaux et deux voitures, et une somme additionnelle de deux piastres pour chaque cheval et chaque voiture en plus des deux premiers avec lesquels elle exercera son métier ou occupation.

Sec. 2. — Tous les conducteurs licenciés comme susdit, seront bien qualifiés pour cette fin, sous le rapport de l'âge et de l'expérience, et seront chacun d'eux capables de contrôler le cheval qu'il a en charge, et ils seront tous munis de bons chevaux sains et de voitures et attelages solides.

Sec. 3. — La section douze du règlement par le présent amendé, est abrogée et remplacée par la suivante:

"12. — Toute personne qui dans les limites de cette Cité, exercera l'industrie ou l'occupation de charretier, se servira de cabrouet, tombereau, wagon, charrette, traineau, sleigh ou autre voiture quelconque sur des roues ou des patins, pour le transport de toute charge et fardeaux de quelque nature ou espèce que ce soit, d'un endroit à un autre, dans la dite Cité, ou d'un endroit, dans la dite Cité, à un autre endroit en dehors des limites de la dite Cité, pour en tirer profit, et qui recevra une rémunération pour l'exercice de la dite industrie ou occupation, soit au voyage, à l'entreprise, à la journée, au mois ou de toute autre manière, sera tenue de prendre une licence signée par le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, le premier de Janvier de chaque année, et pour laquelle, telle personne paiera au dit Secrétaire-Trésorier la somme de une piastre et cinquante centins pour chaque cheval et voiture dont elle se servira pour le transport de toutes charges et fardeaux; et toute personne qui exercera la dite occupation de charretier sans avoir auparavant pris la susdite licence, sera passible de la pénalité imposée pour contravention au règlement par le présent amendé.

Sec. 4. — La section quatorze du règlement par le présent amendé, est abrogée et remplacée par la suivante:

Lundi, le 10 Avril 1899.

114.— Le Chef de Police fixera l'endroit où les dits numéros seront placés, sur les attelages des dits chevaux ou sur les dites voitures, et la manière dont ils devront être ainsi placés; et aucun propriétaire ou conducteur de voitures comme susdit, ne se servira d'aucune telle voiture, ni ne la fera servir avec aucun autre numéro que celui qui lui aura été délivré par le dit Secrétaire-Trésorier, ni ne prêtera, échangera ou permettra à d'autres personnes de se servir de son numéro; et tout propriétaire, conducteur ou autre personne ayant la charge de quelque voiture de louage, soit qu'il soit employé, ou qu'il attende de la pratique, devra porter sur lui le numéro de sa voiture ou attelage, en chiffres en cuivre ou autre métal de pas moins d'un pouce de long; et le dit numéro sera placé selon que le Chef de Police l'ordonnera et de manière à pouvoir être vu et lu distinctement.

Sec. 5.— Toutes les autres dispositions du Chapitre quinze des règlements de ce Conseil par le présent amendé, ainsi que les dispositions du Chapitre premier des règlements du dit Conseil, intitulé: Règlement concernant les règlements, s'appliqueront au présent règlement.

Sec. 6.— Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

3<sup>e</sup> Motion

Pour adopter le Règlement  
Chapitre 90.

Proposé par Mr. Lajoie,

Secondé par Mr. Caquin,

Que le projet de règlement, intitulé: Chapitre 90, Règlement pour amender le chapitre dix-huit des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les boulangers et la manufacture et la vente du pain", soit lu, passé et adopté.

Chapitre XC.

— Chapitre 90. —  
Règlement concernant les  
Boulangers amendé.

Règlement pour amender le chapitre dix-huit des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les boulangers et la manufacture et la vente du pain".

Il

Lundi, le 10 Avril 1899.

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des Trois Rivières, comme suit:

Sec. 1. — Le paragraphe premier de la section première du règlement par le présent amendé est abrogé et remplacé par le suivant:

1. — Tout pain manufacturé par les boulangers de cette Cité pour vendre, sera fait du poids et de la qualité, ci-dessous décrits, savoir: le pain bis sera fait de farine de froment bonne et saine, et sera cuit en pains de six livres, ou en demi-pains de trois livres, ou en quart de pains de une livre et demie, avoir du poids chacun; le pain blanc sera fait de bonne, saine et fine fleur de farine et sera cuit en pains de quatre livres ou en demi-pains de deux livres avoir du poids chacun, et tout tel pain bis ou blanc, sera marqué d'un ou plusieurs chiffres en indiquant le poids, et aussi des lettres initiales de celui ou de ceux qui l'auront boulangé et tous tels chiffres et lettres devront avoir chacun au moins un pouce de longueur.

Sec. 2. — Toutes les autres dispositions du dit chapitre dix-huit des règlements de ce Conseil par le présent amendé, ainsi que les dispositions des divers autres règlements de ce Conseil susceptibles de s'y appliquer, s'appliqueront au présent.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que la demande certificat de Mr. J. A. Bellemarre pour lui permettre d'obtenir une licence de marchand de liqueurs, soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

Le

N<sup>o</sup> 7 Motion  
Certificat pour Magasin  
de Liqueurs.

Lundi, le 10 Avril 1899.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-quatre d'Avril courant, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
24 Avril 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-quatrième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | P. Bournival,    |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | Mrs. Gélinas,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | R. J. Grant,     |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | N. E. Lajoie,    |
|                        | E. J. Panneton,  |
|                        | L. D. Pâquin,    |
|                        | J. A. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Louis Precynet.

Requête de Mr. Louis Precynet, demandant que la taxe sur restaurant soit déduite de son compte, pour l'année courante, ou qu'il discontinue de tenir ce genre d'établissement.

Requête de  
Mr. C. D. Hébert.

Requête de Mr. Charles Dupont Hébert, demandant que le règlement qui concerne les bicyclistes soit mis en force.

Lettre de la  
Bell Telephone Co.

Une lettre de la Bell Telephone Company, demandant qu'une personne soit nommée, pour surveiller

Lundi, le 24 Avril 1899.

surveiller la localisation et la pose de poteaux, dans diverses rues, en cette cité.

Lettre de  
Mr. W. Mons.

Que une lettre de Mr. W. Mons, demandant que le tuyau de service de l'Acqueduc, à la gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, en cette cité, soit remplacé par un autre de plus forte dimension.

Référé au Comité de l'Acqueduc pour faire exécuter les travaux.

Lettre de  
Messrs. A. Rousseau & Co.

Que une lettre de Messrs. A. Rousseau & Co., demandant qu'un certain montant leur soit payé, sur leur contrat pour pose de la nouvelle prise d'eau de l'Acqueduc de cette cité.

Décidé qu'il soit payé à A. Rousseau & Co. la balance des trois quarts du prix de l'entreprise en vins cinq cents piastres pour assurer l'exécution des ouvrages qui restent à faire et que le chèque de deux cents piastres déposé par eux leur soit remis.

Lettre de  
Messrs. Pourignoy & Bureau,  
Avocats.

Que une lettre de Messrs. Pourignoy & Bureau, Avocats, réclamant, au nom de Mr. Michel Bourassa, des dommages pour un accident arrivé à son cheval, dans l'Avenue Lavolette.

Lettre de la  
Chambre de Commerce des  
Trois-Rivières.

Que une lettre de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, concernant les taux de péage des Ponts St. Maurice, le service des traverses entre cette cité et la rive Sud du Fleuve St. Laurent, et la taxe des colporteurs.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |    |       |    |
|---|----|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | \$ | 3,065 | -  |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    |    | 173   | 85 |
| " des Chemins,                            |    | 103   | 69 |
| A Reporter                                | \$ | 3,342 | 54 |

Sundi, le 24 Avril 1899.

|                           | Report | 3,342 54        |
|---------------------------|--------|-----------------|
| Département des Marchés,  |        | 61 69           |
| " de l'Éclairage,         |        | " 45            |
| " " L'Hôtel de Ville,     |        | 1 49            |
| " " la Police,            |        | 289 18          |
| " " " Santé,              |        | " 25            |
| Drainage,                 |        | 1 65            |
| Ponts St. Maurice,        |        | 46 37           |
| Rues sous Contrôle,       |        | 273 87          |
| Carré Champlain,          |        | 2 50            |
| Papeterie et Impressions, |        | 2 "             |
| Dépenses Contingentes,    |        | 26 25           |
| Salaires,                 |        | 250 82          |
| Divers Comptes,           |        | 25 41           |
|                           |        | <b>4,324 47</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Présid.,  
 W. S. Lajoie,  
 Alex. Boulieton,  
 F. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
 Secondé par Mr. Jourdain,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
 Mr. J. A. Landry.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
 rapport de Mr. J. A. Landry, concernant la  
 nouvelle prise d'eau de l'Aqueduc.

Rapport de  
 Mr. J. A. Landry.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lec-  
 ture d'un rapport de Mr. J. A. Landry, concer-  
 nant un nouveau coursier pour l'Aqueduc.

2<sup>ème</sup> Motion  
 Main-levée d'hypothèque  
 que en faveur de Mr. An-  
 toine Duchaine & all.

Proposé par Mr. Paquin,  
 Secondé par Mr. Lajoie,

Que son Honneur le Maire soit autorisé

à



Lundi, le 24 Avril 1899.

à signer un acte de main-levée d'hypothèque par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Antoine Duchaine et autres, suivant acte préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. P., en date de ce jour et qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Certificats pour Magasin  
de Liqueurs et Hôtel de  
Tempérance.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Grant,

Que la demande de certificat en faveur de Messrs. Duval & Bellefeuille pour leur permettre d'obtenir une licence de marchand de liqueurs et celle en faveur de Mr. Théodore Grenier pour lui permettre d'obtenir une licence d'hôtel de tempérance, soient examinées et que les dits certificats soient confirmés.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
Demande de soumissions  
pour harnais.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Grant,

Que des soumissions soient demandées pour la confection de trois attelages, harnais de travail pour les chevaux du Département des chemins.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Révision de la Charte de  
la Cité des Trois-Rivières  
par Mr. Gédéon Desilets.

Proposé par Mr. Canneton,  
Secondé par Mr. Bournival,

Que Mr. Gédéon Desilets soit nommé pour compiler, réviser et codifier la Charte de la Cité des Trois-Rivières, pourvu que le coût de ce travail ne dépasse pas la somme de trois cents piastres.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Pâquin.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les réglemens de ce Conseil, je proposerai que le Chapitre 1<sup>er</sup> des réglemens de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les aubergistes et les marchands de liqueurs et ses divers amendements, soit amendé quant à ce qui concerne l'endroit

où

Lundi, le 24 Avril 1899.

où ils devront avoir leurs places d'écuries etc.

En Conseil, ce 24 Avril 1899.

(Signé) L. D. Paquin.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le huit  
de Mai prochain, à sept heures et demie du soir.

*L. D. Paquin*  
Secr. Trés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
8 Mai 1899.

A une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le huitième jour de Mai, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée  
étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil,  
savoir:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

Art. Olivier,  
P. Bournival,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Couliston,  
L. N. Jourdain,  
W. C. Lajoie,  
P. Lyburner,  
J. P. Canneton,  
L. D. Paquin,  
P. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. J. Marchand et al.

Requête de Mr. Zéphirin Marchand et autres,  
demandant qu'un trottoir soit fait sur le côté Nord-Ouest  
de la rue St. Philippe.

Référée au Comité des Chemins.

Requête de  
Mr. Geo. Thivierge et al.

Requête de Mr. George Thivierge et autres,  
demandant

# Lundi, le 8 Mai 1899.

demandant la pose des tuyaux du Drainage dans la rue Des Commissaires.

Requête de Mr. Thomas Malone.

Référée au Comité du Drainage.  
Requête de Mr. Thomas Malone, demandant que l'arrosage soit continué jusqu'à la rue St. Thomas, dans la rue Des Champs.

Requête de Mr. Henri Desilets.

Accordée.  
Requête de Mr. Henri Desilets, demandant que la taxe sur métier de relieur et sur boutique soit déduite de son compte.

Requête de Mr. Alexis Lord.

Référée au Comité des Finances.  
Requête de Mr. Alexis Lord, demandant au Conseil de lui permettre d'occuper la même place que l'an dernier, dans le Marché-sus-Dentées.

Requête de Mr. Thomas Chevalier.

Requête de Mr. Thomas Chevalier, demandant que la licence de charretier de charge de Mr. Honoré Lemay lui soit transportée.

Lettre de L'Honble H. Montplaisir.

Lue une lettre de L'Honble H. Montplaisir, reclamant une certaine lisière de terrain dans la rue St. Charles.

Lettre d' A. S. Gervais, Esq., Avocat.

Lue une lettre d' A. S. Gervais, Esq., Avocat, reclamant, au nom de Mr. Eucher Masse, des dommages pour inondation de sa propriété, rue Ste. Cécile.

Lettre de Dme veuve John Bowland.

Lue une lettre de Dame Veuve John Bowland, demandant d'être indemnisée, pour certains dommages qu'elle prétend avoir été causés à sa propriété par l'eau.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

Lundi, le 8 Mai 1899.

|  |                 |
|--|-----------------|
| Département de l'Égout, (Ent. & Répt.) | 34 01           |
| " des Chemins,                         | 40 14           |
| " " Marchés,                           | 4 75            |
| " du Feu,                              | 2 30            |
| " de la Police,                        | " 50            |
| " " " Communes,                        | 7 "             |
| " " " Santé,                           | " 60            |
| Drainage,                              | 2 "             |
| Ponts St. Maurice,                     | 12 97           |
| Rues sous Contrôle,                    | 131 11          |
| Garage des Rues,                       | 4 "             |
| Carre Champlain,                       | 2 62            |
| Station de Police et du Feu,           | 1 08            |
| Intérêt et Commissions,                | 9,475 "         |
| Dépenses Contingentes,                 | 150 "           |
|  | <b>9,868 11</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Préd.,  
 Henri Godin,  
 Alex. Couliston,  
 F. W. Verrette.

Motion

Proposé par Mr. Lyburnes,  
 Secondé par Mr. Panneton,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
 Mr. J. A. Landry.

Lu un rapport de Mr. J. A. Landry, demandant que le tuyau principal de l'Égout, dans la partie Est de la rue Notre-Dame soit baissé, et que le tuyau principal de l'Égout soit continué des rues St. Thomas et Duplessis-Rochard.

Accordée.

Rapport de  
 l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant une piste

# Lundi, le 8 Mai 1899.

piste de bicyclettes sur la rue St. Maurice.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant l'inondation de la propriété de Mr. Eucher Masse, rue St. Paul.

Le Secrétaire-Trésorier donne aussi lecture d'un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant la réclamation de D<sup>me</sup> Veuve John Rowland, pour dommages causés par l'eau à sa propriété; et concernant le fossé de la rue Bureau.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture d'un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant la construction de la maison du Gardien des Ponts St. Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
secondé par Mr. Symburner,

Que le montant du contrat de Mr. Patrice Bettez pour construction de la maison du Gardien des Ponts St. Maurice lui soit payé, vu le rapport de l'Inspecteur de Ville qui constate que le dit Bettez a rempli les obligations de son contrat.

Adoptée.

Proposé par Mr. Paquin,  
secondé par Mr. Canneton,

Que le projet de règlement, intitulé: Chapitre 91 Règlement pour amender le chapitre cinquante-trois des règlements de ce Conseil, passé le six de Mars mil huit cent quatre-vingt-treize, concernant les aubergistes et les marchands de liqueurs, soit lu, passé et adopté.

## Chapitre XCI.

Règlement pour amender le chapitre 53 des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement pour amender le chapitre cinquante-et-un des règlements de ce Conseil, passé le six de Mars mil huit cent quatre-vingt-treize, concernant les aubergistes et les marchands de liqueurs".

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des

Rapport de l'Inspecteur de Ville.

Rapport de l'Inspecteur de Ville.

Rapport de l'Inspecteur de Ville.

2<sup>e</sup> Motion  
Construction de la maison du Gardien des Ponts St. Maurice.

3<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement Chapitre 91.

Chapitre 91.  
Règlement concernant les Aubergistes et les Marchands de Liqueurs amendé.

Lundi, le 8 Mai 1899.

des Trois-Rivières, comme suit, savoir:

Sec. 1. — Le proviso suivant sera ajouté à la fin de la section première du règlement par le présent amendé, et sera considéré comme en faisant partie.

"Pourvu toujours que tout aubergiste qui se conformera aux conditions suivantes ne soit pas tenu d'avoir sur le même emplacement où se trouve situé son auberge ou hôtel, l'écurie mentionnée dans la présente section, mais devra l'avoir dans un rayon de quatre arpents de son hôtel, savoir:

1° — L'auberge ou hôtel devra être muni d'au moins douze chambres à coucher garnies de dix-huit lits pour l'usage des voyageurs outre le logement de la famille.

2° — Il sera tenu un registre dans lequel sera inscrit le nom de tous les voyageurs qui fréquentent cette auberge ou hôtel.

3° — Chaque aubergiste devra être propriétaire d'un omnibus qui fera le service de son hôtel à la station du chemin de fer, aller et retour, à l'arrivée des trains de passagers.

Sec. 2. — Le chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les règlements", s'appliquera au présent règlement.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

Proposé par Mr. Pâquin,

Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Mr. Olivier Dupont, d'un emplacement situé sur le côté sud-ouest de la rue Bureau, pour le prix et somme de vingt piastres, suivant acte passé par P. L. Hubert, Scr., R. P. et qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Proposé

N<sup>o</sup> 7 Motion  
Vente de terrain par la  
Corporation à Mr. Oli-  
vier Dupont.

Lundi, le 8 Mai 1899.

5<sup>e</sup> Motion  
Certificat pour Hôtel  
de Tempérance.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que la demande de certificat en faveur de  
Mr. Alfred Picard pour lui permettre d'obtenir une  
licence d'hôtel de Tempérance soit examinée, et que le  
dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-deux  
de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 16 Mai 1899.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée  
spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour  
Mercredi, le dix-sept de Mai courant, à neuf heures du  
matin, concernant l'élargissement de la rue St<sup>e</sup> Julie.

(Signé) Arthur Olivier.

Maire.

Assemblée Spéciale.  
17<sup>e</sup> Mai 1899.

A une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par son Honneur le Maire,  
et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mercredi, le dix-septième  
jour de Mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent  
quatre-vingt-dix-neuf, à neuf heures du matin, en la manière  
et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient  
présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
W. Carignan,

*(Signature)*

Mercredi, le 1<sup>er</sup> Mai 1899.

Mrs. Gélinas,  
M. Godin,  
J. Lumburner,  
E. P. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Vente de terrain par Mr. Napoléon Samy à la Corporation, pour l'élargissement de la rue Ste. Julie.

Proposé par Mr. Bournival,

Secondé par Mr. Gélinas,

Attendu qu'il serait désirable et avantageux pour faciliter la circulation et pour l'embellissement de la Cité des Trois-Rivières, d'élargir le côté Sud-Ouest de la rue Ste. Julie, depuis la rue Ste. Geneviève jusqu'à la rue St. Prosper.

Attendu que Mr. Napoléon Samy est actuellement propriétaire du lot de terre connu et désigné sous le numéro quinze cent vingt-trois (1523) du cadastre l'enregistrement de la Cité des Trois-Rivières, et qu'une partie de ce terrain est nécessaire pour l'élargissement de la dite rue Ste. Julie, savoir: deux pieds de front sur la rue Ste. Geneviève sur toute la profondeur du dit lot de terre, ou emplacement qui est de cent pieds plus ou moins sur la rue Ste. Julie;

Qu'il soit résolu, que la somme de cent piastres soit payée au dit Napoléon Samy pour prix du terrain nécessaire à l'élargissement de la dite rue Ste. Julie, tel que ci-haut mentionné, et pour lui tenir lieu de toute indemnité et pour tous dommages pour reculer sa maison en construction &c, laquelle somme le dit Napoléon Samy ici présent se déclare prêt à accepter de gré à gré, et que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte à cet effet.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

E. Desaulniers

Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.



Lundi, le 22 Mai 1899.

Assemblée Régulière.  
22 Mai 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le vingt-deuxième jour de Mai, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins J. Bournival,  
W. Carignan,  
Fr. Gélinas,  
W. Godin,  
Alef. Houlston,  
L. W. Jourdain,  
J. Symburner,  
L. D. Pâquin,  
J. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Nap. Désaulniers & all.

Requête de Mr. Napoléon Désaulniers et  
autres, demandant que les conclusions de la requête  
présentée à ce Conseil, le huit du courant, demandant  
la construction d'un trottoir sur le côté Nord-Ouest de  
la rue St. Philippe, ne soient pas accordées.

Requête de  
Mr. Louis Hamel, fils.

Requête de Mr. Louis Hamel, fils, demandant  
qu'il lui soit permis de faire certaines réparations au loge-  
ment qu'il occupe dans l'étage supérieur de la Station de  
Police et du Feu.

Requête de  
Mr. Antoine Provost.

Accordée.  
Requête de Mr. Antoine Provost, demandant  
que la rue Bonaventure soit arrosée, vis-à-vis  
sa propriété.

Requête de  
Mr. Joseph Cloutier.

Accordée.  
Requête de Mr. Joseph Cloutier, demandant  
qu'un nouveau service de l'Acqueduc soit posé à  
son hôtel, sur la rue St. Antoine.

Référée au Comité de l'Acqueduc.

Requête

Lundi, le 22 Mai 1899.

Requête de Mr. Hercule Ross & al.

Requête de Mr. Hercule Ross et autres, demandant la réouverture de la ruelle St. Jacques entre les rues St. Paul et St. Cécile.

Référée au Comité des Chemins.

Requête de Mr. G. J. Barnard.

Requête de Mr. G. J. Barnard, demandant un octroi pour la tenue d'une école de dessin. Accordée.

Requête des Révérendes Sœurs de la Providence.

Requête des Révérendes Sœurs de la Providence, demandant qu'un nouveau tuyau de deux pouces de diamètre soit posé à l'Hôpital St. Joseph, pour l'approvisionnement de l'eau de l'Aqueduc.

Référée au Comité de l'Aqueduc.

Requête de Mr. J. L. Fortin & al.

Requête de Mr. J. L. Fortin et autres, demandant au Conseil de leur vendre de la pierre concassée, pour la construction de trottoirs.

Accordée. Pierre devant être vendue à douze piastres par 27,000 lbs.

Lettre du Secrétaire du Conseil d'Hygiène.

Le Secrétaire Trésorier donne communication d'une lettre du Secrétaire du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, concernant l'analyse de l'eau de l'Aqueduc.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |     |    |
|--|-----|----|
| Département de l'Aqueduc, (Construction) | 114 | 15 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                   | 208 | 53 |
| " des Chemins,                           | 141 | 15 |
| " " Marchés,                             | 63  | 44 |
| " du Feu,                                | 28  | 80 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                   | 23  | 76 |
| " " la Police,                           | 322 | 68 |
| " " Santé,                               | 1   | 75 |
| A Reporter                               | 904 | 26 |

Lundi, le 22 Mai 1899.

|  | Report |               |           |
|--|--------|---------------|-----------|
| Drainage,                                    |        | 904           | 26        |
| Ponts St <sup>e</sup> Maurice,               |        | 22            | —         |
| Rues sous Contrôle,                          |        | 807           | —         |
| Parage des Rues,                             |        | 21            | —         |
| Carré Champlain,                             |        | 3             | 50        |
| Carré Le Platon,                             |        | 37            | 85        |
| Carré St <sup>e</sup> Philippe,              |        | 8             | 12        |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        | 2             | 62        |
| Intérêt et Commission,                       |        | 38            | 50        |
| Dépenses Contingentes,                       |        | 2,515         | —         |
| Salaires,                                    |        | 190           | 25        |
| Divers Comptes,                              |        | 250           | 82        |
|  |        | 31            | 50        |
|  |        | <b>14,832</b> | <b>42</b> |

Respectueusement soumis,

(Signé) Thomas Bournival, Préd<sup>t</sup>,  
Henri Godin,  
Alex. Houliston,  
F. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Vente de terrain par les  
Héritiers Thomas Bournival  
à la Corporation, pour  
l'élargissement des rues  
Royale et Des Champs.

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Houliston,

Attendu qu'il est désirable et avantageux  
pour faciliter la circulation et pour l'embellissement de la  
Cité des Trois-Rivières, d'élargir le côté Sud-Ouest de  
la rue des Champs des deux côtés de la rue Royale;

Attendu que les Héritiers de feu Thomas  
Bournival sont actuellement propriétaires des lots de terre  
connus et désignés sous les numéros seize cent cinquante-  
six (1656) et seize cent soixante-et-deux (1662) du cadastre

L'enregistrement

Lundi, le 22 Mai 1899.

d'enregistrement de la Cité des Trois-Rivières, et qu'une partie de ces terrains est nécessaire pour l'élargissement de la dite rue des Champs, savoir: de huit pieds et huit pouces au coin Nord-Ouest des rues Royale et des Champs allant en rétrécissant de manière à finir à rien à une distance de seize pieds et neuf pouces sur la rue des Champs; aussi au coin Sud-Ouest des rues Royale et des Champs une lisière de terre d'environ sept pieds de largeur sur la rue Royale, allant en rétrécissant de manière à former une largeur de deux pieds et demi environ à la profondeur du terrain des dits Héritiers Burn dans la ligne qui sépare leur terrain de celui de M. R. Kiernan; aussi une lisière de terre en pointe le long de la dite rue Royale, du côté Sud-Est d'icelle, d'une longueur de quatre-vingt pieds à partir du coin de la maison des dits Héritiers Burn, sur le côté Sud-Est de la dite rue Royale, allant en élargissant du côté de la rue des Champs, de manière à avoir quatre-pieds de largeur à une distance de quatre-vingt pieds de la dite maison, le tout mesure anglaise.

Qu'il soit résolu, que la somme de dix centins pour chaque pied en superficie du dit terrain des dits Héritiers Burn qui sera pris pour l'élargissement des dites rues Royale et des Champs leur soit payée à titre d'indemnité; de plus, la Corporation s'engage à reculer à ses frais la maison en bois qui se trouve à l'angle Nord-Ouest des rues Royale et des Champs, de manière que le devant de la dite maison soit placé sur le solage de derrière d'icelle, la dite Corporation s'engageant de plus, à refaire le solage de la dite maison ainsi que la cheminée d'icelle en brique et à y placer des poutres d'épinette rouge, si besoin en est, pour la placer à ce dernier endroit et de transporter les clôtures actuelles dans le nouvel alignement lorsque l'élargissement sera fait, et que son Honneur le Maire soit autorisé à passer un acte à cet effet.

Proposé

Lundi, le 22 Mai 1899.

5<sup>e</sup> Motion  
Ou amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 2.

Proposé par Mr. Symburner, en amendement,  
Secondé par Mr. Jourdain, par courtoisie,  
Que l'élargissement de la rue des Champs  
soit fait seulement sur le côté Nord-Ouest de la rue  
Royale, pourvu que le coût des travaux nécessaires à  
cet élargissement ne dépasse pas quatre-vingt-dix piastres à part du prix du terrain.

Rejetée sur division de sept contre et deux pour, savoir:

- |                   |                  |
|-------------------|------------------|
| Contre:           | Pour:            |
| Mr. M. Bournival, | Mr. M. Parignan, |
| Gélinas,          | Symburner.       |
| Godin,            |                  |
| Houliston,        |                  |
| Jourdain,         |                  |
| Pâquin,           |                  |
| Verrette,         |                  |

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur même division.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite, à Lundi, le vingt-neuf  
de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

Th. Désaulniers.  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
29 Mai 1899.

A une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-des-Villes, en la  
dite Cité, Lundi, le vingt-neuvième jour de Mai, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- |                        |               |
|------------------------|---------------|
| Monsieur le Pro-Maire  | L. D. Pâquin, |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival, |
|                        | U. Parignan,  |
|                        | Mrs. Gélinas, |

Mo.

Lundi, le 29 Mai 1899.

H. Godin,  
R. P. Grant,  
Alph. Houliston,  
L. N. Jourdain,  
J. Lymburner,  
E. F. Canneton,  
P. A. Verrette.

Requête de  
Mr. David Péron.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. David Péron, demandant que la taxe sur loyer dont il est chargé soit déduite de son compte, vu qu'il n'est pas locataire.

Requête de  
l'Association des Bouchers.

Requête de l'Association des Bouchers, demandant l'usage du haut du Marché-aux-Denrées, pour ses réunions, pendant la saison d'été.

Lettre de  
Jos. G. Harnois, Esc., Avocat.

Référée au Comité des Marchés.  
Lue une lettre de Jos. G. Harnois, Esc., Avocat, demandant, au nom de Mr. William Harnois, que le fossé qui divise sa terre d'avec la commune de cette Cité soit mis en bon état.

1<sup>ère</sup> Motion  
Vente de terrain par la  
Corporation à Mr. Zoël  
Dupont.

Référée au Comité de la Commune.  
Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Grant,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Mr. Zoël Dupont, d'un emplacement situé sur le côté Sud-Ouest de la rue Bureau, pour le prix et somme de vingt piastres, suivant acte passé par O. O. Guillet, Esc., W. P. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Remise de taxes en faveur  
de D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> John Bowland.

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que la somme de vingt-trois piastres et quatre-vingt-dix-sept centimes due par Dame Veuve John Bowland, pour taxes municipales et autres charges, soit déduite de son compte,

Lundi, le 29 Mai 1899.

compte, et cela, pour cause de pauvreté, et à la condition qu'elle abandonne la réclamation qu'elle prétend avoir contre la Corporation des Trois-Rivières, pour dommages causés à sa propriété par l'eau.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion

Remise de taxes en faveur de Delle Delvina Bouchard.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que la somme de une piastre et quarante-et-un centins due par Demoiselle Delvina Bouchard soit déduite de son compte de taxes municipales, et cela, pour cause de pauvreté.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le douze de Juin prochain, à sept heures et demie du soir.

Th. Desaulniers  
Secs. Prés.

L. D. Gagnon  
Pro. Maire.

Assemblée Régulière.  
12 Juin 1899.

À une assemblée régulière du conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le douzième jour de Juin, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,

Messieurs les Echevins P. Bournival,

U. Carignan,

Frs. Hélinas,

H. Godin,

R. P. Grant,

Alph. Houliston,

L. W. Jourdain,

W. E. Lajoie,

J. Lymburner,

L. D.

Lundi, le 12 Juin 1899.

L. D. Pâquin,  
A. A. Verrette.

Requête de  
Mr. J. M. Johnston & al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. J. M. Johnston et autres,  
demandant que cette partie de la rue Alexandre  
comprise entre les rues Notre-Dame et Hart, soit macada-  
misée.

Requête de  
Mr. J. B. O. Dumont.

Requête de Mr. J. B. O. Dumont, demandant  
qu'un trottoir soit fait sur le côté Nord-Ouest de  
la rue Champlain.

Requête de  
Mr. Grégoire Veillette & al.

Référée au Comité des Chemins.  
Requête de Mr. Grégoire Veillette et  
autres, demandant que la rue Des Champs soit  
prolongée jusqu'à la Place d'Armes.

Requête de  
Mr. J. L. Clair.

Requête de Mr. J. L. Clair, demandant  
que la rue St. Pierre ne soit pas arrosée, pendant  
la saison d'été.

Requête de  
Mr. L. J. Beaudry.

Requête de Mr. L. J. Beaudry, demandant  
que la rue St. Pierre ne soit pas mise sous  
contrôle.

Requête de  
Mr. Zéphirin Marchand.

Requête de Mr. Zéphirin Marchand, demandant  
que cette partie de la rue Du Fleuve comprise entre les  
rues René et La Pousse soit arrosée.

Accordée sur division de huit pour et trois contre, savoir:

Pour:

Mr. M. Bournival,  
Carignan,  
Gélinas,  
Godin,  
Grant,  
Jourdain,  
Lymburner,  
Pâquin,

Contre:

Mr. M. Coulston,  
Lajoie,  
Verrette.

Requête de  
Mr. O. D. Hébert & al.

Requête de Mr. O. D. Hébert et autres, demandant  
que l'Avenue Lavolette soit prolongée jusqu'au Boulevard.

Requête



Sundi, le 12 Juin 1899.

Requête de  
Mr. Honoré Doucette & al.

Requête de Mr. Honoré Doucette et autres,  
demandant que la rue Bellefeuille soit élargie.

Référée au Comité des Chemins.

Requête de  
D<sup>me</sup> Uldoric Prottier.

Requête de Dame Uldoric Prottier, deman-  
dant la pose d'un service de l'Acqueduc, à la mai-  
son qu'elle occupe sur la rue Des Commissaires, et l'ex-  
emption, pour cause de pauvreté, du paiement de l'impôt de  
l'Eau.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Ls. Robitaille.

Requête de Dame Veuve Louis Robitaille, de-  
mandant que cette partie de la rue St<sup>e</sup> Pierre comprise  
entre les St<sup>s</sup> François-Xavier et Des Champs soit mise  
sous contrôle, quant à l'arrosage, pendant la saison  
d'été.

Rejetée sur division de dix contre et cinq pour, savoir:

Contre:

Mr. M. Bournival,  
Garrigant,  
Godin,  
Lajoie,  
Caquin,  
Verrette,

Pour:

Mr. M. Gélinas,  
Grant,  
Houliston,  
Jourdain,  
Lyburner.

Lettre du  
C. P. R.

Que une lettre de la Compagnie du Chemin  
de Fer Pacifique Canadien, concernant le  
prolongement projeté de la rue St<sup>e</sup> Marie jusqu'au  
Chemin St<sup>e</sup> Marguerite.

Lettre de  
Messrs. A. Rousseau & Co.

Que une lettre de Messrs. A. Rousseau & Co.,  
concernant la nouvelle prise d'eau de l'Acque-  
duc de cette Cité.

Lettre de  
Mr. Adélard Belisle.

Que une lettre de Mr. Adélard Belisle, deman-  
dant la somme de cinquante piastres pour une certaine  
quantité de terrain nécessaire pour l'élargissement  
de la rue St<sup>e</sup> Pierre.

Décidé de faire offre à Mr. Belisle de la  
somme de dix centins par pied et sur son refus  
d'accepter, de procéder à l'expropriation.

Que

Lundi, le 12 Juin 1899.

Lettre du  
C. P. C.

Une lettre de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien, concernant le maintien du bon ordre, à la Gare de cette Compagnie, en cette Cité.

Lettre de  
Mr. W. P. Richardson.

Une lettre de Mr. W. P. Richardson, Secrétaire-Trésorier du Club de Bicycles des Trois-Rivières, se plaignant de ce que les employés de la "Bell Telephone Company", après avoir terminé certains travaux, laissent dans les rues, des bouts de broches et autres obstructions, et demandant qu'il soit remédié à cet état de choses.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 1,557 | 96 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 110   | 44 |
| " des Chemins,                            | 453   | 51 |
| " " Marchés,                              | "     | 70 |
| " du Feu,                                 | 23    | 64 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    | 7     | 18 |
| " " la Police,                            | 95    | 70 |
| " " " Communes,                           | 19    | 75 |
| " " " Santé,                              | 8     | 37 |
| Drainage,                                 | 175   | 88 |
| Rues sous Contrôle,                       | 46    | 31 |
| Cavage des Rues,                          | 1,403 | 03 |
| Carrié Champlain,                         | 13    | 95 |
| Carrié St Platon,                         | 3     | "  |
| Atelier des Départements,                 | 2     | "  |
| Papeterie et Impressions,                 | 2     | "  |
| Comptes des Propriétés de la Corporation, | 1     | 25 |
| Intérêt et Commission,                    | 536   | 50 |
| Dépenses Contingentes,                    | 117   | 80 |
| A Reporter                                | 4,578 | 97 |

Lundi, le 12 juin 1899.

Divers. Comptes,

Report

|       |    |
|-------|----|
| 4,578 | 97 |
| 37    | 85 |
| 4,616 | 82 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Thomas Bournival, Prés<sup>dt</sup>,

Henri Godin,

N. E. Sajoie,

P. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité du Drainage.

Rapport:

Le Comité du Drainage a l'honneur  
de faire rapport:— Qui après avoir pris en considération  
la requête des Re<sup>ves</sup> Sœurs de la Providence, de cette Cité,  
demandant la pose des tuyaux du drainage, pour leur  
institution, sur la rue St. Thomas, il croit devoir en recom-  
mander les conclusions.

Il croit, de plus, devoir recommander la  
pose des tuyaux du drainage dans la rue Champflour,  
avant que les travaux de macadamisage soient faits  
dans cette rue, afin d'éviter de l'ouvrage et des dépenses  
inutiles.

Respectueusement soumis,

(Signé) Henri Godin, Prés<sup>dt</sup>,

R. P. Grant,

L. D. Pâquin,

P. Lymburner.

Trois-Rivières, 12 juin 1899.

Rapport:

Le soussigné croit devoir informer Votre  
Honorable Conseil que le nouveau tuyau aspirant  
de

Rapport de  
Mr. J. A. Landry.

Lundi, le 12 Juin 1899.

de l'Acqueduc ne donne pas satisfaction, et que, pour cette raison, depuis le onze du présent mois, les ingénieurs sont obligés de pomper l'eau dans l'ancien réservoir du quai du dit Acqueduc.

Respectueusement soumis,

(Signé) J. A. Landry.

Trois-Rivières, 12 Juin 1899.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que les conclusions de la requête de Mr. J. M. Johnston & al. soient accordées, et que ces travaux soient faits aussitôt que la rue Champflour sera macadamisée.

Proposé par Mr. Symburner, en amendement,  
Secondé par Mr. Paquin,

Qu'il soit résolu que, cette partie de la rue des Forges comprise entre les rues Royale et St. Denis et cette partie de la rue Royale comprise entre les rues Bonaventure et des Champs, soient macadamisées aussitôt que la rue Champflour sera terminée.

Adoptée sur division de sept pour et quatre contre, savoir:

Pour:

M. M. Bournival,  
Gélinas,  
Godin,  
Grant,  
Jourdain,  
Symburner,  
Paquin,

Contre:

M. M. Carignan,  
Houliston,  
Lajoie,  
Verrette.

La motion principale étant alors mise aux voix est rejetée sur même division.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que le terrain nécessaire à l'élargissement de la rue St. Prosper soit acheté des Révérendes Sœurs

de

2<sup>e</sup> Motion

3<sup>e</sup> Motion

Macadamisage des rues  
Des Forges et Royale.

4<sup>e</sup> Motion

Élargissement de la  
rue St. Prosper.

# Lundi, le 12 juin 1899.

5<sup>e</sup> Motion  
Macadamisage de la  
rue Champflour.

de la Providence pour le prix de dix centins le pied en  
superficie.

Adoptée.

Proposé par Mr. Lajoie,  
Secondé par Mr. Pâquin,

Que le pavage de la rue Champflour  
soit fait de vingt-cinq pieds de largeur.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Rues Du Château et  
Du Fleuve sous Contrôle.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Grant,

Que la rue du Château et cette partie  
de la rue du Fleuve comprise entre les rues St. François-  
Xavier et du Château soient mises sous le contrôle de ce  
Conseil.

Adoptée.

7<sup>e</sup> Motion  
Félicitations à l'Evêque  
des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Qu'il soit porté à la connaissance des  
autorités religieuses et des citoyens des Trois-Rivières que  
le Conseil de la Cité des Trois-Rivières a appris avec  
une grande joie l'élevation de Monsieur le Chanoine  
F. L. Bloutier à la dignité épiscopale et lui offre à cette  
occasion ses plus sincères félicitations et ses souhaits de  
bonheur et qu'une adresse soit présentée par ce Conseil  
à ce distingué prélat à cette occasion.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-six  
de Juin courant, à sept heures et demie du soir.

Th. Desaulniers,  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Lundi, le 26 juin 1899.

Assemblée Régulière.  
26 juin 1899.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-sixième jour de Juin, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Notre Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
W. Barignan,  
Fr. Gélinas,  
H. Godin,  
R. A. Grant,  
Alex. Couliston,  
L. N. Jourdain,  
E. P. Panneton,  
L. D. Paquin,  
A. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. H. S. Godin.

Requête de Mr. H. S. Godin, demandant au Conseil de lui faire donner le niveau de la rue Alexandre, vis-à-vis de sa résidence, pour la construction d'un trottoir.

Requête de  
Mr. Honoré Bettez & al.

Requête de Mr. Honoré Bettez et autres, demandant que le Chemin Ste Marguerite soit mis en bon état.

Requête de  
Mr. Napoléon Lamy & al.

Requête de Mr. Napoléon Lamy et autres, demandant qu'un trottoir soit fait sur le côté Nord-Est de la rue Ste Julie.

Référé au Comité des Chemins.

Lettre de  
Mr. Ovide Bettez.

Lue une lettre de Mr. Ovide Bettez, demandant au Conseil de lui vendre le vieux fer et la vieille fonte qui appartiennent à la Corporation de cette Cité.

Rapport:

Lundi, le 26 juin 1899.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiel-listes suivantes:

|  |              |           |
|--|--------------|-----------|
| Département de l'Aqueduc, (Construction) | 928          | 74        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                   | 182          | 30        |
| " des Chemins,                           | 166          | 91        |
| " " Marchés,                             | 125          | 22        |
| " du Feu,                                | 10           | 76        |
| " de l' Hôtel des Villes,                | 2            | 20        |
| " " la Police,                           | 293          | 18        |
| " " " Communes,                          | "            | 50        |
| " " " Santé,                             | 1            | 40        |
| Drainage,                                | 68           | 25        |
| Ponts St. Maurice,                       | 30           | 45        |
| Parage des Rues,                         | 987          | 47        |
| Carre Champlain,                         | 28           | "         |
| Carre St. Platon,                        | 1            | 45        |
| Intérêt et Commission,                   | 202          | "         |
| Constituts,                              | 400          | "         |
| Taxes Municipales,                       | 4            | 25        |
| Dépenses Contingentes,                   | 171          | 74        |
| Salaires,                                | 250          | 82        |
| Divers Comptes,                          | 21           | "         |
|  | <b>3,876</b> | <b>67</b> |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Phos. Bournival, Préd.,  
Alep. Couliston,  
Henri Godin,  
F. A. Verrette.

Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que

Lundi, le 26 juin 1899.

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par les Héritiers Thomas Burn à la Corporation, pour l'élargissement des rues Royale et Des Champs.

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Coulston,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par M<sup>rs</sup>. William et Archibald Burn à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, de certains terrains nécessaires à l'élargissement des rues Royale et des Champs, pour le prix et somme de cent vingt-huit piastres et cinquante centins, suivant acte passé par P. O. Guillet, Scr., N. P. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par Mr. L. J. Beaudry à la Corporation, pour l'élargissement de la rue St. Pierre.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Grant,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par Mr. L. J. Beaudry à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un terrain situé sur le côté Sud-Est de la rue St. Pierre et nécessaire à l'élargissement de la dite rue St. Pierre, pour le prix et somme de deux cent deux piastres et cinquante centins, suivant acte passé par P. O. Guillet, Scr., N. P. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par Mr. Adélar Belisle à la Corporation, pour l'élargissement de la rue St. Pierre.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par Mr. Adélar Belisle à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un terrain situé sur le côté Sud-Est de la rue St. Pierre et nécessaire à l'élargissement de la dite rue St. Pierre, pour le prix et somme de trente-six piastres, suivant acte passé par P. O. Guillet, Scr., N. P. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Proposé



Lundi, le 26 juin 1899.

5<sup>e</sup> Motion

Élargissement de la rue  
St Pierre.

Proposé par Mr. Terrette,  
Secondé par Mr. Gélinais,

Que le terrain nécessaire à l'élargissement de la rue St Pierre et appartenant à la Fabrique des Trois-Rivières soit acheté au prix de dix centins par pied en superficie et qu'instruction soit donnée de faire préparer un acte notarié à cet effet pour la prochaine séance de ce Conseil.

6<sup>e</sup> Motion

En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 5.

Proposé par Mr. Pâquin, en amendement,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que tout en étant favorable à la question d'élargissement de la rue St Pierre vis-à-vis le terrain de la Fabrique des Trois-Rivières, ce Conseil désire remettre la considération de l'achat du terrain nécessaire pour cet objet, à sa prochaine séance.

Adoptée sur division suivante, savoir:

| Pour:            | Contre:         |
|------------------|-----------------|
| M. M. Bournival, | M. M. Carignan, |
| Godin,           | Gélinais,       |
| Grant,           | Houliston,      |
| Panneton,        | Jourdain,       |
| Pâquin,          | Terrette.       |

Les votes étant également partagés son Honneur le Maire vote pour la motion.

La motion principale étant alors mise aux voix est rejetée sur même division.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que la résolution proposée par Mr. l'Échevin Lymburner et secondée par Mr. l'Échevin Pâquin, à la dernière séance de ce Conseil, concernant le macadamisage de la rue Champflour soit amendée.

En Conseil, ce 26 Juin 1899.

(Signé) E. P. Panneton.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Panneton.

Le

Lundi, le 26 juin 1899.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix  
de Juillet prochain, à sept heures et demie du soir.

*E. Desaulniers.*  
Sect-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière  
10 juillet 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le dixième jour de Juillet, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,

Messieurs les Echevins

J. Bournival,

W. Carignan,

Frs. Gélinas,

H. Godin,

Alex. Couliston,

L. W. Jourdain,

W. C. Lajoie,

J. Symburner,

E. P. Panneton,

L. D. Paquin,

A. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Messrs. Wm. Ritchie & Co.

Requête de Messrs. Wm. Ritchie & Co., demandant  
l'exemption du paiement des taxes de péage des Ponts  
St. Maurice, pour le transport de leur bois de service, sur  
le petit pont.

Accordée pour le bois de sciage seulement et au  
bon plaisir du Conseil.

Requête de  
Mr. Emile Pratte & al.

Requête de Mr. Emile Pratte et autres,  
demandant que la montée à l'extrémité Est du grand  
pont soit pontée en madriers.

Référé

Quindi, le 10 juillet 1899.

Lettre d'  
A. Gobeil, Ecr.

Référé au Surintendant pour rapport.  
Sue une lettre d'A. Gobeil, Ecr., Député-Ministre  
des Travaux Publics, concernant les comptes de la  
Corporation des Trois-Rivières contre le Gouvernement Fé-  
déral.

Lettre du  
Sec. du Département de  
l'Agriculture.

Sue une lettre de S. Sylvestre, Ecr., Secrétaire  
du Département de l'Agriculture, concernant un compte  
pour certaines réparations qui ont été faites au concas-  
seur du Gouvernement de la Province de Québec.

Lettre de  
Messrs. H. B. Bossé & Co.

Sue une lettre de Messrs. H. B. Bossé & Co.,  
concernant l'établissement d'une brasserie en  
cette Cité.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 176   | 97 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 61    | 69 |
| " des Chemins,                            | 113   | 64 |
| " " Marchés,                              | 49    | 40 |
| " du Feu,                                 | 19    | 25 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    | 5     | 50 |
| " " la Police,                            | -     | 25 |
| " " " Santé,                              | 2     | -  |
| Drainage,                                 | 170   | 14 |
| Ponts St. Maurice,                        | 5     | -  |
| Rues sous Contrôle,                       | 21    | -  |
| Parage des Rues,                          | 972   | 61 |
| Carré Champlain,                          | -     | 20 |
| Carré Le Platon,                          | 3     | 80 |
| Vente de terrain,                         | 65    | -  |
| Dépenses Contingentes,                    | 30    | 55 |
| Divers Comptes,                           | 52    | 35 |
|   | 1,749 | 35 |

Respectueusement

Lundi, le 10 juillet 1899.

Respectueusement soumis,

(Signé) Thomas Bournival, Préd.,  
Henri Godin,  
W. E. Lajoie,  
F. A. Verrette,  
Alex. Houlston.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptées.

Rapport du  
Comité des Chemins.

Rapport:

Le Comité des Chemins auquel avait été  
référé la requête de Mr. J. B. O. Dumont, demandant  
la confection d'un trottoir sur le côté Nord-Ouest de  
la rue Champlain; celle de Mr. Honoré Doucette & al.,  
demandant l'élargissement de la rue Bellefeuille et celle  
de Mr. W. Samy & al. demandant qu'un trottoir soit  
fait sur le côté Nord-Est de la rue Julie, a l'honneur  
de faire rapport:

1° - Sur la requête de Mr. J. B. O. Dumont, Votre  
Comité ne peut recommander les conclusions de la dite  
requête à présent, attendu que le niveau de la rue Cham-  
plain devra être changé aussitôt que MM. Drolet & Cas-  
sonde auront complété la construction de leur magasin  
au coin des rues des Forges et Champlain.

2° - Sur la requête de Mr. Honoré Doucette & al.,  
Votre Comité tout en reconnaissant l'utilité de cette  
demande, ne peut recommander la chose pour cette  
année, attendu qu'aucune somme d'argent n'a été votée  
à cet effet lors des dernières appropriations.

3° - Sur la requête de Mr. Napoléon Samy & al.,  
Votre Comité recommande qu'un trottoir de première  
classe soit fait dans cette partie Nord-Est de la  
rue Julie, à partir de la propriété de Mr. Prosper  
Beaumier

Lundi, le 10 juillet 1899.

Beaumier N° 1521 du Cadastre d'enregistrement de la  
Cité des Trois-Rivières, à aller jusque vis-à-vis le coin  
Nord-Ouest de la rue St. Prosper, et qu'une passerelle  
soit posée en cet endroit pour relier les deux côtés de la rue  
Julie.

Se tout respectueusement soumis,  
(Signé) F. A. Verrette, Présdt.,  
P. Symburner,  
Ars. Gélinas,  
L. W. Jourdain.

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, 10 juillet 1899.  
Propose par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le rapport du Comité des Chemins  
qui vient d'être lu soit adopté, et que les propriétaires de  
terrains prenant leur front sur le côté Nord-Est de la  
rue Julie à partir de la propriété de Mr. Prosper  
Beaumier N° 1521 du Cadastre d'enregistrement de  
la Cité des Trois-Rivières, à aller jusque vis-à-vis  
le coin Nord-Ouest de la rue St. Prosper soient noti-  
fiés conformément aux règlements de ce Conseil, d'avoir  
à faire un trottoir de première classe au front de  
leurs propriétés longeant la dite rue.

Adoptées.

Rapport: Messieurs,

Le soussigné a l'honneur d'in-  
former votre Honorable Conseil que, la pose du nouveau  
tuyau coursier que vous avez décidé de faire faire pour  
l'Aqueduc de cette Cité, lors du vote des appropriations  
pour l'année courante, est maintenant terminée, et que les  
travaux de cette pose ont été faits comme suit: — Un tuyau  
de 12 pouces de diamètre a été posé depuis la bâtisse de  
l'Aqueduc jusqu'à la rue St. Maurice, où il a été  
fait

2<sup>e</sup> Motion  
Nouveaux trottoirs sur la  
rue Julie.

Rapport de  
Mr. J. A. Landry.

Lundi, le 10 juillet 1899.

fait une connexion avec le tuyau d'embranchement de 6 pouces qui conduit l'eau aux scieries de Mr. Warren Curtis, puis, la pose du tuyau de 12 pouces a été continuée en remontant la rue St. Maurice jusqu'à la rue Des Pins, après qu'une borne-fontaine fut placée sur la rue St. Maurice, du côté Sud-Est, près de l'endroit où a été faite la susdite connexion, ainsi qu'une valve de 12 pouces qui a été posée au tuyau coursier, à une courte distance de la dite borne-fontaine. Avant de continuer la pose du tuyau de 12 pouces, dans cette partie de la rue Des Pins comprise entre les rues St. Maurice et Des Commissaires, une croix de 12 pouces de diamètre a été ajustée au tuyau coursier, à l'intersection des rues St. Maurice et Des Pins, afin de ménager, pour l'avenir, quand la chose deviendra nécessaire, la prolongation du dit tuyau coursier en allant vers le Nord-Ouest par la rue Des Pins, et vers le Sud-Ouest par la rue St. Maurice. A tous les 20 pieds de distance, sur la rue Des Pins, entre les rues St. Maurice et Des Commissaires, il a été fixé des **T** de 12 x 6 pouces, afin de faciliter, plus tard, les connexions pour l'approvisionnement de l'eau, dans les rues dont on projette l'ouverture. Sur la rue Des Pins, vis-à-vis la rue des Commissaires, la connexion du tuyau de 12 pouces a été faite avec la borne-fontaine qui se trouvait placée là, ainsi qu'avec le tuyau de 4 pouces de la rue Des Commissaires, et une valve de 4 pouces a été posée à cet endroit, pour y permettre d'arrêter la circulation de l'eau. Ensuite, un réduct de 12 à 10 pouces a été ajouté au tuyau coursier, et sa pose a été continuée, sur la rue Des Pins, jusqu'à l'entrée de la cour des scieries de la St. Maurice Lumber Company, avec un tuyau de 10 pouces de diamètre, et une valve de 10 pouces a été posée au tuyau coursier, quinze pieds environ plus loin, avant de connecter le dit tuyau coursier avec le tuyau de 6 pouces de la rue Notre-Dame avec un réduct de 10 à 6 pouces. Une borne-fontaine a aussi été placée du côté Sud-Ouest de la

la

Lundi, le 10 juillet 1899.

la rue Des Pins, à environ mi-chemin entre la rue St. Charles et la connexion susdite, avec le tuyau de la rue Notre-Dame. Un T de 10 x 4 pouces a été posé au tuyau coursier, vis-à-vis la rue St. Charles, et un tuyau de 4 pouces y ayant été relié, une valve de 4 pouces y fut posée et le dit tuyau de 4 pouces fut continué sur la rue St. Charles pour une distance de 250 pieds. Pour ces divers travaux, il a été employé 300 tuyaux de 12 pouces, 125 tuyaux de 10 pouces, 2 valves de 12 pouces, 2 T de 10 pouces, 2 bornes-fontaines, 12 croix et 7 T de 12 pouces et 1 valve de 10 pouces.

De plus, une longueur d'environ 450 pieds de tuyau de 6 pouces a été posée dans la rue Cartier, et le tuyau de cette rue a été connecté avec celui de la rue Bonaventure. Une valve d'échappe a aussi été posée sur la rue Cartier, à environ 50 pieds de distance de la rue Bonaventure. Deux bornes-fontaines sur la rue Notre-Dame ont été enlevées pour être placées, une sur la rue St. Maurice, près du Pont, et l'autre sur la rue Des Pins, aux endroits mentionnés dans le présent rapport, et ont été remplacées par celle qui se trouvait près du Pont et une œuvre achetée de la Banque de Québec.

Le soussigné croit qu'il serait opportun de continuer la pose du tuyau de l'Acqueduc, dans la rue St. François-Xavier, depuis la rue St. Charles jusqu'à la rue St. Pierre, une distance d'environ 600 pieds, ce qui permettrait de poser une valve d'échappe près de la rue Des Prisons, ou que c'est la partie la plus basse.

Le tout humblement soumis,  
(Signé) J. O. Landry.

Trois-Rivières, 10 juillet 1899.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture au Conseil, d'un rapport du Chef de Police, concernant une confiscation de viande, opérée le huit de juillet courant, sur le Marché aux Denrées, en cette Cité.

Rapport du  
Chef de Police.

Le

Sundi, le 10 juillet 1899.

Rapport de  
Mr. André Courteau.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture d'un rapport de Mr. André Courteau, concernant l'émondage des arbres des rues.

Ordre donné de couper les branches qui nuisent.

3<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par la  
Corporation à Mr.  
Ephrem Sacerte.

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Mr. Ephrem Sacerte, d'un terrain situé sur le côté Sud-Ouest de la rue Bureau, pour le prix et somme de vingt piastres, suivant acte passé par P. O. Guillet, Scr., N. O., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par la  
Corporation à Mr.  
Maurice O. Plouffe.

Proposé par Mr. Lajoie,  
Secondé par Mr. Paquin,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Mr. Maurice O. Plouffe, Journalier, d'un terrain situé sur le côté Sud-Ouest de la rue Bureau, pour le prix et somme de trente piastres, suivant acte passé par P. Desilets, Scr., N. O., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Transport de certificat  
pour Auberge de Mr. J. E.  
Houde à Messrs. S. P.  
Philippe Camel & Cie.

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le certificat en faveur de M. Louis Houde de leur transporter sa licence d'auberge, soit examiné et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Transport d'obligation  
à Mr. J. A. Gagnon.

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Qu'il soit déclaré et résolu par ce Conseil que, par et suivant un règlement passé par ce Conseil le 29

Décembre



Lundi, le 10 Juillet 1899.

Décembre 1893 ratifié par les propriétaires et électeurs de la cité des Trois-Rivières le 31 Janvier 1894, la Corporation de la cité des Trois-Rivières a cédé, abandonné et transporté à Joseph Antoine Gagnon, alors commerçant de la dite cité des Trois-Rivières, tous les droits et intérêts résultant à la dite corporation en vertu de la garantie hypothécaire au montant de vingt mille piastres consentie à la dite corporation par la Compagnie Canadienne des Conduites d'Eau par acte passé devant P. O. Guillet, Notaire, le 29 Novembre 1890 et dont copie fut enregistrée au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement des Trois-Rivières le 1<sup>er</sup> Décembre 1890; que le dit transport fut ainsi fait par la dite corporation de la cité des Trois-Rivières au dit Joseph Antoine Gagnon pour la somme de cinq mille piastres qui fut payée par le dit Joseph Antoine Gagnon à la dite corporation.

Adoptée.

7<sup>e</sup> Motion  
Poursuite contre Mr.  
Eugène Pousignant.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Rodin,

Que le Clerc du Marché-aux-Denrées soit autorisé de soumettre à l'Avocat de la Corporation la plainte qui a été faite ce soir au Conseil par Geo. Hébert, Esc., Avocat, au nom des bouchers de cette Cité, contre Mr. Eugène Pousignant, concernant la vente de viande de boucherie, sur le Marché-aux-Denrées, contrairement aux règlements de ce Conseil, et que le dit Avocat du Conseil soit autorisé à prendre des procédés judiciaires contre le dit Pousignant, s'il trouve la plainte du dit Clerc du Marché, suffisante.

Adoptée.

8<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par la  
Fabrique des Trois-Ri-  
vières à la Corporation,  
pour l'élargissement de  
la rue St Pierre.

Proposé par Mr. Lyburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le terrain nécessaire à l'élargissement de la rue St Pierre et appartenant à la Fabrique des Trois-Rivières soit acheté au prix de dix centins par pied en superficie et qu'instruction soit donnée

de

Lundi, le 10 juillet 1899.

de faire préparer un acte notarié à cet effet, et que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer le dit acte.

Adoptées.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le vingt-sept de juillet courant, à sept heures et demie du soir.

Th. Décaulniers,  
Sec. - Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 18 juillet 1899.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Mercredi, le dix-neuf de juillet courant, à sept heures et demie du soir, concernant l'alignement du terrain de Mrs. Joseph Page, et le pompage de l'eau de l'Alouette par l'électricité.

(Signé) Arthur Olivier,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
19 juillet 1899.

Or une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mercredi, le dix-neuvième jour de juillet, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
Fr. Gélinas,  
H. Godin,

L. A.

Mercredi, le 19 juillet 1899.

Lettre de  
Mr. Joseph Pagé.

Est lue une lettre de Mr. Joseph Pagé, concernant l'alignement du terrain qu'il a acheté de la Corporation de cette Cité, sur la rue Des Forges.  
Et la séance est ensuite levée.

Th. Desaulniers,  
Secr.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
27 juillet 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le vingt-septième jour de juillet, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
W. Parignan,  
Fr. Gélinas,  
H. Godin,  
Alex. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
W. O. Lajoie,  
P. Symburner,  
E. F. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête

Jeudi, le 27 juillet 1899.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Léonide Landry.

Requête de Dame Veuve Léonide Landry, demandant une réduction sur le montant de son compte de taxes.

Requête sera accordée à condition qu'elle paie la moitié du montant qu'elle doit.

Requête de  
Mr. L. J. Beaudry & al.

Requête de Mr. L. J. Beaudry et autres, demandant qu'une passerelle soit construite sur la rue Notre-Dame, au coin des rues St. Antoine et Notre Dame.

Accordée.

Requête de  
Mr. L. P. Cormier & al.

Requête de Mr. L. P. Cormier et autres, demandant que la rue St. Antoine soit continuée depuis la rue Badaud jusqu'à la rue Royale.

Requête de  
Mr. W. P. Bureau & al.

Requête de Mr. W. P. Bureau et autres, demandant au Conseil l'autorisation de se constituer en corporation civile, sous le nom de: "L'Association Athlétique de Trois-Rivières."

Accordée.

Requête de  
Mr. Narcisse Grenier.

Requête de Mr. Narcisse Grenier, demandant que les noms de "Grenier & Pessier", qui sont entrés aux rôles d'évaluation et de perception de l'année courante, comme locataires du N<sup>o</sup> 17 rue Alexandre, en soient retranchés, ou qu'il est lui-même porté au dits rôles, comme locataire du même immeuble.

Lettre de  
Mr. Louis Lafontaine.

Que une lettre de Mr. Louis Lafontaine, réclamant la somme de cinquante piastres, pour dommages causés par l'inondation de sa propriété située sur la rue Bureau.

Référée au Comité des Chemins.

Lettre de  
Messrs. H. B. Bossé & Co.

Que une lettre de Messrs. H. B. Bossé & Co., concernant l'établissement d'une brasserie en cette Cité.

Lettre de  
Mr. N. Mons.

Que une lettre de Mr. N. Mons, concernant un compte de la Corporation de cette Cité, pour certaines réparations au pont du C. P. R., sur la rue Le Jeune.

Que

Jeudi, le 27 juillet 1899.

Lettre de  
Messrs. A. Rousseau & Co.

Que une lettre de Messrs. A. Rousseau & Co.,  
concernant la nouvelle prise d'eau de l'Éque-  
duc de cette Cité.

Lettre de  
Mr. Joseph Duval.

Que une lettre de Mr. Joseph Duval, offrant  
de vendre du sable à la Corporation, pour exhausser  
le Marché-au-Poin.

Lettre de  
Mr. L. G. Jourdain.

Référée au Comité des Marchés.  
Que une lettre de Mr. L. G. Jourdain, offrant  
la somme de quatre cents piastres, pour le terrain  
vacant situé sur la rue Des Forges, entre les propriétés  
de Messrs. Drolet, Lassonde & Cie et de Mr. Joseph Pagé.

Offre refusée.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|  |            |       |           |
|--|------------|-------|-----------|
| Département de l'Équeduc, (Construction) | \$         | 5,180 | 46        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                   |            | 2,964 | 60        |
| " des Chemins,                           |            | 773   | 20        |
| " " Marchés,                             |            | 54    | 26        |
| " du Feu,                                |            | 12    | 80        |
| " de l'Hotel-de-Ville,                   |            | 38    | 61        |
| " " la Police,                           |            | 290   | 93        |
| " " " Commune,                           |            | 20    | 40        |
| " " " Santé,                             |            | 3     | 75        |
| Drainage,                                |            | 54    | 07        |
| Ponts St. Maurice,                       |            | 109   | 40        |
| Rues sous Contrôle,                      |            | 39    | 03        |
| Pavage des Rues,                         |            | 1,106 | 55        |
| Carrié Champlain,                        |            | 30    | 62        |
| Carrié Le Platon,                        |            | "     | 15        |
| Station de Police et du Feu,             |            | 8     | 38        |
| Atelier des Départements,                |            | "     | 23        |
|  | A Reporter | \$    | 10,687 44 |

Jeudi, le 2<sup>y</sup> juillet 1899.

|  |        |        |     |
|--|--------|--------|-----|
|  | Report | 10,687 | 1/4 |
| Papeteries et Impressions,                   |        | 56     | 75  |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        | 118    | 50  |
| Vente de terrains                            |        | 8      | 11  |
| Taxes Municipales,                           |        | 1      | 24  |
| Dépenses Contingentes,                       |        | 29     | 67  |
| Salaires,                                    |        | 250    | 82  |
| Divers Comptes,                              |        | 120    | 91  |
|  |        | 11273  | 1/4 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Phos. Bournival, Présdt.,  
 Henri Godin,  
 Alex. Houlston,  
 F. A. Verrette,  
 N. B. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Paquin,  
 Secondé par Mr. Jourdain,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport du  
 Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
 rapport du Chef de Police, concernant certains con-  
 ducteurs de voitures de louage.

Référé au Comité de Police.

Rapport de  
 l'Inspecteur-de-Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture  
 d'un rapport de l'Inspecteur-de-Ville, concernant  
 la montée à l'extrémité Nord-Est du grand pont  
 de la rivière St. Maurice.

Référé au Comité des Chemins.

2<sup>e</sup> Motion  
 Octroi de terrain à  
 Mr. Jos. Pagé.

Proposé par Mr. Paquin,  
 Secondé par Mr. Lajoie,

Attendu que le huit Mars dernier (1899),  
 Mr. Jos. Pagé a acheté de la Corporation de la Cité  
 des Trois-Rivières, un terrain situé sur le côté  
 Nord-Est

Jeudi, le 27 juillet 1899.

Nord-Est de la rue des Forges, en la dite Cité, de la contenance de cinquante pieds de largeur par cent quatre pieds de profondeur, mesure anglaise;

Attendu que le mur de division entre le terrain de Mr. Napoléon Dufresne et celui de Mr. Joseph Pagé projette de quelques pouces sur le terrain vendu au dit Mr. Pagé par ce Conseil;

Qu'il soit résolu que, dans le but d'éviter tout désagrément entre les dits M<sup>rs</sup>. Pagé et Dufresne et ce Conseil une lisière de terrain contigue à la ligne Nord-Ouest du terrain du dit Mr. Pagé, de dix pouces de largeur par cent quatre pieds de profondeur mesure anglaise, à prendre sur le terrain vacant voisin de celui du dit Mr. Pagé, et située au Nord-Ouest d'icelui soit cédée gratuitement au dit Mr. Pagé, à la condition expresse que ce dernier ne réclame aucun dommage, ni n'intente aucune action ou procès contre le dit Mr. Napoléon Dufresne ou contre ce Conseil, à raison de la projection du dit mur et que le dit Mr. Pagé paie le coût de l'acte qui devra être passé pour donner effet aux présentes et son enregistrement.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Passerelles sur la rue  
Des Forges.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Symburner,

Qu'une passerelle en bois soit posée sur la rue des Forges vis-à-vis le magasin de Messieurs Durant & Précourt, aussi une autre sur la rue des Forges vis-à-vis le magasin de Messieurs O. Carignan & Fils.

Adoptée sur division de sept pour et quatre contre, savoir:

Pour: M. M. Carignan, Gélinas, Houliston,  
Jourdain, Symburner, Panneton et Verrette,

Contre: M. M. Bournival, Godin, Lajoie et  
Paquin.

L'Honorable C. C. Colby  
adresse le Conseil.

L'Honorable C. C. Colby étant ensuite entendu,  
propose de faire fonctionner l'Acqueduc, au moyen  
de

Jeudi, le 27 juillet 1899.

Passerelle sur la rue Badaux.

Ajournement.

de l'électricité, et donne des explications au conseil, à ce sujet.

À la suggestion de Mr. l'Échevin Verrette, le conseil décide de faire poser une passerelle en bois sur la rue Badaux, au coin de la rue St. George.

Le conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le trois d'Août prochain, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière  
3 Août 1899.

À une assemblée régulière du conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le troisième jour d'Août, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Notre Honneur le Maire Art. Olivier,
- Messieurs les Échevins
  - A. Bournival,
  - W. Carignan,
  - H. Godin,
  - Alex. Houliston,
  - L. W. Jourdain,
  - W. C. Lajoie,
  - J. Lyburner,
  - E. J. Panneton,
  - L. D. Paquin,
  - A. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de Mr. Ernest Hamel.

Requête de Mr. Ernest C. Hamel, demandant d'être nommé gardien de l'Hôtel-de-Ville.

Requête de Mr. Jos. Duroval et al.

Requête de Mr. Joseph Duroval et autres, demandant que la côte de la rue St. Olivier, depuis



Jeudi, le 3 Août 1899.

depuis la rue Des Forges, du côté Nord-Est, soit macadamisée.

Accordées.

Requête de  
Mr. G. J. Barnard.

Requête de Mr. G. J. Barnard, offrant ses services comme professeur d'une école des arts et métiers, en cette cité.

Lettre de  
Mr. Louis Pelletier.

Que une lettre de Mr. Louis Pelletier, demandant qu'il lui soit permis de transporter le bail à loyer du magasin qu'il occupe dans le poubassement du Marché-aux-Denrées, à Mr. David Ouger.

Acceptée à condition que Mr. Pelletier reste responsable du loyer.

Lettre de  
Mr. Joseph Fleury.

Que une lettre de Mr. Joseph Fleury, offrant sa résignation comme collecteur et messenger du Conseil de cette cité.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture au Conseil, d'un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant l'opportunité de faire rectifier, par un arpenteur, les lignes de division de certains terrains.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture d'un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant l'obstruction de la rue Des Forges, vis-à-vis le Marché-aux-Denrées, par les voitures qui approvisionnent de glace les glaciers des Bouchers.

Rapport du  
Surintendant du Feu.

Le Secrétaire-Trésorier donne aussi lecture d'un rapport du Surintendant du Feu, concernant le soufre déposé sur les quais du Caire, par la "Lawrentide Pulp Co.", faisant remarquer que ce soufre constitue un danger pour les propriétés voisines.

Ordre au Secrétaire de transmettre copie du rapport.

1<sup>ère</sup> Motion  
Vente de terrain par la  
Corporation à Mr.  
Napoleon Janvier.

Proposé par Mr. Paquin,  
secondé par Mr. Lajoie,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation  
de

Jeudi, le 3 Août 1899.

de cette Cité à Mr. Napoléon Janvier, d'un terrain situé sur le côté Sud-Ouest de la rue Bureau, pour le prix et somme de vingt piastres, suivant acte passé devant P. L. Hubert, Ecr., N. O., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication au Conseil, d'un bref de certiorari, dans une cause entre Mr. Eugène Pousignant et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Pâquin,

Secondé par Mr. Verrette,

Que P. W. Martel, Ecr., Avocat, soit autorisé de comparaître pour et au nom de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières dans une cause à la Cour Supérieure entre Eugène Pousignant, Appelant et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, Intimée et à s'opposer à la dite demande s'il y a lieu.

Adoptée.

Proposé par Mr. Verrette,

Secondé par Mr. Pâquin,

Que la résignation de Mr. Joseph Fleury soit acceptée et que Mr. L. E. Pottier soit nommé messenger du Conseil et gardien de l'Hôtel-de-Ville au lieu et place de Mr. Joseph Fleury, et cela, au même salaire et aux mêmes conditions.

Proposé par Mr. Houliston, en amendement,

Secondé par Mr. Lajoie,

Que la nomination du Messenger de ce Conseil et gardien de l'Hôtel-de-Ville, soit remise à la prochaine assemblée du dit Conseil.

Rejetée sur division de sept contre et trois pour, savoir:

Contre:

Bref de certiorari.

2<sup>e</sup> Motion  
Poursuite contre Mr.  
Eugène Pousignant.

3<sup>e</sup> Motion  
Mr. L. E. Pottier  
nommé messenger du  
Conseil et gardien de  
l'Hôtel-de-Ville.

4<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 3.

Jeu*di*, le 3 Août 1899.

|  |  |
|--|--|
| <p>Contre:</p> <p>M. M. Bournival,<br/>Carignan,<br/>Godin,<br/>Lymburner,<br/>Canneton,<br/>Paquin,<br/>Verrette,</p> | <p>Pour:</p> <p>M. M. Houliston,<br/>Jourdain,<br/>Lajoie.</p> |
|--|--|

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur même division.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatorze d'Août courant, à sept heures et demie du soir.

*E. Desaulniers*  
Sect. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
14 Août 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le quatorzième jour d'Août, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|  |  |
|--|--|
| <p>Son Honneur le Maire<br/>Messieurs les Echevins</p> | <p>Art. Olivier,<br/>J. Bournival,<br/>W. Carignan,<br/>H. Godin,<br/>Alex. Houliston,<br/>W. E. Lajoie,<br/>J. Lymburner,<br/>E. J. Canneton,<br/>E. D. Paquin,<br/>A. V. Verrette.</p> |
|--|--|

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Eugène Balcer.

Requête de Mr. Eugène Balcer, demandant  
une

Lundi, le 14 Août 1899.

une réduction des taux de l'eau et une exemption de taxes, en faveur d'une mégisserie qu'il se propose d'établir, dans les limites de cette Cité, ainsi que la conduite des tuyaux du drainage jusqu'à cet établissement.

Accordée à condition que la Corporation ait le droit d'installer un compteur aux frais du requérant si elle le juge à propos et aussi d'envoyer un de ses employés en tout temps pour constater quelle est la dépense de l'eau.  
Exemption de taxes sur cette mégisserie pour dix ans.

Requête de  
Mr. Joseph Gonthier.

Requête de Mr. Joseph Gonthier, demandant que la collection des taxes de l'Acqueduc, pour son établissement de teinturerie, soit faite d'après l'évaluation de sa propriété, au lieu que d'après un hydromètre.

Référée au Comité de l'Acqueduc.

Requête de  
Mr. Séandre Lang.

Requête de Mr. Séandre Lang, demandant au Conseil de lui louer l'ancienne maison du gardien des Ponts St. Maurice, et de lui accorder les travaux de réparations des dits ponts.

Accordée à trois piastres par mois du 1<sup>er</sup> Septembre 1899 au 1<sup>er</sup> Mai 1900.

Refusée quant à l'autre partie de la demande pour le radoub du pont.

Requête de  
Mr. Edmond Dupresne.

Requête de Mr. Edmond Dupresne, demandant que des mesures soient prises, pour faire cesser les désagréments occasionnés par le séjour des chars du C. P. R. et des charretiers près de son hôtel.

Ordre au secrétaire de transmettre copie de la requête à la Cie. du Chemin de Fer du Pacifique.

Lettre de  
Mr. Onégime Blanchette.

Lue une lettre de Mr. Onégime Blanchette, offrant au Conseil la somme de vingt-cinq piastres, pour un certain terrain situé sur la rue St. Elizabeth.

Lettre de  
Mr. E. D. Boisclair.

Lue une lettre de Mr. E. D. Boisclair, demandant que certaines réparations soient faites à sa propriété.

Lue

Lundi, le 14 Août 1899.

Lettre de  
Mr. Aldoric Boissvert.

Une lettre de Mr. Aldoric Boissvert, demandant l'alignement de son terrain situé sur la rue Bureau.

Lettre de la  
"Laurentide Pulp Co."

Une lettre de la "Laurentide Pulp Company", concernant ses dépôts de soufre sur les quais du Quai, en cette cité.

Lettre de  
Mr. André Courteau.

Une lettre de Mr. André Courteau, informant le Conseil, que suivant l'ordre qui lui en été donné, il a fait faire l'émondage des arbres dans les rues.

Lettre de  
L'Honble A. Purcotte.

Une lettre de L'Honble Arthur Purcotte, se plaignant du Crieur Public, concernant les arrêtés temporaires, de l'Acqueduc.

Lettre de  
l'Association des Bouchers.

Une lettre de l'Association des Bouchers des Trois Rivières, concernant la poursuite contre Mr. Eugène Poussignant.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paié-listes suivantes:

|   |            |     |        |
|---|------------|-----|--------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | \$         | 111 | 78     |
| " " Do. (Ent. & Répt)                     |            | 49  | 80     |
| " des Chemins,                            |            | 455 | 62     |
| " " Marchés,                              |            | 2   | 05     |
| " du Feu,                                 |            | 6   | 26     |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    |            | 7   | 12     |
| " " la Police,                            |            | 2   | 25     |
| " " " Communes,                           |            | 20  | 12     |
| " " " Santé,                              |            | -   | 05     |
| Drainage,                                 |            | 60  | 95     |
| Ponts, St. Maurice,                       |            | 14  | 65     |
| Rues sous Contrôle,                       |            | 8   | 52     |
| Cavage des Rues,                          |            | 43  | 91     |
|   | A Reporter | \$  | 783 08 |

Lundi, le 14 Août 1899.

|  |         |    |     |    |
|--|---------|----|-----|----|
|  | Report. | \$ | 783 | 08 |
| Carré Champlain,                             |         |    | 1   | 25 |
| Carré St. Platon,                            |         |    | 5   | "  |
| Carré St. Philippe,                          |         |    | "   | 20 |
| Station de Police et du Feu,                 |         |    | "   | 68 |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |         |    | 32  | 50 |
| Dépenses Contingentes,                       |         |    | 42  | 65 |
| Divers Comptes,                              |         |    | 14  | 28 |
|  |         | \$ | 879 | 64 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Pr<sup>s</sup>nt.,  
 Henri Godin,  
 Alep. Houliston,  
 W. E. Lajoie,  
 A. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
 Secondé par Mr. Pâquin,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport du  
 Comité de l'Hôtel-de-Ville.

Rapport: Attendu que Mr. Joseph Fleury par sa lettre en date du trois Août courant, en donnant sa résignation comme messager de ce Conseil et gardien de l'Hôtel-de-Ville, alléguait, que les appartements qu'il occupait dans le dit Hôtel-de-Ville, étaient tout à fait insalubres. Votre Comité a cru devoir se rendre sur les lieux le dix du courant, en compagnie de Mr. l'Inspecteur-de-Ville, afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour rendre le dit logement hygiénique; et il a l'honneur de vous faire les suggestions suivantes, savoir:

1° — Deux tuyaux d'air de quatre pouces de diamètre devraient être posés en dessous des planchers et communiquer avec les deux cheminées du dit logement.

2° —

Lundi, le 14 Août 1899.

- 2° — Une vitre d'air devrait être posée dans chaque appartement ainsi que des châssis doubles.
- 3° — Les cloisons en bois devraient être haussées jusqu'au plafond.
- 4° — Lorsque les réparations ci-dessus mentionnées seront faites, tout le bois et une partie du plafond devraient être peints.
- 5° — Afin de donner une ventilation convenable à cette partie du soubassement occupé par la fournaise, la route et les lieux d'aisance, un grillage en fer devrait être posé à trois châssis, pour qu'ils restent ouverts tout le jour; de plus, une porte avec grille en fer devrait être posée à la route afin de préserver les archives et autres documents de l'humidité et de la moisissure.

Le tout respectueusement soumis,  
 (Signé) W. O. Lajoie, Préd.,  
 J. A. Verrette,  
 E. J. Panneton,  
 L. D. Paquin.

Hôtel de Ville,  
 Trois-Rivières, 14 Août 1899.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Carignan,  
 Secondé par Mr. Lymburner,  
 Que le rapport du Comité de l'Hôtel-de-Ville qui vient d'être lu soit accepté.

Adoptée.

Rapport de l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant le pavage de la côté de la rue St. Olivier.

Ordre donné au Surintendant de continuer les travaux.

Rapport de l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un autre rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant certaines réparations nécessaires pour la conservation du Moulin-à-Vent.

Proposé

Lundi, le 14 Août 1899.

3<sup>e</sup> Motion

Pompage de l'eau de l'Aqueduc par la North Shore Power Co.

Proposé par Mr. Howlston,

Secondé par Mr. Piquin,

Attendu que la North Shore Power Company a offert à la Corporation de la Cité des Trois Rivières, de pomper toute l'eau nécessaire pour l'Aqueduc de cette Cité, au moyen de pompes mues par l'électricité;

Attendu que ce Conseil en accordant cette demande fournirait aux citoyens l'avantage de se servir de la lumière électrique le jour, comme la nuit, sans aucune charge additionnelle; et de plus permettrait aux différents industriels de cette Cité, de se servir de pouvoirs moteurs électriques à des prix relativement réduits;

Attendu que ce nouveau système serait plus économique que le système actuel;

Qu'il soit résolu que dans un but d'économie et pour fournir aux citoyens les avantages ci-dessus mentionnés, la Corporation de la Cité des Trois Rivières accorde à la dite North Shore Power Company, le pompage de l'eau de l'Aqueduc, aux conditions suivantes, savoir:

- 1<sup>o</sup> - Dans les quatre-vingt-dix jours après l'acceptation de cette proposition par le Conseil de Ville, la Compagnie commencera la construction d'une allonge à l'épreuve du feu, à la bâtisse actuelle de l'Aqueduc, pour y recevoir les courants électriques et y installer les tableaux à aiguilles (switch boards) transformateurs et accessoires. Les plans et spécifications de cette bâtisse seront au préalable soumis à l'approbation de ce Conseil et la bâtisse sera complétée le 1 Mai prochain;
- 2<sup>o</sup> - La Compagnie aura l'usage des bâtisses actuelles de l'Aqueduc et leurs dépendances pendant la durée de son contrat seulement, moyennant un loyer d'une piastre par année, mais elle devra y faire toutes les réparations grosses et petites et tenir continuellement ces bâtisses en bon ordre sans être obligé de rebâtir en cas de destruction totale



Lundi, le 14 Août 1899.

totale ou partielle considérable causée par force majeure; et si la dite Compagnie néglige de faire ces réparations, la Corporation aura le droit de les faire aux frais de la susdite Compagnie, après une simple mise en demeure. Les bâtisses et ce qu'elles pourraient contenir appartenant à la Corporation de cette Cité, seront tenus assurés jusqu'à concurrence du montant de l'intérêt assurable, pour le bénéfice de la Cité, aux frais de la Compagnie, et en cas de destruction ou perte par le feu, seront reconstruites aux frais de la Cité.

3° - La Compagnie devra fournir et installer dans les bâtisses de l'Acqueduc, deux pompes électriques de première classe, chacune d'une capacité d'au moins un million de gallons par jour, avec un appareil électrique suffisant pour faire marcher ces pompes à leur pleine capacité, avec l'obligation d'augmenter la capacité de ces pompes et du pouvoir moteur lorsque le besoin de la Ville le requerra. Pour faire l'installation de ces pompes la Compagnie pourra enlever ses bouilloires et ses engins à vapeur qui servaient à l'éclairage électrique et qui sont actuellement dans les bâtisses de l'Acqueduc.

4° - La Compagnie prendra soin et tiendra en bon ordre de réparation pendant toute la durée de son contrat les pompes, les bouilloires, les tuyaux, les valves, l'outillage et tous autres accessoires de l'Acqueduc qui sont à l'intérieur des bâtisses ou des quais du dit Acqueduc, le reste du plant du dit Acqueduc sera à la charge de la Corporation de cette Cité. La dite Corporation devra prendre les moyens nécessaires pour empêcher le gaspillage de l'eau.

5° - La Compagnie devra d'ici au premier de Mai prochain (1900) installer et mettre en opération les nouvelles pompes et leurs accessoires destinés à pomper l'eau de l'Acqueduc, et les tenir continuellement en opération pendant le terme de son contrat; mais dans le

cas

Lundi, le 14 Août 1899.

cas où la Corporation désirerait réparer quelques parties du plant de l'Aqueduc, en dehors des bâtisses ou des quais, ou augmenter ou diminuer la pression de l'eau dans les tuyaux de l'Aqueduc, soit dans le cas d'incendies ou pour toutes autres causes, en aucun temps, aura le droit par ses employés de contrôler l'action ou l'emploi du pouvoir électrique de la dite Compagnie quant à ce qui concerne le dit plant de l'Aqueduc.

6° - La Compagnie devra fournir l'eau requise par la Cité et les citoyens en cas d'incendie, pour l'arrosage des rues, l'usage ordinaire et aussi pour tous les besoins en général dans les limites de la Cité des Trois-Rivières, pour le prix et somme de quatre mille piastres par année, et cela, aussi longtemps que la collection des taxes de l'eau n'aura pas dépassé vingt-cinq par cent (25%) en plus du montant qu'elle est actuellement et aux taux actuels, savoir: \$16,000 et la Compagnie aura droit à mille piastres de plus chaque fois que la collection des dits taxes de l'eau augmentera de \$4,000 en sus des \$16,000. Le coût du pompage sera payé semi-annuellement durant les premiers jours de Janvier et Juillet de chaque année. La Corporation se réserve cependant les droits qui lui sont conférés de conclure des arrangements spéciaux quant aux taxes de l'eau suivant la section 82 de l'Acte de la Législature de Québec 40 Vic. Chap. 51.

7° - La Compagnie devra faire une épreuve de l'efficacité des pompes de l'Aqueduc et de leurs accessoires mis à sa charge et appartenant à la Corporation, au moins une fois par mois, ou plus souvent s'il en est besoin, et pourra s'en servir chaque fois qu'elle le jugera nécessaire ou plus avantageux pour elle, et ce gratuitement. A défaut par la Compagnie de faire l'épreuve ci-haut mentionnée, la Corporation pourra la faire aux frais de la dite Compagnie.

8° - La Compagnie devra toujours avoir en sa possession dans les hangars de l'Aqueduc, au moins cent tonnes de

Lundi, le 11 Août 1899.

de charbon et du bois sec en quantité suffisante pour lever la vapeur et elle devra aussi tenir continuellement l'eau au point d'ébullition dans au moins deux bouilloires du plant actuel de la Corporation, ou dans des réservoirs placés au-dessus de ces bouilloires et en connexion avec elles au moyen de tuyaux et valves d'au moins six pouces de diamètre à la satisfaction du Syndicat des compagnies d'assurances (Board of Underwriters). Toutes les bouilloires devront toujours être remplies de bois sec, et la dite Compagnie sera obligée d'en allumer les feux à la deuxième alarme d'un incendie. De plus la dite Compagnie devra toujours avoir à son service un ingénieur qualifié pour prendre soin du plant actuel de l'Acqueduc.

9° — La pression de l'eau dans les tuyaux de l'Acqueduc sera constatée au moyen d'un indicateur placé à l'Hôtel-de-Ville et ne devra jamais pendant toute la durée du contrat de la Compagnie, quelque soit l'augmentation de la dépense d'eau, être moindre pour l'usage et les besoins ordinaires des citoyens, que quatre-vingt livres au pouce carré, et dans les cas d'incendies, moindre que cent vingt livres au pouce carré; la Corporation pourra épiger cent trente livres de pression dans le cas de besoin.

10° — La Compagnie devra renoncer pour toujours, que le contrat soit résilié par le laps de temps ou autrement, aux droits et privilèges exclusifs de fournir l'éclairage électrique et la force motrice électrique aux citoyens, fabriques, usines, industries, manufactures, compagnies de chars électriques, etc., dont les chars pourraient circuler, ou passer ou avoir leur terminus en la Cité des Trois-Rivières qui lui ont été accordés en vertu d'une résolution de ce Conseil en date du dix-sept Août mil huit cent quatre-vingt-seize, et aussi par un acte de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et la North Shore Power Company, passé devant M<sup>re</sup>. O. O. Guillet, C<sup>or</sup>., N. O.,

le

Lundi, le 11 Août 1899.

le cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept et par un acte de la Législature de la Province de Québec 60 Vict. Chap. 77.

11° — La durée de ce contrat devra être de vingt ans à dater du premier Mai prochain (1900) et le contrat intervenu entre la Corporation et la Compagnie le 5 Novembre 1897 sera continué de manière à prendre fin en même temps que le contrat pour le pompage de l'eau de l'Acqueduc. À l'expiration des dites vingt années, l'allonge déjà mentionnée érigée par la Compagnie, deviendra la propriété de la Corporation, mais les appareils et pompes électriques appartenant à la Compagnie, qui se trouveront dans les bâtisses, demeureront la propriété de la dite Compagnie qui aura le droit de les enlever. Au cas cependant où la Corporation désirerait alors faire l'achat des appareils et pompes électriques pour continuer à les faire marcher, elle aura droit de les acheter pour le prix fixé par les experts.

12° — La Compagnie sera responsable de tous les dommages qu'elle pourra causer aux propriétés de la Corporation dans l'exécution de tous travaux autorisés par les présentes, et sera tenue d'en indemniser la dite Corporation; et elle sera de plus tenue de la garantir et de l'indemniser de tous dommages que des tiers pourraient réclamer de la dite Corporation et qu'elle pourrait être appelée ou être condamnée à payer à raison des dits travaux et ouvrages faits par la dite Compagnie en exécution de ses obligations autorisées en vertu des présentes sauf les dommages occasionnés par force majeure.

13° — La Compagnie devra dans les conditions arrêtées aux articles précédents, pour une période de 20 années à compter de la date du 1 Mai 1900 fournir, créer et entretenir à ses risques et dépens et à la satisfaction de la dite Corporation, aux termes du contrat les services de pompage d'eau à l'électricité et de forces motrices électriques ci-dessus mentionnés; et si en aucun temps, pour une raison quelconque, sauf.

Lundi, le 11 Août 1899.

sauf le cas de force majeure, elle cessait de fournir les services de pompage et de forces motrices électriques ci-haut mentionnés et de remplir aucune des obligations ci-dessus la Corporation pourra reprendre possession de son plant à vapeur et le faire fonctionner aux dépens de la Compagnie pendant 30 jours et après ce délai si la Compagnie n'est pas en état de remplir son contrat sur un simple avis à la Compagnie et sans forme de procès, mettre fin au contrat, et dans ce cas la Compagnie sera tenue d'enlever sans délai tous les appareils électriques installés par elle pour le pompage de l'eau de l'Acqueduc, mais l'allonge construite par la dite Compagnie restera la propriété de la Corporation.

14° — L'installation du plant de pompage à l'électricité devra être en tout point de première classe, et les plans et spécifications approuvés au préalable par le Board of Underrriters, ou ses officiers, ou comités.

15° — Les biens suivants de la Compagnie, savoir: les pompes, le plant électrique et leurs accessoires appartenant à la dite Compagnie dans les limites de cette Cité seront exempts de Taxes municipales (sauf de l'eau exceptés) pendant la durée du dit contrat.

Adoptée sur division de six pour et trois contre, savoir:

| Pour:             | Contre:             |
|-------------------|---------------------|
| Mo. Mo. Carignan, | Mo. Mo. Bourinival, |
| Wouliston,        | Godin,              |
| Symburner,        | Sajoie.             |
| Panneton,         |                     |
| Pâquin,           |                     |
| Verrette,         |                     |

Soumissions  
pour bois de chauffage.

Des soumissions pour bois de chauffage ayant été ouvertes, celle de Mr. Zéphirin Marchand, au prix de deux piastres et quarante centins ( $2. \frac{40}{100}$ ), pour du bois de vingt pouces de long, dont un tiers d'érable et deux

Lundi, le 11 Août 1899.

Ajournement.

deux tiers de merisiers, est acceptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-huit d'Août courant, à sept heures et demie du soir.

Z. M. J. Desaulniers.  
Sect. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
28 Août 1899.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-huitième jour d'Août, en l'honneur de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

Art. Olivier,  
J. Bournival,  
W. Carignan,  
H. Godin,  
Alex. Houliston,  
J. Lymburner,  
E. P. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. R. Kiernan & Co.

Requête de Mr. R. Kiernan et autres, demandant qu'une lampe électrique soit placée au coin des rues Des Champs et De Bonnancourt.

Référée au Comité de l'Eclairage.

Requête de  
Mr. Théodule Beaulieu.

Requête de Mr. Théodule Beaulieu, demandant d'être nommé Assistant du Corps de Police et de la Brigade du Feu.

Accordée au bon plaisir du Conseil.

Lettre de  
Mr. Pélésphore Sévigny.

Lue une lettre de Mr. Pélésphore Sévigny, offrant la somme de trente piastres, pour un certain terrain, situé sur la rue St. Elizabeth, en cette Cité.

Offre

Lundi, le 28 Août 1899.

Lettre de  
Mr. Isaac Dufresne et al.

Offre acceptée.  
Lue une lettre de Mr. Isaac Dufresne et autres, concernant la construction d'abattoirs en cette cité.

Lettre de la  
Co<sup>ie</sup> de Chemin de Fer Le  
Grand Nord.

Lue une lettre de Mr. J. G. Scott, Secrétaire de la Compagnie du Chemin de Fer Le Grand Nord, concernant une ligne d'embranchement sur le côté Ouest de la Rivière St. Maurice.

Lettre de la  
Chambre de Commerce des  
I.R.

Lue une lettre de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, concernant la vente de la viande sur le Marché-aux-Denrées.

Lettre du  
C.P.R.

Lue une lettre de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien, concernant l'obstruction de la rue Du Fleuve par les chars de la dite Compagnie.

Lettre de  
Mr. Sédion Desilets.

Lue une lettre de Mr. Sédion Desilets, demandant qu'un à compte lui soit payé sur ses honoraires pour révision de la charte de cette cité.

Demande accordée jusqu'à concurrence de soixante-et-quinze piastres.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 3   | 25 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 220 | 50 |
| " des Chemins,                            | 128 | 06 |
| " " Marchés,                              | 51  | 57 |
| " du Fleuve,                              | 2   | 60 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    | 19  | 58 |
| " " la Police,                            | 290 | 93 |
| " " " Communes,                           | 20  | —  |
| " " " Santé,                              | —   | 25 |
| A Reporter                                | 736 | 74 |

Lundi, le 28 Août 1899.

|                                 | Report       | \$        |  |
|---------------------------------|--------------|-----------|--|
| Drainages,                      | 736          | 74        |  |
| Ponts, St <sup>e</sup> Maurice, | 3            | 60        |  |
| Rues sous Contrôle,             | 52           | 67        |  |
| Carage des Rues,                | 33           | 14        |  |
| Carré Champlain,                | 91           | 01        |  |
| Carré St. Platon,               | 25           | 10        |  |
| Carré St. Philippe,             | "            | 20        |  |
| Intérêt et Commission,          | "            | 35        |  |
| Dépenses Contingentes,          | 250          | "         |  |
| Salaires,                       | 25           | "         |  |
| Divers Comptes,                 | 250          | 82        |  |
|                                 | 28           | 25        |  |
|                                 | <b>1,496</b> | <b>88</b> |  |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Pr<sup>s</sup>,  
 Henri Godin,  
 B. A. Verrette,  
 Alex. Houlston.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Carignan,  
 Secondé par Mr. Panneton,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
 l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire Trésorier donne lecture d'un  
 rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant divers  
 travaux à être faits.

2<sup>e</sup> Motion  
 Réparation du Mou-  
 lin à Vent.

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Carignan,

Que des soumissions soient demandées  
 pour certains travaux de réparation à faire au moulin  
 à vent en cette cité; et cela, suivant les spécifications  
 préparées à cet effet par l'Inspecteur de Ville.  
 Les soumissions devront être reçues d'aujourd'hui au quinze  
 septembre prochain.

Adoptée.

Proposé



Lundi, le 28 Août 1899.

3<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par la Corporation à Messrs. Girard & Godin.

Proposé par Mr. Lyburner,

Secondé par Mr. Verrette,

Attendu que MM. Girard & Godin, manufacturiers de cercueils, garnitures, &c, en cette Cité, n'ont pas de terrain suffisant près de leur établissement pour leur permettre d'y déposer les matériaux nécessaires à la fabrication de leurs marchandises;

Attendu que pour ces besoins, ces MM. désirent acheter de la Corporation les emplacements situés au Nord-Est de la rue Bureau, depuis la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien jusqu'à la rue Bellefeuille; et cela aux prix ordinaires que ces terrains ont été vendus jusqu'à ce jour;

Qu'il soit résolu, que dans le but de favoriser l'agrandissement de cette manufacture qui donne de l'emploi à un grand nombre de personnes, Son Honneur le Maire, soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à MM. Girard & Godin, des emplacements ci-haut mentionnés, suivant acte préparé par P. O. Guillet, Ecr., N.O., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion

Refus de Licence à l'Association Athlétique de Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Godin,

Secondé par Mr. Pâquin,

Ayant été informé par Son Honneur le Maire de cette Cité que le Club "L'Association Athlétique de Trois-Rivières", avait fait application à L'Honorable Trésorier de la Province, pour obtenir une licence de club pour la vente de liqueurs enivrantes;

Qu'il soit résolu que cette licence ne devrait pas être accordée, attendu que le besoin ne se fait pas sentir pour une telle licence, parcequ'il y a actuellement dans la Cité des débits de liqueurs en nombre suffisant, et que

ce

Lundi, le 28 Août 1899.

ce Conseil prie l'Honorable Premier Ministre et Trésorier de la Province de ne pas accorder une telle licence.

Adoptée.

Des soumissions pour l'impression du rapport financier du Secrétaire-Trésorier, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit ayant été ouvertes, celle de Mr. P. V. Azotte, au montant de vingt-sept piastres, étant la plus basse est acceptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le trente-et-un d'Août courant, à sept heures et demie du soir.

E. H. Desautels,  
Sec.-Trés.

Arthur Olivier  
Maire.

Impression du Rapport  
du Secrétaire-Trésorier

Ajournement.

Assemblée Régulière.  
31 Août 1899.

A une assemblée régulière, du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Jeudi, le trente-et-unième jour d'Août, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur, le Maire  | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival,    |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | Mrs. Gélinas,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | W. E. Lajoie,    |
|                        | E. A. Canneton,  |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | A. W. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. L. P. Normand et autres,  
demandant

Requête de  
Mr. L. P. Normand et al.

# Jeudi, le 31 Août 1899.

Requête de  
M<sup>me</sup> Joseph Bégin et al.

demandant que le règlement concernant les abattoirs soit observé.

Requête des  
R<sup>es</sup> D<sup>mes</sup> Ursulines et al.

Requête de Madame Joseph Bégin et autres, demandant que les portes des magasins qu'ils occupent, dans le poubassement du Marché-aux-Denrées, soient renouvelées.

Requête des R<sup>es</sup> D<sup>mes</sup> Ursulines et autres, demandant que cette partie de la rue Notre-Dame comprise entre les rues St<sup>e</sup> François-Xavier et Hertel soit arrosée.

Rapport du  
Comité des Marchés.

Rapport:

Accordée.

Le Comité des Marchés a l'honneur de suggérer à Votre Conseil que certains travaux de réparation d'une absolue nécessité devraient être faits au Marché-aux-Denrées. Le coût probable de ces travaux d'après un estimé de M<sup>r</sup>. l'Inspecteur de Ville, serait d'environ cent treize piastres et trente centins, et se répartirait comme suit, savoir:

|  |          |
|--|----------|
| Réparation au tuyau servant de cheminée dans le poubassement du marché   | \$2.00   |
| Laver et vernir le même tuyau  | 1.50     |
| Laver et vernir les tuyaux des glacières   | 2.80     |
| Peinturer quatre dessous d'escaliers et deux côtés en dehors seulement, la porte et les châssis de la chambre du Clerc du Marché, et le dedans de deux portes en avant du Marché | 8.00     |
| Réparer deux perrons   | 6.00     |
| Cinq portes neuves aux Magasins du Marché  | 50.00    |
| Réparations aux trottoirs et aux allées  | 43.00    |
|  | \$113.30 |

Le tout respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin,  
Ars. Gélinas,

U.

Jeudi, le 31 Août 1899.

W. Carignan,  
E. P. Panneton,

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des Marchés qui vient d'être lu, soit adopté, et que l'Inspecteur-de-Ville soit autorisé à acheter les matériaux nécessaires et faire les dits ouvrages mentionnés au rapport.

Adoptée.

Rapport du  
Secrétaire-Trésorier.

Lu un rapport du Secrétaire-Trésorier, concernant les recettes et les dépenses de la Corporation, pour les six mois finissant le trente Juin de la présente année.

2<sup>ème</sup> Motion  
Octroi à l'Association  
Agricole des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à acquiescer et acheter de l'Association Agricole du District des Trois-Rivières, tout le bois de la bâtisse "Poultry" ou Bâtisse des Volailles et tout son contenu que le Gouvernement de la Province de Québec a donné à la dite Compagnie et actuellement transportés sur ses terrains, pour la somme de mille piastres, moyennant que la dite Compagnie paie immédiatement à cette Corporation une somme de deux cent cinquante piastres pour taxes et usage de l'eau pour l'année courante.

3<sup>ème</sup> Motion  
En amendement à  
la motion N<sup>o</sup> 2.

Proposé par Mr. Godin, en amendement,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le prix d'achat de la bâtisse "Poultry" ou bâtisse des volailles, soit fixé à sept cent cinquante piastres au lieu de mille piastres.

Adoptée sur division suivante, savoir:

Pour: M. M. Gélinas, Godin, Jourdain, Lajoie  
et Pâquin,

Contre: M. M. Bournival, Carignan, Houliston,  
Panneton et Verrette.

Les

Jeudi, le 31 Août 1899.

Les votes étant également partagés Son Honneur le Maire vote pour la motion.

La motion principale étant alors mise aux voix est rejetée sur même division.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication au Conseil, de devis et spécifications préparés par M. Adolphe Rho, pour certaines réparations à être faites à la statue Lavolette, en cette cité.

Proposé par Mr. Lajoie,  
Secondé par Mr. Paquin,

Que la somme de quatre-vingt piastres soit allouée à Mr. Adolphe Rho, pour certaines réparations à faire à la statue Lavolette, sur le carré Le Platon, en cette cité, et cela, suivant les devis et spécifications préparés par le dit Adolphe Rho et soumis à la présente assemblée de ce Conseil.

Adoptée.

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Mr. Pélésphore Sévigny, d'un terrain situé sur le côté Nord-Est de la rue Ste. Elizabeth, et cela suivant acte passé par P. O. Guillet, Scr., W.P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le Chapitre sept des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant le Département des Chemins et Grèves" soit amendé, quant à ce qui concerne les rues sous contrôle.

En

Devis et spécifications pour réparations à la statue Lavolette.

4<sup>e</sup> Motion  
Réparation de la statue Lavolette.

5<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par la Corporation à Mr. Pélésphore Sévigny.

Avis de motion de Mr. L. Echevin Panneton.

Jeudi, le 31 Août 1899.

En Conseil, ce 31 Août 1899.  
(Signé) E. P. Panneton.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Pâquin.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les réglemens de ce Conseil, je proposerai que le Chapitre onze des réglemens du dit Conseil, intitulé: Règlement concernant les Marchés Publics et la vente des viandes, légumes, &c., soit amendé quant à la vente et à l'inspection de viandes.

En Conseil, ce 31 Août 1899.

(Signé) E. P. Pâquin.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le onze de Septembre prochain, à sept heures et demie du soir.

E. P. Pâquin  
Sect. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
11 Septembre 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le onzième jour de Septembre, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Monsieur le Proc. Maire E. P. Pâquin,  
Messieurs les Échevins J. Bournival,  
U. Carignan,  
H. Godin,  
R. P. Grant,  
Alex. Houliston,  
J. Lymburner,  
E. P. Panneton,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête

# Lundi, 11 Septembre 1899.

Requête de Messrs. W. Beasdale & Co.

Requête de Messrs. Wilfrid Beasdale & Co., demandant au Conseil la permission de transporter le bail à loyer de l'étal de boucher qu'ils ont loué, dans le Marché-aux-Denrées, en cette cité, à Mr. Louis Baril.  
Accordée.

Requête de Mr. Edouard Manseau.

Requête de Mr. Edouard Manseau, demandant d'être nommé Constable, à la Gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, en cette cité.

Lettre de Mr. Alf. W. Madrill.

Que une lettre de Mr. Alf. W. Madrill, concernant l'installation pour l'éclairage électrique de l'Hôtel-de-Ville.

Le Conseil décide de demander des soumissions d'hui à huit jours.

Lettre de la "Laurentide Pulp Co."

Que une lettre de la "Laurentide Pulp Company", concernant ses dépôts de soufre sur les quais, en cette cité.

Lettre de Messrs. Pourignoy & Bureau, Avocats.

Que une lettre de Messrs. Pourignoy & Bureau, Avocats, réclamant, au nom de Dame Veuve P. O. Desilets, la somme de six cents piastres, pour dommages causés à sa propriété, au coin des rues Hart et Alexandre, par le feu.

Référée à l'Avocat de la Corporation pour rapport sur la responsabilité de la Corporation.

Lettre de Mr. P. L. Désaulniers.

Que une lettre de Mr. P. L. Désaulniers, concernant l'état de malpropreté des lieux d'aisance du Marché-aux-Denrées.

Référée au Comité des Marchés.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les Comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |    |    |    |
|---|----|----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | \$ | 4  | 98 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    |    | 30 | 40 |
| Al Reporter                               | \$ | 35 | 38 |

Sundi, le 11 Septembre 1899.

|  | Report |        |
|--|--------|--------|
|  |        | 35 38  |
| Département des Chemins,                     |        | 18 92  |
| " " Marchés,                                 |        | " 80   |
| " du Feu,                                    |        | 96 23  |
| " de l'Éclairage,                            |        | 20 45  |
| " " l'Hotel-de-Ville,                        |        | 198 61 |
| " " la Police,                               |        | 48 25  |
| Drainage,                                    |        | 6 50   |
| Rues sous Contrôle,                          |        | 6 35   |
| Carré Champlain,                             |        | 6 20   |
| Atelier des Départements,                    |        | 8 35   |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        | 32 50  |
| Dépenses Contingentes,                       |        | 77 —   |
| Salaires,                                    |        | 18 27  |
| Divers Comptes,                              |        | 26 20  |
|  |        | 600 01 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Prsdt.,  
 Henri Godin,  
 Alex. Houliston,  
 J. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
 l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
 rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant l'exhausse-  
 ment de la propriété de Mr. Ernest Duchaine, au coin  
 des rues Bureau et St. Denis; la nécessité de construire  
 un trottoir vis-à-vis la propriété de Mr. J. B. Zuckerhoff,  
 sur la rue St. Olivier; et l'élargissement projeté de la rue  
 St. Prosper.

Proposé



Lundi, le 11 Septembre 1899.

2<sup>e</sup> Motion  
Élargissement de la rue  
St Prosper.

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Symburner,

Attendu qu'il serait désirable pour la circulation du public et l'embellissement de la cité, d'élargir la rue St Prosper vis-à-vis la propriété des Révérendes Sœurs de la Providence, qu'il soit résolu que le terrain nécessaire à cet élargissement lequel terrain est mentionné dans le 3<sup>ème</sup> paragraphe du rapport de M. Frs. Parent en date du 11 Sept. 1899 soit acheté au prix de dix centins le pied en superficie.

Adoptée.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant les Ponts St Maurice.

M. le Surintendant est autorisé à faire faire des travaux à l'arche défectueuse pour environ \$100.<sup>00</sup>

Rapport du  
Chef de Police.

Sur un rapport du Chef de Police, portant plainte contre Mr. Eugène Charretier, constable à la Gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, en cette Cité.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix-huit de Septembre courant, à sept heures et demie du soir.

H. Desautels  
Sec.-Prés.

L. P. Gagnon  
Pro-Maire.

Assemblée Régulière.  
18 Septembre 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le dix-huitième jour de Septembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:  
Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,

U.

Sundi, le 18 Septembre 1899.

W. Carignan,  
H. Godin,  
R. J. Grant,  
Alep. Kouliston,  
W. E. Lajoie,  
J. Symburner,  
E. J. Panneton,  
L. D. Paquin,  
P. A. Verrette.

Requête de  
Mr. L. Rivard & al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. L. Rivard et autres, demandant que la construction de trottoirs soit ordonnée dans les rues St. Martin et St. Thomas, depuis la rue Champfleur jusqu'à la ligne du C. P. R., en cette cité.

Requête de  
Mr. J. B. Satour.

Accordée.  
Requête de Mr. J. B. Satour, demandant d'être nommé Constable, à la Gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, en cette cité.

Requête de  
Mr. P. A. Gouin.

Requête de Mr. P. A. Gouin, demandant au Conseil de faire un échange de terrains avec lui.

Requête de  
Mr. Ant. Marineau.

Référée au Comité de la Commune.  
Requête de Mr. Antoine Marineau, demandant au Conseil de lui vendre un certain terrain sur la rue Volontaire.

Lettre de  
Mr. L. Brondines,  
du C. P. R.

Référée au Comité des Finances.  
Lettre de Mr. L. Brondines, Agent de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien, portant plainte contre le Constable de la Gare, Mr. Eugène Charretier.

Lettre de  
Messrs. A. Rousseau & Co.

Lue une lettre de Messrs. A. Rousseau & Co., concernant la nouvelle prise d'eau de l'Aqueduc de cette cité.

Rapport du  
Comité de Police.

Rapport:

Le Comité de Police, auquel avait été  
référé

Lundi, le 18 Septembre 1899.

référé le rapport de Monsieur le Chef de Police en date du onze septembre courant, concernant les devoirs de Mr. Eugène Charretier à la gare du Canadien Pacifique en cette Cité; a l'honneur de faire le rapport suivant:

Il considère que la plainte portée par Mr. le Chef de Police contre le dit Eugène Charretier, est fondée; que de plus, une lettre a été adressée au dit Comité de Police de la part de Mr. L. Grondines, Chef de la gare du C.P.R. en cette Cité, se plaignant de la manière dont le dit Eugène Charretier remplissait son devoir à la Station du C. P. R.

Après mûres délibérations sur les plaintes ci-dessus mentionnées, Votre Comité en est venu à la conclusion que le dit Eugène Charretier n'était pas apte à remplir les devoirs de sa position. C'est pourquoi, il recommande qu'il soit remplacé comme tel.

Respectueusement soumis,  
(Signé) L. D. Paquin, Président,  
J. O. Verrette,  
W. Carignan.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 18 septembre 1899.

Minority Report—

I refuse to concur in the report of the majority of the Police Committee, and ask for an enquiry on the report of the Chief of Police in this matter.

Respectfully submitted,  
(Signed) Alex. Houlston

Three-Rivers, 18 Sept '99.  
Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que le rapport du Comité de Police qui vient d'être lu, soit adopté, et que Mr. Edouard Manseau soit nommé membre du Corps de Police à la Gare du Pacifique Canadien, en cette Cité,

1<sup>ère</sup> Motion  
Mr. Edouard Manseau  
nommé Constable à la  
Gare du C.P.R.

Lundi, le 18 Septembre 1899.

au lieu et place de Mr. Eugène Charretier, avec le même salaire et aux mêmes conditions.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Condoléances à la famille  
de feu O. Z. Hamel.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que ce Conseil a appris avec chagrin la mort de Mr. O. Z. Hamel, Surintendant de l'Acqueduc de cette Cité et ex-Echevin de ce Conseil, et qu'il désire exprimer dans les circonstances actuelles ses plus vifs regrets et ses profondes sympathies à sa famille.

Adoptée.

Soumissions  
pour installation électrique à  
l'Hôtel-de-Ville.

Des soumissions pour la réinstallation de l'éclairage électrique de l'Hôtel-de-Ville, celle de Messrs. Desilets & Gouin, au montant de cent trente piastres, a été acceptée, après examen des dites soumissions.

Soumission  
pour réparation du Moulin-à-Vent.

Une seule soumission, au montant de trois cent cinquante piastres, pour réparation du Moulin-à-Vent, ayant été produite par Messrs. Boucher & Durocher, le Conseil n'a pas accordé le contrat pour ces travaux, considérant que le prix était trop élevé.

Avis de motion de  
Mr. L. Echevin Pâquin.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le Chapitre onze des règlements du dit Conseil, intitulé: Règlement concernant les Marchés Publics et la vente des viandes, légumes, &c., soit amendé quant à ce qui concerne les abattoirs, marchés aux animaux et l'inspection de la viande.

En Conseil, ce 18 Sept. 1899.

(Signé) L. D. Pâquin.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Mardi, le dix-neuf de Septembre courant, à sept heures et demie du soir.

Arthur Olivier  
Maire.

H. Desaulniers.  
Sec.-Prés.

Ajournement.

Mardi, le 19 Septembre 1899.

Assemblée Régulière.  
19 Septembre 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Mardi, le dix-neuvième jour de Septembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
W. Carignan,  
P. Gélinas,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Houlston,  
L. W. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
J. Symburner,  
E. P. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. J. Alf. Symburner.

Requête de Mr. J. Alfred Symburner, demandant d'être entré au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1899), comme propriétaire de l'immeuble cinq cent dix-huit (518) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Mr. Joseph Edelbert Symburner.

Accordée.

Requête de  
Mr. Adolphe Carand.

Requête de Mr. Adolphe Carand, demandant d'être entré au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1899), comme co-propriétaire pour un quart de l'immeuble six cent quarante-trois (643) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières.

Lettre de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> P. O. Desilets.

Lue une lettre de Dame Veuve P. O. Desilets, donnant avis d'une poursuite en dommages, au montant de six cents (\$600.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres, pour un incendie à sa propriété située au coin des rues Hart et Alexandre.

Lue

Mardi, le 19 Septembre 1899.

Lettre de la  
Chambre de Commerce

Que une lettre de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, concernant la construction d'un chemin de fer électrique entre Trois-Rivières, Shawenegan et Grand'Mère.

Rapport de  
P. W. Martel, Sec. Avocat.

Rapport:  
Messieurs,

Votre Secrétaire n'a demandé mon opinion sur la réclamation de Madame V. P. O. Desilets pour des dommages causés par un commencement d'incendie le 20 Août dernier. D'après les faits qui m'ont été rapportés par les employés de votre Conseil, la Corporation à mon avis n'est nullement responsable de ces dommages.

Je demeure

Votre très-humble serv.

(Signé) P. W. Martel,

Avocat.

<sup>1<sup>er</sup></sup> Motion  
Nomination des Éval-  
uateurs et de leur Clerc.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Lymburner,

Que Messieurs A. J. Pothier, Hubert Dussault et Pélésphore Dugré soient nommés assessesurs et évaluateurs des biens-fonds et autres choses cotisables en cette Cité, et que le rôle d'évaluation pour l'année mil neuf cent soit completé et livré au Secrétaire-Président de ce Conseil, le ou, avant le quinzième jour de Novembre prochain (1899). Les dits évaluateurs devront se conformer en tous points à la loi, dans la préparation du dit rôle d'évaluation.

Que Monsieur Donat Désaulniers soit nommé Clerc des évaluateurs pour les assister et faire les écritures &c., au rôle d'évaluation.

Que la somme de cinquante piastres soit allouée à chacun des dits évaluateurs et aussi la somme de cinquante piastres à leur Clerc, en paiement de leurs services, lesquelles sommes leur seront payées aussitôt que le dit rôle d'évaluation aura été

Mardi, le 19 Septembre 1899.

été approuvé par le Conseil.

Adoptée.

Avis de motion de  
M. l'Échevin Pâquin.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerais que le chapitre onze des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant les Marchés Publics et la vente des viandes, légumes &c," soit amendé, quant à ce qui concerne les abattoirs, le marché aux animaux et l'inspection de la viande.

En Conseil, ce 19 Septembre 1899.

(Signé) L. D. Pâquin.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le deux d'Octobre prochain, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

C. H. Desautels.  
Sect-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
2 Octobre 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le deuxième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Échevins P. Bournival,  
W. Carignan,  
Fr. Hélinas,  
H. Godin,  
Alex. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
J. Lymburner,  
E. J. Panneton,  
P. W. Verrette.

Les

Lundi, le 2 Octobre 1899.

Requête de  
Mr. Ars. Parent, fils.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. François Parent, fils, Inspecteur  
de cette Cité, demandant que son salaire soit  
augmenté.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Joseph Doucette.

Requête de Dame Veuve Joseph Doucette, deman-  
dant une remise de taxe.

Accordée.

Lettre de la  
Chambre de Commerce des P.<sup>s</sup>

Que une lettre de la Chambre de Commerce  
des Trois-Rivières, demandant de l'aide pour payer  
les frais de voyage d'une déléation au Congrès Interna-  
tional de Philadelphie.

Lettre de  
Mr. J. A. Bélanger.

Que une lettre de Mr. J. A. Bélanger,  
concernant une base pour la statue Laviolette,  
en cette Cité.

Lettre de  
Mr. Damase Naud.

Que une lettre de Mr. Damase Naud,  
concernant la construction d'une base en pierre,  
pour la statue Laviolette.

Lettre des  
Commissaires du Harve.

Que une lettre des Commissaires du Harve  
des Trois-Rivières, demandant au Conseil de  
réserves, de chaque côté du Chemin de Fer de  
beinture, dans la Commune de cette Cité, une cer-  
taine étendue de terrain, qui pourrait, plus tard, être  
utilisée pour les besoins du commerce maritime.

Lettre de  
L'Hon<sup>ble</sup> C. B. Colby.

Que une lettre de L'Hon<sup>ble</sup> C. B. Colby,  
concernant le pompage de l'eau de l'Aqueduc,  
au moyen de l'électricité, par la North Shore Power  
Co.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture  
d'un rapport de l'Inspecteur de Ville, concer-  
nant l'obstruction de certaines rues par les chars de  
la Compagnie de Chemin de Fer Pacifique Cana-  
dien.

Rapport du  
Chef de Police.

Rapport:  
Messieurs,  
Permettez-moi de vous informer  
que,



Lundi, le 2 Octobre 1899.

que, la "Dominion Transport Company", qui s'occupe du charroyage des effets venant en cette cité par le chemin de Fer Pacifique Canadien, refuse de payer la licence des charretiers de charge.

Respectueusement soumis,

(Signé) Joseph Bellefeuille,  
Chef de Police.

Trois-Rivières, 2 Octobre 1899.

Référé à l'Avocat de la Corporation.

Proposé par Mr. Godin,

Secondé par Mr. Bournival,

1<sup>ère</sup> Motion  
Son Honneur le Maire  
délégué à Philadelphie.

Vu la lettre de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières concernant le grand congrès international de Philadelphie, qu'il soit résolu que les dépenses de voyage de son Honneur le Maire de cette cité, pour assister au dit congrès, soient aux frais de la Corporation des Trois-Rivières, et que le coût d'impression de l'adresse que devra présenter son Honneur le Maire en cette circonstance, soit payé en commun avec la Chambre de Commerce de cette cité.

Adoptée.

Proposé par Mr. Houliston,

Secondé par Mr. Panneton,

2<sup>e</sup> Motion  
Octroi à l'Association  
Agricole des Trois-Rivières.

Considérant le contretemps et la perte réelle que l'association agricole des Trois-Rivières a éprouvée, dans les jours de l'Exposition de cette année. Que la dite association ne soit pas tenue de payer la somme de deux cent cinquante piastres pour taxes et usage de l'eau, mentionnées dans la résolution de ce conseil en date du trente-et-un Août dernier.

Adoptée sur division de sept pour et deux contre, savoir:

Pour: M. M. Bournival, Carignan, Gélinas, Houliston,  
Jourdain, Panneton et Verrette,

Contre: M. M. Godin et Symburner.

Le

Lundi, le 2 Octobre 1899.

Bref de certiorari.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication au Conseil, d'un bref de certiorari, dans une cause entre M<sup>r</sup>. Eugène Pousignant et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Adjournement.

La présente séance du Conseil est ensuite continuée à Jeudi, le cinq d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

A. Desaulniers  
Sec.-Trés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
5 Octobre 1899.

Jeudi, le cinquième jour d'Octobre, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, Son Honneur le Maire prend son siège au Conseil et Messieurs les Echevins dont les noms suivent sont présents, savoir:

J. Bournival,  
W. Carignan,  
Fr. Hélinas,  
H. Godin,  
Alex. Couliston,  
L. N. Jourdain,  
W. E. Lajoie,  
J. Lymburner,  
E. J. Panneton,  
L. D. Paquin,  
J. A. Verrette.

Requête de  
M<sup>r</sup>. Joseph Carbonneau.

Requête de M<sup>r</sup>. Joseph Carbonneau, demandant une réduction de taxe sur loyer, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, ou qu'il se payait alors que trente-six piastres de loyer au lieu de soixante piastres par année.

Accordée.

Requête de  
D<sup>me</sup> " Antoine Chrétien.

Requête de Dame Antoine Chrétien, demandant une réduction de son compte de taxes.

Que

Jeudi, le 5 Octobre 1899.

Lettre de  
Mr. Péléphore Dugré.

1<sup>ère</sup> Motion  
Mr. Péléphore Semay  
nommé Évaluateur.

Que une lettre de Mr. Péléphore Dugré,  
offrant sa résignation comme évaluateur pour le  
prochain rôle.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,

Attendu que Mr. Péléphore Dugré,  
un des évaluateurs nommés par ce Conseil, à sa séance  
du 25 Septembre dernier, a donné sa résignation comme  
tel, pour cause de maladie, que Mr. Péléphore Semay  
soit nommé en son lieu et place avec le même salaire et  
aux mêmes conditions.

Adoptée.

Lettre de  
Mr. A. Rho.

Rapport du  
Comité des Finances.

Que une lettre de Mr. A. Rho,  
concernant les réparations à la statue Lavoisier.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l' Aqueduc, (Construction) | 69    | 28 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 236   | 50 |
| " des Chemins,                            | 103   | 01 |
| " " Marchés,                              | 79    | 38 |
| " du Feu,                                 | 70    | 27 |
| " de l' Hôtel-de-Ville,                   | 44    | 42 |
| " " la Police,                            | 343   | 23 |
| " " " Communes,                           | 20    | 10 |
| Drainage,                                 | -     | 30 |
| Ponts St Maurice,                         | 50    | 81 |
| Rues sous Contrôle,                       | 56    | 10 |
| Pavage,                                   | 8     | 50 |
| Carré Champlain,                          | 39    | 17 |
| Carré St Platon,                          | 3     | 25 |
| A Reporter                                | 1,124 | 32 |

Jeudi, le 5 Octobre 1899.

|  |        |          |
|--|--------|----------|
|  | Report | 1,124 32 |
| Station des Polices et du Feu,               |        | 2 75     |
| Ateliers des Départements,                   |        | 91 25    |
| Papeterie et Impressions,                    |        | 21 -     |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        | 33 -     |
| Dépenses Contingentes,                       |        | 48 -     |
| Salaires,                                    |        | 250 82   |
| Divers Comptes,                              |        | 32 24    |
|  |        | 1,584 38 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bournival, Prsdt.,  
 N. O. Gajoie,  
 P. A. Verrette,  
 Alex. Houliston.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
 Secondé par Mr. Jourdain,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion

Echange de terrain  
 avec Mr. P. A. Gouin

Proposé par Mr. Lyburner,  
 Secondé par Mr. Verrette,  
 Que Son Honneur le Maire soit auto-  
 risé à signer un acte d'échange entre Mr. P. A. Gouin  
 et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un  
 certain terrain situé sur le chemin St<sup>e</sup> Marguerite en  
 cette Cité, suivant acte préparé par P. O. Guillet,  
 Ecr., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.  
 Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion

Délégation de M. M.  
 L. D. Paquin et  
 Alex. Houliston à  
 Québec.

Proposé par Mr. Carignan,  
 Secondé par Mr. Panneton,  
 Que Mr. le Pro-Maire L. D. Paquin  
 et Mr. L'Échevin Houliston soient nommés pour accom-  
 pagner les membres de la Chambre de Commerce des  
 Trois-Rivières qui doivent se rendre auprès du Gouvernement  
 de

Jeudi, le 5 Octobre 1899.

de la Province de Québec, pour obtenir que l'exposition provinciale soit tenue en la Cité des Trois-Rivières, l'an prochain.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Comité Spécial pour  
abattoirs.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Qu'un Comité Spécial composé de Mr. le  
Pro-Maire L. D. Paquin et MM. les Echevins Bourni-  
val, Godin, Houliston et Panneton soit formé pour faire  
une étude spéciale de la question des abattoirs, de l'inspec-  
tion de la viande, et de la vente de la viande sur les  
Marchés en cette Cité, et d'en faire rapport par écrit  
à ce Conseil le plus tôt possible.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Comité Spécial pour  
chemin de Fer Electrique.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,

Qu'un Comité Spécial composé de  
Son Honneur le Maire et de M. M. les Echevins  
Bournival et Houliston soit formé pour étudier avec  
les Directeurs de la Shawanegan W. & P. Co., les  
meilleurs moyens à prendre pour la construction d'un  
chemin de Fer Electrique sur la rive Ouest de la rivière  
St. Maurice.

Adoptée.

Transport de loyer de maga-  
sin par Messrs. H. Robert &  
Cie à Mr. Wm. Alarie.

Le Secrétaire-Présorier donne communi-  
cation au Conseil, d'un transport de bail à loyer  
d'un magasin dans le soubassement du Marché aux  
Denrées, par Messrs. Honoré Robert & Cie à Mr.  
William Alarie.

Accepté.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le seize  
d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

A. Desaulniers  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire

Sundi, le 16 Octobre 1899.

Assemblée Régulière.  
16 Octobre 1899.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Sundi, le seizième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival,    |
|                        | Mrs. Gélinas,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alex. Wouliston, |
|                        | L. N. Jourdain,  |
|                        | H. E. Gajoie,    |
|                        | E. P. Panneton,  |
|                        | L. D. Paquin.    |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Joseph Desfossés.

Requête de Mr. Joseph Desfossés, demandant que l'eau de l'Acqueduc soit conduite jusqu'à sa propriété, sur la rue Plaisante.

Référé au Comité de l'Acqueduc.

Requête des  
Reverendes Dames Ursulines.

Requête des Reverendes Dames Ursulines, demandant que les tuyaux du Drainage soient posés dans la rue Des Commissaires, jusqu'à la maison qu'elles y possèdent.

Requête de  
Mr. Phil. Gassonde.

Requête de Mr. Philippe Gassonde, demandant l'entrée des tuyaux du Drainage pour la maison qu'il occupe sur la rue Du Fleuve.

Accordée à condition que le requérant ou le propriétaire assument le risque des dommages au cas où le mur en avant du solage croulerait.

Requête de  
Mr. G. J. Barnard.

Requête de Mr. G. J. Barnard, offrant la somme de trente-trois piastres et vingt-deux centins en paiement de ce qu'il doit pour taxes.

Acceptée en paiement des taxes jusqu'à l'année 1899 exclusivement.

Requête

# Sundi, le 16 Octobre 1899.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Joseph Féron.

Requête de D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Joseph Féron, deman-  
dant la remise du montant qu'elle doit pour taxes.  
Accordée.

Lettre du  
Sec. Prés. de Sherbrooke.

Que une lettre de Mr. W<sup>m</sup> Griffith, Secrétaire  
Présorier de la Corporation de Sherbrooke, accompagnée  
d'une copie de règlement concernant les chemins de  
fer urbains.

Lettre du  
Sec. Prés. de Sherbrooke.

Que une lettre de Mr. W<sup>m</sup> Griffith, Secrétaire-  
Présorier de la Corporation de Sherbrooke, concernant  
les Marchés Publics.

Lettre du  
Greffier de St. Hyacinthe.

Que une lettre de Mr. Robert Deschênes,  
Greffier de St. Hyacinthe, concernant les Marchés  
Publics et l'inspection des viandes.

Lettre du  
b. P. R.

Que une lettre de Mr. A. R. G. Howard,  
Assistant Secrétaire de la Compagnie du Chemin de  
Fer Pacifique Canadien, concernant l'obstruction de cer-  
taines rues par les chars de cette Compagnie.

Lettre de  
Messrs. A. Rousseau & Co<sup>ie</sup>.

Que une lettre de Messrs. A. Rousseau & Co<sup>ie</sup>,  
informant le Conseil que leur contrat, pour la pose  
du nouveau tuyau aspirant de l'Aqueduc de cette cité,  
est terminé.

Lettre de  
Mr. C. J. Barnard.

Que une lettre de Mr. C. J. Barnard,  
concernant la tenue d'une école des arts, en cette  
cité.

Lettre de la  
Co<sup>ie</sup> d'Ass<sup>ce</sup> "Alliance".

Que une lettre de la Compagnie d'Assurance  
"Alliance", concernant le patronage des assurances  
sur les propriétés de la Corporation.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|   |    |    |    |
|---|----|----|----|
| Département de l' Aqueduc, (Construction) | \$ | 13 | 35 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    |    | 21 | 50 |
| A Reporter                                | \$ | 34 | 85 |

Lundi, le 16 Octobre 1899.

|                           | Report |    |
|---------------------------|--------|----|
| Département des Chemins,  | 34     | 85 |
| " " Marchés,              | 4      | 54 |
| " " du Peul,              | 5      | 68 |
| " " de l' Hôtel-de-Ville, | "      | 75 |
| " " la Police,            | 14     | 46 |
| " " " Commune,            | 12     | "  |
| " " " "                   | 7      | "  |
| Drainage,                 | 16     | 80 |
| Ponts St. Maurice,        | 43     | 40 |
| Rues sous Contrôle,       | 2      | 54 |
| Atelier des Départements, | 3      | 60 |
| Divers Comptes,           | 1      | "  |
|                           | 146    | 62 |

Respectueusement soumis,  
 Thomas Bournival, Présdt.,  
 N. C. Lajoie,  
 Henri Godin,  
 Alep. Houliston.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Paquin,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Adjournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-trois  
 d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

E. H. Desaulniers.  
 Sect.-Prés.

Arthur Olivier  
 Maire.

Assemblée Régulière.  
 23 Octobre 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
 Cité des Trois-Rivières, tenue à l' Hôtel-de-Ville, en la  
 dite Cité, Lundi, le vingt-troisième jour d'Octobre, en l'an  
 de Notre-Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf,  
 à



Lundi, le 23 Octobre 1899.

à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Monsieur le Proc. Maire    E. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins    P. Bournival,  
  W. Carignan,  
  Frs. Gélinas,  
  H. Godin,  
  Alex. Houliston,  
  E. W. Jourdain,  
  W. E. Gajoie,  
  J. Symburner,  
  E. P. Panneton,  
  F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Adolphe Cho.

Requête de Mr. Adolphe Cho, demandant la permission d'ériger un monument à l'intersection des rues Notre-Dame et Du Château, et offrant ses services pour continuer les portraits des Maires de cette Cité.

Référée au Comité des Chemins.

Requête de  
Messrs. A. Rousseau & Co.

Requête de Messrs. A. Rousseau & Co., demandant qu'un certain montant leur soit payé, en à compte de leur contrat pour la pose de la nouvelle prise d'eau de l'Aqueduc de cette Cité.

Requête de  
Mr. Louis Fugère.

Requête de Mr. Louis Fugère, demandant la somme de quinze piastres, comme dédommagement pour un accident qui lui est arrivé vis-à-vis de la propriété de Mr. E. W. Jourdain, sur la rue Des Forges.

Le Secrétaire est prié de faire connaître le contenu de cette requête à Mr. Gaspard Jourdain.

Lettre de  
Mr. A. W. Madrill.

Lue une lettre de Mr. Alfred W. Madrill, Secrétaire de la "Canadian Fire Underwriters Association", concernant le Département du Feu. Cette lettre est accompagnée d'un rapport de l'Inspecteur de la dite Association.

Lue

Sundi, le 23 Octobre 1899.

- Lettre de la Shawinigan Water & Power Co. Que une lettre de la Shawinigan Water & Power Co., concernant la construction projetée d'un chemin de fer électrique entre Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère.
- Lettre du Conseil d'Hygiène. Que une lettre du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, concernant le projet de construire des abattoirs en cette Cité.
- Lettre du Conseil des Arts et Manufactures. Que une lettre du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec, concernant l'établissement en cette Cité, d'une école de plomberie.
- Lettre de Messrs. A. Rousseau & Co. Que une lettre de Messrs. A. Rousseau & Co., donnant avis au Conseil d'avoir à protéger la nouvelle prise d'eau de l'Aqueduc.
- Rapport du Comité Spécial concernant les Marchés. Rapport: Le Comité Spécial nommé par Votre Conseil à sa séance du cinq Octobre courant, pour étudier la question des abattoirs, l'inspection et la vente des viandes de bœuf, sur les marchés en cette Cité, a l'honneur de vous informer qu'il a étudié avec beaucoup de soin et d'attention, les questions ci-haut mentionnées, et que pour cette fin, il s'est procuré les règlements de plusieurs villes de cette Province. Votre Comité en est arrivé à la conclusion que toutes ces questions sont d'une grande actualité et d'une urgence incontestable, et il croit devoir soumettre et suggérer respectueusement à Votre Conseil les moyens et les mesures qui dans son opinion sont très-désirables et même nécessaires au point de vue de l'hygiène et de la santé publique.
- 1<sup>o</sup> - La question des abattoirs: Votre Comité constate qu'il y a en cette Cité un grand nombre d'abattoirs ou tueries particulières, et que malgré toutes les précautions de propreté on ne peut empêcher l'exhalaison presque constante de miasmes, de gaz putrides &c., qui sont transportés par l'air à des distances assez considérables, ce qui constitue un danger assez grave pour la santé des résidents dans le voisinage de ces

Lundi, le 23 Octobre 1899.

ces lieux, et ce danger est d'autant plus grand que ces abattoirs ou tueries sont en grand nombre. Votre Comité est d'opinion que le meilleur moyen de parer à ces inconvénients, serait de localiser et unifier tous ces abattoirs en un seul, de sorte qu'il n'y aurait qu'un seul endroit à maintenir dans des conditions satisfaisantes d'hygiène, et la surveillance et l'inspection en serait beaucoup plus facile. A ces fins, il recommande que la requête de M<sup>rs</sup>. W. Charbonneau et autres, en date du 27 Décembre 1898, demandant que cette Corporation leur loue par bail emphytéotique, dans la Commune, un terrain suffisant pour y construire des abattoirs, et leur accorde une exemption de taxes pour un certain nombre d'années, soit considérée favorablement par ce Conseil.

2° - L'inspection de la viande et autres denrées: Les devoirs de cette charge sont maintenant dévolus au Chef de Police, qui malgré toute sa bonne volonté, en raison des autres devoirs qu'il a à remplir, ne peut donner à cette inspection le temps nécessaire pour arriver à une surveillance efficace concernant la qualité, le poids etc, des viandes et autres produits exposés en vente sur les marchés. Il serait donc désirable que cette charge soit confiée à une personne qui pourra et devra donner tout le temps nécessaire à cette surveillance, afin d'arriver à des résultats satisfaisants; et à cette fin Votre Comité croit devoir suggérer et recommander la nomination d'un médecin vétérinaire comme inspecteur qui assumera toute la responsabilité de cette charge, et qui devra non seulement faire l'inspection des viandes et autres denrées exposées en vente sur les marchés, mais dans tous les endroits de la Cité, et principalement aux abattoirs.

3° - La vente des viandes sur les marchés: Le Conseil de cette Cité depuis plusieurs années a éprouvé beaucoup de désagrément dans l'application de ses règlements à ce sujet, et même a dû faire des déboursés assez considérables pour  
 frais

Lundi, le 23 Octobre 1899.

frais judiciaires. Il constate que l'interprétation des règlements sur ce point est très-difficile et ambiguë, et qu'un grand nombre de personnes font illicitement le commerce de viande au détriment des bouchers et des cultivateurs venant vendre sur nos marchés les produits de leur ferme. Votre Comité après avoir étudié les règlements des autres villes croit que les sections 6 et 7 du règlement des marchés de la ville de St. Hyacinthe sont rédigées de manière à rencontrer les vues et les besoins de tous les intéressés et il recommande d'amender les règlements de ce Conseil suivant le texte de ces deux sections que nous vous citons:

"6- La vente des viandes de boucherie est prohibée dans les limites de la Cité, en dehors des étaux du dit marché et des étaux privés tenus en vertu des règlements du Conseil.

"7- Nonobstant l'article ci-dessus, il sera permis à l'avenir aux cultivateurs d'offrir en vente sur la place du dit marché, par occasion seulement, la viande provenant d'animaux élevés sur leur ferme, en payant les droits imposés sur leur voiture et places occupées par eux, sur le dit marché.

Respectueusement soumis,

(Signé) Ls. D. Paquin,  
Alep. Ouliston,  
E. A. Canneton,  
Thomas Bournival,  
Henri Godin.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières, 23 Octobre 1899.

Proposé par Mr. Lajoie,  
secondé par Mr. Lymburner,

Que le rapport du Comité Spécial de ce Conseil qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité des Chemins.

Rapport:

Le Comité des Chemins qui a été chargé, lors de la dernière assemblée de votre Conseil, de voir s'il serait opportun de faire, en cette cité, certains travaux d'amélioration,

Lundi, le 23 Octobre 1899.

d'amélioration, a l'honneur de faire rapport qu'il croit devoir recommander les ouvrages suivants: la construction d'une allonge à l'Atelier des Départements, du côté de la rue Champloin, et parallèle avec cette rue; cette nouvelle bâtisse, ainsi que celle qui existe déjà devront être lambrissées en bois et peinturées. Une cheminée devrait être construite dans cette bâtisse, le drainage et un service de l'Acqueduc devront y être conduits.

Notre Comité croit, de plus, que le trottoir de Mr. Jas. B. Zuckerhoff, sur la rue St. Olivier, devrait être baissé et que le solage de sa maison devrait être réparé aux frais de la Corporation, après avoir obtenu du dit Mr. Zuckerhoff la permission de faire ces travaux.

Il croit aussi devoir recommander l'achat d'une lisière de terrain appartenant à Mr. Amédée Bordeleau, pour l'élargissement de la rue Plaisante, laquelle mesure deux pieds et demi de large sur vingt-quatre pieds de long, et cela pour le prix de cinq piastres.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) A. O. Verrette, Prsdt,  
J. Symburner,  
Mrs. Gélinas,  
L. W. Jourdain.

Trois-Rivières, 23 Octobre 1899.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Panneton, par courtoisie,

Que le rapport du Comité des Chemins qui vient d'être lu, soit adopté.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Godin, en amendement,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que la partie du rapport concernant les réparations à faire à l'Atelier des départements soit renvoyée pour considération à plus tard.

Rejetée sur division de six contre et quatre pour, savoir:  
Contre: M. M. Bournival, Carignan, Gélinas, Jourdain,  
Symburner et Verrette,

Pour:

Lundi, le 23 Octobre 1899.

N<sup>o</sup> 7 Motion  
Frais funéraires de feu  
Mr. O. Z. Hamel.

Pour: M. M. Godin, Houliston, Lajoie et Canneton.  
La motion principale étant alors mise aux voix est  
adoptée sur même division.  
Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,  
Que les comptes de MM. Larivière et Girard,  
Louis Badaud et de l'Évêché des Trois-Rivières au mon-  
tant de quarante-et-une piastres et huit centins, pour frais  
funéraires de feu Mr. O. Z. Hamel soient payés par ce conseil.  
Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le trente  
d'Octobre, courant, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Pro-Maire.  
*(Signature)*  
Sec.-Prés.

Assemblée Régulière.  
30 Octobre 1899.

Une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le trentième jour d'Octobre, en l'an  
de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Messieurs les Echevins
- W. Carignan,
  - Mr. Gélinas,
  - M. Godin,
  - R. P. Grant,
  - Alex. Houliston,
  - L. W. Jourdain,
  - W. E. Lajoie,
  - J. Lyburner,
  - E. P. Canneton,
  - F. A. Verrette.

En l'absence de son Honneur le Maire et  
de Monsieur le Pro-Maire, Monsieur l'Echevin  
Alex.

Lundi, le 30 Octobre 1899.

Alep. Houliston est appelé à présider l'assemblée du Conseil.

Requête de  
Mr. Alexis Lord.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Alexis Lord, demandant une réduction sur le montant qui lui est chargé pour taxe sur loyer, au N° 38 rue Des Forges, ou qu'il s'occupe plus ce magasin depuis le mois de Mai dernier.

Requête de  
Mr. Eugène Arcand.

Requête de Mr. Eugène Arcand, demandant qu'il lui soit permis de tenir une ligne de traverse sur la rivière St. Maurice.

Lettre de  
Messrs. A. Rousseau & Co.

Référé au Comité des Chemins.  
Que une lettre de Messrs. A. Rousseau & Co., offrant de faire les plans et spécifications pour la reconstruction en fer des Ponts St. Maurice.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |    |     |        |
|---|----|-----|--------|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | \$ | 168 | 75     |
| " des Chemins,                            |    | 72  | 85     |
| " " Marchés,                              |    | 65  | 26     |
| " du Feu,                                 |    | 6   | 05     |
| " de l'Éclairage,                         |    | -   | 75     |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     |    | 24  | 44     |
| " " la Police,                            |    | 290 | 68     |
| " " " Communes,                           |    | 20  | -      |
| Drainage,                                 |    | 15  | 42     |
| Ponts St. Maurice,                        |    | 56  | 25     |
| Rues sous Contrôle,                       |    | 15  | 48     |
| Cavage des Rues,                          |    | 3   | 92     |
| Carrié Champlain,                         |    | 31  | 75     |
| Carrié Le Platon,                         |    | 8   | 10     |
| Atelier des Départements,                 |    | 12  | -      |
| A Reporter                                |    | \$  | 491 70 |

Lundi, le 30 Octobre 1899.

|  |        |       |    |
|--|--------|-------|----|
|  | Report | 791   | 70 |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        | 75    | 50 |
| Dépenses Contingentes,                       |        | 857   | 30 |
| Salaires,                                    |        | 250   | 82 |
| Divers Comptes,                              |        | 162   | 68 |
|  |        | 2,138 | 00 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) J. O. Verrette,  
 Henri Godin,  
 Alex. Houliston.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Carignan,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport du  
 Comité de l'Acqueduc.

Rapport: Le Comité de l'Acqueduc auquel avait  
 été référé la requête de Mr. Joseph Desfossés, demandant  
 que le tuyau principal de l'Acqueduc soit posé sur la  
 rue Plaidante jusque vis-à-vis sa propriété, a l'honneur  
 de faire rapport qu'il recommande que soixante pieds de  
 tuyau devrait être posé sur la dite rue.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) J. Symburnes, Préd.,  
 H. Carignan,  
 L. W. Jourdain,  
 R. P. Grant,  
 J. O. Verrette.

Hôtel-de-Ville,  
 Trois-Rivières, 30 Octobre 1899.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Vente de terrain par la  
 Corporation à Mr.  
 Leopold Garneau.

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Carignan,  
 Que Mr. le Proc. Maire soit autorisé  
 à



Lundi, le 30 Octobre 1899.

à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Mr. Léopold Garceau, d'un emplacement situé sur le côté nord-est de la rue Bureau, pour le prix et somme de vingt piastres, et cela, suivant acte préparé par P. O. Guillet, Esc., N. O., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Billet promissoire au montant de \$13,500.00.

Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Grant,

Que Mr. le Pro-Maire soit autorisé à signer un billet promissoire au montant de treize mille cinq cents piastres, à trois mois de cette date, pour rencontrer les intérêts qui seront dus le premier Novembre prochain, à un taux d'intérêt n'excédant pas cinq par cent.

Adoptée.

Avis de motion de Mr. l'Échevin Panneton.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le Chapitre onze des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant les Marchés Publics et la vente des viandes, légumes etc.", soit amendé quant à ce qui concerne les abattoirs, le marché aux animaux et l'inspection de la viande.

En Conseil, ce 30 Octobre 1899.

(Signé) E. A. Panneton.

Le Conseil s'ajourne ensuite, à Lundi, le six de Novembre prochain, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

Alex. Anuliston  
Président.

E. O. Descaulniers  
Sec.-Prés.

Assemblée Régulière.  
6 Novembre 1899.

On a une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le sixième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à

Lundi, le 6 Novembre 1899.

à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit conseil, savoir:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins W. Carignan,  
Fr. Hélinas,  
H. Godin,  
R. P. Grant,  
Alex. Houliston,  
L. H. Jourdain,  
J. Lymburner,  
L. D. Paquin,  
J. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Albert Prudel.

Requête de Mr. Albert Prudel, demandant d'être nommé Inspecteur des viandes dans les limites de cette Cité.

Requête de  
Messrs. Uld. Martel & Co.

Requête de Messrs. Uldoric Martel & Co., demandant le privilège d'ensemencer une certaine partie de la Commune de cette Cité.

Référée au Comité de la Commune.

Requête de  
Mr. Urbain J. Sedoux.

Requête de Mr. Urbain J. Sedoux, demandant d'être exempté du paiement de la taxe sur loyer de la maison qu'il occupe comme Consul des États-Unis, en cette Cité.

Accordée.

Requête de  
Mr. G. W. Robitaille & al.

Requête de Mr. G. W. Robitaille et autres, demandant qu'un canal soit fait du côté Est de la rue Bureau.

Référée au Comité des Chemins.

Requête de  
Mr. Ludger Rivard.

Requête de Mr. Ludger Rivard, demandant une réduction de la taxe sur loyer, ou qu'il est devenu propriétaire depuis le commencement de cette année.

Refusée.

Requête

Lundi, le 6 Novembre 1899.

Requête de  
Mr. Henri Savigne.

Requête de Mr. Henri Savigne, demandant  
l'usage gratuit de la Grande Salle de l'Hôtel-de-  
Ville, pour un concert promenade, qui doit avoir lieu  
le douze du courant.

Lettre du  
Conseil d'Hygiène.

Accordée.  
Que une lettre de Mr. Elzear Pelletier,  
secrétaire du Conseil d'Hygiène de la Province de  
Québec, concernant l'établissement d'abattoirs en cette cité.

Lettre de  
Mr. W<sup>m</sup> Ritchie.

Que une lettre de Mr. W<sup>m</sup> Ritchie, demandant  
que les tuyaux du Drainage soient conduits jusqu'à  
sa propriété située sur la rue Du Fleuve.

Lettre de  
Mr. J. E. Logan.

Référée au Comité du Drainage.  
Que une lettre de Mr. J. E. Logan, concer-  
nant la réclamation pour dommages par le feu au  
grand pont du St. Maurice.

1<sup>ère</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 92.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Godin,

Que le projet de règlement intitulé:  
"Chapitre 92" Règlement pour amender le chapitre onze  
des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concer-  
nant les Marchés Publics et la vente des viandes, légumes  
etc." aussi pour amender ses divers amendements, soit lu,  
passé et adopté.

— Chapitre 92. —

Chapitre LXXXII.

Règlement des Marchés  
amendé.

Règlement pour amender le chapitre onze des règlements de  
ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les Marchés Publics  
et la vente des viandes, légumes &c.", et aussi pour amender  
ses divers amendements.

Il est ordonné et statué et nous le dit Conseil, ordonnons  
et statuons comme suit, savoir:

Sec. 1. — Les sections deux et trois du règlement chapitre  
quatre-vingt-six, passé le douze Décembre mil huit cent  
quatre-vingt-dix-huit, sont par le présent rappelées et annulées,  
et le paragraphe trois de la section soixante-et-neuf du chapitre  
onze des règlements de ce Conseil, passé le six Février  
mil

mil

Lundi, le 6 Novembre 1899.

mil huit cent quatre-vingt-huit, est de nouveau mis en vigueur.  
 Sec. 2. — Le premier et le deuxième paragraphes de la section soixante-et-neuf du règlement chapitre onze par le présent amendé, sont annulés et remplacés par les suivants:

"69. — La vente des viandes de boucherie est prohibée dans les limites de la Cité, en dehors des étaux du dit marché et des étaux privés tenus en vertu des règlements du Conseil.

"70. — Nonobstant le paragraphe ci-dessus, il sera permis à l'avenir aux cultivateurs d'offrir en vente, sur la place du dit marché, par occasion seulement, la viande provenant d'animaux élevés sur leur ferme, en payant les droits imposés sur leurs voitures et places occupées par eux, sur le dit marché.

Sec. 3. — Le Conseil pourra par résolution, lorsqu'il le jugera à propos, nommer une personne dûment qualifiée pour faire l'inspection des viandes, denrées et autres articles exposés en vente ou destinés à la consommation, dans les limites de cette Cité.

Sec. 4. — Le chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les règlements" s'appliquera au présent.

Sec. 5. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le treize de Novembre courant, à sept heures et demie du soir.

*A. H. Desaulniers*  
 Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
 Maire.

Assemblée Régulière.  
 13 Novembre 1899.

Il a une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le treizième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les

Lundi, le 13 Novembre 1899.

les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | W. Carignan,     |
|                        | Mrs. Gélinas,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alph. Houliston, |
|                        | L. N. Jourdain,  |
|                        | N. E. Lajoie,    |
|                        | J. Symburner,    |
|                        | E. J. Panneton,  |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | J. A. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. H. P. Blair & al.

Requête de Mr. H. P. Blair et autres,  
demandant qu'une voie de communication soit  
établie entre cette cité et l'Île de la Pothérie.

Référée au Comité des Chemins.

Requête de  
l'Association du Patinoir La-  
Violette.

Requête de l'Association du Patinoir La-  
violette, demandant que les tuyaux du Drainage  
soient conduits jusqu'à la bâtisse du dit Pa-  
tinoir.

Requête de  
l'Association des Bouchers.

Requête de l'Association des Bouchers,  
demandant que des procédés soient pris contre certaines  
personnes, pour infraction aux règlements des Marchés.

Lettre des  
Sœurs de la Providence.

Que une lettre des Rév. Sœurs de la Provi-  
dence, concernant l'élargissement de la rue  
St. Prosper.

Lettre de  
Mr. Alf. W. Hadrill.

Que une lettre de Mr. Alf. W. Hadrill,  
Secrétaire de la "Canadian Fire Underwriters'  
Association", concernant l'installation de l'éclair-  
page électrique de l'Hôtel de Ville.

Lettre du  
Chef de Police.

Que une lettre du Chef de Police, deman-  
dant des chaussures et des pantalons pour les membres  
du Corps de Police.

Ordre donné de demander des soumissions.

Lue

# Lundi, le 13 Novembre 1899.

Lettre de la King Bridge Co.

Une lettre de la King Bridge Co., demandant des informations au sujet de la reconstruction des Ponts St. Maurice.

Lettre de la Hamilton Bridge Works Co.

Une lettre de la Hamilton Bridge Works Co., concernant la reconstruction des Ponts St. Maurice.

Lettre de Mr. J. O. Cloutier.

Une lettre de Mr. J. O. Cloutier, réclamant la somme de neuf piastres et cinquante centins, pour un accident arrivé à sa voiture, sur la rue Notre Dame.

Rapport du Comité des Finances.

Référé au Comité des Chemins.  
 Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |    |        |           |
|---|----|--------|-----------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | \$ | 19     | 75        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    |    | 9      | 15        |
| " des Chemins,                            |    | 20     | 36        |
| " " Marchés,                              |    | 3      | -         |
| " du Feu,                                 |    | 5      | 94        |
| " de l'Hotel-de-Ville,                    |    | 17     | 95        |
| " " la Police,                            |    | 78     | 25        |
| " " " Communes,                           |    | 14     | -         |
| Drainage,                                 |    | 24     | 65        |
| Ponts St. Maurice,                        |    | 38     | 79        |
| Rues sous Contrôle,                       |    | 7      | 10        |
| Parage des Rues,                          |    | 18     | -         |
| Carre Champlain,                          |    | "      | 75        |
| Carre Le Platon,                          |    | 43     | 67        |
| Station de Police et du Feu,              |    | "      | 82        |
| Atelier des Départements,                 |    | 20     | 45        |
| Frais Légaux,                             |    | 145    | 58        |
| Intérêt et Commission,                    |    | 12,817 | 40        |
| A Reporter                                |    | \$     | 13,285 61 |

Sundi, le 13 Novembre 1899.

Dépenses Contingentes,  
Divers Comptes,

|        |           |    |
|--------|-----------|----|
| Report | \$ 13,285 | 61 |
|        | 107       | 04 |
|        | 3         | 05 |
|        | \$ 13,395 | 70 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Alex. Coulston,  
W. E. Lajoie,  
P. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptées.

Rapport du  
Comité du Drainage.

Rapport:

Le Comité du Drainage, auquel avait été  
référé la requête de Mr. W. Ritchie, demandant la pose  
de tuyaux d'égouts sur la rue de la poudrière en cette  
cité, a l'honneur de faire rapport, qu'il croit devoir recom-  
mander l'adoption des conclusions de la dite requête et que ce  
Conseil, en la saison avancée, devrait ordonner de suite la  
pose de 90 pieds de tuyaux de 9 pouces et 60 pieds de tuyaux  
de 6 pouces, sur la dite rue.

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Préd<sup>t</sup>,  
L. D. Paquin,  
W. E. Lajoie,  
P. Lyburner.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières, 13 Nov. 1899.

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité du  
Drainage qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptées.

2<sup>e</sup> Motion

Le

Lundi, le 13 Novembre 1899.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt de Novembre courant, à sept heures et demie du soir.

Th. Desaulniers  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
20 Novembre 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingtième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur, le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins  
Fr. Gélinas,  
Alex. Moulston,  
W. E. Lajoie,  
J. Symburner,  
E. P. Panneton,  
L. D. Paquin,  
F. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. J. P. Godin et al.

Requête de Mr. J. P. Godin et autres, demandant qu'une nouvelle taxe soit imposée aux colporteurs.

Requête de  
Mr. George Pratte et al.

Requête de Mr. George Pratte et autres, demandant qu'une taxe spéciale soit imposée aux commerçants de lait.

Requête de  
Mr. Pierre Rivard et al.

Requête de Mr. Pierre Rivard et autres, demandant qu'une réduction leur soit accordée sur les taxes de pesée de la pierre qu'ils charroient pour la Commission du Carre.

Requête de  
Mr. George Rivard.

Requête de Mr. George Rivard, demandant d'être entré au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1899), comme propriétaire de l'immeuble deux mille



Sundi, le 20 Novembre 1899.

mille vingt-huit (2028) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Mr. Napoléon Samy.

Requête de  
Mr. Edmond Robichaud.

Requête de Mr. Edmond Robichaud, demandant d'être entré au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1899), comme propriétaire de l'immeuble deux cent quarante-huit (248) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Mr. Richard S. Cooke.

Accordée.

Requête de  
Mr. Henri Weber.

Requête de Mr. Henri Weber, demandant l'usage gratuit de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, pour un concert qu'il doit donner prochainement.

Accordée.

Requête de  
l'Union des Charretiers.

Requête de l'Union des Charretiers, demandant qu'il ne soit accordé de licences de charretiers que dans le mois de Janvier.

Accordée.

Lettre de  
l'Honble J. P. Colby.

Que une lettre de l'Honble J. P. Colby, concernant le pompage de l'eau de l'Aqueduc, au moyen de l'électricité, par la North Shore Power Co.

Lettre de  
Mr. Alf. W. Madrill.

Que une lettre de Mr. Alf. W. Madrill, Secrétaire-Trésorier de la "Canadian Fire Underwriters' Association", concernant l'installation de l'éclairage électrique de l'Hôtel-de-Ville.

Lettre de  
Messrs. Desilets & Gouin.

Que une lettre de Messieurs Desilets & Gouin, demandant le paiement de leur contrat, pour réinstallation de l'éclairage électrique de l'Hôtel-de-Ville.

Ordonné au Trésorier de payer 75/100.

Lettre de  
Messrs. Bourigny & Bureau.

Que une lettre de Messieurs Bourigny & Bureau, Avocats, demandant, au nom des contribuables de l'Île de la Potherie, une voie de communication plus facile avec cette Cité.

Rapport de  
Mr. J. A. Landry.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de Mr. J. A. Landry, concernant

Lundi, le 20 Novembre 1899.

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville.

concernant la quantité de charbon dépensé par l'Écluse de cette cité.

Le Secrétaire-Présorier donne lecture d'un rapport de l'Inspecteur-de-Ville, concernant l'élargissement de la rue Des Champs.

Proposé par Mr. Paquin,

Secondé par Mr. Lyburner,

Que Mr. l'Échevin Panneton soit nommé Président des Elections Municipales qui auront lieu, lundi, le huitième jour de Janvier prochain (1900).

Adoptée.

Proposé par Mr. Mouliston,

Secondé par Mr. Lajoie,

Que ce Conseil accepte de George St Pierre la somme de \$12.<sup>50</sup>, de Joseph Morin celle de \$21.<sup>45</sup>, et de Ernest Gagnon celle de \$23. <sup>$\frac{82}{100}$</sup>  étant le montant recouvrable en loi de chacun d'eux, en paiement de leur dette respective, attendu que le surplus qui paraît dû par chacun d'eux est prescrit et non recouvrable en loi, et que le Secrétaire-Présorier soit autorisé à leur donner quittance.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite, à Lundi, le vingt-sept de Novembre courant, à sept heures et demie, du soir.

Ajournement.

Th. Décaulais  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
27 Novembre 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-septième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf,

à

# Lundi, le 20 Novembre 1899.

à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- |                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | P. Bournival,    |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | Fr. Bélinas,     |
|                        | H. Godin,        |
|                        | R. F. Grant,     |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | W. E. Lajoie,    |
|                        | J. Lymburner,    |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | A. W. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Jos. Guilbert, fils de Jean.

Requête de Mr. Joseph Guilbert, fils de Jean, demandant une réduction sur le montant de son compte de taxes.

Accordée.

Requête de  
Mr. Jeremiah Young.

Requête de Mr. Jeremiah Young, demandant d'être entré au Rôle d'Evaluation pour l'année courante (1899), comme propriétaire de l'immeuble quatre cent onze (411) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Mr. Louis Julien.

Accordée.

Requête de  
l'Association des Bouchers.

Requête de l'Association des Bouchers, demandant que des procédés judiciaires soient pris contre Mr. Eugène Pousignant, pour infraction au Règlement des Marchés.

Requête de  
Mr. Ernest Hamel.

Requête de Mr. Ernest Hamel, demandant d'être déchargé du loyer de son étal de bouchers, pour les derniers six mois de l'année, ou qu'il ne l'occupe plus.

Référé au Comité des Marchés.

Requête

Lundi, le 27 Novembre 1899.

Requête de  
M. L. J. Barnard.

Requête du  
Dr. J. H. Vigneau.

Rapport du  
Comité des Finances.

Requête de M. L. J. Barnard, demandant que la tenue d'une école de dessin soit continuée en cette cité, pendant l'année courante.

Requête du Dr. J. H. Vigneau, Médecin-Vétérinaire, demandant d'être nommé Inspecteur des viandes en cette cité.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les pai-listes suivantes:

|                            |                |       |    |
|----------------------------|----------------|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, | (Construction) | 24    | 25 |
| " " Do.                    | (Ent. & Répt.) | 163   | 75 |
| " des Chemins,             |                | 116   | 09 |
| " " Marchés,               |                | 53    | 19 |
| " du Feu,                  |                | 1     | 25 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,     |                | 138   | 25 |
| " " la Police,             |                | 339   | 18 |
| Drainage,                  |                | 47    | 83 |
| Ponts St. Maurice,         |                | 34    | 05 |
| Rues sous Contrôle,        |                | 3     | 30 |
| Carré Champlain,           |                | 32    | 12 |
| Carré Le Platon,           |                | -     | 75 |
| Atelier des Départements,  |                | 20    | 99 |
| Intérêt et Commission,     |                | 177   | 40 |
| Dépenses Contingentes,     |                | 126   | 01 |
| Salaires,                  |                | 250   | 82 |
| Divers Comptes,            |                | 69    | 42 |
|                            |                | 1,598 | 65 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Henri Godin,

Olep. Couliston,

Thomas Bournival,

J. A.

Lundi le 27 Novembre 1899.

F. A. Verrette,  
W. E. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Jourdain,  
Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

Rapport du  
Comité de l'Éclairage.

Rapport:  
Le Comité de l'Éclairage que  
vous avez chargé d'examiner de quelle manière cette  
ville est éclairée et de faire les suggestions qu'il jugerait  
à propos, a l'honneur de faire rapport qu'il s'est rendu  
au désir de Votre Conseil et de recommander que les change-  
ments suivants soient faits à l'éclairage de certains en-  
droits: Qu'une lampe arc soit placée au coin des rues  
St. Olivier et St. George, de même qu'au coin des rues Des Forges  
et Royale, au coin des rues Plaisante et Royale, au coin  
des rues Royale et St. Roch et au coin des rues St. Maurice et  
Champflour, sur le Boulevard vis-à-vis la rue St. Louis,  
sur le chemin St. Marguerite de l'autre côté du Pont  
du Chemin de Fer Pacifique Canadien; que la lampe  
arc placée actuellement devant l'Hôtel de Mr. Emile  
Panneton soit transportée au coin des rues Champflour  
et St. Martin, que la lampe de 64 chandelles placée au  
coin des rues Royale et St. Roch soit transportée vis-à-vis  
l'Hôtel de Mr. Emile Panneton sur la rue Champflour;  
que la lampe de 64 chandelles placée au coin des rues  
Royale et Des Forges soit transportée sur la rue Pon-  
nancourt; que la lampe arc placée au coin des rues  
St. Louis et Notre-Dame soit transportée au coin des  
rues St. Jean et Notre-Dame; de plus, que toutes les lampes  
arc placées à la tête des poteaux devraient être remplacées  
par des lampes avec consoles. Tous ces changements  
devront être exécutés sans aucune charge par la  
Compagnie "North Shore Power."

Respectueusement

Lundi, le 27 Novembre 1899.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Pélésphore Symburner, Pr<sup>s</sup>dt,  
 J. A. Verrette,  
 W. Carignan,  
 R. J. Grant,  
 G. W. Jourdain.

Hôtel de Ville,  
 Trois-Rivières, 27 Novembre 1899.

Rapport:

Québec, 23 Novembre 1899.

A Son Honneur le Maire  
 et à MM. les Conseillers  
 de la cité des Trois-Rivières.

In Re reconstruction du pont sur la rivière St. Maurice

Messieurs:—

Suivant la demande que vous m'avez faite  
 à savoir:

- 1<sup>o</sup> Si les fondations des piliers actuels pourraient servir de bases pour une construction de piliers en pierre capables de supporter le poids d'une superstructure métallique d'une largeur suffisante pour une voie de tramway électrique, double voies pour les voitures et double passerelle pour les piétons;
- 2<sup>o</sup> Quel serait le coût approximatif de la construction de ce pont avec piliers et culées en maçonnerie et superstructure métallique telle que mentionnée ci-dessus;
- 3<sup>o</sup> Quel serait aussi le coût approximatif d'un pont qui serait érigé vis-à-vis de la rue des Commissaires, environ  $\frac{1}{2}$  mille en aval du site actuel du pont incendié;
- 4<sup>o</sup> Si la construction de la partie incendiée de ce pont pourrait être effectuée durant la saison d'hiver afin d'utiliser comme passage celle qui n'a pas été incendiée.

En réponse à la première question je dois vous informer que suivant l'examen que j'ai fait des piliers &c.,

le

Rapport de  
 M. G. A. Vallée.

Lundi le 27 Novembre 1899.

le 8 courant, en votre présence, et suivant des informations que j'ai eues, je suis d'opinion que l'on ne peut trouver de fondations plus solides pour asseoir en toute sûreté des piliers en maçonnerie capables de supporter une superstructure des plus pesantes, et ayant pour avantage aussi de sauver pour le moins la somme de \$30,000.00 sur le coût des fondations et des maçonneries.

Le seul ouvrage qu'il y aura à faire sera de démolir les piliers actuels jusqu'au niveau de l'eau la plus basse de même que la plateforme et le batardeau qui se trouve à chaque pilier, et ensuite y établir une nouvelle plateforme en bois et une base en béton. La pierre qui remplit les vieux piliers devra servir en partie à compléter la protection en dehors des batardeaux.

Les piliers et culées actuels en maçonnerie étant réparés, exhaussés et protégés pourront supporter le poids d'une superstructure métallique, à l'exception de la culée Est du Grand Chenal qui devra être reconstruite à neuf.

Le coût approximatif de la construction de ce pont avec une hauteur libre de 42 pieds à partir de l'eau basse pour les trois premières travées du côté Ouest du Grand Chenal et de 21 pieds pour toutes les autres travées tel que démontrées sur le plan du pont actuel qui est déposé dans le Département des Travaux Publics à Québec, sera de \$132,000.00 pour les maçonneries et une superstructure en acier de 35 pieds de largeur dont 9 pieds pour une voie de tramway électrique au centre du pont et une voie de huit pieds de chaque côté de cette dernière pour les voitures, formant 25 pieds de largeur entre les poutres et une passerelle de 5 pieds de largeur de chaque côté des poutres pour les piétons, avec garde-corps en treillis d'acier suivant croquis ci-dessous:

Si vous retranchez les passerelles pour les piétons le coût sera de \$125,000.00. Dans ces estimations

Lundi, le 27 novembre 1899

ne sont pas compris les frais de démolition du vieux pont et de ses piliers, présumant que ces travaux seront faits par la corporation elle-même.

Le coût aussi approximatif d'un pont au site de la rue des Commissaires, sera de \$300,000.00, sans compter le coût des approches sur les îles et de chaque côté de la rivière. Vous pourrez juger par vous-mêmes, d'après le plan ci-inclus de la différence de largeur de rivière qui existe entre les deux sites projetés.

L'idée de construire à ce dernier endroit, sous le rapport du coût doit être mise de côté.

En conséquence je recommanderais la reconstruction du pont à l'ancien site, comme étant le moins dispendieux tant pour sa construction et son entretien.

La construction de ce pont ne peut pas se commencer avec avantage avant l'été prochain, à l'eau basse, même pour la partie incendiée, en admettant que cette dernière serait construite maintenant, il serait impossible d'utiliser pour le passage des voitures la partie du pont qui est restée debout, ou son état dangereux.

En attendant votre corporation pourrait faire faire de suite par un ingénieur, tous les mesurages, sondages et nivellements nécessaires pour la préparation d'un plan et profil exacts de la rivière, montrant la longueur précise d'axe en axe des piliers actuels, plans des maçonneries et de la superstructure métallique avec devis de tous les travaux se rapportant à la construction de ce pont, pour vous mettre en mesure de demander des soumissions tant pour la maçonnerie que pour la partie métallique.

Comme l'entreprise est très-considérable, tous les matériaux devraient être préparés et approvisionnés durant la saison d'hiver afin de ne pas retarder l'érection  
de



Lundi, le 27 Novembre 1899.

de ce pont quand la saison de construire sera arrivée, l'été prochain.

Humblement soumis,  
(Signé) Louis A. Vallée,  
Ingénieur.

2<sup>e</sup> Motion  
Délégation à Québec.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Symburnes,

Que Son Honneur le Maire, Mr. le Pro-Maire, un membre de la Chambre de commerce et un membre de la Commission du Hâvre soient chargés de se rendre auprès du Gouvernement Provincial, afin de solliciter un octroi pour la reconstruction des Ponts du St. Maurice.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par les  
Sœurs de la Pro-  
vidence à la Corporation,  
pour l'élargissement de  
la rue St. Prosper.

Proposé par Mr. Bournival,  
secondé par Mr. Pâquin,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la communauté des Sœurs de Charité de la Providence à la Corporation de la Cité des Trois Rivières, d'un terrain nécessaire à l'élargissement de la rue St. Prosper, pour le prix et somme de deux cent cinq piastres et soixante-et-treize centins (205.73), et cela suivant acte préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. P. qui vient d'être lu devant ce conseil.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par Mr.  
Sévère Panneton à la  
Corporation, pour l'élar-  
gissement de la rue Des  
Champs.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par Mr. Sévère Panneton à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un terrain nécessaire à l'élargissement de la rue des Champs, pour le prix et somme de vingt piastres et dix centins (\$20.10), et cela suivant acte passé par P. O. Guillet, Ecr., N. P.,

qui

Lundi, le 27 Novembre 1899.

qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par Mr. Alfred Desilets à la Corporation, pour l'élargissement de la rue Deschamps.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par Alfred Desilets Esc. à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un terrain nécessaire à l'élargissement de la rue des Champs, pour le prix et somme de quatre piastres (\$4.<sup>00</sup>), et cela suivant acte préparé par P. O. Guillet, Esc., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par Dame P. Kiernan à la Corporation, pour l'élargissement de la rue Deschamps.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par Dame P. Kiernan à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un terrain nécessaire à l'élargissement de la rue des Champs, pour le prix et somme de onze piastres et soixante centins (\$11.<sup>60</sup>), et cela suivant acte préparé par P. O. Guillet, Esc., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

7<sup>e</sup> Motion

Quittance à Mr. P. X. Pothier.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de quittance par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à P. X. Pothier, d'une rente constituée sur un terrain situé sur le côté nord-est de la rue St. George, suivant acte passé devant P. O. Guillet, Esc., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

8<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par Mr. Amédée Bordeleau à la Corporation, pour l'élargissement de la rue Montaire.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que Son Honneur le Maire soit

Lundi, le 27 Novembre 1899.

soit autorisé à signer un acte de vente par Amédée Bordeleau à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un terrain nécessaire à l'élargissement de la rue Fontaine, pour le prix et somme de cinq piastres, et cela suivant acte préparé par P.O. Guillet, Ecr., N.P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

9<sup>e</sup> Motion  
Poursuite contre Mr.  
Eugène Pousignant.

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Godin,

Que P. W. Martel, Ecr., Avocat, de ce Conseil soit autorisé à prendre des procédés judiciaires contre Mr. Eugène Pousignant de St<sup>e</sup> Gertrude, pour infraction aux règlements des Marchés.

Adoptée.

10<sup>e</sup> Motion  
Octroi pour traverse sur  
la rivière St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Godin,

Qu'un octroi de une piastre par jour soit accordé à une personne qui devra tenir une traverse régulière sur la rivière St<sup>e</sup> Maurice, à l'endroit qui sera choisi par le Comité des Chemins, la dite traverse devant être tenue le soir et la nuit, durant que le bateau à vapeur traversier sera arrêté.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatre de Décembre prochain, à sept heures et demie du soir.

Charles Desaulniers  
Sec. Trés.

Arthur Olivier  
Maire

Assemblée Régulière.  
4 Décembre 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le quatrième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les

Lundi, le 4 Décembre 1899.

les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
 Messieurs les Echevins J. Bournival,  
 W. Carignan,  
 Frs. Gélinas,  
 W. Godin,  
 Alex. Houliston,  
 G. W. Jourdain,  
 W. E. Lajoie,  
 J. Symburner,  
 E. P. Panneton,  
 G. D. Paquin,  
 P. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Augustin Marie.

Requête de Mr. Augustin Marie, demandant  
d'être entré au Rôle d'Evaluation pour l'année cou-  
rante (1899), comme propriétaire d'un emplacement fai-  
sant partie des lots numéros deux cent quarante-trois et  
deux cent quarante-quatre (243 et 244) du Cadastre  
de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Mr. J. B.  
Boisvert.

Accordée.

Requête de  
Mr. Henri Robert.

Requête de Mr. Henri Robert, demandant  
d'être entré au Rôle d'Evaluation pour l'année cou-  
rante (1899), comme propriétaire d'un emplacement numéro  
dix-neuf cent onze (1911) du Cadastre de la Cité des Trois-  
Rivières, au lieu des Rév. Dames Ursulines.

Accordée.

Requête de  
Mr. John Houliston.

Requête de Mr. John Houliston, demandant  
d'être entré au Rôle d'Evaluation pour l'année cou-  
rante (1899), comme propriétaire de l'immeuble six  
cent soixante-quinze (675) du Cadastre de la Cité  
des Trois-Rivières, au lieu de Messieurs E. W. Lacroix  
et Alexander Houliston.

Accordée.

Requête

Lundi le 4 Décembre 1899.

Requête de  
Mr. Edmour Ouger.

Requête de Mr. Edmour Ouger, demandant  
une réduction de taxes.

Accordée.

Requête de  
Mr. Boromé St<sup>e</sup> Pierre.

Requête de Mr. Boromé St<sup>e</sup> Pierre, demandant  
une réduction de taxes.

Accordée.

Requête de  
Mr. Louis Orel.

Requête de Mr. Louis Orel, demandant  
une réduction de taxes.

Accordée.

Requête de  
Mr. Olivier Orel, fils.

Requête de Mr. Olivier Orel, fils, demandant  
une réduction de taxes.

Accordée.

Requête de  
Mr. Alfred Gauthier.

Requête de Mr. Alfred Gauthier, demandant  
au Conseil d'accepter la somme de huit piastres en  
règlement de son compte de taxes.

Refusée. Requête sera accordée s'il paie les  
quatre dernières années.

Requête de  
Mr. Joseph Asselin.

Requête de Mr. Joseph Asselin, demandant  
une réduction de taxes.

Accordée.

Requête de  
Mr. Joseph Sacroix.

Requête de Mr. Joseph Sacroix, demandant  
une réduction de taxes.

Requête accordée, si le requérant paie les  
quatre dernières années.

Requête de  
Mr. Alex. Gélinas.

Requête de Mr. Alex. Gélinas, demandant  
une réduction de taxes.

Accordée.

Requête de  
Mr. Louis Abbott.

Requête de Mr. Louis Abbott, demandant  
d'être entré au Rôle d'Evaluation pour l'année cou-  
rante (1899), comme propriétaire de l'immeuble deux mille  
dix-neuf (2019) du Cadastre de la Côte des Trois-Rivières,  
au lieu du Dr. J. E. Hébert.

Refusée.

Lettre du  
Conseil des Arts et Manufactures

Sur une lettre de Mr. J. P. L. Bérubé, Assis-  
tant Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures  
de

Lundi, le 4 Décembre 1899.

de la Province de Québec, concernant l'établissement d'une école de plomberie, en cette cité.

Lettres de la Shawinigan Water & Power Co.

Une lettre de la Shawinigan Water & Power Co., demandant un bonus de cent mille piastres pour la construction d'un chemin de fer entre Grand'Mère, Shawinigan et Trois-Rivières.

Lettres de la Shawinigan Water & Power Co.

Une lettre de la Shawinigan Water & Power Co., demandant l'octroi de deux cents acres de terrain dans la Commune de cette cité, pour l'établissement des diverses industries.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |    |       |    |
|---|----|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | \$ | 555   | 20 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    |    | 35    | "  |
| " des Chemins,                            |    | 49    | 87 |
| " du Feu,                                 |    | 11    | 75 |
| " de l'Éclairage,                         |    | 20    | 50 |
| " " L'Hôtel-de-Ville,                     |    | 41    | 46 |
| " " la Police,                            |    | 28    | "  |
| Drainage,                                 |    | 34    | "  |
| Rues sous Contrôle,                       |    | 1     | "  |
| Atelier des Départements,                 |    | 17    | 58 |
| Papeterie et Impressions,                 |    | 30    | "  |
| Intérêt et Commission,                    |    | 178   | "  |
| Constituts,                               |    | 50    | "  |
| Vente de terrains,                        |    | 254   | 04 |
| Dépenses Contingentes,                    |    | 4,912 | 52 |
|   | \$ | 6,218 | 92 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Thomas Bourinval, Prsdt,  
 Henri

Lundi le 4 Décembre 1899.

Henri Godin,  
H. E. Lajoie.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,

Secondé par Mr. Baignant,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.

Proposé par Mr. Houliston,

Secondé par Mr. Jourdain,

Que ce Conseil accepte de Joseph St. Pierre la somme de \$13.33; de George Després celle de \$13.23; de Auguste Filion celle de \$7.63; de Xavier Massicotte celle de \$6.62; de Flavien Dubord celle de \$15.71; de Pierre Guz celle de \$12.86; de Emilien Perrin fils celle de \$8.46; de Philippe Godin fils de Félix celle de \$24.67; de Benjamin Parent celle de \$27.00; de Pressé Massicotte celle de \$14.38; de Alexandre Ross celle de \$14.98; et ce, en paiement du montant total des taxes et cotisations que chacune des personnes ci-dessus nommées peut paraître respectivement devoir à La Corporation de la Cité des Trois-Rivières, ou que le surplus que chacune d'elles paraît devoir est prescrit et non recouvrable en loi; et qu'à cet effet le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à donner à chacune de ces personnes une quittance complète sur paiement du montant ci-dessus mentionné pour chacune d'elles.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion

Réduction de taxes en faveur de Mr. Louis Bourteau.

Proposé par Mr. Lymburner,

Secondé par Mr. Panneton,

Que la somme de cinq piastres et trente-huit centins (\$5.38) soit déduite du compte de Mr. Louis Bourteau pour cause de prescription.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture du rapport du Comité de l'Éclairage qui a été lu à la dernière séance de ce Conseil.

Proposé

Lundi, le 1<sup>er</sup> Décembre 1899.

N<sup>o</sup> 7 Motion  
Éclairage des Rues.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le rapport du Comité de l'Éclairage qui vient d'être lu, et qui a été soumis à ce Conseil à sa dernière séance, soit adopté moins la pose d'une lumière arc au coin des rues Royale et Plaisante qui devra être remplacée par une lumière incandescente de soixante-et-quatre chandelles.

Adoptée sur division de neuf pour et un contre, savoir:

Pour:

Mr. Mr. Carignan,

Godin,

Mouliston,

Jourdain,

Lajoie,

Lymburner,

Panneton,

Pâquin,

Verrette,

Contre:

Mr. Bournival.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Mercredi, le six de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

Arthur Olivier

Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
6 Décembre 1899.

Advenant huit heures et vingt minutes du soir, Mercredi, le six de Décembre mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf, il n'y a pas eu d'assemblée du Conseil, faute de quorum; les membres présents, savoir: Son Honneur le Maire Art. Olivier et Messieurs les Echevins Frs. Gélinas, R. A. Grant, Alex. Mouliston et L. N. Jourdain, ont ajourné l'assemblée du dit Conseil à Lundi, le onze de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

Sec.-Trésorier.



Lundi, le 1<sup>er</sup> Décembre 1899

Assemblée Régulière.  
11 Décembre 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le onzième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
W. Carignan,  
Ars. Gélinas,  
H. Godin,  
R. A. Grant,  
Alex. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
W. O. Lajoie,  
P. Lymburner,  
E. P. Panneton,  
L. D. Pâquin,  
P. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Henry Schmouth.

Requête de Mr. Henry Schmouth, demandant au Conseil d'accepter la somme de quinze piastres et vingt centins en règlement de son compte de taxes.

Accordée si la somme offerte couvre les trois dernières années en sus de l'année courante.

Requête de  
Messrs. P. Bournival & Co.

Requête de Messrs. P. Bournival & Co., demandant que l'eau de l'Acqueduc soit fournie pour leur entrepôt d'huile, au même prix que lorsqu'il y avait un compteur pour déterminer la quantité dépensée.

Référée au Comité de l'Acqueduc.

Requête de  
Mr. Fred. Orgall.

Requête de Mr. Fred. Orgall, demandant une réduction de taxes.

Accordée.

Lettre de  
L'Honble Mr. Duffy.

Que une lettre de L'Honble Mr. Duffy, Commissaire des Travaux Publics de la Province

de

Lundi, le 11 Décembre 1899.

Lettre du  
Conseil d'Hygiène.

de Québec, informant ce Conseil qu'il sera heureux de rencontrer la délégation qui doit se rendre à Québec, au sujet de la reconstruction des Ponts St. Maurice.

Lettre de  
Mr. Michel Cadorette.

Une lettre du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, concernant la construction projetée d'abattoirs en cette cité.

Une lettre de Mr. Michel Cadorette, demandant la somme de douze piastres, en paiement de trois bateées de pierres.

Lettre de  
Mr. H. Duval.

Accordées.  
Une lettre de Mr. H. Duval, réclamant la somme de une piastre, pour dommages causés à sa voiture, par le mauvais état du chemin, sur la rue St. Philippe, le vingt-trois de Novembre dernier.

Lettre de  
Mr. R. R. Gareau.

Une lettre de Mr. R. R. Gareau, offrant d'installer un système d'éclairage électrique aux cadrans de la Cathédrale de cette cité, pour la somme de deux cents piastres.

Rapport de  
Mr. J. Couette, concernant la nouvelle prise d'eau de l'Aqueduc.

Rapport:

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser, en réponse à votre Honorable Conseil d'examiner le tuyau de la nouvelle prise d'eau de l'Aqueduc de la Cité des Trois-Rivières qui a été posé par M. A. Rousseau & Cie, au fond de la rivière St. Maurice, ai l'honneur de faire rapport que, les quinze, seize, dix-sept et dix-huit de Novembre dernier (1899), j'ai fait un examen minutieux du tuyau ci-haut mentionné dans les parties qui se trouvent dans l'eau, et que j'ai alors constaté qu'à environ dix pieds avant son deuxième joint, à partir du quai de l'Aqueduc, il existe un vide entre ce tuyau et le lit de la rivière, ce vide continue en augmentant et atteint une hauteur d'environ deux pieds et demi sous le deuxième joint, et environ cinq pieds et demi entre les troisième et quatrième joints, à l'endroit où j'ai trouvé le premier pilier en bois qui supporte le

Lundi le 11 Décembre 1899.

le dit tuyau. Le pilier est en partie entouré de sable. A partir de ce point jusqu'au deuxième pilier en bois, servant, comme le premier, de support au tuyau, j'ai observé une succession non interrompue de rides de plusieurs pieds de profondeur et de buttes de sable. Ensuite, le tuyau repose sur le lit de la rivière et est même à moitié enterré jusqu'à son dixième joint, lequel est cassé dans son suivant qui porte encore des boulons. A l'entrée de ce joint, j'ai trouvé une épaisseur de cinq à six pouces de sable. J'ai alors constaté que cette première partie du tuyau est séparée de la deuxième par une distance d'environ quinze pieds. J'ai aussi constaté que le coude et le tamis fixés à l'extrémité du tuyau de cette nouvelle prise d'eau sont renversés sur le côté, dans la direction Nord-Est.

Pour plus amples informations, j'annexe au présent rapport un plan démontrant la position actuelle du tuyau de la nouvelle prise d'eau de l'Acqueduc de votre cité.

(Signé) J. Bouette.

Trois-Rivières, 6 Décembre 1899.

Assermenté devant  
moi, aux Trois-Rivières,  
ce 6 Décembre mil  
huit cent quatre-vingt-  
neuf.

(Signé) Napoléon Lamy, J.P.

Rapport de  
M<sup>r</sup>. J. Bouette, con-  
cernant le grand pont  
St. Maurice.

Rapport:

Je soussigné, ayant été chargé, à la de-  
mande du Comité des Chemins, d'examiner les fondations  
de quelques piliers du grand pont St. Maurice, ai  
l'honneur de faire rapport que les 2, 4 et 5 Décembre 1899  
j'ai fait un examen minutieux des piliers N<sup>o</sup> 2 et 3, en  
commençant du côté Sud Ouest, et que j'y ai constaté  
les choses suivantes:

1 érement

Lundi, le 11 Décembre 1899.

1<sup>er</sup>ement La fondation du 2<sup>ème</sup> pilier, a, à l'extrémité Nord-Ouest, ou à la pointe d'en haut, un quai de protection, dont le haut se trouve à environ 4 pieds en-dessous de la surface de l'eau, et dont le bas ne repose pas partout sur le fond de la rivière, ayant des rides en-dessous variant de un à trois pieds; ce quai m'a paru ponté à 7 ou 8 pieds du fond et être ensuite rempli en pierre jusqu'au haut.

L'entourage de bois planté du côté Sud-Ouest n'est pas dérangé à part de 2 ou trois morceaux qui sont cassés en approchant le bas et à la distance que vous pourrez voir sur le plan qui sera annexé au présent. Mais au bout du Sud-Est une bonne partie de l'entourage est disparue complètement, et la pierre du dedans n'étant plus retenue, s'est éboulée jusqu'en-dessous de la pointe du pilier. Le reste de l'entourage du côté Nord-Est n'est pas dérangé.

Il y a un entourage en cailloux autour de ce pilier pour environ la moitié de son contour et dont l'indication est sur le plan.

2<sup>ème</sup>ement L'entourage du pilier N<sup>o</sup> 3, n'est pas dérangé du côté Sud-Ouest à partir du centre du bout du haut du pilier, à aller jusqu'en approchant le point marqué A où il y a une ouverture d'environ six pieds de large et donnant accès à l'intérieur du pilier. L'entourage du côté Nord-Est est dérangé pour la plus grande partie, qui est ouverte du haut tel que représentée.

Celui-ci est aussi entouré en pierre pour environ la moitié de son contour.

Tous les bois que j'ai pu examiner sont très bien sains et ne sont pas endommagés.

Tout m'a porté à croire que les courants travaillent très-fortement le fond de la rivière, autour des piliers, mais principalement la partie qui se trouve à l'encontre du courant.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre

Lundi, le 11 Décembre 1899.

Votre obéissant serviteur,  
(Signé) J. Couette.

Trois-Rivières, le 6 Décembre 1899.

Sur un rapport de Mr. J. W. Landry, informant le Conseil, qu'après lecture prise du rapport de Mr. J. Couette, le plongeur qui a fait l'inspection du tuyau de la nouvelle prise d'eau de l'Acqueduc, il a cru devoir discontinuer l'alimentation des pompes par ce tuyau, et puiser l'eau dans le réservoir qu'il a fait nettoyer.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Mr. George Courtois, commerçant, d'un terrain situé sur le côté Sud-Ouest de la rue Bureau, et cela, suivant acte passé par P. O. Guillet, Esc., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que Messieurs les Echevins Bournival, Godin et Grant forment et composent le Comité chargé de réviser la liste des électeurs qui doit servir aux Elections Municipales du huit Janvier prochain (1900).

Adoptée.

Le Rôle d'Evaluation, pour l'année mil neuf cents, est produit et déposé devant le Conseil, par le Secrétaire-Présorier.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix-huit de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

Arthur Olivier  
Maire.

Th. Desaulniers  
Sec. - Prés.

Rapport de  
Mr. J. W. Landry.

1<sup>ère</sup> Motion  
Vente de terrain par la  
Corporation à Mr.  
George Courtois.

2<sup>ème</sup> Motion  
Comité pour la révision  
de la liste des électeurs municipaux.

Dépôt du  
Rôle d'Evaluation.

Ajournement.

Lundi le 18 Décembre 1899.

Assemblée Régulière.  
18 Décembre 1899.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le dix-huitième jour de Décembre, en l'an de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

Art. Olivier,  
J. Bournival,  
W. Carignan,  
Fr. Gélinas,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
W. G. Lajoie,  
J. Lymburner,  
E. P. Panneton,  
L. D. Paquin,  
A. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Lue une lettre de Mr. C. W. Spencer, Surintendant Général du Chemin de Fer Pacifique Canadien, informant le Conseil, qu'il a donné des ordres à qui de droit, pour empêcher l'obstruction des rues de cette Cité, par les chars de sa Compagnie.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de l'Inspecteur-de-Ville, concernant la réclamation filée par Mr. H. Duval, à la dernière séance de ce Conseil, pour dommages causés à sa voiture, par le mauvais état du chemin, sur la rue St-Philippe.

Proposé par Mr. Bournival,  
secondé par Mr. Godin,

Que le pont en bois sur la branche Ouest de la rivière St-Maurice appartenant à ce Conseil,

Lettre de  
Mr. C. W. Spencer.

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville.

1<sup>ère</sup> Motion  
Démolition du grand  
pont St-Maurice.

Lundi le 18 Décembre 1899.

2<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 1.

Conseil, soit démolie dans le courant de l'hiver, à la journée, sous la surveillance de l'Inspecteur de Ville, afin de permettre la reconstruction des nouveaux ponts le plus tôt possible et que l'ouvrage soit commencé de suite.

Proposé par Mr. Jourdain, en amendement,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que des soumissions soient demandées pour la démolition du pont en bois sur la branche Ouest de la rivière St. Maurice.

Rejetée sur division de sept contre et cinq pour, savoir:

| Contre:            | Pour:            |
|--------------------|------------------|
| Mr. Mr. Bournival, | Mr. Mr. Gélinas, |
| Barignan,          | Grants,          |
| Godin,             | Houliston,       |
| Symburner,         | Jourdain,        |
| Panneton,          | Gajoie.          |
| Pâquin,            |                  |
| Verrette,          |                  |

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur même division.

3<sup>e</sup> Motion  
Poursuite contre Mr.  
Eugène Pousignant.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que l'Avocat de ce Conseil soit autorisé à poursuivre à la Cour des Circuit, Eugène Pousignant, cultivateur de la paroisse de Ste. Gertrude, pour avoir contrevenu au règlement des marchés, en vendant illégalement de la viande de boucherie sur le marché aux denrées, les onze, dix-huit et vingt-cinq Novembre dernier et le deux Décembre courant (1899), et recouvrer de lui les diverses pénalités qu'il a encourues par suite des dites contraventions.

Adoptée.

Protêt de  
Messrs. J. B. Malone & Co.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture d'un protêt de Messrs. J. B. Malone & Co., qu'ils ont fait signifier, lors du paiement de la taxe comme locataires

Lundi, le 18 Décembre 1899.

Ajournement.

locataires d'un quai appartenant à la Commission du  
Hâvre des Trois-Rivières, qui leur était chargée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le vingt-huit  
de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

Th. Décaubin  
Sect. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
28 Décembre 1899.

A une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Jeudi, le vingt-huitième jour de Décembre, mil huit  
cent quatre-vingt-neuf, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant  
les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | J. Bournival,    |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alex. Couliston, |
|                        | J. Symburnes,    |
|                        | E. P. Panneton,  |
|                        | E. D. Paquin,    |
|                        | A. W. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de Mr. John Bourgeois, offrant ses  
services comme ingénieur civil, pour les travaux  
concernant la reconstruction des Ponts St. Maurice.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

Requête de  
Mr. John Bourgeois.

Rapport du  
Comité des Finances.

Département



Jeudi le 28 Décembre 1899

|  |               |           |
|--|---------------|-----------|
| Département de l'Équeduc, (Construction) | 99            | 33        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                   | 241           | 04        |
| " des Chemins,                           | 408           | 76        |
| " " Marchés,                             | 141           | 21        |
| " du Feu,                                | 26            | 88        |
| " de l'Hotel-de-Ville,                   | 93            | 53        |
| " " la Police,                           | 446           | 10        |
| " " " Communes,                          | -             | 96        |
| Drainage,                                | 12            | 85        |
| Ponts St. Maurice,                       | 213           | 20        |
| Rues sous Contrôle,                      | 735           | 05        |
| Parage des Rues,                         | 49            | 55        |
| Carré Champlain,                         | 9             | 89        |
| Carré Le Platon,                         | 82            | 63        |
| Station de Police et du Feu,             | 11            | 83        |
| Atelier des Départements,                | 62            | 11        |
| Papeterie et Impressions,                | 25            | 35        |
| Fonds d'Amortissement,                   | 7,258         | 34        |
| Taxes Municipales,                       | 22            | 20        |
| Dépenses Contingentes,                   | 699           | 32        |
| Salaires,                                | 250           | 96        |
| Divers Comptes,                          | 533           | 85        |
|  | <b>11,424</b> | <b>94</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Jhs Bournival, Présdt,  
 Henri Godin,  
 P. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Carignan,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

Proposé

Jeudi, le 28 Décembre 1899.

2<sup>e</sup> Motion

Mr. John Bourgeois nommé Ingénieur pour travaux préliminaires aux Ponts St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Lyburner,

Secondé par Mr. Canneton,

Que pour se conformer à la recommandation de l'ingénieur du Gouvernement, Mr. John Bourgeois Ingénieur Civil soit nommé pour faire de suite les mesurages, sondages et nivellements nécessaires pour la préparation de plans et profils exacts de la rivière montrant la longueur précise d'axe en axe des piliers actuels des Ponts sur la rivière St<sup>e</sup> Maurice, cet ouvrage devant être fait au prix de cinq piastres par jour.

Adoptée sur division de sept pour et un contre, savoir:

Pour:

Mr. M. Bournival,  
Carignan,  
Godin,  
Lyburner,  
Canneton,  
Pâquin,  
Verrette,

Contre:

Mr. Houlston.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le quatre de Janvier prochain (1900), à sept heures et demie du soir.

Ch. Desaulniers  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
4 Janvier 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le quatrième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins J. Bournival,  
W. Carignan,

Ho.

Jeudi le 4 Janvier 1900.

H. Godin,  
 Alex. Houlston,  
 W. E. Lajoie,  
 J. Lymburner,  
 E. F. Panneton,  
 L. D. Paquin.

Requête de

Mr. Eugène Arcand.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de Mr. Eugène Arcand, réclamant la somme de cinquante-et-une piastres et trente centins, pour tenue d'une traverse de nuit sur la rivière St. Maurice, etc.

Compte accepté pour seize piastres et trente centins (\$16.<sup>30</sup>/<sub>100</sub>), savoir: traverse pendant 12 nuits - \$12.00 - pour avoir traversé le Surintendant, etc. \$2.00 et remboursement de la somme de \$2.30 pour péages.

Proposé par Mr. Paquin,  
 Secondé par Mr. Lajoie,

Vu qu'il est nécessaire d'avoir, en cette Cité, dans l'intérêt de la santé publique, un abattoir régulièrement constitué,

Vu que Messieurs Napoléon Charbonneau, Isaac Dupresne et Albert Charbonneau, tous trois de la Cité des Trois-Rivières offrent de construire tel abattoir et de se conformer en tout aux règlements de cette Cité,

Qu'il soit résolu que la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, dans le but d'aider et de promouvoir l'établissement des dits abattoirs loue aux dits Charbonneau & Dupresne, par bail emphytéotique pour quatre-vingt-dix-neuf ans, avec exemption de taxes pour dix ans sur terrain et bâtisses y érigées, le tout à compter de cette date; et moyennant un loyer annuel de \$1.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, un terrain dans "la Commune", en cette Cité, et désigné comme suit, savoir:—

Un terrain au Nord-Est de la Commune comprenant huit cents pieds mesure anglaise à être mesurés le long de la ligne du Chemin de Fer Pacifique Canadien, sise cent vingt-huit pieds

pieds

1<sup>ère</sup> Motion

Etablissement d'Abattoirs

Jeudi, le 4 Janvier 1900.

pieds dans la ligne en profondeur des emplacements de la rue St<sup>e</sup> Roch et du Chemin St<sup>e</sup> Marguerite, cinq cent soixante-seize pieds entre les extrémités des deux lignes ci-haut formant un triangle enclavé, décrit au plan ci-annexé, et que Son Honneur le Maire soit autorisé à passer titre aux dits Charbonneau & Dufresne aux conditions suivantes, savoir:—

1<sup>o</sup>— Sur le terrain sus-mentionné les locataires devront fournir, sur demande, à cette dite Corporation, un terrain d'une grandeur suffisante pour qu'elle y établisse, elle-même, un marché aux animaux, et ce gratuitement.

2<sup>o</sup>— Les locataires devront construire, dans un délai de six mois de la passation du bail, des constructions (abattoirs et tueries) d'une valeur d'au moins quinze cents piastres, le tout suivant les règlements et les exigences du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, le Conseil de la Ville devant décider où les bâtisses seront érigées sur le dit terrain.

3<sup>o</sup>— Si en aucun temps durant l'existence du bail les dits abattoirs cessent d'être en opération pendant six mois consécutifs, le bail prendra fin, sera résilié de plein droit et toutes constructions quelconques érigées sur le dit terrain deviendront la propriété de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

4<sup>o</sup>— Advenant incendie ou autre cas fortuit les locataires devront reconstruire dans un délai de six mois sous peine de résiliation du bail.

5<sup>o</sup>— La Corporation fera la pose des tuyaux de l'Acqueduc et des tuyaux d'égouts jusqu'au terrain sus-mentionné à l'endroit qu'elle jugera le plus convenable.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion

Refonte de la Charte de la Cité des Trois-Rivières transmise à P. E. Normand, Esq.

Proposé par Mr. Godin,

Secondé par Mr. Lyburner,

Que le projet de Bill qui vient d'être déposé devant ce Conseil soit transmis à P. E. Normand, Esq., Député de cette Cité, avec prière de le présenter à la Législature de Québec, et de vouloir bien faire les démarches nécessaires

Jeudi le 4 Janvier 1900.

nécessaires pour qu'il soit passé un acte à cet effet.

Adoptées sur division de six pour et un contre, savoir:

| Pour:              | Contre:        |
|--------------------|----------------|
| Mo. Mo. Bournival, | Mr. Houliston. |
| Carignan,          |                |
| Godin,             |                |
| Lajoie,            |                |
| Symburner,         |                |
| Piquin,            |                |

Et la séance est ensuite levée.

Z. Th. Desaulniers  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
15 Janvier 1900.

À une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Monsieur l'Échevin E. P. Panneton, en sa qualité de Président des Elections Municipales pour l'année courante, et tenue à l'Hôtel des Villes, en la dite Cité, Jeudi, le quinzième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneurs, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Arthur Olivier,  |
| Messieurs les Échevins | L. B. H. Badaup, |
|                        | J. Bournival,    |
|                        | U. Carignan,     |
|                        | Frs. Gélinas,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | R. J. Grant,     |
|                        | Alph. Houliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | Lucien Lajoie,   |
|                        | J. Symburner,    |

E. P.

Lundi, le 15 Janvier 1900.

E. F. Panneton,  
P. A. Verrette.

Rapport du  
Président des Elections  
Municipales pour 1900.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'une lettre que le  
Président des Elections Municipales pour mil neuf cent  
lui a adressée, par laquelle, il l'informe du résultat  
des dites élections.

Prestation du serment  
de Son Honneur le  
Maire et des Echevins  
nouvellement élus.

Son Honneur le Maire et les Echevins élus aux  
dernières Elections Municipales, savoir:  
Arthur Olivier, Ecr., Maire de la Cité des Trois-  
Rivières, Monsieur Louis Badaeux pour le Quartier  
Notre-Dame, Monsieur François Gélinas pour le  
Quartier St. Philippe, Monsieur Lucien Lajoie pour  
le Quartier St. Louis, et Monsieur François Arthur  
Verrette pour le Quartier St. Ursule prêtent le serment  
prescrit par la loi et prennent ensuite leurs sièges  
au Conseil.

1<sup>ère</sup> Motion  
Nomination du  
Pro-Maire.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Symburner,  
Que M<sup>r</sup>. l' Echevin Thomas Bournival  
soit le Pro-Maire de ce Conseil pour le présent  
semestre.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Formation des Comités  
Permanents.

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Bournival,  
Que les Comités Permanents de  
ce Conseil pour les douze mois qui expireront le  
trente-et-un de Décembre mil neuf cent, soient  
comme suit, savoir:

— Finances. —

Mr. Henri Godin, . . . . . Président,  
M<sup>r</sup>. M. P. Bournival, R. F. Grant, Alex. Houliston et P. A. Verrette.

— Aqueduc et Eclairage. —

Mr. Pél. Symburner, . . . . . Président,  
M<sup>r</sup>. M. W. Carignan, R. F. Grant, Lucien Lajoie et P. A. Verrette.

— Drainage. —

Lundi le 15 Janvier 1900.

— Drainage. —

Mr. Wld. Carignan, . . . . . Président,  
Mr. M. Ls. Badaup, R. A. Grant, Lucien Lajoie et Pel. Symburner.

— Feu. —

Mr. Alex. Houliston, . . . . . Président,  
Mr. M. P. Bournival, W. Carignan, Ars. Gélinas et E. F. Panneton.

— Police. —

Mr. Phs. Bournival, . . . . . Président,  
Mr. M. Ls. Badaup, W. Carignan, Alex. Houliston et L. W. Jourdain.

— Chemins. —

Mr. P. W. Verrette, . . . . . Président,  
Mr. M. P. Bournival, R. A. Grant, L. W. Jourdain et P. Symburner.

— Santé. —

Mr. E. F. Panneton, . . . . . Président,  
Mr. M. Ls. Badaup, Ars. Gélinas, Henri Godin et Lucien Lajoie.

— Marchés. —

Mr. R. A. Grant, . . . . . Président,  
Mr. M. W. Carignan, Ars. Gélinas, Henri Godin et E. F. Panneton.

— Hôtel de Ville. —

Mr. Ls. Badaup, . . . . . Président,  
Mr. M. Alex. Houliston, Lucien Lajoie, E. F. Panneton et P. W. Verrette.

— Commune. —

Mr. Ls. W. Jourdain, . . . . . Président,  
Mr. M. P. Bournival, Ars. Gélinas, H. Godin et P. Symburner.

Proposé par Mr. Houliston, en amendement,

Secondé par Mr. Grant,

Que Mr. l'Échevin François Gélinas  
soit le Président du Comité du Feu au lieu et  
place

3<sup>e</sup> Motion

On amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 2.

Lundi, le 15 Janvier 1900.

place de Mr. l'Échevin Alex. Houliston.

Rejetée sur division, de six contre et cinq pour, Mr. Gélinas ne votant pas.

| Contre:        | Pour:         |
|----------------|---------------|
| Mr. M. Badaup, | Mr. M. Grant, |
| Bournival,     | Houliston,    |
| Carignan,      | Jourdain,     |
| Godin,         | Sajoie,       |
| Symburner,     | Panneton.     |
| Verrette,      |               |

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur même division.

Requête de  
Mr. Pierre Dubé.

Requête de Mr. Pierre Dubé, demandant que le montant chargé, pour taxe sur métier de maçon, sur son compte de taxes, en soit déduit, vu qu'il n'a jamais exercé cette occupation.

Lettre de  
Messrs. A. Rousseau & Co.

Que une lettre de Messrs. A. Rousseau & Co., concernant le tuyau de la nouvelle prise d'eau de l'Acqueduc de cette cité, qu'ils ont posé dans la rivière St. Maurice.

Lettre de la  
Shawinigan Water & Power Co.

Que une lettre de la Shawinigan Water & Power Co., concernant l'octroi d'une certaine étendue de terrain, en cette cité, pour l'établissement de diverses industries.

Rapport de  
Mr. J. A. Landry.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de Mr. J. A. Landry, concernant le tuyau de la nouvelle prise d'eau de l'Acqueduc de cette cité.

M<sup>e</sup> Motion  
Nomination des  
Auditeurs.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Bournival,

Que Messieurs P. L. Aubert et Narcisse Marchand soient nommés Auditeurs des livres de comptes de la Corporation de cette cité, pour l'année courante, avec un salaire de vingt-cinq piastres chacun.

Adoptée.  
Proposé



Lundi le 15 Janvier 1900.

5<sup>e</sup> Motion

Transport de Licence d'Auberge de Mr. Jos. Bergeron à Mr. Zéphirin Harnois.

Proposé par Mr. Panneton,

Secondé par Mr. Verrette,

Que la demande de certificat en faveur de Mr. Zéphirin Harnois, pour lui permettre d'obtenir une licence d'auberge au lieu et place de Mr. Joseph Bergeron Nos. 14 et 16 rue Badaoup, laquelle licence a été transportée au dit Zéphirin Harnois, soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion

Délégation à Québec.

Proposé par Mr. Panneton,

Secondé par Mr. Carignan,

Que Son Honneur le Maire et Mr. L'Échevin Houliston soient délégués auprès du Gouvernement Provincial pour surveiller la passation du Bill de la Cité des Trois-Rivières et aussi la demande d'un octroi pour la reconstruction des Ponts St. Maurice, à la prochaine session de la Législature Provinciale, avec aussi le pouvoir de requérir les services de Mr. Gédéon Desilets ou autres s'ils le jugent à propos.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-deux de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

Z. Desaulniers,

Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
22 Janvier 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-deuxième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Échevins L. Badaoup,

J.

Lundi le 22 Janvier 1900.

J. Bournival,  
 Frs. Sélinas,  
 H. Godin,  
 R. F. Grant,  
 Alex. Coulston,  
 L. W. Jourdain,  
 L. Lajoie,  
 J. Symburner,  
 E. P. Canneton,  
 J. W. Verrette.

Requête de  
 Mr. Dionis Villemure.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de Mr. Dionis Villemure, demandant que remise lui soit faite de la somme de vingt piastres qu'il a payé en trop, pour taxes sur loyer.

Accordée sur affidavit du réclamant.

Requête de  
 Mr. Frs. Désaulniers.

Requête de Mr. François Désaulniers, Clerc du Marché-aux-Denrées, demandant une augmentation de salaire.

Requête de  
 M<sup>rs</sup>. Pleau & Demonceau.

Requête de Messrs. Pleau & C<sup>ie</sup> et Arthur Demonceau, demandant la permission d'échanger d'étaux entr'eux, dans le Marché-aux-Denrées.

Accordée.

Lettre de  
 L'Hon<sup>ble</sup> H. P. Duffy.

Que une lettre de L'Hon<sup>ble</sup> H. P. Duffy, Commissaire des Travaux Publics de la Province de Québec, concernant l'entrevue que doit avoir avec le Gouvernement Provincial la délégation de ce Conseil, au sujet de la reconstruction des Ponts St<sup>s</sup> Maurice.

Lettre de  
 Messrs. A. Rousseau & C<sup>ie</sup>.

Que une lettre de Messrs. A. Rousseau & C<sup>ie</sup>, concernant le tuyau de la nouvelle prise d'eau de l'Aqueduc de cette cité.

Lettre de  
 Mr. Eugène Godin.

Que une lettre de Mr. Eugène Godin, offrant d'installer les appareils nécessaires à l'éclairage électrique des quatre cadrans de la Cathédrale, pour la somme de cent vingt-cinq piastres.

Référée au Comité de l'Éclairage.

Rapport:

Lundi le 22 Janvier 1900.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Égout, (Construction)      | —     | 48 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                      | 16    | 82 |
| " des Chemins,                              | 19    | 48 |
| " " Marchés,                                | 7     | 62 |
| " du Feu,                                   | 5     | 41 |
| " de l'Éclairage,                           | 5,000 | —  |
| " " L'Hotel-de-Ville,                       | 8     | 98 |
| " " la Police,                              | 87    | 25 |
| Ponts St. Maurice,                          | 215   | 27 |
| Rues sous Contrôle,                         | 20    | 43 |
| Carage,                                     | —     | 75 |
| Ateliers des Départements,                  | 4     | —  |
| Papeterie et Impressions,                   | 5     | 60 |
| Assurance des Propriétés de la Corporation, | 21    | 84 |
| Taxes Municipales,                          | 4     | 80 |
| Dépenses Contingentes,                      | 540   | 66 |
|   | 5,989 | 39 |

Respectueusement soumis,

(Signé) Henri Godin, Préd<sup>t</sup>,

Thomas Pournival,

R. F. Grant,

A. W. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,

Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 22 Janvier 1900

2<sup>e</sup> Motion

Cession de terrain par la  
Corporation à Mr. Jos. Pagé.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de cession par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Mr. Joseph Pagé, d'une lisière de terrain contigue à la ligne Nord-Ouest de l'emplacement qu'il a acheté de la dite Corporation dans la ligne Nord-Ouest de la propriété des Héritiers Napoléon Dufresne, sur la rue Des Forges, en cette Cité, et cela, suivant le projet d'acte préparé par P. O. Guillet, Esc., N. P. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Examen des Plaintes  
contre le Rôle d'Evaluation.

Le Conseil s'étant alors formé en Comité Général, sous la présidence de son Honneur le Maire, commence l'examen des plaintes contre le Rôle d'Evaluation et après avoir entendu et jugé un certain nombre de ces plaintes, ajourne le dit examen à la prochaine réunion des membres de ce Conseil.

Ajournement.

Son Honneur le Maire reprend ensuite son siège et l'assemblée se continue à Mercredi, le vingt-quatre de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

*E. Thériault*  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
24 Janvier 1900.

Mercredi, le vingt-quatrième jour de Janvier mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, son Honneur le Maire prend son siège au Conseil et Messieurs les Echevins dont les noms suivent sont présents, savoir:

Ls. Badaeux,  
P. Bournival,  
W. Carignan,  
H. Godin,

Olep.

Mercredi, le 24 Janvier 1900.

Rapport du  
Secrétaire-Trésorier,  
pour l'année 1899.

Alex. Houliston,  
L. V. Jourdain,  
L. Lajoie,  
P. Lymburner,  
P. A. Verrette.

Rapport:

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre pour l'information de Votre Conseil, mon rapport pour le dernier exercice.

Ce rapport comprend un état détaillé de toutes les recettes et de toutes les dépenses pour les douze mois écoulés le 31 Décembre dernier (1899), aussi un état détaillé des recettes et des dépenses ordinaires pour le même laps de temps; de plus, le bilan de la Cité des Trois-Rivières au 31 Décembre 1899.

J'attirerai de nouveau votre attention sur le fait qu'il n'y a pas eu de taxes d'imposées pour rencontrer les intérêts et le fonds d'amortissement des déventures du pavage. La somme dépensée jusqu'à ce jour pour cette fin est de trente mille sept cent soixante-et-onze piastres et soixante-douze centins (\$30,771.72), ce qui représente un montant de quinze cent trente-huit piastres (\$1538.\*\*) pour les intérêts et le fonds d'amortissement.

Vous constaterez par mon rapport, que je me suis conformé à la loi en faisant les dépôts aux fonds d'amortissement pour l'extinction des différentes dettes créées par l'émission des déventures de la Corporation.

Ce tout respectueusement soumis,  
(Signé) L. Phs. Désaulniers,  
Sec.-Trés. b. 3. R.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 24 Janvier 1900. }

Examen des Plaintes  
contre le Rôle d'Évaluation.

Le Conseil s'étant alors formé en Comité Général, sous la présidence de Son Honneur le

Mercredi le 21 Janvier 1900.

Le Maire, continue l'examen des plaintes contre le Rôle d'Évaluation et après les avoir toutes entendues et jugées ajournées à la prochaine assemblée de ce Conseil pour faire rapport sur les dites plaintes.

Ajournement.

Son Honneur le Maire reprend ensuite son siège au Conseil et l'assemblée s'ajourne à Mercredi, le trente-et-un de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

M. Desaulniers,  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
31 Janvier 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mercredi, le trente-et-unième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,   |
| Messieurs les Echevins | Ls. Badaux,     |
|                        | P. Bournival,   |
|                        | H. Godin,       |
|                        | R. A. Grant,    |
|                        | Alex. Coulston, |
|                        | L. Lajoie,      |
|                        | P. Lyburner,    |
|                        | E. Panneton,    |
|                        | P. A. Verrette. |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Amédée Bordeleau et autres, demandant la pose d'une lumière électrique au coin des rues Plaisante et St. Denis.

Référée au Comité de l'Éclairage.

Requête de  
Mr. Amédée Bordeleau.

Requête

Mercredi, le 31 Janvier 1900.

Requête de  
Mr. Paul Godin.

Requête de Mr. Paul Godin, demandant  
d'être nommé membre du Corps de Police et de la Bri-  
gade du Feu.

Requête de  
Mr. Hector Racette et al.

Requête de Mr. Hector Racette et autres,  
demandant la confection d'un avertissement, en arrière du  
Marché-aux-Denrées.

Requête de  
Mr. Joseph Leprohon.

Requête de Mr. Joseph Leprohon, demandant  
d'être nommé comptable dans le bureau de la Cor-  
poration.

Requête de  
Mr. Jos. G. Sabarre.

Requête de Mr. Jos. G. Sabarre, demandant  
de l'emploi dans le bureau de la Corporation  
de cette Cité.

Lettre de  
Messrs. W. Rousseau & Co.

Une lettre de Messrs. W. Rousseau & Co.,  
concernant le tuyau de la nouvelle prise d'eau  
de l'Orqueduc de cette Cité.

Rapport sur  
plaintes contre le Rôle  
d'Evaluation pour 1900.

Rapport:  
Le Comité Général de ce Conseil après avoir  
pris communication, à ses séances du vingt-deux et du vingt-quatre  
Janvier courant, des plaintes faites par des contribuables de cette  
Cité, contre le Rôle d'Evaluation pour l'année mil neuf cents,  
a l'honneur de faire le rapport suivant, savoir:

Il recommande que Mr. Chs. Hamelin soit entrié  
comme co-propriétaire avec Pfeffle Hamelin au N<sup>o</sup> 126 rue  
St. Paul; que la propriété de Dame Veuve Jos. Châteauneuf  
rue St. Béatrice N<sup>o</sup> 1978 du cadastre soit évaluée à \$750.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que  
le nom de Mr. Louis Dolard Héroux soit substitué à celui de  
Adélard Héroux comme locataire coin des rues Riverville et  
St. Prosper; que le fonds de marchandises de Messrs. O. Pari-  
gnan & Fils soit évalué à \$10,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que le nom de Chs.  
Martin soit remplacé par celui de Leo. Mahew comme pro-  
priétaire au N<sup>o</sup> 125 rue St. Roch; que le loyer de J. Bte Lapolice  
nos. 44 & 46 rue Riverville soit porté à \$48.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an; que le loyer  
de L. Simard rue St. Geneviève soit porté à \$48. l'an; que le  
loyer de Adolphe Lamotte 25 rue Hart soit porté à \$30. l'an;

que

Mercredi, le 31 Janvier 1900.

que Adolphe Barand soit entré comme co-propriétaire pour un quart de l'évaluation du No. 643 du cadastre rue St. George; que Eug. Godon soit entré avec un loyer de \$27. l'an, au lieu de \$42. l'an, au No. 259 rue Notre-Dame; que Phs. Picard soit entré avec un loyer de \$30. l'an, au No. 21 rue Hart; que L. J. Polette soit entré comme seul propriétaire du No. 835 du cadastre; que Mr. Hilaire Parent, père, soit entré avec un loyer de \$200. l'an au No. 741 du cadastre; que le nom de Johnny Giroux soit entré avec un loyer de \$44. l'an au No. 68 rue des Commissaires; que le nom de P. E. Normand soit entré, au lieu de celui de Ed. Normand comme propriétaire au No. 82 rue Notre-Dame; que le nom de Ed. Normand soit entré avec un loyer de \$72. l'an au No. 797 du cadastre; que le loyer entré au nom de Messrs. Drolet, Gassonde & Co. dans la maison de L. J. Beaudry rue Notre-Dame soit retranché; que Ars. Héroux soit entré avec un loyer de \$18. l'an au No. 9 rue St. Anne au lieu de \$36.<sup>00</sup> l'an au No. 318 Rue Notre-Dame; que la propriété de Antoine Duchaine No. 209 Rue Notre-Dame soit évaluée à \$1600.; que sa propriété No. 348 Rue Notre-Dame soit évaluée \$700.; que sa propriété No. 358 Rue Notre-Dame soit évaluée à \$800.<sup>00</sup>; que la propriété de Adolphe Hamel No. 47 Rue Hérouville soit évaluée à \$150.<sup>00</sup>; que celle portant le No. 49 sur la même rue soit évaluée à \$750.<sup>00</sup>; que la propriété No. 18 Rue St. Paul appartenant à Ars. Guilbault soit évaluée à \$900.<sup>00</sup>; que le nom de Dame P. W. Martel (Berminé Quésnel) soit entré comme propriétaire rue Bonaventure; que le nom de Gédéon Godin soit entré comme locataire de \$42.<sup>00</sup> l'an au No. 104 Rue St. Olivier; qu'un loyer de \$30.<sup>00</sup> l'an soit chargé à Gustave B. Brunelle, au No. 39 Rue St. George; que le nom de John Mouliston soit entré comme co-propriétaire du No. 675 du cadastre Rue Notre-Dame; que O. S. Goyette soit entré avec un loyer de \$84.<sup>00</sup> l'an au lieu de \$120.<sup>00</sup> Rue Des Champs; que Pierre Lacroix soit entré avec un loyer de \$100 l'an, au lieu de \$140 Rue Notre-Dame; que la propriété de l'Hon. M. G. Malhiot Rue Du Fleuve soit évaluée à \$5,000 au lieu de \$7,600; que

la



Mercredi le 31 Janvier 1900.

la propriété de Salomon Riopel N<sup>o</sup> 21 Rue Haut-Bois soit évaluée à \$700.; que la propriété de D<sup>me</sup> Veuve Oimé Godin N<sup>o</sup> 269 Rue Notre-Dame soit évaluée à \$700.; que la propriété de L. E. Pothier Rue Des Commissaires soit évaluée à \$900. au lieu de \$1,000.; que Robert Kiernan soit entré comme propriétaire des lots 968 et 969 du Cad. avec une évaluation de \$25.00 chaque lot; que John Ryan Jr. soit entré avec un loyer de \$24.00 l'an au N<sup>o</sup> 202 Rue Notre-Dame, et qu'un fonds de marchandises de \$100 lui soit chargé; que Arthur Panneton soit entré avec un loyer de \$500. l'an au N<sup>o</sup> 40 Rue Du Platon; qu'il soit entré comme marchand et que le fonds de marchandises porté au nom de Eugène Panneton soit transporté au sien; que A. P. V. Pichette soit entré avec un loyer de 120.00 l'an au N<sup>o</sup> 56 Rue Du Platon; que John Bourgeois soit entré avec un loyer de \$48.00 l'an dans la propriété de la Cie. du Richelieu, côte du Boulevard; que J. B. Normand soit chargé avec un loyer de \$24.00 l'an au même endroit; que deux tables de billards soient entrées au nom de L. E. Dupresne, Rue Du Fleuve; que C. Lapierre soit entré comme locataire au N<sup>o</sup> 82 Rue Du Fleuve, avec un loyer de \$48.; qu'un fonds de marchandises de \$350.00 soit chargé à Jos. Bégin & Cie, \$250 à Eugène Bégin, \$250.00 à Régine Robichaud, \$300. à J. H. Ricard, \$200.00 à William Allarie et \$250. à David Ouger; que le Bureau de Postes soit entré au Gouvernement Fédéral au lieu du Gouvernement Local; que le nom de Drolet, Laussonde & Cie. soit entré comme propriétaire au lieu de Drolet et Laussonde, Rue Des Forges; qu'un loyer de \$90.00 l'an soit entré à Napoléon Désaulniers, au N<sup>o</sup> 98 Rue Des Forges; que Mrs. Galinas soit entré comme propriétaire au lieu de Dame Veuve Hubert Girard au N<sup>o</sup> 104 Rue Des Forges; que J. H. Ricard soit entré comme propriétaire au lieu des Hérit. Pothier au N<sup>o</sup> 97 Rue Des Forges; qu'un loyer de \$24.00 l'an soit entré à J. B. Godin, au N<sup>o</sup> 131 Rue Des Forges; que le loyer de Moise Rivard, au N<sup>o</sup> 124 Rue Des Forges, soit retranché; que le loyer de Arthur Lévasseur Rue Alexandre soit retranché; qu'un loyer de \$696. l'an soit chargé à Géphirien Harnois,

Mercredi, le 31 Janvier 1900.

Marnois, aux Nos. 6, 8 & 10 Rue Badaud; et qu'un fonds de marchandises de \$300. lui soit chargé; que les noms de Révd. Ls. Bergeron, Dame Abraham Laflamme (Emma Bergeron), Iréné Bergeron, Dame J. M. Spénard (Dorilla Bergeron), Arthur Bergeron, Delle Corinne Bergeron, Dame Joseph Lariépy (Blanche Bergeron), Delle Virginie Bergeron, Delle Cécile Bergeron et Delle Eva Bergeron soient entrés comme héritiers de Louis Bergeron, N<sup>o</sup> 652 du cadastre; que Ernest Dussault soit entré comme menuisier au N<sup>o</sup> 76 Rue Royale; que Edouard Lymburner soit entré comme coiturier, Rue Royale; que le prénom Annie soit ajouté au nom de Delle Chartié comme propriétaire au N<sup>o</sup> 21 Rue Volontaire; que Narcisse Rivard soit entré avec un loyer de \$42.<sup>00</sup> l'an au N<sup>o</sup> 16 Rue Du Château; que l'initiale M. soit substituée à celle de O. au nom de Malone & Cie. au N<sup>o</sup> 14 Rue St. Louis; que les prénoms Eugène & soient ajoutés au nom de Dame Veuve Desrosiers, N<sup>o</sup> 34 Rue Bonaventure; que Dame Prosper Beaumier, (Sarah Montambault) soit entrée comme propriétaire au lieu des Héritiers D. G. LaBarre, N<sup>o</sup> 2019 du Cadastre; que le prénom Joseph soit ajouté au nom Després au N<sup>o</sup> 34 Rue St. Paul; que Ernest St. Arnauld soit entré avec un loyer de \$54.<sup>00</sup> l'an au N<sup>o</sup> 43 Rue St. Paul; qu'un loyer de \$48.<sup>00</sup> l'an soit entré au nom de Joseph Marnois N<sup>o</sup> 20 Rue St. Joseph; que Elie Prudel soit entré comme locataire au N<sup>o</sup> 3 Rue Des Champs avec un loyer de \$48.<sup>00</sup> l'an; que le prénom Valère soit ajouté au nom de Chenevert au lieu de Valière au N<sup>o</sup> 14 Rue Des Champs; que le moulin à scie de Wm. Ritchie Ile St. Christophe soit évalué à \$10,000; qu'un loyer de \$30.<sup>00</sup> l'an soit porté au nom de Ls. Sargerie au N<sup>o</sup> 16 Ile de la Potherie; que le nom de Jules Palceri, rue Bonaventure soit retranché du rôle, étant absent; que l'initiale J. soit substituée à celle de G. au nom de L' Hon. Juge Bourgeois rue Des Champs, et qu'une voiture ouverte soit entrée à son nom; que le prénom Arthur soit ajouté au nom de Larue, au N<sup>o</sup> 22 rue Niverville; que le prénom Lénaie soit ajouté au nom de Dame

Veuve

Mercredi le 31 Janvier 1900.

Veuve Delorme au No. 214 Rue Niverville; qu'un loyer de \$18.<sup>00</sup>  
 l'an soit chargé à Delle Philomène Gélinas au No. 20 Rue Ste. Le-  
 revière; que le lot vacant No. 1561 du Cad. soit porté au  
 Rôle au nom de Nicholas Walsh, rue Ste. Marie; avec une éva-  
 luation de \$200.; qu'un loyer de \$72.<sup>00</sup> l'an soit chargé à Wm.  
 Cooper, au No. 39 Rue Duplessis-Bochard, qu'un loyer de \$12.<sup>00</sup>  
 l'an soit chargé à J. L. Ingham au No. 65 Rue Duplessis-  
 Bochard; que la propriété de G. Bourassa p. No. 1493 du Ca-  
 dastre soit entrée au nom de P. E. Panneton, rue St. Martin;  
 qu'un loyer de \$200. l'an soit chargé au nom de Valère Chenevert  
 Rue St. Martin; et qu'il soit porté avec une boutique de 2<sup>e</sup> classe;  
 que la propriété p. No. 1493 du Cad. rue Champflour, soit portée  
 au nom de P. E. Panneton au lieu de G. Bourassa; que la  
 succession W. B. Burgess soit entrée avec un loyer de \$200. l'an  
 à la gar du C. O. R. et aussi entrée comme restaurateur; que  
 P. B. Demoulin soit entré comme propriétaire du lot No. 1405 du  
 Cad. au lieu de Chs. Demoulin; que le lot 1408 Cad. entré  
 au C. O. R. soit retranché du rôle; que le lot No. 1366 soit entré  
 à Frs. Huppé au lieu de D<sup>me</sup> Jos. Desfrane; que le Séminaire  
 St. Joseph soit entré comme propriétaire des lots 1140, 1141, 1748, 1749,  
 1750, 1751, 1752, 1753, & 1754 au lieu de lie. Chemin Per C. O. R.;  
 que Ferdinand Prudel soit entré comme propriétaire du No. 10 à 11 Rue  
 St. Prosper au lieu des hérit. W. D. Prudel; que C. B. Lanctôt  
 soit entré comme propriétaire du lot 1680 du Cad. au lieu de  
 D<sup>me</sup> J<sup>ne</sup> Ontaine Linctôt; que Henri Robert soit entré comme  
 propriétaire du lot No. 1911 du Cad.; que Jeffrey Olivier soit  
 entré comme propriétaire aux Nos. 33 & 35 Rue Des Commissaires  
 au lieu et place de Frs. Guilbault; qu'un loyer de \$30.<sup>00</sup> l'an  
 soit chargé à Théophile Lapointe au No. 90 Rue St. Paul; que  
 Joseph Normandin soit entré comme propriétaire aux Nos. 58 & 60 Rue  
 Ste. Ecile au lieu de Eusèbe Normandin; que Warren Curtis  
 soit entré comme propriétaire de p. 1127 du Cadastre avec  
 une évaluation de \$2,100.; que Warren Curtis soit entré comme  
 propriétaire du No. 1128 du Cad.; que Leo. Méthot soit entré  
 comme propriétaire des Nos. 1112 et 1113 du Cad. au lieu  
 des

Mercredi le 31 Janvier 1900.

des hérités Parent & Augré; qu'un loyer de \$48. soit entré à Alfred Maillet au No. 282 Rue Notre-Dame; qu'un loyer de \$36.00 l'an soit chargé à Hercule Benoit No. 30 Rue St. Philippe; que le prénom Thomas soit substitué à celui de Chs. au nom de Lebel au No. 47 Rue St. Philippe; que Adolphe Coulet fils soit entré, comme propriétaire, au No. 25 St. George au lieu de Adolphe Coulet père; qu'un loyer de \$54.00 l'an soit chargé à Edouard Pleau au No. 137 Rue St. George; qu'un loyer de \$24.00 l'an soit chargé à Dame Richard Young au No. 138 Rue Bureau; que la propriété de George Courtois, Rue Bureau soit évaluée à \$200.; que les lots Nos. 111, 113, 115 Rue St. Olivier soient entrés aux noms de Eugène et Louis Duval; que le prénom James soit substitué à celui de John au nom de Châteauneuf au No. 117 Rue St. Olivier; que l'évaluation des propriétés ou parties de propriétés occupées par les personnes dont les noms suivent soient entrés au Rôle d'Évaluation avec la valeur ci-après mentionnée :

|                           |         |                 |          |
|---------------------------|---------|-----------------|----------|
| Siméon Cloutier,          | 15 & 17 | Du Platon       | \$2,000. |
| Ls. Brunelle & Frère,     | 11      | " "             | 1,000.   |
| Ls. Brunelle & Frère,,    | 33      | " "             | 3,000.   |
| A. D. Ritchie & Cie.,     |         | Du Fleuve       | 600.     |
| John Bourgeois,           |         | " "             | 200.     |
| P. E. Normand,            |         | " "             | 200.     |
| L. E. Dupresne,           | 52      | " "             | 6,400.   |
| Alphonse Gagnon,          | 54      | " "             | 600.     |
| Uellie Grant,             |         | St. Antoine     | 500.     |
| J. A. Wadeau,             |         | "               | 500.     |
| Langlois & Cie.,          |         | "               | 250.     |
| Jos. Cloutier,            |         | "               | 250.     |
| Hector Girardeau,         |         | Rue St. Antoine | 1,500.   |
| Chs. Lamotte,             | 15 & 19 | " "             | 600.     |
| Dame Veuve Jean Cloutier, | 17      | " "             | 1,200.   |
| Jean Pintal,              | 17A     | " "             | 1,000.   |
| George Lupien,            |         | " "             | 800.     |
| L. P. Cormier,            |         | " "             | 2,800.   |

L. P.

Mercrredi, le 31 Janvier 1900.

|                            |                          |        |
|----------------------------|--------------------------|--------|
| L. P. Cormier,             | Rue St-Antoine           | \$900. |
| Jos. Godin & Fils,         | 10 " Des Forges          | 3,200. |
| Phos. Bournival & Cie.,    | 46 " " "                 | 2,600. |
| J. W. Spénard,             | 48 " " "                 | 1,400. |
| Jos. Bégin & Cie. (Marché) | " " "                    | 500.   |
| Eugène Bégin, "            | " " "                    | 500.   |
| Rézine Robichaud, "        | " " "                    | 500.   |
| J. Honoré Ricard, "        | " " "                    | 500.   |
| Wm. Allarie, "             | " " "                    | 500.   |
| David Ouger, "             | " " "                    | 500.   |
| Phil. Prudel,              | 467 " " "                | 300.   |
| Ben. Cohen,                | " 72 " Royale            | 1200.  |
| Laurent Houle,             | " 10 " Sejeune           | 225.   |
| Jos. Gariépy,              | " 59 " Bonaventure       | 1850.  |
| Berthe Conservateur,       | " 21 " Hart              | 500.   |
| Dr. J. H. Vigneau,         | " " " "                  | 500.   |
| Adolphe Lamothe,           | " 25 " "                 | 500.   |
| Thomas Picard,             | " 25 " "                 | 500.   |
| Louis Cermont,             | " 71 " Volontaire        | 500.   |
| Ls. Pothier,               | " 73 " "                 | 800.   |
| Dolphis Robichaud,         | " 30 " N. Dame           | 500.   |
| Honoré Montambault,        | " " " "                  | 200.   |
| Paul Godin,                | " 2 " Hertel             | 200.   |
| Chs. Cameron,              | " 12 " Notre-Dame        | 1500.  |
| R. A. Grant,               | " 15 " "                 | 4000.  |
| J. J. Panneton,            | " " Bonaventure          | 800.   |
| Elie Prudel,               | " 3 " Des Champs         | 375.   |
| James Shivas,              | " " " " "                | 375.   |
| Ch. W. De Blois,           | " 23 " " "               | 4000.  |
| Armand Blanchette,         | " 25 Ile, de la Potherie | 100.   |
| Majimilien Lallemant,      | " 26 " " " "             | 150.   |
| Hubert Thérien,            | " 27 " " " "             | 175.   |
| Jean Lepage,               | " 28 " " " "             | 175.   |
| Delle Emilie Sulte,        | " 16 Rue Royale          | 1200.  |
| Burn Wm. Archibald,        | " 2 " " "                | 1400.  |

Israël

Mercredi le 31 Janvier 1900.

|  |                                  |        |
|--|----------------------------------|--------|
| Israël Dubé,                                     | 2 Rue Royale,                    | \$500. |
| M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Alphonse Héthot, | 54 " Des Champs,                 | 1800.  |
| Docteur G. E. Darche,                            | 52 " "                           | 1000.  |
| Arthur Cadorette,                                | 7 " St. Louise,                  | 700.   |
| Maj. Cyotte,                                     | 48 " Cartier,                    | 200.   |
| Louis Plageole,                                  | 50 " "                           | 250.   |
| Adelard Bernier,                                 | 50A " "                          | 200.   |
| Ferdinand Massicotte,                            | 23 " Haut-Boc                    | 500.   |
| Charles St. Onge,                                | 5 " St. Séverin                  | 275.   |
| Urcisse Massicotte,                              | 44 " Hemlock                     | 250.   |
| Ls. Abbott fils,                                 | 83 " Hertel                      | 150.   |
| Théode Genest,                                   | " " "                            | 150.   |
| Warren Curtis,                                   | p. 1125 cad. Rés. Desilets       | 600.   |
| Warren Curtis,                                   | p. 1127 "                        | 1,200. |
| Warren Curtis,                                   | p. 1127 "                        | 500.   |
| Jos. Lamothé,                                    | (Bâtisse Arques)                 | 500.   |
| Alphonse Grenette,                               | " "                              | 500.   |
| Arsène Normandin,                                | Ile St. Maurice,                 | 400.   |
| Joseph Beaudoin,                                 | 320 Rue Notre-Dame               | 350.   |
| Arthur Phibault,                                 | 318A " " "                       | 75.    |
| Louis Phibault,                                  | 320A " " "                       | 75.    |
| Mrs. Héroux,                                     | " " "                            | 350.   |
| Olivier Arel fils,                               | 325 " " "                        | 300.   |
| M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Narcisse Masse,  | " " "                            | 50.    |
| Philippe Louin,                                  | " " "                            | 6,000. |
| Wilbrod Pratte,                                  | " " "                            | 2,300. |
| Cléophas Brevier,                                | N <sup>o</sup> 14 " St. Philippe | 600.   |
| Napoléon Mainville,                              | " 16 " "                         | 700.   |
| Dlle. Cléopée Bouchard,                          | " 18 " "                         | 500.   |
| M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Honoré Godin,    | " " "                            | 100.   |
| Louis Lachance,                                  | p. 605 cad. Rue St. George       | 500.   |
| Maj. Bellemarce, & Arthur                        | " " "                            | 1,150. |
| W. D. Ritchie,                                   | p. 649 cad. " "                  | 1,000. |
| James Alban,                                     | 23 " Bureau                      | 283.   |
| Honoré Cadorette,                                | 25 " "                           | 284.   |

Proffle

# Mercredi le 31 Janvier 1900.

|                   |                 |         |
|-------------------|-----------------|---------|
| Prefflé Germain,  | 27 Rue Bureau   | \$ 283. |
| Jos. Raymond,     | 265 Cad. " "    | 125.    |
| Wm. Janvier,      | " " " "         | 125.    |
| Hector Robert,    | p. 268 " "      | 200.    |
| Marcelle Selinas, | Chem. Ste Mgte. | 1750.   |
| Dionis Villemure, | " "             | 1750.   |

Que Philippe Crête soit entré avec un loyer de \$39.<sup>00</sup> l'an, au No. 21 Rue Le Jeune; que D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Louis Robert soit entrée avec un loyer de \$36.<sup>00</sup> l'an au No. 8 Rue St. Benoit; que Octave Gourri soit entré avec un loyer de \$48.<sup>00</sup> l'an, au No. 148 Rue Bonaventure; que Joseph Régina soit entré avec un loyer de \$48.<sup>00</sup> l'an au No. 37 & 39 Riverville; que le prénom Napoléon soit entré au nom Décoteau avec un loyer de \$36.<sup>00</sup> l'an, au No. 14 Rue Ste Marie; que Amédée Germain soit entré avec un loyer de \$36.<sup>00</sup> l'an au No. 18 Rue St. Martin; que le prénom Honoré soit ajouté au nom Bélard avec un loyer de \$32.<sup>00</sup> l'an, au No. 8 Rue Ste Cécile; que D<sup>me</sup> W. Normand soit retranchée comme co-propriétaire du No. 797 du Cadastre. Il recommande, de plus, que toutes les autres plaintes faites contre le dit rôle d'évaluation, à part de celles ci-haut mentionnées, soient rejetées.

(Signé) Arthur Olivier,  
Président.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 31 Janvier 1900. }  
Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Lyburner,

Motion  
Homologation du Rôle  
d'Évaluation.

Que le rapport du Comité Général de ce Conseil, qui vient d'être lu, soit adopté, et que le rôle d'évaluation pour l'année mil neuf cents, soit déclaré clos et homologué.

Adoptée.

Rapport de  
P. N. Martel, Sec. Adv.  
sat.

Rapport: Vous m'avez demandé quel serait le montant approximatif des frais d'une requête au Comité des Chemins de fer quant au prolongement de la rue Ste Marie, au-delà du pont  
du

Mercredi, le 31 Janvier 1900

du chemin de fer du Pacifique, en cette cité.

J'estime que les frais probables que la Corporation aurait à encourir seraient d'au moins la somme de quatre cents piastres.

Il faudrait d'abord annexer à la requête un plan en double démontrant la situation des lieux, puis faire entendre des témoins devant le comité des chemins de fer à Ottawa. A cause des ajournements inévitables en pareil cas, il faudrait aussi que la Corporation serait représentée par un avocat. Dans le cas où la Corporation ne réussirait pas et que sa requête serait renvoyée elle serait encore exposée à payer tous les frais de l'autre partie, et ces frais pourraient bien s'élever à une autre somme de quatre cents piastres.

Je demeure  
Votre serviteur etc.  
(Signé) P. N. Martel.

Trois-Rivières, 22 Janv. 1900.

Sur un rapport de l'Inspecteur-de-Ville, accompagnant l'inventaire des matériaux, outillage, &c., appartenant à la Corporation des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Badaup,

Que les appropriations pour rencontrer les dépenses de la Corporation de cette cité, pendant la présente année fiscale, soient maintenant votées, telles que le veut la loi, et soient comme suit, savoir:

Estimés des Revenus et des Dépenses de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières pour l'année civile 1900, préparés conformément aux Actes 38 Vict. Chap. 76, Sec. 42 et 53 Vict. Chap. 69 Sec. 8.

|   |              |
|---|--------------|
| Montant des recettes ordinaires pour l'année écoulée le 31 Déc. 1899. | \$ 63,418.80 |
| Balance en mains le 31 Déc. 1899.                                     | 8,771.65     |
|   | \$ 72,190.45 |
|   | Revenus      |

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville.  
2<sup>e</sup> Motion  
Vote des appropriations  
pour l'année 1900.



Mercredi, le 31 Janvier 1900

Revenus Probables.

Cotisations et Taxes.

Cotisations régulières,

25,500 —

Taxes sur bateaux,

75 —

" des Rues sous Contrôle,

2,000 —

" sur chiens,

300 —

27,875 —

Licences.

Hôtels,

2,000 —

Magasins de Liqueurs,

2,700 —

Charretiers,

160 —

Ecuries de louage,

275 —

Bouchers,

36 —

Colporteurs,

60 —

Regrattiers,

125 —

Traversiers,

50 —

Marchands de poudre,

8 —

Cirques et Jeux,

25 —

5,139 —

Marchés.

Marché - aux - Denrées,

1,800 —

Marché - au - Poin,

500 —

Etaup des Bouchers,

1,200 —

Magasins du Marché,

536 —

4,036 —

Commune.

Rentes Constituées, Loyers, etc.

600 —

Pâturage d'Animaux,

10 —

610 —

Taux de l'eau,

16,000 —

Taxes du Drainage,

3,500 —

Loyer de la salle de l'Hôtel-de-Ville,

150 —

Intérêt sur arrérages de taxes, etc.,

200 —

19,850 —

Revenus Casuels.

Arès aux retardataires,

20 —

Opposition du Sceau,

10 —

30 —

57,840 —

Dépenses

Mercredi, le 31 Janvier 1900.

## Dépenses Probables.

### 1° Fonds d'Amortissement.

|  |    |              |       |   |       |
|--|----|--------------|-------|---|-------|
| Nouvelle Dette Consolidée,             | 2% | sur \$67,000 | 1,340 | " |       |
| Dette Hall, Neilson & Coie,            | 2% | " 20,000     | 400   | " |       |
| " Fonds d'Emprunt Municipal,           | 1% | " 43,000     | 430   | " |       |
| " R. Smardon,                          | 2% | " 26,000     | 520   | " |       |
| " L. P. Gellinas & Frères,             | 2% | " 5,000      | 100   | " |       |
| " L. P. Protier,                       | 2% | " 2,500      | 50    | " |       |
| " Drainage,                            | 1% | " 75,000     | 750   | " |       |
| " Pavage,                              | 1% | " 20,000     | 200   | " |       |
| " Incendies,                           | 1% | " 4,000      | 40    | " |       |
| " Lumière Electrique,                  | 1% | " 11,000     | 110   | " |       |
| " Consolidée, 2 <sup>e</sup> Emission, | 1% | " 277,000    | 2,770 | " | 6,710 |

### 2° Intérêt, Escompte et Commission.

|   |       |   |        |
|---|-------|---|--------|
| 5% Int. sur \$67,000 Nouvelle Dette Consolidée,       | 3,350 | " |        |
| 5% " " 20,000 Dette Hall, Neilson & Coie              | 1,000 | " |        |
| 5% " " 43,000 " Fonds d'Empr. Municipal               | 2,150 | " |        |
| 5% " " 26,000 " R. Smardon,                           | 1,300 | " |        |
| 5% " " 5,000 " L. P. Gellinas & Frères,               | 250   | " |        |
| 5% " " 2,500 " L. P. Protier,                         | 125   | " |        |
| 5% " " 75,000 " Drainage,                             | 3,750 | " |        |
| 5% " " 4,000 " Incendies,                             | 200   | " |        |
| 5% " " 11,000 " Lumière Electrique,                   | 550   | " |        |
| 5% " " 150,000 " Consolidée, 2 <sup>e</sup> Emission, | 7,500 | " |        |
| 4% " " 127,000 " Do.                                  | 5,080 | " |        |
| 4% " " 20,000 " Pavage,                               | 800   | " |        |
| Commission,   | 100   | " | 26,155 |

### 3° Salaires.

|                                 |       |   |          |
|---------------------------------|-------|---|----------|
| Secrétaire-Trésorier,           | 1,200 | " |          |
| Assistant Secrétaire-Trésorier, | 550   | " |          |
| Comptable Receveur,             | 500   | " |          |
| Comptable,                      | 360   | " |          |
| Auditeurs,                      | 50    | " |          |
| A Reporter                      | 2,660 | " | \$32,865 |

Mercredi le 31 Janvier 1900.

|  |             |          |   |           |
|--|-------------|----------|---|-----------|
| Salaires.                              | Report      | \$ 2,660 | — | \$ 32,865 |
| Evaluateurs et leur Clerc,             |             | 200      | — |           |
| Collecteurs et Messagers,              |             | 400      | — | 3,260     |
| 4° Assurances.                         |             |          |   |           |
| Contre le Feu,                         |             |          |   | 350       |
| 5° Département du Feu.                 |             |          |   |           |
| Pourvitures, Entretien et Réparations, |             | 100      | — |           |
| Chauffage,                             |             | 85       | — |           |
| Nourrage et Entretien des Chevaux,     |             | 150      | — |           |
| Télégraphe d'Alarmes,                  |             | 15       | — |           |
| Costumes des Pompiers,                 |             | 10       | — |           |
| Téléphone,                             |             | 70       | — |           |
| Ouvriers du Département,               |             | 36       | — |           |
| Un cheval,                             |             | 125      | — |           |
| A. Courteau, réparation au téléphone,  |             | 25       | — | 616       |
| 6° Département de l'Acqueduc.          |             |          |   |           |
| Salaires du Surintendant,              |             | —        | — |           |
| " " Comptable,                         |             | 500      | — |           |
| " " 1 <sup>er</sup> Ingénieur,         |             | 350      | — |           |
| " " 2 <sup>nd</sup> Ingénieur,         |             | 325      | — |           |
| " " Chauffeur,                         |             | 300      | — |           |
| " " Journe-Robinets,                   |             | 112      | — |           |
| Combustible,                           |             | 3,500    | — |           |
| Entretien et Réparations,              |             | 600      | — |           |
| Papeteries, Annonces et Impressions,   |             | 40       | — |           |
| Crées Publiques,                       |             | 8        | — | 5,735     |
| 7° Département de l'Eclairage.         |             |          |   |           |
| North Shore Power Coy.,                |             | 5,300    | — |           |
| Entretien des Lampes,                  |             | 100      | — |           |
| Ouvriers du Département,               |             | 211      | — | 5,424     |
| 8° Département des Marchés.            |             |          |   |           |
| Entretien et Réparations,              |             | 150      | — |           |
| Clerc du Marché - sup - Denrées,       |             | 275      | — |           |
| Ast. Clerc du Marché - sup - Denrées,  |             | 114      | — |           |
| Clerc du Marché - au - Poin,           |             | 200      | — |           |
|  | A Reporters | \$ 769   | — | \$ 48,250 |

Mercredi, le 31 Janvier 1900

|   |            |          |   |           |   |
|---|------------|----------|---|-----------|---|
| Département des Marchés.  | Report     | \$ 769   | " | \$ 18,250 | " |
| Ouvriers du Département,  |            | 244      | " |           |   |
| Quvent,   |            | 200      | " |           |   |
| Egouts pour les glaciers,                                       |            | 125      | " | 1,118     | " |
| 9° Département de la Commune.                                   |            |          |   |           |   |
| Entretien et Réparations,                                       |            | 75       | " |           |   |
| Salaire du Gardien,   |            | 100      | " | 175       | " |
| 10° Département des Chemins.                                    |            |          |   |           |   |
| Entretien et Réparations,                                       |            | 400      | " |           |   |
| Effets et Outils,   |            | 500      | " |           |   |
| Chemins et Traverses d'hiver,                                   |            | 40       | " |           |   |
| Nourrage et Entretien des Chevaux,                              |            | 325      | " |           |   |
| Actes Notariés,   |            | 20       | " |           |   |
| Criées Publiques,   |            | 8        | " |           |   |
| Salaire de l'Inspecteur,  |            | 500      | " |           |   |
| Salaire de l'Ouvrier,   |            | 72       | " |           |   |
| Salaire du Charretier,  |            | 300      | " |           |   |
| Téléphone de l'Inspecteur,                                      |            | 15       | " |           |   |
| Rue Bellefeuille, élargissement,                                |            | 300      | " |           |   |
| Rue Julie, do.  |            | 100      | " |           |   |
| Rue St. Marie, prolongement,                                    |            | 500      | " |           |   |
| Moulin-à-Vent, réparations,                                     |            | 200      | " |           |   |
| Quai au poisson,  |            | 50       | " |           |   |
| Ponts, St. Marguerite et Branlieue,                             |            | 250      | " |           |   |
| Trottoirs, Hôtel-de-Ville,                                      |            | 50       | " |           |   |
| Canal rue St. Maurice,  |            | 40       | " | 3,670     | " |
| 11° Département de la Santé.                                    |            |          |   | 50        | " |
| 12° Département de la Police.                                   |            |          |   |           |   |
| Salaire du Chef,  |            | 720      | " |           |   |
| " " Sous-Chef,  |            | 390      | " |           |   |
| " de quatre Constables, @ \$350. <sup>00</sup> / <sub>100</sub> |            | 1,400    | " |           |   |
| " " deux Aults " " \$300. <sup>00</sup> / <sub>100</sub>        |            | 600      | " |           |   |
| Assurance du Corps de Police contre les accidents,              |            | 60       | " |           |   |
| Costumes,   |            | 150      | " |           |   |
|   | A Reporter | \$ 3,320 | " | \$ 53,263 | " |

Mercredi, le 31 Janvier 1900.

|  |            |          |    |           |    |
|--|------------|----------|----|-----------|----|
| Département de la Police.                | Report     | \$ 3,320 | -  | \$ 53,263 | -  |
| Ameublement et Entretien,                |            | 15       | -  |           |    |
| Pension des Prisonniers et Arrestations, |            | 10       | -  |           |    |
| Police à la Gare du C. P. R.             |            | 182      | 50 |           |    |
| Voiture pour Police,                     |            | 150      | -  | 3,677     | 50 |
| 13° Département de l'Hotel de Ville.     |            |          |    |           |    |
| Entretien et Réparations,                |            | 260      | -  |           |    |
| Ameublement et Fournitures,              |            | 30       | -  |           |    |
| Chauffage,                               |            | 200      | -  |           |    |
| Ouvriers du Département,                 |            | 24       | -  | 504       | -  |
| 14° Atelier des Départements.            |            |          |    |           |    |
| Outils et Combustible,                   |            |          |    | 30        | -  |
| 15° Frais Légaux.                        |            |          |    | 500       | -  |
| 16° Papeterie, Annonces et Impressions.  |            |          |    |           |    |
| Livres, papeteries, &c.                  |            |          |    | 400       | -  |
| 17° Carrés Publics.                      |            |          |    |           |    |
| Carré Champlain,                         |            | 275      | -  |           |    |
| " Le Platon,                             |            | 30       | -  |           |    |
| " St. Philippe,                          |            | 5        | -  | 310       | -  |
| 18° Ponts St. Maurice.                   |            |          |    |           |    |
| Entretien et Réparations,                |            | 100      | -  |           |    |
| Salaires de l' Ouvriers,                 |            | 48       | -  | 148       | -  |
| 19° Rues sous Contrôle,                  |            |          |    | 1,800     | -  |
| 20° Dépenses Contingentes.               |            |          |    |           |    |
| Elections Municipales,                   |            | 75       | -  |           |    |
| Frais de Voyages,                        |            | 100      | -  |           |    |
| Trices Publiques et Affiches,            |            | 10       | -  |           |    |
| Télégrammes,                             |            | 10       | -  |           |    |
| Actes Notariés et Enregistrement,        |            | 10       | -  |           |    |
| Fêtes Publiques,                         |            | 60       | -  |           |    |
| Pension des Aliénés,                     |            | 320      | -  |           |    |
| Fonds des sâtes et des Jurés,            |            | 250      | -  |           |    |
| Notaires, Assurance,                     |            | 4        | -  |           |    |
|  | A Reporter | \$ 839   | -  | \$ 60,632 | 50 |

Mercredi le 31 Janvier 1900.

|                                   |        |          |              |
|-----------------------------------|--------|----------|--------------|
| Dépenses Contingentes.            | Report | \$ 839 ~ | \$ 60,632 50 |
| Professeur de Musique,            |        | 300 ~    |              |
| Amendements à la Charte,          |        | 500 ~    | 1,639 ~      |
| 21 <sup>e</sup> Fonds de Réserve. |        |          |              |
| 5% sur revenus ordinaires         |        |          | 2,892 ~      |
|                                   |        |          | \$ 65,163 50 |

Le Conseil aura le droit de mettre fin aux engagements mentionnés dans les présentes appropriations dans le courant de l'année, en donnant aux employés, un avis de trente jours, que leurs services ne seront plus requis.

Adoptées.

3<sup>e</sup> Motion  
Billet promissoire au  
montant de \$3,500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en  
faveur de la Banque  
d'Aschelaga.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Bournival,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer en faveur de la Banque d'Aschelaga, un billet promissoire au montant de treize mille cinq cents piastres, à trois mois de la date du deux de Février prochain (1900), à un taux d'intérêt n'excédant pas six par cent l'an, en renouvellement d'un autre billet pour le même montant.

Adoptées.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le douze de Février prochain, à sept heures et demie du soir.

Z. P. Desaulniers  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 3 Février 1900.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée  
spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour  
Lundi,

Lundi le 5 Février 1900.

Lundi, le cinq de Février courant, à sept heures et demie du soir, concernant le Marché-aux-Denrées.

(Signé) Arthur Olivier,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
5 Février 1900.

À une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le cinquième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | L. Badaup,       |
|                        | J. Bournival,    |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | Frs. Hélinas,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | R. J. Grant,     |
|                        | Alex. Kouliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | L. Lajoie,       |
|                        | J. Lymburner,    |
|                        | E. F. Panneton,  |
|                        | J. A. Verrette.  |

Requête de  
Mr. Frs. Ed. Pleau & all.

Requête de Mr. Frs. Ed. Pleau et autres bouchers, demandant la construction d'une bâtisse, sur la place du Marché-aux-Denrées, pour y installer leurs étaux, ou de leur permettre de construire des étaux privés sur ce terrain.

1<sup>ère</sup> Motion

Permis pour étaux privés de bouchers, sur la place du Marché-aux-Denrées.

Proposé par Mr. Grant,  
secondé par Mr. Godin,

Attendu que la bâtisse du Marché-aux-Denrées en cette Cité a été détruite par le feu, le trois de Février courant, et que par ce fait les bouchers n'ont plus de local pour exercer leur métier ou occupation, qu'il soit permis aux dits bouchers porteurs de licence de construire à leurs frais

Lundi, le 5 Février 1900.

frais sur la place du Marché-aux-Denrées des étaux privés, aux endroits qui leur seront indiqués par le Comité des Marchés, qui devra régler la grandeur de ces constructions. Cette permission de construire les dits étaux n'est que temporaire et devra cesser aussitôt que le Conseil le décidera.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

*(Signature)*  
M. Desaulniers  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
12 Février 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le douzième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

Art. Olivier,  
Ls. Badaup,  
P. Bournival,  
W. Carignan,  
Ars. Gélinas,  
H. Godin,  
Alp. Houliston,  
L. N. Jourdain,  
L. Lajoie,  
P. Lymburner,  
E. P. Panneton,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
M. Honoré Gauthier.

Requête de M. Honoré Gauthier, demandant d'être nommé membre du Corps de Police de cette Cité.

Requête de  
M. Joseph Parent.

Requête de M. Joseph Parent, demandant d'être nommé



Lundi, le 12 Février 1900.

nommé contre-maître pour les travaux de reconstruction du Marché-aux-Denrées.

Requête de  
Mr. Edouard Harnois.

Requête de Mr. Edouard Harnois, demandant la remise du montant qu'il a payé pour taxe sur commerce, depuis 1888, à 1898, ou qu'il payait la taxe de regrattier.

Référé au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. André Beaulieu.

Requête de Mr. André Beaulieu, demandant d'être nommé membre du Corps de Police.

Requête de  
Mr. Alphonse Dugré.

Requête de Mr. Alphonse Dugré, demandant la permission de prendre chez son voisin l'eau nécessaire pour faire les enduits de sa maison, et cela, sans payer.

Accordée.

Requête de  
Mr. Joseph Lacroix et al.

Requête de Mr. Joseph Lacroix et autres, demandant que la licence d'écurie de louage de Mr. Joseph Lafont soit annulée.

Référé au Comité de Police.

Requête de  
Mr. Joseph Abran.

Requête de Mr. Joseph Abran, demandant qu'une licence d'écurie de louage lui soit accordée de nouveau.

Référé au Comité de Police.

Requête de  
Mr. Péléphore Girard.

Requête de Mr. Péléphore Girard, demandant une remise de taxes, pour cause de pauvreté.

Accordée.

Requête de  
Mr. Adolphe Sandry.

Requête de Mr. Adolphe Sandry, demandant une augmentation de salaire.

Référé au Comité de l'Arqueduc.

Requête de  
Mr. Onézime Pronovost.

Requête de Mr. Onézime Pronovost, demandant qu'une licence d'écurie de louage lui soit accordée de nouveau.

Référé au Comité de Police.

Requête de  
Mr. Amable Savard.

Requête de Mr. Amable Savard, demandant qu'une licence lui soit, de nouveau, accordée pour la tenue d'une écurie de louage.

Référé au Comité de Police.

Requête

Lundi, le 12 Février 1900.

Requête de  
Mr. Jos. Ernest Houde.

Requête de Mr. Jos. Ernest Houde, demandant qu'un certificat soit confirmé en sa faveur, pour lui permettre d'obtenir une licence d'auberge.

Requête de  
Mr. Joseph Dargis & al.

Requête de Mr. Joseph Dargis et autres, demandant qu'une licence soit accordée à une personne qui tiendrait un hôtel près du Marché-aux-Denrées, avec un nombre suffisant de places d'écurie pour accommoder les cultivateurs.

Requête de  
Mr. G. J. Barnard.

Requête de Mr. G. J. Barnard, demandant l'installation de la lumière électrique pour l'école de dessin.

Lettre de  
Mr. D. O. Loranger.

Refusée. — Le Conseil accordera 2 ou 3 lampes à pétrole. Que une lettre de Mr. D. O. Loranger, offrant de tenir une ligne de traverse, le jour et la nuit, sur la rivière St. Maurice.

Lettre de  
Mr. G. J. Marchildon.

Que une lettre de Mr. G. J. Marchildon, concernant la clôture du Boulevard qui été brisée par son attelage.

Lettre de  
Mr. Balet.

Que une lettre de Mr. Balet, Directeur de l'École Polytechnique de Montréal, concernant l'établissement d'une école de plomberie en cette Cité.

Lettre de  
Messrs. Pourigny & Bureau,  
Avocats.

Que une lettre de Messrs. Pourigny & Bureau, Avocats, donnant avis au Conseil, qu'ils ont reçu instruction de Mr. Joseph Mc Donald, d'intenter une action en dommages au montant de cinquante-cinq piastres contre la Corporation de cette Cité, pour un accident qu'il dit lui avoir été occasionné par le mauvais état du trottoir, sur la rue Royale, le huit janvier dernier.

Lettre de  
L'Honble G. B. Colby.

Référé au Comité des Chemins. Que une lettre de L'Honble G. B. Colby, Président de la "North Shore Power Company", concernant le pompage de l'Aqueduc de cette Cité, par l'électricité.

Lettre de  
Messrs. A. Rousseau & Co.,  
Avocats.

Que une lettre de Messrs. A. Rousseau & Co., concernant la reconstruction du Marché-aux-Denrées.

Que

Lundi, le 12 Février 1900.

Lettre de Messrs. A. Rousseau & Coie. Lue une lettre de Messrs. A. Rousseau & Coie, offrant d'acheter le fer et la fonte provenant de la démolition du pont de la branche Ouest de la rivière St. Maurice.

Lettre de Mr. Emile Panguay. Lue une lettre de Mr. Emile Panguay, offrant ses services, comme architecte, pour la reconstruction du Marché-aup-Denrées.

Lettre de Mr. Alcide Chausse. Lue une lettre de Mr. Alcide Chausse, offrant ses services, comme architecte, pour la reconstruction de la bâtisse du Marché-aup-Denrées.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiel-listes suivantes:

|  |        |    |
|--|--------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.)    | 150    | 25 |
| " des Chemins,                               | 106    | 51 |
| " " Marchés,                                 | 67     | 07 |
| " du Feu,                                    | 9      | 25 |
| " de l'Hotel de Ville,                       | 7      | 43 |
| " " la Police,                               | 311    | 18 |
| Drainage,                                    | 6      | 60 |
| Ponts St. Maurice,                           | 470    | 83 |
| Rues sous Contrôle,                          | 85     | 37 |
| Papeterie et Impressions,                    | 6      | 39 |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 44     | —  |
| Frais Légaux,                                | 33     | 35 |
| Billets Payables,                            | 13,500 | —  |
| Intérêt et Commission,                       | 187    | 15 |
| Vente de terrains,                           | 76     | 42 |
| Taxes Municipales,                           | 12     | —  |
| Dépenses Contingentes,                       | 504    | 57 |
| Salaires,                                    | 450    | 82 |
| Divers Comptes,                              | 69     | 58 |
|  | 16,131 | 77 |

Respectueusement

Lundi, le 12 Février 1900.

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Préd.,  
Thomas Bournival,  
J. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,  
Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu, soit adopté.  
Adoptée.

Rapport de  
Mr. J. A. Landry.

Lu un rapport de Mr. J. A. Landry,  
accompagnant l'inventaire des matériaux, outillage,  
etc., appartenant au Département de l'Aqueduc  
de cette Cité.

2<sup>ème</sup> Motion  
Le Chef de Police de-  
vra faire rapport, chaque  
mois, concernant les débits  
de liqueurs.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Symburner,  
Que le Chef de Police soit chargé  
de faire un rapport à ce Conseil, au moins une fois  
par mois, sur la manière dont sont observées les lois de  
cette Province et les règlements de ce Conseil concernant  
la vente des liqueurs alcooliques et la tenue des lieux où  
se débitent ces liqueurs, en cette Cité.  
Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Symburner.

Avis de motion:  
Je donne avis par les présentes, qu'au  
temps et en la manière voulus par la loi et les règlements  
de ce Conseil, je proposerai que la résolution passée par  
le dit Conseil, à sa séance du quatorze Août dernier  
(1899) concernant le pompage de l'eau de l'Aqueduc, au  
moyen de l'électricité etc. par la "North Shore Power Co.",  
soit rescindée et annulée, attendu que la dite compagnie  
a refusé de se conformer aux conditions mentionnées dans  
la dite résolution.

En Conseil, ce 12 Février 1900.  
(Signé) J. Symburner.

Avis

Lundi, le 12 Février 1900.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Verrette

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que la résolution passée par le dit Conseil, le treize Juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, concernant les travaux à faire ou à exécuter soit à l'entreprise ou à la journée soit rescindée et annulée.

En Conseil, ce 12 Février 1900.

(Signé) P. A. Verrette.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le quinze de Février courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

Th. Desaulniers.  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
15 Février 1900.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Jeudi, le quinzième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Échevins

Art. Olivier,  
Ls. Badaup,  
P. Bournival,  
W. Carignan,  
Frs. Gélinas,  
M. Godin,  
Alex. Houliston,  
L. N. Jourdain,  
L. Lajoie,  
P. Lymburner,  
E. P. Panneton,  
Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête

Jeudi, le 15 Février 1900.

Requête de  
Mr. Napoléon Gélinas & al.

Requête de Mr. Napoléon Gélinas et autres, demandant que le privilège de tenir une ligne de traverse sur la rivière St<sup>e</sup> Maurice leur soit accordé.

Lettre de  
Mr. G. Cassalle.

Lue une lettre de Mr. G. Cassalle, Percepteur du Revenu de la Province de Québec, informant le Conseil, qu'il n'a pris aucune poursuite contre les débitants de liqueurs de cette cité, pendant les derniers douze mois.

Lettre de  
Mr. Balet.

Lue une lettre de Mr. Balet, Directeur de l'École Polytechnique de Montréal, concernant l'établissement d'une école de plomberie, en cette cité.

Lettre de  
Mr. Alex. Sigouin.

Lue une lettre de Mr. Alex. Sigouin, offrant ses services comme professeur d'une école de plomberie.

Rapport du  
Comité des Chemins

Rapport:

Le Comité des Chemins auquel avait été référée la lettre de MM. Pourigny & Bureau, au sujet d'une réclamation en dommages au montant de cinquante-cinq piastres de la part de Mr. Joseph McDonald qui prétend s'être donné une entorse au poignet, en tombant, le 8 Janvier dernier, sur le trottoir en face de l'École des Frères sur la rue Royale, dans le quartier St<sup>e</sup> Philippe, a l'honneur de vous faire le rapport suivant:

Le 14 de Février courant, Votre Comité s'est assemblé et a entendu les témoignages de Mr. L'Inspecteur de Ville et autres, à ce sujet, et il en est arrivé à la conclusion que le dit trottoir était en bon ordre à cet endroit, et que la Corporation n'est nullement en faute ni responsable de l'accident arrivé à Mr. McDonald.

C'est pourquoi il suggère à Votre Conseil de ne pas accorder les dommages réclamés par les dits Pourigny & Bureau.

Respectueusement soumis,

(Signé) P. A. Verrette, Préd<sup>t</sup>,  
J. Symburner,  
L. N. Jourdain,  
Thomas Bournival.

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, 15 Février 1900.

Proposé

Lundi, le 15 Février 1900.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que les rapport du Comité des  
Chemins qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Travaux à la journée.

Proposé par Mr. Lyburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que la résolution passé par ce Conseil  
le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, concernant  
les travaux à faire ou à exécuter soit à l'entreprise ou à la  
journée soit rescindée et annulée.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
Reconstruction du Marché  
aup. Desrées.

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que les travaux de reconstruction du Marché  
aup. Desrées soient faits à la journée, sous la surveillance  
de l'Inspecteur de Ville et du Comité des Marchés.

Adoptée.

4<sup>ème</sup> Motion  
Privilèges à la North  
Shore Power Co., pour  
pompage de l'Aqueduc,  
annulés.

Proposé par Mr. Lyburner,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que la résolution passée par ce Conseil,  
à sa séance du quatorze Août dernier (1899), concernant  
le pompage de l'eau de l'Aqueduc au moyen de l'électri-  
cité par la North Shore Power Co., soit rescindée et  
annulée, attendu que la dite Compagnie a refusé de se  
conformer aux conditions mentionnées dans la dite résolu-  
tion.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-six  
de Février courant, à sept heures et demie du soir.

Ch. Désaulniers  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Jeudi, le 22 Février 1900.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 21 Février 1900.

Au

Secrétaires-Trésoriers du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée  
spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour  
Jeudi, le vingt-deux de Février courant, à sept heures et  
demie du soir, concernant la reconstruction du Marché-  
aux-Denrées, et pour affaires ordinaires.

(Signé) Thomas Bournival,  
Pro-Maire.

Assemblée Spéciale.  
22 Février 1900.

A une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par Monsieur le Pro-Maire,  
et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le vingt-deuxième  
jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent,  
à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les  
formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Monsieur le Pro-Maire J. Bournival,
- Messieurs les Echevins
  - Ls. Badaux,
  - W. Carignan,
  - H. Godin,
  - A. J. Grant,
  - Alex. Couliston,
  - L. N. Jourdain,
  - L. Lajoie,
  - J. Symburner,
  - E. J. Panneton,
  - J. A. Terrette.

Requête de  
Mr. Mrs. Ed. Pleau & al.

Requête de Mr. Mrs. Ed. Pleau et autres,  
demandant que les étaux des bouchers soient  
placés dans le soubassement du Marché-  
aux-Denrées.  
Rejetée.

Lettre de  
Mr. L. A. Amos.

Que une lettre de Mr. L. A. Amos, offrant  
ses



Sundi, le 22 Février 1900.

Lettre de  
Mr. J. Geo. Bussières.

des services, comme architecte, pour la reconstruction du Marché-aux-Denrées.

Que une lettre de Mr. J. Geo. Bussières, offrant ses services, comme architecte, pour la reconstruction du Marché-aux-Denrées.

Lettre de  
Mr. Joseph Bourgeois.

Que une lettre de Mr. Joseph Bourgeois, demandant que le privilège de tenir une ligne de traverse sur la rivière St. Maurice lui soit accordé, en attendant la reconstruction des ponts.

Soumissions  
pour balance.

Des soumissions ayant été demandées pour une balance nécessaire au Marché-aux-Denrées, elles sont ouvertes, et sont comme suit, savoir:

Messrs. Canneton & Blouin,

Pour une balance "Burrow Stewart & Milne", de la capacité de 1,500 lbs. \$25.99

Mr. L. G. Jourdain,

Pour une balance "Burrow Stewart & Milne", de la capacité de 1,500 lbs. \$24.90

La soumission de Mr. L. G. Jourdain étant la plus basse est acceptée.

Et la séance est ensuite levée.

Ch. Desaulniers.

Sec.-Prés.

Municipal  
Pro-Maire.

Assemblée Régulière  
26 Février 1900.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Sundi, le vingt-sixième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,

Messieurs les Echevins

Ls. Badaup,

P. Bournival,

W. Parignan,

Frs. Gélinas,

H.

Lundi, le 26 Février 1900.

Lettre de  
Messrs. Panneton & Blouin.

H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Coulston,  
L. V. Jourdain,  
L. Lajoie,  
J. Symburner,  
J. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Lue une lettre de Messrs. Panneton & Blouin, acceptant le contrat pour le charbon qui doit être fourni à l'Alqueduc, accompagnée du cautionnement de Mr. P. C. Panneton.

Lettre de  
Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Acceptée.

Lue une lettre de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, demandant que des personnes soient nommées pour faire partie du comité spécial d'organisation du Fonds Patriotique National, en faveur des familles des soldats Canadiens qui prennent part à la guerre sud-africaine.

1<sup>ère</sup> Motion  
Comité du Fonds Patriotique National.

Proposé par Mr. Badaup,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que Son Honneur le Maire, l'Hon<sup>ble</sup> J. B. Bourgeois, Messieurs Ollivier Baptist, H. M. Balcer et J. E. Normand soient priés de faire partie du Comité du Fonds Patriotique National pour venir en aide aux veuves et aux orphelins des militaires canadiens qui prennent part à la guerre sud-africaine, conformément à la demande qui en a été faite par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par sa lettre en date du vingt de Février courant.

Rapport du  
Comité des Finances.

Adoptée.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paies-listes suivantes:

Département

Lundi, le 26 Février 1900.

|  |          |
|--|----------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction)    | 2 50     |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 148 55   |
| " des Chemins,                               | 82 71    |
| " des Marchés,                               | 84 88    |
| " du Feu,                                    | 41 28    |
| " de l'Hotel-de-Ville,                       | 3 60     |
| " de la Police,                              | 290 18   |
| Drainage,                                    | 2 -      |
| Ponts St-Maurice,                            | 43 75    |
| Rues sous Contrôle,                          | 49 35    |
| Lavage des Rues,                             | 91 20    |
| Imprimerie et Impressions,                   | 45 10    |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 22 -     |
| Depenses contingentes,                       | 5 30     |
| Salaires,                                    | 282 82   |
| Risers comptes,                              | 21 -     |
|  | 1,216 22 |

Respectueusement soumis

(Signé) Henri Godin,  
 J. Bourneval,  
 R. F. Grant,  
 J. A. Verette.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. J. L. Gilinas

Secondé par Mr. L. N. Fournier.

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu, soit adopté  
 Adopté

Rapport du Comité de l'Acqueduc.

Rapport:

Le Comité de l'Acqueduc ayant reçu instruction de faire rapport sur la lettre de M<sup>rs</sup> A. Roussau & Cie, présentée à ce Conseil le 31 janvier dernier (1900), concernant la nouvelle prise d'eau de l'Acqueduc dans la rivière St-Maurice, a l'honneur de vous soumettre les allégés suivants:

Après

Lundi, le 26 Février 1900.

Après avoir pris communication du marché entre M. M. A. Rousseau & Co. et la Corporation de la Cité des Trois Rivières, et avoir pris certaines informations sur les travaux exécutés par les dits A. Rousseau & Co., Votre Comité en est venu à la conclusion que les travaux n'ont pas été faits suivant les règles de l'art et en conformité au dit marché, pour plusieurs raisons entre autres les suivantes:

1<sup>o</sup> Plomb, a été et il n'y a pas été posé de fractage en plomb dans les joints des dits tuyaux de la nouvelle prise d'eau.

2<sup>o</sup> Le fractage des joints qui devait être fait en caoutchouc, a été mal fait et n'est pas bon du tout, pour la raison qu'il aurait dû être fait avec un caoutchouc de la grosseur et de la forme requise pour remplir la cavité pratiquée à cette fin dans les joints des dits tuyaux; et non avec des boyaux en caoutchouc fendu.

3<sup>o</sup> Que le dit tuyau ne repose pas toute sa longueur sur le lit de la rivière, qu'il est élevé et appuyé sur des piliers en différents endroits, et que par ce fait il manque de solidité et est grandement exposé à être brisé et endommagé par les morceaux de bois, corps d'arbres etc. comme la chose est déjà arrivée.

4<sup>o</sup> Que l'extrémité du dit tuyau en allant vers le Nord devait être relié et fixé solidement à un pilier qui se trouve à une distance de 626 pieds en amont du quai de l'Aqueduc, et que la chose n'a pas été faite.

5<sup>o</sup> Que les travaux n'ont pas été faits d'une manière parfaite et solide et qu'ils sont defectueux sur bien des rapports.

En

Lundi, le 26 Février 1900.

En conséquence, Votre Comité est d'opinion que M. M. H. Rousseau & Co. n'ont pas rempli les conditions de leur contrat, et qu'ils devraient en être informés ainsi que leurs cautions, de manière à sauvegarder les droits de ce Conseil contre les dits contracteurs.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) J. Lymburner  
 J. A. Verette  
 U. Laignan  
 L. Lajoie

Hotel-de-Ville,

Spécialité, 26 Février 1900.

Proposé par Henri Godin.

Secondé par Thomas Bourinval

Que le rapport du Comité de l'Hotel de Ville qui vient d'être lu, soit adopté et que copie du dit rapport soit transmise aux intéressés.

Adopté.

Rapport:

Le soussigné, Chef de Police, a l'honneur de vous faire rapport, en conformité, à la résolution passée par Votre Honorable Conseil, à sa séance du douze du courant, et dont copie lui a été transmise par M. le Sec. Trésorier du dit Conseil, qu'il n'a aucune plainte, à porter contre les débits de liqueurs en cette Cité, pour les derniers douze mois, et de plus, qu'il a fait dernièrement, la visite des auberges qu'il a trouvées en conformité, à vos règlements, quant au nombre de chambres et de lits requis pour le public voyageur, et de la quantité nécessaire de places d'écuries.

3<sup>e</sup> Motion

Chief de Police.  
 Rapport du

J<sup>e</sup>

Lundi, le 26 Février 1900

Je crois devoir vous faire remarquer que le nombre de chambres, de lits et de places d'écuries, actuellement, à la disposition des étrangers n'est pas suffisant pour rencontrer les besoins du public voyageur, ce que j'ai eu occasion de constater plusieurs fois l'été dernier, ayant été obligé de donner l'hospitalité à la Station de Police, à des personnes que j'aurais pu faire loger dans les auberges, vu le manque de places.

Le tout humblement soumis  
(signé) Jos. Bellefeuille  
Chef de Police

Trois Rivières, 22 Février, 1900.

Lue un rapport de M. John Bourgeois, Ingénieur Civil, concernant la reconstruction des Ponts S<sup>t</sup> Maurice.

Proposé par L. A. Verette,

Secondé par U. Carignan.

Que M. L. H. Valli, Ingénieur du Gouvernement, soit chargé de faire les plans, devis et spécifications des piliers en pierre pour la reconstruction des Ponts S<sup>t</sup> Maurice en cette Cité, ces piliers devant être propres à supporter une superstructure en fer.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à lundi, le cinq Mars prochain, à sept heures et demie au soir.

Arthur Olivier  
Maire

Th. Désautels  
Sec. Trésorier

Rapport de  
Mr. John Bourgeois.

M<sup>o</sup> Motion  
Plans, devis, etc. des piliers  
des Ponts S<sup>t</sup> Maurice par  
L. H. Valli, Ex. Ingén<sup>r</sup>  
Civil.

Ajournement.

Lundi, le 5 Mars 1900.

Assemblée Régulière.  
5 Mars 1900.

Une assemblée régulière, du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le cinquième-jour, de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Ton Honneur le Maire M<sup>r</sup> Olivier,  
Messieurs les Echevins Ls. Badaux  
W. Carignan  
Ls. Gelinat  
H. Godin  
R. F. Grant  
J. Houlieton  
L. N. Jourdain  
L. Lajoie  
J. Lymburner  
E. W. Parneton  
J. A. Verette

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête du  
Conseil Municipal du Cap  
de la Magdeleine.

Requête du Conseil Municipal du Cap de la Magdeleine demandant qu'une ligne de bateau à vapeur soit établie entre la Cité des Trois-Rivières et le Cap de la Magdeleine.

Requête de  
M<sup>r</sup>. N. Petit.

Requête de M<sup>r</sup>. N. Petit, offrant de tenir une ligne de bateau à vapeur entre la Cité des Trois-Rivières et le Cap de la Magdeleine.

Lettre de  
Messrs. A. Rousseau & Co.

Lue une lettre de Messieurs A. Rousseau & Co. concernant la nouvelle prise d'eau de l'Acqueduc.

Lue

Lundi, le 5 Mars 1900.

Lettre de  
L'Hon<sup>ble</sup> M<sup>r</sup>. Duffy.

Lue une lettre de l'Hon<sup>ble</sup> M<sup>r</sup>. Thomas  
Duffy informant le Conseil que vu l'état  
financier de la Province, le Gouvernement  
se voit dans l'impossibilité d'accorder un  
octroi pour la reconstruction des Ports  
S: Maurice.

Lettre de  
M<sup>r</sup>. H. M. Balcer.

Lue une lettre de M<sup>r</sup>. H. M. Balcer  
informant le Conseil qu'il regrette de ne pou-  
voir accepter de faire partie du Comité du  
Fonds Patriotique National.

1<sup>ère</sup> Motion  
Certificats pour Aubergistes.

Proposé par M<sup>r</sup>. Gelinan  
Secondé par M<sup>r</sup>. Lajoie

Que les demandes de certificats  
en faveur de Messieurs L. E. Dupresne, Adolphe  
Gauthier, Louis Philippe Hamel & Co, Emile Lam-  
son, Charles Page, Joseph Levassur, Joseph  
Cloutier, Joseph Ed. Godin, Zéphirin Farnois,  
Georges Dupresne et Joseph Ernest Houde pour  
leur permettre d'obtenir des licences d'auberges,  
soient examinées et que les dits certificats soient  
confirmés.

2<sup>ème</sup> Motion  
Amendement à la  
Motion No. 1.

Proposé par M<sup>r</sup>. Godin en amendement  
Secondé par M<sup>r</sup>. Badaud

Que le nom de M<sup>r</sup>. Jos. Ernest  
Houde soit retranché de la résolution, ac-  
cordant les demandes de certificats pour  
les aubergistes, attendu que le nombre d'hôtel-  
liers est actuellement suffisant.

3<sup>ème</sup> Motion  
Sous-amendement à la  
Motion No. 1.

Moved by M<sup>r</sup>. Houlston  
Seconded by M<sup>r</sup>. Grant

I move in amendment to the  
amendment that no licences whatever be  
granted.

Rejetée



## Lundi, les Mars 1900.

Réjeté sur division, de quatre pour et sept contre, savoir:

| Pour:          | Contre:     |
|----------------|-------------|
| M M. Houlston, | M M. Godin, |
| Grant,         | Lajoie,     |
| Jourdain,      | Badaup,     |
| Gélinas,       | Verette,    |
|                | Symburnes,  |
|                | Parneton,   |
|                | Carignan.   |

L'amendement est ensuite mis aux voix et réjeté sur division de quatre pour et sept contre, savoir:

| Pour:          | Contre:        |
|----------------|----------------|
| M M. Houlston, | M M. Jourdain, |
| Grant,         | Gélinas,       |
| Godin,         | Lajoie,        |
| Badaup,        | Verette,       |
|                | Symburnes,     |
|                | Parneton,      |
|                | Carignan.      |

La motion principale est alors mise aux voix et adoptée sur division de sept pour et quatre contre, savoir:

| Pour:          | Contre:        |
|----------------|----------------|
| M M. Jourdain, | M M. Houlston, |
| Gélinas,       | Grant,         |
| Lajoie,        | Godin,         |
| Verette,       | Badaup,        |
| Symburnes,     |                |
| Parneton,      |                |
| Carignan.      |                |

Proposé

Lundi, le 5 Mars 1900.

U<sup>e</sup> Motion  
Certificats pour Magasins  
de Liqueurs.

Proposé par M. Carignan  
Secondé par M. Lyburner  
Que les demandes de certificats  
en faveur de Messieurs J. A. Duplessis, H<sup>e</sup>  
Jos Bégin fils, S. P. Ricard, Antoine Guur-  
tain, Judger Rivard, S. St-Pierre & Co, Louis  
Lelletier, V. Carignan & fils, Rivard, Frères, Zé-  
phirin Gauthier, Louis Brunelle & Frères pour  
leur permettre d'obtenir des licences, de Maga-  
sins de liqueurs, soient examinées et que les  
dits certificats soient confirmés.

Adoptés.

Soumissions  
pour Traverse sur les Mau-  
rice.

Les soumissions de M M. O. et R.  
Lorange et Napoléon Gélinas, et pour tenir  
une ligne de traverse durant la saison d'été sur  
la rivière St-Maurice sont lues et référées au  
Comité Général de ce Conseil.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite, à  
Lundi prochain, le douze Mars courant à sept  
heures et demie au soir.

Th. Desaulniers,  
Sec. Trés.

Arthur Olivier  
Maire

Assemblée Régulière.  
12 Mars 1900.

Advenant huit heures du soir, Lundi, le douze  
de Mars mil neuf cent, il n'y a pas eu d'assemblée du  
Conseil, faute de quorum; le seul membre présent, savoir:  
Monsieur l'Echevin R. P. Grant a ajourné l'assemblée  
du dit Conseil à Mardi, le treize de Mars courant,  
à sept heures et demie du soir.

Th. Desaulniers  
Sec. - Trésorier.

Mardi, le 13 Mars 1900.

Assemblée Régulière.  
13 Mars 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à L'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mardi, le treizième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins U. Carignan,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
J. Lumburner,  
E. P. Panneton,  
A. V. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de Mr. Joseph Pagé, offrant de tenir une ligne de traverse sur la rivière St. Maurice.

Lue une lettre de Mr. Thomas Bournival, offrant sa résignation comme membre du Conseil de cette Cité.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Grant,

Que la résignation de Mr. l'Echevin Bournival soit acceptée, et que Mr. L. D. Paquin soit nommé Echevin pour le Quartier Notre-Dame en son lieu et place et qu'il le remplace dans les mêmes charges que le dit Mr. Bournival occupait comme membre du Conseil de la Cité des Trois-Rivières.  
Adoptée.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

Département

Requête de  
Mr. Joseph Pagé.

Lettre de  
Mr. T. Bournival.

<sup>1<sup>er</sup></sup> Motion  
Nomination de L. D.  
Paquin, Echev., comme  
Echevin et Pro-Maire.

Rapport du  
Comité des Finances.

Mardi, le 13 Mars 1900.

|  |       |    |
|--|-------|----|
| Département de L'Alqueduc, (Construction)    | 287   | -  |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 12    | 55 |
| " des Chemins,                               | 38    | 40 |
| " " Marchés,                                 | 129   | 62 |
| " du Feu,                                    | 39    | 35 |
| " de l'Hostel-de-Ville,                      | 11    | 15 |
| " " la Police,                               | 4     | 50 |
| Ponts St <sup>e</sup> Maurice,               | 355   | 05 |
| Rues sous Contrôle,                          | 238   | 79 |
| Station de Police et du Feu,                 | 1     | 01 |
| Atelier des Départements,                    | 3     | 51 |
| Papeterie et Impressions,                    | 2     | -  |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 55    | -  |
| Vente de Terrains,                           | 4     | -  |
| Dépenses Contingentes,                       | 43    | 70 |
| Divers Comptes,                              | 275   | 50 |
|  | 1,501 | 13 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Préd<sup>t</sup>,  
 R. J. Grant,  
 J. A. Verrette,  
 Alex. Couliston.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
 bail emphytéotique par la Corporation de la Cité  
 des Trois-Rivières à Messieurs Charbonneau & Dupresne,  
 d'un terrain pour l'établissement d'un abattoir dans  
 la Commune.

Proposé

Mardi, le 13 Mars 1900.

3<sup>o</sup> Motion  
Localisation des abattoirs  
en cette Cité.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secundé par Mr. Verrette,

Que Mr. l'Inspecteur-de-Ville soit autorisé d'indiquer l'endroit où devra se bâtir les abattoirs pour lesquels un octroi a été accordé à MM. Nap. et Albert Charbonneau et E. J. Dufresne, suivant acte passé devant P. O. Guillet, Esc., N. P., le neuf de Mars dix-neuf cents.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le quinze de Mars courant, à sept heures et demie du soir.

H. Décaulniers.  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière  
15 Mars 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le quinzième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cents, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins E. Badaup,  
W. Carignan,  
H. Godin,  
R. A. Grant,  
Alex. Houliston,  
E. W. Jourdain,  
E. Lajoie,  
J. Lymburner,  
E. P. Panneton,  
E. D. Paquin,  
R. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Monsieur

Jeudi, le 15 Mars 1900.

Prestation du serment  
de Mr. E. Echevin Pâquin.

Monsieur Louis Rosithé Pâquin, nommé échevin pour le Quartier Notre-Dame, prête le serment requis par la loi, et prend son siège au conseil.

Requête de  
Mr. George Makeup.

Requête de Mr. George Makeup, demandant que la taxe sur métier de charron soit déduite de son compte, pour l'année courante, ou qu'il n'exerce pas cette occupation.

Accordée à condition que le requérant fournisse une déclaration solennelle pour soutenir sa demande.

Lettre de  
D<sup>me</sup> P. Roussaint Paquette.

Une lettre de Dame Roussaint Paquette, demandant que la somme de quatre piastres lui soit payée, pour dommages causés dans sa cave, par la rupture d'un tuyau de l'Acqueduc.

Accordée.

Rapport de  
Mr. J. A. Landry.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de Mr. J. A. Landry, informant le Conseil, qu'en conformité aux ordres qui lui ont été donnés, il a, le quatorze de Mars courant, mis le tuyau de la nouvelle prise d'eau en connexion avec les pompes de l'Acqueduc.

Rapport de  
P. W. Martel, Esc.

Rapport:

Messieurs,

Vous m'avez demandé si les propriétaires contigus à la place du Marché-aux-Denrées ont le droit de rue, d'entrée ou de sortie sur cette place.

J'ai examiné les actes de vente par John Houlston Esq. et Dame Sarah Wark en faveur de la Corporation et aucune telle servitude n'a été créée par ces actes.

Mais en vertu de la loi cette servitude n'existe-t-elle pas?

Elle existe si la place du Marché fait partie du domaine public municipal, car les choses de ce domaine sont soumises aux mêmes règles que celles du domaine public général; elles ont les mêmes caractères.

Pour savoir si cette place est  
du

Jundi, le 15 Mars 1900.

du domaine public municipal ou un bien communal possédé  
propriétement par la Corporation, il suffit de se demander  
si elle est asservie aux usages du public en général ou seule-  
ment à l'usage des habitants de la Cité.

Dalloz dit: Les marchés sont ordinaire-  
ment établis sur des emplacements qui font partie du domaine  
public municipal; les halles sont considérés comme des bâti-  
ments publics affectés au service d'utilité générale.

Proudhon les place aussi au rang du do-  
maine public municipal.

Et cet auteur dit:

"Le domaine public municipal n'est point  
un domaine de propriété proprement dite car quoique les choses  
qui le composent soient considérées comme étant d'origine  
communale, qu'elles soient à la charge des municipalités  
de leur situation, et que les communes en retirent un avantage  
particulier, néanmoins celles-ci ne les possèdent pas proprié-  
tément comme leurs biens ordinaires puisque tout étranger qui  
se trouve sur les lieux a aussi le droit d'en user et c'est  
pourquoi nous disons que ce domaine n'est dans chaque  
localité qu'une fraction du domaine public national."

Or, d'après la loi, les propriétaires river-  
ains du domaine public général ont le droit de prendre  
sur la place publique leurs jours ainsi que leur entrée et  
leur sortie.

Il faudrait donc conclure que la place  
du Marché étant une place publique formant partie du  
domaine public municipal est aussi assujettie, d'après  
la loi aux aisances et commodités des maisons qui l'en-  
tourent, c'est-à-dire au droit de vue ainsi qu'au droit  
de sortie et d'entrée.

J'ai l'honneur d'être  
Votre très-humble serv.  
(Signé) P. H. Martel.

Proposé

Jeudi, le 15 Mars 1900.

1<sup>ère</sup> Motion  
 Protêt contre les proprié-  
 taires avoisinant le Mar-  
 ché-aux-Denrées.

Proposé par Mr. Grant,  
 Secondé par Mr. Godin,

Que P. O. Guillet, Ecr., N. P. soit chargé de protester les propriétaires contigus à la place du Marché-aux-Denrées, que les jours pratiqués ou qu'ils pourraient pratiquer, à l'avenir, pour le droit de vue, ainsi que tous droits d'entrée ou sortie sur la dite place sont et seront à leurs risques et périls et que la Corporation entend exercer le droit de les supprimer dans le cas où elle le jugerait à propos.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
 Traverse sur le St. Maurice  
 rive accordée à Mr. Nap.  
 Gélinas & al.

Proposé par Mr. Verrette,  
 Secondé par Mr. Carignan,

Que l'offre de Messieurs Napoleon Gélinas, Paul Godin, Philippe Poupin et Zotique Prudel, pour tenir la traverse de la rivière St. Maurice, soit acceptée aux conditions suivantes, savoir:

1<sup>re</sup> Que la dite traverse se fasse près et en amont du pont où se faisait la traverse par bateau l'automne dernier, dès qu'il sera possible le printemps prochain, et continuellement par la suite dans les saisons propices jusqu'à la reconstruction du pont détruit sur la rivière St. Maurice.

2<sup>re</sup> Que la dite traverse se tienne au moyen d'un chaland de vingt pieds de large par soixante pieds de long, pouvant contenir neuf voitures, conduit au moyen d'un fil de fer de trois quarts de pouce de diamètre, solidement attaché à chaque rive, et de deux autres petites embarcations légères pour les piétons et dont l'une sera tenue à chaque rive.

3<sup>re</sup> Qu'une lumière électrique de soixante-et-quatre chandelles au moins soit posée sur chaque rive de la rivière, près des bâtisses d'attente, afin de bien éclairer la traverse, et que le téléphone soit aussi posé sur la rive ouest de la rivière afin d'être en communication avec la cité, et ce, aux frais des dits soumissionnaires.

4<sup>re</sup> Que la dite traverse soit régulièrement et constamment en opération tant le jour que la nuit à la satisfaction du public



Jeudi, le 15 Mars 1900.

public et de ce Conseil.

5<sup>o</sup> Qu'un quai convenable soit construit et entretenu par les dits soumissionnaires, à leurs frais sur chaque rive de la rivière St. Maurice, en par la Corporation fournissant le bois qui se trouve actuellement sur les lieux, lequel bois restera la propriété de la Corporation; aussi, en par la Corporation payant aux dits Gélinas et autres la somme de cinquante piastres.

6<sup>o</sup> Que le tarif ou taux de péage soit de vingt centins par chaque voiture aller et retour et de cinq centins par chaque piéton; mais les piétons résidant dans les Isles situées dans les limites de la dite Cité, traverseront gratuitement, et les voitures des marchands de cette Cité transportant des marchandises dans les dites Isles, ainsi que les voitures chargées de bois provenant des moulins situés dans les dites Isles, ne paieront que dix centins aller et retour.

7<sup>o</sup> Que les dits Napoléon Gélinas et autres et leurs cautions soient responsables solidairement de tout dommage quelconque qui pourrait être causé soit aux commerçants de bois ou à toute autre personne, à raison de la dite traverse ou de l'inexécution des engagements des dits Napoléon Gélinas et autres, de manière que la Corporation de cette Cité soit complètement garantie et tenue indemne de tout tel dommage.

8<sup>o</sup> Que le contrat à intervenu en vertu des présentes soit révocable par ce Conseil pour les raisons qu'il jugera suffisantes et raisonnables, après un avis de huit jours donné aux dits Napoléon Gélinas et autres.

9<sup>o</sup> Que pour sûreté de l'exécution de leurs engagements et la garantie du paiement des dommages ci-haut mentionnés, le cas échéant, les dits Napoléon Gélinas et autres soient tenus de fournir un cautionnement de la somme de cinq cents piastres, à la satisfaction de ce Conseil.

10<sup>o</sup> Les dits Napoléon Gélinas et autres auront le privilège exclusif de tenir une traverse sur la rivière St. Maurice pendant tout le temps de la durée du dit contrat, en se conformant aux conditions susdites, et en payant une licence

licence

Jeu-di, le 15 Mars 1900.

licences ou permis de traverse de une piastre l'an.

11° Que les dits Napoléon Gélinas et autres fassent un contrat avec la Corporation de cette Cité basé sur la résolution ci-dessus, et ce, dans les huit jours de l'adoption des présentes, sous peine de nullité, et que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer tel contrat pour et au nom de la dite Corporation.

Adoptée.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication d'une poursuite de Mr. Joseph Mc Donald contre la Corporation de cette Cité, pour dommages causés par un accident qu'il dit lui être arrivé sur la rue Royale.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que P. W. Martel, Esc., Avocat, soit autorisé à comparaître pour et au nom de la Corporation de cette Cité dans une cause instituée à la Cour de Circuit, dans laquelle Joseph Mc Donald est Demandeur et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières Défenderesse.

Adoptée.

Proposé par Mr. Badaup,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que les plans et spécifications du Marché-aux-Dennées préparés par Mr. L'Architecte G. E. Panguay soient acceptés et que le Comité des Marchés soit autorisé à faire exécuter les travaux de reconstruction du Marché-aux-Dennées conformément aux dits plans et spécifications.

Adoptée.

Des soumissions ayant été demandées pour les portes et châssis du Marché-aux-Dennées, elles sont ouvertes. Celle de Mr. Alex. Baptist étant la plus basse est acceptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-six de Mars courant, à sept heures et demie du soir.

Ch. Desaulniers

Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

3<sup>e</sup> Motion  
Poursuite de Mr. Jos.  
Mc Donald.

4<sup>e</sup> Motion  
Plans et spécifications du  
Marché-aux-Dennées par  
Mr. G. E. Panguay ac-  
ceptés.

Soumissions pour les portes et  
châssis du Marché-aux-Dennées

Ajournement.

# Lundi, le 26 Mars 1900.

Assemblée Régulière.  
26 Mars 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-sixième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- |                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | Ls. Badaup,      |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | H. Godin,        |
|                        | R. F. Grant,     |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. Lajoie,       |
|                        | J. Lymburner,    |
|                        | E. F. Panneton,  |
|                        | L. D. Pâquin,    |
|                        | P. W. Verrette.  |

Requête de  
Dame Jos. Bégin & al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Dame Joseph Bégin et autres regrattiers, demandant qu'en reconstruisant le Marché-aux-Denrées, il ne soit pas fait de changement dans la disposition des magasins qu'ils y occupaient avant l'incendie.

Requête de  
M<sup>r</sup>. F. Huppé & al.

Référé au Comité des Marchés.  
Requête de M<sup>r</sup>. F. Huppé et autres, demandant que cette partie de la rue Cartier, comprise entre les rues Bonaventure et St. Martin, soit mise dans la classe numéro deux des Rues sous Contrôle.

Requête de  
la "Bell Telephone Co."

Référé au Comité des Chemins.  
Requête de la "Bell Telephone Company", demandant qu'une taxe d'affaires soit imposée à la Compagnie de Téléphone des Comtés de St. Maurice, Champlain et Trois-Rivières.

Référé au Comité des Finances.

Requête

Lundi le 26 Mars 1900.

Requête de  
Mr. J. Beauchemin

Requête de Mr. J. Beauchemin et autres, demandant qu'il soit permis à Mr. Albert Charbonneau, de tenir, pour cette année, un étal privé de boucher.

Référée au Comité des Marchés.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 185   | 52 |
| " des Chemins,                            | 48    | 01 |
| " " Marchés,                              | 316   | 20 |
| " du Feu,                                 | 3     | 98 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    | 32    | 44 |
| " " la Police,                            | 10    | "  |
| Rues sous Contrôle,                       | 545   | 84 |
| Carré Champlain,                          | "     | 25 |
| Papeterie et Impressions,                 | "     | 50 |
| Frais Légaux,                             | 59    | 99 |
| Vente de Terrains,                        | 3     | 75 |
| Dépenses Contingentes,                    | 142   | 70 |
| Divers Comptes,                           | 4     | 35 |
|   | 1,353 | 53 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Prés<sup>dt</sup>,  
Ls. Pâquin,  
A. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Canneton,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Proposé

Lundi, le 26 Mars 1900.

2<sup>e</sup> Motion  
Traverse sur le St Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de marché pour la traverse de la rivière St Maurice entre Napoléon Gélinas & al., et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et que Mr. P. E. Normand caution des parties mentionnées au dit acte soit accepté par ce Conseil, lequel acte a été préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. P. et vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée sur division de neuf pour et un contre, savoir:

Pour:

Mr. M. Badaup,  
Carignan,  
Godin,  
Krant,  
Lajoie,  
Lymburner,  
Panneton,  
Paquin,  
Verrette,

Contre:

Mr. Houlston.

3<sup>e</sup> Motion  
Reclamation dans la  
faillite de la Three-Ri-  
vers Shoe Co.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Paquin,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit autorisé à faire une réclamation à la faillite de la Three-Rivers Shoe Co., pour réclamer la valeur de toutes machineries, outils, formes, &c. qui auraient pu être enlevés, vendus ou détruits.

Adoptée.

Des soumissions ayant été demandées pour la pierre de taille nécessaire pour le Marché-aup-Denrées, une seule est produite par Mr. W. Michelin.

Référé au Comité des Marchés.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le deux d'Avril prochain, à sept heures et demie du soir.

Arthur Olivier  
Maire.

Th. Desaulniers  
Sec.-Trés.

Soumission  
de Mr. W. Michelin.

Ajournement.

Lundi, le 2 Avril 1900.

Assemblée Régulière.  
2 Avril 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le deuxième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,   |
| Messieurs les Echevins | Ls. Badaup,     |
|                        | W. Parignan,    |
|                        | Fr. Kélinas,    |
|                        | H. Godin,       |
|                        | R. F. Grant,    |
|                        | L. W. Jourdain, |
|                        | L. Lajoie,      |
|                        | J. Symburnes,   |
|                        | E. F. Panneton, |
|                        | L. D. Paquin,   |
|                        | P. A. Verrette. |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Messrs. Girard & Godin.

Requête de Messrs. Girard & Godin, manufacturiers, demandant au Conseil de leur vendre certains terrains pour servir aux besoins de leur industrie.

Référée au Comité de la Commune.

Requête des  
Révères Dames Ursulines.

Requête des Révères Dames Ursulines, demandant une réduction sur le montant qui leur est chargé pour la taxe du Drainage.

Référée au Comité du Drainage.

Requête de  
Mr. G. J. Barnard.

Requête de Mr. G. J. Barnard, demandant une allocation pour la tenue d'une école de dessin, en cette Cité.

Lettre de  
Mr. Narcisse Brouillette.

Accordée.  
Lue une lettre de Mr. Narcisse Brouillette, demandant que des rigoles soient faites dans la rue St. Paul, pour l'écoulement de l'eau.

Rapport:

Lundi, le 2 Avril 1900.

Rapport du  
Comité des Marchés.

Rapport:

Le Comité des Marchés auquel avait été référée la requête de D<sup>me</sup> Joseph Bégin & al., demandant certaines modifications dans la construction des magasins dans le soubassement du Marché-aup-Denrées; et celle de M<sup>rs</sup> L. Beauchemin & al., demandant qu'il soit permis à M<sup>r</sup>. Albert Charbonneau de tenir durant l'année courante, un étal privé pour la vente de viandes de boucherie, a l'honneur de faire le rapport suivant:

Avant la présentation au Conseil de la requête de D<sup>me</sup> Jos. Bégin & al., il avait été décidé afin de donner plus de lumière dans le soubassement du Marché-aup-Denrées, de garder l'usage d'un châssis de chaque côté de l'entrée principale sur la rue des Forges; et à cette fin, les magasins avaient tous été divisés d'une grandeur égale de dix-neuf pieds et demi de front chacun et avaient été agrandis de deux à trois pieds à la profondeur; c'est après mûres délibérations que Votre Comité était arrivé à cette décision, et il est encore du même avis. C'est pourquoi il recommande la chose à ce Conseil.

2<sup>o</sup>. — Quant à la requête de M<sup>rs</sup> L. Beauchemin & al., Votre Comité, après avoir consulté bon nombre de personnes intéressées, a constaté qu'il n'était pas opportun quant à présent de recommander les conclusions de la dite requête; et cela, dans l'intérêt de la Corporation et du public en général.

Respectueusement soumis,  
(Signé) R. F. Grant, Pr<sup>és</sup>dt,  
Henri Godin,  
W. Carignan,  
Fr. Gelinard.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, ce 2 Avril 1900. }

Proposé

Lundi, le 2 Avril 1900.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Paquin,  
Secondé par Mr. Jourdain,  
Que le rapport du Comité des  
Marchés qui vient d'être lu, soit adopté.  
Adoptée.

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
rapport du Chef de Police, concernant les débits  
de liqueurs en cette cité.

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne aussi lecture  
d'un rapport du Chef de Police, faisant certaines sugges-  
tions concernant le Règlement du Département des Che-  
mins et des voiries.

2<sup>ème</sup> Motion  
Mr. Adolphe Landry  
nommé Surintendant de  
l'Acqueduc.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Carignan,  
Que Mr. Adolphe Landry soit  
nommé Surintendant de l'Acqueduc, en remplacement de  
feu Mr. O. G. Camel, avec un salaire de quatre cent  
cinquante piastres l'an, à compter du premier Janvier  
dernier (1900). Et cela, aux conditions ordinaires des engagements  
des autres employés, suivant résolution en date du 31 Janvier  
dernier.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
Demande de soumis-  
sions pour vente de la  
propriété du Gaz.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Grant,  
Qu'il soit résolu que des soumissions  
soient demandées, d'hui au treize Avril courant, pour la  
vente de la propriété du Gaz située sur le côté Nord-Est  
de la rue St. Roch, en cette cité.

Adoptée.

Adjournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le neuf  
d'Avril courant, à sept heures et demie, du soir.

Arthur Olivier

Chas. Desaulniers

Secr.-Prés.

Maire.



Lundi le 9 Avril 1900.

Assemblée Régulière.  
9 Avril 1900.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le neuvième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | Ls. Badaup,      |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | H. Godin,        |
|                        | R. F. Grant,     |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | L. Lajoie,       |
|                        | J. Lymburner,    |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | P. W. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Lettre de  
Mr. L. W. Vallée.

Que une lettre de Mr. L. W. Vallée, Ingénieur du Gouvernement de la Province de Québec, concernant les plans et devis du pont projeté sur le grand chenal de la rivière St. Maurice.

Lettre de  
Mr. Ernest Gagnon.

Que une lettre de Mr. Ernest Gagnon, Secrétaire du Département des Travaux Publics de la Province de Québec, transmettant, de la part de L'Honorable Ministre des Travaux Publics, en cadeau, à la Corporation des Trois-Rivières, un plan général des maçonneries, etc. du pont projeté sur le grand chenal de la rivière St. Maurice.

1<sup>ère</sup> Motion  
Plan pour pont sur la  
rivière St. Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Badaup,

Que ce Conseil désire offrir ses remerciements à L'Honorable Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec, pour le cadeau d'un plan général des maçonneries etc., du pont projeté sur le grand chenal de la rivière St. Maurice. Le Conseil exprime en même temps

son

Lundi, le 9 Avril 1900.

son regret de ce que le Gouvernement n'a pas jugé à propos  
l'accorder un octroi pour la reconstruction du dit pont.

Adoptées.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|                            |                |       |    |
|----------------------------|----------------|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, | (Construction) | 43    | 83 |
| " " Do.                    | (Ent. & Répt.) | 60    | 51 |
| " des Chemins,             |                | 105   | 96 |
| " " Marchés,               |                | 671   | 95 |
| " du Feu,                  |                | 3     | 08 |
| " de l'Hostel-de-Ville,    |                | 15    | 94 |
| " " la Police,             |                | 290   | 18 |
| " " Santé,                 |                | -     | 25 |
| Ponts St Maurice,          |                | 33    | 37 |
| Rues sous Contrôle,        |                | 366   | 97 |
| Papeterie et Impressions,  |                | 2     | 75 |
| Dépenses Contingentes,     |                | 91    | 70 |
| Salaires,                  |                | 232   | 82 |
| Divers Comptes,            |                | 8     | 70 |
|                            |                | 1,928 | 01 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Prsdt,  
Ls. D. Paquin,  
R. F. Grant.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptées.

Proposé

Lundi, le 9 Avril 1900.

3<sup>e</sup> Motion

Demande de soumissions  
pour pont St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
secondé par Mr. Symburner,

Attendu que le pont en bois sur le grand  
chenal de la rivière St<sup>e</sup> Maurice a été incendié pour une  
partie le 27 Octobre dernier (1899).

Attendu qu'il a été nécessaire de démolir  
la partie du pont qui n'avait pas été incendiée, ou le mauvais  
état dans lequel elle se trouvait, et que par ce fait les commu-  
nications entre les paroisses du Comté de Champlain et la Cité  
des Trois-Rivières sont presque impossibles; ce qui est une  
perte considérable pour le commerce et une grande nuisance  
pour le public voyageur.

Attendu que la construction de ce pont est  
d'une nécessité absolue pour le commerce et dans l'intérêt  
du public en général;

Qu'il soit résolu que des soumissions  
soient demandées pour les travaux de maçonneries etc., du  
pont projeté sur le grand chenal de la rivière St<sup>e</sup> Maurice,  
suivant les plans et spécifications préparés à cet effet par Mr.  
E. A. Vallée, Ingénieur du Gouvernement, lesquels pourront être  
vus au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil. Que  
ces soumissions soient reçues au bureau du dit Secrétaire-Tré-  
sorier, d'aujourd'hui au dix de Mai prochain (1900), et qu'elles soient  
demandées par la voie des journaux suivants, savoir: le "Soleil"  
et le "Chronicle" de Québec, "La Presse" et le "Star" de Montréal,  
le "Canadian Contract Record" de Toronto et le "Tribunien"  
de cette Cité.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-trois  
d'Avril courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

E. H. Désautels.  
Sec.-Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Mardi, le 17 Avril 1900.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 14 Avril 1900.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Mardi, le dix-sept d'Avril courant, à sept heures et demie du soir, pour autoriser le Maire à accepter la rétrocession de la propriété de la Three-Rivers Shoe Coy. par le curateur à la faillite, et aussi à leur donner quittance d'une partie de la réclamation de la Corporation et aussi pour prendre en considération une demande de Messrs. Peabutt & Frère pour se faire céder ou pour acheter le dit immeuble.

(Signé) Arthur Olivier,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
17 Avril 1900.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Mardi, le dix-septième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | Ls. Badaup,      |
|                        | U. Carignan,     |
|                        | H. Godin,        |
|                        | R. F. Grant,     |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | P. Lyburner,     |
|                        | L. D. Paquin,    |
|                        | H. W. Verrette.  |

Jugement de la Cour  
Supérieure in re "Three-  
Rivers Shoe Co."

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un jugement de la Cour Supérieure, concernant la rétrocession de la manufacture de la "Three-Rivers Shoe Company"

Mardi, le 17 Avril 1900.

1<sup>ère</sup> Motion  
Rétrocession des biens de  
la Three-Rivers Shoe Co.

à La Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Pâquin,  
Secondé par Mr. Godin,

Attendu que par un jugement de la Cour Supérieure en date du dix-sept Avril dix-neuf cents, dans la cause No. 103 de J. Bourdeau & al. Requérents-Cession, contre George Pinet & al. Débiteurs-Cédants et George Darveau, Curateur-Requérent, l'Honorable J. B. Bourgeois a autorisé le Curateur de céder, transporter et abandonner à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières tous les droits et privilèges et avantages que la dite Corporation a concédés aux présents Débiteurs-Cédants en vertu d'un acte passé devant M<sup>re</sup>. P. O. Guillet, N. P., le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept; pourvu que toutefois que la dite Corporation de la Cité des Trois-Rivières consente à diminuer à la somme de deux cent six piastres et soixante-et-cinq centins (\$206.65), la réclamation de trois mille quatre cent trente-et-une piastres et soixante-et-cinq centins (\$3431.65) qu'elle a produite entre les mains du dit curateur.

Qu'il soit résolu que son Honneur le Maire soit autorisé à accepter la rétrocession des dits droits, privilèges et avantages et de donner quittance au curateur à la faillite, suivant le jugement ci-haut mentionné; et que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit autorisé à accepter la somme de deux cent six piastres et soixante-et-cinq centins (\$206.65) en règlement de la réclamation de ce Conseil contre la dite faillite.

Adoptée.

Lettre de  
M<sup>rs</sup>. Pebbutt & Frères.

Que une lettre de Messieurs Pebbutt Frères, offrant d'acheter pour la somme de deux mille piastres, les bâtisses, les machineries, l'outillage, &c. que le curateur à la faillite de la Three-Rivers Shoe Co. a été autorisé de rétrocéder à la Corporation de cette ville.

Proposé

Mardi, le 17, Avril 1900.

2<sup>e</sup> Motion  
 Vente de la manufacture de  
 chaussures à MM. Pebbutt &  
 Frère.

Proposé par Mr. Badeaup,  
 Secondé par Mr. Verrette,

Attendu que la Three-Rivers Shoe Co.,  
 a fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et  
 que par ce fait un grand nombre de personnes qui travaillaient  
 dans cet établissement sont sans ouvrage.

Attendu que lors de la vente des biens des dits  
 faillis MM. Pebbutt & Frère se sont rendus acquéreurs des dits  
 biens, consistant en machineries, fonds de marchandises &c.

Attendu que les dits Pebbutt & Frère par  
 leur requête en date du quatorze d'Avril courant et qui  
 vient d'être lue devant ce Conseil, offrent d'acheter pour la  
 somme de deux mille piastres, les bâties, les machineries, l'ou-  
 tillage et autres accessoires que le curateur à la faillite a  
 été autorisé de rétrocéder à la Corporation de cette ville.

Attendu qu'il est de l'intérêt de la Corpo-  
 ration et de tous les contribuables que cette manufacture qui  
 donnait de l'emploi à un grand nombre de personnes, soit mise  
 en opération le plus tôt possible.

Qu'il soit résolu que ce Conseil accepte  
 l'offre de MM. Pebbutt & Frère, afin qu'ils mettent dans le  
 plus court délai possible la dite manufacture en opération,  
 et que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un  
 acte de vente de la dite propriété aux dits Pebbutt & Frère  
 pour le prix et somme de deux mille piastres, pour être utilisée  
 comme manufacture de chaussures et non autrement, pourvu  
 que la chose soit faite dans un délai de trente jours.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

Arthur Olivier

G. H. Desautels

Seci-Prés.

Maire

Lundi, le 23 Avril 1900.

Assemblée Régulière.  
23 Avril 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-troisième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Art. Olivier,  
Messieurs les Echevins L. Badaup,  
W. Carignan,  
Fr. Gélinas,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
L. Lajoie,  
J. Lymburner,  
E. P. Panneton,  
L. D. Pâquin,  
A. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. F. X. Robert.

Requête de Mr. F. X. Robert, demandant d'être nommé inspecteur des travaux en maçonnerie des Ponts S<sup>t</sup> Maurice.

Lettre de  
Mr. Arthur Bellemare.

Lue une lettre de Mr. Arthur Bellemare, offrant d'acheter le terrain et les bâtisses de la ci-devant Compagnie du Gaz des Trois-Rivières, pour la somme de dix-huit cents piastres.

Accordée — Vente devant comprendre terrain et bâtisses seulement.

Lettre du  
Chef de Police.

Lue une lettre du Chef de Police, demandant certains articles de costume pour ses hommes.

Lettre du  
Maire de Toronto.

Référé au Comité de Police.  
Lue une lettre du Maire de Toronto, demandant qu'une résolution soit passée par le Conseil des Trois-Rivières, pour demander au Gouvernement de prendre

sous

Lundi, le 23 Avril 1900.

sous son contrôle les lignes télégraphiques et téléphoniques existantes, ou d'en construire d'autres et de les tenir en opération.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |            |           |
|---|------------|-----------|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 22         | -         |
| " des Chemins,                            | 35         | 90        |
| " " Marchés,                              | 380        | 99        |
| " du Feu,                                 | 5          | 80        |
| " de l'Hôtel de Ville,                    | 5          | 74        |
| Ponts St. Maurice,                        | 43         | 70        |
| Rues sous Contrôle,                       | 152        | 45        |
| Papeterie, Annonces et Impressions,       | -          | 50        |
| Taxes Municipales,                        | -          | 94        |
| Dépenses Contingentes,                    | 25         | -         |
| Divers Comptes,                           | 36         | 15        |
|   | <b>709</b> | <b>17</b> |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Prsdt.,  
O. J. Grant,  
Alep. Couliston.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité du Drainage.

Rapport:

La requête des Rév. Dames Ursulines des Trois-Rivières, présentée à ce Conseil le 2 Avril courant, se plaignant du montant qu'elles payent pour la taxe du drainage et prétendant que des erreurs ont été commises dans



Lundi, le 23 Avril 1900

dans l'évaluation de leurs propriétés, a été prise en considération par le Comité du Drainage auquel elle avait été référée, et a été étudiée avec beaucoup d'attention.

1<sup>o</sup> — Il a été constaté que le montant de l'évaluation de leurs propriétés sur lesquelles elles payent la taxe du drainage, est le même que par les années passées.

2<sup>o</sup> — Les bâtisses et terrains affectés au cloître sont estimés en plusieurs montants séparés parce que ces estimations existaient aux Rôles d'Évaluation avant l'agrandissement du cloître il y a quelques années; mais l'évaluation de leurs propriétés n'a pas été augmentée.

3<sup>o</sup> — Pour éviter tout malentendu à l'avenir, Votre Comité suggère qu'ordre soit donné aux Évaluateurs, de faire une seule évaluation pour tous les terrains et bâtisses faisant partie du cloître.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) U. Carignan, Pr<sup>s</sup>dt,  
 L. Lajoie,  
 L. Badaup,  
 J. Symburner,  
 R. A. Grant.

Hôtel de Ville,

Trois-Rivières, ce 23 Avril 1900. }

Proposé par Mr. Verrette,

Secondé par Mr. Pâquin,

Que le rapport du Comité du Drainage, qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
 Comité de la Commune.

Rapport:

Le Comité de la Commune, auquel avait été référé la requête de M<sup>rs</sup>. Girard & Godin, demandant que certains emplacements situés sur le côté Sud-Ouest de la rue Bureau en cette cité, leur soient vendus pour les fins de leur manufacture de cercueils etc., a l'honneur de faire rapport:

Après

Lundi le 23 Avril 1900.

Après avoir visité les lieux et avoir pris certaines informations concernant la demande de M.M. Girard & Godin, Votre Comité a constaté que leur industrie avait fait de grands progrès et s'était développée d'une manière considérable depuis quelques années; c'est pourquoi, l'espace de terrain qu'ils ont actuellement à leur disposition n'est pas suffisant pour y placer les matériaux dont ils ont besoin pour leur manufacture, et par ce fait, est un obstacle sérieux à l'agrandissement et au développement de leur établissement qui donne de l'emploi à un grand nombre de personnes.

En conséquence, Votre Comité croit qu'il est du devoir de ce Conseil de favoriser l'agrandissement de semblables industries et d'accéder à la demande de M.M. Girard & Godin en leur vendant les emplacements dont ils ont besoin, sans les obliger d'y ériger aucune bâtisse.

Respectueusement soumis,

(Signé) L. N. Jourdain, Préd<sup>t</sup>,

L. D. Paquin,

Fr. Sélinas,

Henri Godin,

J. Symburner.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières, 23 Avril 1900.

Proposé par M. Houlston,

secondé par M. Grant,

Que le rapport du Comité de la Commune, qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de l'Inspecteur-de-Ville, concernant certaines réparations à être faites au petit pont St<sup>e</sup> Maurice.

4<sup>e</sup> Motion

Certificats pour Auberges  
et Magasins de Liqueurs.

Proposé par M. Symburner,

secondé par M. Canneton,

Que la demande de certificat en  
faveur

Lundi, le 23 Avril 1900.

favor de Mr. Philippe Bellefeuille fils, pour lui permettre d'obtenir une licence d'aubergiste, et celles en faveur de messieurs L. P. Cormier, Uldoric Carignan, B. B. Brunelle, J. O. Bellemarre, Edouard Bourque, Joseph Lamotte, Thomas Bellemarre & Cie., Duval & Bellefeuille, Durand & Précourt et H. Rivard & Cie., pour leur permettre d'obtenir des licences de magasins de liqueurs, soient examinées et que les dits certificats soient confirmés.

5<sup>e</sup> Motion

En amendement à la motion  
N<sup>o</sup> 4.

Proposé par Mr. Godin, en amendement,

Secondé par Mr. Gélinas, par courtoisie,

Attendu que Mr. Joseph Cloutier hôtelier est décédé et que le nombre d'aubergistes qui restent est suffisant pour rencontrer les besoins de la population, qu'il ne soit pas accordé de certificat à Mr. Philippe Bellefeuille pour remplacer le dit Jos. Cloutier comme hôtelier.

Rejetée sur division de onze contre et un pour, savoir:

Contre:

M. M. Badaup,  
Carignan,  
Gélinas,  
Grant,  
Houliston,  
Jourdain,  
Lajoie,  
Lyburner,  
Panneton,  
Paquin,  
Verrette,

Pour:

Mr. Godin.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur division de neuf pour et deux contre, Mr. L'Échevin W. Carignan ne votant pas, savoir:

Pour: Messieurs Badaup, Gélinas, Grant, Jourdain,  
Lajoie, Lyburner, Panneton, Paquin et Verrette,  
Contre: Messieurs Godin et Houliston.

Le

Lundi, le 23 Avril 1900.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le trente d'Avril courant, à sept heures et demie du soir.

H. Désaulniers.  
Sec. Prés.

Arthur Olivier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
30 Avril 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le trentième jour d'Avril, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | Art. Olivier,    |
| Messieurs les Echevins | Ls. Badaux,      |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | Frs. Gélinas,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | R. P. Grant,     |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | L. Lajoie,       |
|                        | J. Lymburner,    |
|                        | E. P. Panneton,  |
|                        | L. D. Pâquin,    |
|                        | F. A. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de la  
Commission du Hâvre.

Requête de la Commission du Hâvre des Trois-Rivières, demandant le prolongement de la rue Du Fleuve.

Requête de  
M<sup>rs</sup> Henri et Adolphe  
Pâquin.

Requête de Messieurs Henri et Adolphe Pâquin, demandant d'être entrés au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1900) comme propriétaires de l'immeuble sept cent soixante-et-dix (770) du cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Dame Marie

Olive

# Lundi, le 30 Avril 1900

Olive Vallée, Veuve de feu Napoléon alias Paul Léon Dupresne.

Accordée.

Lettre de Mr. Edouard Rivard.

Une lettre de Mr. Edouard Rivard, offrant de vendre à la Corporation de cette Cité, une certaine quantité de vieille brique pour remplir le quai du Moulin-à-Vent.

1<sup>ère</sup> Motion  
Billet promissoire au montant de \$13,500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en faveur de la Banque d'Hochelega.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Coulston,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer en faveur de la Banque d'Hochelega, un billet promissoire au montant de treize mille cinq cents piastres, à deux mois de la date du cinq de Mai prochain (1900), à un taux d'intérêt n'excédant pas six par cent l'an, en renouvellement d'un autre billet pour le même montant.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Vente de terrain par la Corporation à Mr. J. A. Bellemarre.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation à Mr. J. A. Bellemarre, d'un terrain avec bâtisses dessus construites, situé sur le côté Nord-Est de la rue St. Roch, en cette Cité, pour le prix et somme de mille huit cents piastres (\$1,800.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>), et cela, suivant acte préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. C. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
Vente de terrain par la Corporation à Messrs. Girard & Godin.

Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Paquin,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à M. M. Girard & Godin de certains terrains situés sur le côté Sud-Ouest de la rue Bureau, en cette Cité, pour le prix et somme de cent dix piastres (\$110.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>); et cela, suivant acte préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. C.

qui

Lundi, le 30 Avril 1900.

qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion  
Prolongement de la rue  
Du Fleuve.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit chargé de demander à la Compagnie de Navigation Richelieu & Ontario de livrer un passage d'au moins vingt-quatre pieds de largeur, au pied du Boulevard, pour continuer la rue du Fleuve sur les quais de la Commission du Harre jusqu'à la rue de L'Hôpital.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Secours aux incendiés de  
Hull et d'Ottawa.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Couliston,

Que les Citoyens des Trois-Rivières ont appris avec un vif chagrin les désastres et les pertes considérables causés aux citoyens des villes de Hull et d'Ottawa par l'incendie qui a détruit leurs propriétés le vingt-six du courant; et qu'en cette circonstance ils désirent leur faire part de leurs sincères sympathies, dans le malheur qui vient de les frapper.

Qu'à cette occasion, le Conseil de la Cité des Trois-Rivières en vue de secourir les victimes de cet incendie, vote la somme de cinq cents piastres à être transmise au Comité organisé pour secourir les incendiés.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Verrette.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le règlement suivant soit pris en considération et adopté, s'il y a lieu, avec ou sans amendement.

Chapitre

Règlement pour amender le chapitre sept des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant le Département des chemins et grèves", et pour amender ses divers amendements.

Il

Lundi, le 30 Avril 1900.

Il est ordonné et statué, et Nous, le dit Conseil, ordonnons et statuons comme suit, savoir:

Sec. 1. — La section cent une du règlement par le présent amendé, et ses divers amendements, est abrogée et remplacée par la suivante:

"101" — Toutes les rues du Platon, Badeaux, Craig et St. Antoine, cette partie de la rue Notre-Dame comprise entre les rues St. Pierre et St. George, cette partie de la rue des Forges comprise entre les rues Notre-Dame et Royale, cette partie de la rue St. George comprise entre les rues Notre-Dame et Badeaux, cette partie de la rue Alexandre comprise entre les rues Notre-Dame et Hart, la rue Hart depuis la rue Alexandre jusqu'à la rue des Forges, et cette partie de la rue Bonaventure comprise entre les rues Notre-Dame et L'Evêque, sont sous le contrôle et à la charge du dit Conseil quant à l'amélioration, la réparation en bon état et l'arrosage durant la saison d'été, et la réparation en bon état, l'enlèvement ou l'aplanissement de la neige durant la saison d'hiver entre les trottoirs d'icelles rues, ou parties de rues seulement; et cette partie de la rue Notre-Dame depuis la rue St. George jusqu'à la rue St. Elizabeth, cette partie de la rue du Fleuve comprise entre les rues du Platon et La Pousse, cette partie de la rue St. Pierre comprise entre les rues Notre-Dame et St. François-Xavier, cette partie de la rue des Forges comprise entre les rues Royale et St. Denis, cette partie de la rue des Champs comprise entre les rues St. Pierre et St. Martin, cette partie de la rue Bonaventure comprise entre les rues L'Evêque et Cartier, cette partie de la rue Hart comprise entre les rues Alexandre et Bonaventure, cette partie de la rue Royale comprise entre les rues St. George et des Champs, la rue Bell, la rue St. Joseph, cette partie de la rue St. Philippe comprise entre les rues St. George et St. Roch, cette partie de la rue St. Olivier comprise entre les rues St. George et Niverville, cette partie de la rue St. Marie comprise entre les rues Bonaventure et Champflour, la rue Champflour entre la rue St. Prosper et la gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, cette partie de la rue Julie comprise entre les rues Royale et St. Thomas, cette partie de la rue Niverville comprise

Lundi, le 30 Avril 1900.

comprise entre les rues Royale et St<sup>e</sup> Marie, cette partie de la rue St<sup>e</sup> Geneviève comprise entre les rues Niverville et des Champs, cette partie de la rue St<sup>e</sup> George comprise entre les rues Badaup et St<sup>e</sup> Olivier, cette partie de la rue Volontaire comprise entre les rues Royale et St<sup>e</sup> Denis, cette partie de la rue St<sup>e</sup> Denis comprise entre les rues Des Forges et Bonaventure, cette partie de la rue du Fleuve comprise entre les rues du Château et St<sup>e</sup> François-Xavier, cette partie de la rue Notre-Dame comprise entre la rue Bonaventure et le chemin de fer (Coop. line), cette partie de la rue St<sup>e</sup> Charles comprise entre les rues des Champs et St<sup>e</sup> François-Xavier, cette partie de la rue St<sup>e</sup> Roch comprise entre les rues Notre-Dame et St<sup>e</sup> Philippe, cette partie de la rue St<sup>e</sup> Prosper comprise entre les rues Niverville et Champflous, cette partie de la rue Alexandre comprise entre rues Hart et Royale, cette partie de la rue Cartier comprise entre les rues Bonaventure et St<sup>e</sup> Martin, et toutes les rues du Château, Céline, St<sup>e</sup> Joseph et Champlain sont sous le contrôle et à la charge du dit Conseil quant à l'amélioration, la réparation en bon état et l'arrosage durant la saison d'été, et la réparation en bon état et l'aplanissement de la neige ainsi que les rigoles pendant la saison d'hiver entre les trottoirs d'icelles rues ou parties de rues seulement.

Et cette partie de la rue St<sup>e</sup> Philippe depuis la rue St<sup>e</sup> Roch jusqu'au pont voisin de la propriété de Ouzime Blanche, la rue St<sup>e</sup> Anne, la rue René, le chemin de St<sup>e</sup> Marguerite depuis la rue des Forges jusqu'à la terre des Héritiers J. W. Bureau, le chemin depuis le pont du chemin de Fer sur la rue Le Jeune jusqu'à la borne de la limite de la Cité sur le chemin des Forges, la côte de la rue St<sup>e</sup> Roch depuis le chemin St<sup>e</sup> Marguerite jusqu'au chemin des Forges sur le Côteau St<sup>e</sup> Louis, le chemin depuis le pied de la côte de la rue Bonaventure, jusqu'à la rue Le Jeune sur le Côteau St<sup>e</sup> Louis, cette partie de la rue Julie depuis la rue St<sup>e</sup> Thomas jusqu'à la rue St<sup>e</sup> Maurice, cette partie de la rue St<sup>e</sup> Maurice depuis la rue Julie jusqu'au pont sur la rivière St<sup>e</sup> Maurice, le chemin de l'Île St<sup>e</sup> Christophe

entre



Lundi, le 30 Avril 1900.

entre les deux ponts, cette partie de la rue St. Charles depuis la rue St. Paul jusqu'à la rue St. François-Xavier. La rue St. Paul entre la rue Notre-Dame et la rue St. Maurice, cette partie de la rue Notre-Dame depuis la rue St. Elizabeth jusqu'au pont de pierre voisin de la propriété de William Harnois, cette partie de la rue des Champs comprise entre les rues St. Martin et St. Maurice, cette partie de la rue St. George comprise entre la rue St. Olivier et le chemin de St. Marguerite, cette partie de la rue St. François-Xavier comprise entre la rue St. Pierre et le Boulevard, la rue St. Honoré, cette partie de la rue St. Roch comprise entre les rues St. Philippe et St. Olivier et cette partie de la rue Royale comprise entre les rues St. George et St. Roch, sont sous le contrôle et à la charge du dit Conseil quant à la réparation en bon état durant la saison d'été, et la réparation en bon état et l'aplanissement de la neige ainsi que les rigoles durant la saison d'hiver entre les trottoirs d'icelles, rues ou parties de rues seulement.

En Conseil ce trente Avril mil neuf cents.

(Signé) F. A. Verrette.

Avis de motion de  
Mr. J. Echevin Grant.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le règlement suivant soit pris en considération et adopté, s'il y a lieu, avec ou sans amendement.

### Chapitre

Règlement pour amender le chapitre II des Règlements de ce Conseil, intitulé: Règlement concernant les marchés publics et la vente des viandes, légumes etc., et pour amender ses divers amendements:

Il est ordonné et statué, et Nous le dit Conseil, ordonnons et statuons comme suit, savoir:

Sec. 1. — Les règlements chapitre quatre-vingt-douze, quatre-vingt-treize et quarante-treize de ce Conseil, et la section soixante-

neuf

Lundi, le 30 Avril 1900.

neuf du chapitre onze, sont abrogés.

Sec. 2. — La section soixante-neuf du dit chapitre onze est remplacée par la suivante: 69° La vente de la viande, soit bœuf, agneau, veau, porc, salée ou fraîche est prohibée sur le Marché-aux-Denrées de la Cité, en dehors des étaux des bouchers.

2 — La section II ci-dessus ne s'appliquera pas aux personnes vendant ou offrant en vente sur le dit marché, de la viande provenant d'animaux qu'elles auront élevés elles-mêmes sur leurs fonds, pourvu qu'elles aient payé les droits imposés sur les voitures et places occupées par elles.

3 — Toute personne qui enfreindra les dispositions de la présente section, sera passible pour chaque offense ou contravention d'une amende qui ne sera pas moindre de dix ni plus de vingt piastres courant.

Sec. 3. — Le Conseil pourra par résolutions, lorsqu'il jugera à propos nommer une personne dûment qualifiée pour faire l'inspection des viandes, denrées et autres articles exposés en vente ou destinés à la consommation, dans les limites de cette Cité.

Sec. 4. — La section vingt-cinq du chapitre onze est amendée en remplaçant le mot "quatre" dans la cinquième ligne par le mot "six".

Sec. 5. — Le chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les règlements" s'appliquera au présent.

Sec. 6. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

En Conseil, ce trente Avril dix-neuf cents.

(Signé) R. P. Grant.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Vendredi, le onze de Mai prochain, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

A. Desaulniers.

Maire.

Sec. Prés.

Vendredi le 11 Mai 1900.

Assemblée Régulière.  
11 Mai 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Vendredi, le onzième jour de Mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

Monsieur le Pro-Maire E. D. Pâquin,  
Messieurs les Echevins E. Badaup,  
W. Carignan,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Houliston,  
L. Lajoie,  
J. Lymburner,  
B. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Joseph Abran.

Requête de Mr. Joseph Abran, demandant la pose des tuyaux du Drainage jusqu'à sa propriété située sur la rue Riverville.

Référée au Comité du Drainage.

Requête de  
Mr. J. A. Bellemare & al.

Requête de Mr. J. A. Bellemare et autres, demandant la construction d'un abri pour les charretiers de charge, ainsi que l'installation d'un service téléphonique, sur la place du Marché-au-Foin.

Référée au Comité des Marchés.

Requête de  
Mr. Wilbrod Girouf & al.

Requête de Mr. Wilbrod Girouf et autres, demandant que cette partie de la rue St. Paul comprise entre les rues St. Charles et Des Commissaires ne soit pas mise sous le contrôle de la Corporation.

Requête de  
Mr. L. J. Beaudry.

Requête de Mr. L. J. Beaudry, demandant que la rue Champflour soit nivelée, afin de lui permettre la reconstruction de son trottoir.

Accordée, et ordre est donné au Surintendant de faire enlever la quantité de terre qui dépasse ce niveau.

Requête

Vendredi le 11 Mai 1900.

Requête de  
D<sup>me</sup> Joseph Bégin & al.

Requête de D<sup>me</sup> Joseph Bégin et autre, demandant que des divisions temporaires soient faites, dans le soubassement du Marché-aup-Denrées, pour y tenir leur commerce de regrattier.

Référée au Comité des Marchés.

Requête de  
D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Joseph Cloutier.

Requête de Dame Veuve Joseph Cloutier, demandant de n'être pas obligée à faire enlever le trottoir qu'elle a fait construire à la profondeur de sa propriété, sur le Marché-aup-Denrées.

Requête de  
Messrs. Girard & Godin.

Requête de Messrs. Girard & Godin, demandant que certaines améliorations soient apportées au service de l'Acqueduc, à leur manufacture de cercueils, ainsi que la pose d'une boîte téléphonique d'alarme, à cet endroit.

Rejetée.

Accordée quant à la partie qui a trait à l'installation du téléphone d'alarme, et référée au Comité de l'Acqueduc quant au reste.

Requête de  
Mr. S. Symburner & al.

Requête de Mr. Symburner et autre, demandant la permission d'installer une balance, sur le Marché-aup-Denrées, pour peser la glace qu'ils distribuent aux bouchers.

Référée au Comité des Marchés.

Lettre de  
Mr. George H. Perley.

Lue une lettre de Mr. George H. Perley, Président du Comité du Fonds de secours d'Ottawa et de Hull, accusant réception de la somme de cinq cents piastres qui a été votée par ce Conseil, en faveur des victimes du récent incendie de ces deux villes.

Lettre de  
Mr. P. V. P. Berlinguet.

Lue une lettre de Mr. P. V. P. Berlinguet, Ingénieur Résident des Travaux du St. Maurice, donnant avis au Conseil de cette Cité, qu'il n'a aucune autorité de placer un câble en travers de la rivière St. Maurice.

Lettre de  
M<sup>rs</sup>. Grenier & Pessier.

Lue une lettre de Messrs. Grenier & Pessier, Avocats, réclamant, au nom de Mr. P. V. Arcand, la somme de deux piastres et cinquante centimes, pour dommages causés à sa voiture, par le mauvais état des chemins.

Rapport:

Vendredi, le 11 Mai 1900.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les listes suivantes:

|  |               |           |
|--|---------------|-----------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction)    | 9             | 93        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 213           | 72        |
| " des Chemins,                               | 121           | 60        |
| " " Marchés,                                 | 2,864         | 63        |
| " du Feu,                                    | 3             | 83        |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                       | 7             | 70        |
| " " la Police,                               | 289           | 18        |
| Drainage,                                    | -             | 40        |
| Ponts St. Maurice,                           | 79            | 97        |
| Rues sous Contrôle,                          | 102           | 71        |
| Parage des Rues,                             | -             | 65        |
| Carré Champlain,                             | 6             | -         |
| Carré Le Platon,                             | 3             | 75        |
| Carré St. Philippe,                          | 1             | -         |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 9             | -         |
| Billets Payables,                            | 13,500        | -         |
| Intérêt et Commission,                       | 12,759        | 72        |
| Dépenses Contingentes,                       | 501           | 25        |
| Salaires,                                    | 232           | 82        |
| Divers Comptes,                              | 55            | 30        |
|  | <b>30,763</b> | <b>16</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Présdt.,  
 Alex. Couliston,  
 F. A. Verrette,  
 Et. D. Paquin.

Motion

Proposé par Mr. Lymburner,  
 Secondé par Mr. Lajoie,

Que

Vendredi le 11 Mai 1900.

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport du Chef de Police, concernant les débits de liqueurs en cette cité.

Proposé par Mr. Verrette,

Secondé par Mr. Lyburner,

Que le projet de règlement intitulé: "Chapitre 93" Règlement pour amender le Chapitre sept des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant le Département des Chemins et Grèves", et pour amender ses divers amendements, soit lu, passé et adopté.

### Chapitre LXXXIII.

Règlement pour amender le Chapitre sept des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant le Département des Chemins et Grèves", et pour amender ses divers amendements.

Il est ordonné et statué, et nous, le dit Conseil, ordonnons et statuons comme suit, savoir:

Sec. 1. — La section cent une du règlement par le présent amendé, et ses divers amendements est abrogée et remplacée par la suivante:

"101" — Toutes les rues Du Platon, Badeaux, Craig, Champlain et St. Antoine, cette partie de la rue Notre-Dame comprise entre les rues St. Pierre et St. George, cette partie de la rue Des Forges comprise entre les rues Notre-Dame et Royale, cette partie de la rue St. George comprise entre les rues Notre-Dame et Badeaux, cette partie de la rue Alexandre comprise entre les rues Notre-Dame et Cart, la rue Cart depuis la rue Alexandre jusqu'à la rue Des Forges et cette partie de la rue Bonaventure comprise entre les rues Notre-Dame et l'Évêque, sont sous le contrôle et à la charge du dit Conseil quant à l'amélioration, la réparation en bon état et l'arrosage durant la saison d'été, et la réparation en bon état, l'enlèvement ou l'aplanissement de la neige durant la saison d'hiver entre les trottoirs d'icelles rues ou parties de rues seulement; et cette partie de la rue Notre-Dame depuis la rue St. George jusqu'à la rue St. Elizabeth, cette partie

de

2<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 93.

Chapitre 93. —  
Règlement concernant  
les Chemins et Grèves amendé

Vendredi, le 11 Mai 1900.

de la rue Du Fleuve comprise entre les rues Du Platon et La Fosse, cette partie de la rue St. Pierre comprise entre les rues Notre-Dame et St. François-Xavier, cette partie de la rue Des Forges comprise entre les rues Royale et St. Denis, cette partie de la rue Des Champs comprise entre les rues St. Pierre et St. Martin, cette partie de la rue Bonaventure comprise entre les rues L'Évêque et Cartier, cette partie de la rue Hart comprise entre les rues Alexandre et Bonaventure, cette partie de la rue Royale comprise entre les rues St. George et Des Champs, la rue Bell, la rue St. Joseph, cette partie de la rue St. Philippe comprise entre les rues St. George et St. Roch, cette partie de la rue St. Olivier comprise entre les rues St. George et Riverville, cette partie de la rue St. Marie comprise entre les rues Bonaventure et Champflour, la rue Champflour entre la rue St. Prosper et la gare du Chemin de Fer Pacifique Canadien, cette partie de la rue Julie comprise entre les rues Royale et St. Thomas, cette partie de la rue Riverville comprise entre les rues Royale et St. Marie, cette partie de la rue St. Geneviève comprise entre les rues Riverville et Des Champs, cette partie de la rue St. George comprise entre les rues Badaud et St. Olivier, cette partie de la rue Volontaire comprise entre les rues Royale et St. Denis, cette partie de la rue St. Denis comprise entre les rues Des Forges et Bonaventure, cette partie de la rue Du Fleuve comprise entre les rues Du Château et St. François-Xavier, cette partie de la rue Notre-Dame comprise entre la rue Bonaventure et le chemin de fer (Loop Line), cette partie de la rue St. Charles comprise entre les rues Des Champs et St. François-Xavier, cette partie de la rue St. Roch comprise entre les rues Notre-Dame et St. Philippe, cette partie de la rue St. Prosper comprise entre les rues Riverville et Champflour, cette partie de la rue Alexandre comprise entre les rues Hart et Royale, cette partie de la rue Cartier comprise entre les rues Bonaventure et St. Martin, et toutes les rues Du Château, Bellina et St. Joseph sont sous le contrôle et à la charge du dit Conseil quant à l'amélioration, la réparation en bon état et l'arrosage durant la saison d'été, et la réparation en bon état et l'aplanissement de la neige pendant la saison d'hiver

† cette partie de la rue Plaisante comprise entre les rues Royale et St. Denis,

*(Signature)*

Vendredi, le 11 Mai 1900.

d'hiver entre les trottoirs d'icelles rues ou parties de rues seulement.  
 Et cette partie de la rue St. Philippe depuis la rue St. Roch jusqu'au pont voisin de la propriété de Onézime Blanchette, la rue St. Anne, la rue René, le Chemin St. Marguerite depuis la rue Des Forges jusqu'à la terre des héritiers J. W. Bureau, le chemin depuis le pont du Chemin de Per sur la rue Le Jeune jusqu'à la borne de la limite de la cité sur le Chemin des Forges, la côte de la rue St. Roch depuis le Chemin St. Marguerite jusqu'au Chemin des Forges sur le Côteau St. Louis, le chemin depuis le pied de la côte de la rue Bonaventure jusqu'à la rue Le Jeune sur le Côteau St. Louis, cette partie de la rue Julie depuis la rue St. Thomas jusqu'à la rue St. Maurice, cette partie de la rue St. Maurice depuis la rue Julie jusqu'au pont sur la rivière St. Maurice, le chemin de l'Île St. Christophe entre les deux ponts, cette partie de la rue St. Charles depuis la rue St. Paul jusqu'à la rue St. François-Xavier, la rue St. Paul entre la rue Notre-Dame et la rue St. Maurice, cette partie de la rue Notre-Dame depuis la rue St. Elizabeth jusqu'au pont de pierre voisin de la propriété de William Harnois, cette partie de la rue Des Champs comprise entre les rues St. Martin et St. Maurice, cette partie de la rue St. George comprise entre la rue St. Olivier et le Chemin St. Marguerite, cette partie de la rue St. François-Xavier comprise entre la rue St. Pierre et le Boulevard, la rue St. Honoré, cette partie de la rue St. Roch comprise entre les rues St. Philippe et St. Olivier et cette partie de la rue Royale comprise entre les rues St. George et St. Roch sont sous le contrôle et à la charge du dit Conseil quant à la réparation en bon état durant la saison d'été, et la réparation en bon état et l'aplanissement de la neige, durant la saison d'hiver entre les trottoirs d'icelles rues ou parties de rues seulement.

Sec. 2. — Toutes les autres dispositions du dit Chapitre sept des règlements de ce Conseil par le présent amendé, ainsi que les dispositions des divers autres règlements du dit Conseil susceptibles de s'y appliquer, s'appliqueront au présent.

Sec. 3. —



Vendredi, le 11 Mai 1900.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Godin,

Que le projet de règlement intitulé: "Chapitre 94" Règlement pour amender le Chapitre onze des Règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les marchés publics et la vente des viandes, légumes, etc., et pour amender ses divers amendements, soit lu, passé et adopté.

### Chapitre LXXXIV.

Règlement pour amender le Chapitre onze des Règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les marchés publics et la vente des viandes, légumes, etc., et pour amender ses divers amendements.

Il est ordonné et statué, et Nous le dit Conseil ordonnons et statuons comme suit, savoir:

Sec. 1. — Les règlements Chapitres quatre-vingt-douze, quatre-vingt-six et quarante-six de ce Conseil, et la section soixante-et-neuf du Chapitre onze, sont abrogés.

Sec. 2. — La section soixante-et-neuf du dit Chapitre onze est remplacée par la suivante:

"69" — La vente de la viande, soit bœuf, agneau, veau, porc, salée ou fraîche, est prohibée sur le Marché-aux-Denrées de la Cité, en dehors des étaux des bouchers.

2. — La section II ci-dessus ne s'appliquera pas aux personnes vendant ou offrant en vente sur le dit Marché, de la viande provenant d'animaux qu'elles auront élevés elles-mêmes sur leurs fonds, pourvu qu'elles aient payé les droits imposés sur les voitures et places occupées par elles.

3. — Toute personne qui enfreindra les dispositions de la présente section sera passible pour chaque offense ou contravention d'une amende qui ne sera pas moindre de dix ni plus de vingt piastres courant.

Sec. 3. — Le Conseil pourra par résolution, lorsqu'il jugera

3<sup>e</sup> Motion

Pour adopter le Règlement  
Chapitre 94.

— Chapitre 94. —

Règlement des Marchés  
amendé.

Vendredi le 11 Mai 1900.

jugera à propos nommer une personne dûment qualifiée pour faire l'inspection des viandes, denrées et autres articles exposés en vente ou destinés à la consommation, dans les limites de cette cité.

Sec. 4. — La section vingt-cinq du Chapitre onze est amendée en remplaçant le mot "quatre" dans la cinquième ligne par le mot "six".

Sec. 5. — Le Chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les Règlements" s'appliquera au présent.

Sec. 6. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

Proposé par Mr. Lajoie,  
Secondé par Mr. Badaup,

Que les demandes de certificats en faveur de M. M. Alfred Picard et Théodore Grenier pour leur permettre d'obtenir des licences d'hôtels de Tempérance, soient examinées et que les dits certificats soient confirmés.

Adoptée.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par Dame V<sup>me</sup> Romuald Beauchemin à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, d'un terrain et bâtisses situés sur le côté Sud-Ouest de la rue St. Roch, en cette Cité, nécessaire à l'élargissement de la rue Bellefeuille, pour le prix et somme de quatre cent cinquante piastres, et cela, suivant acte préparé par P. O. Guillet, Scr., N. O., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Lymburner,

Que le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit autorisé à vendre à Mr. George Courtois pour le prix et somme de cent vingt-cinq piastres la maison qui se trouve

4<sup>e</sup> Motion  
Certificats pour Hôtels  
de Tempérance.

5<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par D<sup>me</sup>  
V<sup>me</sup> Romuald Beauchemin à la Corporation, pour  
l'élargissement de la rue  
Bellefeuille.

6<sup>e</sup> Motion  
Vente de maison à Mr.  
George Courtois.

Vendredi, le 11 Mai 1900.

trouve actuellement sur le terrain acheté de D<sup>me</sup> J<sup>me</sup> Ro-  
muald Beauchemin.

Adoptées.

M<sup>e</sup> Motion  
Droit de traverses entre  
la Cité des Trois-Rivières  
et les paroisses de la rive  
Sud du Fleuve St<sup>e</sup> Laurent.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Grant,

Que le droit et privilège exclusifs, pendant  
l'espace de cinq ans, de tenir une traverse régulière entre la  
Cité des Trois-Rivières et la Paroisse de St<sup>e</sup> Angèle de Laval,  
et une autre traverse régulière entre la dite Cité et la Paroisse  
de St<sup>e</sup> Grégoire, avec des bateaux à vapeur convenables, de force  
et de capacité suffisantes et à la satisfaction de ce Conseil, soient  
accordées à Mr. Charles Bourgeois, aux conditions suivantes:

1<sup>o</sup> Les dites traverses devront être faites, tant en hiver qu'en  
été, avec des bateaux à vapeur comme susdit, ou avec des  
canots ou autres embarcations convenables, lorsqu'il y aura imposs  
sibilité évidente de tenir les dites traverses avec des bateaux à  
vapeur.

2<sup>o</sup> Les heures de départ et d'arrivées des dits bateaux traversiers  
et le tarif des prix de passage et de fret seront seuls établis et  
fixés par une résolution du Conseil de cette Cité, en date du  
quatorze Décembre mil huit cent quatre-vingt-onze, moins l'heure  
de la dernière traverse du soir entre cette Cité et la paroisse  
de St<sup>e</sup> Angèle de Laval, qui sera comme suit: Le bateau  
traversier quittera à sept heures du soir, son quai à St<sup>e</sup> Angèle  
pour se rendre aux Trois-Rivières et quittera son quai aux  
Trois-Rivières à sept heures et quarante-cinq minutes du soir,  
pour retourner à St<sup>e</sup> Angèle; et cela, tous les jours; de plus, il  
il fera une traverse tous les dimanches au matin, en quittant  
à sept heures, son quai aux Trois-Rivières pour se rendre  
à St<sup>e</sup> Angèle; et le dimanche après-midi, il fera le même  
service que les autres jours de la semaine. Ces tarifs et heures  
pourront être changés et amendés par le dit Conseil quand il  
le jugera désirable.

3<sup>o</sup> Les dites cinq années de droit et privilège exclusifs de  
traverses comme susdit commenceront à courir le premier  
de

Vendredi le 11 Mai 1900.

de Mai de l'année courante (1900).

N<sup>o</sup> Le dit Charles Bourgeois ne sera pas obligé de tenir la traverse en hiver entre cette Cité et la paroisse de St. Légoire.

Adoptée.

Soumissions  
pour charbon dur.

Des soumissions pour charbon dur "Lackawana" ayant été demandées, elles sont ouvertes. Celle de Mr. Zéphirin Marchand, au prix de cinq piastres et quatre centins, étant la plus basse, est acceptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatorze de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

T. H. Desaulniers.  
Sec.-Prés.

L. D. Paquin  
Pr. Maire.

Assemblée Régulière.  
14 Mai 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le quatorzième jour de Mai, en l'an de Notre Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Monsieur le Pr. Maire  | L. D. Paquin,    |
| Messieurs les Echevins | L. Badaud,       |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | L. Lajoie,       |
|                        | A. Lymburner,    |
|                        | E. F. Panneton,  |
|                        | F. A. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Lue une lettre de Mr. William Burn, demandant que la rue Royale soit nivelée avant qu'il soit obligé de reconstruire son trottoir.

Lettre de  
Mr. W<sup>m</sup> Burn.

Accordée.

Proposé

Lundi le 14 Mai 1900.

1<sup>ère</sup> Motion  
Réfutation d'un article  
de "La Gazette".

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Houliston,

Que le secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit autorisé d'écrire à la direction du journal "La Gazette" de Montréal, pour réfuter les allégués contenus dans un article publié le dix Mai courant dans le dit journal, concernant l'organisation du Département du Feu en cette Cité.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Houliston.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerais que la résolution passée par le dit Conseil le dix-sept Avril dernier, concernant la vente de la manufacture de chaussures à Messieurs Tebbutt & Père, soit amendée en remplaçant les mots non autrement dans le corps de la dite résolution par le mot accessoires.

En Conseil, ce 14 Mai 1900. \*

(Signé) Alex. Houliston.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-et-un de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

(to) H. Desautels  
Secr. Trés.

L. D. Paquin  
Pro-Maire.

Assemblée Régulière.  
21 Mai 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-et-unième jour de Mai, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Monsieur le Pro-Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Échevins W. Carignan,  
H. Godin,  
A. F. Grant,

L. H.

Lundi le 21 Mai 1900.

L. N. Jourdain,  
J. Lymburner,  
E. J. Panneton,  
F. A. Verrette.

Lettre de  
Mr. Godefroy Lassalle.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Lue une lettre de Mr. Godefroy Lassalle, demandant que le montant qui est chargé, pour l'ape sur loyer, au compte de Dame Veuve Hugues Desrosiers, en soit déduit, ou qu'elle ne lui soit payé de loyer, pendant qu'elle a demeuré chez lui.

Référé au Comité des Finances.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiel-listes suivantes:

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de l'Acqueduc, (Ent. & Répt.) | 9   | 30 |
| " des Chemins,                            | 13  | 75 |
| " " Marchés,                              | 448 | 59 |
| " du Feu,                                 | 154 | 01 |
| " de l'Éclairage,                         | "   | 35 |
| " " l'Hôtel-de-Ville,                     | "   | 25 |
| " " la Police,                            | 4   | 50 |
| Ponts St. Maurice,                        | 51  | 20 |
| Rues sous Contrôle,                       | 1   | 25 |
| Carré Champlain,                          | 5   | 81 |
| Carré Le Platon,                          | 6   | 12 |
| Carré St. Philippe                        | 2   | 31 |
| Station de Police et du Feu,              | "   | 62 |
| Papeterie et Impressions,                 | 2   | "  |
| Intérêt et Commission,                    | 25  | "  |
| Divers Comptes,                           | 32  | 10 |
|   | 754 | 16 |

Respectueusement

Lundi le 21 Mai 1900.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Préd.,  
 L. D. Pâquin,  
 F. W. Verrette,  
 R. F. Grant.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu, soit adopté.  
 Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion

Vente de la manufacture  
 de chaussures à Messrs.  
 Pebbutt & Frère.

Proposé par Mr. Verrette,  
 Secondé par Mr. Lyburner,

Conformément à l'avis de motion donné à  
 la dernière séance de ce Conseil, que la résolution suivante  
 soit adoptée:

Attendu que la Three-Rivers Shoe Co. a  
 fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que  
 par ce fait un grand nombre de personnes qui travaillaient dans  
 cet établissement sont sans ouvrage.

Attendu que lors de la vente des biens des  
 dits faillis, M<sup>rs</sup> Pebbutt & Frère se sont rendus acquéreurs  
 des dits biens, consistant en machineries, fonds de marchand-  
 dises, etc.

Attendu que les dits Pebbutt & Frère  
 par leur requête en date du quatorze d'Avril dernier  
 et qui vient d'être lue devant ce Conseil, offrent d'acheter  
 pour la somme de deux mille piastres, les bâties, les machine-  
 ries, l'outillage et autres accessoires que le curateur à la  
 faillite a été autorisé de rétrocéder à la Corporation de  
 cette ville.

Attendu qu'il est de l'intérêt de la Cor-  
 poration et de tous les contribuables que cette manufacture  
 qui donnait de l'emploi à un grand nombre de personnes,  
 soit mise en opération le plus tôt possible.

Qu'il soit résolu que ce Conseil accepte  
 l'offre

Lundi le 21 Mai 1900.

L'offre de M<sup>rs</sup>. Tebbutt & Frère, afin qu'ils mettent dans le plus court délai possible, la dite manufacture en opération, et que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente de la dite propriété aux dits Tebbutt & Frère pour le prix et somme de deux mille piastres, pour être utilisée comme manufacture de chaussures et accessoires, pourvu que la chose soit faite dans un délai de trente jours.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-huit de Mai courant, à sept heures et demie du soir.

Théo Desaulniers  
Sec.-Prés.

L. D. Paquin  
Pro-Maire.

Assemblée Régulière.  
28 Mai 1900.

Advenant huit heures du soir, Lundi, le vingt-huit de Mai, mil neuf cents, il n'y a pas eu d'assemblée du Conseil, et cela, par respect pour la mémoire de Son Honneur le Maire Arthur Olivier qui était décédé le jour même. Les membres présents, savoir: Monsieur le Pro-Maire L. D. Paquin et Messieurs les Echevins Ls. Padeaux, W. Carignan, H. Godin, R. F. Grant, Alex. Couliston, L. N. Jourdain, L. Lajoie, P. Lyburner, E. F. Canneton et F. A. Verrette ont ajourné l'assemblée du dit Conseil à Lundi, le quatre de Juin prochain, à sept heures et demie du soir.

Théo Desaulniers  
Sec.-Trésorier.



# Lundi le 4 Juin 1900.

Assemblée Régulière.  
4 Juin 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le quatrième jour de Juin, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Monsieur le Procureur-Maire L. D. Paquin,
- Messieurs les Echevins Ls. Badaup,
- W. Carignan,
- Frs. Gélinas,
- H. Godin,
- R. F. Grant,
- Alex. Houliston,
- L. W. Jourdain,
- L. Lajoie,
- P. Lyburner,
- E. P. Panneton,
- F. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

1<sup>ère</sup> Motion  
L. D. Paquin, Ecr. nommé  
Maire de la Cité des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Panneton,  
Que L. D. Paquin, Ecr. soit nommé  
Maire de la Cité des Trois-Rivières, en remplacement  
de Arthur Olivier, Ecr., décédé.

Adoptée.

Prestation du serment de son  
Honneur le Maire L. D. Paquin

Son Honneur le Maire Louis Rocithé Paquin  
prête alors le serment prescrit par la loi et prend son  
siège au Conseil.

2<sup>ème</sup> Motion  
Nomination de Mr. L. P.  
Normand comme Echevin

Proposé par Mr. Badaup,  
Secondé par Mr. Verrette,  
Que Mr. L. P. Normand soit nommé  
échevin pour le quartier Notre-Dame, en remplacement de  
Mr. L. D. Paquin qui vient d'être nommé Maire de la  
Cité des Trois-Rivières; et qu'il le remplace aux mêmes  
charges que le dit Mr. L. D. Paquin occupait  
dans

Lundi, le 4 Juin 1900.

dans les Comités Permanents de ce Conseil.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Nomination du  
Pro-Maire.

Proposé par Mr. Lyburner,  
Secondé par Mr. Parignan,

Que Mr. E. F. Panneton soit nommé  
Pro-Maire, en remplacement de Mr. L. D. Pâquin, qui  
vient d'être nommé Maire.

4<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion Motion N<sup>o</sup> 3.

Proposé par Mr. Gélinas, en amendement,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que Mr. l'Échevin Alexander Houliston  
soit nommé Pro-Maire, en remplacement de Mr. L. D.  
Pâquin qui a été nommé Maire de cette Cité.

Rejetée sur division de cinq contre et quatre pour, M. M. Houlis-  
ton et Panneton ne votant pas.

Contre:

M. M. Badaup,  
Parignan,  
Godin,  
Lyburner,  
Verrette,

Pour:

M. M. Gélinas,  
Grant,  
Jourdain,  
Lajoie.

La motion principale étant alors mise aux voix est  
adoptée sur même division.

5<sup>e</sup> Motion  
Condoléances à M<sup>re</sup> V<sup>ve</sup>  
Arthur Olivier.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Houliston,

Que ce Conseil a constaté avec  
un profond regret, le décès de son digne Maire Arthur  
Olivier, Esq., qui a rempli avec un grand tact et  
une grande habileté cette charge importante depuis Janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Que comme marque d'estime et reconnais-  
sance pour les services nombreux et importants qu'il a rendus  
à ses concitoyens durant son terme d'office, ce Conseil ratifie  
l'attitude prise par ses Membres en Comité, de lui faire des  
funérailles civiques aux frais de la Cité.

Que ce Conseil offre à la famille  
éplorée

Lundi le 11 Juin 1900.

éplorée du défunt, ses plus vives et ses plus sincères sympathies, dans la douleur où les a plongé ce terrible coup porté à leur affection.

Adoptée.

Requête de  
Mr. Onézime Lambert.

Requête de Mr. Onézime Lambert, demandant que la compagnie d'assurance "Manufacturers" soit exemptée du paiement de la taxe d'affaire pour l'an dernier.

Rejetée.

Requête de  
Mr. Xavier Girard.

Requête de Mr. Xavier Girard, demandant qu'une licence de charretier lui soit accordée.

Référé au Comité de Police.

Requête de  
Mr. J. A. Béland.

Requête de Mr. J. A. Béland, demandant au Conseil de lui vendre une certaine quantité de pierres.

Référé au Comité des Chemins.

Requête de  
Mr. Alexandre Weller.

Requête de Mr. Alexandre Weller, demandant d'être employé comme journalier aux travaux de la Corporation.

Accordée.

Lettre de  
Mr. Eugène H. Godin.

Que une lettre de condoléances de Mr. Eugène H. Godin, à l'occasion du décès de feu le Maire Arthur Olivier.

Lettre de  
Mr. J. B. Waterhouse.

Que une lettre de Mr. J. B. Waterhouse, offrant ses sympathies à l'occasion de la mort du Maire Olivier.

Lettre de  
L'Honble Mr. Purcotte.

Que une lettre de L'Honble Mr. Purcotte, offrant l'expression de ses condoléances, à l'occasion du décès du Maire Olivier, et exprimant son regret de ne pouvoir assister aux funérailles.

Lettre de  
Mr. A. Germain.

Que une lettre de Mr. A. Germain, exprimant ses condoléances au Conseil, à l'occasion de la perte que vient de subir la ville, par la mort du regretté Maire Arthur Olivier.

Lettre de  
Mr. Louis A. Vallée.

Que une lettre de Mr. Louis A. Vallée, Ingénieur du Gouvernement Provincial, concernant

la

# Lundi, le 4 Juin 1900.

Lettre de la  
"Bell Telephone Co."

la reconstruction du pont sur la branche Ouest de la rivière St. Maurice.

Que une lettre de la "Bell Telephone Company", demandant qu'une personne soit désignée, pour surveiller la localisation et la pose de poteaux nécessaires à son usage, dans diverses rues de cette Cité.

Lettre de  
Mr. Alfred Marcoux.

Que une lettre de Mr. Alfred Marcoux, demandant qu'un trottoir soit construit sur le côté Nord-Ouest de la rue St. Philippe, jusqu'à sa propriété.

Lettre de la  
Cie des Abattoirs des Trois-Rivières.

Référée au Comité des Chemins.

Que une lettre de la Compagnie des Abattoirs des Trois-Rivières, demandant la passation d'un règlement concernant les abattoirs.

Lettre du  
journal "L'Étoile".

Référée au Comité des Marchés.

Que une lettre du journal "L'Étoile", demandant qu'une part du patronage de la Corporation lui soit accordée.

Rapport du  
Chef de Police.

Qu'un rapport du Chef de Police, informant le Conseil, qu'il n'a pas de plaintes à formuler contre les débits de liqueurs, pour le mois de Mai dernier.

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport du Chef de Police, concernant une confiscation de pain opérée dernièrement par la Police.

6<sup>e</sup> Motion  
Vente de terrain par la  
Corporation à Mr. Docithé Lord.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Docithé Lord, d'un emplacement situé sur le côté Nord-Est de la rue Bureau en cette Cité, pour le prix et somme de vingt (\$20) piastres, suivant acte passé devant Pierre Desjéts, Ecr., N. P. et qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptées.  
Proposé

Lundi le 4 Juin 1900.

Motion

Demande de soumissions  
pour construction des Ponts  
St Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Lymburner,

Attendu que certains changements ont été faits aux spécifications sur lesquelles des soumissions avaient été demandées pour la construction des ouvrages de maçonnerie etc. des ponts St Maurice, et que par ce fait, le coût des travaux va être réduit de beaucoup.

Qu'il soit résolu que de nouvelles soumissions soient demandées pour les travaux de maçonnerie etc. et pour la superstructure en acier du pont projeté sur le grand chenal de la rivière St Maurice, suivant les plans et spécifications préparés à cet effet par Mr. L. A. Vallée, Ingénieur du Gouvernement, lesquels pourront être vus au bureau du Secrétaire-Trésorier de ce Conseil.

Que ces soumissions soient reçues au bureau du dit Secrétaire-Trésorier, d'hui au vingt-cinq de Juin courant (1900) inclusivement jusqu'à sept heures de l'après-midi et qu'elles soient demandées par la voie des journaux suivants, savoir: "Le Soleil", le "Chronicle", "La Presse", le "Star", le "Tribunien", et le "Canadian Contract Record".

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix-huit de Juin courant, à sept heures et demie du soir.

Th. Desaulniers,  
Sec.-Trés.

L. D. Paquin,  
Maire.

Assemblée Régulière.  
18 Juin 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le dix-huitième jour de Juin, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,

Messieurs

Lundi le 18 Juin 1900

Messieurs les Echevins Ls. Badaux,  
W. Carignan,  
Frs. Gélinas,  
H. Godin,  
R. A. Grant,  
L. W. Jourdain,  
L. Lajoie,  
J. Lymburner,  
L. O. Normand,  
E. J. Panneton,  
F. W. Verrette.

Prestation du serment  
de Mr. L. Echevin Normand.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Monsieur Louis Philippe Normand, nommé échevin pour le Quartier Notre-Dame, prête le serment requis par la loi, et prend son siège au Conseil.

Requête de  
Mr. Henry Deslauriers et  
autres.

Requête de Mr. Henry Deslauriers et autres, demandant l'installation d'une lampe électrique au coin des rues Bureau et Bellefeuille.

Référée au Comité de l'Éclairage.

Requête de  
Mr. Naph. Charbonneau et  
autres.

Requête de Mr. Napoléon Charbonneau et autres, demandant que des étaux de plus grandes dimensions que celles des anciens soient faits pour les bouchers, dans le Marché-aup-Denrées.

Rejetée.

Requête de  
Mr. J. A. Comeau.

Requête de Mr. J. A. Comeau, demandant la confection d'une piste pour bicyclettes sur l'Avenue Laviolette, depuis la rue St. Maurice jusqu'au rond de courses "Laviolette".

Référée au Comité des Chemins.

Lettre de la  
Comp. des Abattoirs des  
Trois-Rivières.

Une lettre de la Compagnie des Abattoirs des Trois-Rivières, concernant la passation d'un règlement pour les abattoirs.

Lettre du  
Révd. M. H. Baril.

Une lettre du Révd. Messire H. Baril, Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, invitant le Conseil à assister à la démonstration qui doit être faite

Lundi le 18 Juin 1900.

faite le dip-veuf du courant, en l'honneur de Mgr. Gs. Richard.

Lettre de la Garde Ville - Marie. Que une lettre de la Garde Indépendante Ville-Marie, offrant ses services pour les démonstrations publiques qui pourraient avoir lieu en cette cité.

Lettre de la Famille de feu Son Honneur le Maire Mt. Olivier. Que une lettre de la Famille de feu Son Honneur le Maire Arthur Olivier, offrant ses remerciements pour les honneurs qui ont été rendus aux restes mortels du regretté défunt.

Rapport du Comité des Finances. Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été fournis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiers-listes suivantes:

|  |       |    |
|--|-------|----|
| Département de l'Équeduc, (Construction)     | 87    | 47 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 2,961 | 24 |
| " des Chemins,                               | 257   | 02 |
| " " Marchés,                                 | 1,854 | 68 |
| " du Feu,                                    | 89    | 30 |
| " de l'Éclairage,                            | 20    | 25 |
| " " L'Hotel-de-Ville,                        | 194   | -  |
| " " la Police,                               | 363   | 63 |
| " " " Communes,                              | 13    | -  |
| Drainage,                                    | 30    | 60 |
| Ponts St. Maurice,                           | 39    | 54 |
| Rues sous Contrôle,                          | 57    | 34 |
| Pavage des Rues,                             | 9     | -  |
| Carré Champlain,                             | 46    | 15 |
| Carré Le Platon,                             | 9     | 08 |
| Carré St. Philippe,                          | 1     | 80 |
| Atelier des Départements,                    | 120   | 19 |
| Papeterie et Impressions,                    | 1     | 75 |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 9     | -  |
| Frais Légaux,                                | 24    | 20 |
| A Reporter                                   | 6,189 | 24 |

Lundi le 18 Juin 1900

Intérêt et Commission,  
Dépenses contingentes,  
Salaires,  
Divers Comptes,

|        |    |       |    |
|--------|----|-------|----|
| Report | \$ | 6,189 | 24 |
|        |    | 100   | -  |
|        |    | 950   | 09 |
|        |    | 232   | 82 |
|        |    | 118   | 10 |
|        | \$ | 7,520 | 25 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Préd<sup>t</sup>,  
F. A. Verrette,  
R. P. Grant.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
secondé par Mr. Badeaup,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion

Mr. Ephrem Beasdale  
nommé Inspecteur Sani-  
taire et Surveillant des  
Marchés.

Proposé par Mr. Panneton,  
secondé par Mr. Godin,

Que Mr. Ephrem Beasdale soit nommé  
Inspecteur-Sanitaire de la Cité des Trois-Rivières et sur-  
veillant du Marché-aux-Denrées, du Marché-au-Poisson  
et du Marché-aux-Animaux. Ses devoirs devront consister  
principalement dans l'inspection et la surveillance au  
point de vue sanitaire, des abattoirs, bâtisses, terrains, animaux  
vivants ou morts, viandes, denrées, poissons, pain, lait et en  
un mot de tous les articles qui servent à la nourriture du  
public. Il aura la surveillance de tout ce qui est vendu sur  
les Marchés quant à la qualité, quant au poids ou à la  
mesure; et il aura aussi la surveillance de la vente du pain  
et du lait en cette Cité, quant à la qualité, quant au poids  
et à la mesure.

Il sera aussi du devoir du dit Inspecteur  
de veiller à l'exécution des règlements concernant la Santé  
Publique et le Bureau de Santé.

Que son salaire soit fixé à la  
somme



Lundi le 18 Juin 1900.

somme de quatre cents piastres l'an, le Conseil se réservant le droit de mettre fin à son engagement dans le courant de l'année en lui donnant un avis de trente jours, que ses services ne seront plus requis.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Nouveaux trottoirs sur  
la rue St. Philippe.

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Symburner,

Qu'avis soit donné aux propriétaires de terrains prenant leur front sur le côté Nord-Ouest de la rue St. Philippe en cette Cité, d'avoir à faire des trottoirs de deuxième classe de deux madriers de largeur d'hui au trente du courant, au front de leurs propriétés, entre les numéros quatre cent trente-deux et quatre cent quarante-et-un du cadastre officiel d'enregistrement pour la Cité des Trois-Rivières. Cependant le Conseil dispense les propriétaires de ces terrains durant la saison d'hiver, de bucher et enlever la neige des dits trottoirs.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Symburner.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerais que la résolution passée le vingt-sept Avril mil huit cent quatre-vingt, fixant les taux de l'eau de l'Alqueduc à être fournie aux engins et aux bâtisses du Chemin de Fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, soit amendée ainsi qu'il suit, savoir:

L'eau de l'Alqueduc des Trois-Rivières sera fournie aux engins et locomotives ainsi qu'aux bâtisses de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique en cette Cité, pendant l'espace de deux années à compter du quinze Juillet prochain, au prix de mille (\$1,000.00) piastres par an et payable par somme de deux cent cinquante (\$250.00) piastres, à l'expiration de chaque trois mois, aux conditions suivantes:

La Corporation aura le droit de poser un ou des hydromètres pour compter la quantité d'eau dépensée pour l'usage du dit chemin de fer, ses locomotives et bâtisses; et la

dite

Lundi le 18 Juin 1900.

dite Corporation ne sera pas responsable et ne souffrira pas d'aucun retard, interruption ou suspension dans l'approvisionnement d'eau du dit Aqueduc qui, dans le cours des dites deux années, pourraient survenir par suite d'accidents ou autres causes fortuites ou imprévues au dit Aqueduc.

En Conseil, ce 18 Juin 1900.

(Signé) J. Symburner.

Des soumissions ayant été demandées pour l'installation de l'éclairage électrique dans le Marché aux Denrées, elles sont produites et ouvertes. Celle de Mr. Eugène Godin étant la plus basse est acceptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-cinq de Juin courant, à sept heures et demie du soir.

J. Desaulniers  
Sec.-Prés.

L. Paquin  
Maire.

Ajournement.

Assemblée Régulière.  
25 Juin 1900.

Advenant huit heures du soir, Lundi, le vingt-cinq de Juin mil neuf cents, il n'y a pas eu d'assemblée du Conseil, faute de quorum; les membres présents, savoir: Son Honneur le Maire L. D. Paquin et Messieurs les Echevins M. S. Hélinas, R. F. Grant et P. A. Verrette ont ajourné l'assemblée du dit Conseil à Mardi, le vingt-six de Juin courant, à quatre heures de l'après-midi.

J. Desaulniers  
Sec.-Présier.

Assemblée Régulière.  
26 Juin 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mardi, le vingt-sixième jour de Juin, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cents, à quatre heures de l'après-midi, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son

Mardi 26 Juin 1900.

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins L. Badaup,  
W. Carignan,  
Fr. Gélinas,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
L. Lajoie,  
J. Lumburner,  
L. O. Normand,  
E. F. Panneton,  
A. V. Verrette.

Requête de  
Messrs. L. P. Gélinas & Frères.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Messrs. L. P. Gélinas & Frères, deman-  
dant au Conseil, de faire baisser le niveau de l'avenue  
Laviolette vis-à-vis de leur propriété, en face du Palais  
de Justice.

Requête de  
Mr. J. G. Gélinas.

Référé au Comité des Chemins.  
Requête de Mr. J. G. Gélinas, demandant le  
contrat pour la pose de paratonnerres sur la nou-  
velle bâtisse du marché-aux-Denrées.

Requête de  
Mr. Louis Beaulieu.

Référé au Comité des Marchés.  
Requête de Mr. Louis Beaulieu, demandant  
la permission d'occuper l'étal N<sup>o</sup> 29 de boucher, dans  
le Marché-aux-Denrées, au lieu et place de Mr. Damase  
Bellemare qui lui a transporté ses droits.

Lettre de  
Messrs. Pourigny & Bureau.

Référé au Comité des Marchés.  
Lue une lettre de Messrs. Pourigny & Bureau,  
Avocats, demandant le nivellement de la rue Champlain,  
près du magasin de Messrs. Drolet, Lassonde & C<sup>ie</sup>, afin  
de permettre à l'eau de s'écouler.

Lettre de  
Mr. F. S. Pourigny, Avocat.

Référé au Comité des Chemins.  
Lue une lettre de Mr. F. S. Pourigny, Avocat,  
donnant avis au Conseil, qu'il cesse d'agir comme  
l'un

# Mardi le 26 Juin 1900

Rapport du  
Comité des Finances.

L'un des procureurs *in re* La Cie. Royale Electrique  
vs. La Corporation de la Cité des Trois-Rivières.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|                               |                |                 |
|-------------------------------|----------------|-----------------|
| Département de L'Acqueduc,    | (Construction) | 6 25            |
| " " Do.                       | (Ent. & Répt.) | 718 51          |
| " des Chemins,                |                | 84 10           |
| " des Marchés,                |                | 1,982 62        |
| " du Feu,                     |                | 26 84           |
| " de L'Hôtel-de-Ville,        |                | 2 -             |
| " de la Police,               |                | 259 18          |
| " de la Commune,              |                | - 50            |
| Drainage,                     |                | 11 37           |
| Rues sous Contrôle,           |                | 25 95           |
| Cavage des Rues,              |                | 2 15            |
| Carré Champlain,              |                | 25 -            |
| Carré Le Platon,              |                | - 87            |
| Papeterie et Impressions,     |                | 1 25            |
| Propriétés de la Corporation, |                | - 95            |
| Dépenses Contingentes,        |                | 43 10           |
| Salaires,                     |                | 232 82          |
|                               |                | <b>3,423 46</b> |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Prsdt,  
Louis Phil. Normand,  
A. O. Verrette.

Motion

Proposé par Mr. Barignan,  
Secondé par Mr. Lyburner,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport:

Mardi le 26 Juin 1900.

Rapport du Comité des Chemins.

Rapport:

Le Comité des Chemins auquel avait été référé la requête de Mr. J. O. Comeau et autres, demandant qu'une piste pour bicyclettes soit faite sur cette partie de la rue des Champs comprise entre la rue St. Maurice et la rue qui conduit au parc Laviolette, a l'honneur de faire rapport, qu'il s'est rendu sur les lieux et a constaté que le coût de ces travaux ne s'élèverait pas à plus de deux à trois piastres. C'est pourquoi il recommande que cette demande soit accordée.

Respectueusement soumis,  
(Signé) A. O. Verrette, Préd<sup>t</sup>,  
P. Symburner,  
A. J. Grant,  
Louis Phil. Normand,  
L. W. Jourdain.

2<sup>e</sup> Motion.

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, 25 Juin 1900.

Proposé par Mr. Lajoie,  
Secondé par Mr. Badaup,

Que le rapport du Comité des Chemins qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
L'eau de l'Acque  
du Chemin de Fer Pacif  
fique Canadien.

Proposé par Mr. Symburner,  
Secondé par Mr. Panneton,

Qu'il soit résolu que l'eau de l'Acque-  
duc des Trois-Rivières sera fournie aux engins et locomo-  
tives ainsi qu'aux bâtisses de la Compagnie du Chemin  
de Fer Canadien du Pacifique en cette cité, pendant l'espace  
de deux années à compter du quinze Juillet prochain, au  
prix de mille (\$1,000.00) piastres par an et payable par somme  
de deux cent cinquante (\$250.00) piastres à l'expiration de chaque  
trois mois aux conditions suivantes:

La Corporation aura le droit de  
poser un ou deux hydromètres pour compter la quantité  
d'eau

Mardi le 26 Juin 1900.

d'eau dépensée pour l'usage du dit chemin de fer, ses locomotives et bâties; et la dite Corporation ne sera pas responsable et ne souffrira pas d'aucun retard, interruption ou suspension dans l'approvisionnement d'eau du dit Aqueduc qui, dans le cours des dites deux années, pourraient survenir par suite d'accidents ou autres causes fortuites ou imprévues au dit Aqueduc.

Adoptée.

Avis de motion de  
M. l'Échevin Panneton.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi, je proposerai qu'un règlement à l'effet suivant soit lu, passé et adopté, savoir:

Règlement concernant les Abattoirs.

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, comme suit, savoir:

Sec.-1. Nul abattoir public ne sera reconnu comme tel par la Cité des Trois-Rivières, à moins qu'il ne soit situé à quatre cents pieds de toute habitation dans les limites de la dite Cité, et ne soit bien égoutté et pourvu d'un bon approvisionnement d'eau, de fondoirs convenables pour y faire fondre le gras des animaux, le sang, les issues et tout autre détritus, ainsi que des machines nécessaires pour la destruction des gaz dommageables provenant de la fonte et des abattoirs, et à moins que le tout ne soit tenu conformément aux règles et règlements que le dit Conseil fera de temps à autre.

Sec.-2. Toute compagnie ou individu, propriétaire ou en possession d'un abattoir érigé en conformité des conditions ci-dessus mentionnées sera en droit d'obtenir de l'Inspecteur Sanitaire de la Cité des Trois-Rivières, un certificat constatant que telles conditions ont été remplies, et il sera du devoir du dit Inspecteur de constater si les conditions ci-dessus mentionnées ont été remplies, et si le dit abattoir est convenable pour les besoins de la dite Cité, et de délivrer un certificat en conséquence, quand il en sera requis, par telle compagnie ou individu.

Sec.-3. Le certificat ci-dessus mentionné sera publié deux fois  
dans

Mardi le 26 Juin 1900.

dans un papier-nouvelle de la Cité des Trois-Rivières.

Sec.-4. Aussitôt que le certificat du dit Inspecteur aura été accordé à la Compagnie ou personne qui en aura fait la demande et qu'il aura été publié comme dit ci-dessus, tel abattoir sera considéré être sous le contrôle de la dite Cité et sera sujet au présent règlement et à ~~les~~ autres règles et règlements que le dit Conseil pourra faire concernant le dit abattoir.

Sec.-5. Tout tel abattoir public sera tenu ouvert tous les jours (excepté les dimanches et les fêtes) de quatre heures A. M. jusqu'à six heures P. M. du premier jour d'Avril au quinzième jour de Septembre, et de six heures A. M. jusqu'à six heures P. M. du quinzième jour de Septembre au premier jour d'Avril; et la Compagnie ou l'individu, propriétaire ou en possession de tel abattoir sera obligé, durant les heures ci-dessus mentionnées, d'abattre et de parer, quand elle en sera requise, tout animal de la description mentionnée dans le tarif ci-annexé qui sera amené pour cet objet à tel abattoir.

Sec.-6. Il est interdit à toute Compagnie ou individu de tuer aucun animal à tel abattoir, à moins que tel animal n'ait d'abord été déclaré être dans un état propre à faire de la viande bonne et saine par un des officiers du Bureau de Santé de la Cité des Trois-Rivières spécialement employé pour cet objet.

Sec.-7. Les charges pour abattre et parer les animaux et l'usage du réfrigérant aux dits abattoirs publics n'excéderont pas celles mentionnées dans le cahier des charges ci-annexé.

Sec.-8. Aussitôt après que les conditions ci-dessus mentionnées auront été remplies, il ne sera pas permis de vendre, pour être consommé dans la dite Cité, de la viande fraîche d'aucun animal de la description mentionnée au cahier des charges ci-annexé qui aurait été tué ailleurs que dans les abattoirs publics; pourvu que rien de contenu dans cette section ne soit interprété comme s'appliquant aux cochons parés apportés de l'étranger durant l'hiver,  
pour

Mardi le 26 Juin 1900.

pour être vendus dans la dite Cité, ni comme défendant aux cultivateurs d'apporter aux marchés dans la dite Cité et d'y vendre en entier ou par morceaux, de la viande provenant d'animaux qu'ils auront élevés eux-mêmes sur leurs fonds et tués par eux-mêmes; pourvu aussi, que les cochons puissent être saignés par les employés des abattoirs, dans les limites de cette Cité, à l'endroit où ils auront été engraisés; mais ils devront être parés dans les dits abattoirs.

Sec.-9. Nulle compagnie ou personne n'exposera à la vapeur ou fera bouillir aucune matière animale, ou fera consumer ou fondre des issues ou du suif au dit abattoir, de façon à occasionner une odeur fétide ou à souiller l'air, au point de le rendre malsain ou dommageable pour ceux qui résident dans le voisinage du dit abattoir.

Sec.-10. Tout abattoir public comme susdit sera tenu constamment dans un état parfait de propreté et sera lavé, au moins deux fois par jour quand il est en opération, sous la pénalité ci-après pourvue contre le propriétaire ou occupant de tel abattoir, que ce propriétaire ou occupant soit une compagnie ou un individu.

Sec.-11. Toute compagnie ou personne qui contreviendra à aucune des dispositions du présent règlement encourra une amende qui ne sera pas moindre d'une ni plus de vingt piastres, ou un emprisonnement n'excédant pas deux mois de calendrier, pour chaque offense.

### Cahier des Charges.

#### Boeufs:

Charge pour abattre et parer, 50 ¢ par tête, usage du réfrigérant 25 ¢ par tête.

#### Moutons:

Charge pour abattre et parer, 10 ¢ par tête, usage du réfrigérant 5 ¢ par tête.

#### Veaux:

Charge pour abattre et parer, 15 ¢ par tête, usage du réfrigérant 5 ¢ par tête.

#### Cochons:



Mardi le 26 Juin 1900.

Cochons:

Charge pour abattre et parer, 50¢ par tête, usage du réfrigérant 10¢ par tête.

Les bouchers licenciés de cette cité auront le droit d'abattre eux-mêmes leurs animaux et se servir de l'outillage des abattoirs en payant la moitié des prix mentionnés au cahier des charges ci-dessus.

En Conseil, ce 26 Juin 1900.

(Signé) E. P. Panneton.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le neuf de Juillet prochain, à sept heures et demie du soir.

L. D. Pâquin  
Maire.

L. D. Pâquin  
Sec.-Prés.

Ajournement.

Trois-Rivières, 3 Juillet 1900.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Mercredi, le quatre de Juillet courant, à huit heures du soir, concernant les soumissions pour Pont St-Maurice.

(Signé) L. D. Pâquin,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
4 Juillet 1900.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mercredi, le quatrième jour de Juillet, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cents, à huit heures du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Pâquin,

Messieurs

Mercredi le 4 Juillet 1900.

Messieurs les Echevins  
 Ls. Badaup,  
 W. Carignan,  
 Ars. Gélinas,  
 Hs. Godin,  
 R. A. Grant,  
 Alex. Houliston,  
 L. W. Jourdain,  
 L. Lajoie,  
 J. Lymburner,  
 P. O. Verrette.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un projet d'acte de marché entre la Berlin Iron Bridge Company et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, pour la reconstruction du pont sur le grand chenal de la rivière St. Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
 Secondé par Mr. Grant,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de marché entre la Berlin Iron Bridge Company et la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, pour la maçonnerie, la superstructure en fer &c., d'un pont projeté sur le grand chenal de la rivière St. Maurice, en cette Cité, pour la somme de soixante-et-deux mille quatre cent cinquante piastres (\$62,450.00), et cela, suivant acte de marché préparé par P. O. Guillet, Cor., N. P. qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

(S.) P. O. Verrette  
 Sec.-Prés.

Ls. Dagnin  
 Maire.

1<sup>ère</sup> Motion

Contrat entre la Corporation des Trois-Rivières et la Berlin Iron Bridge Co. pour construction du grand Pont St. Maurice.

# Lundi le 9 Juillet 1900.

Assemblée Régulière.  
9 juillet 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le neuvième jour de juillet, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

- |                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | L. D. Paquin,    |
| Messieurs les Echevins | Ls. Badaoup,     |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | Frs. Gelinas,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | L. Lajoie,       |
|                        | A. Lymburner,    |
|                        | L. O. Normand,   |
|                        | E. P. Panneton,  |
|                        | B. W. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. A. E. Desilets.

Requête de Mr. A. E. Desilets, demandant que les arbres de la rue St. Pierre soient émondés de manière à n'être pas dangereux pour les passants.

Accordée quant aux branches sèches.

Requête de  
M<sup>rs</sup>. Frédéric Benoit  
et J. B<sup>te</sup> Charrette.

Requête de M<sup>rs</sup>. Frédéric Benoit et J. B<sup>te</sup> Charrette, demandant d'être entrés au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1900) comme propriétaires de l'immeuble trois cent dix (310) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Dame Marie Louise Purcotte, veuve de feu Jean Baptiste Gailloup.

Accordée.

Requête de  
Mr. Honoré Robert, père.

Requête de Mr. Honoré Robert, père, demandant d'être entré au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1900) comme propriétaire de l'immeuble quatre cent quatre-vingt-cinq (485) du Cadastre de la Cité

des

Lundi, le 9 Juillet 1900.

des Trois-Rivières, au lieu de Dame Veuve Edouard G. Beaudoin.

Continuée à la prochaine séance.

Requête de  
Mr. Proby Valentine.

Requête de Mr. Proby Valentine, demandant que le paiement du loyer de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, pour le concert Hall-Beigel ne soit pas exigé de lui.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
M<sup>rs</sup> Racette & Lord.

Requête de Messieurs Hector Racette et Alexis Lord, demandant qu'il leur soit permis d'occuper l'espace libre de chaque côté de la porte centrale, en avant du Marché-aux-Denrées, pour leur commerce de fruits.

Référée au Comité des Marchés.

Requête de  
Mr. A. B. Bellows.

Requête de Mr. A. B. Bellows, Gérant de la Pittsburgh Pesting Laboratory, offrant de faire l'inspection de l'acier devant servir à la construction du Pont St. Maurice.

Lettre de  
R. S. Cooke, Esq. Avocat.

Lue une lettre de R. S. Cooke, Esq., Avocat, réclamant, au nom de Mr. Docithé Chartier, de Champlain, des dommages au montant de quatre-vingt-dix piastres, pour perte d'un cheval qui s'est noyé à la Traverse du St. Maurice, le 8 Juin dernier.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paié-listes suivantes:

|                           |                |     |    |
|---------------------------|----------------|-----|----|
| Département de l'Aqueduc, | (Construction) | 4   | 10 |
| " " Do.                   | (Ent. & Répt.) | 53  | 97 |
| " des Chemins,            |                | 47  | 50 |
| " " Marchés,              |                | 780 | 93 |
| " du Feu,                 |                | -   | 30 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,    |                | 3   | 85 |
| A Reporter                |                | 890 | 65 |

Lundi le 9 juillet 1900

|  | Report | \$ |             |
|--|--------|----|-------------|
| Département de la Police,                    | 890    | 65 |             |
| Ponts St. Maurice,                           | 30     | 55 |             |
| Rues sous Contrôle,                          | 17     | 70 |             |
| Pavage des Rues,                             | 25     | 80 |             |
| Carré Champlain,                             | 33     | —  |             |
| Carré Le Platon,                             | 1      | 57 |             |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 14     | 52 |             |
| Dépenses Contingentes,                       | 9      | —  |             |
| Divers Comptes,                              | 136    | 35 |             |
|  | 18     | 33 |             |
|  |        |    | \$ 1,177 47 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Présdt.,  
 A. V. Verrette,  
 Louis Phil. Normand.

1ère Motion

Proposé par Mr. Canneton,  
 Secondé par Mr. Carignan,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu, soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport du  
 Comité du Drainage.

Rapport: Le Comité du Drainage auquel avait été référée la requête présentée le onze de Mai dernier, par Mr. Joseph Aban, demandant la pose des tuyaux du Drainage jusqu'à sa propriété portant les Nos 87 & 89 rue Niverville, a l'honneur de faire rapport, qu'il croit devoir recommander que ces travaux soient faits, à la condition que Mr. Joseph Aban fournisse le montant du coût de ces travaux, lequel montant lui sera remboursé plus tard par la Corporation avec intérêt de (5%) cinq pour cent par an.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) W. Carignan, Présdt.,  
 Lucien Gajoie,  
 G. S. Badaup,  
 J. Symburner.

Hôtel-de-Ville,  
 Trois-Rivières, 9 juillet 1900.

Proposé

# Lundi 9 Juillet 1900.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Normand,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité du Drainage qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée sur division de neuf pour et deux contre, savoir:

- |               |                  |
|---------------|------------------|
| Pour:         | Contre:          |
| M. M. Badaup, | M. M. Houliston, |
| Barignans,    | Lajoie.          |
| Gélinas,      |                  |
| Godin,        |                  |
| Jourdain,     |                  |
| Lymburner,    |                  |
| Normand,      |                  |
| Panneton,     |                  |
| Verrette,     |                  |

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire Trésorier donne lecture d'un rapport du Chef de Police, informant le Conseil, qu'il n'a pas de plainte à formuler contre les débits de liqueurs, pour le mois de Juin dernier.

Rapport de  
l'Inspecteur Sanitaire.

Lu un rapport de l'Inspecteur Sanitaire de cette Cité, suggérant que la clôture qu'il y a actuellement du côté Nord de la bâtisse des abattoirs, dans la Commune, devrait être placée à au moins un arpent de distance de cette bâtisse.

Référée au Comité de la Commune avec prière de faire rapport au Conseil.

Rapport de  
M. M. Bourgeois et Vallée.

Le Secrétaire Trésorier donne ensuite lecture d'un rapport de Messieurs Bourgeois et Vallée, Ingénieurs Civils, concernant l'examen des plans pour la construction d'un pont sur le grand chenal de la rivière St. Maurice, et recommandant que le contrat pour ces travaux soit accordé à la "Berlin Iron Bridge Company".

3<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 5.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Normand,

Que

Lundi le 9 Juillet 1900

Que le projet de règlement intitulé: "Chap. 95, Règlement concernant les Abattoirs," soit lu, passé et adopté.

### Chapitre LXXXV.

Règlement concernant les Abattoirs.

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, comme suit, savoir:

Sec. 1. — Nul abattoir public ne sera reconnu comme tel par la Cité des Trois-Rivières, à moins qu'il ne soit situé à deux cent cinquante pieds de toute habitation dans les limites de la dite Cité, et ne soit bien égoutté et pourvu d'un bon approvisionnement d'eau, de fondoirs convenables pour y faire fondre le gras des animaux, le sang, les issues et tout autre débris, ainsi que des machines nécessaires pour la destruction des gaz dommageables provenant de la fonte et des abattoirs, et à moins que le tout ne soit tenu conformément aux règles et règlements que le dit Conseil fera de temps à autre.

Sec. 2. — Toute compagnie ou individu, propriétaire ou en possession d'un abattoir érigé en conformité des conditions ci-dessus mentionnées sera en droit d'obtenir de l'Inspecteur sanitaire de la Cité des Trois-Rivières, un certificat constatant que telles conditions ont été remplies; et il sera du devoir du dit Inspecteur de constater si les conditions ci-dessus mentionnées ont été remplies et si le dit abattoir est convenable pour les besoins de la dite Cité, et de délivrer un certificat en conséquence, quand il en sera requis, par telle compagnie ou individu.

Sec. 3. — Le certificat ci-dessus mentionné sera publié deux fois dans un papier-nouvelles de la Cité des Trois-Rivières.

Sec. 4. — Aussitôt que le certificat du dit Inspecteur aura été accordé à la compagnie ou personne qui en aura fait la demande et qu'il aura été publié comme dit ci-dessus, tel abattoir sera considéré être sous le contrôle de la dite Cité et sera sujet au présent règlement et à tels autres règles

— Chapitre 95. —  
Règlement concernant  
les Abattoirs.

Lundi le 9 Juillet 1900.

règles et règlements que le dit Conseil pourra faire concernant le dit abattoir.

Sec. 5. — Tout tel abattoir public sera tenu ouvert tous les jours (excepté les dimanches et les fêtes) de quatre heures A. M. jusqu'à six heures P. M. du premier jour d'Avril au quinzième jour de Septembre, et de six heures A. M. jusqu'à six heures P. M. du quinzième jour de Septembre au premier jour d'Avril; et la compagnie ou l'individu, propriétaire ou en possession de tel abattoir sera obligé, durant les heures ci-dessus mentionnées, d'abattre et de parer, quand elle en sera requise, tout animal de la description mentionnée dans le tarif ci-annexé qui sera annexé pour cet objet.

Sec. 6. — Il est interdit à toute compagnie ou individu de tuer aucun animal à tel abattoir, à moins que tel animal n'ait d'abord été déclaré être dans un état propre à faire de la viande bonne et saine par un des officiers du Bureau de Santé de la Cité des Trois-Rivières spécialement employé pour cet objet.

Sec. 7. — Les charges pour abattre et parer les animaux et l'usage du réfrigérant aux dits abattoirs publics n'excéderont pas celles mentionnées dans le cahier des charges ci-annexé.

Sec. 8. — Aussitôt après que les conditions ci-dessus mentionnées auront été remplies, il ne sera pas permis de vendre, pour être consommé dans la dite Cité, de la viande fraîche d'aucun animal de la description mentionnée au cahier des charges ci-annexé qui aurait été tué ailleurs que dans les abattoirs publics; pourvu que rien de contenu dans cette section ne soit interprété comme s'appliquant aux cochons parés apportés de l'étranger durant l'hiver, pour être vendus dans la dite Cité, ni comme défendant aux cultivateurs d'apporter aux marchés dans la dite Cité et d'y vendre en entier ou par morceaux, de la viande provenant d'animaux qu'ils auront élevés eux-mêmes sur leurs fonds et tués par eux-mêmes, pourvu aussi, que les cochons puissent être saignés par les employés des abattoirs, dans les limites de cette Cité, à l'endroit

ou



Lundi le 9 Juillet 1900.

où ils auront été engraisés; mais ils devront être parés dans les dits abattoirs.

Sec. 9. — Nulle compagnie ou personne n'exposera à la vapeur ou fera bouillir aucune matière animale, ou fera consommer ou fondre des issues ou du suif au dit abattoir, de façon à occasionner une odeur fétide, ou à souiller l'air, au point de le rendre malsain ou dommageable pour ceux qui résident dans le voisinage du dit abattoir.

Sec. 10. — Tout abattoir public comme susdit sera tenu constamment dans un état parfait de propreté et sera lavé au moins deux fois par jour quand il est en opération, sous la pénalité ci-après pourvue contre le propriétaire ou occupant de cet abattoir, que ce propriétaire ou occupant soit une compagnie ou un individu.

Sec. 11. — Toute compagnie ou personne qui contreviendra à aucune des dispositions du présent règlement, encourra une amende qui ne sera pas moindre d'une ni plus de vingt piastres, ou un emprisonnement n'excédant pas deux mois de calendrier, pour chaque offense.

Sec. 11. — Aucune compagnie ou personne ne pourra établir ou avoir un abattoir dans cette Cité, à moins d'avoir obtenu une licence à cet effet signée par le Secrétaire-Trésorier de la dite Cité, et personne ne pourra l'obtenir avant d'avoir payé au dit Secrétaire-Trésorier la somme de vingt-cinq piastres, comme taxe ou droit pour cette licence.

Sec. 13. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Cahier des Charges.

Bœufs: — Charge pour abattre et parer, 50¢ par tête, usage du réfrigérant, 25¢ par tête.

Moutons: — Charge pour abattre et parer, 15¢ par tête usage du réfrigérant.

Veaux: — Charge pour abattre et parer, 15¢ par tête, usage du

Lundi le 9 juillet 1900.

du réfrigérant, 5 \$ par tête.

Cochons:—

Charge pour abattre et parer, 50 \$ par tête, usage du réfrigérant, 10 \$ par tête.

Les bouchers licenciés de cette Cité auront le droit d'abattre eux-mêmes leurs animaux et se servir de l'outillage des abattoirs, en payant la moitié des prix mentionnés au cahier des charges ci-dessus.

Adopté.

4<sup>e</sup> Motion  
Nivellement de la rue  
Des Champs.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que cette partie de la rue des Champs depuis la propriété de M<sup>de</sup> P. Kiernan jusqu'au coin de la rue St. Joseph soit baissée pour permettre l'écoulement des eaux et que l'Inspecteur soit autorisé à faire ces travaux de suite.

Adoptée.

5<sup>e</sup> Motion  
Pavage de la rue Cham-  
plain.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que la rue Champlain en cette Cité soit macadamisée et que l'Inspecteur de Ville soit autorisé à faire ces travaux sous le plus court délai possible, et cela, en vue d'éviter les dommages auxquels les propriétés situées sur cette rue sont exposées.

6<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion No. 5.

Proposé par Mr. Lymburner, en amendement,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que la considération de la motion actuellement devant ce Conseil concernant le pavage de la rue Champlain soit remise à la prochaine séance de ce Conseil, afin de connaître le coût exact de ces ouvrages.

Adoptée sur division de cinq pour et quatre contre, savoir:  
Pour: M. M. Gélinas, Godin, Lajoie, Lymburner  
et Panneton,

Contre: M. M. Boulton, Jourdain, Normand et Verrette.

La motion principale étant alors mise aux voix est  
rejetée

Lundi le 9 juillet 1900.

Ajournement.

rejetée sur même division.

Le Conseil s'ajourne ensuite, à Lundi, le seize de Juillet courant, à sept heures et demie du soir.

L. Desaulniers  
Sec.-Prés.

L. D. Paquin  
Maire.

Assemblée Régulière.  
16 juillet 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le seizième jour de Juillet, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cents, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

L. D. Paquin,  
L. Badaup,  
W. Carignan,  
Ars. Gélinas,  
H. Godin,  
R. P. Grant,  
Alex. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
L. Lajoie,  
A. Symburner,  
L. P. Normand,  
E. J. Panneton,  
P. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
M. George Dupresne.

Requête de M. George Dupresne, demandant d'être entré au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1900) comme propriétaire de l'immeuble deux mille cinquante-huit (2058) du cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Dame Marie Coeline Thiffault, veuve de feu Jean Girardeau.

Accordée.

Requête

Lundi le 16 juillet 1900.

Requête de  
Messrs. Ls. Brunelle & Fière

Requête de Messrs. Ls. Brunelle & Fière et autres,  
demandant la réparation du macadam de la rue Du Pla-  
ton.

Lettre de la  
"Berlin Iron Bridge Co."

"Berlin Iron Bridge Co."

Référée au Comité des Chemins.  
Que une lettre de la "Berlin Iron Bridge  
Company", demandant un octroi de dix acres de terrain,  
pour une manufacture de ponts et de structures en acier, qu'elle  
serait disposée d'établir en cette cité, à la condition que le  
contrat, pour la reconstruction du petit pont, sur la rivière  
St. Maurice, lui soit accordé au pro rata du prix chargé  
pour le pont qu'elle doit construire prochainement sur la  
branche Ouest de cette rivière.

Lettre de  
Mr. P. E. Lane.

Que une lettre de Mr. P. E. Lane, Ingénieur  
de la Berlin Iron Bridge Company, offrant de  
faire les fondations de huit piliers du grand pont de  
la branche Ouest de la rivière St. Maurice, pour la som-  
me de onze mille neuf cent cinquante (\$11,950.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport  
de l'Inspecteur de Ville, concernant le coût probable  
du pavage de la rue Champlain.

1<sup>ère</sup> Motion  
Pavage de la rue Cham-  
plain.

Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que la rue Champlain en cette cité  
soit macadamisée et que l'Inspecteur de Ville soit auto-  
risé à faire ces travaux sous le plus court délai possible,  
et cela, en vue d'éviter des dommages auxquels les proprié-  
tés situées sur cette rue sont exposées. Que les travaux de  
réparation au plancher de la Station de Police et du  
Beau qui seront nécessités par le pavage de la rue  
soient aussi faits.

Adoptée sur division de huit pour et quatre contre, savoir:  
Pour: M. M. Badaeur, Isodins, Grant, Houlston, Jourdain,  
Lajoie, Normand et Verrette,  
Contre: M. M. Carignan, Gélinas, Lyburner et Panneton.

Proposé

Lundi le 16 Juillet 1900.

2<sup>e</sup> Motion  
Nomination du  
Pro-Maire.

Proposé par Mr. Badaup,  
Secondé par Mr. Verrette,  
Que Mr. l'Échevin E. F. Panneton  
soit nommé Pro-Maire de ce Conseil pour le présent  
semestre.

Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Billet promissoire au  
montant de \$13500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en  
faveur de la Banque  
d'Hochelega.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Grant,  
Que Son Honneur le Maire soit  
autorisé à signer en faveur de la Banque d'Hoche-  
lega un billet promissoire au montant de treize mille  
cinq cents piastres, à trois mois de la date du neuf de  
Juillet courant (1900), à un taux d'intérêt n'excédant pas  
six par cent l'an, en renouvellement d'un autre Billet  
pour le même montant.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le dix-neuf  
de Juillet courant, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Sec.-Prés.

*(Signature)*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
19 Juillet 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Jeudi, le dix-neuvième jour de Juillet, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie  
du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites  
par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Échevins L. Badaup,  
W. Carignan,  
H. Godin,  
R. F. Grant,  
Alex. Bouliston,

L.

Jeudi le 19 juillet 1900.

S. Lajoie,  
J. Lymburner,  
L. P. Normand,  
P. A. Verrette.

Requête de

Mr. Jérémie Savard et al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Jérémie Savard et autres, demandant que certains changements soient faits à la division des étaux des bouchers, dans le Marché-aux-Denrées.

Requête de

Mr. Phi. Levasseur et al.

Référé au Comité des Marchés.  
Requête de Mr. Philippe Levasseur et autres, demandant que certains changements soient apportés dans disposition des étaux des bouchers, dans le Marché-aux-Denrées.

Requête de

Mr. Elie Roberge.

Référé au Comité des Marchés.  
Requête de Mr. Elie Roberge, demandant l'être entré au Rôle d'Evaluation pour l'année courante (1900) comme propriétaire de l'immeuble partie du numéro deux mille quarante-cinq (2045) du cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de J. E. Héty, Esc.  
Accordée.

Rapport du

Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|                            |                |     |    |
|----------------------------|----------------|-----|----|
| Département de l' Aqueduc, | (Construction) | 11  | 80 |
| " " Do.                    | (Ent. & Répt.) | 24  | 45 |
| " des Chemins,             |                | 11  | 83 |
| " " Marchés,               |                | 530 | 25 |
| " du Feu,                  |                | 1   | -  |
| " de l' Hotel-de-Ville,    |                | -   | 50 |
| " " la Police,             |                | 23  | 25 |
| Drainage,                  |                | 14  | 50 |
|                            | OU Reporter    | 623 | 58 |

Perdi le 19 Juillet 1900.

|  | Report | \$     |    |
|--|--------|--------|----|
| Ponts St Maurice,                            | 623    | 58     |    |
| Rues sous Contrôle,                          | 71     | 20     |    |
| Carri Champlain,                             | 81     | 97     |    |
| Papeterie et Impressions,                    | —      | 87     |    |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 2      | —      |    |
| Frais Légaux,                                | 33     | —      |    |
| Dépenses Contingentes,                       | 55     | 50     |    |
| Divers Comptes,                              | 25     | —      |    |
| Billets Promissoires,                        | 2      | 75     |    |
| Intérêt et Commission,                       | 13,500 | —      |    |
|  | 191    | 19     |    |
|  | \$     | 14,587 | 06 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Préd<sup>t</sup>,  
 Louis Phil. Normand,  
 A. C. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Carignan,  
 Secondé par Mr. Lymburner,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
 Comité des Marchés.

Rapport:

Le Comité des Marchés auquel avait été référé la requête de M<sup>rs</sup>. Hector Racette et Alexis Lord, demandant qu'il leur soit permis d'occuper l'espace libre de chaque côté de la porte centrale en avant du Marché-aux-Denrées, pour y exercer l'occupation de regrattiers, a l'honneur de faire rapport:

Qu'il ne croit pas devoir recommander les conclusions de cette requête, ou que cet espace a été réservé expressément pour donner plus de clarté dans le soubassement du Marché-aux-Denrées.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) R. A. Grant, Préd<sup>t</sup>,  
 Henri

Jeudi le 19 Juillet 1900.

Henri Godin,  
W. Carignan.

2<sup>e</sup> Motion

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 19 Juillet 1900.  
Proposé par Mr. Badaux,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le rapport du Comité des  
Marchés qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
l'Inspecteur-Sanitaire.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
rapport de l'Inspecteur-Sanitaire, se plaignant du  
mauvais état des lieux d'aisance (water closets) de la  
propriété de D<sup>me</sup> V<sup>oe</sup> P. O. Desilets située au coin  
des rues Cart et Alexandre.

3<sup>e</sup> Motion

Soumission concernant  
le grand pont St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Lymburner,

Attendu que le Conseil de cette Cité  
n'a pas demandé de soumission pour les réparations  
à faire aux fondations des piliers du pont sur le grand  
chenal de la rivière St<sup>e</sup> Maurice, que la soumission pré-  
sentée par Mr. J. E. Normand, durant la dernière séance  
de ce Conseil, ne soit pas ouverte.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion

Réparation des fonda-  
tions des piliers du grand  
pont St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Grant,

Que l'offre de la Berlin Iron Bridge  
Company de faire les réparations aux fondations du  
grand pont sur la rivière St<sup>e</sup> Maurice, pour le prix  
et somme de onze mille neuf cent cinquante piastres  
(\$11,950.<sup>00</sup>), soit acceptée, et que Son Honneur le  
Maire soit autorisé à signer un acte à cet effet avec  
la dite Compagnie.

Adoptée.

Proposé.



Jeudi le 19 Juillet 1900.

5<sup>e</sup> Motion  
Manufacture de ponts  
et autres structures en acier.

Proposé par Mr. Lyburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Attendu que la Berlin Iron Bridge Company a proposé à ce Conseil de venir établir en cette Cité une manufacture de ponts et autres structures en acier, à certaines conditions, qu'il soit résolu d'informer la dite Compagnie que ce Conseil voit favorablement cette proposition et qu'il serait disposé de rencontrer les gérants de la dite Compagnie ou ses représentants pour s'entendre sur ces propositions.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Réparation au pavage  
de la rue Du Platon.

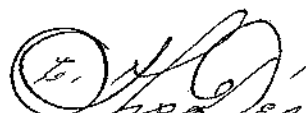
Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Normand,

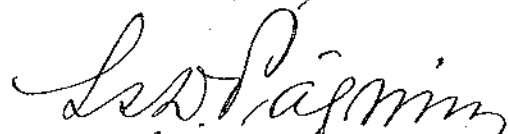
Que l'Inspecteur de Ville de cette Cité soit autorisé à faire les travaux de réparations au pavage de la rue du Platon et de dépenser pour cette fin une somme de vingt piastres.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le vingt-six de Juillet courant, à sept heures et demie du soir.

  
O. Desaulniers,  
Sec. Prés.

  
L. D. Paquin,  
Maire.

Assemblée Régulière.  
26 Juillet 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le vingt-sixième jour de Juillet, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins L. Badaux,  
W. Carignan,  
H. Godin,

R. P.

Jeudi le 26 Juillet 1900.

R. P. Grant,  
 Alex. Coulston,  
 L. N. Jourdain,  
 L. Lajoie,  
 J. Lyburner,  
 L. P. Normand,  
 E. F. Panneton.

Requête de  
 Mr. Léon Demoncourt & al.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
 Requête de Mr. Léon Demoncourt et autres, demandant que certains changements soient faits dans la division des étaux des bouchers de la partie Sud-Ouest du Marché-aux-Denrées.

Requête de  
 Mr. Euchariste Marie.

Requête de Mr. Euchariste Marie, demandant d'être nommé membre du Corps de Police et de la Brigade du Feu.

Requête de  
 Mr. Emile Panneton & al.

Requête de Mr. Emile Panneton et autres, demandant la pose d'un puisard, au coin des rues Ste Marie et Champflour.

Requête de  
 Mr. Alex. Collins.

Référée au Comité des Chemins.  
 Requête de Mr. Alex. Collins, demandant d'être nommé membre du Corps de Police et de la Brigade du Feu.

Lettre de  
 Mr. Pierre Lesieur.

Lue une lettre de Mr. Pierre Lesieur, offrant sa résignation, comme membre du Corps de Police et de la Brigade du Feu.

Lettre de  
 Mr. Jos. G. Sabarre.

Lue une lettre de Mr. Jos. G. Sabarre, offrant sa résignation comme Comptable dans le bureau de Mr. le Secrétaire-Trésorier du Conseil de cette Cité.

Rapport du  
 Comité de l'Acqueduc  
 et de l'Éclairage.

Rapport:  
 Le Comité de l'Acqueduc et de l'Éclairage a l'honneur de faire le rapport suivant:  
 1<sup>o</sup> Sur la requête de M. M. Girard & Godin, présentée à ce Conseil le onze de Mai dernier, demandant un service d'eau de quatre pouces de diamètre pour leur manufacture

Jeudi le 26 Juillet 1900.

manufacture sur le Chemin St<sup>e</sup> Marguerite, et cela en vue d'augmenter l'approvisionnement d'eau à leur établissement et pour protéger leur propriété contre le feu. Votre Comité est d'opinion que cette demande devrait être accordée et qu'une borne-fontaine devrait être placée sur le Chemin St<sup>e</sup> Marguerite près de leur propriété, afin de protéger contre les accidents du feu le dit établissement et les bâtisses environnantes.

2<sup>o</sup> Dans l'intérêt de l'ordre et de la sûreté publiques, Votre Comité recommande de placer une lampe arc au coin des rues St<sup>e</sup> Philippe et Bureau, de remplacer la lampe incandescente au coin des rues Julie et St<sup>e</sup> Geneviève par une lampe arc et de placer cette lampe incandescente au coin des rues Bureau et Bellefeuille et aussi de placer une lampe incandescente de la capacité de soixante-et-quatre chandelles, au Sud-Ouest du pont près de la manufacture J. W. Rodin & Cie., sur la rue St<sup>e</sup> Philippe. Les changements et installations de lampes ci-dessus mentionnés devant être faits aux frais de la North Shore Power Co.

Respectueusement soumis,

(Signé) J. Symburner, Pr<sup>s</sup>dt,

W. Parignan,

L. Lajoie,

R. P. Grant.

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, 26 Juillet 1900.

Proposé par Mr. Bodeaux,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le rapport du Comité de l'Alouette  
et de l'Éclairage qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du Comité des Marchés.

Rapport: A la dernière séance de ce Conseil, le dix-neuf juillet courant, deux requêtes avaient été

été

1<sup>ère</sup> Motion

Peudi le 26 Juillet 1900.

été référées au Comité des Marchés; L'une de Mr. Napoléon Charbonneau et autres et l'autre de Mr. Philippe Gervasseur et autres. Ces Messieurs demandaient que les divisions des étaup des bouchers dans la partie Nord-Ouest du Marché-aup-Denrées fussent changées de manière à former six étaup à l'avant et cinq étaup à l'arrière du dit marché. Votre Comité s'est rendu sur les lieux et a discuté avec les intéressés les raisons qui pourraient nécessiter un tel changement.

Messieurs les requérants tous bouchers, prétendent que le local qui leur est réservé dans cette partie du marché n'est pas suffisant pour y exercer leur commerce avec avantage.

C'est pourquoi, Votre Comité en vue de donner satisfaction aux intéressés tout en diminuant en rien les revenus des marchés, a cru devoir recommander que les changements demandés soient faits, pourvu que le coût de l'ouvrage extra que nécessitera ces changements soit supporté par les intéressés.

Respectueusement soumis,

(Signé) R. P. Grant, Prsdt,  
Henri Godin,  
E. A. Panneton.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières, 26 Juillet 1900.

Proposé par Mr. Houliston,

Secondé par Mr. Normand,

Que le rapport du Comité des Marchés qui vient d'être lu soit adopté.

Proposé par Mr. Symburner, en amendement,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que les étaup des bouchers qui sont actuellement divisés dans la partie Nord-Est du Marché-aup-Denrées ne soient pas changés.

Rejetée sur division de six contre et quatre pour, savoir:  
Contre: M. M. Badaud, Godin, Grant, Houliston, Normand et Panneton,  
Pour: M. M. Carignan, Jourdain, Lajoie et Symburner.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée

2<sup>e</sup> Motion  
Rapport du Comité des  
Marchés adopté.

3<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 2.

Leudi le 26 Juillet 1900.

Rapport du  
Secrétaire-Trésorier.

adoptée sur même division.

Sur un rapport du Secrétaire-Trésorier, concernant les recettes et les dépenses de la Corporation, pour les six mois finissant le trente Juin de la présente année.

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport du Chef de Police, accompagné d'un tableau concernant les incendies qui ont eu lieu pendant le premier semestre de l'année courante.

M<sup>e</sup> Motion  
Nomination de Mr. Honoré Gauthier comme  
membre du Corps de Police.

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Symburnes,

Que la résignation de Mr. Pierre Lesieur comme membre du Corps de Police et de la Brigade du Feu soit acceptée, et que Mr. Honoré Gauthier soit nommé au lieu et place du dit Mr. Lesieur, avec le même salaire et aux mêmes conditions.

Ajournement.

Adoptée.  
Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le six d'Août prochain, à sept heures et demie du soir.

Ch. Desaulniers  
Sec.-Trés.

L. D. Paquin  
Maire.

Assemblée Régulière.  
6 Août 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le sixième jour d'Août, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur, le Maire  
Messieurs les Echevins

L. D. Paquin,  
L. Badaux,  
U. Carignan,  
H. Godin,  
R. F. Grant,

Alep.

Lundi le 6 Août 1900.

Alex. Couliston,  
L. W. Jourdain,  
J. Lymburner,  
L. P. Normand,  
E. F. Panneton,  
A. A. Verrette.

Requête de  
Mr. E. A. Lacroix.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. E. A. Lacroix, demandant d'être nommé Inspecteur des travaux en maçonnerie du Pont St. Maurice.

Requête de  
Mr. Wilfrid B. Landry.

Requête de Mr. Wilfrid B. Landry, demandant d'être nommé comptable dans le bureau de la Corporation.

Requête de  
Mr. Avila Dupont.

Requête de Mr. Avila Dupont, demandant de l'emploi dans le bureau de la Corporation.

Requête de  
Mr. Donat Parent.

Requête de Mr. Donat Parent, demandant d'être nommé Assistant-Comptable dans le bureau de la Corporation.

Requête de  
M<sup>rs</sup>. Lord & Racette.

Requête de Messrs. Lord & Racette, demandant au Conseil de leur louer l'espace compris entre les magasins de M<sup>rs</sup>. Robichaud et Ricard, dans le soubassement du Marché-aux-Denrées, pour y exercer leur occupation de regrattiers.

Requête de  
Mr. Benj. Vadebonceur.

Référés au Comité des Marchés.  
Requête de Mr. Benjamin Vadebonceur, demandant qu'une allonge soit faite à la maison appartenant à la Corporation qu'il occupe, près du Pont St. Maurice.

Lettre de  
C. P. R.

Référés au Comité des Chemins.  
Lue une lettre de la Compagnie de Chemin de Fer Canadien du Pacifique, informant le Conseil que des mesures ont été prises pour empêcher, à l'avenir, l'obstruction des rues de cette Cité par les chars de la dite Compagnie.

Lue

Lundi le 6 Août 1900.

Lettre de Mr. Honoré Gauthier. Sue une lettre de Mr. Honoré Gauthier, offrant sa résignation comme membre du Corps de Police  
Acceptée.

Lettre de Mr. W. S. Duplessis. Sue une lettre de Mr. W. S. Duplessis, demandant la réparation de son trottoir, dans l'Avenue Laviolette.

Lettre de la Berlin Iron Bridge Co. Référé au Comité des Chemins. Sue une lettre de la "Berlin Iron Bridge Company", demandant que l'usage de l'engin et du concasseur à pierre lui soit accordé durant les prochains trois mois.

Rapport du Comité des Finances. Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |       |    |
|--|-------|----|
| Département de l'Aqueduc, (Construction) | 26    | 88 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                   | 229   | 82 |
| " des Chemins,                           | 107   | 54 |
| " " Marchés,                             | 502   | 06 |
| " du Feu,                                | 2     | 88 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                   | 3     | 45 |
| " " la Police,                           | 290   | 93 |
| " " " Communes,                          | 34    | 12 |
| " " " Santé,                             | -     | 50 |
| Drainage,                                | 31    | 75 |
| Rues sous Contrôle,                      | 10    | 25 |
| Pavage des Rues,                         | 54    | 84 |
| Carré Champlain,                         | 25    | 37 |
| Propriétés de la Corporation,            | 1     | 43 |
| Dépenses Contingentes,                   | 1     | 50 |
| Salaires,                                | 232   | 82 |
|  | 1,556 | 14 |

Respectueusement

Lundi le 6 Août 1900.

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Pr<sup>s</sup>dt,  
Louis Phil. Normand,  
F. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,  
Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

Rapport du  
Comité des Chemins.

Rapport:

Le Comité des Chemins auquel avait été  
référé la requête de Mr. Emile Panneton & al. demandant  
la pose d'un puisard au coin des rues St<sup>e</sup> Marie et Champ-  
flour, a l'honneur de faire le rapport suivant:

Il a constaté qu'à chaque averse de pluie  
il s'amassait une grande quantité d'eau en cet endroit  
qui ne peut être égoutté vu que le terrain est trop bas, ce  
qui est un grave inconvénient pour le public voyageur, vu  
que c'est une des rues les plus fréquentées de la ville, par-  
cequ'elle conduit directement à la gare du Chemin de  
Fer du Pacifique.

C'est pourquoi, Votre Comité recommande que  
les conclusions de la dite requête soient accordées et qu'ordre  
soit donné à l'Inspecteur de Ville, de construire en cet  
endroit un puisard sous le plus court délai possible.

Respectueusement soumis,  
(Signé) F. A. Verrette, Pr<sup>s</sup>dt,  
Louis Phil. Normand,  
A. Lymburner,  
R. A. Grant,  
L. W. Jourdain.

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, 6 Août 1900.

Proposé



Lundi le 6 Août 1900.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Badaux,

Que le rapport du Comité des  
Chemins qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport de

l'Inspecteur-Sanitaire.

Rapport:

Messieurs,

Permettez-moi de vous faire rapport  
que: le 27 Juillet dernier, j'ai empêché la vente de la viande  
d'un bœuf tué à l'abattoir de cette cité, et qui avait été vendu  
à Mr. le boucher Philéas Bédard par Mr. James Marchand, de  
St. Etienne des Grès, et cela, pour cause de meurtrissures pen-  
dant le transport de ce bœuf.

Le 4 Août courant, j'ai confisqué  
de Mr. Xavier Piché, boucher, de cette cité, la viande d'un  
bœuf; et de Mr. Joseph Cloutier, de St. Pierre les Becquets,  
de Mr. Joseph Perreault, de St. Sophie de Lémar, et d'un  
Mr. Mahéu qui a refusé de me donner son nom de baptême, de  
même que de me dire le lieu de sa résidence, j'ai confisqué  
chacun un coffre de bœuf, le tout comme étant impropre à  
la consommation.

Je crois de mon devoir de vous  
informer que, j'ai constaté que les bouchers étrangers à la ville  
ne font pas tuer leurs animaux à l'abattoir licencié, sui-  
vant vos règlements, et après avoir été avertis par moi de  
ce faire.

J'ai aussi constaté que Messieurs  
Napoleon Charbonneau et Xavier Piché, tous deux bouchers,  
de cette ville, ont tué quelques animaux en dehors du dit  
abattoir licencié.

Le tout humblement soumis,

(Signé) E. Peasdale,

Inspecteur-Sanitaire.

Trois-Rivières, 6 Août 1900.

Le

Lundi le 6 Août 1900.

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport du Chef de Police, informant le Conseil, qu'il n'a pas de plaintes à formuler contre les débits de liqueurs, pour le mois de Juillet dernier.

Rapport du  
Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture d'un rapport du Chef de Police, concernant les alarmes pour incendies, pendant le mois de Juillet dernier.

3<sup>e</sup> Motion  
Octroi à l'Association  
Agriculture des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Normand,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à acquiescer et acheter de l'Association Agricole du District des Trois-Rivières, tout les bois et matériaux de la "Bâtisse aux Machineries" que le Gouvernement de la Province de Québec a donnés à la dite Compagnie et actuellement transportés sur ses terrains, pour le prix et somme de mille piastres qui devront être payés d'ici au premier Octobre prochain.

4<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 3.

Proposé par Mr. Godin, en amendement,  
Secondé par Mr. Badaux,

Que la somme de mille piastres mentionnée dans la motion principale, concernant l'achat de certaine bâtisse, soit remplacée par celle de cinq cents piastres.

Rejetée sur division de sept contre et trois pour, savoir:

| Contre:          | Pour:          |
|------------------|----------------|
| Mr. Mc Carignan, | Mr. Mc Badaux, |
| Grant,           | Godin,         |
| Houlston,        | Symburner.     |
| Jourdain,        |                |
| Normand,         |                |
| Panneton,        |                |
| Verrette,        |                |

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur même division.

Proposé

Lundi le 6 Août 1900.

5<sup>e</sup> Motion  
Mr. Wilfrid B. Sandry  
nommé Assistant Comptable de la Corporation.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Normand,

Que Mr. Wilfrid B. Sandry soit nommé assistant-comptable dans le bureau du secrétaire-Trésorier de ce Conseil, au lieu et place de Mr. Joseph Labarre qui a résigné, avec le même salaire et aux mêmes conditions.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Nomination de Mr. Euchariste Marie comme membre du Corps de Police.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que Mr. Euchariste Marie soit nommé membre du Corps de Police et de la brigade du Feu, au lieu et place de Mr. Honoré Gauthier qui a résigné, avec le même salaire et aux mêmes conditions.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt d'Août courant, à sept heures et demie du soir.

Ch. Desaulniers  
Sect. Prés.

L. D. Paquin  
Maire.

Assemblée Régulière.  
20 Août 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingtième jour d'Août, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,

Messieurs les Echevins L. Badaux,

W. Carignan,

Mrs. Gélinas,

H. Godin,

R. F. Grant,

Alex. Coulston,

L. W.

Lundi le 20 Août 1900.

L. W. Jourdain,  
L. Lajoie,  
P. Lyburner,  
L. P. Normand,  
E. J. Panneton,  
P. W. Verrette.

Requête de  
Mr. Edouard Bourassa.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Edouard Bourassa, demandant  
qu'une licence d'écurie de louage lui soit accordée.  
Référé au Comité de Police.

Requête de  
Mr. Hector Racette.

Requête de Mr. Hector Racette, demandant  
une réduction de la taxe journalière qui lui est imposée,  
pour l'espace qu'il occupe en arrière du Marché-aux-  
Denrées.

Requête de  
Mr. G. J. Duplessis.

Référé au Comité des Marchés.  
Requête de Mr. G. J. Duplessis, demandant  
la pose d'un puits, au coin des rues Bonaven-  
ture et Céline.

Lettre de  
Mr. Alfred W. Madrill.

Référé au Comité des Chemins.  
Lue une lettre de Mr. Alfred W. Madrill,  
secrétaire de la "Canadian Fire Underwriters' Association",  
concernant le Département du Feu de cette  
Cité.

Lettre de  
Mr. D. E. Frigon.

Lue une lettre de Mr. D. E. Frigon, deman-  
dant que le montant chargé à son fils Edouard, pour  
taxe de capitation, pour les années mil huit cent quatre-  
vingt-dix-neuf et mil neuf cents, soit déduit de son compte,  
ou qu'il ne réside pas ici.

Lettre de  
Mr. Louis Baril.

Accordée.  
Lue une lettre de Mr. Louis Baril, con-  
cernant le transport du loyer de son étal de boucher,  
dans le Marché-aux-Denrées.

Lettre de la  
Compagnie des Abattoirs des Trois-Rivières.

Lue une lettre de La Compagnie des Abattoirs  
des Trois-Rivières, demandant qu'un Marché-aux-  
Animaux soit érigé, près de leur établissement, dans  
la

Lundi le 20 Août 1900.

Rapport du  
Comité des Finances.

la Commune de cette Cité.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paié-listes suivantes:

|  |              |           |
|--|--------------|-----------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction)    | 136          | 59        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 47           | 69        |
| " des Chemins,                               | 29           | 73        |
| " " Marchés,                                 | 1,534        | 32        |
| " du Feu,                                    | 3            | 27        |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                       | 1            | 45        |
| " " la Police,                               | 10           | —         |
| " " " Commune,                               | 15           | 25        |
| " " " Santé,                                 | 38           | 43        |
| Ponts St. Maurice,                           | 43           | 12        |
| Rues sous Contrôle,                          | 11           | 70        |
| Cavage des Rues,                             | 121          | 44        |
| Carre Champlain,                             | 1            | 16        |
| Carre Le Platon,                             | 1            | 12        |
| Atelier des Départements,                    | 1            | 20        |
| Papeterie et Impressions,                    | 33           | 50        |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 60           | —         |
| Intérêt et Commission,                       | 175          | —         |
| Dépenses Contingentes,                       | 7            | 63        |
| Divers Comptes,                              | 3            | 80        |
|  | <b>2,276</b> | <b>40</b> |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Présdt.,  
Alex. Couliston,  
Louis Phil. Normand,  
P. W. Verrette.

Proposé

Lundi le 20 Août 1900.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité des Marchés.

Rapport:

A la dernière séance du Conseil de Ville,  
M. M. Alexis Lord & Hector Racette, avaient présenté une  
requête demandant la permission d'occuper une partie du  
soubassement dans le Marché-aux-Denrées, en cette Cité;  
et cette requête avait été référée au Comité des Marchés  
qui a l'honneur de faire le rapport suivant:

Il s'est rendu sur les lieux et a constaté  
qu'un espace de six pieds et demi de largeur sur la pro-  
fondeur des magasins de M. M. Honora Ricard et  
Rézaine Robichaud et contigu à la cloison de côté des  
dits magasins, pourrait être accordé aux dits Lord &  
Racette pour un loyer de trente (\$30.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>) piastres l'an,  
payable mensuellement.

Il pourrait être permis aux dits locataires,  
de poser des tablettes sur les cloisons des dits magasins  
pour y exposer leurs marchandises; mais ne pas leur per-  
mettre de mettre aucune marchandise ou article dans  
les châssis qui sont vis-à-vis les espaces susdits.

C'est pourquoi, Votre Comité croit devoir  
recommander les conclusions du présent rapport.

Respectueusement soumis.

(Signé) R. A. Grant, Pr<sup>s</sup>dt,

W. Carignan,

E. A. Panneton,

Mrs. Gélinas.

Hôtel-de-Ville,

Trois-Rivières, 20 Août 1900.

Proposé par Mr. Badaup,  
Secondé par Mr. Houliston,

Que le rapport du Comité des  
Marchés

2<sup>ème</sup> Motion

Lundi le 20 Août 1900.

Marchés qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée sur division de sept pour et cinq contre, savoir:

Pour:

Mo. Mo. Badeaux,  
Carignan,  
Gélinas,  
Grant,  
Kouliston,  
Lajoie,  
Panneton,

Contre:

Mo. Mo. Godin,  
Jourdain,  
Lymburner,  
Normand,  
Verrette.

Rapport du  
Comité des Chemins.

Rapport:

Le Comité des Chemins auquel ont été référées les demandes suivantes: celle de Mr. Benjamin Vadeboncoeur, demandant qu'une allonge soit faite à la maison qu'il occupe, près du Pont St. Maurice; celle de Mr. W. L. Duplessis, pour la réparation de son trottoir, ainsi que des perrons et du solage de sa maison, sur l'Avenue Laviolette, qu'il prétend avoir été endommagés, lors du nivellement de la dite Avenue; et la suggestion de Mr. L'Échevin Normand, concernant la façon d'une piste pour bicycles, le long du trottoir du séminaire St. Joseph, dans l'Avenue Laviolette, avec prière à ce Comité de faire rapport, à ce sujet, a l'honneur de faire à Votre Honorable Conseil le rapport suivant: Qu'il ne croit pas devoir recommander les conclusions de la requête de Mr. Benjamin Vadeboncoeur, vu que cette propriété louée dans les conditions où elle se trouve actuellement à ce Monsieur, a été acceptée par lui comme telle. Que votre Comité a fait réparer le trottoir de Mr. W. L. Duplessis, et que s'étant rendu sur les lieux, il a constaté que ni les perrons ni le solage de sa maison n'avaient souffert de dommage par le nivellement de la dite Avenue. Quant à la confection d'une piste pour bicycles sur l'Avenue Laviolette, ce Comité considère que la Corporation n'a pas les moyens de faire ces

Lundi le 20 Août 1900.

ces travaux, cette année.

Respectueusement soumis,

(Signé) A. W. Verrette, Préd.,

J. Lymburner,

R. J. Grant,

Louis Phil. Normand,

L. W. Jourdain.

3<sup>e</sup> Motion

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 20 Août 1900. }  
Proposé par Mr. Gajoie,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que le rapport du Comité des  
Chemins qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

Rapport de  
Mr. P. W. Martel, Avocat.

Rapport:

Messieurs,

Vous me demandez quels sont les pouvoirs et les obligations de la Corporation quant à la relocation des étaux des bouchers, et les droits de ces derniers relativement à la réoccupation des étaux dont ils étaient en possession avant la destruction du marché aux denrées, par le feu.

Il est pourvu par chapitre II section 47, concernant les marchés publics, que les étaux des bouchers seront loués chaque année entre le premier janvier et le premier mai par encan public, et, qu'entr'autres conditions, le loyer sera payé en quatre paiements égaux, de trois mois en trois mois et d'avance, mais, il est stipulé dans le paragraphe 3 de cette section que lors de cet encan, les locataires alors en possession des étaux qui en auront payé régulièrement le loyer et se seront conformés aux règlements et ordonnances du Conseil concernant le marché, pourront continuer de garder la possession de leurs étaux en payant là et alors, à compte, un dixième du montant de



Lundi le 20 Août 1900.

de la mise à prix qui serait fixée par le Conseil.

L'incendie du marché aux denrées et la destruction des étaux des bouchers ayant mis fin aux baux de ces derniers avec la Corporation, et, les bouchers ayant perdu la possession des étaux qu'ils occupaient avant l'incendie, je suis d'opinion que d'après le règlement en question les bouchers ne peuvent prétendre garder la possession de leurs anciens étaux, mais, qu'au contraire, la Corporation doit les vendre par encan public, conformément au paragraphe Premier de la section 4<sup>e</sup>.

Cependant, si la Corporation le jugeait à propos, elle pourrait, tout en restant dans les limites de l'esprit du règlement, louer aux bouchers les mêmes étaux qu'ils occupaient avant l'incendie, aux conditions voulues par le paragraphe 3 sus-cité.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,  
Votre très-humble serviteur  
(Signé) P. W. Martel

4<sup>e</sup> Motion  
Vente des Magasins du  
Marché aux Denrées et  
des Etaux des Bouchers.

Proposé par Mr. Panneton,

Secondé par Mr. Carignan,

Que les loyers des étaux des bouchers de la grande Halle du Marché aux Denrées et ceux des magasins du dit marché, sur lesquels il serait dû des ar-rérages soient vendus à l'enchère, sur les lieux, samedi, le vingt-cinq Août courant (1900), à dix heures du matin, pour l'espace de huit mois à compter du premier Septembre prochain, aux charges et conditions suivantes, savoir:

- 1<sup>o</sup> Aucune personne endettée envers la Corporation de cette Cité pour loyer d'étal de boucher ou de magasins dans le Marché aux Denrées, ne pourra enchérir à la dite vente.
- 2<sup>o</sup> Aucune enchère ne sera reçue, à moins qu'il ne soit déposé en même temps entre les mains du Secrétaire-Trésorier de la dite Corporation, dix par cent sur le prix de départ du loyer des dits étaux de bouchers et magasins.

Lundi le 20 Août 1900.

3° Les prix de départ de loyers annuels pour les étaux à vendre et ceux de location pour les étaux qui doivent être occupés par les anciens locataires seront comme suit, savoir:

Étal numéro un, soixante-et-treize piastres et trente-cinq centins (\$73.35); étal numéro deux, quarante-neuf piastres et cinq centins (\$49.05); étal numéro trois, quarante-neuf piastres et quatre-vingt-quinze centins (\$49.95); étal numéro quatre, soixante-et-cinq piastres et vingt-cinq centins (\$65.25); numéro cinq, soixante-et-quatre piastres et quatre-vingts centins (\$64.80); numéro six, cent vingt piastres et quatre-vingt-six centins (\$120.86); numéro sept, cent cinquante-six piastres et cinq centins (\$156.05); numéro huit, quatre-vingts piastres et vingt-huit centins (\$80.28); numéro neuf, quatre-vingt-deux piastres et quarante-quatre centins (\$82.44); numéro dix, quarante-neuf piastres et cinq centins (\$49.05); numéro onze, soixante-et-onze piastres et soixante-et-quatre centins (\$71.64); numéro douze, soixante-et-deux piastres et dix centins (\$62.10); numéro treize, cinquante-et-une piastres et trente centins (\$51.30); numéro quatorze, quarante-huit piastres et soixante centins (\$48.60); numéro quinze, cinquante piastres et quatre-vingt-cinq centins (\$50.85); numéro seize, soixante-et-quatre piastres et quatre-vingt-vingts centins (\$64.80); numéro dix-sept, soixante-et-quatre piastres et quatre-vingts centins (\$64.80); numéro dix-huit, cent vingt-et-une piastres et quatre-vingt-onze centins (\$121.91); numéro dix-neuf, cent vingt-deux piastres et cinquante centins (\$122.50); numéro vingt, soixante-et-quatre piastres et quatre-vingts centins (\$64.80); numéro vingt-et-un, soixante-et-quatre piastres et quatre-vingts centins (\$64.80); numéro vingt-deux, quarante-neuf piastres et quatre-vingt-quinze centins (\$49.95); numéro vingt-trois, quarante-neuf piastres et cinquante centins (\$49.50); numéro vingt-quatre, cinquante piastres et quarante centins (\$50.40); numéro vingt-cinq, soixante-et-trois piastres; magasin numéro un, cent dix piastres; magasin numéro deux, quatre-vingt-dix piastres; magasin numéro trois, cent piastres; magasin numéro quatre, cent piastres; magasin numéro cinq, quatre-

Lundi le 20 Août 1900.

quatre-vingt-dix piastres; magasin numéro six, cent dix piastres.

4°. L'acquéreur des dits étaux des bouchers ou des dits magasins du Marché-aux-Denrées, sera tenu d'observer et accomplir les dispositions de tous les règlements de Police et les règlements, ordonnances et résolutions du Conseil-de-Ville, concernant le dit marché et la dite halle, actuellement en force et qui deviendront ci-après en force.

5°. D'observer et accomplir les ordres et les directions du Comité des Marchés, du Clerc du dit Marché-aux-Denrées et de l'Inspecteur-Sanitaire.

6°. De payer sur conviction, les amendes et pénalités imposées ou à être imposées pour infractions aux dits règlements, règles ou résolutions.

7°. De ne pouvoir sous-louer le dit étal ou le dit magasin, ni aucune partie d'iceux, de les tenir propres et en bon état et de les remettre de même à l'expiration de leur bail.

8°. De payer au Secrétaire-Trésorier du dit Conseil, à son bureau le montant du loyer des dits étaux ou magasins, de trois mois en trois mois et avant le commencement de chaque trimestre.

9°. De fournir deux bonnes et suffisantes cautions à la satisfaction du Comité des Marchés.

10°. Il ne sera pas permis aux bouchers de vendre dans les limites de cette Cité, de la viande fraîche de bœuf, de mouton, de veau et de cochon qui auraient été tués ailleurs que dans les abattoirs licenciés par ce Conseil. Cependant, ils pourront vendre les cochons parés et apportés de l'étranger durant l'hiver.

11°. L'entretien et la réparation des glacières dans les étaux des bouchers, ainsi que les tuyaux qui conduisent la fumée des poêles dans les tuyaux collecteurs, seront à la charge des locataires ou occupants des dits étaux.

Proposé

Lundi le 20 Août 1900

5<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 4.

Proposé par Mr. Normand, en amendement,  
Secondé par Mr. Couliston,

Que la considération de la résolution concernant la location des étaux des bouchers et des magasins du Marché-aux-Denrées soit différée jusqu'à ce que ce Conseil ait l'opinion de son avocat à ce sujet, concernant la légalité de la présente résolution, suivant la demande par écrit qui lui a été faite.

Rejetée sur division de sept contre et cinq pour, savoir:

| Contre:          | Pour:          |
|------------------|----------------|
| Mr. Mr. Badaoup, | Mr. Mr. Grant, |
| Carignan,        | Couliston,     |
| Gélinas,         | Jourdain,      |
| Godin,           | Lajoie,        |
| Symburner,       | Normand.       |
| Panneton,        |                |
| Verrette,        |                |

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée sur division de neuf pour et trois contre, savoir:

| Pour:            | Contre:        |
|------------------|----------------|
| Mr. Mr. Badaoup, | Mr. Mr. Grant, |
| Carignan,        | Couliston,     |
| Gélinas,         | Lajoie.        |
| Godin,           |                |
| Jourdain,        |                |
| Symburner,       |                |
| Normand,         |                |
| Panneton,        |                |
| Verrette,        |                |

6<sup>e</sup> Motion  
Mr. S. W. Vallée nommé  
Ingénieur de la Corporation pour la reconstruction des Ponts  
St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,

Secondé par Mr. Symburner,

Que Mr. S. W. Vallée soit nommé Ingénieur de ce Conseil pour surveiller la reconstruction des Ponts St<sup>e</sup> Maurice dont le contrat a été accordé à la Berlin Iron Bridge Company,  
sujet

Lundi le 22 Août 1900.

sujet à l'approbation par ce Conseil de l'arrangement qui sera conclu entre M. Vallée et le Maire quant à la rémunération de ses services.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Mardi, le quatre de Septembre prochain, à sept heures et demie du soir.

L. Désaulniers  
Sect.-Prés.

L. D. Paquin  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, Hôtel-de-Ville, 22 Août 1900.

A  
L. J. Désaulniers, Ecr.,  
Secrétaire-Trésorier de la Corporation  
de la Cité des Trois-Rivières.

Monsieur,

Je convoque par les présentes une assemblée spéciale du Conseil-de-Ville de la Cité de Trois-Rivières pour être tenue à l'Hôtel-de-Ville, au lieu ordinaire du dit Conseil, Vendredi le 24<sup>ième</sup> jour d'Août courant, à huit heures P. M. dans le but 1<sup>o</sup> de déterminer quels sont les étaux de bouchers de la grande halle du marché aux denrées et les magasins du dit marché sur lesquels il n'est pas dû d'arrérages, & 2<sup>o</sup> de décider ce qui devra être fait des dits étaux & magasins sur lesquels il n'est pas dû d'arrérages, savoir: s'ils seront loués ou vendus par encan public et quand?

(Signé) L. D. Paquin,  
Maire.

Advenant

Vendredi le 24 Août 1900.

Assemblée Spéciale.  
24 Août 1900.

Advenant neuf heures du soir, Vendredi, le vingt-quatre d'Août mil neuf cents, il n'y a pas eu d'assemblée du Conseil, faute de quorum, les membres présents étaient: Son Honneur le Maire L. D. Pâquin, et Messieurs les Echevins Ls. Badaux, Alex. Couliston L. Lajoie et L. P. Normand.

L. J. Desaulniers  
Secr.-Trésorier.

Assemblée Régulière.  
4 Septembre 1900.

Or une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mardi, le quatrième jour de Septembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | L. D. Pâquin,    |
| Messieurs les Echevins | Ls. Badaux,      |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | Mrs. Gelinat,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alex. Couliston, |
|                        | L. Lajoie,       |
|                        | J. Lymburner,    |
|                        | L. P. Normand,   |
|                        | E. F. Panneton,  |
|                        | A. W. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Phil. H. Marineau.

Requête de Mr. Philippe H. Marineau, demandant d'être entré au Rôle d'Evaluation pour l'année courante (1900) comme propriétaire de l'immeuble deux cent quarante-neuf (249) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Mr. François-Xavier St Pierre.

Accordée.

Requête

Mardi le 4 Septembre 1900.

- Requête de Mr. Téléphore Dugré. Requête de Mr. Téléphore Dugré, demandant d'être nommé Évaluateur pour le prochain Rôle.
- Requête de Mr. Chas. Vadeboncoeur. Requête de Mr. Charles Vadeboncoeur, demandant d'être nommé Évaluateur pour le prochain Rôle.
- Requête de Mr. Israël Lemoine. Requête de Mr. Israël Lemoine, demandant qu'un trottoir soit fait le long de la propriété de Mr. Adéland Belille, sur la rue Hertel.  
Référé au Comité des Chemins.
- Requête de Mr. F. W. Sacombe. Requête de Mr. F. W. Sacombe, demandant d'être exempté du paiement de la taxe comme marchand forain.  
Référé au Comité des Finances.
- Requête de Mr. Victor Vézina. Requête de Mr. Victor Vézina, demandant une réduction sur son compte de taxes.  
Référé au Comité des Finances.
- Requête de Mr. Adolphe Phibault. Requête de Mr. Adolphe Phibault, demandant que les conditions du contrat de Mr. Athanase Poussier, pour l'achat d'un terrain situé sur la rue Bureau soit remplies.  
Référé au Comité des Finances.
- Lettre de R. S. Cooke, Esq., Avocat. Que une lettre de R. S. Cooke, Esq., Avocat, réclamant, au nom de Mr. Zéphyr Camel, la somme de cinquante piastres pour un accident qu'il dit avoir été causé à son épouse, par le mauvais état du trottoir de la rue St. George.  
Référé au Comité des Chemins.
- Lettre de Messrs. Girard & Godin. Que une lettre de Messrs. Girard & Godin, demandant qu'une certaine quantité de bois appartenant à la Corporation leur soit rendue.  
Référé au Comité des Finances.
- Lettre de Mr. J. A. Bellemarre. Que une lettre de Mr. J. A. Bellemarre, offrant de poser un toit métallique et réparer le haut du Moulin-à-Vent pour la somme de cent

Mardi le 4 Septembre 1900.

cent cinquante piastres.

Référée au Surintendant pour rapport.

Lettre de  
Mr. E. O. Vallée.

Que une lettre de Mr. E. O. Vallée, Ingénieur  
Civil, concernant la construction d'un pont métallique  
sur le petit chenal de la rivière St. Maurice.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
les paie-listes suivantes:

|  |          |
|--|----------|
| Département de l'Aqueduc, (Construction)     | 54 35    |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 191 76   |
| " des Chemins,                               | 108 82   |
| " " Marchés,                                 | 705 47   |
| " du Feu,                                    | 3 03     |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                       | 5 65     |
| " " la Police,                               | 347 18   |
| " " " Communes,                              | 85 25    |
| " " " Santé,                                 | 1 "      |
| Drainage,                                    | 64 86    |
| Rues sous Contrôle,                          | 16 12    |
| Pavage des Rues,                             | 16 "     |
| Carré Champlain,                             | 29 50    |
| Carré Le Platon,                             | 6 75     |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 28 50    |
| Papes Municipales,                           | 1 70     |
| Dépenses Contingentes,                       | 27 75    |
| Salaires,                                    | 232 82   |
| Divers Comptes,                              | 107 09   |
|  | 1,973 60 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Présdt.,  
P. O. Verrette,

Louis



Mardi le 4 Septembre 1900.

Louis Phil. Normand,  
Alex. Couliston.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des  
Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité des Chemins.

Rapport:

Le Comité des Chemins auquel avait été référé la requête de Mr. G. Duplessis, présentée à la dernière séance de ce Conseil et demandant la pose d'un puisard près de sa résidence sur la rue Bonaventure, a cru devoir consulter l'Inspecteur de Ville à ce sujet, et lui a demandé, en même temps, de faire rapport de tous les endroits où il était opportun de poser des puisards et des passerelles dans les rues de cette Cité.

Votre Comité ayant pris communication de ce rapport, après mûres délibérations, croit devoir recommander la pose de quatre puisards qui sont d'une absolue nécessité aux endroits ci-après mentionnés, savoir: au coin des rues Alexandre et Hart, près de chez Mr. P. O. Guillet; au coin des rues Plaisante et Royale, près de chez Mr. W. E. Lajoie; au coin des rues St. Olivier et Bonaventure, près de chez Mme V<sup>o</sup> Geo. Ozyette; et au coin des rues Bonaventure et St. Joseph, près de chez Mr. Godfrey Lassalle. Aussi la pose de six passerelles aux endroits suivants, savoir: aux coins des rues Hart et Bonaventure, Royale et Bonaventure, Alexandre et Royale, Royale et des Forges, St. George et Badeaux et sur la rue Bonaventure, vis-à-vis la rue Céline.

Respectueusement soumis,

(Signé) P. O. Verrette, Pr<sup>s</sup>dt,

J. Lymburner,

Louis Phil. Normand.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 31 Août 1900. }

Proposé

Mardi le 4 Septembre 1900

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Badeaux,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le rapport du Comité des  
Chemins qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

Rapport du  
Comité de l'Hôtel de Ville.

Rapport:

Le Comité de l'Hôtel-de-Ville, considérant qu'il est devenu urgent de renouveler la base du canon qui se trouve dans le Carré Champ-plain, ou son état de vétusté, croit devoir profiter de la circonstance, pour suggérer que ce canon soit placé dans le Carré Le Platon, du côté du Fleuve, vers le milieu de l'espace libre, entre les bâtisses de la Compagnie du Richelieu, situées à la tête et au pied de la Côte du Boulevard, où il paraîtrait avec beaucoup plus d'avantage qu'à l'endroit qu'il occupe actuellement.

Votre Comité recommande aussi, comme nécessaire, la pose de radiateurs dans le logement occupé par Mr. L. S. Prottier, Messenger de votre Conseil, dans le soubassement de l'Hôtel-de-Ville, afin de rendre le dit logement plus confortable.

Respectueusement soumis,

(Signé) L. S. Badeaux, Président,  
Lucien Lajoie,  
Alph. Houliston,  
F. W. Verrette.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 4 septembre 1900.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que le rapport du Comité de  
l'Hôtel-de-Ville qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

Rapport:

Mardi le 4 Septembre 1900.

Comité de Police.

Rapport du

Rapport:

Le Comité de Police auquel a été référée la requête présentée à votre Honorable Conseil, à sa séance du vingt d'août dernier, par Mr. Edouard Bourassa, demandant qu'une licence d'écurie de louage lui fut accordée, ainsi qu'une lettre de Mr. le chef de Police, demandant des costumes de petite tenue pour les membres du Corps de Police, a l'honneur de vous faire rapport: qu'après avoir pris en considération la requête de Mr. Edouard Bourassa, et avoir obtenu les informations nécessaires, à ce sujet, il ne croit pas devoir en recommander les conclusions.

Quant à la demande du Chef de Police, votre Comité est d'avis que, des costumes de petite tenue devraient être fournis aux hommes des Corps de Police qui en ont besoin.

Respectueusement soumis,

(Signé) Louis Phil. Normand, Présdt.,

W. Carignan,

Ls. Badaux.

Hôtel de Ville,

Trois-Rivières, 4 septembre 1900.

4<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que le rapport du Comité de Police qui vient d'être lu soit adopté.

5<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas, en amendement,  
Secondé par Mr. Gajoie,

Que la considération du rapport du Comité de Police qui vient d'être lu soit remise à la prochaine séance de ce Conseil, afin d'avoir les explications nécessaires concernant Mr. Edouard Bourassa.

Adoptée sur division de six pour et quatre contre, savoir:

Pour:

Mardi le 4 Septembre 1900.

Pour:  
 M. M. Carignan,  
 Gélinas,  
 Couliston,  
 Lajoie,  
 Lymburner,  
 Normand,

Contre:  
 M. M. Badaud,  
 Godin,  
 Panneton,  
 Verrette.

La motion principale étant alors mise aux voix est rejetée sur même division.

Rapport du  
 Clerc du Marché-aux-Denrées.

Lu un rapport du Clerc du Marché-aux-Denrées se plaignant de l'obstruction d'une certaine partie du terrain du Marché-aux-Denrées par les marchandises de Mr. A. J. Badaud.

Ordre est donné au Secrétaire-Trésorier d'informer Mr. Badaud de ne pas occuper le terrain de la Corporation au Nord de son magasin sous les peines de droit.

Rapport du  
 Chef de Police.

Lu un rapport du Chef de Police, informant le Conseil, qu'il n'a pas de plainte à formuler contre les débits de liqueurs, pour le mois d'Août dernier.

Rapport du  
 Chef de Police.

Lu un rapport du Chef de Police, concernant les alarmes pour incendies, pendant le mois d'Août dernier.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix de Septembre courant, à sept heures et demie du soir.

Ch. P. Gauthier  
 Sec.-Trés.

Les P. J. Min  
 Maire.

Assemblée Régulière.  
 10 Septembre 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le dixième jour de Septembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites

par

Lundi le 10 Septembre 1900.

par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins W. Carignan,  
Ars. Gélinas,  
H. Godin,  
R. P. Grant,  
Alex. Ouliston,  
L. Lajoie,  
J. Lymburner,  
L. P. Normand,  
E. P. Panneton,  
J. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. J. Roussel.

Requête de Mr. J. Roussel, demandant au Conseil de lui louer, à l'année, un certain espace sur le Marché-aux-Dépêches, pour y vendre ses fruits et légumes.

Référée au Comité des Marchés.

Requête de  
Mr. Napoléon Guillemette, père.

Requête de Mr. Napoléon Guillemette, père, demandant que remise lui soit faite du montant qu'il doit pour taxes.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. Pélésphore Lemay.

Requête de Mr. Pélésphore Lemay, demandant d'être nommé Évaluateur pour la révision du Rôle.

Requête de  
Mr. Napoléon Gélinas.

Requête de Mr. Napoléon Gélinas, demandant de l'aide, pour l'achat d'un petit bateau à vapeur devant servir à la traversée sur la rivière St. Maurice.

Référée au Comité des Chemins.

Requête de  
Mr. Phéodule Beaulieu.

Requête de Mr. Phéodule Beaulieu, demandant une augmentation de salaire, comme gardien de nuit.

Référée au Comité des Finances.

Lettre du  
Conseil d'Hygiène.

Que une lettre de Mr. Elzéar Pelletier, Secrétaire du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, concernant l'Inspection du lait.

Permis

Lundi le 10 Septembre 1900.

Lettre de la  
Berlin Iron Bridge Co.

Permis à M. l'Inspecteur Sanitaire de se rendre à Montréal pour apprendre la manière d'inspecter le fait.

Que une lettre de la "Berlin Iron Bridge Company", autorisant Mr. O. E. Lane, son agent et procureur, à signer, avec la Corporation de cette cité, un contrat pour la construction du petit pont sur la branche Est de la rivière St. Maurice.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |     |    |
|--|-----|----|
| Département de l'Aqueduc, (Ent. & Répt.) | 30  | 13 |
| " des Chemins,                           | 18  | 97 |
| " " Marchés,                             | 206 | 96 |
| " du Feu,                                | 5   | "  |
| " de la Police,                          | 5   | "  |
| " " " Communes,                          | 7   | 50 |
| " " " Santé,                             | 33  | 73 |
| Drainage,                                | "   | 50 |
| Ponts St. Maurice,                       | "   | 50 |
| Rues sous Contrôle,                      | 13  | 50 |
| Parage des Rues,                         | 55  | 32 |
| Carré Le Platon,                         | "   | 25 |
| Carré St. Philippe,                      | "   | 75 |
| Divers Comptes,                          | 3   | 33 |
|  | 381 | 44 |

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin, Président,

Alex. Couliston,

R. A. Grant,

Louis Phil. Normand,

F. O. Verrette.

Proposé

Lundi le 10 Septembre 1900.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Les différentes requêtes qui, à la dernière séance de ce Conseil, avaient été référées au Comité des Finances, ont été prises en considération et ont été l'objet de mûres délibérations de la part du dit Comité, qui a l'honneur de vous faire le rapport suivant:

1<sup>o</sup> Sur la requête de Mr. F. W. Sacombe demandant d'être exempté de la taxe comme marchand-forain, il ne croit pas devoir recommander les conclusions de la dite requête, ou que tous les marchands étrangers qui sont venus s'établir dans cette Cité, ont payé cette taxe qui est établie par les règlements de ce Conseil.

2<sup>o</sup> Sur la requête de Mr. Victor Vézina offrant la somme de quinze (\$15.00) piastres en règlement de son compte de taxes qu'il doit à la Corporation de cette Cité, Il croit devoir recommander que Mr. le Secrétaire-Trésorier de ce Conseil soit autorisé d'accepter le montant dû par le dit Victor Vézina pour les quatre dernières années y compris la courante et de lui donner quittance. Et il est d'opinion que le même règlement de taxe devrait être fait avec tous les locataires qui sont endettés de plus de quatre années.

3<sup>o</sup> Sur la requête de Mr. Adolphe Phibault demandant qu'au cas où ce Conseil déciderait d'annuler la vente faite à Mr. Athanase Poussier d'un emplacement sur la rue Bureau, le dit emplacement lui soit rendu aux mêmes conditions qu'il s'engage à remplir fidèlement. Il est d'opinion que Monsieur Athanase Poussier ainsi que toutes autres personnes qui ont acheté des emplacements de la Corporation de cette Cité,

Lundi le 10 Septembre 1900.

lité, et qui n'ont pas rempli les conditions stipulées aux actes de ventes, soient notifiées d'avoir à se conformer, sous le plus court délai possible, aux conditions des dits actes.

Respectueusement soumis,

(Signé) Henri Godin, Présdt,  
R. A. Grant,  
Alex. Houlston,  
J. A. Verrette.

2<sup>e</sup> Motion

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, 10 sept. 1900.  
Proposé par Mr. Lajoie,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport du Comité des Chemins.

Rapport:

Le Comité des Chemins auquel avait été référé la requête de Mr. Israël Lemoine, demandant qu'un trottoir soit fait le long de la propriété de Mr. Adélard Belisle, sur la rue Bertel; et aussi la lettre de R. S. Cooke, Esc., Avocat, réclamant au nom de Mr. Zéphir Hamel, des dommages causés par le mauvais état d'un trottoir sur la rue St. George, a l'honneur de faire rapport:

1<sup>o</sup> Que la demande faite par Mr. Israël Lemoine, étant juste et raisonnable, Il croit devoir recommander les conclusions de sa requête.

2<sup>o</sup> Sur la demande en dommages de Mr. R. S. Cooke, Il croit devoir informer Votre Conseil, que la personne à qui appartient le trottoir qui est la cause des dommages réclamés de cette Corporation, est en voie d'arrangement avec Mr. Zéphir Hamel pour régler sa réclamation.

Respectueusement soumis,

(Signé) J. A. Verrette, Présdt,  
J. Symburner,

Louis Phil.



Lundi le 10 Septembre 1900.

Louis Phil. Normand,  
R. P. Grant.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 10 Sept. 1900.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que le rapport du Comité des  
chemins qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville.

Le Secrétaire Trésorier donne lecture d'un rapport  
de l'Inspecteur-de-Ville, concernant le projet de la  
pose d'un toit au Moulin-à-Vent et le drainage de la  
rue St<sup>e</sup> Anne, par la rue St<sup>e</sup> Philippe

La partie de ce rapport qui concerne la rue St<sup>e</sup> Philippe  
est accordée.

4<sup>e</sup> Motion  
Réparation au Mou-  
lin-à-Vent.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que les travaux de réparations au Mou-  
lin-à-Vent dont il est fait mention dans le rapport de  
l'Inspecteur-de-Ville qui vient d'être lu soient accordés  
à Mr. Arthur Bellemare pour le prix et somme de cent  
cinquante piastres.

Rejetée sur division de six contre et quatre pour, savoir:

Contre:

- Mr. M. Gélinas,
- Godin,
- Grant,
- Houliston,
- Lajoie,
- Panneton,

Pour:

- Mr. M. Carignan,
- Symburner,
- Normand,
- Verrette.

5<sup>e</sup> Motion  
Mr. P. X. Nohet nommé  
Surveillant des travaux  
en maçonnerie des Ponts  
St Maurice.

Proposé par Mr. Normand,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que Mr. P. X. Nohet soit nommé  
surveillant des travaux en maçonnerie des Ponts St Mau-  
rice, dont la Berlin Iron Bridge Company a le

Lundi le 10 Septembre 1900

le contrat, et que son salaire soit fixé à deux piastres et cinquante centins par jour pour le temps que ce conseil aura besoin de ses services.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Rapport du Comité de  
Police du 4 Septembre  
1900 adopté.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité de  
Police qui a été lu à la dernière séance de ce conseil soit adopté.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-quatre de Septembre courant, à sept heures et demie du soir.

*J. Desaulniers*  
Sec.-Prés.

*L. D. Paquin*  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 11 Septembre 1900.  
Au  
Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée  
spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières,  
pour Mercredi, le douze de Septembre courant, à  
sept heures et demie du soir, concernant la démolition  
et la reconstruction du pont de la branche Est de la  
rivière St. Maurice.

(Signé) L. D. Paquin,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
12 Septembre 1900.

A une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par son Honneur le Maire,  
et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Mercredi, le douzième  
jour de Septembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent,

Mercredi le 12 Septembre 1900.

à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire G. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins G. Badaup,  
W. Carignan,  
Ars. Gélinas,  
H. Godin,  
A. J. Grant,  
Alex. Houliston,  
G. Lajoie,  
J. Symburner,  
G. P. Normand,  
G. J. Panneton,  
P. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion  
Démolition du petit  
Pont St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Lajoie,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que des soumissions soient demandées pour la démolition de la superstructure du pont en bois sur le chenal Est de la rivière St<sup>e</sup> Maurice, et pour l'achat des matériaux de cette superstructure. Les soumissions devant être reçues au bureau du Secrétaire-Trésorier, d'ici le lundi prochain, le dix-sept du courant.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Acte de marché entre la  
Corporation de la Cité des  
Trois-Rivières et La Berlin  
Iron Bridge Co., pour  
la reconstruction du pe-  
tit Pont St<sup>e</sup> Maurice.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et La Berlin Iron Bridge Company pour la construction d'un pont en fer sur le chenal Est de la rivière St<sup>e</sup> Maurice, au prix de quarante mille cinq cents piastres (\$40,500.<sup>00</sup>) suivant acte préparé devant P. O. Guillet, Ecr., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Proposé

Mercredi le 12 Septembre 1900.

3<sup>e</sup> Motion  
Acte de marché entre la Corporation des Trois-Rivières et la American Bridge Co., pour l'établissement d'une manufacture de ponts en fer, etc.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Godin,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et la American Bridge Company, pour l'établissement d'une manufacture de ponts en fer et matériaux en fer pour la construction des bâtisses, aux charges et conditions mentionnées à l'acte préparé par P.O. Guillet, Sec., W.P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

*(Signature)*  
Sec.-Prés.

*(Signature)*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
24 Septembre 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-quatrième jour de Septembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cents, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire *(Signature)*
- Messieurs les Echevins
  - L. D. Paquin,
  - L. Padeaux,
  - W. Carignan,
  - Mrs. Gélinas,
  - M. Godin,
  - R. A. Grant,
  - Alex. Houliston,
  - L. W. Jourdain,
  - L. Lajoie,
  - J. Lymburner,
  - L. O. Normand,
  - J. A. Panneton,
  - A. O. Verrette.

Les

Lundi le 24 Septembre 1900.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Elzéar Brière.

Requête de Mr. Elzéar Brière, demandant d'être entré au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1900) comme propriétaire de l'immeuble quatre cent quatre-vingt-dix-huit (498) du cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Mr. Euchariste Lacroix.

Accordée.

Requête de  
Mr. Jos. Narcisse Verrette.

Requête de Mr. Joseph Narcisse Verrette, demandant d'être entré au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1900), comme propriétaire de l'immeuble cinq cent vingt-sept (527) du cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Dame Desneiges Marie, Veuve de feu Ludger Orel.

Accordée.

Requête de  
Mr. J. B<sup>te</sup> Dupresne.

Requête de Mr. Jean Baptiste Dupresne, demandant d'être nommé Évaluateur pour le prochain Rôle.

Requête de  
Mr. Napl. Guillemette, fils.

Requête de Mr. Napoléon Guillemette, fils, demandant d'être nommé Évaluateur pour le prochain Rôle.

Requête de  
Mr. Célestin Féron.

Requête de Mr. Célestin Féron, demandant qu'il lui soit permis de continuer à tenir sa boucherie, comme par le passé.

Rejetée.

Requête de  
Messrs. Drolet, Lassonde & cie. et au-  
pal.

Requête de Messrs. Drolet, Lassonde & cie. et autres, demandant la construction d'une passerelle sur la rue Des Forges, au coin de la rue Champlain.

Référée au Comité des Chemins.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

Département

# Lundi le 24 Septembre 1900.

|  |              |           |
|--|--------------|-----------|
| Département de l'Acqueduc, (Construction)    | 10           | 85        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 179          | 54        |
| " des Chemins,                               | 46           | 43        |
| " " Marchés,                                 | 2,007        | 18        |
| " du Feu,                                    | 32           | -         |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                       | -            | 22        |
| " " la Santé,                                | 1            | 25        |
| Drainage,                                    | 3            | 48        |
| Ponts St. Maurice,                           | -            | 50        |
| Rues sous Contrôle,                          | 36           | 69        |
| Garage des Rues,                             | 56           | 76        |
| Carré Champlain,                             | 4            | 75        |
| Carré LePlaton,                              | 1            | 42        |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 33           | -         |
| Dépenses Contingentes,                       | 38           | 50        |
| Divers Comptes,                              | 1            | 30        |
|  | <b>2,453</b> | <b>87</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Préd.,  
 R. F. Grant,  
 F. W. Verrette,  
 Alex. Wooliston.

<sup>1ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Carignan,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
 L'Inspecteur Sanitaire

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
 rapport de l'Inspecteur-Sanitaire, concernant  
 certaines confiscations de viandes qu'il a opérées,  
 et informant le Conseil que deux bouchers ne font pas  
 tuer leurs animaux à l'abattoir.

Proposé

Lundi le 24 Septembre 1900.

2<sup>e</sup> Motion  
Octroi à l'Association  
Agricole des Trois-Rivières.

Proposé par Mr. Normand,  
Secondé par Mr. Bouliston,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par l'Association Agricole du district des Trois-Rivières à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, de la bâtisse aux machineries et les deux appentis ou remises (sheds) aux machines et instruments aratoires en arrière d'icelle, et la bâtisse "Poultry" ou bâtisse des volailles et tout son contenu, situées sur le terrain de l'exposition connu sous le numéro mille quatre-vingt-seize du cadastre de la Cité des Trois-Rivières, et ce, au lieu et place de tout le bois de la bâtisse "Poultry" ou bâtisse des volailles et tout son contenu, et de tous les bois et matériaux de la bâtisse aux machines que la dite Corporation avait décidé et résolu d'acheter par et suivant deux résolutions passées par le Conseil de la dite Cité des Trois-Rivières, la première en date du trente-et-un Août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, et la seconde en date du six Août, dernier (1900), pour la somme de deux mille piastres dont celle de mille piastres a été payée déjà à la dite Association et la balance restant due devant lui être payée d'ici au premier Octobre prochain moins ce qu'elle doit à la Corporation pour taxes et autres charges. Il est entendu cependant que ces dites bâtisses resteront à l'usage de la dite Association et que partant la dite Corporation ne pourra les démolir ou les enlever tant que la dite Association en aura besoin pour les fins des expositions.

Adoptées.

3<sup>e</sup> Motion  
Nomination des Éva-  
luateurs et de leur Clerc.

Proposé par Mr. Normand,  
Secondé par Mr. Verette,

Que Messieurs W. J. Pothier, Hubert Dussault et Charles Vadeboncaeur, soient nommés assessesurs et évaluateurs des biens et autres choses cotisables en cette Cité, pour réviser le rôle d'évaluation qui

Lundi le 24 Septembre 1900

qui a été fait l'an dernier, et que la dite révision du rôle d'évaluation soit complétée et livrée au Secrétaire-Trésorier de ce Conseil, le ou avant le quinzième jour de Novembre prochain. Les dits évaluateurs devant se conformer en tous points à la loi, dans la préparation du dit rôle d'évaluation.

Que Mr. Hector Bellefeuille soit nommé Clerc des évaluateurs pour les assister et faire les écritures de ce rôle d'évaluation.

Que la somme de quarante piastres soit allouée à chacun d'eux en paiement de leurs services, lesquelles sommes leur seront payées aussitôt que le dit rôle d'évaluation aura été approuvé par le Conseil.

Proposé par Mr. Gélinas, en amendement,

Secondé par Mr. Jourdain,

Que le nom de Mr. J. B<sup>te</sup> Dufresne soit substitué à celui de Mr. O. J. Pothier comme assesseur et évaluateur des biens et autres choses cotisables en cette Cité, pour la présente année.

Proposé par Mr. Panneton, en sous amendement,

Secondé par Mr. Carignan,

Que le nom de Mr. Pélésphore Lemay soit substitué à celui de Mr. Charles Tadeboncœur mentionné à la motion principale comme assesseur et évaluateur des biens et autres choses cotisables en cette Cité pour la présente année.

Adoptée sur division suivante, savoir:

Pour:

Mr. Mr. Badaoup,  
Carignan,  
Godin,  
Jourdain,  
Lymburner,  
Panneton,

Contre:

Mr. Mr. Gélinas,  
Grant,  
Houlston,  
Lajoie,  
Normand,  
Verrette.

Les votes étant également partagés Son Honneur le Maire

4<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 3.

5<sup>e</sup> Motion  
En sous amendement  
à la motion N<sup>o</sup> 3.



Lundi le 24 Septembre 1900.

Maire vote pour la motion.

La motion principale est alors adoptée telle qu'amendée.

Soumissions

pour peinturage du Marché-aux-Denrées.

Des soumissions ayant été demandées pour le peinturage de la brique du Marché-aux-Denrées, elles sont ouvertes et sont comme suit, savoir:

|                     |       |                                       |
|---------------------|-------|---------------------------------------|
| Mr. A. Barand,      | ..... | \$280. <sup>00</sup> / <sub>100</sub> |
| Mr. S. G. Hamel,    | ..... | 270. <sup>00</sup> / <sub>100</sub>   |
| Mr. D. Baxter,      | ..... | 250. <sup>00</sup> / <sub>100</sub>   |
| Mr. J. A. Marineau, | ..... | 190. <sup>00</sup> / <sub>100</sub>   |
| Mr. Willy Lamothe,  | ..... | 190. <sup>00</sup> / <sub>100</sub>   |

6<sup>e</sup> Motion  
Peinturage du Marché-aux-Denrées.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que la soumission de Mr. Willy Lamothe pour peinturage de la brique du Marché-aux-Denrées au prix de cent quatre-vingt-dix piastres, soit acceptée.

7<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la motion N<sup>o</sup> 6.

Proposé par Mr. Symburner, en amendement,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que la considération des soumissions pour peinturage de la brique du Marché-aux-Denrées soit remise à la prochaine assemblée de ce Conseil.

Rejetée sur division suivante, savoir:

|                 |                |
|-----------------|----------------|
| Contre:         | Pour:          |
| Mr. M. Gélinas, | Mr. M. Badaup, |
| Godin,          | Carignan,      |
| Grant,          | Symburner,     |
| Houliston,      | Normand,       |
| Jourdain,       | Panneton,      |
| Lajoie,         | Verrette.      |

Les votes étant également partagés, Son Honneur le Maire vote contre la motion.

La motion principale est alors adoptée sur division de sept pour et cinq contre, savoir:

Pour:

Lundi le 24 Septembre 1900.

Pour:  
 M. M. Gélinas,  
 Godin,  
 Grant,  
 Houliston,  
 Jourdain,  
 Normand,  
 Panneton,

Contre:  
 M. M. Badaup,  
 Carignan,  
 Gajoie,  
 Lymburner,  
 Verrette.

Avis de motion de  
 Mr. J. Echevin Grant.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerais que le chapitre onze des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant les marchés publics et la vente des viandes, légumes, etc., soit amendé quant à ce qui concerne l'endroit ou devra être placé le marché aux animaux.

En Conseil, ce 24 Septembre 1900.

(Signé) R. P. Grant.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le huit d'Octobre prochain, à sept heures et demie du soir.

J. Désaulniers  
 Sec.-Prés.

Les Pâquins  
 Maire.

Assemblée Régulière.  
 8 Octobre 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le huitième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Pâquin,  
 Messieurs les Echevins L. Badaup,  
 Ars. Gélinas,  
 M. Godin,

R. P.

Lundi le 8 Octobre 1900

R. P. Grant,  
 Alex. Bouliston,  
 G. W. Jourdain,  
 G. Lajoie,  
 J. Symburner,  
 G. O. Normand,  
 E. A. Panneton,  
 F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
 Mr. J. A. Pessier.

Requête de Mr. J. A. Pessier, Capitaine de la Compagnie N<sup>o</sup> 3 du 86<sup>e</sup> Régiment, demandant la permission de placer, dans le haut du Marché-aux-Denrées, une armoire portative contenant les armes et accoutrements de la Compagnie militaire des Trois-Rivières.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Verrette,

Que la requête de Mr. J. A. Pessier soit référée au Comité des Marchés.

Adoptée.

Requête de  
 Mr. Willie Sigman.

Requête de Mr. Willie Sigman, demandant une réduction de taxes, pour cause d'absence de la ville.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
 Mr. Louis Pratte.

Requête de Mr. Louis Pratte, demandant que le montant qui lui est chargé pour taxe sur loyer, pour l'année courante, soit déduit de son compte, ou qu'il n'est pas locataire.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
 Mr. J. H. Bellefeuille et al.

Requête de Mr. J. H. Bellefeuille et autres bouchers, concernant l'abattage des animaux.

Requête de  
 Mr. David Ouger et al.

Requête de Mr. David Ouger et autres regrattiers, demandant que des mesures soient prises pour empêcher l'exercice sans licence du commerce de regrattier sur le Marché-

aux-

# Lundi le 8 Octobre 1900

aup-Denrées, en cette Cité.

Requête de l'Union Musicale.

Référée au Comité des Marchés.  
 Requête de l'Union Musicale, demandant que certaines réparations soient faites à la salle qu'elle occupe dans l'étage supérieur de la Station de Police.

Lettre de Mr. Ferdinand Veillette.

Accordée.  
 Sue une lettre de Mr. Ferdinand Veillette, demandant la pose d'un puisard au coin des rues St. Olivier et Plaisante.

Lettre de Mr. Alex. Godin.

Accordée.  
 Sue une lettre de Mr. Alex. Godin, concernant le paiement des taxes de péage du petit pont St. Maurice.

Lettre de la Comp. du Chemin de Fer des Basses-Laurentides.

Accordée.  
 Sue une lettre de Messrs. W. & O. H. Cook, Avocats, réclamant de la Corporation de cette Cité, la somme de vingt-cinq mille piastres (\$25,000.00) et intérêt pour octroi à la Compagnie du Chemin de Fer des Basses-Laurentides.

Lettre de Messrs. J. A. Rousseau & Co.

Référée au Comité des Finances.  
 Sue une lettre de Messrs. J. A. Rousseau & Co., demandant le paiement de la balance du prix de leur contrat pour le tuyau de la nouvelle prise d'eau de l'Aqueduc.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport:  
 Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiements-listes suivantes:

|  |    |       |    |
|--|----|-------|----|
| Département de l'Aqueduc, (Construction) | \$ | 65    | 35 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                   |    | 7     | 87 |
| " des Chemins,                           |    | 87    | 20 |
| " " Marchés,                             |    | 842   | 07 |
| " du Feu,                                |    | 5     | 47 |
| A Reporter                               | \$ | 1,008 | 26 |

Lundi le 8 Octobre 1900.

|                                  | Report | \$           |           |
|----------------------------------|--------|--------------|-----------|
| Département de l'Hotel-de-Ville, |        | 1,008        | 26        |
| " de la Police,                  |        | 18           | 58        |
| " " Communes,                    |        | 397          | 88        |
| " " Santé,                       |        | 54           | 41        |
| Drainage,                        |        | 39           | 83        |
| Ponts St. Maurice,               |        | 73           | 57        |
| Rues sous Contrôle,              |        | 2.           | 50        |
| Parage des Rues,                 |        | 5            | 75        |
| Carré Champlain,                 |        | 203          | 06        |
| Carré Le Platon,                 |        | 29           | 12        |
| Ateliers des Départements,       |        | "            | 87        |
| Dépenses Contingentes,           |        | 14           | 82        |
| Salaires,                        |        | 17           | 94        |
| Divers Comptes,                  |        | 232          | 82        |
|                                  |        | 2            | 15        |
|                                  |        | <b>2,101</b> | <b>56</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Prsdt.,  
 R. P. Grant,  
 Louis Phil. Normand,  
 A. A. Verrette.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Badaoup,  
 Secondé par Mr. Symburner,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport du  
 Comité de l'Acqueduc.

Rapport:

Conformément à la demande qui lui  
 en a été faite, par votre Honorable Conseil, à sa  
 dernière séance, le Comité de l'Acqueduc a étudié  
 la question de la pose de nouveaux tuyaux de  
 l'Acqueduc dans certaines rues de cette Cité, et  
 après avoir fait les calculs nécessaires, a l'honneur  
 de vous faire rapport que, les poses projetées requerront  
 des

Lundi le 8 Octobre 1900.

des tuyaux des dimensions suivantes, et que leur coût probable sera le montant des sommes mentionnées en regard:

Rues Plaisante et St<sup>e</sup> Marie:

|                                     |                |
|-------------------------------------|----------------|
| 47 Tuyaux de 6 pouces, en mains #20 |                |
| " " de 4 " " " " " "                | 280 = \$112.32 |
| 1 Borne-fontaine,                   | 36. —          |
| 1 Valve de 6 pouces,                | 13. —          |
| 1 " " 4 pouces, pour échappement,   | 8.50           |
| 2 T de 6 x 4,                       | 10.50          |
| 2 X de 6 x 6,                       | 7.41.          |
| Plomb,                              | 17.04          |
| Ouvrage,                            | 50. —          |
|                                     | <hr/> \$254.77 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) A. Lymburner, Présdt.,  
 A. V. Verrette,  
 W. Carignan,  
 L. Lajoie,  
 R. B. Grant.

3<sup>e</sup> Motion

Hôtel de Ville,  
 Trois-Rivières, 8 Octobre 1900. }

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Badaup,

Que le rapport du Comité de  
 l'Acqueduc, qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
 Surintendant des Feu.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport du Surintendant du Feu, concernant une alarme pour incendie, pendant le mois de Septembre dernier.

Rapport du  
 Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport du Chef de Police, informant le Conseil, que il n'a pas de plainte à formuler contre les débits de liqueurs, pour le mois de Septembre dernier.

Le

Lundi le 8 Octobre 1900.

Rapport de  
l'Inspecteur-Sanitaire.

Motion  
Certificat pour Magasin  
de Liqueurs.

Le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture  
d'un rapport de l'Inspecteur-Sanitaire, concernant  
l'inspection du lait.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Lyburner,

Que la demande de certificat en faveur  
de Messieurs Joseph Loranger & Cie., pour leur permet-  
tre d'obtenir une licence de magasin de liqueurs au  
lieu et place de feu B. B. Brunelle, numéro vingt-trois (n<sup>o</sup> 23),  
rue des Forges, dont le transport de licence aura été fait,  
soit examinée et que le dit certificat soit confirmé.

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-deux  
d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

(Z.) H. Desaulniers  
Sec.-Prés.

L. D. Paquin  
Maire.

Assemblée Régulière.  
22 Octobre 1900.

Advenant huit heures du soir, Lundi, le vingt-deux  
d'Octobre, mil neuf cents, il n'y a pas eu d'assemblée  
du Conseil, faute de quorum; les membres présents, savoir:  
Son Honneur le Maire L. D. Paquin, et Messieurs  
les Echevins Ls. Badaup, H. Godin, R. F. Grant,  
L. P. Normand et A. W. Verette ont ajourné l'assem-  
blée du dit Conseil à Mercredi, le vingt-quatre d'Oct-  
tobre courant, à sept heures et demie du soir.

(Z.) H. Desaulniers  
Sec.-Trésorier.

Mercredi le 24 Octobre 1900.

Assemblée Régulière.  
24 Octobre 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Mercredi, le vingt-quatrième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins L. Badaup,  
W. Barignan,  
Frs. Hélinas,  
H. Godin,  
Alph. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
L. Lajoie,  
A. Lymburner,  
L. P. Normand,  
E. A. Panneton,  
F. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Félix Hélinas.

Requête de Mr. Félix Hélinas, demandant que certaines propriétés soient entrées à son nom, comme propriétaire, au lieu de D<sup>me</sup> Joséphine Olyotte, veuve de feu Noël Boulard, et au lieu de Mr. Joseph Féron, dans le rôle d'évaluation pour l'année courante (1900).

Accordée.

Requête de  
Mr. F. V. Berlinguet.

Requête de Mr. F. V. Thomas Berlinguet, demandant la permission de construire une passerelle, sur la rue Notre-Dame, près du Bureau de la Douane.

Accordée à l'endroit qu'indiquera le Surintendant et aux frais du requérant.

Requête de  
Mr. Pierre Dubé.

Requête de Mr. Pierre Dubé, demandant que l'eau de l'Aqueduc soit conduite jusqu'à sa propriété située sur la rue St<sup>e</sup> Marie.

Accordée pour la pose d'un tuyau d'un pouce ce devant pas coûter plus de \$15.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>.

Requête



Mercredi le 21 Octobre 1900.

Requête de  
Mr. Isaac Gauthier.

Requête de Mr. Isaac Gauthier, demandant de l'emploi pendant la prochaine saison d'hiver.

Requête de  
l'Union Musicale.

Requête de l'Union Musicale, demandant que le paiement du loyer de la Salle d'Opéra de l'Hôtel-de-Ville, pour les 17 et 18 du courant, ne soit pas exigé d'elle.

Requête de  
Mr. S. L. de Lottinville et all.

Requête de Mr. S. L. de Lottinville et autres, demandant que des mesures soient prises pour faire cesser certains inconvénients occasionnés par la manufacture de Mr. Eugène Balcer.

Accordée.

Lettre du  
Chef de Police.

Reférée au Comité des Chemins.  
Une lettre du Chef de Police, demandant divers articles de costume, pour les membres du Corps de Police.

Lettre de la  
"Berlin Iron Bridge Co."

Reférée au Comité de Police.  
Une lettre de la "Berlin Iron Bridge Company", offrant de placer des tours en acier, sur les piliers du pont de la branche Ouest de la rivière St. Maurice, pour le support des fils électriques des Compagnies d'Éclairage, de Téléphone et de Télégraphes.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |     |    |
|--|-----|----|
| Département de l'Égout, (Construction) | 150 | 19 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                 | 59  | 39 |
| " des Chemins,                         | 71  | 60 |
| " " Marchés,                           | 159 | 70 |
| " du Fleuve,                           | 23  | 46 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                 | 18  | 91 |
| " " la Police,                         | -   | 25 |
| Or Reporter                            | 483 | 50 |

Mercredi le 24 Octobre 1900.

|  | Report | ¢  |
|--|--------|----|
| Département de la Commune,                   | 483    | 50 |
| " " " Santé,                                 | 79     | 84 |
| Drainage,                                    | "      | 90 |
| Ponts St. Maurice,                           | 310    | 78 |
| Rues sous Contrôle,                          | 3      | "  |
| Pavage des Rues,                             | 40     | 84 |
| Carre Champlain,                             | 3      | 84 |
| Carre Le Platon,                             | 3      | 60 |
| Station de Police et du Feu,                 | 2      | 92 |
| Atelier des Départements,                    | 4      | "  |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 13     | 76 |
| Billets Payables,                            | 48     | "  |
| Intérêt et Commission,                       | 13,500 | "  |
| Dépenses Contingentes,                       | 43     | 54 |
| Divers Comptes,                              | 1,025  | 62 |
|  | 6      | 12 |
|  | 15,570 | 32 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Prsdt.,  
 J. A. Verrette,  
 Louis Phil. Normand.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Gélinas,  
 Secondé par Mr. Jourdain,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu, soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport de  
 l'Inspecteur de Ville.

Rapport: Comme la Commission du Hâvre de  
 Trois-Rivières, est à faire construire un quai, vis-à-vis  
 l'endroit où est la sortie du tuyau principal, dans lequel  
 se déversent les égouts d'une partie de l'Est de la ville,  
 et que cette sortie se trouvera fermée quand ces travaux  
 seront terminés, ce qui serait la cause de beaucoup  
 d'inconvénients, je crois donc informer de ces faits  
 votre

Mercredi le 24 Octobre 1900.

notre Conseil, afin qu'il puisse prendre à temps les mesures qui lui paraîtront nécessaires.

Respectueusement soumis,  
J'ai l'honneur d'être,  
Votre obéissant serviteur,  
(Signé) Ars. Parent,  
Ins.-de-Ville.

Trois-Rivières, 24 Octobre 1900.

Référé au Comité du Drainage.

Rapport:

Je crois devoir vous informer que, les bouchers résidant à la campagne, qui sont locataires d'étamp dans le Marché-aux-Denrées de cette Cité, n'ont pas fait tuer ni parer leurs animaux de boucherie à l'abattoir licencié de la dite Cité, depuis au-delà de deux semaines.

Humblement soumis,  
(Signé) C. Hasdale,  
Inspecteur-Sanitaire.

Trois-Rivières, 22 Octobre 1900.

L'Inspecteur-Sanitaire est autorisé à voir l'avocat de la Corporation et à prendre des poursuites contre les bouchers qui ne se conforment pas aux conditions de leurs baux.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Couliston,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer en faveur de la Banque d'Hochelega, un billet promissoire au montant de huit mille cinq cents piastres, à un mois de la date du douze d'Octobre courant (1900), à un taux d'intérêt n'excédant pas six par cent l'an, en renouvellement d'un autre billet du montant de treize mille cinq cents piastres.

Adoptée.

Proposé

Rapport de  
l'Inspecteur-Sanitaire.

N<sup>o</sup> 7 Motion

Billet promissoire au  
montant de \$8500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en  
faveur de la Banque  
d'Hochelega.

Mercredi le 24 Octobre 1900.

3<sup>e</sup> Motion

Vente de terrain par la Corporation à Mr. Emerie Bergeron.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de vente par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières à Emerie Bergeron, d'un terrain situé au coin des rues Bureau et Bellefeuille en cette Cité, pour le prix et somme de trente piastres, suivant acte préparé par P. O. Guillet, Ecr., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-neuf d'Octobre courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

*P. O. Guillet*

Sec.-Prés.

*A. D. Pâquin*  
Maire.

Assemblée Régulière.  
29 Octobre 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-neuvième jour d'Octobre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cents, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

L. D. Pâquin,  
L. Badaup,  
W. Carignan,  
H. Godin,  
Alex. Houliston,  
L. Lajoie,  
J. Lymburner,  
L. P. Normand,  
F. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Requête de Mr. Henri Robert, demandant que les tuyaux du Drainage soient conduits jusqu'à

Requête de  
Mr. Henri Robert.

Lundi le 29 Octobre 1900

jusqu'à sa propriété située au coin des rues des Commissaires et St. François-Xavier.

Référée au Comité du Drainage.

Lettre de la  
"Berlin Iron Bridge Co."

Une lettre de la "Berlin Iron Bridge Company", concernant le projet de substituer des solives en acier aux solives en bois qui doivent entrer dans la construction du pont du grand chenal de la rivière St. Maurice.

Référée aux Comités Permanents.

Lettre de  
Mr. L. H. Vallée.

Une lettre de Mr. L. H. Vallée, Ingénieur Civil, concernant la pose de poteaux en acier sur les piliers du pont du grand chenal de la rivière St. Maurice, pour le support des fils électriques des Compagnies d'Éclairage, de Téléphone et de Télégraphe.

Avis de motion de  
Mr. L. Chevin, Carignan.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que le chapitre onze des règlements du dit Conseil, intitulé: "Règlement concernant les marchés publics et la vente des viandes, légumes, etc.", soit amendé quant à ce qui concerne l'endroit où devra être placé le marché aux animaux.

En Conseil, ce 29 Octobre 1900.

(Signé) W. Carignan.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le douze de Novembre prochain, à sept heures et demie du soir.

(S. P.)  
H. Désaulniers.  
Sec.-Prés.

L. P. P. P.  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 5 Novembre 1900.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je

Mardi le 6 Novembre 1900.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Mardi, le six de Novembre courant, à quatre heures de l'après-midi, concernant des changements proposés dans la construction du Pont sur la Rivière St. Maurice, chenal Ouest.

(Signé) Ls. D. Pâquin,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
6 Novembre 1900.

À une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Mardi, le sixième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à quatre heures de l'après-midi, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Ls. D. Pâquin,  
Messieurs les Echevins Ls. Badaup,  
H. Godin,  
Alex. Mouliston,  
J. Lyburner,  
L. P. Normand,  
E. F. Panneton.

Lettre de la  
Berlin Iron Bridge Co.

Que une lettre de la "Berlin Iron Bridge Company", concernant la substitution de solives en acier aux solives en bois qui doivent entrer dans la construction du pont du grand chenal de la rivière St. Maurice.

Lettre de  
Mr. L. O. Vallée.

Que une lettre de Mr. L. O. Vallée, Ingénieur-Civil, concernant la substitution de solives en acier aux solives en bois qui doivent entrer dans la construction du pont du grand chenal de la rivière St. Maurice.

Motion  
Changeement des solives  
du grand pont St. Maurice.

Proposé par Mr. Mouliston,  
Secondé par Mr. Godin,

Que l'offre de la Berlin Iron Bridge Company de substituer les solives en bois pour

Mardi le 6 Novembre 1900.

pour des solives en acier avec traverses prêtes pour la pose des rails pour voie électrique pour le pont du grand chenal de la rivière St. Maurice, soit acceptée au prix et somme de cinq mille huit cents piastres (\$5,800<sup>00</sup>), et que Son Honneur le Maire de cette Cité soit autorisé à signer un acte à cet effet avec la dite compagnie.  
Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

*(Signature)*  
M. Desaulniers.  
Sect. Prés.

*(Signature)*  
L. D. Pâquin  
Maire.

Assemblée Régulière.  
12 Novembre 1900.

Or une assemblée régulière du conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le douzième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit conseil, savoir:

- |                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur, le Maire  | L. D. Pâquin,    |
| Messieurs les Echevins | L. Badaup,       |
|                        | W. Carignan,     |
|                        | M. Gélinas,      |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alex. Houliston, |
|                        | L. Lajoie,       |
|                        | L. P. Normand,   |
|                        | E. P. Panneton,  |
|                        | J. A. Verrette.  |

Lettre de  
M. O. Goranger.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
Lue une lettre de M. O. Goranger, demandant que la taxe sur loyer soit déduite de son compte, ou qu'il est devenu propriétaire, au commencement de

Lundi le 12 Novembre 1900.

de la présente année, de la propriété pour laquelle cette taxe lui est chargée.

Référé au Comité des Finances.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapports:

Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |               |           |
|---|---------------|-----------|
| Département de l'Alqueduc, (Construction) | 154           | 35        |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 264           | 30        |
| " des Chemins,                            | 117           | 93        |
| " " Marchés,                              | 100           | 01        |
| " du Feu,                                 | 22            | 33        |
| " de l'Eclairage,                         | 20            | 40        |
| " " L'Hotel de Ville,                     | 55            | 04        |
| " " la Police,                            | 290           | 18        |
| " " " Communes,                           | 42            | 25        |
| " " " Santé,                              | 34            | 33        |
| Drainage,                                 | 37            | -         |
| Ponts St. Maurice,                        | 1             | 21        |
| Rues sous Contrôle,                       | 17            | 12        |
| Cavage des Rues,                          | 2             | 81        |
| Carré Champlain,                          | 34            | 60        |
| Carré St. Philippe,                       | "             | 87        |
| Station de Police et du Feu,              | 4             | 50        |
| Atelier des Départements,                 | 19            | 25        |
| Papeterie et Impressions,                 | 27            | 35        |
| Intérêt et Commission,                    | 11,879        | 17        |
| Taxes Municipales,                        | "             | 48        |
| Salaires,                                 | 232           | 82        |
| Divers Comptes,                           | 5             | 59        |
|   | <b>13,366</b> | <b>92</b> |

Respectueusement



Lundi le 12 Novembre 1900

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Préd.,  
 Louis Phil. Normand,  
 J. V. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Badaup,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
 Chef de Police.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
 rapport du Chef de Police, informant le Conseil,  
 qu'il n'a pas de plainte à formuler contre les débits  
 de liqueurs, pour le mois d'Octobre dernier.

Rapport du  
 Surintendant du Feu.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
 rapport du Surintendant du Feu, concernant les alarmes  
 pour incendies, pendant le mois d'Octobre dernier.

2<sup>ème</sup> Motion  
 Pour adopter le Règlement  
 Chapitre 96.

Proposé par Mr. Carignan,  
 Secondé par Mr. Panneton,

Que le projet de règlement intitulé: Cha-  
 pitre quatre-vingt-seize, "Règlement pour amender le  
 chapitre onze des règlements de ce Conseil, intitulé: Règle-  
 ment concernant les Marchés Publics et la vente des viandes,  
 légumes, &c." soit lu, passé et adopté.

Chapitre LXXXVI.

— Chapitre 96. —  
 Règlement des Marchés  
 amendé.

Règlement pour amender le chapitre onze des règle-  
 ments de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les  
 Marchés Publics et la vente des viandes, légumes &c."

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des  
 Trois-Rivières, comme suit:

Sec. 1. — Le paragraphe deux de la section première du  
 règlement par le présent amendé est rappelé et annulé et  
 remplacé par le suivant:

"2. — La place publique bornée au Nord-Est par la rue St. George,  
 au Nord-Ouest par la rue St. Philippe, au Sud-Ouest par la  
 rue St. Roch et au Sud-Est par les terrains ou emplacements

connus

Lundi le 12 Novembre 1900.

connus et désignés sous les numéros cinq cent trois, cinq cent six, cinq cent sept, cinq cent huit, cinq cent neuf, cinq cent dix et cinq cent onze du Cadastre Officiel de la Cité des Trois-Rivières est et sera nommé "Le Marché au Foin," et est par le présent déclaré être le seul Marché public pour y vendre toute espèce de foin et de paille apportés dans la dite Cité, pour y être vendus, ainsi que le charbon de bois, les poteaux, perches, échelles, gouttières, dalles ou autres ouvrages en bois, la chaux, la planche, le madrier, le bardeaux et le bois de chauffage, amenés en la dite Cité et offerts en vente dans des voitures.

Sec. 2. — Le paragraphe suivant sera ajouté à la fin de la section première du règlement par le présent amendé, et sera considéré comme en faisant partie:

"4. — La partie du terrain appartenant à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, comprise dans le terrain loué à Messieurs W. Charbonneau & al., pour l'établissement d'un abattoir, par acte passé devant P. O. Guillet, Ecr., N. P., en date du neuf Mars mil neuf cents, laquelle partie de terrain est connue et désignée sous les numéros et parties de numéros cent quatre-vingt-six, cent quatre-vingt-sept, cent quatre-vingt-huit, deux cents, deux cent un, deux cent deux et deux cent trois du Cadastre Officiel de la Cité des Trois-Rivières, sera et est par le présent déclaré être le seul marché public dans cette Cité pour y vendre toute espèce d'animaux, bestiaux, moutons, veaux, cochons (autres que les cochons de lait) et tous animaux vivants quelconques, amenés pour être vendus en cette Cité.

Sec. 3. — La section quatre-vingt-six du règlement par le présent amendé est abrogée et remplacée par la suivante:

"86. — Toute personne emmenant en voiture, du foin, de la paille, bois de chauffage, planche, madrier ou autre bois de construction, bardeaux, chaux, les vendra sur le Marché à Foin et non ailleurs.

Sec. 4. —

Lundi le 12 Novembre 1900

Sec. 4. — La section quatre-vingt-sept du règlement par le présent amendé est abrogée et remplacée par la suivante:

87. — Toute personne ou personnes, avant de vendre ou d'offrir en vente, sur le marché au foin ou sur le marché aux animaux de la dite cité, les effets ou animaux mentionnés ci-après, paieront au Clerc du Marché au Foin ou à la personne nommée par le dit Conseil, les Taxes suivantes:

Pour chaque voyage de foin, quatre centins courant;

Pour chaque voyage de paille, deux centins courant;

Pour chaque voyage de planches, madriers ou autre bois de construction, quatre centins courant;

Pour chaque voyage de bois de chauffage, deux centins courant;

Pour chaque voyage de charp, cinq centins courant;

Pour chaque bête à cornes, dix centins courant;

Pour chaque cochon, cinq centins courant; Pour chaque veau, mouton, agneau, chèvre, deux centins courant;

Pour chaque mille de bardeaux, deux centins courant.

Il sera du devoir du Clerc des dits marchés ou de la personne nommée par le dit Conseil, de tenir un compte régulier du nombre et de la désignation de tous animaux amenés et offerts en vente, sur le dit marché aux animaux, et aucun des dits articles susmentionnés dans cette section ne sera vendu ailleurs que sur le marché au foin.

Sec. 5. — Quiconque commettra ou omettra aucun des actes ou choses ordonnés ou défendus par toutes ou aucune des sections ou clauses du présent règlement, ou dont la commission ou l'omission constitue une contravention à toute ou aucune des dispositions du dit règlement, sera, pour chaque telle offense ou contravention, passible d'une amende ou pénalité qui ne sera pas moindre d'une piastre ni plus de vingt piastres.

Sec. 6. — Toutes les clauses ou sections du chapitre premier

Lundi le 12 Novembre 1900.

premier des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant les règlements", susceptibles de s'appliquer au présent règlement, seront considérées et interprétées comme s'y appliquant.

Sec. 7. — Le présent règlement prendra force et effet à dater de ce jour.

Adopté.

Dépôt du  
Rôle d'Evaluation.

Le Rôle d'Evaluation, pour l'année mil neuf cent un, est produit et déposé devant le Conseil, par le Secrétaire-Trésorier.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-six de Novembre courant, à sept heures et demie du soir.

H. Desaulniers,  
Sec.-Trés.

L. D. Paquin,  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 1<sup>er</sup> Novembre 1900.

Au

Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour Lundi, le dix-neuf de Novembre courant, à sept heures et demie du soir, concernant le contrat pour la reconstruction du Pont St. Maurice, chenal Est, le nouveau tuyau aspirant de l'Aqueduc, et le renouvellement d'un billet.

(Signé) L. D. Paquin,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
19 Novembre 1900.

A une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le dix-neuvième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent,

à

Lundi le 19 Novembre 1900.

à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins L. Badaup,  
W. Carignan,  
H. Godin,  
Alex. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
J. Lymburner,  
L. O. Normand,  
E. P. Panneton,  
J. A. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion  
Protêt contre Messrs. A.  
Rousseau & Co.

Proposé par Mr. Lymburner,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que P. O. Guillet, Esc., N. O., soit chargé de se rendre à Montréal pour protester M. M. A. Rousseau & Co. et sa caution, pour n'avoir pas rempli les conditions de leur contrat avec ce Conseil, pour la pose dans la rivière St. Maurice, d'un tuyau aspirant pour l'Aqueduc de cette Cité.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Billet promissoire au  
montant de \$7,500.00, en  
faveur de la Banque  
d'Acchelaga.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Houliston,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer en faveur de la Banque d'Acchelaga, un billet promissoire au montant de sept mille cinq cents piastres, à trois mois de la date du quinze de Novembre courant (1900), à un taux d'intérêt n'excédant pas six par cent l'an, en renouvellement d'un autre billet du montant de huit mille cinq cents piastres.

Adoptée.

Avis de motion de  
Mr. l'Echevin Godin.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que la résolution passée par

Lundi le 19 Novembre 1900

par ce Conseil à sa séance du douze septembre mil neuf cents, autorisant son Honneur le Maire à signer un Acte de Marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et la American Bridge Company, pour l'établissement d'une manufacture de ponts en fer etc. en cette Cité, soit amendée quant à ce qui concerne les conditions de l'acte mentionné, dans la dite résolution.

En Conseil, ce 19 Novembre 1900.

(Signé) Henri Godin.

Et la séance est ensuite levée.

H. Décauliers,  
Sec.-Prés.

Charles Palmier,  
Maire.

Assemblée Régulière.  
26 Novembre 1900.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-sixième jour de Novembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cents, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Monsieur le Pro-Maire  | E. F. Panneton,  |
| Messieurs les Echevins | E. Badaud,       |
|                        | W. Pariguan,     |
|                        | Jrs. Hélinas,    |
|                        | H. Godin,        |
|                        | Alex. Kouliston, |
|                        | E. Lajoie,       |
|                        | J. Lymburner,    |
|                        | E. O. Normand,   |
|                        | F. O. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de

Messrs. Poupin & Normand,

Requête de Messrs. Poupin & Normand, demandant une réduction de taxes pour l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Référée

Lundi le 26 Novembre 1900.

Requête de  
M<sup>r</sup>. Alexis Lord.

Référée au Comité des Finances.  
Requête M<sup>r</sup>. Alexis Lord, demandant que l'espace qu'il occupe, comme regrattier, dans le soubassement du Marché-aux-Denrées, soit entouré d'une cloison vitrée.

Accordée à \$ 6.<sup>00</sup> six piastres par mois, le pétitionnaire devant faire les travaux à ses frais sous la direction de l'Inspecteur-de-Ville.

Requête de  
Messrs. H. Parent & Fils.

Requête de Messrs. H. Parent & Fils, demandant que la taxe de restaurateurs soit déduite de leur compte.

Lettre de  
Messrs. A. Rousseau & Co.

Renvoyée.  
Lue une lettre de Messrs. A. Rousseau & Co., demandant qu'une copie du rapport du plongeur, qui a fait l'inspection du tuyau aspirant de l'Acqueduc de cette cité, dernièrement, leur soit expédiée.

Lettre de la  
Berlin Iron Bridge Co.

Refusée.  
Lue une lettre de la Berlin Iron Bridge Company, informant le Conseil que, le prix des solives en acier, pour le pont sur le chenal Est de la rivière St<sup>e</sup> Maurice est de deux mille deux cents (\$2,200.<sup>00</sup>) piastres.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |               |       |    |
|---|---------------|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | \$            | 20    | 76 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    |               | 199   | 42 |
| " des Chemins,                            |               | 96    | 67 |
| " " Marchés,                              |               | 290   | 64 |
| " du Feu,                                 |               | 34    | 38 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    |               | 8     | 73 |
| " " la Police,                            |               | 352   | 83 |
| " " Santé,                                |               | 56    | 34 |
| Drainage,                                 |               | 65    | 70 |
|   | A Reporter \$ | 1,125 | 47 |

Lundi le 26 Novembre 1900.

|  |        |        |    |
|--|--------|--------|----|
|  | Report | 1,125  | 47 |
| Ponts St. Maurice,                           |        | 3      | 36 |
| Rues sous Contrôle,                          |        | 12     | -  |
| Carré Champlain,                             |        | 27     | 62 |
| Atelier des Départements,                    |        | 1      | 31 |
| Papeterie et Impressions,                    |        | 42     | 30 |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        | 4      | 73 |
| Frais Légaux,                                |        | 242    | 35 |
| Billets Payables,                            |        | 8,500  | -  |
| Intérêt et Commission,                       |        | 372    | 36 |
| Dépenses Contingentes,                       |        | 25     | -  |
| Salaires,                                    |        | 232    | 82 |
| Divers Comptes,                              |        | 47     | 47 |
|  |        | 10,636 | 79 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Préd.,  
 F. A. Verrette,  
 Louis Phil. Normand.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Symburner,  
 Secondé par Mr. Carignan,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport du  
 Comité des Marchés.

Rapport: Le Comité des Marchés auquel avait été  
 référé la requête de Mr. J. A. Tessier, demandant la  
 permission de placer dans le Haut du Marché-aux-Dépens,  
 une armoire portative contenant les armes et accoutrements de  
 la compagnie militaire des Trois-Rivières, a l'honneur  
 de faire le rapport suivant:

D'après les informations que Votre Comité  
 a pu se procurer à ce sujet, un certain montant serait  
 alloué par le Gouvernement d'Ottawa pour le soin et la  
 garde de ces armes et accoutrements.

Que



Lundi le 26 Novembre 1900

Que le coût de reconstruction du Marché - aux -  
Denrées qui avait été incendié le trois de Février dernier (1900),  
est de beaucoup plus élevé que le montant retiré des Com-  
pagnies d'Assurances, et par ce fait, exige plus de revenu  
pour rencontrer la dette contractée pour cette reconstruction.

C'est pourquoi, Votre Comité ne se croirait pas  
justifiable de recommander les conclusions de la requête  
de Mr. J. A. Pessier, sans aucune charge, et il est  
d'opinion que la somme de vingt-quatre piastres  
l'an devrait être payée à la Corporation de cette  
ville pour l'occupation des lieux tel que demandé.

Respectueusement soumis,  
(Signé) Henri Godin,  
Fr. Gélinas,  
W. Carignan.

Hôtel de Ville,  
Trois Rivières, 26 Novembre 1900. }  
Proposé par Mr. Badeau,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que le rapport du Comité des  
Marchés qui vient d'être lu devant ce Conseil, soit  
adopté.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion  
Soumissions  
pour Rouleau à neige.

Des soumissions ayant été demandées  
pour un rouleau à neige, elles sont ouvertes et sont  
comme suit, savoir:

|                                     |       |  |
|-------------------------------------|-------|--|
| Mr. Louis Sachance,                 | ..... | \$ 247. <sup>00</sup> / <sub>100</sub> |
| Messrs. P. N. Bellefeuille & Frère, | ..... | 190. <sup>00</sup> / <sub>100</sub>    |

La soumission de Messrs. P. N. Bellefeuille & Frère étant  
la plus basse est acceptée.

Adjournement.

L'assemblée se continue ensuite à Mercredi, le vingt-huit  
de Novembre courant, à sept heures et demie du soir.

H. Desaulniers,  
Sec. - Prés.

C. J. Parryton  
Pro-Maire.

Mercredi le 28 Novembre 1900.

Assemblée Régulière.  
28 Novembre 1900.

Mercredi, le vingt-huitième jour de Novembre mil neuf cent,  
à sept heures et demie du soir, Son Honneur le Maire prend  
son siège au Conseil et Messieurs les Echevins dont les  
noms suivent sont présents, savoir:

Es. Badaux,  
W. Parignan,  
H. Godin,  
Alex. Houliston,  
L. Lajoie,  
J. Lymburner,  
L. P. Normand,  
E. G. Panneton,  
P. A. Verrette.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:

La requête de M. M. Loupin & Normand,  
présentée à ce Conseil le 26 de Novembre courant, allé-  
guant qu'ils sont tombés en faillite en Juillet 1899, et qu'ils  
sont actuellement insolvable; et pour ces raisons, offrant de  
payer à la Corporation de cette Cité, la somme de  
vingt-trois piastres, en règlement d'un compte de quarante-  
six piastres et soixante-quinze centins que la ci-devant so-  
ciété devait à la dite Corporation pour taxes sur loyer et  
sur fonds de marchandises, ayant été référée au Comité  
des Finances, le dit Comité a l'honneur de faire le  
rapport suivant:

Il a été constaté que M. M. Loupin & Nor-  
mand avaient disposé de tous leurs biens en faveur de leurs  
créanciers, et que ces biens avaient rapporté quarante-cinq  
centins dans la piastre sur le montant des réclamations  
acquittées par leurs créanciers.

Il a aussi été constaté que la dite société  
n'existait plus depuis au-delà d'une année, et qu'il  
serait très-difficile de collecter actuellement le plein mon-  
tant des taxes qu'elle devait avant sa dissolution.

C'est pourquoi, Votre Comité croit devoir  
recommander que la somme de vingt-trois piastres et  
trente-huit

Mercrèdi le 28 Novembre 1900.

trente-huit centins représentant cinquante pour cent du montant du dit compte, soit acceptée des dits Poupin & Normand en règlement du susdit compte.

Respectueusement soumis,

(Signé) Henri Godin, Préd<sup>t</sup>,  
Louis Phil. Normand,  
A. O. Verrette.

Hôtel de Ville,

Trois-Rivières, 28 Novembre 1900.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Carignan,

Que le rapport du Comité des Finances qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

2<sup>e</sup> Motion

Acte de marché entre la Corporation des Trois-Rivières et la American Bridge Co., pour l'établissement d'une manufacture de ponts en fer, etc.

Proposé par Mr. Normand,  
Secondé par Mr. Godin,

Que son Honneur le Maire soit autorisé à signer un acte de marché entre la Corporation de la Cité des Trois-Rivières et la American Bridge Company, pour l'établissement d'une manufacture de ponts en fer et matériaux en fer pour la construction des bâtisses, aux charges et conditions mentionnées à l'acte préparé par P. O. Guillet, Ecrl., N. P., qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix de Décembre prochain, à sept heures et demie du soir.

H. Désautheux  
Sec. Prés.

L. Pagnon  
Maire.

Lundi le 10 Décembre 1900.

Assemblée Régulière.  
10 Décembre 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le dixième jour de Décembre, en l'an de Notre Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Pâquin,  
Messieurs les Echevins Ls. Badaup,  
W. Carignan,  
Fr. Gélinas,  
H. Godin  
R. A. Grant,  
P. Lymburner,  
L. O. Normand,  
E. A. Panneton,  
P. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Michel Bornaïs.

Requête de Mr. Michel Bornaïs, demandant que Mr. Welley Sacombe soit entré au Rôle d'Evaluation pour l'année courante (1900) comme propriétaire de l'immeuble mille quatre cent quarante-trois (1443) du Cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de son nom.

Accordée.

Requête de  
Mr. Pierre Pronovost.

Requête de Mr. Pierre Pronovost, demandant une réduction sur son compte de taxes.

Référée au Comité des Finances.

Requête de  
Mr. Jos. A. Prigon.

Requête de Mr. Jos. A. Prigon, demandant au Conseil, de payer à Mr. Philippe Hébert la balance du prix d'une statue représentant Lavoilette.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant certaines réparations à la Salle du Conseil.

Rapport de  
l'Inspecteur Sanitaire.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un rapport de l'Inspecteur Sanitaire, concernant

des

Lundi le 10 Décembre 1900.

Rapport du  
Chef de Police.

des confiscations de viandes qu'il a opérées, et l'analyse qu'il a fait de divers échantillons de lait.

Sur un rapport du Chef de Police, concernant les alarmes pour incendies, pendant le mois de Novembre dernier.

Rapport du  
Chef de Police.

Sur un rapport du Chef de Police, informant le Conseil, qu'il n'a pas de plainte à formuler contre les débits de liqueurs de cette cité, pour le mois de Novembre dernier.

1<sup>ère</sup> Motion  
Garantie par la Berlin  
Iron Bridge Co., pour  
l'établissement d'une  
manufacture de ponts en  
fer, &c.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Grant,

Que ce Conseil ratifie la signature par Son Honneur le Maire, d'un acte de transport par la Berlin Iron Bridge Company à la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, lequel a été passé par P. O. Guillet, Escr., W. P., le cinq Décembre mil neuf cent, sous le numéro 7964 de ses minutes, et qui vient d'être lu devant ce Conseil.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Nomination du Président  
des Elections Municipales.

Proposé par Mr. Panneton,  
Secondé par Mr. Symburner,

Que Mr. L. Echevin W. Carignan soit le président des élections municipales, qui auront lieu, lundi, le quatorze Janvier prochain (1901).

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
Comité pour la révision  
de la liste des électeurs municipaux.

Proposé par Mr. Carignan,  
Secondé par Mr. Panneton,

Que Messieurs les Echevins F. A. Verrette, Louis Badaux et R. Grant forment et composent le Comité chargé de réviser la liste des électeurs qui doit servir aux Elections Municipales du quatorze Janvier prochain (1901).

Adoptée.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix-sept de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

E. P. Desaulniers,  
Sec. - Prés.

J. B. J. J. J.  
Maire.

Lundi le 17 Décembre 1900.

Assemblée Régulière.  
17 Décembre 1900.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le dix-septième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Pâquin,  
Messieurs les Echevins Ls. Badaup,  
W. Carignan,  
Ars. Gélinas,  
H. Godin,  
L. W. Jourdain,  
L. P. Normand,  
E. F. Panneton,  
F. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de

Mr. Narcisse Gélinas.

Requête de Mr. Narcisse Gélinas, demandant qu'un loyer de cent piastres qui est entré à son nom, pour l'année mil neuf cent, soit retranché de son compte.

Référée au Comité des Finances.

Requête de

Mr. Joseph Rondeau.

Requête de Mr. Joseph Rondeau, demandant que remise lui soit faite du montant qu'il doit pour taxes sur loyer, et cela, pour cause de pauvreté.

Requête de

Mr. Benj. Tadebonceur.

Requête de Mr. Benjamin Tadebonceur, demandant que certaines réparations soient faites à la maison, appartenant à la Corporation, qu'il occupe, près du pont St. Maurice.

Accordée, pourvu que la dépense ne dépasse pas la somme de cinq piastres.

Requête de

Mr. Philéas Bédard et al.

Requête de Mr. Philéas Bédard et autres, demandant: que les trottoirs et le chemin de cette partie de la rue St. François-Xavier comprise entre les rues St. Charles et Haut-Bois soit mise sous le contrôle de la Corporation.

Accordée

Lundi le 17 Décembre 1900.

Lettre de  
Mr. J. B. Wilfrid Landry.

Accordée quant au chemin seulement.  
Lue une lettre de Mr. J. B. Wilfrid Landry,  
offrant sa résignation comme Assistant-Comptable  
de la Corporation de cette Cité.

Lettre de la  
"Berlin Iron Bridge Co."

Lue une lettre de la Berlin Iron Bridge Com-  
pany, pour rectifier une erreur dans le prix des  
solives en acier pour le pont sur le chenal Est de  
la rivière St. Maurice.

Examen des Plaintes  
contre le Rôle d'Evaluation.

Le Conseil s'étant alors formé en Comité  
Général, sous la présidence de son Honneur le Maire,  
commence l'examen des plaintes contre le Rôle d'Evaluation,  
et après avoir entendu et jugé un certain nombre de ces  
plaintes, ajourne le dit examen à la prochaine réunion  
des membres de ce Conseil.

Ajournement.

Son Honneur le Maire reprend ensuite  
son siège et l'assemblée se continue à Mercredi,  
le dix-neuf de Décembre courant, à sept heures et demie  
du soir.

E. Desaulniers.  
Sec. - Prés.

L. D. Gagnier  
Maire.

Assemblée Régulière.  
19 Décembre 1900.

Mercredi, le dix-neuvième jour de Décembre, mil neuf cent,  
à sept heures et demie du soir, Son Honneur le Maire prend  
son siège au Conseil et Messieurs les Echevins dont les  
noms suivent sont présents, savoir:

L. Badaup,  
W. Carignan,  
Fr. Gelinax,  
H. Godin,  
L. W. Jourdain,  
J. Lymburner,  
L. O. Normand,  
J. W. Verrette.

Lue

Mercredi le 19 Décembre 1900

Lettre de  
Mr. L. N. Vallée.

Lue une lettre de Mr. L. N. Vallée, Ingénieur Civil, concernant la différence du coût pour la substitution de solives en acier aux solives en bois, qui doivent entrer dans la construction du petit pont St. Maurice, avec traverses prêtes pour la pose de rails pour voie électrique.

Examen des Plaintes  
contre le Rôle d'Evaluation.

Le Conseil s'étant alors formé en Comité Général, sous la présidence de Son Honneur le Maire, continue l'examen des plaintes contre le Rôle d'Evaluation et après les avoir toutes entendues et jugées ajourne à la prochaine assemblée de ce Conseil pour faire rapport sur les dites plaintes.

Ajournement.

Son Honneur le Maire reprend ensuite son siège au Conseil et l'assemblée s'ajourne à Lundi, le vingt-quatre de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

L. D. Paquin

Maire.

F. Desaulniers  
Sec. - Prés.

Assemblée Régulière  
24 Décembre 1900

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-quatrième jour de Décembre, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins

L. D. Paquin,  
H. Godin,  
R. A. Grant,  
Alf. Coulston,  
J. Symburnes,  
L. P. Normand,  
E. A. Panneton,  
F. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête



Lundi le 24 Décembre 1900.

Requête de Mr. Henri Weber. Requête de Mr. Henri Weber, professeur de musique, demandant un octroi, en sus du montant qu'il a reçu, pour ses services de l'année courante.

Requête de Mr. Warren Curtis. Requête de Mr. Warren Curtis, demandant que le montant qui lui est chargé pour intérêt sur le capital qu'il doit pour taxes soit déduit de son compte.

Accordée.

Requête de Mr. L. Lefort. Requête de Mr. L. Lefort, demandant d'être nommé Assistant-Comptable dans le bureau de la Corporation.

Requête de Mme Veuve Péléphore Levasseur. Requête de Dame Veuve Péléphore Levasseur, demandant une réduction sur le montant qu'elle doit pour taxes.

Accordée pour cause de pauvreté.

Requête de Mr. Siméon Pâquin. Requête de Mr. Siméon Pâquin, demandant du délai pour le paiement de son compte de taxes, offrant de payer, immédiatement, le montant d'une année de taxes.

Accordée.

Requête de Mr. H. G. Lord. Requête de Mr. H. G. Lord, demandant du délai pour le paiement de son compte de taxes.

Référé au Comité des Finances.

Rapport du Comité des Finances. Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les pai-listes suivantes:

|   |       |    |
|---|-------|----|
| Département de l'Acqueduc, (Construction) | 419   | 96 |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                    | 287   | 22 |
| " des Chemins,                            | 624   | 37 |
| " " Marchés,                              | 82    | 22 |
| " du Feu,                                 | 4     | 05 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                    | 16    | 19 |
| " " la Police,                            | 134   | 85 |
| " " " Communes,                           | 14    | 33 |
| Or Reporter                               | 1,583 | 19 |

Lundi le 24 Décembre 1900.

|  | Report |          |
|--|--------|----------|
| Département de la Santé,                     |        | 1,583 19 |
| Drainage,                                    |        | 1 70     |
| Ponts St. Maurice,                           |        | 19 50    |
| Rues sous Contrôle,                          |        | 339 85   |
| Parage,                                      |        | 944 14   |
| Carré Champlain,                             |        | 29 21    |
| Carré Le Platon,                             |        | 2 98     |
| Station de Police et du Feu,                 |        | - 95     |
| Atelier des Départements,                    |        | 7 31     |
| Papeterie et Impressions,                    |        | 18 01    |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, |        | 49 50    |
| Compte des Propriétés de la Corporation,     |        | 11 40    |
| Intérêt et Commission,                       |        | - 89     |
| Vente de terrains,                           |        | 675 -    |
| Dépenses Contingentes,                       |        | 23 27    |
| Divers Comptes,                              |        | 77 97    |
|  |        | 58 93    |
|  |        | 3,836 80 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Prsdt.,  
 Louis Phi. Normand,  
 J. A. Verrette.

1<sup>er</sup> Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Lyburner,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport sur

plaintes contre le Rôle  
 d'Evaluation pour 1901.

Rapport:

Le Comité Général de ce Conseil après  
 avoir pris communication, à ses séances du dix-sept et  
 du dix-neuf de Décembre courant (1900), des plaintes faites  
 par les contribuables de cette Cité, contre le Rôle d'Eval-  
 uation pour l'année mil neuf cent un, a l'honneur  
 de faire le rapport suivant, savoir:

Il

Lundi le 24 Décembre 1900.

Il recommande que le nom de Mr. J. A. Prigon soit substitué au nom des Héritiers J. A. Prigon, comme propriétaire du terrain N° 1831-52 rue St. Paul; que le nom de Mr. J. A. Prigon soit substitué aux noms des Héritiers J. S. A. Prigon, comme propriétaire des terrains, rue Des Commissaires; que la propriété N° 296 et 298 rue Notre-Dame soit entrée au nom de Mr. Alfred Lymburner; qu'un loyer de \$36.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré au nom de Mr. John Hill, Sr., au lieu de \$18.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, au N° 75 rue Plaisante; que le prénom Aldem soit substitué à celui de Adam, au nom de Latour entré comme propriétaire, au N° 54 rue St. Philippe; qu'un loyer de \$30.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an au lieu de \$24.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit entré à Mr. André Lebel, au N° 62 rue Plaisante; qu'un loyer de \$60.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. George Bourgeois au N° 22 rue Royale; que l'évaluation de la propriété de Mr. Arthur Bourassa, N° 108 rue St. Philippe, soit portée à \$1,500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> au lieu de \$2,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que l'évaluation de la manufacture de chaussures de Messrs. Peckett Brothers soit portée à \$10,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> au lieu de \$30,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que le nom de Alphonse Corbin remplace celui de Michel Corbin comme locataire au N° 29 rue Champflour; qu'un loyer de \$78.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an au lieu de \$84.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit entré à Mr. J. L. Durand au N° 39 rue St. George; que le nom de Mr. George Cloutier soit entré comme propriétaire des N° 7 et 9 rue St. Honoré au lieu de D<sup>me</sup> J<sup>ve</sup> Onésime Cloutier; que Mr. George Pratte soit entré comme propriétaire du N° 128 rue Bonaventure au lieu de Mr. Frs. Carle; que la propriété de Mr. Joseph Fleury, N° 20 et 22 rue St. Philippe, soit évaluée à \$1,100.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; qu'un loyer de \$300.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit entré à Messrs. W. Gélinas & Fils, au lieu de W. Gélinas, au N° 3 rue Des Forges; que la propriété de Mr. Aldoria Boisvert, N° 130 rue Bureau, soit évaluée à \$200.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que le loyer rue du Fleuve ainsi que la profession de notaire entrés à Mr. A. S. Normand soient retranchés; qu'un fonds de marchandises de \$500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit entré à Mr. David Larivière, au N° 222 Notre-Dame; qu'un loyer de \$600.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit entré à Mr. Géphirin Harnois rue Badaoup; qu'un loyer de \$48.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>

L'an

Lundi le 24 Décembre 1900.

L'an soit entré à Mr. Charles Grande, au N<sup>o</sup> 204 rue Notre-Dame; que M<sup>rs</sup>. Napoléon et Ephrem Duchaine soient entrés comme cordonniers; que 2 chevaux, 1 wagon et 1 sleigh soient entrés au nom de Messrs. J. W. Godin & C<sup>ie</sup>; que Messrs. Philippe Cheault & C<sup>ie</sup> soient entrés comme locataires du N<sup>o</sup> 678 du cadastre au lieu du N<sup>o</sup> 679; et que Mr. W. E. Godin soit entré comme locataire du N<sup>o</sup> 679 du cadastre au lieu du N<sup>o</sup> 678; qu'un loyer de \$24.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. Froby Valentina, au N<sup>o</sup> 175 rue Notre-Dame; qu'une boutique de 1<sup>re</sup> classe soit chargée à Messrs. Bernaquez & F<sup>rs</sup>, au N<sup>o</sup> 178 Rue Notre-Dame; que "F<sup>rs</sup>" soit ajouté au nom L. P. St. Pierre comme locataire au N<sup>o</sup> 165 rue Notre-Dame; qu'une boutique de deuxième classe soit chargée à Mr. Arthur Guilbert, au N<sup>o</sup> 161 rue Notre-Dame; qu'une boutique de première classe soit chargée à Mr. Adolphe Balcer, au coin des rues Notre-Dame et Des Forges; que Messrs. Blais & F<sup>rs</sup> soient entrés comme marchands au N<sup>o</sup> 6 rue Des Forges; que "F<sup>rs</sup>" soit ajouté au nom de J. P. Godin entré comme locataire au coin des rues Notre-Dame et Alexandre; qu'un loyer soit chargé à Mr. Napoléon Rouette, au montant de \$300.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an, aux N<sup>os</sup> 7, 9 et 11 rue Du Platon, et que les charges comme restaurateur & fonds de marchandises entrées à Mr. Ben. Hébert lui soient rapportées; que le nom de J. L. Beattie soit retranché comme locataire aux N<sup>os</sup> 22 et 24 rue Du Platon; qu'un loyer de \$144.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à Messrs. J. Massé & C<sup>ie</sup> au N<sup>o</sup> 85 du cadastre, rue Des Forges; que Mr. Ludger Jolin soit entré au N<sup>o</sup> 16 rue St. Antoine avec un loyer de \$60.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an; que Mr. Nathan Fickler soit entré comme locataire au N<sup>o</sup> 17 du Platon au lieu d'au N<sup>o</sup> 14; que Mr. John Bourgeois soit entré comme ingénieur-civil rue Du Fleuve; qu'un loyer de \$48.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> et un fonds de marchandises de \$200.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soient chargés à la Singer Co., au N<sup>o</sup> 3 rue Du Platon; que "F<sup>rs</sup>" soit ajouté au nom H. Parent entré comme locataire au N<sup>o</sup> 18 rue Des Forges; qu'un loyer de \$60.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à M<sup>re</sup> Benjamin Hébert,

au

Lundi le 21 Décembre 1900.

au N<sup>o</sup> 43 rue Des Forges, et que la partie de propriété qu'elle occupe soit évaluée à \$400.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, pour les fins de l'eau; qu'une boutique de 2<sup>ième</sup> classe soit chargée à Mr. Louis Daviau; qu'une boutique 1<sup>re</sup> classe soit chargée à Mr. Arthur Bergeron, au N<sup>o</sup> 30 Des Forges; qu'une boutique de 2<sup>ième</sup> classe soit chargée à Mr. Arthur Comtois, au N<sup>o</sup> 38 rue Des Forges; et qu'une boutique de 2<sup>ième</sup> classe soit chargée à Mr. Dominique Vallée, au N<sup>o</sup> 44 rue Des Forges; que le Marché-aux-Denrées soit évalué à \$30,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que Mr. Arthur Bergeron soit entré comme locataire au N<sup>o</sup> 19 rue Des Forges au lieu de Delle Bergeron; que D<sup>me</sup> J<sup>ne</sup> Caspard Lamy soit entrée comme locataire au N<sup>o</sup> 56 Des Forges au lieu d'au N<sup>o</sup> 33 rue Des Forges; que la partie de propriété occupée par Messrs. Poirier & Alban soit évaluée à \$2,750.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que celle occupée par Messieurs Martel & Langelier soit évaluée \$1,750.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, et que celle occupée par Mr. Joseph Pagé soit évaluée à \$1,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; qu'un loyer de \$96.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit chargé à Mr. Alexis Lafort, au N<sup>o</sup> 99 rue Des Forges; qu'une boutique de 2<sup>ième</sup> classe soit chargée à Mr. Willie Michelin, rue Des Forges; que la propriété en construction de Mr. Alexis Brouillet, rue Plaisante, soit évaluée à \$500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; qu'un loyer de \$120.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à Mr. L. W. Lord, au N<sup>o</sup> 489 rue Bonaventure; qu'un loyer de \$120.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. J. H. Vigneau, au lieu de \$60.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, au N<sup>o</sup> 18 rue Alexandre; que le loyer de Wing Lee, rue Alexandre, soit porté à \$108.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; qu'un loyer de \$100.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à Mr. Pierre Pâquin, au N<sup>o</sup> 28 rue Badaud; que " & fils " soit ajouté au nom de M. Parent entré au N<sup>o</sup> 36 rue Badaud comme locataire; que le nom de Victor Carbonneau soit retranché comme locataire, au N<sup>o</sup> 23 rue Badaud; que le Rév<sup>d</sup> Mr. Epiphane Dussault soit retranché du rôle d'évaluation, comme propriétaire d'un, d'un wagon et d'un sleigh; qu'un loyer de \$36.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à Mr. Eugène Girard, au N<sup>o</sup> 64 rue St<sup>e</sup> Olivier; qu'un loyer de \$36.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à Mr. Napoleon Levasseur, au N<sup>o</sup> 62 rue St<sup>e</sup> Olivier;

que

Lundi le 24 Décembre 1900.

que les initiales A. E. soient substituées à celles de A. G. au nom de Lozette entré comme locataire rue Notre-Dame; que Mr. George Morin soit entré comme propriétaire au N<sup>o</sup> 4 rue Hertel; que le nom de Frs. Maltais soit substitué à celui de Frs. Martin comme locataire au N<sup>o</sup> 46 St<sup>e</sup> Paul; qu'un loyer de \$48.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à Mr. Alexis Godin dans l'Isle St<sup>e</sup> Christophe; qu'un loyer de \$120.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à Mr. Alfred Marchildon, au N<sup>o</sup> 34 rue Des Champs; qu'un loyer de \$144.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit entré à Mr. A. P. Shekyn, au N<sup>o</sup> 33 rue Des Champs; qu'un loyer de \$72.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à Mr. J. L. Vézina, aux N<sup>os</sup> 37 et 39 rue Riverville; que le nom de Mr. J. W. Belland soit substitué à celui de Mr. L. Massicotte, comme propriétaire du N<sup>o</sup> 1538 du cadastre; que le prénom William soit ajouté au nom Cabanah D<sup>me</sup>, entrée comme locataire au N<sup>o</sup> 89 rue Riverville; que Mr. P. S. Hawthorn soit entré comme locataire au N<sup>o</sup> 12 rue de la Cathédrale au lieu de Mr. J. H. Lafrenière, et que Mr. J. H. Lafrenière soit entré comme locataire au N<sup>o</sup> 96 rue Julie au lieu de Mr. Réal Lajoie; que Mr. J. P. Boisvert soit porté comme cordonnier; que la partie de propriété occupée par Mr. Thomas Boys, chemin des Chenaux soit évaluée à \$1,200.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> au lieu de \$500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, et qu'un loyer de \$72.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an lui soit chargé; que le lot vacant entré au nom du Chemin de Fer Canadien du Pacifique, rue Champflour, sans N<sup>o</sup> du cadastre, soit retranché du rôle; que les lots N<sup>os</sup> 1232 à 1249 et 1252 à 1257 entrés au nom de Mr. Pierre Grenier, rue De Houe, soient évalués à \$35.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> au lieu de \$15.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que les lots N<sup>os</sup> 1724 à 1732 soient entrés rue St<sup>e</sup> Geneviève au lieu de rue St<sup>e</sup> Maurice; que le prénom Frank soit ajouté au nom de D<sup>me</sup> V<sup>oe</sup> Perkins entrée comme locataire au N<sup>o</sup> 101 rue St<sup>e</sup> François-Xavier; que les propriétés N<sup>os</sup> 22 et 24 rue St<sup>e</sup> Sévère soient entrées au nom des Héritiers de feu Dame Onésime Hélinas; qu'un fonds de marchandises de \$400.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit entré au nom de Mr. Pinhus Goldenberg, rue St<sup>e</sup> Martin; que les lots N<sup>os</sup> 1930 et 1931

du

Lundi le 24 Decembre 1900

du cadastre, rue St. Charles, soient évalués aux mêmes montants qu'en 1900; que la propriété N<sup>o</sup> 107 rue St. Paul soit entrée au nom de D<sup>me</sup> Olyp Thivierge; que le prénom Marie soit ajouté au nom de D<sup>lle</sup> Climent entrée comme locataire au N<sup>o</sup> 84 rue St. Paul; que le Rév. Mr. Ls. Renoncourt soit entré comme propriétaire du N<sup>o</sup> 1709 du cadastre, rue St. Genevieve, au lieu du Seminaire; que l'évaluation de la propriété de Mr. Ls. Robert soit initialée; que le prénom Charles soit ajouté au nom de Grande entré comme locataire au N<sup>o</sup> 40 rue Notre-Dame; que le nom de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Cimé Olivier soit retranché comme co-propriétaire de l'immeuble N<sup>o</sup> 53 rue Notre-Dame; qu'un loyer de \$60.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an au lieu de \$30.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> soit chargé à Mrs. Cyrille Auger, au N<sup>os</sup> 265 et 267 rue Notre-Dame; que la propriété N<sup>o</sup> 469 du cadastre rues Notre-Dame et St. Philippe soit portée au nom de D<sup>me</sup> J. C. Malone au lieu de la Banque Union; que les propriétés N<sup>os</sup> 466 et 468 du cadastre soient entrées au nom de D<sup>me</sup> J. C. Malone au lieu de Mr. James B. Lucherhoff; que le prénom Félix soit ajouté au nom de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Aubry, entrée comme locataire au N<sup>o</sup> 22 rue St. Philippe; que le lot N<sup>o</sup> 426 du cadastre, rue St. Philippe, soit entré au nom de Mr. Rodolphe Nault au lieu de D<sup>me</sup> V<sup>me</sup> Joseph Kirouf; que Mr. P. A. Kouin soit entré comme propriétaire du lot N<sup>o</sup> 443 du cadastre au lieu de Mr. Louis Lapolice, sur la rue St. Philippe; que Mr. P. A. Kouin soit entré comme propriétaire du lot N<sup>o</sup> 449 du cadastre, rues St. Philippe et Notre-Dame, au lieu de Mr. Johnny Kirouf; que le lot N<sup>o</sup> 475 du cadastre soit entré au nom de Mr. L. O. Mayer, rue St. Philippe, au lieu de Mr. Edouard Bravel; que le montant du loyer de Mr. Maxime Camirand, au N<sup>o</sup> 46 rue St. Roch soit porté à \$18.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; que le Carré Victoria soit évalué à \$400.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>; qu'un loyer de \$1.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> l'an soit chargé à la Compagnie des Abattoirs; que les lots N<sup>os</sup> 66 à 77 du cadastre, Chemin St. Marguerite, soient entrés au nom de Mr. P. A. Kouin au lieu de

la

Lundi le 24 Décembre 1900

la Corporation, et que les lots Nos 37 à 48 du cadastre, Chemin St<sup>e</sup> Marguerite, soient entrés au nom de la Corporation au lieu de Mr. P. O. Louin; que les lots Nos 1383 et 1384 du cadastre, rue Cartier, soient évalués à la somme de \$100.<sup>00</sup>/<sub>100</sub> chacun, et qu'ils soient entrés au nom de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique; que le lot No 1098 du cadastre, Côteau, soit entré à la Corporation des Trois-Rivières au lieu de Docithé Milot; que les lots Nos 1116 et 1117 du cadastre, Côteau, soient entrés au nom de la Corporation des Trois-Rivières au lieu de Mr. Louis Marin.

Il recommande, de plus, que toutes les autres plaintes faites contre le dit rôle d'évaluation, à part de celles ci-haut mentionnées, soient rejetées.

(Signé) L. D. Paquin,  
Président.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 24 Décembre 1900.

Proposé par Mr. Godin,  
Secondé par Mr. Grant,

Que le rapport du Comité Général de ce Conseil, concernant les corrections au rôle d'évaluation pour l'année mil neuf cent un, qui vient d'être lu, soit adopté, et que le dit rôle soit déclaré clos et homologué.

Adoptée.

N<sup>e</sup> Motion  
Homologation du Rôle  
d'Évaluation.

Rapport de  
Mr. P. X. Robert.

Rapport:  
En conformité à la demande qui m'en a été transmise par Mr. le Secrétaire-Trésorier de votre Conseil, de vous faire rapport concernant les travaux de construction du pont sur le chenal ouest de la rivière St<sup>e</sup> Maurice, j'ai l'honneur de vous informer que l'excavation du pilier No 3 est commencée et que les travaux en maçonnerie des autres piliers sont des hauteurs suivantes:  
Pilier No 4, 7 pieds et trois pouces,

Pilier



Lundi le 24 Décembre 1900.

Pilier N<sup>o</sup> 5, 4 pieds et 11 pouces,

" " 6, 9 "

" " 7, 4 " et 10 pouces,

" " 8, 5 "

" " 9, 9 " et 10 pouces,

" " 10, 8 " " 10 "

La maçonnerie de la culée Est a atteint la hauteur de 20 pieds à partir de la plate forme.

Les fondations de tous les piliers sont de la même profondeur que celui dont les fondations étaient commencées lorsque votre conseil me notifiait d'en prendre surveillance et qui devait avoir été reçu par votre ingénieur au commencement des travaux, suivant Article IV paragraphe 2 de la spécification.

Les matériaux employés: pierre, ciment, sable etc. sont de bonne qualité et employés à ma satisfaction, guidé par la spécification.

Le ciment généralement employé est des marques "Condor", "Best" et "White".

Les joints tout en n'étant pas tous strictement de largeur spécifiée, sont cependant convenables et acceptables, vu la saison durant laquelle les travaux sont faits, cependant, il devra être apporté un grand soin lorsque les joints seront tirés et devront être faits durant saison propice.

Je dois aussi vous informer que j'ai rencontré l'ingénieur de votre conseil, Mr. Vallée, lors de son dernier voyage aux Trois-Rivières et que je lui ai fait rapport détaillé et complet sur la marche des travaux etc., et qu'après examen par lui des dits travaux il les a trouvés satisfaisants et qu'aucune remarque ne m'a été faite à leur sujet.

Pour l'information de votre conseil je vous dirai que durant les quelques jours que la maladie m'a empêché de me rendre aux travaux, que j'en ai fait faire visite par des personnes que je crois compétentes et qui me faisaient rapport.

Le

Lundi le 24 Décembre 1900.

Ajournement.

Le tout humblement soumis,  
 (Signé) P. H. Robert,  
 Trois-Rivières, 24 Décembre 1900. } Surveillant des travaux pont St Maurice.  
 Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le trente-et-un  
 de Décembre courant, à sept heures et demie du soir.

Les D<sup>s</sup> Paquin,  
 Maire.  
 M<sup>r</sup> Desaulniers,  
 Sec.-Prés.

Assemblée Régulière.  
 31 Décembre 1900.

Une assemblée régulière du Conseil de la  
 Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
 dite Cité, Lundi, le trente-et-unième jour de Décembre, en l'an  
 de Notre-Seigneur, mil neuf cent, à sept heures et demie  
 du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites  
 par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
 Messieurs les Echevins H. Godin,  
 Alex. Couliston,  
 L. W. Jourdain,  
 L. Lajoie,  
 E. F. Panneton,  
 Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Rapport du  
 Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire  
 rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis,  
 et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans  
 les paie-listes suivantes:

|  |     |    |
|--|-----|----|
| Département de l'Égueduc, (Ent. & Répt.) | 24  | 35 |
| " des Chemins,                           | 359 | 33 |
| " " Marchés,                             | 126 | 94 |
| " du Feu,                                | 8   | 62 |
| " de l'Hôtel-de-Ville,                   | 2   | 50 |
| A Reporter                               | 521 | 74 |

Lundi le 31 Décembre 1900.

|  |        |    |       |    |
|--|--------|----|-------|----|
|  | Report | \$ | 521   | 74 |
| Département de la Police,                |        |    | 375   | 02 |
| " " " Santé,                             |        |    | 33    | 34 |
| Drainage,                                |        |    | -     | 20 |
| Rues sous Contrôle,                      |        |    | 5     | 80 |
| Pavage des Rues,                         |        |    | 28    | 10 |
| Carré Le Platon,                         |        |    | -     | 50 |
| Station de Police et du Feu,             |        |    | 1     | 87 |
| Compte des Propriétés de la Corporation, |        |    | 2     | 25 |
| Fonds d'Amortissement,                   |        |    | 7,689 | 93 |
| Taxes Municipales,                       |        |    | 9     | 60 |
| Dépenses Contingentes,                   |        |    | 59    | -  |
| Salaires,                                |        |    | 232   | 98 |
| Divers Comptes,                          |        |    | 574   | 67 |
|  |        | \$ | 9,538 | 00 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Henri Godin, Préd.,  
 Alex. Couliston,  
 P. A. Verrette.

1ère Motion

Proposé par Mr. Panneton,  
 Secondé par Mr. Lajoie,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.  
 Et la séance est ensuite levée.

Thé Desaulniers,  
 Sec. Prés.

Le Maire.

Mardi le 8 Janvier 1901.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 7 Janvier 1901.  
Ou  
Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée  
spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour  
Mardi, le huit de Janvier courant, à sept heures et  
demie du soir, concernant les Ponts St. Maurice.

(Signé) L. D. Pâquin,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
8 Janvier 1901.

Advenant huit heures et demie du soir, Mardi,  
le huit de Janvier, mil neuf cent un, il n'y a pas eu  
d'assemblée du Conseil; les membres présents, savoir:  
Son Honneur le Maire L. D. Pâquin, et Messieurs  
les Echevins Ls. Badaup, W. Carignan, H. Godin,  
P. Lymburner, L. P. Normand et F. A. Verrette ont ajourné  
l'assemblée du dit Conseil à Mercredi, le neuf de Janvier  
courant, à sept heures et demie du soir.

*(Signature)*  
Sec.-Trésorier.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 10 Janvier 1901.  
Ou  
Secrétaire-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je convoque une assemblée  
spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour  
Vendredi, le onze de Janvier courant, à sept heures et  
demie du soir, concernant les Ponts St. Maurice.

(Signé) L. D. Pâquin,  
Maire.

Vendredi le 11 Janvier 1901.

Assemblée Spéciale.  
11 Janvier 1901.

À une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité, Vendredi, le onzième jour de Janvier, en l'an de Notre Seigneur, mil neuf cent un, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins Ls. Pradeaux,  
O. Godin,  
R. J. Grant,  
L. W. Jourdain,  
J. Symburner,  
L. P. Normand,  
E. J. Panneton,  
F. A. Verrette.

Lettre de la  
Berlin Iron Bridge Co.

Une lettre de la Berlin Iron Bridge Company, demandant la démolition du pont en bois sur chenal Est de la rivière St. Maurice, afin de lui permettre de commencer, immédiatement, les travaux de construction du pont métallique qui doit le remplacer.

<sup>1<sup>ère</sup></sup> Motion  
Démolition du petit Pont  
St. Maurice.

Proposé par Mr. Pradeaux,  
Secondé par Mr. Normand,

Que la superstructure du pont en bois sur le chenal Est de la rivière St. Maurice soit démolie à la journée et que Mr. Edmond Michelin soit nommé surveillant de ces travaux avec un salaire de une piastre et cinquante centins par jour.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

L. P. Paquin  
Sec.-Pres.

L. D. Paquin  
Maire.

Vendredi le 18 Janvier 1901.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

A

M. le Secrétaire-Trésorier du Conseil de Ville  
de la Cité des Trois-Rivières.

Monsieur,

Nous soussignés, vous prions par  
les présentes, de convoquer une assemblée spéciale du  
Conseil de Ville, pour vendredi prochain, le dix-huit  
Janvier courant, à huit heures du soir, concernant la  
disqualification de Mr. Aldoric Carignan, et la nomi-  
nation d'un Echevin pour le remplacer.

Trois-Rivières, ce 16 Janvier 1901.

(Signé) E. F. Panneton,  
" Henri Godin,  
" F. A. Verrette.

Assemblée Spéciale.  
18 Janvier 1901.

A une assemblée spéciale du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, convoquée par Messieurs  
les Echevins E. F. Panneton, Henri Godin et F. A.  
Verrette, et tenue à l'Hôtel de Ville, en la dite Cité,  
Vendredi, le dix-huitième jour de Janvier, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, à huit heures  
du soir, en la manière et suivant les formalités  
prescrites par la loi, étaient présents:

- Son Honneur le Maire L. D. Paquin,
- Messieurs les Echevins L. Badaeux,
- Mrs. Gélinas,
- H. Godin,
- Alex. Houliston,
- L. Lajoie,
- P. Lyburner,
- L. P. Normand,
- E. F. Panneton,
- F. A. Verrette.

Mr. L' Echevin Alex. Houliston fait  
remarquer

Vendredi le 18 Janvier 1901.

remarquer au Conseil, qu'en vertu de l'acte 38 (Vict. Chap. 76, Sec. 20, la présente assemblée est illégalement convoquée, constituée et tenue.

Proposé par Mr. Couliston,

Secondé par Mr. Gélinas,

Que Mr. Pourigny soit permis d'adresser la parole sur la question devant le Conseil.

Adoptée.

Mr. P. S. Pourigny adresse alors la parole au Conseil, concernant la validité de la présente assemblée.

Messieurs les Echevins M<sup>rs</sup>. Gélinas, Alex. Couliston et L. Lajoie déclarent, ensuite, ne pas vouloir siéger à la présente séance, et sortent de la Salle du Conseil.

Lue une lettre de Mr. Uldoric Carignan, donnant sa résignation comme Echevin pour le Quartier St. Philippe.

Requête de Mr. F. V. Décoteau et autres, demandant que Mr. Majorique Lafontaine soit nommé Echevin pour le Quartier St. Philippe, en remplacement de Mr. Uldoric Carignan démissionnaire.

Proposé par Mr. Panneton,

Secondé par Mr. Verrette,

Attendu que Mr. l'Echevin Uldoric Carignan est devenu insolvable et par conséquent rotourement disqualifié à siéger au Conseil-de-Ville; que son siège soit déclaré vacant et que Mr. Thomas Bournival, marchand de cette Cité, soit nommé échevin pour le quartier St. Philippe, en remplacement du dit Uldoric Carignan.

Adoptée.

Et la séance est ensuite levée.

*(Signature)*  
Sec.-Prés.

*(Signature)*  
Maire.

1<sup>ère</sup> Motion

Permis à Mr. P. S. Pourigny d'adresser le Conseil.

Lettre de Mr. Uldoric Carignan.

Requête de Mr. F. V. Décoteau et al.

2<sup>ème</sup> Motion  
Nomination de Mr. P. Bournival comme Echevin.

Lundi le 21 Janvier 1901.

Assemblée Spéciale.  
21 Janvier 1901.

Une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par Monsieur l'Échevin Aldric Carignan, en sa qualité de Président des Elections Municipales pour l'année courante, et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le vingt-et-unième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents:

Honorable Monsieur le Maire L. D. Pâquin,

Messieurs les Échevins

L. Badaup,

P. Bournival,

J. Bureau,

J. L. Fortin,

Mrs. Gélinas,

P. A. Louin,

Alex. Mouliston,

L. W. Jourdain,

L. Gajoie,

N. Lamy,

S. A. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Rapport du

Président des Elections Municipales pour 1901.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'une lettre que le Président des Elections Municipales pour mil neuf cent un lui a adressée, par laquelle, il l'informe du résultat des dites élections.

Prestation du serment des Échevins nouvellement élus.

Les Échevins élus aux dernières Elections Municipales sont:

Monsieur Jacques Bureau pour le Quartier St. Philippe,

Monsieur Joseph Louis Fortin pour le Quartier St. Louis,

Monsieur Pierre Avila Louin pour le Quartier St. Ursule, et

Monsieur Napoléon Lamy pour le Quartier Notre-Dame,

ainsi que M. Thomas Bournival nommé, par le Conseil,

Échevin pour le Quartier St. Philippe, en remplacement

de M. Aldric Carignan qui a résigné, prêtent le serment

prescrit



Lundi le 21 Janvier 1901.

1<sup>ère</sup> Motion  
Nomination du  
Pro-Maire.

prescrit par la loi et prennent ensuite leurs sièges au  
Conseil.

Proposé par Mr. Gélinas,

Secondé par Mr. Lajoie,

Que Mr. Alexandre Houliston soit nommé  
Pro-Maire du Conseil de la Cité des Trois-Rivières  
pour les prochains six mois.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Formation des Comités  
Permanents.

Proposé par Mr. Lajoie,

Secondé par Mr. Bureau,

Que les différents comités permanents  
du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour l'année  
courante, soient composés de la manière suivante:

— Finances. —

Mr. Alex. Houliston, . . . . . Président,

Mr. M. L. Bédard, Mr. Gélinas, R. P. Grant et L. N. Jourdain.

— Aqueduc et Eclairage. —

Mr. R. P. Grant, . . . . . Président,

Mr. M. J. L. Fortin, Lucien Lajoie, Napoléon Lamy et A. V. Verrette.

— Drainage. —

Mr. Lucien Lajoie, . . . . . Président,

Mr. M. L. Bédard, J. Bureau, P. A. Louin et Alex. Houliston.

— Feu. —

Mr. J. L. Fortin, . . . . . Président,

Mr. M. P. A. Louin, Lucien Lajoie, Napoléon Lamy et A. V. Verrette.

— Police. —

Mr. Napoléon Lamy, . . . . . Président,

Mr. M. Fr. Gélinas, R. P. Grant, Alex. Houliston et Nap. Jourdain.

— Chemins. —

Mr. Fr. Gélinas, . . . . . Président,

Mr. M.

Lundi le 21 Janvier 1901.

M. M. J. L. Fortin, R. P. Grant, L. N. Jourdain et W. Lamy.

— Santé. —

M. Louis Badaup, ..... Président,  
M. M. Jacques Bureau, J. L. Fortin, P. O. Guin et R. P. Grant.

— Marchés. —

M. L. N. Jourdain, ..... Président,  
M. M. Frs. Gélinas, R. P. Grant, W. Lamy et P. O. Verrette.

— Hôtel-de-Ville. —

M. Jacques Bureau, ..... Président,  
M. M. L. Badaup, J. L. Fortin, Alex. Houliston et Lucien Lajoie.

— Commune. —

M. P. O. Guin, ..... Président,  
M. M. Jacques Bureau, Frs. Gélinas, L. N. Jourdain et P. O. Verrette.  
Adoptée.

3<sup>e</sup> Motion  
Nomination des  
Auditeurs.

Proposé par M. W. Lamy,  
Secondé par M. Fortin,

Que Messieurs R. W. Williams et  
Narcisse Rivard soient nommés auditeurs des livres  
de comptes de la Corporation de cette Cité, pour l'année  
courante avec un salaire de vingt-cinq piastres chacun.

4<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N. 3.

Proposé par M. Bournival, en amendement,  
Secondé par M. Badaup,

Que Messieurs P. L. Coubert et Narcisse  
Marchand soient nommés auditeurs des livres de comptes  
de la Corporation pour l'année courante.

Rejetée sur division de huit contre et trois pour, savoir:  
Contre: M. M. Bureau, Fortin, Gélinas, Guin, Houliston,  
Jourdain, Lajoie et Lamy.

Pour: M. M. Badaup, Bournival et Verrette.

La motion principale étant alors mise aux voix est  
adoptée sur même division.

Requête

Lundi le 21 Janvier 1901.

- Requête du Lt. Colonel J. Houliston. Requête du Lieutenant Colonel John Houliston, demandant l'usage du haut du Marché-aux-Denrées, pour y déposer les armes et les vêtements des volontaires du 8<sup>ème</sup> Régiment.  
Référé au Comité des Marchés.
- Requête de Mr. S. P. Polette. Requête de Mr. S. P. Polette, demandant du délai pour le paiement de ce qu'il doit pour taxes.  
Accordée.
- Lettre de Messrs. Drolet, Lassonde & Co et Joseph Page. Lue une lettre de Messrs. Drolet, Lassonde & Co et Joseph Page, demandant que le terrain vacant situé entre leurs propriétés, sur la rue Des Forges, ne soit pas vendu pour y bâtir une résidence privée.
- Lettre de Mr. F. X. P. Berlinguet. Lue une lettre de Mr. F. X. P. Berlinguet, concernant les attaches des estacades dans la rivière St. Maurice.  
Référé au Comité des Chemins.
- Lettre de Mr. S. A. Vallée. Lue une lettre de Mr. S. A. Vallée, concernant un projet d'attaches pour les estacades sur deux piliers du pont St. Maurice.
- Lettre de Mr. Ovila Bettez. Lue une lettre de Mr. Ovila Bettez, demandant au Conseil de lui vendre un lot de vieux fer provenant de la démolition du Pont en bois de la rivière St. Maurice.  
Référé au Comité des Chemins.
- Lettre de la Berlin Iron Bridge Company. Lue une lettre de la Berlin Iron Bridge Company, informant le Conseil que, des mesures ont été prises pour hâter les travaux de construction du Pont St. Maurice.
- Lettre de M<sup>rs</sup> Samothe & Prudel, Avocats. Lue une lettre de Messieurs Samothe & Prudel, Avocats, de Montréal, concernant la statue "L'Étoile".  
Référé au Comité de l'Hôtel-de-Ville.
- Rapport du Chef de Police. Lue un rapport du Chef de Police, concernant les alarmes pour incendies, pendant le mois de Décembre dernier.

Lue

Lundi le 21 Janvier 1901.

Rapport du  
Chef de Police.

Sur un rapport du Chef de Police, informant le Conseil, qu'il n'a aucune plainte à formuler contre les débitants de liqueurs de cette cité, pour le mois de Décembre dernier.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que la résolution passée par ce dit Conseil, à sa séance du 11 Janvier, courant, quant à ce qui concerne la nomination de M. Edmond Michelin, comme surveillant des travaux de démolition de la superstructure du pont de bois sur le chenal est de la rivière St. Maurice soit rappelée et annulée.

Trois-Rivières, 21 Janvier 1901.

(Signé) Jacques Bureau.

Avis de motion de  
M. l'Échevin Bureau.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les règlements de ce Conseil, je proposerai que la résolution passée par ce dit Conseil, à sa séance du septième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, concernant la nomination de l'avocat de la Corporation, soit rappelée et annulée.

Trois-Rivières, 21 Janvier 1901.

(Signé) Jacques Bureau.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-huit de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

J. P. Desaulniers,  
Sec. - Prés.

L. P. Rivin  
Maire.

Convocation d'une  
Assemblée Spéciale.

Trois-Rivières, 25 Janvier 1901.

Au

Secrétaires-Trésorier du Conseil  
de la Cité des Trois-Rivières.

Je

Vendredi le 25 Janvier 1901.

Je convoque une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, pour aujourd'hui, à sept heures et demie du soir, concernant le décès de Sa Majesté la Reine Victoria.

(Signé) Ls. D. Pâquin,  
Maire.

Assemblée Spéciale.  
25 Janvier 1901.

Et une assemblée spéciale du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, convoquée par son Honneur le Maire, et tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Vendredi, le vingt-cinquième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire Ls. D. Pâquin,

- Messieurs les Echevins
- Ls. Badaup,
- A. Bournival,
- J. Bureau,
- Ls. J. Fortin,
- Mrs. Hélinas,
- P. W. Guin,
- R. F. Grant,
- Alex. Couliston,
- Ls. W. Jourdain,
- Ls. Lajoie,
- W. Lamy,
- A. W. Verrette.

1<sup>ère</sup> Motion  
Condoléances à la Famille Royale d'Angleterre.

Proposé par Mr. Couliston,

Secondé par Mr. Bureau,

Que les Citoyens des Trois-Rivières ont appris avec un profond chagrin la mort de leur Auguste Souveraine Sa Majesté la Reine Victoria et s'associent à tous les sujets britanniques pour déplorer ce triste événement. Dans cette circonstance, ils désirent exprimer à la famille royale leurs plus sincères sympathies.

Adoptée.

Et

Vendredi le 25 Janvier 1901.

Et la séance est ensuite levée.

L. H. Desaulniers  
Sect.-Prés.

L. D. Paquin  
Maire.

Assemblée Régulière.  
28 Janvier 1901.

A une assemblée régulière du Conseil de la  
Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la  
dite Cité, Lundi, le vingt-huitième jour de Janvier, en l'an  
de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, à sept heures et demie  
du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites  
par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins L. Badaup,  
P. Bournival,  
J. Bureau,  
J. L. Fortin,  
Fr. Gélinas,  
O. A. Louin,  
R. P. Grant,  
Alph. Houliston,  
L. W. Jourdain,  
L. Gajoie,  
W. Gamy,  
A. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de Dame Joseph Limoges, demandant  
d'être entrée au Rôle d'Évaluation pour l'année  
courante (1901) comme propriétaire de l'immeuble  
deux cent quatre-vingt-quinze (295) du Cadastre  
de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Mr.  
Edouard Charnois.

Requête de Mr. Henri Weber, demandant  
que son salaire comme professeur de la fanfare  
de

Accordée.

Lundi le 28 Janvier 1901.

de l'Union Musicale, qui, pour l'an dernier, était de trois cents piastres, soit porté à six cents piastres, pour l'année courante.

Référée au Comité des Finances.

Requête de Messrs. A. Rousseau & Co.

Requête de Messrs. A. Rousseau & Co., demandant que des arbitres soient nommés, pour régler le différend qui existe actuellement, au sujet du contrat pour le nouveau tuyau aspirant de la prise d'eau de l'Aqueduc.

Référée au Comité de l'Aqueduc.

Requête de Mr. G. J. Barnard.

Requête de Mr. G. J. Barnard, demandant un local pour l'École de Dessin.

Accordée aux mêmes conditions que celles de l'année 1900.

Lettre de Mr. A. S. Pourigny, Avocat.

Lue une lettre de A. S. Pourigny, Avocat, réclamant, au nom de Mme Vve Joseph Dugré, la somme de deux cent cinquante piastres, pour dommages occasionnés par une chute qu'elle fit, le trois de Janvier courant, sur un trottoir de la rue Badaeux.

Référée au Comité des Chemins.

Lettre de Mr. George Balcer, Sec. de la Commission du Hâvre.

Lue une lettre de Mr. George Balcer, Secrétaire de la Commission du Hâvre des Trois-Rivières, concernant la construction de nouveaux quais et l'extension du chemin de fer de ceinture.

Référée au Comité de la Commune.

Rapport du Comité des Finances.

Rapport: Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paiel-listes suivantes:

|  |     |    |
|--|-----|----|
| Département de l'Aqueduc, (Construction) | 140 | —  |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                   | 66  | 25 |
| " des Chemins,                           | 40  | 50 |
| " " Marchés,                             | 165 | 05 |
| A Reporter                               | 411 | 80 |

Lundi le 28 Janvier 1901.

|                                | Report | \$ |                 |
|--------------------------------|--------|----|-----------------|
| Département du Feu             |        |    | 411 80          |
| " de l'Hôtel-de-Ville,         |        |    | 1 "             |
| " " la Police,                 |        |    | 2 30            |
| " " Santé,                     |        |    | 1 25            |
| " " " Santé,                   |        |    | " 75            |
| Ponts St <sup>e</sup> Maurice, |        |    | 193 81          |
| Rues sous Contrôle,            |        |    | 234 75          |
| Carrié Champlain,              |        |    | 1 12            |
| Frais L'équip,                 |        |    | 275 45          |
| Intérêt et Commission,         |        |    | 176 20          |
| Taxes Municipales,             |        |    | 6 "             |
| Dépenses Contingentes,         |        |    | 70 25           |
| Salaires,                      |        |    | 160 "           |
| Divers Comptes,                |        |    | 5 28            |
|                                |        |    | <b>1,539 96</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Couliston, Présdt,  
 Ars. Gélinas,  
 L. W. Jourdain,  
 L. Badaup,  
 R. G. Grant.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Fortin,  
 Secondé par Mr. Lajoie,

Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu, soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport du  
 Comité des Marchés.

Rapport:

Le Comité des Marchés auquel avait été  
 référé la requête de Mr. John Couliston, demandant  
 la permission de déposer dans le haut du Marché-  
 aux-Denrées les armes et accoutrements des compagnies  
 militaires de cette Cité, a l'honneur de faire rapport:

Que, dans son opinion, les conclusions de  
 cette requête devraient être accordées à la condition  
 que



Lundi le 28 Janvier 1901

que ces armes et accoutrements soient mis dans des armoires qui fermeront à clef, et que, lorsque les officiers de la milice voudront avoir accès à l'étage supérieur du marché où seront ces armoires, ils devront se procurer la clef du clerc du marché qui est chargé de la surveillance de cette bâtisse.

Respectueusement soumis,  
(Signé) L. W. Jourdain, Préd<sup>t</sup>,  
Frs. Hélinas,  
A. W. Verrette,  
W. Lamy,  
R. A. Grant.

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, ce 28 Janvier 1901.  
Proposé par Mr. Bureau,  
Secondé par Mr. Lajoie,

Que le rapport du Comité des Marchés qui vient d'être lu soit adopté.  
Adoptée.

N<sup>o</sup> 7 Motion

Rapport du  
Secrétaire-Trésorier  
pour l'année 1900.

Rapport:

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Conseil, mon rapport sur l'état financier de la Cité pour le dernier exercice.

Ce rapport comprend un état détaillé des recettes et des dépenses réelles pour les douze mois écoulés le trente-et-un Décembre dernier (1900); aussi un état détaillé des recettes et des dépenses ordinaires pour le même laps de temps, accompagné d'une série de tableaux vous démontrant en détail l'usage fait des sommes votées lors des dernières appropriations; de plus, le bilan de la Cité des Trois-Rivières au 31 Décembre 1900.

Dans chacun de mes rapports, depuis trois années consécutives, j'ai attiré l'attention de Votre Conseil sur le fait qu'il n'y avait pas eu de

Lundi le 28 Janvier 1901.

de taxes imposées pour rencontrer les intérêts et le fonds d'amortissement des débetures du pavage, et sous prétexte que cette question était très-importante et demandait beaucoup d'étude pour répartir équitablement cette taxe, il en a cependant encore été rien fait, et vous constaterez par mon rapport que le montant dépensé pour le pavage des rues est de \$31,494.53, et que vous payez pour fonds d'amortissement et intérêts sur cette dette \$1,544.72, laquelle somme est prise sur les revenus ordinaires de la Cité, que vous pourriez affecter à des travaux et à des améliorations dans les différents départements de la Corporation.

Je dois vous informer que je me suis conformé à la loi en faisant les dépôts aux fonds d'amortissement pour l'extinction des différentes dettes créées par l'émission des débetures de la Corporation.

Le tout respectueusement soumis,  
(Signé) L. Phs. Désaulniers,  
Sec.-Prés. Corp. 3. R.

Hôtel-de-Ville,  
Trois-Rivières, 28 Janvier 1901. }

Rapport du  
Surintendant de l'Acqueduc.

Lu un rapport du Surintendant de l'Acqueduc, concernant l'état général des appareils du Département sous sa surveillance, et suggérant certaines améliorations qu'il croit devoir y être faites.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Lu un rapport de l'Inspecteur de Ville, faisant connaître au Conseil le nombre et la localisation des nouvelles constructions, qui ont été érigées, pendant l'année qui seuff cent.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Lu un rapport de l'Inspecteur de Ville, accompagnant l'inventaire des matériaux, outillages, etc., appartenant à la Corporation des Trois-Rivières.

Rapport de  
l'Inspecteur Sanitaire.

Lu un rapport de l'Inspecteur Sanitaire, concernant l'inspection du pain pendant le mois de Décembre dernier, et le nombre d'animaux qui ont

Lundi le 28 Janvier 1901.

3<sup>e</sup> Motion  
J. A. Pessier, Escr. nommé  
Avocat de la Corporation  
de la Cité des Trois-  
Rivières.

ont été tués à l'abattoir public de cette cité, depuis le  
douze de Juillet mil neuf cent au Trente et un de Décembre  
de la même année.

Proposé par Mr. Bureau,

Secondé par Mr. Gélinas,

Que Mr. Joseph Adolphe Pessier soit  
nommé avocat de la Corporation de la Cité des Trois-  
Rivières, en remplacement de P. N. Martel, Escuyer,  
Avocat.

4<sup>e</sup> Motion  
En amendement à la  
motion N<sup>o</sup> 3.

Proposé par Mr. Bournival, en amendement,

Secondé par Mr. Badaeux,

Que Mr. P. N. Martel soit continué  
dans sa charge comme Avocat de la Corporation de  
cette Cité.

Rejetée sur division, de neuf contre et trois pour, savoir:

Contre:

Mr. Mr. Bureau,

Fortin,

Gélinas,

Gouin,

Grant,

Houliston,

Jourdain,

Lajoie,

Verrette,

Pour:

Mr. Mr. Badaeux,

Bournival,

Lamy.

La motion principale étant alors mise aux voix est  
adoptée sur même division.

Proposé par Mr. Gélinas,

Secondé par Mr. Lamy,

Que Son Honneur le Maire  
L. D. Pâquin et MM. les échevins P. A. Gouin  
et L. N. Jourdain soient délégués par ce Conseil  
pour se rendre auprès du Gouvernement Fédéral, afin  
de presser l'octroi d'une somme suffisante pour  
construire des quais dans la partie Ouest de la Cité.

Laquelle

5<sup>e</sup> Motion  
Délégation à Ottawa,  
concernant la construc-  
tion de quais dans la  
partie Ouest de la ville.

Lundi le 28 Janvier 1901.

Laquelle délégation devra agir de concert avec la Commission du Clame et la Chambre de Commerce de cette Cité.

Adjournement.

Adoptée.  
Le Conseil s'ajourne ensuite à Jeudi, le trente-et-un de Janvier courant, à sept heures et demie du soir.

E. P. Desaulniers,  
Sec. Trés.

L. D. Paquin  
Maire.

Assemblée Régulière.  
31 Janvier 1901.

Or une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hotel de Ville, en la dite Cité, Jeudi, le trente-et-unième jour de Janvier, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Son Honneur le Maire   | L. D. Paquin,    |
| Messieurs les Echevins | L. P. Badaux,    |
|                        | J. Bournival,    |
|                        | J. Bureau,       |
|                        | J. L. Fortin,    |
|                        | Mrs. Gélinas,    |
|                        | P. W. Guin,      |
|                        | R. J. Grant,     |
|                        | Alph. Houliston, |
|                        | L. W. Jourdain,  |
|                        | L. Lajoie,       |
|                        | W. Lamy,         |
|                        | P. O. Verrette.  |

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Proposé par Mr. Houliston,

Secondé par Mr. Badaux,

Que les appropriations pour rencontrer les dépenses de la Corporation de cette Cité, pendant la présente année

1<sup>ère</sup> Motion

Note des appropriations pour l'année 1901.

Jeudi le 31 Janvier 1901.

année fiscale, soient maintenant votées, telles que le veut la loi, et soient comme suit, savoir:

Estimés des Revenus et des Dépenses de la Corporation de la Ville des Trois-Rivières pour l'année civile 1901, préparés conformément aux Actes 38 Vict. Chap. 16, Sec. 42 et 53 Vict. Chap. 69, Sec. 8.

|   |                     |
|---|---------------------|
| Montant des recettes ordinaires pour l'année écoulée le 31 Décembre 1900. | \$65,500.17         |
| Balance en mains le 31 Déc. 1900.   | 5,458.26            |
|   | <u>\$ 70,958.43</u> |

## Revenus Probables.

### Botisations et Taxes.

Botisations régulières,

Taxes sur Bateaux,

" des Rues sous Contrôle,

" sur chiens,

### Licences.

Hôtels,

Magasins de Liqueurs,

Charretiers,

Ecuries de louage,

Bouchers,

Colporteurs,

Regrattiers,

Traversiers,

Marchands de poudre,

Cirques et Jeux,

### Marchés.

Marché-aux-Denrées,

Marché-aux-Pois,

Etaup des Bouchers,

Magasins du Marché,

A Reporter

|        |   |                 |
|--------|---|-----------------|
| 26,500 | — |                 |
| 75     | — |                 |
| 2,500  | — |                 |
| 300    | — | 29,375          |
| 2,200  | — |                 |
| 2,850  | — |                 |
| 170    | — |                 |
| 290    | — |                 |
| 36     | — |                 |
| 60     | — |                 |
| 125    | — |                 |
| 50     | — |                 |
| 8      | — |                 |
| 25     | — | 5,814           |
| 1,800  | — |                 |
| 500    | — |                 |
| 1,600  | — |                 |
| 600    | — | 4,500           |
|        |   | <u>\$39,689</u> |

Jeudi le 31 Janvier 1901.

|  |     | Report |        |           |
|--|-----|--------|--------|-----------|
| Commune.                               |     |        |        | \$ 39,689 |
| Rentes Constituées, Loyers, etc.,      | 600 | —      |        |           |
| Pâturage d'Animaux,                    | 10  | —      | 610    | —         |
| Taux de l'Eau,                         |     |        | 16,200 | —         |
| Taux du Drainage,                      |     |        | 3,600  | —         |
| Taux du Pavage,                        |     |        | 1,500  | —         |
| Loyer de la Salle de l'Hôtel de Ville, |     |        | 150    | —         |
| Intérêt sur arrérages de taxes, etc.,  |     |        | 200    | —         |
| Ponts St. Maurice, (passage),          |     |        | 4,000  | —         |
| Revenus Casuels.                       |     |        |        |           |
| Arriérés aux retardataires,            | 20  | —      |        |           |
| Opposition du Sceau,                   | 10  | —      | 30     | —         |
|  |     |        |        | \$ 65,979 |

## Dépenses Probables.

### 1. Fonds d'Amortissement.

|  |    |              |          |       |
|--|----|--------------|----------|-------|
| Nouvelle Dette Consolidée,             | 2% | sur \$67,000 | \$ 1,340 | —     |
| Dette Hall, Neilson & Co.,             | 2% | " 20,000     | 400      | —     |
| " Fonds d'Emprunt Municipal,           | 1% | " 43,000     | 430      | —     |
| " R. Smardon,                          | 2% | " 26,000     | 520      | —     |
| " L. P. Hélinas & Frères,              | 2% | " 5,000      | 100      | —     |
| " L. P. Pottier,                       | 2% | " 2,500      | 50       | —     |
| " Drainage,                            | 1% | " 75,000     | 750      | —     |
| " Pavage,                              | 1% | " 20,000     | 200      | —     |
| " Incendies,                           | 1% | " 4,000      | 40       | —     |
| " Lumière Electrique,                  | 1% | " 11,000     | 110      | —     |
| " Consolidée, 2 <sup>e</sup> Emission, | 1% | " 283,000    | 2,830    | —     |
|  |    |              |          | 6,440 |

### 2. Intérêt, Escompte et Commission.

|   |       |   |          |   |
|---|-------|---|----------|---|
| 5% d'int. sur \$67,000 Nouvelle Dette Consolidée, | 3,350 | — |          |   |
| 5% " " 43,000 Dette Fonds d'Emprunt Municipal,    | 2,150 | — |          |   |
| 5% " " 20,000 " Hall, Neilson & Co.,              | 1,000 | — |          |   |
| 5% " " 26,000 " R. Smardon,                       | 1,300 | — |          |   |
| 5% " " 5,000 " L. P. Hélinas & Frères,            | 250   | — |          |   |
|   |       |   | \$ 8,050 | — |
| Ou Reporters                                      |       |   | \$ 6,440 | — |

Paid le 31 Janvier 1901.

|   |       |        |
|---|-------|--------|
| Intérêt, Escompte et Commission. Report               | 8,050 | 6,440  |
| 5% Int. sur 2,500 Dette L. P. Protier,                | 125   |        |
| 5% " " 75,000 " Drainage,                             | 3,750 |        |
| 5% " " 4,000 " Incendies,                             | 200   |        |
| 5% " " 11,000 " Lumière Electrique,                   | 550   |        |
| 5% " " 150,000 " Consolidée, 2 <sup>e</sup> Emission, | 7,500 |        |
| 4% " " 133,000 " " " "                                | 5,320 |        |
| 4% " " 20,000 " Pavage,                               | 800   |        |
| Commission,   | 100   | 26,395 |
| <b>3<sup>o</sup> Salaires.</b>                        |       |        |
| Secrétaire-Trésorier,                                 | 1,200 |        |
| Assistant Secrétaire-Trésorier,                       | 650   |        |
| Comptable-Recuteur,                                   | 600   |        |
| Comptable,  | 144   |        |
| Auditeurs,  | 50    |        |
| Evaluateurs et leur Clerc,                            | 200   |        |
| Collecteur et Messagers,                              | 450   | 3,294  |
| <b>4<sup>o</sup> Assurances.</b>                      |       |        |
| Contre le Feu,  |       | 400    |
| <b>5<sup>o</sup> Département du Feu.</b>              |       |        |
| Fournitures, Entretien et Réparations,                | 100   |        |
| Chauffage,  | 100   |        |
| Pourrage et Entretien des Chevaux,                    | 150   |        |
| Télégraphe d'Alarme,                                  | 15    |        |
| Costumes des Pompiers,                                | 10    |        |
| Téléphone,  | 70    |        |
| A. Courteau, Surveillant du Téléphone,                | 25    |        |
| Station du Feu baisser le plancher,                   | 250   | 720    |
| <b>6<sup>o</sup> Département de l'Acqueduc.</b>       |       |        |
| Salairé du Surintendant,                              | 500   |        |
| " du Comptable,                                       | 600   |        |
| " du 1 <sup>er</sup> Ingénieur,                       | 450   |        |
| " du 2 <sup>e</sup> Ingénieur,                        | 400   |        |
| " du Chauffeur,                                       | 365   |        |
| " du Tourner-Robinets,                                | 112   |        |
| A Reporter  | 2,427 | 37,579 |

# Pau le 31 Janvier 1901.

|   |        |          |   |           |   |
|---|--------|----------|---|-----------|---|
| Département de l'Acqueduc.              | Report | \$ 2,427 | - | \$ 37,579 | - |
| Combustible,                            |        | 3,000    | - |           |   |
| Entretien et Réparations,               |        | 600      | - |           |   |
| Papeterie, Annonces et Impressions,     |        | 40       | - |           |   |
| Criées Publiques,                       |        | 8        | - | 6,075     | - |
| 7° Département de l'Éclairage.          |        |          |   |           |   |
| North Shore Power Coy.,                 |        | 5,590    | - |           |   |
| Entretien des Lampes,                   |        | 50       | - | 5,640     | - |
| 8° Département des Marchés.             |        |          |   |           |   |
| Entretien et Réparations,               |        | 150      | - |           |   |
| Clerc du Marché - aux Derrées,          |        | 275      | - |           |   |
| Ast. Clerc du Marché - aux Derrées,     |        | 144      | - |           |   |
| Clerc du Marché - au Poin,              |        | 200      | - | 769       | - |
| 9° Département de la Commune.           |        |          |   |           |   |
| Entretien et Réparations,               |        | 75       | - |           |   |
| Salaire du Gardien,                     |        | 100      | - | 175       | - |
| 10° Département des Chemins.            |        |          |   |           |   |
| Entretien et Réparations,               |        | 400      | - |           |   |
| Effets et Outils,                       |        | 500      | - |           |   |
| Chemins et Traverses d'hiver,           |        | 40       | - |           |   |
| Nourrage et Entretien des Chevaux,      |        | 325      | - |           |   |
| Actes Notariés,                         |        | 20       | - |           |   |
| Criées Publiques,                       |        | 8        | - |           |   |
| Salaire de l'Inspecteur,                |        | 600      | - |           |   |
| " du Charretier, *                      |        | 300      | - |           |   |
| Téléphone de l'Inspecteur,              |        | 15       | - |           |   |
| Trottoirs de l'Hôtel-de-Ville, asphalte |        | 100      | - |           |   |
| Passerelles des rues,                   |        | 100      | - |           |   |
| Piste de bicycles,                      |        | 50       | - | 2,458     | - |
| 11° Département de la Santé.            |        |          |   |           |   |
| Salaire de l'Inspecteur Sanitaire,      |        | 400      | - |           |   |
| Soins et Médicaments,                   |        | 50       | - |           |   |
| Dispensaire Public,                     |        | 100      | - | 550       | - |
| A Reporter                              |        |          |   | \$ 53,246 | - |





Peudi le 31 Janvier 1901.

|                                   | Report |   |            |
|-----------------------------------|--------|---|------------|
| 20: Dépenses Contingentes.        |        |   | 462,733 50 |
| Elections Municipales,            | 75     | " |            |
| Frais de Voyages,                 | 150    | " |            |
| Crises Publiques et Affiches,     | 10     | " |            |
| Télégrammes,                      | 10     | " |            |
| Actes Notariés et Enregistrement, | 10     | " |            |
| Fêtes Publiques,                  | 60     | " |            |
| Pension des Aliénés,              | 320    | " |            |
| Fonds des Bâtisses et des Jurés,  | 200    | " |            |
| Huissier, Assurance,              | 4      | " |            |
| Professeur de Musique,            | 500    | " |            |
| Amendements à la Charte,          | 1,000  | " |            |
| Numéros pour chiens, etc.,        | 15     | " |            |
| Ecole des Arts,                   | 25     | " |            |
| Ecole de Réforme,                 | 55     | " | 2,434 -    |
| 21: Fonds de Réserve.             |        |   |            |
| 5% sur revenus ordinaires.        |        |   | 3,204 45   |
|                                   |        |   | 468,464 95 |

Le Conseil aura le droit de mettre fin aux engagements mentionnés dans les présentes appropriations dans le courant de l'année, en donnant aux employés, un avis de trente jours, que leurs services ne seront plus requis.

Adoptée.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le onze de Février prochain, à sept heures et demie du soir.

E. P. Desaulniers.  
Sect. Prés.

L. S. Pagnon  
Maire.

Ajournement.

Février

Lundi le 11 Février 1901.

Assemblée Régulière.  
11 Février 1901.

A une assemblée régulière du conseil de la cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite cité, Lundi, le onzième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins L. S. Badaoup,  
A. Bournival,  
J. Bureau,  
J. S. Fortin,  
Ars. Gelinus,  
P. W. Guoin,  
R. P. Grant,  
Alex. McOuliston,  
L. W. Jourdain,  
L. Lajoie,  
W. Lamy,  
A. W. Verrettes.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Arthur Lemieux.

Requête de Mr. Arthur Lemieux et autres, demandant que la bâtisse de la station des Charretiers, à la Gare du C. P. Q., soit sous le contrôle de la Corporation.

Référée au Comité de Police.

Requête de  
Mr. Arthur Bourassa.

Requête de Mr. Arthur Bourassa, demandant qu'il lui soit construit un petit magasin sous l'abri, en arrière du Marché-aux-Denrées.

Référée au Comité des Marchés.

Requête de  
Mr. Louis Simard.

Requête de Mr. Louis Simard, demandant qu'une enquête soit tenue au sujet de Mr. Louis Hamel, Assistant-Chef de Police.

Référée au Comité de Police.

Requête de  
Mr. Honoré Gauthier.

Requête de Mr. Honoré Gauthier, demandant d'être nommé membre du Corps de Police.

Lue

Lundi le 11 Février 1901.

Lettre de  
E. J. Panneton, Esq., M. D.

Sur une lettre de E. J. Panneton, Esq., M. D., informant le Conseil que, la propriété du Commissariat de Terre Sainte, située au coin de la rue St. Maurice et de l'Avenue Saviolette, est en vente, et pourrait être acquise, à bonnes conditions, si le Conseil désirait avoir une maison pour isoler les cas de maladies contagieuses.

Référée au Comité de Santé.

Lettre de  
Mr. J. S. Scott, Gérant  
de la Co. de Chemin de  
Fer du Grand Nord.

Sur une lettre de Mr. J. S. Scott, Gérant Général de la Compagnie de Chemin de Fer du Grand Nord, concernant le projet d'établissement d'une ligne d'embranchement entre Shawinigan et cette Cité.

Référée aux Comités Permanents.

Lettre de la  
Colonial Bleaching & Printing Co.

Sur une lettre de la "Colonial Bleaching and Printing Co.", concernant le projet d'établissement d'une manufacture de coton en cette Cité.

Lettre de  
Lord Strathcona.

Sur une lettre de Lord Strathcona, Haut Commissaire Canadien à Londres, accusant réception du câblegramme transmettant à la Famille Royale d'Angleterre les condoléances du Conseil et des citoyens des Trois-Rivières, à l'occasion du décès de Sa Majesté la Reine Victoria.

Lettre des  
Reverendes Dames  
Ursulines.

Sur une lettre des Reverendes Dames Ursulines, demandant au Conseil d'acheter un certain nombre d'exemplaires de l'histoire de leur Monastère.

Accordée pour cent piastres, payables cinquante piastres par année.

Rapport du  
Chef de Police.

Sur un rapport du Chef de Police, concernant les alarmes pour incendies, pendant le mois de Janvier dernier.

Rapport du  
Chef de Police.

Sur un rapport du Chef de Police, informant le Conseil, qu'il n'a aucune plainte à formuler contre les débitants de liqueurs de cette Cité, pour le mois de Janvier dernier.

Rapport de  
Mr. L. A. Vallée.

Sur un rapport de Mr. L. A. Vallée, Ingénieur du Gouvernement Provincial, concernant

la

Lundi le 11 Février 1901.

Rapport du  
Comité de l'Acqueduc

la pose d'attaches pour estacades aux piliers du Pont  
St. Maurice.

Rapport:

La requête de Messieurs O. Rousseau & Coie, adressée à ce Conseil par leur procureur L. P. Guillet, Ecr., a été prise en considération par le Comité de l'Acqueduc auquel elle avait été référée, lequel a l'honneur de vous faire le rapport suivant:

En examinant l'acte de marché passé entre MM. O. Rousseau & Coie et la Corporation de cette Cité, concernant la pose d'un tuyau de suction en acier, dans la rivière St. Maurice, pour alimenter les pompes de l'Acqueduc de cette Cité; et en examinant aussi les rapports qui ont été faits par des personnes compétentes sur la manière dont ces travaux ont été exécutés, nous arrivons à la conclusion que les travaux faits par MM. O. Rousseau & Coie, ne l'ont pas été suivant les règles de l'art ni suivant les conditions de leur contrat; et que ces travaux, au lieu d'atteindre le but pour lequel ils étaient destinés et être utiles et avantageux aux contribuables de cette Cité, ne sont d'aucune utilité, et de plus, sont défectueux et nuisibles en ce que l'approvisionnement d'eau ne se fait pas d'une manière convenable, et que les pompes de l'Acqueduc sont exposées à de graves accidents par la manière dont ces travaux ont été exécutés. En conséquence, nous sommes d'opinion que ce Conseil devrait notifier les dits O. Rousseau & Coie, ainsi que leur caution, d'avoir à enlever le dit tuyau aspirant au plus tôt et remettre les lieux dans le même état qu'au paravant la pose d'icelui, et d'avoir à rendre et rembourser au préalable, à la dite Corporation, les deniers qu'ils en ont reçus sur et à compte du prix convenu pour l'exécution de ces dits travaux.

Respectueusement soumis,  
(Signé) R. P. Grant, Préd.,  
J. L. Fortin,

R. O.

Lundi le 11 Février 1901.

F. A. Verrette,  
L. Lajoie,  
W. Lamy.

1<sup>ère</sup> Motion

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, ce 11 Février 1901. }  
Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Bureau,

Que le rapport du Comité de  
l'Acqueduc qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

2<sup>ème</sup> Motion  
Bill transmis à  
R. S. Cooke, Esq., Dé-  
puté de cette Cité.

Proposé par Mr. Bureau,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que le projet de Bill qui vient d'être  
déposé devant ce Conseil soit transmis à R. S. Cooke, Esq.,  
Député de cette Cité, avec prière de le présenter à la  
Législature de Québec, et de vouloir bien faire les démarches  
nécessaires pour qu'il soit passé un acte à cet effet.

Adoptée.

3<sup>ème</sup> Motion  
Délégation à Québec,  
concernant le Bill.

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Gouin,

Que son Honneur le Maire soit  
autorisé de se rendre à Québec durant la prochaine  
session de la Législature pour aider à la passation  
du Bill concernant la charte de la Cité des Trois-  
Rivières.

4<sup>ème</sup> Motion  
Délégation à Québec,  
concernant le Bill.  
(Amendement.)

Proposé par Mr. Jourdain, en amendement,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que l'Avocat de ce Conseil et  
Mr. P. S. Pourigny accompagnent son Honneur  
le Maire à Québec pour aider à la passation du Bill  
de cette Cité.

Adoptée sur division de neuf pour et trois contre, savoir:  
Pour: M. M. Badaoup, Bureau, Fortin, Gélinas, Grant,  
Houliston, Jourdain, Lajoie et Lamy,  
Contre: M. M. Bournival, Gouin et Verrette.

La

Lundi le 11 Février 1901

5<sup>e</sup> Motion  
Délégation à Québec,  
concernant les Ponts  
St. Maurice.

La motion principale étant alors mise aux voix est adoptée telle qu'amendée.

Proposé par Mr. Jourdain,  
Secondé par Mr. Lamy,

Que Son Honneur le Maire et M<sup>rs</sup>. les Echevins Bureau, Grant et Houliston soient chargés de se rendre auprès du Gouvernement Provincial pour obtenir un octroi pour la construction des Ponts St. Maurice.

Adoptée.

6<sup>e</sup> Motion  
Billet promissoire au  
montant de \$500.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en  
faveur de la Banque  
d'Hoche-la-ga.

Proposé par Mr. Houliston,  
Secondé par Mr. Grant,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer en faveur de la Banque d'Hoche-la-ga, un billet promissoire au montant de sept mille cinq cents piastres, à trois mois de la date du dix-huit de Février courant (1901), à un taux d'intérêt n'excédant pas six par cent l'an, en renouvellement d'un autre billet pour le même montant.

Adoptée.

7<sup>e</sup> Motion  
Vente de bois proven-  
nant des Ponts St. Mau-  
rice.

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que Mr. L'Inspecteur de Ville de cette Cité soit autorisé à vendre le bois provenant des Ponts St. Maurice aux prix qu'il croira les plus avantageux pour ce Conseil.

Adoptée.

8<sup>e</sup> Motion  
Destitution de Mr.  
Alfred Belisle.

Proposé par Mr. Gélinas,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Attendu que Mr. Alfred Belisle Assistant Clerc du Marché aux Denrées est incapable de remplir ses fonctions depuis plusieurs mois pour cause de maladie, que le dit Belisle soit notifié que ses services ne seront plus requis après trente jours de cette date.

Adoptée sur division de sept pour et cinq contre, savoir:  
Pour:

Lundi le 11 Février 1901.

Ajournement.

Pour:  
 M. M. Bureau,  
 Fortin,  
 Gélinas,  
 Grant,  
 Houliston,  
 Jourdain,  
 Lamy,

Contre:  
 M. M. Badaux,  
 Bournival,  
 Guin,  
 Lajoie,  
 Verrette.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le dix-huit de Février courant, à sept heures et demie du soir.

② H. Desaulniers  
 Sec.-Prés.

L. D. Paquin  
 Maire.

Assemblée Régulière.  
 18 Février 1901.

Advenant huit heures du soir, Lundi, le dix-huit de Février, mil neuf cent un, il n'y a pas eu d'assemblée du Conseil, faute de quorum; le seul membre présent, savoir: Monsieur L'Échevin S. A. Verrette a ajourné l'assemblée du dit Conseil à Jeudi, le vingt-et-un de Février courant, à sept heures et demie du soir.

② H. Desaulniers  
 Sec.-Prés.

Assemblée Régulière.  
 21 Février 1901.

A une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Jeudi, le vingt-et-unième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire  
 Messieurs les Échevins

L. D. Paquin,  
 L. Badaux,  
 J. Bournival,  
 J. L. Fortin,

Ar.



Paudi le 21 Février 1901.

Frs. Gélinas,  
 Alb. Couliston,  
 L. W. Jourdain,  
 L. Lajoie,  
 W. Lamy,  
 P. W. Verrette.

- Requête de Mr. Alexandre Joncas. Les minutes de la dernière assemblée sont lues.  
 Requête de Mr. Alexandre Joncas, demandant d'être nommé membre du Corps de Police.
- Requête de Mr. Eug. Samirande. Requête de Mr. Eugène Samirande, demandant d'être nommé membre du Corps de Police, ou comme charretier de la Corporation.
- Requête de Mr. Antoine Lévêque. Requête de Mr. Antoine Lévêque, demandant d'être nommé membre du Corps de Police.
- Requête de M<sup>rs</sup> Lajoie Frère & Co<sup>ie</sup> & al. Requête de M<sup>rs</sup> Lajoie Frère & Co<sup>ie</sup> et autres, demandant que, le règlement qui concerne la hauteur des auvents des magasins soit amendé.
- Lettre de la "Berlin Iron Bridge Co." "Berlin Iron Bridge Co." Lue une lettre de la "Berlin Iron Bridge Co.", demandant au Conseil d'émettre en sa faveur deux billets de douze mille piastres chacun, en à compte sur son contrat pour la construction du pont St. Maurice.  
 Référé au Comité des Finances.
- Lettre de Lord Strathcona. Lue une lettre de Lord Strathcona, Haut Commissaire Canadien à Londres, concernant les condoléances du Conseil et des Citoyens des Trois-Rivières à la Famille Royale d'Angleterre, à l'occasion du décès de Sa Majesté la Reine Victoria.
- Lettre de Mr. J. S. Scott, Gérant Général, Chemin de Fer du Grand Nord. Lue une lettre de Mr. J. S. Scott, Gérant Général de la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Nord, concernant le projet d'établissement d'une ligne d'embranchement entre Shawinigan et cette cité.  
 Référé aux Comités Permanents.

Lue

Jeudi le 21 Février 1901.

Lettre de Mr. P. E. Lane. Sue une lettre de Mr. P. E. Lane, concernant la construction d'une ligne de chemin de fer électrique entre Shawinigan et cette cité.

Lettre de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières. Sue une lettre de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, suggérant au Conseil, d'augmenter l'emprunt qu'il se propose de faire pour les fins de l'Aqueduc.

Lettre de la Montreal Pipe Foundry Co. Référée aux Comités Permanents. Sue une lettre de la "Montreal Pipe Foundry Co.", demandant certains privilèges, pour la mise en opération d'une manufacture de tuyaux, en cette cité.

Lettre de "La Presse". Sue une lettre de "La Presse", concernant le projet de la tenue d'une ligne océanique jusqu'à Québec, en hiver.

Rapport du Comité des Finances. Rapport. Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|  |          |
|--|----------|
| Département de l' Aqueduc, (Construction)    | 2 07     |
| " " Do. (Ent. & Répt.)                       | 269 25   |
| " des Chemins,                               | 184 84   |
| " " Marchés,                                 | 110 08   |
| " du Feu,                                    | 30 33    |
| " de l' Eclairage,                           | 5,269 52 |
| " " L' Hôtel-de-Ville,                       | 20 62    |
| " " la Police,                               | 301 26   |
| " " " Santé,                                 | 38 58    |
| Ponts St. Maurice,                           | 248 25   |
| Rues sous Contrôle,                          | 335 82   |
| Carré Champlain,                             | 1 12     |
| Station de Police et du Feu,                 | 1 59     |
| Papeterie et Impressions,                    | 8 "      |
| Assurances des Propriétés de la Corporation, | 154 "    |
| A Reporter                                   | 6,975 33 |

Paudi le 21 Février 1901.

|                        |        |              |           |
|------------------------|--------|--------------|-----------|
|                        | Report | \$ 6,975     | 33        |
| Dépenses Contingentes, |        | 237          | 94        |
| Salaires,              |        | 305          | 43        |
| Divers Comptes,        |        | 229          | 32        |
|                        |        | <b>7,748</b> | <b>02</b> |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Couliston, Préd<sup>t</sup>,  
 Ars. Gélinas,  
 L. W. Jourdain,  
 L. Badaup.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Fortin,  
 Secondé par Mr. Gajoie,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.  
 Adoptée.

Rapport du  
 Comité des Marchés.

Rapport:  
 La requête de Mr. Arthur Bourassa, en date du onze de Février courant, demandant que ce conseil lui construise un magasin sur la place du Marché-aux-Denrées, pour lequel il offre de payer un loyer, a été prise en considération par le Comité des Marchés auquel elle avait été référée.  
 Votre Comité après mûre délibération, ne croit pas devoir recommander les conclusions de cette requête parcequ'il a été constaté en plusieurs circonstances que la place du Marché-aux-Denrées était trop petite; et nous croyons qu'il ne serait pas sage de diminuer l'espace réservé aux cultivateurs qui fréquentent nos marchés, lorsque nous avons la perspective d'une augmentation dans les affaires et dans la population.

Respectueusement soumis,  
 (Signé) L. W. Jourdain, Préd<sup>t</sup>,  
 P. A. Verrette,  
 Napoléon Lamy,

Hôtel-de-Ville,  
 Trois-Rivières, 21 Février 1901.

Proposé

Pendredi 21. Février 1901.

2<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Lajoie,  
Secondé par Mr. Badaup,

Que le rapport du Comité des  
Marchés qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Comité de Police.

Rapport:

Le Comité de Police auquel avait été référé  
la requête de Mr. Arthur Lemieux et autres, demandant  
que le Conseil de Ville prenne sur ses charges l'entretien  
et le chauffage de la bâtisse des charretiers près de la gare  
du C.P.R., en cette Cité, et demandant aussi, que l'homme de  
police préposé au maintien de l'ordre à la station du Pacifique  
Canadien, soit chargé de surveiller et maintenir l'ordre dans  
la dite bâtisse, a l'honneur de faire rapport:

Que dans son opinion, le Conseil devrait  
donner ordre à l'officier de police qui a la surveillance  
du bon ordre à la dite gare, d'exercer la même surveillance  
à l'intérieur de la bâtisse des charretiers; mais il ne croit  
pas devoir recommander l'entretien et le chauffage de la  
dite bâtisse aux frais de la Corporation de cette Cité.

Respectueusement soumis,

(Signé) G. W. Jourdain,  
Ollé. Mcoulston,  
Frs. Gélinaud.

Hôtel de Ville,  
Trois-Rivières, 21 Février 1901.

3<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Verrette,  
Secondé par Mr. Fortin,

Que le rapport du Comité de  
Police qui vient d'être lu, soit adopté.

Adoptée.

Rapport de  
l'Inspecteur de Ville.

Le Secrétaire-Trésorier donne lecture d'un  
rapport de l'Inspecteur de Ville, concernant le nou-  
veau rouleau à neige.

Des

Le 21 Février 1901.

Soumissions  
pour achat de fer et de fonte  
provenant des Ponts  
St. Maurice.

Des soumissions ayant été demandées pour  
l'achat de la fonte et du fer provenant de la démolition  
du pont du chenal Est de la rivière St. Maurice,  
celles de Messieurs A. X. Bellefeuille & Frère, Gerge  
Courtois, Ovila Bettez et Jacob Cohen & son étant pro-  
duites et ouvertes, sont prises en considération.

4<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Bournival,  
Secondé par Mr. Verrette,

Que la soumission de M. A. X.  
Bellefeuille & Frère pour achat de la fonte provenant  
des Ponts St. Maurice au prix de seize piastres la  
grosse tonne soit acceptée.

5<sup>e</sup> Motion

Proposé par Mr. Houliston, en amendement,  
Secondé par Mr. Jourdain,

Que la soumission de M. A. X.  
Bellefeuille & Frère pour achat de fonte ne soit pas acceptée,  
ou que les soumissions ont été demandées pour la vente de  
la fonte et du fer ensemble, et aussi parce que cette sou-  
mission n'est pas suivant la demande de soumissions.

Adoptée sur division de six pour et trois contre, savoir:

Pour:

M. M. Fortin,  
Lélinas,  
Houliston,  
Jourdain,  
Lajoie,  
Lamy,

Contre:

M. M. Badaup,  
Bournival,  
Verrette.

La motion principale étant alors mise aux voix est  
rejetée sur même division.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au  
temps et en la manière voulus par la loi et les règle-  
ments de ce Conseil, je proposerai que la résolution passée  
le trente-et-un Janvier dernier concernant les appropriations  
pour l'année courante, soit amendée, quant à ce  
qui

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Lamy.

Pendredi 21 Février 1901.

qui concerne les salaires de l'Assistant-Secrétaire-Trésorier, du Comptable receveur, du Comptable de l'Acqueduc, du Messager du Conseil, de l'Inspecteur-de-Ville, du Surintendant de l'Acqueduc et du Chef de Police.

En Conseil, ce 21 Février 1901.

(Signé) Napoléon Lamy.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le vingt-cinq de Février courant, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

L. D. Paquin  
Maire.

G. H. Desaulniers  
Sec.-Prés.

Assemblée Régulière.  
25 Février 1901.

Or une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en ladite Cité, Lundi, le vingt-cinquième jour de Février, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire  
Messieurs les Echevins.

- L. D. Paquin,
- Ls. Badaup,
- P. Bournival,
- J. L. Fortin,
- Mrs. Gélinas,
- P. W. Gouin,
- A. P. Grant,
- Alph. Houliston,
- L. Lajoie,
- W. Lamy,
- P. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Lettre de  
Mr. Thos. J. Drummond.

Une lettre de Mr. Thos. J. Drummond, Président de la "Montreal Pipe Foundry Co.", concernant le projet de la mise en opération d'une manufacture de tuyaux, en cette Cité.

Lue

Lundi le 25 Février 1901.

Lettre de  
Messrs. P. V. Bellefeuille & Frères

Une lettre de Messrs. P. V. Bellefeuille & Frères, offrant d'acheter la fonte et le fer provenant de la démolition du pont du chenal Est de la rivière St. Maurice.

Accordée pour la vente de la fonte seulement, au prix de quinze piastres par petite tonne de 2,000 livres.

1<sup>ère</sup> Motion  
Salaires des Officiers  
de la Corporation.

Proposé par Mr. Lamy,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que la résolution passée par ce Conseil à sa séance du trente-et-un Janvier dernier, concernant le vote des appropriations, soit amendée, et que les salaires de certains officiers et employés de ce Conseil soient fixés aux montants suivants: Assistant Secrétaire-Trésorier six cents piastres au lieu de six cent cinquante piastres; Comptable receveur cinq cent cinquante piastres au lieu de six cents piastres; Comptable de l'Aloué cinq cent cinquante au lieu de six cents piastres; Inspecteur-de-Ville cinq cent cinquante au lieu de six cents piastres; Chef des Police sept cent vingt piastres au lieu de sept cent cinquante piastres; Surintendant de l'Aloué quatre cent cinquante au lieu de cinq cents piastres; Collecteur et Messenger quatre cents au lieu de quatre cent cinquante piastres.

Rejetée sur division de huit contre et deux pour, savoir:

Contre:

Mr. M. Badaup,  
Bournival,  
Fortin,  
Gouin,  
Grant,  
Houlston,  
Lajoie,  
Verrette,

Pour:

Mr. M. Gélinas,  
Lamy.

Avis de motion de  
Mr. l'Échevin Badaup.

Avis de motion:

Je donne avis par les présentes, qu'au temps et en la manière voulus par la loi et les

Lundi le 25 Février 1901.

les règlements de ce Conseil, je proposerai que le chapitre sept des règlements de ce Conseil, intitulé: Chapitre sept, Règlement concernant le Département des Chemins et Grèves, soit amendé quant à ce qui concerne la hauteur à laquelle doivent être placés les auvents au-dessus des trottoirs.

En Conseil, ce 25 Février 1901.

(Signé) Ls. Badaup.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le quatre de Mars prochain, à sept heures et demie du soir.

Ajournement.

L. Hésaulnier  
Sec.-Prés.

Ls. Paquin  
Maire.

Assemblée Régulière.  
4 Mars 1901.

À une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le quatrième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, à laquelle assemblée étaient présents pas moins de huit membres du dit Conseil, savoir:

Son Honneur le Maire Ls. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins Ls. Badaup,  
A. Bournival,  
J. L. Fortin,  
Fr. Sélinas,  
P. W. Kouin,  
Ar. F. Grant,  
Alex. Couliston,  
L. Lajoie,  
W. Lamy,  
A. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de Mr. O. S. de Carufel, demandant l'usage gratuit de la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville,

Requête de  
Mr. O. S. de Carufel.

pour



# Lundi le 1 Mars 1901.

pour une soirée dramatique et musicale qui doit être donnée prochainement par le Cercle Littéraire de Trois-Rivières.

Accordée.

Requête de  
Mr. Edouard Bourassa.

Requête de Mr. Edouard Bourassa, demandant qu'une licence d'écurie de louage lui soit accordée.

Référée au Comité de Police.

Requête de  
Mr. Léopold Samy & al.

Requête de Mr. Léopold Samy et autres, demandant une réduction sur les taxes de la pesée du foin et de la paille.

Référée au Comité des Marchés.

Lettre de  
M<sup>r</sup> Zotique Montplaisir.

Une lettre de Mr. Zotique Montplaisir, réclamant des dommages causés par mauvais état des chemins.

Référée au Comité des Chemins.

Lettre de  
Messrs. Samothe & Prudel.

Une lettre de M<sup>rs</sup>. Samothe & Prudel, Avocats, de Montréal, concernant la Statue Laviolette.

Rapport du  
Comité des Finances.

Rapport:  
Le Comité des Finances a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les comptes qui lui ont été soumis, et il recommande le paiement des sommes mentionnées dans les paie-listes suivantes:

|   |     |    |
|---|-----|----|
| Département de L'Écluse, (Ent. & Répt.) | 253 | 59 |
| " des Chemins,                          | 86  | 90 |
| " " Marchés,                            | 71  | 27 |
| " du Feu,                               | 26  | 63 |
| " de L' Hôtel-de-Ville,                 | 4   | 58 |
| " " la Police,                          | 326 | 46 |
| " " " Santé,                            | 38  | 28 |
| Drainage,                               | 11  | 60 |
| Ponts St. Maurice,                      | 96  | 63 |
| Rues sous Contrôle,                     | 24  | 45 |
| Station de Police et du Feu,            | 5   | 50 |
| Papeterie et Impressions,               | 1   | "  |
| En Reporter                             | 946 | 89 |

Lundi le 4 Mars 1901.

Billet Payable,  
 Intérêt et Commission,  
 Dépenses Contingentes,  
 Salaires,  
 Divers Comptes,

|        |       |    |
|--------|-------|----|
| Report | 946   | 89 |
|        | 4,500 | -  |
|        | 116   | 54 |
|        | 126   | 78 |
|        | 253   | 66 |
|        | 28    | 24 |
|        | 8,972 | 11 |

Respectueusement soumis,  
 (Signé) Alex. Couliston, Présdt.,  
 L. Badaup,  
 Frs. Gélinas,  
 A. F. Grant.

1<sup>ère</sup> Motion

Proposé par Mr. Lamy,  
 Secondé par Mr. Lajoie,  
 Que le rapport du Comité des  
 Finances qui vient d'être lu soit adopté.

Adoptée.

Rapport du  
Chef de Police.

Lu un rapport du Chef de Police, concer-  
 nant les alarmes pour incendies, pendant le  
 mois de Février dernier.

Rapport du  
Chef de Police.

Rapport: Messieurs,  
 Je regrette d'avoir à informer  
 Votre Honorable Conseil que le 2<sup>d</sup> Février dernier le pro-  
 priétaire de l'Hotel Windsor Mr. Philippe Bellefeuille  
 a enfreint les règlements de Votre Conseil, en laissant la  
 buvette de son établissement ouverte après minuit et en y  
 vendant des liqueurs enivrantes.

Je dois aussi vous informer que  
 j'ai déposé une plainte contre lui au bureau du per-  
 cepteur du revenu pour infraction à la loi des licences  
 de Québec.

J'ai aussi l'honneur de vous  
 faire rapport que je n'ai aucune plainte à faire  
 contre

Lundi 4 Mars 1901.

contre les autres licenciés, en cette cité, durant le mois de Février dernier.

Humblement soumis,  
(Signé) Joseph Bellefeuille,  
Chef de Police

Trois-Rivières, ce 1<sup>er</sup> Mars 1901.

Proposé par Mr. Badaud,

Secondé par Mr. Verrette,

Que le projet de règlement intitulé: Chapitre 9<sup>o</sup> Règlement pour amender le Chapitre sept des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant le Département des Chemins et Grèves", soit lu, passé et adopté.

### Chapitre LXXXVII.

Règlement pour amender le Chapitre sept des règlements de ce Conseil, intitulé: "Règlement concernant le Département des Chemins et Grèves."

Il est ordonné et statué par le Conseil de la Cité des Trois-Rivières, comme suit, savoir:

Sec. 1. — La section trente du règlement par le présent amendé est rappelée et remplacée par la suivante:

"30- Personne ne placera, fixera ou étendra dans aucune rue, ruelle, place ou chemin de cette Cité, aucune toile ou autre espèce d'auvent, pour se procurer de l'ombre ou pour quelque autre fin quelconque à une hauteur de moins de sept pieds au-dessus du trottoir de telle rue, ruelle, place ou chemin, et si tel auvent ou autre projection au-dessus des rues, ruelles, places ou chemins ou des trottoirs, en cette Cité, est actuellement supporté par des poteaux plantés en terre ou posés dans les rues, ruelles, places, chemins ou sur les trottoirs, les dits poteaux ou supports seront immédiatement enlevés, et il est par le présent défendu de planter ou poser dans les rues, ruelles, places ou chemins ou sur les trottoirs, en cette Cité, aucun tel poteau ou support.

Sec. 2. —

2<sup>e</sup> Motion  
Pour adopter le Règlement  
Chapitre 9<sup>o</sup>.

— Chapitre 9<sup>o</sup>. —  
Règlement des Chemins  
amendé.

# Lundi 12 Mars 1901.

Sec. 2. — Toutes les dispositions du chapitre premier des règlements de ce Conseil, intitulé: Règlement concernant les règlements, s'appliqueront au présent règlement.

Sec. 3. — Le présent règlement prendra force et effet à compter de ce jour.

Adopté.

3<sup>e</sup> Motion

Billet promissoire au montant de \$12,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en faveur de la Berlin Iron Bridge Co.

Proposé par Mr. Houlston,  
Secondé par Mr. Gélinas,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer en faveur de la Berlin Iron Bridge Company, un billet promissoire au montant de douze mille piastres, à quatre mois de la date du quinze de Février dernier (1901), payable à la Banque d'Acchelaga, à un taux d'intérêt n'excédant pas quatre pour cent l'an, et cela, en à compte de leur contrat.

Adoptée.

4<sup>e</sup> Motion

Billet promissoire au montant de \$12,000.<sup>00</sup>/<sub>100</sub>, en faveur de la Berlin Iron Bridge Co.

Proposé par Mr. Grant,  
Secondé par Mr. Gamy,

Que Son Honneur le Maire soit autorisé à signer en faveur de la Berlin Iron Bridge Company, un billet promissoire au montant de douze mille piastres, à quatre mois de la date du quinze de Février dernier (1901), payable à la Banque de Québec, à un taux d'intérêt n'excédant pas quatre pour cent l'an, et cela, en à compte de leur contrat.

Adoptée.

Demande de permissions pour achat de vieux fer.

Des soumissions ayant été demandées pour l'achat du fer provenant de la démolition des Ponts St. Maurice, celles de Messieurs George Courtois, J. B. Houde & Ovide Bettez, et J. Cohen & Son étant produites et ouvertes, sont prises en considération. Celle de Mr. George Courtois, offrant la somme de dix piastres par petite tonne (2,000 lbs.), pour une certaine quantité de fer est acceptée.

Le

Lundi le 4 Mars 1901.

Ajournement.

Le Conseil s'ajourne ensuite à Lundi, le onze de Mars courant, à sept heures et demie du soir.

H. Desaulniers  
Sec.-Prés.

L. Paquin  
Maire.

Assemblée Régulière.  
11 Mars 1901.

Une assemblée régulière du Conseil de la Cité des Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel-de-Ville, en la dite Cité, Lundi, le onzième jour de Mars, en l'an de Notre-Seigneur, mil neuf cent un, à sept heures et demie du soir, en la manière et suivant les formalités prescrites par la loi, étaient présents:

Son Honneur le Maire L. D. Paquin,  
Messieurs les Echevins P. Bournival,  
J. L. Fortin,  
A. J. Hélinas,  
O. W. Louin,  
R. J. Grant,  
Olep. Bouliston,  
L. Lajoie,  
W. Lamy,  
J. W. Verrette.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues.

Requête de  
Mr. Jos. Narcisse Verrette.

Requête de Mr. Joseph Narcisse Verrette, demandant d'être entré au Rôle d'Évaluation pour l'année courante (1901), comme propriétaire de l'immeuble cinq cent vingt-sept (527) du cadastre de la Cité des Trois-Rivières, au lieu de Dame Desneiges Marie, Veuve de feu Judger Orel.

Accordée.

Requête de  
Mr. H. M. Balcer.

Requête de Mr. H. M. Balcer, demandant que les taxes d'affaires comme manufacturier qui lui sont chargées, pour l'année courante, soient déduites de son compte.

Accordée.

Requête

Lundi le 11 Mars 1901.

Requête de Mr. Napoléon Duchaine, demandant que les propriétés appartenant, ci-devant, à feu Antoine Duchaine soient entrées au Rôle d'Évaluation, pour l'année courante, à ses héritiers, comme suit: N<sup>o</sup> 725 du Cadastre à Napoléon et Ludger Duchaine, N<sup>o</sup> 530 du Cadastre à Joseph et Édouard Duchaine, N<sup>o</sup> 480 du Cadastre à Joseph et Édouard Duchaine, Terrain N<sup>o</sup> 530 du Cadastre à Joseph Duchaine, N<sup>o</sup> 530 du Cadastre à D<sup>ne</sup> V<sup>ne</sup> Hector Pinard et Aimé Duchaine.

Accordées.

Requête de Mr. Ludger Jolin, demandant que la taxe qui lui est chargée comme locataire du Bureau du Revenu Provincial soit déduite de son compte.

Référée au Comité des Finances.

Lettre de Mr. L. A. Vallée, Ingénieur du Gouvernement Provincial, concernant la construction du pont sur le chenal Ouest de la rivière St. Maurice.

Référée aux Comités Permanents.

Lettre de Mr. George Courtois, offrant d'acheter le fer en barres provenant de la démolition des Ponts St. Maurice, au prix de quatorze piastres la petite tonne.

Lettre de Mr. P. E. Lane, concernant le projet de construction d'un chemin de fer électrique entre Trois-Rivières et les Chutes Shawenegan.

Lettre de Mr. H. Biermans, concernant le projet de construction d'un chemin de fer électrique entre cette Cité et les Chutes Shawenegan.

Motion Proposé par Mr. Couliston,  
secondé par Mr. Grant,

Exemption de taxes en faveur de la "Montreal Pipe Foundry Co. Ltd." Attendu que la Montreal Pipe Foundry Company Ltd. a, par sa lettre en date du vingt de Février dernier, présentée à ce Conseil le vingt-et-un du même mois, manifesté l'intention de mettre en opération et exploiter sur une grande échelle, la manufacture de tuyaux qui

Lundi 11 Mars 1901.

qui appartenait à la Three-Rivers Iron Works Co., et qui était fermée depuis assez longtemps; et que pour cette fin, elle demande à la Corporation de cette Cité une exemption de taxes sur le dit établissement durant dix années, et aussi durant le même espace de temps, l'approvisionnement gratis d'eau dont elle aura besoin pour le dit établissement.

Attendu, qu'il serait désirable dans l'intérêt des contribuables de cette Cité, de favoriser la réouverture de la dite manufacture qui donnera de l'emploi à un grand nombre de personnes, et par ce fait, augmentera les revenus de la Corporation.

Qu'il soit résolu, que ce Conseil accorde, à la dite Montreal Pipe Foundry Company Ltd., pendant l'espace de dix années consécutives, à compter du premier Janvier dernier, (1901), une exemption des taxes et des cotisations municipales (sauf de l'eau exceptés), payables à la dite Corporation sur les immeubles, bâtisses, machineries et outillage, affectés spécialement et uniquement aux fins de la dite manufacture; aussi, de fournir à la dite Compagnie, l'approvisionnement d'eau de l'aqueduc de cette Cité durant les dix années ci-dessus mentionnées, au prix de sept centins et demi par mille gallons impériaux, et ce, aux conditions suivantes, savoir:

Lorsque durant aucune des dites dix années ci-dessus mentionnées, la dite manufacture cessera d'être en opération pendant six mois, les taxes sur le dit établissement seront exigibles pour l'année ou les années durant lesquelles elle sera ainsi arrêtée, et cela, à moins de force majeure.

L'exemption de taxes et le Tarif spécial de l'eau ci-dessus mentionnés, ne seront accordés sur les immeubles, bâtisses, machineries et outillage qu'en autant que le dit établissement sera exploité par la Montreal Pipe Foundry Company et pour son profit.

Adoptée.

Proposé

Lundi le 11 - Mars 1901.

2<sup>e</sup> Motion  
Destitution de M. M.  
Ephrem Seasdale, David  
Oubry, Philippe Belle-  
feuille et John Charest.

Proposé par Mr. Samy,  
secondé par Mr. Gélinas,

Que l'engagement de Mr. Ephrem Seasdale, comme inspecteur sanitaire et surveillant des marchés, celui de David Oubry, comme gardien des carrés publics, celui de Philippe Bellefeuille comme clerc du Marché au foin, et celui de John Charest comme charretier et assistant constable prenne fin dans les délais fixés, savoir dans les trente jours qui suivront l'avis qui sera donné à chacun d'eux que leurs services ne seront plus requis sous trente jours d'icelui et qu'il soit donné ordre au secrétaire trésorier de donner dès demain le 12 Mars courant à chacune des personnes ci-dessus mentionnées un avis les informant respectivement qu'à compter de l'expiration des trente jours de la date du 12 Mars courant les services d'un chacun d'eux ne seront plus requis.

Adoptée sur division, de six pour et trois contre, savoir:  
Pour: M. M. Fortin, Gélinas, Grant, Kouliston, Lajoie et Samy,  
Contre: M. M. Bournival, Louin et Verrette.

3<sup>e</sup> Motion  
Nomination de Mr. Louis  
Morissette Cler du Mar-  
ché au Foin, et Mr.  
Sinaïe Pessier Assis-  
tant - Constable.

Proposé par Mr. Samy,  
secondé par Mr. Gélinas,

Que Louis Morissette soit nommé clerc du marché au foin au lieu et place de Philippe Bellefeuille aux mêmes conditions et salaire que ce dernier et que Sinaïe Pessier soit nommé charretier et assistant constable au lieu et place de John Charest aux mêmes conditions et avec le même salaire que ce dernier.

Adoptée sur division de cinq pour et trois contre, savoir:  
Pour: M. M. Gélinas, Grant, Kouliston, Lajoie et Samy,  
Contre: M. M. Bournival, Louin et Verrette

Mr. l'Échevin Fortin s'est abstenu de voter sur cette motion.

Le Conseil s'ajourne ensuite, à Lundi, le dix-huit de Mars courant, à sept heures et demie du soir.

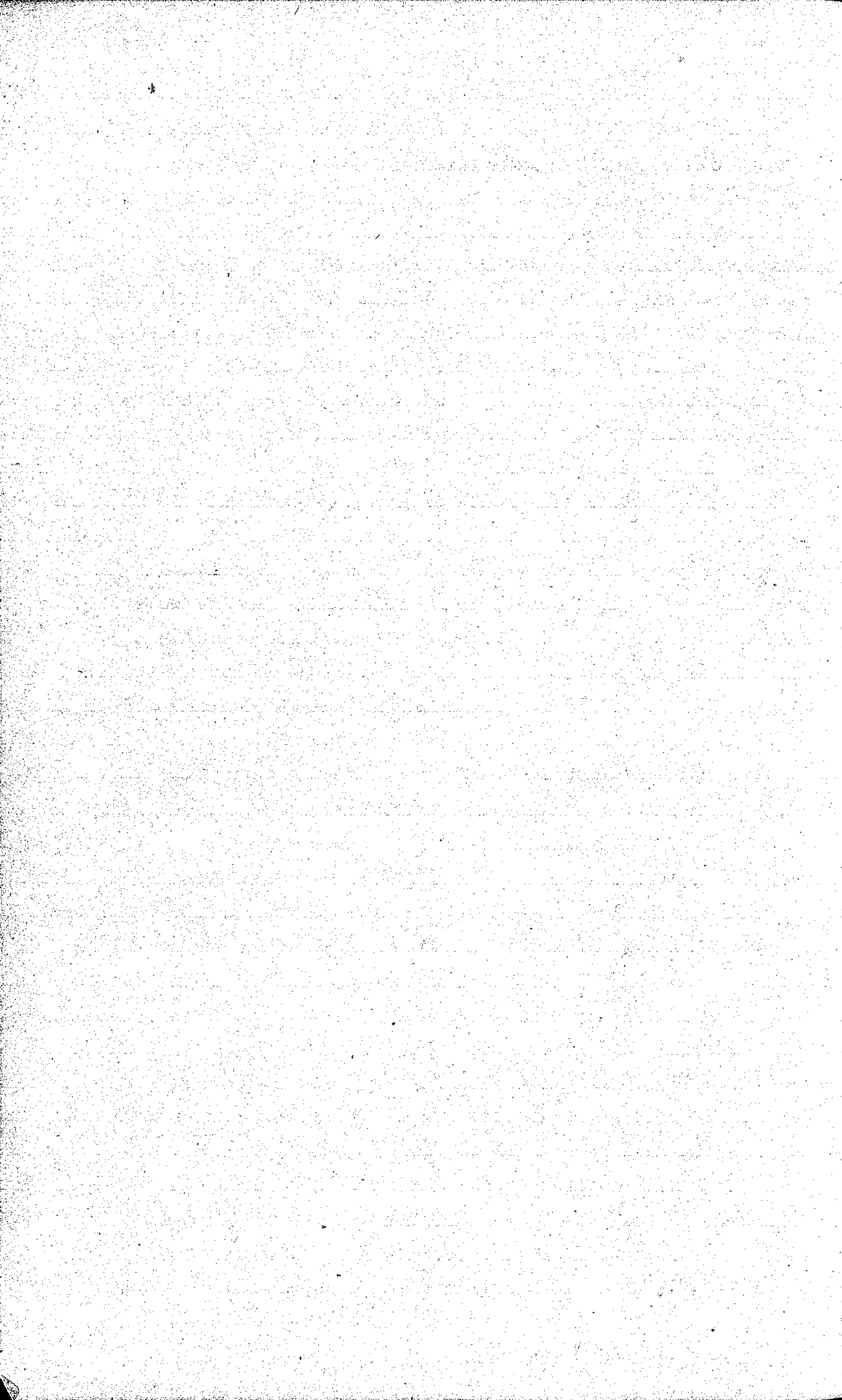
Ajournement.

Théobald Dubouché,  
Sec. Prés.

L. P. P. P.  
Maire.







Acte de marché entre la Corporation et Dame }  
 Uldoric Martel fils. } 10

Aqueduc. — Eau de la St. Maurice Lumber Co. 12

Avis de motion de l'Échevin Grenier. 19

Aubry, David — Requête de 28

Ast. Sec. Trésorier J. O. Pleau. — Résignation de l' 28

Avis de motion de l'Échevin Grenier. 30

Ast. Sec. Trésorier. — J. O. Desilets nommé 35

Aqueduc. — Rapport du Surintendant de l' 44

Auditeurs. — Nomination des 52

Appropriations pour 1897. — Vote des 58

Aqueduc. — Rapport du Surintendant de l' 65

Aqueduc. — Nomination du Surintendant de l' 71

Avis de motion de l'Échevin Grenier. 73

Acte de cession de manufacture à Philaudeau, Beaubien et Binette 76

Acte de marché entre la Corporation et H. Dussault }  
 et P. Symburner. } 78

Avis de motion de l'Échevin Pagé. 79

" " " " " " 82

" " " " " " 85

Aqueduc. — Tarif spécial à Warren Curtis. 86

Auberges et Magasins de Liqueurs. — Certificats pour 87

Avis de motion de l'Échevin Spénard. 88

Auberges. — Certificats pour 90

Avis de motion de l'Échevin Grenier. 91

Auberge. — Transport de licence d' 92

Aubry, Auguste — Lettre d' 94

Achat de charbon pour l'Aqueduc et l'Éclairage. 94

Aqueduc et l'Éclairage. — Achat de charbon pour l' 94

Avis aux Employés de l'Aqueduc et de l'Éclairage. 101

Aqueduc et de l'Éclairage. — Avis aux Employés de l' 101

Adresse à la Majesté la Reine Victoria. 102

Assistant Chef de Police. — Nomination de l' 104

Ast. Surint. du Feu. — Nomination de l' 104

Avis de motion de l'Échevin Grenier. 110

Aqueduc. — Règlement amendé. 113

Avis aux Employés de l'Aqueduc et de l'Éclairage. 117

Aqueduc et de l'Éclairage. — Avis aux Employés de l' 117

Adresse à Sir Wilfrid Laurier. 120

Association Agricole, du District des 3 R. — Requête de l' 121

Association Agricole, du District des 3 R. — Octroi à l' 122

Acte de marché entre la Corporation }  
 et la North Shore Power Co. } 123

Agent du C. P. R. — Lettre de l' 131

Avis aux Employés de l'Aqueduc et de l'Éclairage. 139

Aqueduc et de l'Éclairage. — Avis aux Employés de l' 139

Auberges et Magasins de Liqueurs. — Certificats pour 143

Aqueduc. — Nomination des Ingénieurs et }  
 du Chauffeur de l' } 145

Amendements projetés à la charte de la cité. 147

Aqueduc et de l'Éclairage. — Rapport du Comité de l' 155

Avis de motion de l'Échevin Savard. 157

Auberges. — Rapport concernant les 196

Auberges et Magasins de Liqueurs. — Certificats pour 196

Appropriations pour 1898. — Vote des 200

Ayotte, P. W. — Requête de 208

Admission des journalistes aux Comités Permanents. 208

Allocation à G. J. Barnard. 211

Aubry, Auguste — Requête d' 219

Acte de renonciation entre le Séminaire et }  
 la Corporation. } 221

Agriculture. — Lettre de l'Hon. Commissaire de l' 230

Avis de motion de l'Échevin Verrette. 231

Avocat de la Corporation. — P. M. Martel nommé 232

Avis de motion de l'Échevin Panneton. 246

Agriculture. — Lettre du Dépt. de l' 249

Aqueduc. — Rapport du 1<sup>er</sup> Ingénieur de l' 251

Aubergistes. — Règlement rejeté concernant les 251

Acte de marché entre la Corporation }  
 et Alex. Baptist, V<sup>me</sup> John Baptist }  
 et G. H. Ogden. } 253

Aqueduc. — Inventaire du Dépt. de l' 258

Abram, W<sup>m</sup> — Requête de 263

Aqueduc. — Rapport du Comité de l' 268

Aqueduc. — Eau pour le quai du Carre. 268

Aqueduc. — Rapport du 1<sup>er</sup> Ingénieur de l' 272

|  |     |  |            |
|--|-----|--|------------|
| Avis de motion de l' Echevin Godin.  | 273 | Avis de motion de l' Echevin Panneton.   | 354        |
| " " " " " Paquin.  | 273 | Arel, Joseph — Requête de  | 358        |
| Aqueduc. — Rapport du Comité de l'   | 283 | Arel, Joseph — Exemption de taxes en faveur de   | 358        |
| Avis de motion de l' Echevin Panneton.   | 284 | Auditeurs. — Nomination des  | 367        |
| Aqueduc. — Rapport du <sup>1</sup> Ingénieur de l'                                 | 288 | Appropriations pour 1899. — Vote des   | 383        |
| Aqueduc. — Régulateur pour les bouilloires de l'                                   | 292 | Auberges et Magasins de Liqueurs. — Certificats pour   | 395        |
| Association Agricole du District des 3 R. — Octroi à l'                            | 297 | Avis de motion de l' Echevin Carignan.   | 396        |
| Alarmes pour le Feu. — Téléphone d'  | 297 | " " " " " Carignan.  | 400        |
| Avis de motion de l' Echevin Grenier.  | 297 | " " " " " Paquin.  | 400        |
| " " " " " Panneton.  | 298 | " " " " " Verrette.  | 401        |
| Aqueduc. — Rapport concernant l'   | 301 | Acte de marché entre la Corporation et A. Rousseau & Co.   | 402        |
| Achats. — Réquisitions pour  | 303 | Aqueduc. — Marché pour pose de nouveau tuyau aspirant.   | 402        |
| Aqueduc. — Tuyau aspirant pour l'  | 304 | Alarie, Euchariste — Requête d'  | 405        |
| Allard, Adolphe — Requête d'   | 305 | Arrondissements de votation. — Règlement, Chap. 87,  | 407        |
| Ateliers des Répts. — Soumissions pour couverture de l'                            | 312 | Avis de motion de l' Echevin Bournival.  | 415        |
| Ayotte, P. V. — Requête de   | 313 | " " " " " Paquin.  | 416        |
| Abbott, Es. & David Péron. — Requête de  | 313 | Aqueduc. — Rapports concernant l'  | 424        |
| Aqueduc. — Demande de soumissions }<br>pour quai et tuyau aspirant pour l' }       | 317 | Avis de motion de l' Echevin Paquin.   | 425        |
| Abbott, Es. et D. Péron. — Rapport sur requête de                                  | 320 | Aqueduc. — Rapport concernant l'   | 428        |
| Aqueduc. — Rapport du Comité de l'   | 320 | Aubergistes et des Marchands de Liqueurs. — Règlement }<br>Chap. 91, amendant le règlement des } | 429        |
| Achat de terrain de V <sup>re</sup> Ed <sup>t</sup> Lamy.                          | 320 | Association des Bouchers. — Requête de l'  | 438        |
| Avis aux Commerçants de viande.  | 322 | Avis de motion de l' Echevin Panneton.   | 449        |
| Aqueduc. — Pose de valves dans diverses rues.                                      | 326 | Agriculture, Québec. — Lettre du Dépt. de l'   | 451        |
| Aqueduc. — Rapport du Comité de l'   | 331 | Aqueduc. — Rapport concernant l'   | 453        |
| Aqueduc. — Pose de tuyaux dans la }<br>rue St. Roch et le chemin St. Marguerite. } | 331 | Auberge. — Certificat de J. E. Houde transporté }<br>à L. P. Hamel & Co.                         | 456        |
| Ayotte, P. V. — Exemption de taxes en faveur de                                    | 331 | Association Athlétique de 3 R. — Incorporation de l'   | 460        |
| Aqueduc. — Vente de débentures N. D. L. 2 <sup>e</sup> Emission pour               | 336 | Adresse au Conseil par l' Hon <sup>ble</sup> L. L. Kolby.  | 463        |
| Abbott, Johnny — Requête de  | 338 | Auger, D. — Transport de foyer par E. Pelletier à  | 465        |
| Arts et Manufactures. — Lettre du Conseil des                                      | 339 | Association des Bouchers. — Lettre de l'   | 469        |
| Aqueduc. — Demande de soumissions }<br>pour quai et tuyau aspirant pour l' }       | 341 | Aqueduc. — Compagne par la North Shore Power Co.   | 472        |
| Avis de motion de l' Echevin Bournival.  | 341 | A compte sur honoraires de Gédéon Desilets.  | 479        |
| Aqueduc. — Vente de débentures N. D. L. 2 <sup>e</sup> Emission pour               | 346 | Association Athlétique de 3 R. — Refus de licence à l'   | 481        |
| Avis de motion de l' Echevin Pagé.   | 348 | Association Agricole des 3 R. — Octroi à l'  | 484        |
| Aqueduc. — Tuyau conduit au Patinoir Pavolette.                                    | 351 | Avis de motion de l' Echevin Panneton.   | 485        |
| Aqueduc. — Réduction de Paup. prescrits.   | 353 | " " " " " Paquin.  | 486        |
| Abattoir. — Requête de Charbonneau & Dupres.                                       | 359 | " " " " " Paquin.  | 492        |
|  |     | x Aqueduc. — Analyse de l' eau de l' }<br>Analyse de l' eau de l' Aqueduc. }                     | 434<br>434 |

|  |     |  |     |
|--|-----|--|-----|
| Avis de poursuite de M <sup>re</sup> P. O. Desilets.                           | 493 | Almos, L. A. — Lettre de                                 | 584 |
| Avis de motion de l' Echevin Paquin.   | 495 | Achat de charbon pour l' Aqueduc.                        | 586 |
| Association Agricole des 3. R. — Octroi à l'                                   | 497 | Aqueduc. — Achat de charbon pour l'                      | 586 |
| Abattoirs. — Comité Spécial pour   | 501 | Aqueduc. — Rapport du comité de l'                       | 587 |
| Alarie, W <sup>m</sup> . — Transport de loyer à                                | 501 | Aubergistes. — Certificats pour                          | 592 |
| Alliances. — Lettre de la Soc <sup>te</sup> d' Assoc <sup>ns</sup>             | 503 | Abattoirs. — Localisation des                            | 597 |
| Arts et Manufactures. — Lettre du conseil des                                  | 506 | Aqueduc. — Rapport concerté pris le 20 <sup>me</sup>     | 598 |
| Abattoirs. — Rapport concernant les  | 506 | Allocation pour Ecole de dessin.                         | 606 |
| Arcand, Eugène — Requête d'  | 511 | Aqueduc. — Adol. Pandry nommé sergent de l'              | 608 |
| Aqueduc. — Rapport du comité de l'   | 512 | Auberge. — Certificat pour                               | 618 |
| " " — Pose de tuyau, rue Plaisante.  | 512 | Avis de motion de l' Echevin Verrette.                   | 622 |
| Avis de motion de l' Echevin Canneton.   | 513 | " " " " " Grant.   | 625 |
| Association des Bouchers. — Requête de l'                                      | 517 | Aban, Joseph — Requête de                                | 627 |
| " " " " " " "  | 523 | Arcand, F. N. — Reclamation de                           | 628 |
| Alarie, Augustin — Requête d'  | 532 | Avis de motion de l' Echevin Rosselton.                  | 637 |
| Auger, Edmour — Requête d'   | 533 | Abattoirs des 3. R. — Lettre de la Soc <sup>te</sup> des | 644 |
| Arel, Louis — Requête de   | 533 | Avenue Laviolette. — Piste de bicycles demandée          | 646 |
| Arel, Olivier, fils — Requête d'   | 533 | Abattoirs des 3. R. — Lettre de la Soc <sup>te</sup> des | 646 |
| Asselin, Joseph — Requête de   | 533 | Avis de motion de l' Echevin Lyburner.                   | 649 |
| Abbott, Louis — Requête de   | 533 | Avenue Laviolette. — Piste pour bicycles.                | 653 |
| Arts et Manufactures. — Lettre du conseil des                                  | 533 | Aqueduc. — Paup pour le B. P. R.                         | 653 |
| Argall, Fred. — Requête de   | 537 | Avis de motion de l' Echevin Canneton.                   | 654 |
| " " — Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> de                                | 537 | Aban, Jos. — Rapport sur requête de                      | 661 |
| Aqueduc. — Rapport concerté la prise d' eau de l'                              | 538 | Abattoirs. — Règlement chap. 95, concerté les            | 663 |
| " " — Rapport concerté le pompage de l'  | 541 | Alarie, Euchariste — Requête d'                          | 674 |
| Arcand, Eugène — Requête d'  | 547 | Aqueduc. — Rapport du comité de l'                       | 674 |
| " " — Paiement de compte à   | 547 | Aqueduc. — Service de Girard & Godin.                    | 674 |
| Abattoirs. — Etablissement d'  | 547 | Association Agricole des 3. R. — Octroi à l'             | 682 |
| Auditeurs. — Nomination des  | 552 | Ass <sup>ts</sup> comptable. — Wilfrid B. Pandry nommé   | 683 |
| Auberge. — Licence transportée de }<br>Jos. Bergeron à Géphirin Carnois. } 553 | 553 | Alarie, Eucht <sup>e</sup> nommé homme de Police.        | 683 |
| Auvent pour le Marché-aup-Deirées.   | 559 | Abattoirs des 3. R. — Lettre de la Soc <sup>te</sup> des | 684 |
| Appropriations pour 1900. — Vote des   | 568 | Acte de marché avec la Berlin Iron Bridge, le 27 07      | 707 |
| Aban, Joseph — Requête de  | 577 | Acte de marché avec la American Bridge, le 27 08         | 708 |
| Aubergistes. — Rapports concernant les   | 580 | American Bridge le 27. — Acte de marché avec la          | 708 |
| Avis de motion de l' Echevin Lyburner.   | 580 | Association Agricole des 3. R. — Octroi à l'             | 711 |
| " " " " " Verrette.  | 581 | Avis de motion de l' Echevin Grant.                      | 714 |
| Aqueduc. — Privilèges à la North Shore Power Co. annulés.                      | 583 | Auger, David fab. — Requête de                           | 715 |
|  |     | Aqueduc. — Rapport du comité de l'                       | 717 |

|  |       |
|--|-------|
| Aqueduc. — Pose de nouveaux tuyaux, &c.                            | 717   |
| Avis de motion de l'Échevin Pariguan.                              | 725   |
| " " " " " Godin.   | 733   |
| Acte de marché entre la Corporation<br>et la "American Bridge Co." | } 739 |
| American Bridge Co. — Acte de marché.                              |       |
| Adresse au Conseil par S. J. Pourigny.                             | 759   |
| Auditeurs. — Nomination des  | 762   |
| Avis de motion de l'Échevin Bureau.                                | 764   |
| " " " " " Bureau.  | 764   |
| Angleterre. — Condoléances à la Famille Royale, &c.                | 765   |
| Aqueduc. — Rapport du surintendant del                             | 770   |
| Avocat de la Corporation — J. A. Tessier                           | 771   |
| Appropriations pour 1901. — Votés des                              | 772   |
| Aqueduc. — Rapport du Comité del                                   | 781   |
| Achat de fer et fonte des Ponts St Maurice — Submission pour       | 789   |
| Avis de motion de l'Échevin Lamy.                                  | 789   |
| " " " " " Badreau  | 791   |
| Aubry David. — Destitution de                                      | 800   |
| Assistant-Constable. — Sinaï Tessier nommé                         | 800   |

|   |     |  |       |
|---|-----|--|-------|
| Bertrand, Johnny et Jos. Noël. — Requête de   | 3   | Bureau, D <sup>me</sup> V <sup>me</sup> J. N. — Condoléances à                             | 137   |
| Brunelle, Louis — Lettre de   | 4   | Bonus à Eugène Balcer. — Procès-Verbal, concernant, le                                     | 139   |
| Bégin, Jos. & Co <sup>ie</sup> — Lettre de  | 4   | Balcer, Eugène — Procès-Verbal, de l'assemblée   | } 139 |
| Bellefeuille, Ephrem — Lettre, d'   | 4   | concernant, le <u>bonus</u> à  |       |
| Bellefeuille, Edmond — Requête d'   | 8   | Bonus à Eugène Balcer. — Vote sur  | 139   |
| Billet promissaire de \$8,000.00, en fav <sup>r</sup> , de la B <sup>que</sup> de Québec. | 12  | Balcer, Eugène — Vote sur <u>bonus</u> à   | 139   |
| Banque du Peuple. — Certificat de la  | 18  | Beauchemin, Romuald — Lettre de  | 141   |
| Boudreault, P. A. — Vente des meubles de  | 19  | Billet promissaire de \$13,000.00, en fav <sup>r</sup> , de la B <sup>que</sup> de Québec. | 142   |
| Boudreault, P. A. — Saisie, contre  | 23  | Baillargeon, Victor — Requête de   | 144   |
| Barnard, James C. — Requête de  | 24  | Bill pour amendements à la Charte, de la Cité.   | 147   |
| Bail à loyer, d'Auguste Vivier résilié.   | 31  | Boisjoli, J. O. — Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> , de                              | 153   |
| Bureau, A. O. — Requête d'  | 34  | Beurre. — Confiscation de  | 156   |
| Bureau, A. O. — Nomination du Commis  | 35  | Badger, F. H. J <sup>nr</sup> . — Offres réelles à   | 157   |
| Bell Telephone Coy. — Lettre de la  | 40  | Beaulieu, P. et M. Cadorette. — Lettre de  | 159   |
| Barthe, J. B. M. — Requête de   | 46  | Brunelle, B. B. — Lettre de  | 159   |
| Balcer Glove Mfg. Coy. — Lettre de la   | 47  | Bail à loyer par Sam. Trenaman & al.   | 169   |
| Boisclair, Coariste — Nommé Réviseur.   | 57  | Bettez, V <sup>me</sup> Onézime — Lettre de  | 170   |
| Billet promissaire de \$5,000.00, en fav <sup>r</sup> , de la B <sup>que</sup> de Québec. | 58  | Boisvert, Uldoric — Vente de terrain, à  | 172   |
| Bowland, V <sup>me</sup> John — Lettre de   | 67  | Belisle, Alfred — Piers-saisie, contre   | 173   |
| Bowland, V <sup>me</sup> John — Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> , de               | 72  | Boudreault, P. A. — Requête de   | 176   |
| Barnard, C. James — Requête de  | 74  | Boudreault, P. A. — Rapport sur requête de   | 178   |
| Beauchesne, Philippe — Requête de   | 79  | Boudreault, P. A. — Lettre de  | 181   |
| Bouchers. — Vente des Etaup des   | 82  | Bellemarre, B. & al. — Requête de  | 191   |
| Boyes, Thomas — Requête de  | 83  | Bouchard, B. & al. — Requête de  | 191   |
| Bell Telephone Coy. — Lettre de la  | 86  | Boudreault, P. A. — Lettre de  | 192   |
| Boudreault, P. A. — Poursuite, contre   | 91  | Belisle, Alfred O. — Requête d'  | 193   |
| Barrette, V <sup>me</sup> Leonard — Requête de  | 94  | Boudreault, P. A. — Protêt de  | 197   |
| Boudreault, P. A. — Vente des meubles de  | 101 | Baxter, D. & al. — Requête de  | 198   |
| Bellefeuille, Jos. nommé chef de Police<br>et Surintendant du Peup. } 104                 |     | Boudreault, P. A. — Requête de   | 198   |
| Bellemarre, B. & al. — Requête de   | 114 | Bois pour les Ponts St. Maurice.   | 206   |
| Bourassa, Edouard — Plainte, contre   | 118 | Bellemarre, Damase — Dommages réclamés par   | 208   |
| Bertrand, Johnny — Vente de terrain par   | 120 | Beaulieu, Théodule — Lettre de   | 208   |
| Balcer, Eugène — Requête d'   | 122 | Boudreault, P. A. — Protêt de  | 210   |
| Boisvert, C. J. — Requête de  | 124 | Barnard, C. J. — Requête de  | 211   |
| Baptist, V <sup>me</sup> John — Lettre de   | 131 | Barnard, C. J. — Allocation à  | 211   |
| Bonus à Eugène Balcer.  | 132 | Bellemarre, Damase — Rapport sur réclamation de  | 213   |
| Balcer, Eugène — Bonus à  | 132 | Bégin, Eugène — Certificat pour Licence refusé.  | 215   |
|   |     | Béland, Chs. & al. — Requête de  | 216   |

|   |       |  |       |
|---|-------|--|-------|
| Beauchemin, Romuald — Requête de  | 219   | Boudreault, P. A. — Règlement de compte, avec              | 345   |
| Beurre et de grain. — Confiscation de   | 220   | Barnard, G. J. — Requête de                                | 351   |
| Bouchard, B. & al. — Rapport sur requête de                                   | 225   | Bail, à loyer avec le Gouvernement Fédéral,                | } 353 |
| Bouchers. — Vente des Etaux des   | 228   | d'un terrain dans l'Île St. Christophe.                    |       |
| Belisle, Alf. O. — Requête d'   | 229   | Bourassa, François, fils de Michel. — Vente de terrain, à  | 353   |
| Bell Telephone Co. — Lettre de la   | 230   | Bowland, V <sup>me</sup> John — Requête de                 | 358   |
| Blais, Edmond — Lettre d'   | 234   | Bellemarre V <sup>me</sup> Eucher — Requête de             | 371   |
| Baptist, Alex. — Marché entre la  | } 253 | Pégin, Jos. & Cie. — Requête de                            | 371   |
| Corporation et  |       | Bourassa, Edouard — Requête d'                             | 371   |
| Baptist, V <sup>me</sup> John — Marché entre                                  | } 253 | Bellemarre, G. & al. — Requête de                          | 372   |
| la Corporation et   |       | Borden, L'Honble J. W. — Lettre de                         | 406   |
| Bornais, D <sup>me</sup> François — Requête de                                | 254   | Bouchers. — Vente des Etaux des                            | 412   |
| Bellemarre, On. — Requête d'  | 254   | Bournival. — Avis de motion de l'Échevin                   | 415   |
| Bellemarre, Jos. & al. — Requête de   | 259   | Boulangers. — Règlement amendé concernant les              | 420   |
| Beaulieu & Gerasseur. — Requête de  | 259   | Bell Telephone Co. — Lettre de la                          | 422   |
| Bellemarre, Jos. & al. — Rapport sur requête de                               | 265   | Bourassa, Michel — Reclamation de                          | 423   |
| Billet promissive de \$7,000.00, en fav. de la B <sup>que</sup> de Rochelaga. | 267   | Bowland, V <sup>me</sup> John — Lettre de                  | 427   |
| Bercier, David — Lettre de  | 268   | " " " — Reclamation de                                     | 427   |
| Bureau, V <sup>me</sup> J. W. — Terrain vendu par                             | 272   | Bicyclettes. — Rapport concern. une piste pour             | 428   |
| Beaudry, Armand & al. — Requête d'  | 274   | Bowland, V <sup>me</sup> John — Rapport sur reclamation de | 429   |
| Barrette, V <sup>me</sup> E. — Requête de                                     | 274   | Barnard, G. J. — Requête de                                | 434   |
| Bourassa, Edouard — Plainte contre  | 283   | Burns, Herts Thomas — Vente de terrain par les             | 435   |
| Belisle, Adélard — Lettre d'  | 283   | Bouchers. — Requête de l'Association des                   | 438   |
| Bowland, V <sup>me</sup> John — Lettre de                                     | 283   | Bowland, V <sup>me</sup> John — Remise de tapes à          | 438   |
| Billet promissive de \$8,000.00, en fav. de la B <sup>que</sup> de Rochelaga. | 284   | Bouchard, D <sup>lle</sup> Delina — Remise de tapes à      | 439   |
| Belisle, Adélard — Rapport sur lettre d'                                      | 287   | Beaudry, L. G. — Requête de                                | 440   |
| Boulevard. — Rapport sur travaux du   | 288   | Belisle, Adélard — Lettre d'                               | 441   |
| Bouilloires de l'Aqueduc. — Régulateur pour les                               | 292   | Pettez, Honoré & al. — Requête d'                          | 446   |
| Benoit, Joseph — Requête de   | 299   | Pettez, Ovilas — Lettre d'                                 | 446   |
| Brunelle, Ls. & al. — Requête de  | 299   | Burns, Herts Thomas — Vente de terrain par les             | 448   |
| Brisson, P. A. — Lettre de  | 306   | Beaudry, L. G. — Vente de terrain par                      | 448   |
| Billet promissive de \$7,000.00, en fav. de la B <sup>que</sup> de Rochelaga. | 322   | Belisle, Adélard — Vente de terrain par                    | 448   |
| " " " \$8,000.00, " " " " " "   | 323   | Bossé, H. G. & Co. — Lettre de                             | 451   |
| Bellefeuille, Jos. et J. A. Landry. — Rapport de                              | 325   | Beaudry, L. G. & al. — Requête de                          | 460   |
| Bellefeuille, Edmond — Requête d'   | 338   | Bureau, W. P. & al. — Requête d'                           | 460   |
| Bournival. — Avis de motion de l'Échevin                                      | 341   | Bossé, H. G. & Co. — Lettre de                             | 460   |
| Beaudry, Jos. & al. — Requête de  | 342   | Barnard, G. J. — Requête de                                | 465   |
| Bourassa, Ed <sup>rd</sup> — Licence de charretier, annulée                   | 345   | Prof de certiorari.  | 466   |
| * Bicycles. — Règlement concern. les  | 277   |  |       |



Balcer, Eugène — Requête d' 467  
 Balcer, Eugène — Privilèges en fav. d' 467  
 Blanchette, Onésime — Lettre d' 468  
 Boisclair, E. D. — Lettre d' 468  
 Boisvert, Uldoric — Lettre d' 469  
 Bouchers. — Lettre de l'Association des 469  
 Bois de chauffage. — Soumissions pour 477  
 Beaulieu, Modeste — Requête de 478  
 " " nommé Aust. Constable. 478  
 Bégin, D<sup>me</sup> Jos. al. — Requête de 483  
 Belanger, J. O. — Lettre de 496  
 Prof. de certiorari. 498  
 Barnard, G. J. — Requête de 502  
 Barnard, G. J. — Réduction de taxes à 502  
 Barnard, G. J. — Lettre de 503  
 Billet promissoire de \$13,500.00. 513  
 Blair, W. P. & al. — Requête de 517  
 Bouchers. — Requête de l'Association des 517  
 " — " — " — " — " 523  
 Barnard, G. J. — Requête de 524  
 Bordeau, Amédé — Vente de terrain par 530  
 Bournival, P. & Cie — Requête de 537  
 Bourgeois, John — Requête de 544  
 Bourgeois, John — Ingénieurs pour travaux }  
 préliminaires, sup. Ponts St. Maurice. 546  
 Bergeron, Jos. — Licence d'auberge }  
 transportée à Zéphirin Harnois. 553  
 Bordeau, Amédé — Requête d' 558  
 Billet promissoire de \$13,500.00, en fav. de la B<sup>que</sup> de St. Rochelag. 574  
 Bouchers. — Etaup sur la place du Marché. 575  
 Beaulieu, André — Requête d' 577  
 Barnard, G. J. — Requête de 578  
 Baleté. — Lettre de 578  
 Baleté. — Lettre de 582  
 Bussières, J. Geo. — Lettre de 585  
 Bourgeois, Jos. — Lettre de 585  
 Balance. — Soumissions pour 585  
 Bourgeois, John — Rapport de 590

Balcer, W. W. — Lettre de 592  
 Bournival, P. — Lettre de 595  
 Bournival, P. — Résignation, comme Echevin. 595  
 Bégin, Jos. al. — Requête de 603  
 Bell Telephone Co. — Requête de la 603  
 Beauchemin, G. & al. — Requête de 604  
 Barnard, G. J. — Requête de 606  
 Brouillette, Narcisse — Lettre de 606  
 Bellemarre, Art. — Lettre d' 615  
 Billet promissoire de \$13,500.00, en fav. de la B<sup>que</sup> de St. Rochelag. 621  
 Bellemarre, J. O. — Vente de terrain à 621  
 Bellemarre, J. O. & al. — Requête de 627  
 Beaudry, L. G. — Requête de 627  
 Bégin, D<sup>me</sup> Jos. & al. — Requête de 628  
 Berlinguet, F. V. P. — Lettre de 628  
 Beauchemin, W. R. — Vente de terrain par 634  
 Bourgeois, Chs. — Droit de Traverses à 635  
 Bourne, W<sup>m</sup> — Lettre de 636  
 Beland, J. O. — Requête de 643  
 Bell Telephone Co. — Lettre de 644  
 Bicycles sur l'Av. Lavolette. — Ciste demandée pour 646  
 Baril, Rev. H. — Lettre du 646  
 Beaulieu, Louis — Requête de 651  
 Bicycles sur l'Av. Lavolette. — Piste pour 653  
 Berlin Iron Bridge Co. — Contrat pour }  
 grand pont St. Maurice, avec la } 658  
 Benoit, Fred. et J. B<sup>te</sup> Pharette. — Requête de 659  
 Bellows, A. B. — Requête d' 660  
 Bourgeois & Vallée, Ingénieurs. — Rapport de 662  
 Brunelle, L. J. Frère. — Requête de 668  
 Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la 668  
 Billet promissoire de \$13,500.00, en fav. de la B<sup>que</sup> de St. Rochelag. 669  
 Berlin Iron Bridge Co. — Réparation des fon- }  
 dations du grand pont St. Maurice, par la } 672  
 Boorne fontaine sur le Chemin St. Marguarite. 674  
 Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la 679  
 Berlin Iron Bridge Co. — Concasseur prêt à 679  
 Bourassa, Edouard — Requête d' 684

|  |     |  |     |
|--|-----|--|-----|
| Baril, Louis — Lettre de   | 684 | Bourassa Edouard. — Requête de   | 793 |
| Bouchers. — Vente des Etaup des  | 689 | Billet promissoire de \$12,000, en faveur de la Berlin Iron Bridge Co. | 796 |
| Bellemare, J. A. — Lettre de   | 695 | " " " \$12,000 " " " " " " " " " " " "                                 | 796 |
| Beaulieu, Théodule — Requête de  | 701 | Balcer H. M. — Requête de  | 797 |
| Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la  | 702 | " " " — Exemption de Taxes en fav. de                                  | 797 |
| Berlin Iron Bridge Co. — Acte de marché avec la                                | 707 | Biermans H. — Lettre de.   | 798 |
| Brière, Elzéar — Requête d'  | 709 | Bellefeuille Phi. — Destitution de                                     | 800 |
| Bellefeuille, J. H. val. — Requête de  | 715 | Berlin Iron Bridge Co. — Billet promissoire en fav. de la              | 796 |
| Bastès Laurentides. — Lettre de la B <sup>ne</sup> du Chem. de Fer, des        | 716 | " " " " — " " " " " " " " " "  | 796 |
| Berlinguet, F. V. J. — Requête de  | 720 |  |     |
| Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la  | 721 |  |     |
| Billet promissoire de \$5,500.00, en fav. de la B <sup>ne</sup> de Rochelaga.  | 723 |  |     |
| Bergeron, Emerie — Vente de terrain, à   | 724 |  |     |
| Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la  | 725 |  |     |
| Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la  | 726 |  |     |
| Billet promissoire de \$7,500.00, en fav. de la B <sup>ne</sup> de Rochelaga.  | 733 |  |     |
| Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la  | 735 |  |     |
| Bornais, Michel — Requête de   | 740 |  |     |
| Berlin Iron Bridge Co. — Garantie par  | 741 |  |     |
| Béland, Philéas val. — Requête de  | 742 |  |     |
| Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la  | 743 |  |     |
| Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la  | 757 |  |     |
| Bournival, P. nommé Echevin.   | 759 |  |     |
| Berlinguet, F. V. J. — Lettre de   | 763 |  |     |
| Betty, Ovide — Lettre d'   | 763 |  |     |
| Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la  | 763 |  |     |
| Bureau. — Avis de motion de l' Echevin   | 764 |  |     |
| Bureau. — Avis de motion de l' Echevin   | 764 |  |     |
| Barnard, G. J. — Requête de  | 767 |  |     |
| Balcer George — Lettre de  | 767 |  |     |
| Bourassa Arthur — Requête de   | 779 |  |     |
| Bill transmis à R. S. Cooke, M. P.   | 782 |  |     |
| Billet promissoire de \$7,500.00, en faveur de la B <sup>ne</sup> de Rochelaga | 783 |  |     |
| Bois provenant des Ponts St Maurice. — Vente de                                | 783 |  |     |
| Bélisle Alfred. — Destitution de   | 783 |  |     |
| Berlin Iron Bridge Co. — Lettre de la  | 785 |  |     |
| Bellefeuille F. X. & Frère. — " "  | 791 |  |     |
| Badeaux. — Avis de motion de l' Echevin  | 791 |  |     |

C

Chevalier, Thomas — Requête de 8  
 Cigares, &c. — Octroi pour manufacture de 14  
 Certificat de la <sup>Revue</sup> du Peuple — Dépôt de J. A. Lagron. 18  
 Cigares, &c. — Octroi pour manufacture de 20  
 Concasseur du Gouvernement Prov. — Emprunt du 26  
 Co. Richelieu & Ontario. — Vente de terrain par la 26  
 Certificat pour Hôtel de Tempérance. 26  
 Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers 29  
 Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers 32  
 Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers 32  
 Commis. — A. O. Bureau nommé 35  
 Comité pour la révision de la liste des électeurs municipaux. 38  
 Chaussures. — Octroi pour manufacture de 40  
 Comités Permanents. — Formation des 52  
 Chemin de fer du Grand Nord. — Délégation à Québec, concert, le 57  
 Chaussures. — Octroi pour manufacture de 68  
 Chaussures. — Procès verbal d'assemblée publique } 75  
 concert, une manufacture de }  
 Cession par la Corporation à Thibault, Beaulieu et Binette. 76  
 Commissaire du Canada à Londres. — Lettre du Haut 80  
 Charbonneau, Napoléon — Requête de 83  
 Curtis, Warren — Tarif spécial des taxes de l'Eau à 86  
 Certificats pour Auberges et Magasins de Liqueurs. 87  
 Certificats pour Auberges. 90  
 " " Magasins de Liqueurs. 91  
 Charbon pour l'Acqueduc et l'Eclairage. — Achat de 94  
 Certificat pour Magasin de Liqueurs. 94  
 Charretiers. — Règlement concernant les 95  
 Courtois, George — Lettre de 97  
 Certificat pour Hôtel de Tempérance. 97  
 Cadorette, Noël & al. — Requête de 102  
 Chef de Police. — Nomination du 104  
 Chef de Police. — Nomination de l'Ass<sup>t</sup> 104  
 Carignan, O. & Pils & al. — Requête d' 111  
 Cloutier, Onésime & al. — Requête d' 118  
 Chef de Police. — Lettre du 118  
 Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers 120  
 " " " " " " " " 127

Bressé, A. P. — Vente de terrain par les Hérit<sup>s</sup> 129  
 Condoléances à D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Onésime Carignan. 130  
 Carignan, D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> Onésime — Condoléances à 130  
 Chemin de Fer Pacifique Canadien. — Lettre du 131  
 " " " " " " " " 131  
 Condoléances à D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> J. W. Bureau. 137  
 Carignan, V<sup>ve</sup> Onésime — Protêt de 138  
 Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers 140  
 Certificats pour Auberges et Magasins de Liqueurs. 143  
 Comité des Chemins. — Rapport du 144  
 Chemins. — Rapport du Comité des 144  
 Carl, François — Nomination du chauffeur de l'Acqueduc 145  
 Chauffeur de l'Acqueduc. — Nomination du 145  
 Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers 146  
 Charte de la Cité. — Amendements projetés à la 147  
 Comité de l'Acqueduc et de l'Eclairage. — Rapport du 155  
 Chef de Police. — Rapport du 156  
 Confiscations de pain et de beurre. 156  
 Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers 156  
 Cadorette, M. et P. Beaulieu. — Lettre de 159  
 Condoléances à D<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> G. W. Spénard. 161  
 Co. Richelieu & Ontario. — Exemption de taxes à la 161  
 Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers 162  
 Charretiers. — Règlement amendé concernant les 165  
 Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers 168  
 Comité pour la révision de la liste des électeurs municipaux 169  
 Correction au Rôle d'Evaluation de 1897, en }  
 faveur de J. L. Thibault. } 172  
 Correction au Rôle d'Evaluation de 1897, en }  
 faveur de Joseph Morin. } 172  
 Certificat pour Hôtel de Tempérance. 173  
 Comités Permanents. — Formation des 175  
 Côte, Chs. P. — Lettre de 176  
 Cooke, R. P. & al. — Requête de 181  
 Chemins. — Rapport du Comité des 192  
 Chemins. — Rapport du Comité des 193  
 Chef de Police. — Rapport concernant les Hôtels. 196  
 Certificats pour Auberges et Magasins de Liqueurs 196

|   |     |  |     |
|---|-----|--|-----|
| Certificat pour Hôtel de Tempérance.                                | 198 | Chemins et Grèves.—Règlement amendé, concerté, les                     | 277 |
| Cloutier, René, J. & al.—Requête de                                 | 211 | Comité de l'Académie.—Reclamation de la                                | 283 |
| Chartier, Willie.—Requête de  | 211 | Comité de l'Académie.—Rapport du                                       | 283 |
| Madorette, Auguste.—Piers saisis, contre                            | 211 | Commission du Havre.—Lettre de la                                      | 286 |
| Certificat pour Magasin de Liqueurs refusé.                         | 215 | Charretier, Eugène.—Lettre d'  | 286 |
| Certificat pour Licence refusé à Eugène Bégin.                      | 215 | Cochers.—Plainte, contre certains                                      | 286 |
| Cloutier, Joseph.—Requête de  | 219 | Chambre de Commerce des 3. R.—Lettre de la                             | 286 |
| Madorette, Michel.—Requête de                                       | 219 | Comité des Chemins.—Rapport du   | 287 |
| Carignan, D <sup>me</sup> V <sup>me</sup> Or.—Dommages réclamés par | 219 | Chemins.—Rapport du Comité des   | 287 |
| Chef de Police.—Rapport du  | 220 | Cotisations et Taxes.—Règlement amendé, concerté, les                  | 290 |
| Confiscation de beurre et de grain.                                 | 220 | Condolances à l'occasion du décès de Mgr. L. P. La Pléche,             | 293 |
| Certificat pour Magasin de Liqueurs.                                | 223 | Cooke, R. S.—Lettre de l'Avocat  | 294 |
| Changement dans le Corps de Police.                                 | 225 | Charretier, Eugène.—Lettre d'  | 294 |
| Courteau, André.—Changement dans le corps de Police.                | 225 | Chef de Police.—Rapport du   | 295 |
| Commissaire de l'Agriculture.—Lettre de l'Hon <sup>ble</sup>        | 230 | Confiscation de viande.  | 295 |
| Carignan, D <sup>me</sup> V <sup>me</sup> Oréjimo.—Poursuite de     | 233 | Chef de Police et du Feu.—Rapport du                                   | 296 |
| Chambre de Commerce des 3. R.—Lettre de la                          | 234 | Conseil d'Hygiène.—Lettre du Sec. du                                   | 296 |
| Com. de Téléphone des Comtés de St. Maurice, Champlain              | 234 | Chambre de Commerce des 3. R.—Lettre de la                             | 299 |
| et Trois Rivières.—Lettre de la                                     |     | Comité spécial pour révision du Règle-                                 | 303 |
| Contribuables.—Réduction de taxes en faveur de divers               | 237 | ment des Marchés.  |     |
| Châteauneuf, Jos. & al.—Requête de                                  | 248 | Couverture de l'Atelier des Dépts.—Soumissions pour                    | 312 |
| Cooke, R. S. & al.—Lettre de  | 248 | Coleman, W <sup>m</sup> .—Reclamation de                               | 314 |
| Comité des Marchés.—Rapport du                                      | 250 | Commission du Havre.—Lettre de la                                      | 314 |
| Certificat pour Hôtel de Tempérance.                                | 253 | Corbeil, G. & al.—Requête de   | 318 |
| Curtis, Warren.—Lettre de   | 255 | Comité de l'Académie.—Rapport du                                       | 320 |
| Comité des Marchés.—Rapport du                                      | 256 | Comité des Chemins.—Rapport du   | 320 |
| Comité de Santé.—Rapport du   | 257 | Chemins.—Rapport du Comité des   | 320 |
| Certificat pour Hôtel de Tempérance.                                | 258 | Comité du Drainage.—Rapport du   | 321 |
| Comité du Drainage.—Rapport du                                      | 261 | Clerc du Marché aux Denrées.—Rapport du                                | 322 |
| Châteauneuf, Jos. & al.—Rapport sur requête de                      | 261 | Commerçants de viande.—Avis aux  | 322 |
| Charbon dur.—Soumission pour  | 262 | Comité de l'Académie.—Rapport du                                       | 331 |
| Commission du Havre des 3. R.—Lettre de la                          | 263 | Chemins, St <sup>e</sup> Marguerite et rue St. Roch.—                  | 331 |
| Charretier, Eugène.—Lettre d'                                       | 268 | Pose des tuyaux de l'Académie, dans le                                 |     |
| Comité de l'Académie.—Rapport du                                    | 268 | Constituts.—Vente de débentures N. D. C. 2 <sup>e</sup> Emission, pour | 337 |
| Comité du Drainage.—Rapport du                                      | 269 | Conseil des Arts et Manufactures.—Lettre du                            | 339 |
| Comité des Marchés.—Rapport du                                      | 270 | Charretier, Eugène.—Lettre d'  | 339 |
| Chef de Police.—Rapport du  | 271 | Cochers de place.—Plainte, contre divers                               | 339 |
| Confiscation de pain.   | 271 | Comité spécial pour la nomenclature des rues.                          | 340 |
|   |     | Courteau, Louis nommé ass <sup>t</sup> , Constable                     | 291 |

Concasseurs.—Nomination de l'Ingénieur du 343  
 Chef de Police.—Rapport du 345  
 Confiscation de pain.—Rapport sur 345  
 compte, avec P. A. Boudreau.—Règlement de 345  
 Constituts.—Vente de débentures N. D. L., 2<sup>e</sup> Emission, pour 347  
 Condoléances à l'Échevin L. D. Piquin. 349  
 Comité pour la révision de la liste des électeurs municipaux. 357  
 Commerçants de viandes.—Règlement, concernant, les 356 & 357  
 Charbonneau, Charbonneau & Dufresne.—Requête de 359  
 Chef de Police.—Rapport du 362  
 " " " " " " 362  
 Confiscation de viande.—Rapport sur 362  
 Charretiers.—Rapport concernant, les 362  
 Clerc du Marché-aux-Denrées.—Rapport du 362  
 Comités Permanents.—Formation des 365  
 Conseil d'Hygiène.—Lettre du 367  
 Chagnon, W<sup>m</sup>—Poursuite de 370  
 Chambre de Commerce, des 3 R.—Lettre de la 372  
 Clerc du Marché-aux-Denrées.—Rapport du 380  
 Commerçants de viandes.—Poursuite, contre, les 380  
 Conseil d'Hygiène.—Lettre du 381  
 Chef de Police.—Rapports du 382  
 Cloutier, Rév<sup>d</sup> M<sup>r</sup> F. P.—Requête du 391  
 Chef de Police.—Rapport du 392  
 Confiscation de viande.—Rapport sur 392  
 Cession de terrain par les Rév<sup>d</sup>es D<sup>ns</sup> Ursulines. 394  
 Certificats pour Auberges et Magasins de Liqueurs. 395  
 Chagnon, W<sup>m</sup>—Piers-paisie contre 396  
 Carignan.—Avis de motion de l'Échevin 396  
 Cloutier, P. O. & al.—Requête de 397  
 Collins, Alf.—Requête d' 398  
 Carignan.—Avis de motion de l'Échevin 400  
 Chambre de Commerce, des 3 R.—Requête de la 404  
 Conseil de Ville de Sherbrooke.—Lettre du 406  
 Chemins et Grèves.—Règlement Chap. 88, amendé }  
 dont le règlement, des } 409  
 Cooke, R. S., Frank Phibodeau et }  
 Pélésphore Pagé.—Requête de } 414

Chef de Police.—Rapport du 415  
 Charretiers.—Règlement amendé, concernant les 418  
 Certificat pour Magasin de Liqueurs. 421  
 Chambre de Commerce, des 3 R.—Lettre de la 423  
 Certificat pour Magasin de Liqueurs. 425  
 " " Hôtel de Pénitence. 425  
 Charte.—Révision par Sédon Desilets. 425  
 Chevalier, Thomas.—Requête de 427  
 Construction de maisons pour Gardiens des Ponts, St. Maurice. 429  
 Certificat pour Hôtel de Pénitence. 431  
 Cloutier, Joseph.—Requête de 433  
 Conseil d'Hygiène.—Lettre du 434  
 Clair, J. L.—Requête d' 440  
 C. P. R.—Lettre du 441  
 C. P. R.—Lettre du 442  
 Comité du Drainage.—Rapport du 443  
 Cloutier, Ingr. F. N.—Félicitations à 445  
 Comité des Chemins.—Rapport du 452  
 Chemins.—Rapport du Comité des 452  
 Chef de Police.—Rapport du 455  
 Courteau, André.—Rapport d' 456  
 Certificat d'auberge de J. E. Hude transporté }  
 à L. P. Hamel & Cie. } 456  
 Cormier, L. P. al.—Requête de 460  
 Chef de Police.—Rapport du 462  
 Conducteurs de voitures.—Plainte, contre, certains 462  
 Colby, L. H. & Co.—Adresse, au Conseil par 463  
 Certiorari.—Bref de 466  
 Courteau, André.—Lettre d' 469  
 Comité de l'Hôtel-de-Ville.—Rapport du 470  
 Chauffage.—Soumissions pour bois de 477  
 Constable.—Théodule Beaulieu nommé Cust<sup>e</sup>, 478  
 Chemin de Fer Le Grand Nord.—Lettre du 479  
 Chambre de Commerce, des 3 R.—Lettre de la 479  
 C. P. R.—Lettre du 479  
 Comité des Marchés.—Rapport du 483  
 Chef de Police, contre Eug. Charretier.—Rapport du 489  
 Charretier, Eug.—Rapport contre 489

|   |     |  |       |
|---|-----|--|-------|
| l. P. R. — Lettre du                                    | 490 | houette, J. (plongeur). — Rapport de   | 538   |
| Comité de Police. — Rapport du                          | 490 | " " " — " "  | 539   |
| l. P. R. — Nomination du Constable, à la barre, du      | 491 | Courtois, George. — Vente de terrain à                                       | 541   |
| Condoléances à la famille O. Z. Hamel.                  | 492 | Comité pour la révision de la liste des Electeurs municipaux.                | 541   |
| Carand, Adolphe. — Requête d'                           | 493 | l. P. R. — Lettre concernant l'obstruction des rues.                         | 542   |
| Chambre de Commerce des S. R. — Lettre de la            | 494 | Compte d'Eugène Arcand. — Paiement de  | 547   |
| " " " " " — " " "                                       | 496 | Charte remise à P. E. Normand. — Refonte de la                               | 548   |
| Commissaires du Havre. — Lettre des                     | 496 | Comités Permanents. — Formation des  | 550   |
| Colby, L' Hon <sup>ble</sup> l. l. — Lettre de          | 496 | cession de terrain à Jos. Pagé.  | 556   |
| Chief de Police. — Rapport du                           | 496 | Colby, L' Hon <sup>ble</sup> l. l. — Lettre de                               | 548   |
| Certiorari. — Bref de                                   | 498 | Chaussé, Alcide. — Lettre d'   | 549   |
| Carbonneau, Jos. — Requête de                           | 498 | Chief de Police. — Rapports mensuels du                                      | 580   |
| Carbonneau, Jos. — Réduction de taxes en faveur de      | 498 | Comité des Chemins. — Rapport du   | 582   |
| Chrétien, D <sup>me</sup> Antoinette. — Requête de      | 498 | Charbon pour l'Aqueduc. — Achat de   | 586   |
| Comité Spécial pour abattoirs.                          | 501 | Comité du Fonds Patriotique National.  | 586   |
| Comité Spécial pour Chemin de Fer Electrique.           | 501 | Comité de l'Aqueduc. — Rapport du  | 587   |
| Chemin de Fer Electrique. — Comité Spécial pour         | 501 | Chief de Police. — Rapport du  | 589   |
| l. P. R. — Lettre du                                    | 503 | Cap de la Magdeleine. — Requête du conseil du                                | 591   |
| l. d'Assoc <sup>ce</sup> "Alliance". — Lettre de la     | 503 | Certificats pour Aubergistes.  | 592   |
| Conseil d'Hygiène. — Lettre du                          | 506 | Certificats pour Magasins de Liqueurs.                                       | 594   |
| Conseil des Arts et Manufactures. — Lettre du           | 506 | Cloutier, Jos. — Droit d'entrée et sortie sur Marché, aux D <sup>mes</sup> . | 598   |
| Comité des Chemins. — Rapport du                        | 508 | Comité des Marchés. — Rapport du   | 607   |
| Chemins. — Rapport du Comité des                        | 508 | Chief de Police. — Rapports (2) du   | 608   |
| Comité de l'Aqueduc. — Rapport du                       | 512 | Cadeau de plan pour pont, par le Gouvernem <sup>t</sup> Prov.                | 609   |
| Conseil d'Hygiène. — Lettre du                          | 515 | Chief de Police. — Lettre du   | 615   |
| Chief de Police. — Lettre du                            | 517 | Comité du Drainage. — Rapport du   | 616   |
| Cloutier, l. O. — Lettre de                             | 518 | Comité de la Commune. — Rapport du   | 617   |
| Cloutier, l. O. — Dommages réclamés par                 | 518 | Commune. — Rapport du Comité de la   | 617   |
| Charretiers. — Requête de l'Union des                   | 521 | Certificats pour Auberge et Magasins de Liqueurs.                            | 618   |
| Colby, L' Hon <sup>ble</sup> l. l. — Lettre de          | 521 | Commission du Havre. — Requête de la   | 620   |
| Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers | 522 | Cloutier, D <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Jos. — Requête de                  | 628   |
| Comité de l'Éclairage. — Rapport du                     | 525 | Chief de Police. — Rapport du  | 630   |
| Conseil des Arts et Manufactures. — Lettre du           | 533 | Chemins et Grèves. — Règlement Chap. 93,                                     | } 630 |
| Contribuables. — Réduction de taxes en faveur de divers | 535 | amendant le Règlement des  |       |
| Courteau, Louis. — Réduction de taxes en faveur de      | 535 | Certificats pour Hôtels de Tempérance.                                       | 634   |
| Conseil d'Hygiène. — Lettre du                          | 538 | Courtois, Geo. — Maison vendue, à  | 634   |
| Cadorette, Michel. — Lettre de                          | 538 | Charbon dur. — Soumissions pour  | 636   |
| Cadran de la Cathédrale. — Offre pour éclairer le       | 538 | Condoléances à D <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Art. Olivier.                 | 642   |

|  |     |   |            |
|--|-----|---|------------|
| bi <sup>e</sup> des Abattoirs des 3 R. — Lettre de la      | 644 | Chef de Police. — Rapports (2) du                                       | 700        |
| Chef de Police. — Rapports (2) du                          | 644 | Conseil d'Orléans. — Lettre du  | 701        |
| confiscation de pain.                                      | 644 | Comité des Finances. — Rapport du                                       | 703        |
| Charbonneau, Appl. & al. — Requête de                      | 646 | Comité des Chemins. — Rapport du  | 704        |
| Komeau, J. O. — Requête de                                 | 646 | Chemins. — Rapport du Comité des  | 704        |
| bi <sup>e</sup> des Abattoirs des 3 R. — Lettre de la      | 646 | Comité de Police. — Rapport du  | 706        |
| Comité des Chemins. — Rapport du                           | 653 | Cook, W. & A. O. — Lettre de  | 716        |
| Chemins. — Rapport du Comité des                           | 653 | bi <sup>e</sup> du Chemin de Fer des Basses Laurentides. — Lettre de la | 716        |
| C. P. R. — Paup de l'Eau du                                | 653 | Comité de l'Aqueduc. — Rapport du                                       | 717        |
| contrat avec la Berlin Iron Bridge Co.,                    | 658 | Chef de Police. — Rapport du  | 718        |
| pour grand pont St <sup>e</sup> Maurice.                   |     | Certificat pour Magasin de Liqueurs.                                    | 719        |
| Charette, J. B. et Fr <sup>e</sup> Benoit. — Requête de    | 659 | Chef de Police. — Lettre du   | 721        |
| Cooke, R. S., Avocat. — Lettre de                          | 660 | Carignan. — Avis de motion de l'Echevin                                 | 725        |
| Chartier, Docithé — Dommages réclamés par                  | 660 | Changement des solives du grand Pont St <sup>e</sup> Maurice.           | 726        |
| Comité du Drainage. — Rapport du                           | 661 | Chef de Police. — Rapport du  | 729        |
| Chef de Police. — Rapport du                               | 662 | Comité des Marchés. — Rapport du  | 736        |
| Comité des Marchés. — Rapport du                           | 671 | Comité des Finances. — Rapport du                                       | 738        |
| Collins, Alex. — Requête d'                                | 674 | Chef de Police. — Rapports du   | 741        |
| Comité de l'Aqueduc et de l'Eclairage. — Rapport du        | 674 | Comité pour la révision de la liste des électeurs municipaux.           | 741        |
| Chemin St <sup>e</sup> Marguerite. — Borne fontaine sur le | 674 | Contrôle. — Partie de la rue St <sup>e</sup> Xavier sous                | 742        |
| Chef de Police. — Rapport du                               | 677 | Curtis, Warren — Requête de   | 745        |
| C. P. R. — Lettre du                                       | 678 | Carignan, Uldoric — Lettre de résignation d'                            | 759        |
| concasseur prêt à la Berlin Iron Bridge Co.                | 679 | Comités Permanents. — Formation des                                     | 761        |
| Comité des Chemins. — Rapport du                           | 680 | Chef de Police. — Rapports (2) du                                       | 763 et 764 |
| Chemins. — Rapport du Comité des                           | 680 | Condolances à la Famille Royale d'Angleterre.                           | 765        |
| Chef de Police. — Rapports (2) du                          | 682 | Commission du Maire — Lettre du Sec. de la                              | 767        |
| bi <sup>e</sup> des Abattoirs des 3 R. — Lettre de la      | 684 | Comité des Marchés — Rapport du   | 768        |
| Comité des Marchés. — Rapport du                           | 686 | Construction de quai  | 771        |
| Comité des Chemins. — Rapport du                           | 687 | C <sup>ie</sup> de Chemin de Fer Grand Nord. — Lettre de la             | 780        |
| Chemins. — Rapport du Comité des                           | 687 | Colonial Bleaching & Co. — " " "  | 780        |
| Cooke, R. S., Avocat. — Lettre de                          | 695 | Chef de Police. — Rapport du  | 780        |
| Comité des Chemins. — Rapport du                           | 697 | " " " — " (2) "   | 780        |
| Chemins. — Rapport du Comité des                           | 697 | Cooke R. S. — Bill transmis à   | 782        |
| Comité de l'Hôtel de Ville. — Rapport du                   | 698 | C <sup>ie</sup> du Chemin de Fer Grand Nord. — Lettre de la             | 785        |
| Canon transporté au carré Le Platon.                       | 698 | Chambre de Commerce des 3 R. — Lettre de la                             | 786        |
| Carré Le Platon. — Canon transporté au                     | 698 | Comité des Marchés. — Rapport du  | 787        |
| Comité de Police. — Rapport du                             | 699 | " de Police. — Rapport du   | 788        |
| Clerc du Marché aux Denrées. — Rapport du                  | 700 | Carufel P. S. de. — Requête de  | 792        |

|   |     |
|---|-----|
| Chef de Police. — Rapports de   | 794 |
| " " " — " (2) "   | 794 |
| Chemins. — Règlement Chap. 97 amen-<br>dant le Règlement des Chemins. | 795 |
| Courtois George. — Lettre de  | 798 |
| Charest John. — Destitution de  | 800 |



|   |     |
|---|-----|
| Dumont, Onézime & al. — Requête d'                                  | 8   |
| Dumoulin, P. B. — Terrain vendu par                                 | 9   |
| Débetures N. D. C., 2 <sup>e</sup> Emission. — Emission de          | 10  |
| Dauphinois, Delphine — Requête de                                   | 12  |
| Domages réclamés par Honoré Robert fils.                            | 12  |
| Dépôt de J. A. Lagnon. — Certificat de la 1 <sup>re</sup> du Peuple | 18  |
| Dépôt du Pôles d'Evaluation pour 1897.                              | 27  |
| Dames, Charitables de 3. Rivières. — Requête des                    | 28  |
| Duchaine, Antoine — Requête d'                                      | 34  |
| Deilets, J. O. — Nomination de l'Asst. Sec. Prés.                   | 35  |
| Dussault, Rémi — Vente des meubles de                               | 35  |
| Délai à Gréseau & Lacroix prolongé.                                 | 36  |
| Dasylova, Ls. & al. — Requête de                                    | 46  |
| Désaulniers, Ars. L. — Requête de                                   | 55  |
| Délégation à Québec, concernant le chem. de fer du Grand Nord.      | 57  |
| Duval, Onézime — Requête d'   | 65  |
| Débetures N. D. C., 2 <sup>e</sup> Emission. — Emission de          | 71  |
| Dussault, H. et P. Symburner. — Marché entre<br>la Corporation et   | 78  |
| Dumoulin et Lottinville. — Lettre de                                |     |
| Domages réclamés par Antoine Hébert.                                | 97  |
| Dubé, Pierre — Domages réclamés par                                 | 114 |
| Domages réclamés par Pierre Dubé.                                   | 125 |
| Dupont, P. R. — Requête de  | 138 |
| Dépôt du Pôles d'Evaluation pour 1898.                              | 158 |
| Denoncourt, W. L. & al. — Requête de                                | 170 |
| Domages réclamés par Edmond Lamothé.                                | 170 |
| Discours de son Honneur le Maire Art. Olivier.                      | 175 |
| Désaulniers, Ars. L. — Requête de                                   | 181 |
| Domages réclamés par Edmond Lamothé.                                | 181 |
| Domages réclamés par J. Houliston.                                  | 193 |
| Domages réclamés par Damase Bellemare.                              | 208 |
| Dugré, Téléphore & al. — Requête de                                 | 211 |
| Domages réclamés par D <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> On. Laignan.   | 219 |
| Dumoulin, Sévère — Terrain vendu par                                | 221 |
| Duval, Louis — Piers-saisie, contre                                 | 222 |
| Duval, Louis, fils. — Piers-saisie, contre                          | 222 |
| Débetures pour le Carage des Rues. — Emission de                    | 226 |

|  |     |
|--|-----|
| Débetures pour le Drainage. — Emission de                                | 227 |
| Drainage. — Emission de Débetures pour le                                | 227 |
| Dussault, Hubert — Lettre d'   | 234 |
| Duprene, L. C. — Requête de  | 248 |
| Dépt. de l'Agriculture. — Lettre du                                      | 249 |
| Dumont, Numédique — Requête de   | 254 |
| Dussault, Hubert — Rapport sur lettre d'                                 | 257 |
| Dussault, Hubert — Terrain vendu par                                     | 258 |
| Durocher, Lazare & al. — Requête de                                      | 263 |
| Drainage. — Rapport du Comité du   | 269 |
| Durocher, Lazare & al. — Rapport sur requête de                          | 269 |
| Duplessis, N. L. — Lettre de l'Avocat                                    | 283 |
| Domages réclamés par la 1 <sup>re</sup> Richelieu & Ontario.             | 283 |
| Duplessis, D <sup>me</sup> W. L. — Terrain vendu à.                      | 291 |
| Domages réclamés par Arthur Rocheleau.                                   | 294 |
| Drainage. — Rapport du Comité du   | 307 |
| Dussault, Hubert — Requête d'  | 313 |
| Domages réclamés par W <sup>m</sup> Coleman.                             | 314 |
| Demande de soumissions pour quai et tuyau<br>aspirant pour l'Acqueduc.   | 317 |
| Drainage. — Rapport du Comité du   |     |
| Drainage des rues St. Louis et Du Fleuve.                                | 321 |
| Délégation à Ottawa.   | 326 |
| Débetures. — Vente à A. Kéroack.   | 328 |
| Duval, Ls. & al. — Requête de  | 329 |
| Drainage, rues Notre Dame et St. Roch.                                   | 332 |
| Débetures du Drainage. — Vente de  | 334 |
| Drainage. — Vente de débetures du  | 334 |
| Débetures du Carage. — Vente de  | 335 |
| Débetures N. D. C., 2 <sup>e</sup> Emission pour l'Acqueduc. — Vente de  | 336 |
| Débetures N. D. C., 2 <sup>e</sup> Emission, pour constitués. — Vente de | 337 |
| Desjardins, Edouard — Lettre d'  | 339 |
| Demande de soumissions pour quai et tuyau<br>aspirant pour l'Acqueduc.   | 341 |
| Débetures N. D. C., 2 <sup>e</sup> Emission, pour l'Acqueduc. — Vente de |     |
| Débetures N. D. C., 2 <sup>e</sup> Emission, pour constitués. — Vente de | 347 |
| Dépôt du Pôles d'Evaluation pour 1899.                                   | 349 |
| Deilets, Lédion — Requête de   | 355 |

D

|  |     |   |     |
|--|-----|---|-----|
| Dugré, Louis & al. — Requête de  | 381 | Dugré, Plesphore — Lettre de                                | 499 |
| Devoirs du Gardien des Ponts St <sup>e</sup> Maurice.                  | 390 | Dugré, Plesphore. — Résignation, comme Evaluator.           | 499 |
| Duplessis, G. J. — Lettre de   | 391 | Délégation à Québec.  | 500 |
| Drolet, Lassonde & Co. — Requête de                                    | 394 | Desfossés, Joseph — Requête de                              | 502 |
| Dommmages réclamés par Joseph Labiche.                                 | 398 | Dommmages réclamés par G. O. Cloutier.                      | 518 |
| Drolet, Lassonde & Co. — Vente de terrain à                            | 399 | Drainage. — Rapport du Comité du                            | 519 |
| Durocher, W. & al. — Requête de  | 405 | Drainage, rue de la poudrière.                              | 519 |
| Desilets, G. & al. — Requête de  | 413 | Desilets & Guin. — Lettre de                                | 521 |
| Desfossés, Léonide, fils — Requête de                                  | 414 | Délégation à Québec.  | 529 |
| Deveau, Cléophas — Requête de  | 417 | Desilets, Alfred — Vente de terrain par                     | 530 |
| Dommmages réclamés par Michel Pourassa.                                | 423 | Duffy, L <sup>re</sup> Hon <sup>ble</sup> Mrs. — Lettre de  | 537 |
| Duchaine, Ant. & al. — Main levée d'hypothèque sur d'                  | 424 | Duval, H. — Lettre d'                                       | 538 |
| Demandes & soumissions pour harnais.                                   | 425 | " " — Dommmages réclamés par                                | 538 |
| Desilets, Gédéon — Révision de la Charte par                           | 425 | Dommmages réclamés par H. Duval.                            | 538 |
| Desilets, Henri — Requête de   | 427 | Dépôt du Rôle d'Evaluation pour 1900.                       | 541 |
| Dommmages réclamés par Eucher Masse.                                   | 427 | Démolition du grand pont St <sup>e</sup> Maurice.           | 542 |
| Dupont, Olivier — Vente de terrain à                                   | 430 | Dubé, Pierre — Requête de                                   | 552 |
| Désaulniers, Naph. & al. — Requête de                                  | 433 | Délégation à Québec.  | 553 |
| Dupont, Zoël — Terrain vendu à   | 438 | Désaulniers, Frs. — Requête de                              | 554 |
| Dumont, J. B. O. — Requête de  | 440 | Denoncourt & Olev. — Requête de                             | 554 |
| Doucette, Honoré & al. — Requête d'                                    | 441 | Duffy, L <sup>re</sup> Hon <sup>ble</sup> H. J. — Lettre de | 554 |
| Drainage. — Rapport du Comité du                                       | 443 | Dugré, Alphonse — Requête d'                                | 577 |
| Drainage de l'Hôpital et de la rue Champflour.                         | 443 | Dargis, Jos. & al. — Requête de                             | 578 |
| Duval, Joseph — Lettre de  | 461 | Dommmages réclamés par Jos. W. Donald.                      | 578 |
| Duval, Jos. & al. — Requête de   | 464 | Duffy, L <sup>re</sup> Hon <sup>ble</sup> J. — Lettre de    | 592 |
| Dupresne, Edmond — Requête d'  | 468 | Dommmages payés à D <sup>me</sup> P. Paquette.              | 598 |
| Dupresne, Isaac & al. — Lettre d'                                      | 479 | Dessin. — Allocation pour Ecole de                          | 606 |
| Desilets, Gédéon — Lettre de   | 479 | Drainage. — Rapport du Comité du                            | 616 |
| Desilets, Gédéon — Ar. compte sur honoraires de                        | 479 | Dommmages réclamés par P. V. Arcand.                        | 628 |
| Dommmages réclamés par D <sup>re</sup> V <sup>re</sup> P. O. Desilets. | 487 | Droit de traverses à Chs. Bourgeois.                        | 635 |
| Desilets, V <sup>re</sup> P. O. — Dommmages réclamés par               | 487 | Droit de traverses entre Trois Rivières et la rivière       |     |
| Désaulniers, Frs. L. — Lettre de                                       | 487 | Sud du Fleuve St <sup>e</sup> Laurent.                      | 635 |
| Desilets, V <sup>re</sup> P. O. — Lettre de                            | 493 | Demande de soumissions pour Ponts St <sup>e</sup> Maurice.  | 645 |
| Desilets, V <sup>re</sup> P. O. — Avis de poursuite de                 | 493 | Deslauriers, H. & al. — Requête d'                          | 646 |
| Desilets, V <sup>re</sup> P. O. — Rapport sur réclamation de           | 494 | Demande de piste pour bicycles sur l'île Laviolette.        | 646 |
| Doucette, V <sup>re</sup> Jos. — Requête de                            | 496 | Desilets, A. S. — Requête d'                                | 659 |
| " " " — Remise de taxes à  | 496 | Dommmages réclamés par Docithé Chartier.                    | 660 |
| Délégation à Philadelphie.   | 497 | Drainage. — Rapport du Comité du                            | 661 |

|  |     |
|--|-----|
| Dufresne, George — Requête de                        | 667 |
| Denoncourt, Léon & al. — Requête de                  | 674 |
| Dupont, Ovide — Requête de                           | 678 |
| Duplessis, A. L. — Lettre de                         | 679 |
| Duplessis, P. J. — Requête de                        | 684 |
| Dugré, Pélésphor — Requête de                        | 695 |
| Domages réclamés par Zéphyr Hamel.                   | 695 |
| Démolition du petit Pont St. Maurice.                | 707 |
| Dufresne, J. Bte — Requête de                        | 709 |
| Drolet, Lassonde & Co & al. — Requête de             | 709 |
| Dubé, Pierre — Requête de                            | 720 |
| Dépôt du Rôle d'Evaluation pour 1901.                | 732 |
| Démolition du petit Pont St. Maurice.                | 757 |
| Décoteau, A. P. & al. — Requête de                   | 759 |
| Drolet, Lassonde & Co. — Lettre de                   | 763 |
| Dessin. — Local pour Ecole de                        | 767 |
| Domages réclamés par M <sup>re</sup> Joseph Dugré.   | 767 |
| Dugré, M <sup>re</sup> Joseph — Domages réclamés par | 767 |
| Délégation pour la construction de quai              | 771 |
| " " " " " la Puêbe concernant ce bill                | 782 |
| " " " " " la Puêbe concernant ce bill                | 783 |
| Destitution de Alfred Béland                         | 783 |
| Drummond Thos. J. — Lettre de                        | 790 |
| Demande de soumissions pour achat de vieux fer       | 796 |
| Duchaine Napoléon — Requête de                       | 798 |
| Destitution de Ephrem Leardale, David                |     |
| Aubry, Phi. Bellefeuille & John Charest.             | 800 |



|  |         |   |     |
|--|---------|---|-----|
| Élargissement de la rue St. Prosper.                                     | 444     | Eau de l'Alouedue.—Rapport concerté, Crieur                   | 598 |
| Écène des Trois Rivières.—Pétitions à L.                                 | 445     | École de dessin.—Allocation pour                              | 606 |
| Élargissement des rues Royales et Des Champs.                            | 448     | Élargissement de la rue Bellefeuille.                         | 634 |
| " de la rue St. Pierre.  | 448     | Eau.—Pomp pour le b. P. R.                                    | 653 |
| " " " " St. Pierre.  | 448     | Éclairage.—Rapport du Comité de L'                            | 644 |
| " " " " St. Pierre.  | 449     | Étaup des Bouchers.—Vente des                                 | 689 |
| Exemption de péage des Ponts St. Maurice<br>en favr. de Wm Ritchie & Co. | 450     | Établissement de manufacture de ponts en fer.                 | 708 |
| Élargissement de la rue St. Pierre.                                      | 457     | Évaluateurs et de leur Clerc.—Nomination des                  | 711 |
| Éclairage de l'Hôtel de Ville.—Lettre concerté, L'                       | 487     | Évaluation pour 1901.—Dépôt du Rôle d'.                       | 732 |
| Élargissement de la rue St. Prosper.                                     | 489     | Établissement de manufacture de Ponts.—Garantie               | 741 |
| Éclairage de l'Hôtel de Ville.—Soumissions pour installation.            | 492     | Élections Municipales.—Nomination du Président des            | 741 |
| Évaluateurs et de leur Clerc.—Nomination des                             | 494     | Électeurs municipaux.—Comité pour la révision de la liste des | 741 |
| Évaluateurs.—Résignation de M. Augré, comme                              | 499     | Examen du Rôle d'Évaluation.                                  | 743 |
| Évaluateurs.—M. Lemay nommé  | 499     | Évaluation.—Examen du Rôle d'                                 | 743 |
| Échange de terrain avec P. W. Louin.                                     | 500     | Évaluation pour 1901.—Rapport sur plaintes contre le Rôle d'  | 746 |
| Électriques.—Comité spécial pour Chem. de Fer                            | 501     | Évaluation pour 1901 homologués.—Rôle d'                      | 752 |
| Exemption de taxes en favr. d'Urban J. Ledoux.                           | 514     | École de dessin.—Local pour                                   | 767 |
| " " " " " du consulat des États-Unis.                                    | 514     | Employés de la Corporation.—Salaires des                      | 791 |
| États-Unis.—Exemption de taxes en favr. du consulat des                  | 514     | Exemption de Taxes en favr. de H. M. Balcer                   | 797 |
| Élargissement de la rue Des Champs.—Rapport.                             | 522     | " " " " " la Montreal   | 798 |
| Élections Municipales.—Nomination du Président des                       | 522     | Pipe Foundry Co. Ltd.   |     |
| Éclairage.—Rapport du Comité de L'                                       | 525     |   |     |
| Élargissement des rues St. Prosper, Des Champs et Volontaires.           | 529/530 |   |     |
| Éclairage des rues.  | 536     |   |     |
| Éclairage du Cadran de la Cathédrale.—Offre pour                         | 538     |   |     |
| Électeurs municipaux.—Comité pour la révision de la liste des            | 541     |   |     |
| Évaluation pour 1900.—Dépôt du Rôle d'                                   | 541     |   |     |
| Établissement d'abattoirs.   | 547     |   |     |
| Étaup de Pleau et Denoncourt échangés.                                   | 554     |   |     |
| Échange d'étaup de Pleau et Denoncourt.                                  | 554     |   |     |
| Examen du Rôle d'Évaluation.   | 556     |   |     |
| Évaluation.—Examen du Rôle d'  | 556     |   |     |
| Évaluation pour 1900.—Rapport sur plaintes contre le Rôle d'             | 559     |   |     |
| Étaup privés sur la place du Marché, aux Dornées.                        | 575     |   |     |
| École Polytechnique.—Lettre du Directeur de L'                           | 578     |   |     |
| " " " " " " " "  | 582     |   |     |
| Eau de l'Alouedue.—Rapport concerté, Crieur                              | 587     |   |     |
| Évaluation pour 1900 homologués.—Rôle d'                                 | 567     |   |     |

|   |     |
|---|-----|
| Frigon, Jos. O. & al. — Requête de                                | 244 |
| Frégeau & Lacroix. — Délai, concert, plant électrique prolongé.   | 36  |
| Formation des Comités Permanents.                                 | 52  |
| Frégeau & Lacroix. — Protêt contre                                | 65  |
| Feu. — Lettre du Surintendant du                                  | 67  |
| Feu. — Règlement amendé.  | 77  |
| Fossé de l'ancre, Ruelle, St. Paul. — Remplissage du              | 101 |
| Feu. — Nomination du Surintendant du                              | 104 |
| Feu. — Nomination de l'Acte, Surintendant du                      | 104 |
| Frégeau & Lacroix. — Marché entre la corporation et               | 104 |
| Frégeau & Lacroix. — Lettre de                                    | 117 |
| Formation des Comités Permanents.                                 | 175 |
| Fisher, W. D. — Requête de  | 219 |
| Feu. — Rapport du Surintendant du                                 | 271 |
| Feu. — Rapport du Surintendant du                                 | 281 |
| Feu. — Rapport du chef de Police et du                            | 296 |
| Feu. — Téléphone d'alarme pour le                                 | 297 |
| Genwick, D <sup>ne</sup> A. S. — Rapport concert, la propriété de | 302 |
| Feu. — Rapport du Surintendant du                                 | 308 |
| Géron, David & Es. Abbott. — Requête de                           | 313 |
| Géron, D. Es. Abbott. — Rapport sur requête de                    | 320 |
| Grenette, Alphonse & Jos. Lamothé. — Requête de                   | 329 |
| Géron, Richard — Requête de                                       | 343 |
| Formation des Comités Permanents.                                 | 365 |
| Greynet, Louis — Requête de                                       | 422 |
| Hortin, J. Es. & al. — Requête de                                 | 434 |
| Géron, David — Requête de   | 438 |
| Hélicitations à Mgr. H. Cloutier, Evêque des 3-R.                 | 445 |
| Fabrique des 3-R. — Terrain rendu par la                          | 457 |
| Hleury, Jos. — Lettre de  | 465 |
| " — Résignation de  | 465 |
| Feu. — Rapport du Surintendant du                                 | 465 |
| Géron, V <sup>oe</sup> Joseph. — Requête de                       | 503 |
| Géron, V <sup>oe</sup> Joseph. — Remise de taxes à                | 503 |
| Hugère, Louis — Requête de  | 505 |
| Hrais funéraires d'O. G. Camel.                                   | 510 |
| Formation des Comités Permanents.                                 | 550 |
| Fonds Patriotique National. — Comité du                           | 586 |

|  |     |
|--|-----|
| Frigon, D. E. — Lettre de                                    | 684 |
| Frigon, Edouard — Réduction de taxes en faveur d'            | 684 |
| Finances. — Rapport du Comité des                            | 703 |
| Géron, Célestin — Requête de                                 | 709 |
| Feu. — Rapport du Surintendant du                            | 718 |
| Feu. — Rapport du Surintendant du                            | 729 |
| Finances. — Rapport du Comité des                            | 738 |
| Frigon, Jos. O. — Requête de                                 | 740 |
| Formation des Comités Permanents.                            | 761 |
| Famille Royale d'Angleterre. — condoléances à la             | 765 |
| Fouchfont des Ponts, St. Maurice — soumissions pour achat de | 789 |
| Feu. — Soumissions pour achat de vici.                       | 796 |

|  |     |
|--|-----|
| Gagnon, J. A. — Dépôt en garantie de                           | 18  |
| Grenier. — Avis de motion de l'Échevin                         | 19  |
| Godin, Henri & al. — Requête d'                                | 214 |
| Gouvernement Prov. — Emprunt du concasseur du                  | 26  |
| Grenier. — Avis de motion de l'Échevin                         | 30  |
| Gauthier, J. G. — Requête de                                   | 46  |
| Godin, D <sup>me</sup> & al. — Requête de                      | 55  |
| Grand Nord. — Délégation à Québec, conc. le chem. de fer, du   | 57  |
| Gouin, P. A. & al. — Lettre de                                 | 65  |
| Grenier. — Avis de motion de l'Échevin                         | 73  |
| " " " " " "  | 91  |
| Gagnon, Louis — Requête de                                     | 97  |
| Genest, L. U. A. — Lettre de                                   | 97  |
| Gouverneur Général. — Lettre du                                | 108 |
| Girard, Alphonsine & Elmire — Réduction des taxes d'           | 110 |
| Grenier. — Avis de motion de l'Échevin                         | 110 |
| Gouverneur Général. — Lettre du                                | 118 |
| Godin, P <sup>me</sup> & al. — Réduction de taxes en faveur de | 122 |
| Gélinas, Félix & al. — Requête de                              | 131 |
| Grondines, L. — Lettre de                                      | 131 |
| Gélinas, Hérit <sup>er</sup> Augustin — Lettre, conc. les      | 159 |
| Godin, Joseph & al. — Requête de                               | 167 |
| Gélinas. — Résignation comme Reviseur de l'Échevin             | 170 |
| Glacières du Marché, aux Denrées. — Réparation des             | 210 |
| Gingras, Louis & al. — Requête de                              | 219 |
| Grain. — Confiscation de beurre et de                          | 220 |
| Gingras, L. & al. — Rapport sur requête de                     | 250 |
| Galerie et escaliers à l'Hôtel de Ville. — Soumissions pour    | 273 |
| Godin. — Avis de motion de l'Échevin                           | 273 |
| Genest, L. U. A. — Lettre de                                   | 283 |
| Galerie et escaliers de l'Hôtel de Ville. — Rapport sur        | 289 |
| Gélinas, Félix — Plainte contre                                | 294 |
| Grenier. — Avis de motion de l'Échevin                         | 297 |
| Gardien des Ponts, St. Maurice. — Nomination du                | 304 |
| Godin, Alex. nommé Gardien des Ponts, St. Maurice.             | 304 |
| Garceau, Léopold — Requête de                                  | 305 |
| Godin, Henri — Lettre de                                       | 305 |
| Garceau, Philippe — Requête de                                 | 338 |

|   |     |
|---|-----|
| Godin, H. G. & al. — Requête d'                                       | 351 |
| Godin, H. G. — Requête d'   | 351 |
| Gouvernement Fédéral. — Bail à loyer de terrain, avec                 | 353 |
| Grenier, Narcisse — Requête de  | 364 |
| Girard, Léopold & al. — Requête de                                    | 367 |
| Grandmont, Athanase — Vente de terrain à                              | 368 |
| Guilbert, Jean — Requête de   | 371 |
| Gardien des Ponts, St. Maurice. — Devoirs du                          | 390 |
| Grenier, Narcisse — Requête de  | 390 |
| Gauthier, Félix — Lettre de   | 406 |
| Gervais, A. E., Avocat. — Lettre d'                                   | 427 |
| Gardien des Ponts, St. Maurice. — Construc-<br>tion de maison pour le | 429 |
| Godin, H. G. — Requête de   | 446 |
| Gobeil, A. — Lettre d'  | 451 |
| Gagnon, J. A. — Transport d'obligation à                              | 456 |
| Grenier, Narcisse — Requête de  | 460 |
| Gardien de l'Hôtel de Ville et Messager. — P. E. Protiv nommé         | 466 |
| Gonthier, Joseph — Requête de   | 468 |
| Grand Nord. — Lettre du Chemin de Fer Le                              | 479 |
| Girard & Godin. — Vente de terrain à                                  | 481 |
| Gouin, P. A. — Requête de   | 490 |
| Grondines, L. — Lettre de   | 490 |
| Gouin, P. A. — Echange de terrain, avec                               | 500 |
| Greffier de St. Hyacinthe. — Lettre du                                | 503 |
| Garceau, Léopold — Vente de terrain à                                 | 512 |
| Godin, J. P. & al. — Requête de                                       | 520 |
| Guilbert, Jos. fils de Jean — Requête de                              | 523 |
| " " " " — Réduction de taxes à  | 523 |
| Gauthier, Alfred — Requête d'   | 533 |
| Gélinas, Alex. — Requête d'   | 533 |
| Gareau, R. R. — Lettre de   | 538 |
| Godin, Eugène — Lettre d'   | 554 |
| Godin, Paul — Requête de  | 559 |
| Gauthier, Honoré — Requête d'   | 576 |
| Girard, Pélésphore — Remise de taxes à                                | 577 |
| Gélinas, Nap. & al. — Requête de                                      | 582 |
| Gélinas, Nap. & al. — Traversée du St. Maurice, conc. le              | 600 |

G

|   |     |
|---|-----|
| Girard & Godin. — Requête de                                  | 606 |
| Gaz. — Soumissions pour vente de propriété de                 | 608 |
| Gagnon. — Lettre d'   | 609 |
| Gouvernement Provincial. — Cadeau, plan de pont.              | 609 |
| Gouvernement. — Télégraphes et Téléphone, sous le contrôle de | 615 |
| Girard & Godin. — Vente de terrain à                          | 621 |
| Grant. — Avis de motion de l'Échevin                          | 625 |
| Giroux, Wilbrod & al. — Requête de                            | 627 |
| Girard & Godin. — Requête de                                  | 628 |
| Grenier & Pessier, Avocats. — Lettre de                       | 628 |
| Gazette. — Réfutation d'un article de La                      | 637 |
| Girard, Xavier. — Requête de                                  | 643 |
| Godin, Eug. H. — Lettre d'                                    | 643 |
| Germain, M. — Lettre d'                                       | 643 |
| Garde Ville. Marie. — Lettre de                               | 644 |
| Gélinas, S. P. & Frère. — Requête de                          | 651 |
| Gélinas, J. B. — Requête de                                   | 651 |
| Girard & Godin. — Service de l'Équedus.                       | 674 |
| Gauthier, H. nommé homme de Police.                           | 677 |
| Gauthier, H. — Résignation d'                                 | 679 |
| Girard & Godin. — Lettre de                                   | 695 |
| Guillemette, Nap., père. — Requête de                         | 701 |
| Gélinas, Nap. — Requête de                                    | 701 |
| Guillemette, Nap., fils. — Requête de                         | 709 |
| Grant. — Avis de motion de l'Échevin                          | 714 |
| Godin, Alp. — Lettre d'                                       | 716 |
| Gélinas, Félix. — Requête de                                  | 720 |
| Gauthier, Isaïe. — Requête d'                                 | 721 |
| Godin. — Avis de motion de l'Échevin                          | 733 |
| Garantie par la Berlin Iron Bridge Co.                        | 741 |
| Gélinas, Narcisse. — Requête de                               | 742 |
| Gauthier Honoré. — Requête de                                 | 777 |



|   |     |
|---|-----|
| Hôtel de Tempérance. — Certificat pour  | 26  |
| Hadrill, Alf. W. — Lettre d'  | 35  |
| Héty, J. E. & al. — Requête de  | 43  |
| Homologation du Pôlé d'Evaluation pour 1897.  | 52  |
| Harnois, J. G., Avocat. — Lettre de   | 65  |
| Hamel, O. Z. — Nomination du Surintendant de l'Acqueduc   | 71  |
| Haut Commissaire du Canada, à Londres. — Lettre du  | 80  |
| Hypothèque par la Comp <sup>te</sup> , sur lot N. 334. — Main levée d'                              | 84  |
| Hôtel de Tempérance. — Certificat pour  | 97  |
| Hamel, Louis fils nommé Ass <sup>t</sup> Chef de Police<br>et Ass <sup>t</sup> Surintendant du Feu. | 104 |
| Hébert, Antoine — Reclamation en dommages d'  | 114 |
| Hamel, Ernest — Requête d'  | 118 |
| Hadrill, Alf. W. — Lettre d'  | 165 |
| Hôtel de Tempérance. — Certificat pour  | 173 |
| Hôtel de Ville. — Rapport du Comité de l'   | 178 |
| Hôtel de Ville. — Escalier de sauvetage pour l'   | 178 |
| Homologation du Pôlé d'Evaluation pour 1898.  | 190 |
| Hôtel de Ville. — Pour de sauvetage pour l'   | 192 |
| Houliston, J. — Dommages réclamés par   | 193 |
| Hôtels. — Rapport du Chef de Police concern <sup>t</sup> les  | 196 |
| Hôtel de Tempérance. — Certificat pour  | 198 |
| Harnois, Jos. G. — Lettre de l'Avocat   | 208 |
| Harnois, Jos. G. — " " "  | 211 |
| Houliston, J. — Rapport sur reclamation de  | 212 |
| Hôtel de Tempérance. — Certificat pour  | 253 |
| Hôtel de Tempérance. — Certificat pour  | 258 |
| Hâvre. — Eau de l'Acqueduc pour le quai du  | 268 |
| Hôtel de Ville. — Soumissions pour galerie et escaliers à l'  | 273 |
| Hâvre. — Lettres de la Commission du  | 286 |
| Hygiène. — Lettre du Sec. du Conseil d'   | 296 |
| Hadrill, Alf. W. — Lettre d'  | 305 |
| Honan, M. — Lettre de l'Avocat  | 314 |
| Hâvre. — Lettre de la Commission du   | 314 |
| Héraly, P. — Requête de   | 329 |
| Hamelin, Ferdinand — Requête de   | 338 |
| Hôteliers. — Rapport concern <sup>t</sup> les   | 362 |
| Hamel, Noël — Requête de  | 367 |

|  |     |
|--|-----|
| Hamel, Noël — Réduction de taxes en faveur de                            | 367 |
| Hygiène. — Lettre du Conseil d'  | 367 |
| Homologation du Pôlé d'Evaluation pour 1899.                             | 379 |
| Hygiène. — Lettre du Conseil d'  | 381 |
| Hypothèque. — Main levée en faveur de L. P. Pottier.                     | 393 |
| Hébert, C. D. — Requête de   | 422 |
| Hypothèque. — Main levée en faveur d'Ant. Duchaine & al.                 | 424 |
| Hôtel de Tempérance. — Certificat pour                                   | 425 |
| Harnais. — Demande de soumissions pour                                   | 425 |
| Hôtel de Tempérance. — Certificat pour                                   | 431 |
| Hamel, Louis fils. — Requête de  | 433 |
| Hygiène. — Lettre du Conseil d'  | 434 |
| Harnois, Jos. G. — Lettre de l'Avocat                                    | 438 |
| Hébert, C. D. & al. — Requête de   | 440 |
| Hôpital. — Drainage de l'  | 443 |
| Houde, J. E. — Transport de certificat<br>d'auberge à L. P. Hamel & Cie. | 456 |
| Hamel, L. P. Ho <sup>ie</sup> . — Transport de certificat                | 456 |
| Hamel, Ernest E. — Requête d'  | 464 |
| Hôtel de Ville. — Réparations à l'                                       | 470 |
| Hadrill, Alf. W. — Lettre d'   | 487 |
| Hôtel de Ville. — Lettre concern <sup>t</sup> l'éclairage de l'          | 487 |
| Hamel, O. Z. — Condoléances à sa famille                                 | 492 |
| Hôtel de Ville. — Soumissions pour installation électrique à l'          | 492 |
| Hâvre. — Lettre des Commissaires du                                      | 496 |
| Houliston, Alex. délégué à Québec.                                       | 500 |
| Hadrill, Alf. W. — Lettre d'   | 505 |
| Hygiène. — Lettre du Conseil d'  | 506 |
| Hamel, O. Z. — Frais funéraires d'                                       | 510 |
| Hygiène. — Lettre du Conseil d'  | 515 |
| Hadrill, Alf. W. — Lettre d'   | 517 |
| Hamilton Bridge Works Co. — Lettre de la                                 | 518 |
| Hadrill, Alf. W. — Lettre d'   | 521 |
| Hamel, Ernest — Requête d'   | 523 |
| Houliston, John — Requête de   | 532 |
| Hygiène. — Lettre du Conseil d'  | 538 |
| Harnois, Zéphirin — Licence d'auberge<br>de Jos. Bergeron transportée à  | 553 |

H

|  |     |
|--|-----|
| Homologation du Rôle d'Evaluation pour 1900. | 567 |
| Marnois, Edouard — Requête d'                | 577 |
| Moude, Jos. Ernest — Requête de              | 578 |
| Muppé, A. & al. — Requête de                 | 603 |
| Nèvre. — Requête de la Commission du         | 620 |
| Oull et d'Ottawa. — Secours aux Incendies de | 622 |
| Hôtels de Tempérance. — Certificats pour     | 634 |
| Ouliston. — Avis de motion de L'Échevin      | 637 |
| Radrill, Alf. W. — Lettre d'                 | 684 |
| Ramel, Zéphyr — Dommages réclamés par        | 695 |
| Hôtel de Ville. — Rapport du Comité de       | 698 |
| Hygiène. — Lettre du Conseil d'              | 701 |
| Ramel, Zéphyr — Rapport sur réclamation de   | 704 |
| Homologation du Rôle d'Evaluation pour 1901. | 752 |
| Ouliston, St-Jos. J. — Requête du            | 763 |
| Nèvre — Lettre du Sec. de la Commission du   | 767 |

|   |     |
|---|-----|
| Inondés de 1896. — Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> des               | 38  |
| Inspecteurs de Ville. — Rapport, concert, Japroulle, J <sup>e</sup> Jacques | 52  |
| Inspecteurs de Ville. — Nomination de l'                                    | 71  |
| Immeubles. — Enchère à la vente de l'                                       | 73  |
| Ingénieurs de l'Acqueduc. — Nomination des                                  | 145 |
| Inspecteur des Edifices publics. — Lettre de l'                             | 176 |
| Inspecteur de Ville. — Rapport de l'  | 192 |
| Impression du Rapport du Sec. — Prés. pour 1897.                            | 196 |
| Immeubles. — Enchère à la vente d'  | 218 |
| Inspecteurs de Ville. — Rapport de l'                                       | 236 |
| " " " — " " "   | 236 |
| " " " — " " "   | 251 |
| Ingénieur de l'Acqueduc. — Rapport de l'                                    | 251 |
| Inventaire du Dép <sup>t</sup> de l'Acqueduc.                               | 258 |
| Ingénieur de l'Acqueduc. — Rapport de l'                                    | 272 |
| " " " — " " "   | 288 |
| Inspecteur de Ville. — Rapport de l'  | 288 |
| " " " — " " "   | 289 |
| " " " — " " "   | 296 |
| " " " — " " "   | 301 |
| " " " — " " "   | 302 |
| Ingénieur du Concasseur. — Nomination de l'                                 | 343 |
| Incorporation du Patinoir Lavoilette.                                       | 351 |
| Intérêt. — Réduction en fav <sup>r</sup> de M <sup>me</sup> Hs. Ouellette.  | 359 |
| Inspecteurs de Ville. — Rapport de l'                                       | 361 |
| " " " — " " "   | 382 |
| Immeubles. — Enchère à la vente d'  | 400 |
| Inspecteurs de Ville. — Rapport de l'                                       | 415 |
| " " " — " " "   | 415 |
| " " " — " " "   | 428 |
| " " " — Rapports (3) de l'  | 429 |
| Incorporation de l'Association Athlétique de S. A.                          | 460 |
| Inspecteurs de Ville. — Rapport de l'                                       | 462 |
| Inspecteurs de Ville. — Rapports (2) de l'                                  | 465 |
| " " " — " (2) " "   | 471 |
| " " " — Rapport de l'   | 480 |
| Impression du Rapport du Sec. — Prés.                                       | 482 |
| Inspecteurs de Ville. — Rapport de l'                                       | 488 |

|  |     |
|--|-----|
| Inspecteurs de Ville. — Rapport de l'  | 489 |
| Installation électrique à l'Hôtel de Ville. — Soumissions pour               | 492 |
| Inspecteur de Ville. — Rapport de l'   | 496 |
| Inspection de la viande. — Rapport concert, l'                               | 506 |
| Inspecteurs de Ville. — Rapport de l'  | 522 |
| " " " — " " "  | 542 |
| " " " — " " "  | 568 |
| " " " — " " "  | 618 |
| Incendies de Hull et d'Ottawa. — Secours aux                                 | 622 |
| Inspecteur Sanitaire. — Ephrem Pasdale nommé                                 | 648 |
| Inspecteurs Sanitaires. — Rapport de l'                                      | 662 |
| Inspecteurs de Ville. — Rapport de l'  | 668 |
| Inspecteur Sanitaire. — Rapport de l'  | 672 |
| Inspecteur Sanitaire. — Rapport de l'  | 681 |
| Ingénieur pour reconstruction des Ponts<br>St. Maurice. — E. W. Vallée nommé | 692 |
| Inspecteur de Ville. — Rapport de l'   | 705 |
| Inspecteur Sanitaire. — Rapport de l'  | 710 |
| Inspecteur Sanitaire. — Rapport de l'  | 719 |
| Inspecteurs de Ville. — Rapport de l'  | 722 |
| Inspecteur Sanitaire. — Rapport de l'  | 723 |
| Inspecteur de Ville. — Rapport de l'   | 740 |
| Inspecteur Sanitaire. — Rapport de l'  | 740 |
| " de Ville. — " de l'  | 770 |
| " " " — "(2) " "   | 770 |
| " Sanitaires. — " " "  | 770 |
| " de Ville. — " " "  | 788 |

I

|  |     |
|--|-----|
| Joseph, Emile — Lettre de l'Avocat                   | 159 |
| Jourdain, L. Nap <sup>l</sup> , nommé échevin.       | 161 |
| Jourdain, L. N. — Prestation de serment par          | 165 |
| Jourdain. — Nomination, comme Réviseur, des Échevins | 172 |
| Journalistes admis aux Comités Permanents.           | 208 |
| Johnson, Chs. Ed. — Requête de                       | 254 |
| Jurés. — Liste des grands et des petits              | 389 |
| Johnston, J. W. Val. — Requête de                    | 440 |
| Jourdain, L. G. — Lettre de                          | 461 |
| Janvier, Napoléon — Vente de terrain à               | 465 |
| Journées. — Travaux à la                             | 583 |
| Jugement in re "Three Rivers Shoe Co."               | 612 |
| Jonas Alexandre — Requête de                         | 785 |
| John Ludger. — " "                                   | 798 |

|  |     |
|--|-----|
| Keroack, O. — Lettre d'                            | 328 |
| Keroack, O. — Vente de déventures à                | 328 |
| Kiernan, R. Gal. — Requête de                      | 478 |
| King Bridge Co. — Lettre de la                     | 518 |
| Kiernan, D <sup>ne</sup> R. — Vente de terrain par | 530 |

K

|  |     |   |     |
|--|-----|---|-----|
| Langlois, Antoine — Requête d'   | 3   | Lafont, Jos. — Licence de charretier, annulée.                        | 107 |
| Langlois, Antoine — Réduction de taxes en faveur d'                          | 3   | Lettre du Gouverneur Général.   | 108 |
| Lettre de Louis Brunelle.  | 4   | " des Révérends D <sup>mes</sup> Ursulines.                           | 111 |
| " " Jos. Bégin & C <sup>ie</sup> .   | 4   | " de Geo. Méthot, Avocat.   | 114 |
| " d' Ephrem Bellefeuille.  | 4   | " " Prégeau & Lacroix.  | 117 |
| " de V <sup>oe</sup> F. J. Mesnard.  | 8   | Lacroix, Joseph — Requête de  | 118 |
| " " L. P. Polette, Avocat.   | 12  | Lettre du Gouverneur Général.   | 118 |
| " " J. O. Pleau.   | 28  | " d' Euchariste Piquin.   | 118 |
| Loyer d'Auguste Vivier résilié. — Bail à                                     | 31  | " du Chef de Police.  | 118 |
| Lettre d' Alf. W. Hadrill.   | 35  | Laurier, Sir Wilfrid — Adresse, à                                     | 120 |
| " de la Bell Telephone Coy.  | 40  | Lassard, Es. & al. — Requête de                                       | 122 |
| " " Thibodeau, Beaubien & Binette.   | 43  | Lettre d' Octave Romain.  | 122 |
| " du Procureur Gén <sup>l</sup> de la Prov. de Québec.                       | 46  | Lavigne, Adolphe — Plainte contre                                     | 122 |
| " de Thibaudeau, Beaubien et Binet.  | 47  | Lacroix, Geo. — Réduction de taxes en faveur de                       | 122 |
| " " la Balcer Glove Mfg. Coy.  | 47  | Lettre de J. P. Landry.   | 123 |
| " " J. G. Harnois, Avocat.   | 65  | Landry, J. P. — Lettre de   | 123 |
| " " Panneton & Blouin.   | 65  | Lettre d' Ephrem Rivard.  | 124 |
| " " P. A. Gouin & C <sup>ie</sup> .  | 65  | " " Arthur Olivier, Avocat.   | 125 |
| " " V <sup>oe</sup> John Bowland.  | 67  | Lamothe, Hubert — Requête d'  | 131 |
| " du Surintendant du Feu.  | 67  | Lettre du Surintendant du C. P. R.                                    | 131 |
| " de Sir Donald A. Smith.  | 80  | " de C. W. Spencer.   | 131 |
| " du Haut Commissaire du Canada, à Londres.                                  | 80  | " " L'Agent du C. P. R.   | 131 |
| " de la Bell Telephone Coy.  | 86  | " " L. Srondines.   | 131 |
| Liqueurs. — Certificats pour Magasins de                                     | 87  | " " V <sup>oe</sup> John Baptist.                                     | 131 |
| " " " " " "  | 91  | " " C. K. Ogden.  | 131 |
| Licence d'Auberge. — Transport de  | 92  | " " Romuald Beauchemin.   | 141 |
| Lettre d' Auguste Aubry.   | 94  | Lafont, Joseph — Requête de   | 143 |
| " de la Malton's Three Rivers, Hay Produce & Lumber Coy. Ltd.                | 94  | Lamothe, Joseph — Nomination du 2 <sup>e</sup> Ingénieur de l'Aqueduc | 145 |
| Liqueurs. — Certificat pour Magasin de                                       | 94  | Lambert, Jos. père. — Réduction de taxes en faveur de                 | 153 |
| Lacroix, Johnny & al. — Requête de   | 96  | Lettre de J. A. Boisjoli.   | 153 |
| Lettre de D <sup>me</sup> V <sup>oe</sup> Uldoric Martel, pen <sup>v</sup> . | 97  | " des Sœurs du Précieux Sang.   | 153 |
| " " L. U. A. Genest.   | 97  | Lupien, Edmond — Requête d'   | 159 |
| " " Lottinville et Dumoulin.   | 97  | Lettre de P. Beaulieu & M. Cadorette.                                 | 159 |
| Lottinville et Dumoulin. — Lettre de   | 97  | " d' Edouard Ross.  | 159 |
| Lettre d' E. P. Panneton.  | 97  | " de B. B. Brunelle.  | 159 |
| " de George Courtois.  | 97  | " d' Emile Joseph, Avocat.  | 159 |
| Lord, Alexis & Ls. Protier. — Requête d'                                     | 98  | " concernant les Cert <sup>s</sup> Augustin Gelinas.                  | 159 |
| Licence de charretier de Jos. Lafont, annulée.                               | 107 | " d' Antoine Morrissette.   | 165 |

|  |       |  |       |
|--|-------|--|-------|
| Lettre d' Alf. W. Hadrill.                                     | 165   | Lettre du Révd. J. O. Moreau                                 | 234   |
| Loyers par Sam. Penaman & al. — Bail à                         | 169   | Lafontaine, Edmond — Requête d'                              | 248   |
| Liste des électeurs municipaux. — Révision de la               | 169   | Limoges, Adéland — Requête                                   | 248   |
| Lettre d' Edmond Lamothé.                                      | 170   | Lettre de R. S. Cooke & al.                                  | 248   |
| Lamothé, Edmond — Lettre d'                                    | 170   | " d' Emile Panneton & al.                                    | 249   |
| Lettre de V <sup>o</sup> e Onézime Bettez.                     | 170   | " du Dépt. de l' Agriculture                                 | 249   |
| " " J. L. Thibaudeau.  | 172   | Liqueurs. — Règlement rejeté concer-                         | } 251 |
| " " Joseph Morin.  | 172   | nant les Aubergistes et les Marchands de                     |       |
| " " L'Inspecteur des Edifices publics.                         | 176   | Lettre des Sœurs du Précieux Sang.                           | 254   |
| " " Chs. P. Kôté.  | 176   | " d' A. Rousseau.  | 254   |
| " d' Edmond Lamothé.   | 181   | " de Warren Curtis.  | 255   |
| Lamothé, Edmond — Lettre d'                                    | 181   | Lafontaine, Ed. — Rapport sur requête d'                     | 256   |
| " " — Dommages réclamés par                                    | 181   | Lettre d' Hubert Dussault. — Rapport sur                     | 257   |
| Lettre de P. A. Boudreault.                                    | 181   | Leduc, Dr. J. H. — Rapport sur plainte, contre le            | 257   |
| " " P. A. Boudreault.  | 192   | Sandry, J. A. — Rapport de                                   | 258   |
| " " V <sup>o</sup> e Uldoric Martel.                           | 192   | Lord, Alexis — Requête d'                                    | 259   |
| Lamothé, Edm. — Rapport sur réclamation d'                     | 192   | Lettre de Joseph Veillette.                                  | 260   |
| Lettre de J. Louliston.  | 193   | " " la Commission du Hâvre des S.-R.                         | 263   |
| Lamothé, Uld. — Requête d'                                     | 197   | " du Ministère des Travaux Publics.                          | 264   |
| Levasseur, Nap. & al. — Requête de                             | 198   | " d' Eugène Charretier.                                      | 268   |
| Sang, Géandré — Requête de                                     | 199   | Lafont, Joseph — Plainte contre                              | 268   |
| Lettre de Jos. G. Harnois, Avocat.                             | 208   | Lettre de David Bercier.                                     | 268   |
| " " Théodule Beaulieu.   | 208   | Lord, Alexis — Rapport sur requête d'                        | 270   |
| Lassalle, G. & al. — Requête de                                | 211   | Lettre du Révd. H. G. Stuart.                                | 279   |
| Lettre de Jos. G. Harnois, Avocat.                             | 211   | " de la North Shore Power Co.                                | 279   |
| Lassalle, G. & al. — Rapport sur requête de                    | 217   | " " L. W. A. Genest.   | 283   |
| Lettre de P. W. Martel.  | 219   | " " W. S. Duplessis, Avocat.                                 | 283   |
| " " Geo. Méthot, Avocat.                                       | 219   | " d' Adéland Belisle,  | 283   |
| Levasseur, George — Requête de                                 | 229   | " de V <sup>o</sup> e John Bowland.                          | 283   |
| Lettre de L' Hon <sup>ble</sup> Commissaire de l' Agriculture. | 230   | " " la Commission du Hâvre.                                  | 286   |
| " " la Bell Telephone Co.                                      | 230   | " d' Eugène Charretier.                                      | 286   |
| Levasseur, Nap. & al. — Requête de                             | 234   | " de la Chambre de Commerce des S.-R.                        | 286   |
| Lettre d' Edmond Blais.  | 234   | " d' Adéland Belisle. — Rapport sur                          | 287   |
| " " Hubert Dussault.   | 234   | La Roche, Mgr. L. P. — Condolances à l' occasion du décès de | 293   |
| Leduc, Dr. J. H. — Plainte contre le                           | 234   | Lettre de R. S. Cooke, Avocat.                               | 294   |
| Lettre de la Chambre de Commerce des S.-R.                     | 234   | " d' Eugène Charretier.                                      | 294   |
| " " " Co. de Téléphone des Comtés de St. Maurice,              | } 234 | " du Sec. du Conseil d' Hygiène.                             | 296   |
| Champlain et Trois-Rivières.                                   |       | Leduc, J. H. nommé Officier de Santé.                        | 297   |

|   |     |
|---|-----|
| Limoges, Adélaïde & al. — Requête d'                          | 299 |
| Lettre de la Chambre de Commerce, des 3-R.                    | 299 |
| " " Henri Godin.  | 305 |
| " " L'Alphonse Normand.                                       | 305 |
| " " Alf. W. Madrill.  | 305 |
| " de M <sup>rs</sup> Louis Martin.                            | 306 |
| " du Ministère des Travaux Publics.                           | 306 |
| " " Maire de La Prairie.                                      | 306 |
| " de P. O. Brisson.   | 306 |
| La Prairie. — Lettre du Maire de                              | 306 |
| Lettre des Rév <sup>es</sup> D <sup>mes</sup> Ursulines.      | 310 |
| " de J. K. Oswald.  | 310 |
| Lambert, V <sup>o</sup> P. O. — Requête de                    | 313 |
| Levasseur, Geo. — Requête de                                  | 313 |
| Lettre de M. Conan, Avocat.                                   | 314 |
| " des Sœurs du Précieux Sang.                                 | 314 |
| " de la Commission du Caire, des 3-R.                         | 314 |
| Levasseur, S. et X. Piché. — Requête de                       | 318 |
| Lettre de L'Hon <sup>ble</sup> J. Israël Carter.              | 318 |
| " du Ministère des Travaux Publics.                           | 318 |
| " L' E. E. Piché.   | 318 |
| Lamy, V <sup>o</sup> Ed <sup>rd</sup> . — Achat de terrain de | 320 |
| Lettre de Sam. Prenaman.                                      | 324 |
| " du Sec. du Dépt. des Travaux Publics.                       | 324 |
| " de O. E. Panneton.  | 324 |
| Landry, J. A. et Jos. Bellefeuille. — Rapport de              | 325 |
| Lettre d' A. Kéroack.   | 328 |
| Lamothe, Jos. & Alphonse Frenette. — Requête de               | 329 |
| Lamothe, Edmond & al. — Requête d'                            | 329 |
| Lamy, V <sup>o</sup> Edouard. — Vente de terrain par          | 333 |
| Lettre du Conseil des Arts et Manufactures.                   | 339 |
| " d'Edouard Desjardins.                                       | 339 |
| " L' Eugène Charretier.                                       | 339 |
| Landry, Joseph — Vente terrain à                              | 340 |
| Lignes Blanches. — Soumissions pour                           | 342 |
| Lafontaine, Edmond. — Requête d'                              | 343 |
| Licence de charretier d'Ed <sup>rd</sup> Bourassa, annulée.   | 345 |
| Lavolette. — Incorporation du Patinoir                        | 351 |

|  |     |
|--|-----|
| Lavolette. — Eau de l' Aqueduc, au Patinoir            | 351 |
| Lettre de V <sup>o</sup> Aldoric Martel.               | 351 |
| Loyer de terrain. — Bail avec le Gouvernement Fédéral. | 353 |
| Liste des électeurs municipaux. — Révision de la       | 357 |
| Lettre du Rév <sup>d</sup> H. B. Stuart.               | 367 |
| " " Conseil d' Hygiène.                                | 367 |
| " de la Chambre de Commerce, des 3-R.                  | 372 |
| " " L' Inspecteur du Conseil d' Hygiène.               | 381 |
| " d' Onésime Roy.                                      | 381 |
| Liste des grands et des petits jurés.                  | 389 |
| Lettre de W. Trahan.                                   | 391 |
| " " G. J. Duplessis.                                   | 391 |
| " " Louis Simard.                                      | 394 |
| Lesieur, Pierre. — Nomination comme homme de Police.   | 394 |
| Loyer de la maison des Ponts St <sup>z</sup> Maurice.  | 396 |
| Lettre de Joseph Pagé.                                 | 398 |
| " " la North Shore Power Co.                           | 398 |
| " " L. P. Polette, Avocat.                             | 398 |
| Labrie, Joseph. — Reclamation de                       | 398 |
| Lamy, Nap <sup>l</sup> . — Requête de                  | 405 |
| Lettre de L' Hon <sup>ble</sup> F. W. Borden.          | 406 |
| " du Conseil de Ville de Sherbrooke.                   | 406 |
| " de Félix Gauthier.                                   | 406 |
| " " L' Hon <sup>ble</sup> Ministre de la Milice.       | 414 |
| Landry, Adolphe. — Rapport d'                          | 415 |
| Lettre de L' Hon <sup>ble</sup> Secrétaire Provincial. | 417 |
| Liqueurs. — Certificat pour Magasin de                 | 421 |
| Lettre de la Bell Telephone Co.                        | 422 |
| " " W. Mons.   | 423 |
| " d' A. Rousseau & Co.                                 | 423 |
| " de Pourigny & Bureau, Avocats.                       | 423 |
| " " la Chambre de Commerce, des 3-R.                   | 423 |
| Landry, J. A. — Rapport de                             | 424 |
| " " " " " " " "  | 424 |
| Liqueurs. — Certificat pour Magasin de                 | 425 |
| Lord, Alexis. — Requête d'                             | 427 |
| Lettre de L' Hon <sup>ble</sup> H. Montplaisir.        | 427 |
| " d' A. E. Gervais, Avocat.                            | 427 |



|   |     |  |     |
|---|-----|--|-----|
| Lettre de M <sup>re</sup> John Bowland.               | 427 | Lettre d'André Courteau.                           | 469 |
| Landry, J. A. — Rapport, concernant l'Alouette.       | 428 | " de L'Hon <sup>ble</sup> A. Turcotte.             | 469 |
| Lamy, Naph. — Vente de terrain par                    | 432 | " " l'Association des Bouchers.                    | 469 |
| Lettre du Conseil d'Orpèdre.                          | 434 | " " Pélésphore Sévigny.                            | 478 |
| " de Jos. L. Harnois, Avocat.                         | 438 | " d'Isaïe Desfrans & al.                           | 479 |
| " du L. P. R.   | 441 | " de J. G. Scott.                                  | 479 |
| " L' A. Rousseau & Co.                                | 441 | " du Chemin de Fer Le Grand Nord.                  | 479 |
| " " Adélaïde Belisle.                                 | 441 | " de la Chambre de Commerce des 3-R.               | 479 |
| " du L. P. R.   | 442 | " du L. P. R.                                      | 479 |
| " de W. F. Richardson.                                | 442 | " de Gédéon Desilets.                              | 479 |
| Landry, J. A. — Rapport de                            | 443 | Licence refusée à l'Association Athlétique de 3-R. | 481 |
| Lamy, Naph. & al. — Requête de                        | 446 | Lavolette. — Réparation de la statue               | 485 |
| Lettre d'Orila Bettez.                                | 446 | Lettre d'Alf. W. Hadrill.                          | 487 |
| " d' A. Gobil.  | 451 | " concernant l'Éclairage de l'Hôtel de Ville.      | 487 |
| " du Dépt. des Travaux Publics, Ottawa.               | 451 | " de la Laurentide Pulp Co.                        | 487 |
| " du Dépt. de l'Agriculture, Québec.                  | 451 | Laurentide Pulp Co. — Lettre de la                 | 487 |
| " de H. L. Bossé & Co.                                | 451 | Lettre de Tourigny & Bureau, Avocats.              | 487 |
| Landry, J. A. — Rapport de                            | 453 | " " Frs. L. Désaulniers.                           | 487 |
| Lacerte, Ephrem — Terrain vendu à                     | 456 | Satour, J. B. — Requête de                         | 490 |
| Lettre de Joseph Pagé.                                | 459 | Lettre de Sr. Grondines, Agt. du L. P. R.          | 490 |
| Landry, M <sup>re</sup> Léonide — Requête de          | 460 | " L' A. Rousseau & Co.                             | 490 |
| Landry, M <sup>re</sup> Léonide — Réduction de taxes. | 460 | Lymburner, J. Alf. — Requête de                    | 493 |
| Lettre de Louis Lafontaine.                           | 460 | Lettre de M <sup>re</sup> P. O. Desilets.          | 493 |
| Lafontaine, Louis — Lettre de                         | 460 | " " la Chambre de Commerce des 3-R.                | 494 |
| Lettre de H. L. Bossé & Co.                           | 460 | " " " " " " " "                                    | 496 |
| " " W. Mons.  | 460 | " " J. A. Bélanger.                                | 496 |
| " L' A. Rousseau & Co.                                | 461 | " " Damase Naud.                                   | 496 |
| " de Joseph Duval.                                    | 461 | " des Commissaires du H <sup>on</sup> aire.        | 496 |
| " " Sr. G. Jourdain.                                  | 461 | " de L' Hon <sup>ble</sup> L. L. Colby.            | 496 |
| " " Louis Pelletier.                                  | 465 | " " Pélésphore Dugré.                              | 499 |
| Loyer de Sr. Pelletier transporté à David Auger.      | 465 | Lemay, P <sup>re</sup> . nommé Évaluateur.         | 499 |
| Lettre de Jos. Fleury.                                | 465 | Lettre d' A. Pho.                                  | 499 |
| Lang, Léandre — Requête de                            | 468 | Loyer transporté par H. Robert & Co.               | 501 |
| Lettre d'Onésime Blanchette.                          | 468 | " " à M <sup>re</sup> Alarie.                      | 501 |
| " d' E. D. Boisclair.                                 | 468 | Lassonde, Phi. — Requête de                        | 502 |
| " L' Uldoric Boisvert.                                | 469 | Lettre du Sec.-Prés. de Sherbrooke.                | 503 |
| " de la Laurentide Pulp Co.                           | 469 | " " " " " " " "                                    | 503 |
| Laurentide Pulp Co. — Lettre de la                    | 469 | " " Gravier des Sts Hyacinthe.                     | 503 |

|   |     |  |       |
|---|-----|--|-------|
| Lettre du C. P. R.                          | 503 | Lettre du C. P. R., concernant l'obstruction des rues. | 542   |
| " L' A. Rousseau & Cie.                     | 503 | " L' A. Rousseau & Cie.                                | 552   |
| " de M. J. Barnard.                         | 503 | " de la Shawinigan Water & Power Co.                   | 552   |
| " " la Cie. d'Assur. "Alliance".            | 503 | Landry, J. A. — Rapport de                             | 552   |
| " L' Alf. W. Hadrill.                       | 505 | Licence d'auberge de Jos. Bergeron transportée à       | } 553 |
| " de la Shawinigan Water & Power Co.        | 506 | Zéphirin Carnois.                                      |       |
| " du Conseil d'Hygiène.                     | 506 | Lettre de L' Honble H. P. Duffy.                       | 554   |
| " " Conseil des Arts et Manufactures.       | 506 | " L' A. Rousseau & Cie.                                | 554   |
| " L' A. Rousseau & Cie.                     | 506 | " Eugène Godin.  | 554   |
| Lord, Alexis — Requête d'                   | 511 | Leprohon, Joseph — Requête de                          | 559   |
| Lettre L' A. Rousseau & Cie.                | 511 | Labarre, Jos. G. — Requête de                          | 559   |
| Ledoup, Urbain J. — Requête d'              | 514 | Lettre L' A. Rousseau & Cie.                           | 559   |
| Ledoup, Urbain J. — Exemption de taxes.     | 514 | Lacroix, Joseph & al. — Requête de                     | 577   |
| Lavigne, Henri — Requête d'                 | 515 | Landry, Adolphe — Requête d'                           | 577   |
| Lettre du Conseil d'Hygiène.                | 515 | Lettre de D. O. Loranger.                              | 578   |
| " de Wm. Ritchie.                           | 515 | Loranger, D. O. — Lettre de                            | 578   |
| " " J. O. Logan.                            | 515 | Lettre de M. J. Marchildon.                            | 578   |
| Logan, J. O. — Lettre de                    | 515 | " " Baleté   | 578   |
| Lettre des Sœurs de la Providence.          | 517 | " du Directeur de l'École Polytechnique.               | 578   |
| " L' Alf. W. Hadrill.                       | 517 | " de Sourigny & Bureau, Avocats.                       | 578   |
| " du Chef de Police.                        | 517 | " " L' Honble M. J. Colby.                             | 578   |
| " de la King Bridge Co.                     | 518 | " L' A. Rousseau & Cie.                                | 578   |
| " " " Hamilton Bridge Works Co.             | 518 | " " " " " "  | 579   |
| " " C. O. Cloutier.                         | 518 | " " Emile Tanguay.                                     | 579   |
| " " L' Honble M. J. Colby.                  | 521 | " " Alcide Chausse.                                    | 579   |
| " L' Alf. W. Hadrill.                       | 521 | Landry, J. A. — Rapport de                             | 580   |
| " de Resilets & Louin.                      | 521 | Liqueurs. — Rapports concernant les Magasins de        | 580   |
| " " Sourigny & Bureau.                      | 521 | Symburner. — Avis de motion de l'Échevin               | 580   |
| Landry, J. A. — Rapport de                  | 521 | Lettre de G. Lassalle.                                 | 582   |
| Lacroix, Joseph — Requête de                | 533 | Lassalle, G. — Lettre de                               | 582   |
| Lettre du Conseil des Arts et Manufactures. | 533 | Lettre de Baleté.                                      | 582   |
| Lettres de la Shawinigan Water & Power Co.  | 534 | " L' Alex. Sigouin.                                    | 582   |
| Lettre de L' Honble Mr. Duffy.              | 537 | " de L. O. Almos.                                      | 584   |
| " du Conseil d'Hygiène.                     | 538 | " " J. Geo. Bessières.                                 | 585   |
| " de Michel Cadorette.                      | 538 | " " Jos. Bourgeois.                                    | 585   |
| " d' H. Duval.                              | 538 | " " Panneton & Blouin.                                 | 586   |
| " de R. R. Gareau.                          | 538 | " du Lieutenant-Gouverneur.                            | 586   |
| Landry, J. A. — Rapport de                  | 541 | Lieutenant-Gouverneur. — Lettre du                     | 586   |

|   |     |   |     |
|---|-----|---|-----|
| Lettre d' A. Rousseau & Cie.                        | 591 | Lettre de la <sup>bi</sup> des Abattoirs des 3-R.     | 646 |
| " de L' Honble P. Duffy.                            | 592 | " du Rév <sup>d</sup> H. Baril.                       | 646 |
| " " H. M. Balser.                                   | 592 | " de la Garde Ville-Marie.                            | 647 |
| Liqueurs.—Certificats pour Magasins de              | 594 | " " famille Art. Olivier.                             | 647 |
| Lettre de P. Bournival.                             | 595 | Lymburner.—Avis de motion, de l' Echevin              | 649 |
| Localisation des abattoirs.                         | 597 | Lettre de Pourigny & Bureau, Avocats.                 | 651 |
| Lettre de D <sup>re</sup> Poussaint Paquette.       | 598 | Lettre de R. S. Pourigny.                             | 651 |
| Landry, J. A.—Rapport de                            | 598 | Lord, Alexis et H. Racette.—Requête d'                | 660 |
| Lettre de Narcisse Brumillette.                     | 606 | Lettre de R. S. Cooke, Avocat.                        | 660 |
| Landry, Adol. nommé surintendant de l' Aqueduc.     | 608 | " " la Berlin Iron Bridge Co."                        | 668 |
| Lettre de L. A. Vallée.                             | 609 | " " O. E. Lane.                                       | 668 |
| " d' Ernest Gagnon.                                 | 609 | Lane, O. E.—Lettre de                                 | 668 |
| " de Tebbutt & Frère.                               | 613 | Levasseur, Phi. & al.—Requête de                      | 670 |
| " d' Art. Bellemarre.                               | 615 | Lettre de Pierre Lesieur.                             | 674 |
| " du Chef de Police.                                | 615 | Lesieur, Pierre — Résignation de                      | 674 |
| " " Maire de Toronto.                               | 615 | Labarre, Jos. G.—Résignation de                       | 674 |
| Liqueurs.—Certificats pour Magasins de              | 618 | Lettre de Jos. G. Labarre.                            | 674 |
| Lettre d' Edouard Rivard.                           | 621 | Lacroix, E. A.—Requête d'                             | 678 |
| Lymburner, C. & al.—Requête de                      | 628 | Landry, Wilfrid, b.—Requête de                        | 678 |
| Lettre de G. H. Perley.                             | 628 | Lord & Racette.—Requête de                            | 678 |
| " " F. X. A. Berlinguet.                            | 628 | Lettre du C. P. R.                                    | 678 |
| " " Grenier & Pessier, Avocats.                     | 628 | " d' Honoré Gauthier.                                 | 679 |
| " " Wm Burn.  | 636 | " de W. L. Duplessis.                                 | 679 |
| " " Godefroy Lassalle.                              | 638 | " " la Berlin Iron Bridge Co.                         | 679 |
| Lassalle, Godefroy —Lettre de                       | 638 | Landry, Wilfrid, b. nommé Ass <sup>t</sup> Comptable. | 683 |
| Lambert, Onézime — Requête d'                       | 643 | Lettre d' Alf. W. Madrill.                            | 684 |
| Lettre d' Eug. H. Godin.                            | 643 | " de D. E. Prigon.                                    | 684 |
| " de J. L. Waterhouse.                              | 643 | " " Louis Baril.                                      | 684 |
| " " L' Honble Art. Turcotte.                        | 643 | " " la <sup>bi</sup> des Abattoirs des 3-R.           | 684 |
| " d' A. Germain.                                    | 643 | Lemoine, Israël — Requête d'                          | 695 |
| " de L. A. Vallée.                                  | 643 | Lacombe, F. W.—Requête de                             | 695 |
| " " la " Bell Telephone Co."                        | 644 | Lettre de R. S. Cooke, Avocat.                        | 695 |
| " d' Alf. Marcoux.                                  | 644 | " " Girard & Godin.                                   | 695 |
| " de la <sup>bi</sup> des Abattoirs des 3-R.        | 644 | " " J. A. Bellemarre.                                 | 695 |
| " du Journal " L' Etoile."                          | 644 | " " L. A. Vallée.                                     | 696 |
| L' Etoile.—Lettre du journal                        | 644 | Lemaq, Téléphore — Requête de                         | 701 |
| Lord, Docité — Vente de terrain à                   | 644 | Lettre du Conseil d' H. Q. y. ène.                    | 701 |
| Laviolette — Liste de bicycles demandées sur l' Av. | 646 | " de la Berlin Iron Bridge Co.                        | 702 |

|   |     |   |     |
|---|-----|---|-----|
| Lacombe, F. W. — Rapport sur requête de                           | 703 | Lettre de Lamothe & Prudel.                           | 763 |
| Lemoine, Israël — Rapport sur requête d'                          | 704 | Lamothe & Prudel. — Lettre de                         | 763 |
| Lettre de Ferdinand Veillette.                                    | 716 | Limoges, D <sup>ne</sup> Jos. — Requête de            | 766 |
| " L. Alex. Godin.   | 716 | Lettre de l'Orator F. J. Bourigny.                    | 767 |
| " de W. & A. C. Cook.   | 716 | " " George Balcer                                     | 767 |
| " " la Soc <sup>ie</sup> des chem. de Fer des Basses-Laurentides. | 716 | * Lemieux Arthur & al — Requête de                    | 779 |
| " " J. A. Rousseau & Cie.   | 716 | Lettre de E. F. Panneton.                             | 780 |
| Sigueurs. — Certificat pour magasin de                            | 719 | " " J. G. Scott.                                      | 780 |
| Lottinville & al. — Requête de p. L. de                           | 721 | " " la C <sup>ie</sup> de Chemin de Fer Grand Nord.   | 780 |
| Lettre du Chef de Police.   | 721 | " " " Colonial Bleaching & Dyng Co.                   | 780 |
| " de la Berlin Iron Bridge Co.                                    | 721 | " " Lord Strathcona                                   | 780 |
| " " " Berlin Iron Bridge Co.                                      | 725 | " " des R <sup>es</sup> des D <sup>es</sup> Ursulines | 780 |
| " " L. A. Vallée.   | 725 | Lamirande Eug. — Requête de                           | 785 |
| " " la Berlin Iron Bridge Co.                                     | 726 | Lévêque Ant. — " "                                    | 785 |
| " " L. A. Vallée.   | 726 | Laprie, Fiere & Cie. — " "                            | 785 |
| " L. O. Loranger  | 727 | Lettre de la Berlin Iron Bridge Co.                   | 785 |
| Loranger, O. — Lettre d'  | 727 | " " Lord Strathcona.                                  | 785 |
| Lord, Alexis — Requête d'   | 735 | " " J. G. Scott.                                      | 785 |
| Lettre d' A. Rousseau & Cie.                                      | 735 | " " la C <sup>ie</sup> de Chemin de Fer Grand Nord    | 785 |
| " de la Berlin Iron Bridge Co.                                    | 735 | " " P. E. Lane  | 786 |
| Liste des électeurs municipaux. — Révision de la                  | 741 | Lane P. E. — Lettre de                                | 786 |
| Lettre de J. B. Wilfrid Landry.                                   | 743 | Lettre de la Chambre de Commerce des R.               | 786 |
| Landry, J. B. Wilfrid — Lettre de                                 | 743 | " " " Montreal Pipe Foundry Co.                       | 786 |
| Landry, J. B. Wilfrid — Résignation de                            | 743 | " " " "La Presse"                                     | 786 |
| Lettre de la Berlin Iron Bridge Co.                               | 743 | Lamy. — Avis de motion des Echevins                   | 789 |
| " " L. A. Vallée.   | 744 | Lettre de Thos. J. Drummond.                          | 790 |
| Lefort, L. — Requête de   | 745 | " " la Montreal Pipe Foundry Co.                      | 790 |
| Levasseur, V <sup>o</sup> N. — Requête de                         | 745 | " " F. F. Bellefleur et Fiches.                       | 791 |
| " " " — Réduction des taxes de                                    | 745 | Lamy Leopold & al. — Requête de                       | 793 |
| Lord, R. G. — Requête de  | 745 | Lettre de Jotique Montplaisir                         | 793 |
| Lettre de la Berlin Iron Bridge Co.                               | 757 | " " Lamothe & Prudel.                                 | 793 |
| " d'Uldric Carignan.  | 759 | Lamothe & Prudel. — Lettre de                         | 793 |
| " de Drolet, Lassonde & Cie.                                      | 763 | Lettre de L. A. Vallée.                               | 798 |
| " de Joseph Page.   | 763 | " " George Courtais                                   | 798 |
| " " F. F. P. Berlinguet.  | 763 | " " P. E. Lane  | 798 |
| " " L. A. Vallée.   | 763 | Lane P. E. — Lettre de                                | 798 |
| " d' Orla Bettez.   | 763 | Lettre de H. Biermans                                 | 798 |
| " de la Berlin Iron Bridge Co.                                    | 763 | * " " la Commission du Léve.                          | 767 |

|  |       |  |       |
|--|-------|--|-------|
| Marineau, Octave — Requête, d'   | 3     | Morin, Joseph — Lettre de  | 172   |
| Martel, D <sup>me</sup> V <sup>me</sup> Uldoric — Requête, de          | 6     | Maire. — Discours de son Honneur le                              | 175   |
| Mesnard, V <sup>me</sup> F. X. — Lettre de                             | 8     | Martel, V <sup>me</sup> Uldoric — Lettre, de                     | 192   |
| Martel, Uldoric fils — Résiliation du marché, d'                       | 10    | Morissette, Ant. — Rapport sur réclamation d'                    | 193   |
| Marché d'Uldoric Martel fils. — Résiliation du                         | 10    | Magasins de Liqueurs et Auberges. — Certificats pour             | 196   |
| Marché, entre la Corporation et D <sup>me</sup> Uld. Martel fils.      | 10    | Marché, sup. Denrées. — Réparation des glacières du              | 210   |
| Martel, D <sup>me</sup> Uldoric fils — Marché, entre la Corporation et | 10    | Magasin de Liqueurs. — Certificat refusé pour                    | 215   |
| Manufacture de cigares, &c. — Octroi pour                              | 14    | Magasin de Liqueurs. — Certificat refusé à Eugène Bégin.         | 215   |
| Mercier, Alfred — Requête, d'  | 17    | Martel, P. N. — Lettre, de                                       | 219   |
| M <sup>re</sup> Leod, Pierre — Requête, de                             | 17    | Méthot, Geo. — Lettre de l'Avocat                                | 219   |
| Mesnard, V <sup>me</sup> F. X. — Requête, de                           | 17    | Magasin de Liqueurs. — Certificat pour                           | 223   |
| Meubles de P. A. Boudreault. — Vente, des                              | 19    | Marché, sup. Denrées. — Vente des Magasins du                    | 228   |
| Manufacture de cigares, &c. — Octroi pour                              | 20    | Magasins du Marché, sup. Denrées. — Vente, des                   | 228   |
| M <sup>re</sup> Leod, Pierre — Rapport sur requête, de                 | 25    | Martel, P. N. nommé Avocat, de la Corporation.                   | 232   |
| Meubles de Rémi Dussault. — Vente, des                                 | 35    | Moreau, Rév. J. A. — Lettre, du                                  | 234   |
| Manufacture de chaussures. — Octroi pour                               | 40    | Marchands de Liqueurs. — Règlement, rejeté                       | } 251 |
| Manufacture de chaussures. — Octroi pour                               | 68    | concernant les Aubergistes et les                                |       |
| Manufacture de chaussures. — Procès verbal                             | } 75  | Marché, entre la Corporation et Abp.                             | } 253 |
| d'assemblée publique concerté, une                                     |       | Baptist, V <sup>me</sup> John Baptist et                         |       |
| Marché, entre la Corporation et H. Dussault                            | } 78  | lo. K. Ogden.  |       |
| et P. Lyburner.  |       |  |       |
| Marché, sup. Denrées. — Vente des Magasins du                          | 82    | Morissette, Antoine — Poursuite, d'                              | 262   |
| Magasins du Marché, sup. Denrées. — Vente, des                         | 82    | Ministre des Travaux Publics. — Lettre, du                       | 264   |
| Main levée d'hypothèque par la Corp <sup>te</sup> , sur lot 70, 334.   | 84    | Marchés. — Rapport du Comité, des                                | 270   |
| Magasins de Liqueurs et Auberges. — Certificats pour                   | 87    | Marcouf, Alfred — Piers-saisie, contre                           | 272   |
| Magasins de Liqueurs. — Certificats pour                               | 91    | Marchés Publics. — Règlement, amendé, concerté,                  | 276   |
| Mottet, Hubert — Requête, d'   | 94    | Malone, J. B. & C <sup>ie</sup> . — Requête, de                  | 279   |
| Malone's Three Rivers, Hay Producer & Lumber Co. — Lettre, de la       | 94    | Marchés. — Révision du Règlement, des                            | 303   |
| Magasin de Liqueurs. — Certificat pour                                 | 94    | Martin, V <sup>me</sup> Louis — Lettre, de                       | 306   |
| Martel, V <sup>me</sup> Uldoric & C <sup>ie</sup> . — Lettre, de       | 97    | " " " — Remise, des taxes, de                                    | 306   |
| Meubles de P. A. Boudreault. — Vente, des                              | 101   | Ministre des Travaux Publics. — Lettre, du                       | 306   |
| Marché, entre la Corporation et J. B.                                  | } 104 | Maire de La Prairie. — Lettre, du                                | 306   |
| Frégeau et E. M. Lacroix.  |       |  |       |
| Méthot, Geo. Avocat. — Lettre, de                                      | 114   | Millette, Pierre — Réduction, de taxes, en fav <sup>r</sup> , de | 311   |
| Marché, entre la Corporation et la                                     | } 123 | Magasin de Liqueurs. — Transport de Licence, de                  | 315   |
| North Shore Power Co.  |       |  |       |
| Magasins de Liqueurs et Auberges. — Certificats pour                   | 143   | Martel, P. N. — Requête, de                                      | 318   |
| Morissette, Antoine — Lettre, d'                                       | 165   | Ministre des Travaux Publics. — Lettre, du                       | 318   |
|  |       | Marché, sup. Denrées. — Rapport du Clerc, du                     | 322   |
|  |       | Martel, V <sup>me</sup> Uldoric — Lettre, de                     | 351   |
|  |       | Martel, V <sup>me</sup> Uldoric — Reclamation, de                | 351   |

M

|   |       |  |       |
|---|-------|--|-------|
| Marchés. — Règlement amendé, concern <sup>t</sup> les             | 356   | Marchés. — Rapport du Comité des                           | 483   |
| Marchands de Liqueurs. — Rapport concern <sup>t</sup> les         | 362   | Manseau, Edouard — Requête d'                              | 487   |
| Marchés-aux-Denrées. — Rapport du Clerc du                        | 362   | Marineau, Ant. — Requête d'                                | 490   |
| Malone, J. lo. — Requête de                                       | 367   | Manseau, Ed <sup>rd</sup> nommé Constable.                 | 491   |
| Marchés-aux-Denrées. — Rapport du Clerc du                        | 380   | Moulin-à-Vent. — Soumission pour réparation du             | 492   |
| Main levée d'hypothèque en fav <sup>r</sup> de L. P. Pottier.     | 393   | Martel, P. N., Avocat. — Rapport de                        | 494   |
| Magasins de Liqueurs et Auberges. — Certificats pour              | 395   | Maire délégué à Philadelphie. — J. H. lo                   | 497   |
| Maison des Ponts St. Maurice. — Soumissions pour                  | 396   | Marchés. — Rapport concernant les                          | 506   |
| Maison des Ponts St. Maurice. — Soyer de la                       | 396   | Martel, W. & Co. — Requête d'                              | 514   |
| Montplaisir, N. & al. — Requête d'                                | 397   | Marchés. — Règlement Chap. 92, amendant le Règlement des   | 515   |
| Marché entre la Corporation et A. Rousseau & Co.                  | 402   | Malone, J. lo. & Co. — Protêt de                           | 543   |
| Manseau, Edouard — Requête d'                                     | 405   | Marché-aux-Denrées. — Ouvert pour le                       | 559   |
| Martel, W. & Co. et Ed <sup>rd</sup> Rivard. — Requête d'         | 405   | Martel, P. N., Avocat. — Rapport de                        | 567   |
| Marchand, N. — Requête de   | 405   | Marchés-aux-Denrées. — Permis pour étaux privés.           | 575   |
| Martel, W. & Co. — Vente de terre à brique à                      | 412   | Marchildon, C. J. — Lettre de                              | 578   |
| Marchés-aux-Denrées. — Vente des Magasins du                      | 412   | M <sup>r</sup> . Donald, Jos. — Domages réclamés par       | 578   |
| Magasins du Marché-aux-Denrées. — Vente des                       | 412   | Magasins de Liqueurs. — Rapports concern <sup>t</sup> les  | 580   |
| Ministre de la Milice. — Lettre de L'Hon <sup>ble</sup>           | 414   | M <sup>r</sup> . Donald, Jos. — Rapport sur réclamation de | 582   |
| Milice. — Lettre de L'Hon <sup>ble</sup> Ministre de la           | 414   | Marché-aux-Denrées. — Reconstruction du                    | 583   |
| Magasin de Liqueurs. — Certificat pour                            | 421   | Magasins de Liqueurs. — Certificats pour                   | 594   |
| Mons, N. — Lettre de  | 423   | Makeup, Geo. — Réduction de taxe à                         | 598   |
| Main levée d'hypothèque en fav <sup>r</sup> d'Ant. Duchaine & al. | 424   | Martel, P. N., Avocat. — Rapport de                        | 598   |
| Magasin de Liqueurs. — Certificat pour                            | 425   | Marché-aux-Denrées. — Droit d'entrée et de sortie.         | 598   |
| Marchand, Z. & al. — Requête de                                   | 426   | Marché-aux-Denrées. — Protêt contre les pro-               | } 600 |
| Malone, Thomas — Requête de                                       | 427   | priétaires voisins du                                      |       |
| Montplaisir, L'Hon <sup>ble</sup> H. — Lettre de                  | 427   | M <sup>r</sup> . Donald, Jos. — poursuite de               | 602   |
| Masse, Eucher — Reclamation d'                                    | 427   | Marché-aux-Denrées. — Plans, &c. par L. E. Piquay          | 602   |
| Masse, Eucher — Rapport sur réclamation d'                        | 429   | " " " — Soumissions pour portes, &c.                       | 602   |
| Maison des Ponts St. Maurice. — Construction de                   | 429   | Michelin, W. — Soumission de                               | 605   |
| Marchands de Liqueurs. — Règlement Chap. 91,                      | } 429 | Manufacture de chaussures. — Vente à Bebbutt & Pire        | 614   |
| amend <sup>t</sup> le règlement des Aubergistes et des            |       |  |       |
| Marchand, Zéphirin — Requête de                                   | 440   | Maire de Toronto. — Lettre du                              | 615   |
| Macadamisage des rues des Forges et Royales.                      | 444   | Magasin de Liqueurs. — Certificats pour                    | 618   |
| " de la rue Champflour.   | 445   | Marchés. — Règlement Chap. 94,                             | } 633 |
| Mons, N. — Lettre de  | 460   | amend <sup>t</sup> le Règlement des                        |       |
| Messenger et Gardien. — L. E. Pottier nommé                       | 466   | Maison vendue à Geo. Courtois.                             | 634   |
| Moulin-à-Vent. — Réparation du                                    | 471   | Manufacture de chaussures. — Vente à Bebbutt & Pire.       | 639   |
| " " " — " " "   | 480   | Maires. — L. D. Paquin nommé                               | 641   |
|   |       | Marcoup, Alf. — Lettre d'                                  | 644   |

|   |       |
|---|-------|
| Marchés.—Ephrem Heasdale nommé surveillant, des           | 648   |
| Marchés.—Rapport du Comité des                            | 671   |
| Manufacture de ponts en acier, &c.                        | 673   |
| Marchés.—Rapport du Comité des                            | 675   |
| Marchés.—Rapport du Comité des                            | 686   |
| Martel, O. N., Avocat.—Rapport de                         | 688   |
| Marché, sup. Denrées.—Vente des Magasins du               | 689   |
| Magasins du Marché, sup. Denrées.—Vente des               | 689   |
| Marineau, Phi. H.—Requête de                              | 694   |
| Marché, sup. Denrées.—Rapport du Clerc du                 | 700   |
| Moulin-à-Vent.—Réparation du                              | 705   |
| Marché, avec la "Berlin Iron Bridge Co."                  | 707   |
| Marché, avec la "American Bridge Co."                     | 708   |
| Manufacture de ponts en fer.—Établissement d'une          | 708   |
| Marché, sup. Denrées.—Soumissions pour peinturage du      | 713   |
| Magasin de Liqueurs.—Certificat pour                      | 719   |
| Marchés.—Règlement Chap. 96,<br>amendant le Règlement des | } 729 |
| Marchés.—Rapport du Comité des                            |       |
| Marché, avec la "American Bridge Co."                     | 739   |
| Manufacture de ponts en fer, &c.                          | 739   |
| Marchés.—Rapport du Comité des                            | 768   |
| Montreal Pipe Foundry Co.—Lettre de la                    | 786   |
| Marchés.—Rapport du Comité des                            | 787   |
| Montreal Pipe Foundry Co.—Lettre de la                    | 790   |
| Montplaisir Jotique.—Lettre de.                           | 793   |
| Montreal Pipe Foundry Co.—Exemption de Taxe               | 798   |
| Morissette Louis, nommé clerc du Marché au Foin           | 800   |
| Marché au Foin.—Louis Morissette nommé clerc du           | 800   |

Noël, Jos. et Johnny Bertrand. — Requête de 3  
 \* Nomination des Évaluateurs et de leur Clerc. 4  
 " du Président des Elections Municipales. 25  
 " de J. O. Desilets Asst. Sec. Prés. 35  
 " d' A. O. Bureau Commis. 35  
 " du Pro-Maire. 52  
 " des Auditeurs. 52  
 " d' Evariste Boisclair, comme Réviseur. 57  
 " d' O. J. Hamel, surintendant de l' Aqueduc. 71  
 \* " de Frs. Parent fils Inspecteur de Ville. 71  
 " du Chef de Police et surint<sup>dt</sup> du Rev. 104  
 " de l' Asst. Chef de Police et Asst. surint<sup>dt</sup> du Rev. 104  
 " du Pro-Maire. 112  
 North Shore Power Co. — Marché }  
 entre la Corporation et la } 123  
 Nomination des Évaluateurs et de leur Clerc. 127  
 " d' Alfred St. Pierre, Ingénieur de l' Aqueduc. 145  
 " de Joseph Lamotte, 2<sup>e</sup> Ingénieur de l' Aqueduc. 145  
 " François Carl, Chauffeur de l' Aqueduc. 145  
 " L. Napl. Jourdain, comme échevin. 161  
 " du Président des Elections Municipales. 162  
 " de l' Echevin Jourdain, comme Réviseur. 172  
 " du Pro-Maire. 175  
 " de P. N. Martel Avocat de la Corporation. 232  
 Normand, P. E. & al. — Requête de 260  
 Normand, P. E. & al. — Rapport sur requête de 265  
 Normandin, Eusèbe — Requête d' 279  
 North Shore Power Co. — Lettre de la 279  
 Nomination du Pro-Maire. 290  
 " de Louis Goyetteau 296  
 " l' Officier de Santé. 297  
 " de J. H. Sedus, Officier de Santé. 297  
 " d' Alfr. Godin, Gardien des Ponts St. Maurice. 304  
 Normand, Alphonse — Lettre d' 305  
 Nomination des Évaluateurs et de leur Clerc. 315  
 Nomenclature des rues. — Comité spécial pour la 340  
 Nomination d' Ol. Verrette Ingénieur du Concasseur. 343  
 " du Président des Elections Municipales. 353  
 Normand, L. P. — Requête de 359  
 \* N. D. L. 2<sup>e</sup> Emission. — Emission de Licentures 16  
 \* N. D. L. 2<sup>e</sup> Emission. — Emission de Licentures 71

Nomination du Pro-Maire. 365  
 " des Auditeurs. 367  
 " de Pierre Lesieur, homme de Police. 394  
 North Shore Power Co. — Lettre de la 398  
 North Shore Power Co. — Eclairage des rues par la 402  
 Nomination de L. E. Pottier, Messager et Gardien. 466  
 North Shore Power Co. — Compagnie de l' Aqueduc par la 472  
 Nomination de Théodule Beaulieu Asst. Constable. 478  
 Normand, L. P. & al. — Requête de 482  
 Nomination d' Edm. Mansseau, Constable. 491  
 Nomination des Évaluateurs et de leur Clerc. 494  
 Naud, Damase — Lettre de 496  
 Nomination de P. L. Lemay, comme Évaluateur. 499  
 " du Président des Elections Municipales. 522  
 Robert, Henri — Requête d' 532  
 Nomination de John Bourgeois, ingénieur pour tra- }  
 vaux préliminaires aux Ponts St. Maurice. } 546  
 Normand, P. E. — Refonte de la charte remise à 548  
 Nomination du Pro-Maire. 550  
 " des Auditeurs. 552  
 North Shore Power Co. — Compagnie de l' Aqueduc, }  
 privilèges annulés. } 583  
 Nomination de L. D. Paquin, Echevin, et Pro-Maire. 595  
 Robert, P. X. — Requête de 615  
 Nomination de L. D. Paquin, Maire. 641  
 " " L. P. Normand, Echevin. 641  
 Normand, L. P. nommé Echevin. 641  
 Nomination du Pro-Maire. 642  
 Normand, L. P. — Prestation de serment par 646  
 Nomination d' Ephrem Beaudale, Inspecteur Sanitaire. 648  
 Nivellement de la rue Champlain, demandé. 651  
 " " " Des Champs. 666  
 Nomination du Pro-Maire. 669  
 " d' H. Gauthier, homme de Police. 674  
 " de Wilfrid, G. Landry, Asst. Comptable. 683  
 " d' Euche, Ollaire, homme de Police. 683  
 " de L. A. Vallée, Ingénieur pour }  
 reconstruction des Ponts St. Maurice. } 692

N



|   |     |
|---|-----|
| Nomination de F. V. Robert, surveillant Ponts St Maurice          | 705 |
| Robert, F. V. nommé surveillant, maçonnerie, des Ponts St Maurice | 705 |
| Nomination des Evalueurs et de leur Clerc.                        | 711 |
| Robert, Henri — Requête, d  | 724 |
| Nomination du Président des Elections Municipales.                | 741 |
| Robert, F. V. — Rapport de  | 752 |
| Nomination de P. Bournival, Echevin.                              | 759 |
| " du Pro-Maire.   | 761 |
| " des Auditeurs.  | 762 |
| " de J. A. Tessier, avocat de la Corporation                      | 771 |
| " " Louis Marisette, clerc du Marche au Foin                      | 800 |
| " " Sinaï Tessier, assistant-constable                            | 800 |

|   |     |
|---|-----|
| Octroi pour manufacture de cigares, &c.                                     | 14  |
| Octroi pour manufacture de cigares, &c.                                     | 20  |
| Octroi pour manufacture de chaussures.                                      | 40  |
| Octroi à Phibodeau, Beaubien et Binette.                                    | 40  |
| Octroi à Phibaudeau, Beaubien et Binette.                                   | 68  |
| Octroi pour manufacture de chaussures.                                      | 68  |
| Octroi à l'Association Agricole, du District des 3-R.                       | 122 |
| Olivier, Arthur — Lettre de l'Avocat  | 125 |
| Ogden, C. K. — Lettre de  | 131 |
| Offres réelles à F. H. Badger, Jnr.   | 157 |
| Olivier, Jeffrey — Requête de   | 167 |
| Olivier, Arthur. — Discours de son Honneur, le 11 mai 75                    | 175 |
| Olivier, Jeffrey — Requête de   | 198 |
| Officier de Santé. — Plainte contre, L.                                     | 234 |
| Ogden, C. K. — Marché entre<br>la Corporation et                            | 253 |
| Officier de Santé. — Rapport sur plainte contre L.                          | 257 |
| Officier de Santé. — Nomination de L.                                       | 297 |
| Octroi à l'Association Agricole, du District des 3-R.                       | 297 |
| Oswald, J. K. — Lettre de   | 310 |
| Quellette, V <sup>o</sup> Frs. — Requête de                                 | 359 |
| Quellette, V <sup>o</sup> Frs. — Réduction d'intérêt en fav <sup>r</sup> de | 359 |
| Octroi à Phibaudeau, Beaubien et Binette.                                   | 404 |
| Obligation transportée à J. O. Lagnon.                                      | 456 |
| Octroi de terrain à Jos. Page.  | 462 |
| Octroi à l'Association Agricole des 3-R.                                    | 484 |
| " " " " " "   | 497 |
| Octroi pour traverse sur la rivière St. Maurice.                            | 531 |
| Obstruction des rues par les chars. — Lettre du C. P. R.                    | 542 |
| Ottawa. — Secours aux Incendies de Hull et d.                               | 622 |
| Olivier, J <sup>me</sup> P <sup>me</sup> Art. — Condoléances à              | 642 |
| Olivier, Art. — Lettre de sa famille  | 647 |
| Octroi à l'Association Agricole, des 3-R.                                   | 682 |
| " " " " " "   | 711 |
| Officiers de la Corporation. — Salaires des                                 | 791 |

|  |     |
|--|-----|
| Polette, L. P., Avocat. — Lettre de  | 12  |
| Promissoire en fav <sup>r</sup> de la B <sup>que</sup> de Québec. — Billet | 12  |
| Pratte, Geo. & al. — Requête de  | 24  |
| Président des Elections Municipales. — Nomination du                       | 25  |
| Pleau, J. O. — Lettre de   | 28  |
| Pleau, J. O. — Résignation de  | 28  |
| Parent, Hén <sup>r</sup> Barthélemy. — Réduction des taxes des             | 30  |
| Pleau, J. O. — Résignation, comme Ast. Sec. Hén <sup>r</sup> , acceptée.   | 35  |
| Plant électrique. — Délai, à Prégeau & Lacroix prolongé.                   | 36  |
| Pleau, Frs. Edouard. — Réduction des taxes de                              | 38  |
| Procureur Gén <sup>l</sup> de la Cour de Québec. — Lettre du               | 46  |
| Pro-Maire. — Nomination du   | 52  |
| Poursuite de la <u>Royal Electric Coy.</u>                                 | 54  |
| Promissoire en fav <sup>r</sup> de la B <sup>que</sup> de Québec. — Billet | 58  |
| Panneton & Blouin. — Lettre de   | 65  |
| Protêt contre J. B. Prégeau & E. A. Lacroix.                               | 65  |
| Pronovost, Onésime. — Piers-paisie contre                                  | 65  |
| Parent, Frs. fils. — Nomination de l'Inspecteur de Ville.                  | 71  |
| Crocès verbal, concern <sup>t</sup> le Règlement Chap. 44.                 | 75  |
| Ponts St <sup>e</sup> Maurice. — Réparation des                            | 78  |
| Poursuite contre Joseph Perreault.   | 78  |
| Perreault, Joseph. — Poursuite contre                                      | 78  |
| Pagé. — Avis de motion de l'Échevin  | 79  |
| " — " " " " "  | 82  |
| " — " " " " "  | 85  |
| Panneton & Blouin. — Requête de  | 86  |
| Pepin, Pierre & al. — Requête de   | 89  |
| Poursuite contre P. A. Boudreault.   | 91  |
| Panneton, E. P. — Lettre d'  | 97  |
| Police. — Nomination du chef de  | 104 |
| Police. — Nomination de l'Ast. chef de                                     | 104 |
| Pâquin & Frère & al. — Requête de  | 111 |
| Pro-Maire. — Nomination du   | 112 |
| Pelletier, Louis & al. — Requête de  | 118 |
| Pâquin, Euchariste. — Lettre d'  | 118 |
| Police. — Lettre du chef de  | 118 |
| Plainte contre Edouard Bourassa.   | 118 |
| Plainte contre Adolphe Lavigne.  | 122 |

|  |     |
|--|-----|
| Précieux Sang. — Requête des Sœurs du                                      | 124 |
| Précieux Sang. — Requête des Sœurs du                                      | 131 |
| Protêt de D <sup>me</sup> Proby Valentine.                                 | 138 |
| " " D <sup>me</sup> V <sup>o</sup> Onésime Carignan.                       | 138 |
| Précieux Sang. — Requête des Sœurs du                                      | 138 |
| Crocès Verbal, assemblée, concern <sup>t</sup> bonus à Eugène Balcer.      | 139 |
| Promissoire en fav <sup>r</sup> de la B <sup>que</sup> de Québec. — Billet | 142 |
| Providence. — Remise de taxes aux Sœurs de la                              | 145 |
| Précieux Sang. — Remise de taxes aux Sœurs du                              | 146 |
| Précieux Sang. — Lettre des Sœurs du                                       | 153 |
| Police. — Rapport du chef de   | 156 |
| Pain. — Confiscation de  | 156 |
| Président des Elections Municipales. — Nomination du                       | 162 |
| Prestation de serment de l'Échevin L. W. Jourdain.                         | 165 |
| Pro-Maire. — Nomination du   | 175 |
| Police. — Rapport du chef de   | 196 |
| Protêt de P. A. Boudreault.  | 197 |
| Ponts St <sup>e</sup> Maurice. — Bois pour les                             | 206 |
| Ponts St <sup>e</sup> Maurice. — Réparation des                            | 209 |
| Protêt de P. A. Boudreault.  | 210 |
| Police. — Rapport du chef de   | 220 |
| Police. — Changement dans le Corps de                                      | 225 |
| Parage des Rues. — Emission des Débentures pour le                         | 226 |
| Poursuite de D <sup>me</sup> V <sup>o</sup> On. Carignan.                  | 233 |
| Plainte contre l'Officier de Santé.  | 234 |
| " " le Dr. J. H. Leduc.  | 234 |
| Panneton. — Avis de motion de l'Échevin                                    | 246 |
| Panneton, Emile & al. — Lettre d'  | 249 |
| Peltier, Louis. — Vente de terrain à                                       | 252 |
| Précieux Sang. — Lettre des Sœurs du                                       | 254 |
| Plainte contre le Dr. J. H. Leduc. — Rapport sur                           | 257 |
| " " L'Officier de Santé. — Rapport sur                                     | 257 |
| Poursuite d'Antoine Morrissette.   | 262 |
| Promissoire en fav <sup>r</sup> de la B <sup>que</sup> de Québec. — Billet | 267 |
| Plainte contre Joseph Lafont.  | 268 |
| Police. — Rapport du chef de   | 271 |
| Pain. — Confiscation de  | 271 |
| Pâquin. — Avis de motion de l'Échevin                                      | 273 |

Plouffe, Antoine — Piers-paisie, contre 281  
 Plainte contre Edouard Bourassa. 283  
 Promissoire en fav<sup>r</sup> de la B<sup>que</sup> de Rochelaga. — Billet 284  
 Panneton. — Avis de motion de l'Échevin 284  
 Pâquin, Euchariste & al. — Requête d' 285  
 Plainte contre certains cochers. 286  
 Pro-Maire. — Nomination du 290  
 Plainte contre Félix Isélinas. 294  
 Police. — Rapport du chef de 295  
 Plainte contre Norbert Panneton. 296  
 Panneton, Norbert. — Plainte, contre 296  
 Police et du Feu. — Rapport du chef de 296  
 Panneton. — Avis de motion de l'Échevin 298  
 Plouffe, Antoine. — Piers-paisie, contre 302  
 Ponts St. Maurice. — Nomination du Gardien des 304  
 Pelletier, Louis. — Requête de 305  
 Pothier, P. V. — Vente de terrain à 309  
 Précieux Sang. — Lettre des Sœurs du 314  
 Piché, X. et S. Perasseur. — Requête de 318  
 Promissoire en faveur de la B<sup>que</sup> de Rochelaga. — Billet 322  
 " " " " " " " " — " 323  
 Précieux Sang. — Requête des Sœurs du 324  
 Panneton, P. E. — Lettre de 324  
 Providence. — Requête des Sœurs de la 329  
 Pose des tuyaux de l'Aqueduc dans la }  
 rue St. Roch et le chemin St. Marguerite. } 331  
 Pavage. — Vente de débentures du 335  
 Plainte contre divers cochers de place. 339  
 Police. — Rapport du chef de 345  
 Pain. — Rapport sur confiscation de 345  
 Pagé. — Avis de motion de l'Échevin 348  
 Pâquin, L. D. — Condoléances à l'Échevin 349  
 Patinoir Lavoilette. — Incorporation du 351  
 Patinoir Lavoilette. — Eau de l'Aqueduc au 351  
 Ponts St. Maurice. — Bail à loyer avec le }  
 Gouvernement Fédéral, d'un terrain pour maison }  
 du Gardien des 353  
 Panneton. — Avis de motion de l'Échevin 354

Panneton, Louis — Requête de 358  
 Projean, P. — Requête de 359  
 Ponts St. Maurice. — Rapport concernant les 361  
 Police. — Rapport du chef de 362  
 " — " — " — " — " 362  
 Pro-Maire. — Nomination du 365  
 Pâquin, Henri — Requête de 367  
 Pâquin, Henri — Remise de taxes à 367  
 Poursuite de W<sup>m</sup> Chagnon. 370  
 Poursuite contre les commerçants de viandes 380  
 Police. — Rapports du chef de 382  
 Ponts St. Maurice. — Devoirs du Gardien des 390  
 Picard, Alfred & al. — Requête d' 391  
 Police. — Rapport du chef de 392  
 Police. — Nomination de Pierre Lesieur, homme de 394  
 Ponts St. Maurice. — Soumissions pour maison des 396  
 Ponts St. Maurice. — Loyer de la maison des 396  
 Pagé, Joseph — Lettre de 398  
 Polette, L. J., Avocat. — Lettre de 398  
 Pagé, Joseph — Vente de terrain à 399  
 Pâquin. — Avis de motion de l'Échevin 400  
 Pagé, Péléphore, R. S. Cooke et }  
 Frank Phibodeau. — Requête de } 414  
 Police. — Rapport du chef de 415  
 Pâquin. — Avis de motion de l'Échevin 416  
 Pain. — Règlement amendé concernant le 420  
 Pâquin. — Avis de motion de l'Échevin 425  
 Ponts St. Maurice. — Rapport concern<sup>t</sup> maison des 429  
 " " " — Construction de maison. 429  
 Provost, Antoine. — Requête d' 433  
 Providence. — Requête des Sœurs de la 434  
 Pavage des rues des Forges et Royale. 444  
 " de la rue Champflour. 445  
 Panneton. — Avis de motion de l'Échevin 449  
 Ponts St. Maurice. — Exemption de }  
 péage en fav<sup>r</sup> de W<sup>m</sup> Ritchie & Co. } 450  
 Pratte, Emil & al. — Requête d' 450  
 Police. — Rapport du chef de 455

|  |     |   |     |
|--|-----|---|-----|
| Plouffe, Maurice O. — Terrain vendu à                | 456 | Ponts St. Maurice. — Rapport concernant les                   | 526 |
| Poursuite contre Eugène Poussignant.                 | 457 | Providence. — Terrain vendu par les sœurs de la               | 529 |
| Pagé, Joseph — Lettre de                             | 459 | Panneton, Sévère — Terrain vendu par                          | 529 |
| Passerelle sur la rue Notre-Dame.                    | 460 | Pothier, F. J. — Quittance à                                  | 530 |
| Police. — Rapport du chef de                         | 462 | Poursuite contre Eugène Poussignant.                          | 531 |
| Plainte contre certains conducteurs de voitures.     | 462 | Pont St. Maurice. — Rapport concernant le grand               | 539 |
| Ponts St. Maurice. — Rapport concernant les          | 462 | Pont St. Maurice. — Démolition du grand                       | 542 |
| Pagé, Jos. — Octroi de terrain à                     | 462 | Poursuite contre Eugène Poussignant.                          | 543 |
| Passerelles sur la rue Des Forges.                   | 463 | Protêt des J. C. Malone & Co.                                 | 543 |
| Passerelles sur la rue Badeaup.                      | 464 | Ponts St. Maurice. — Ingénieur pour travaux préliminaires.    | 546 |
| Pelletier, Louis — Lettre de                         | 465 | Pro-Maire. — Nomination du                                    | 550 |
| Pelletier, Ls. — Loyer transporté à D. Ouger.        | 465 | Pleau & Denoncourt. — Requête de                              | 554 |
| Poursuite contre Eugène Poussignant.                 | 466 | Pagé, Jos. — Cession de terrain à                             | 556 |
| Privileges en faveur d'Eugène Palcer.                | 467 | Promissaire en faveur de la Co. de Hochelaga. — Billet        | 574 |
| Parage de la rue St. Olivier.                        | 471 | Pleau, Frs. Ed. Val. — Requête de                             | 575 |
| Compagnie de l'Aloueduc par la North Shore Power Co. | 472 | Permis pour étaux privés sur la place du Marché.              | 575 |
| Panneton. — Avis de motion de l'Echevin              | 485 | Parent, Joseph — Requête de                                   | 576 |
| Piquin. — " " " " " "                                | 486 | Pronovost, Onésime — Requête de                               | 577 |
| Ponts St. Maurice. — Rapport concernant les          | 489 | Police. — Rapports mensuels du chef de                        | 580 |
| Police. — Rapport du chef de                         | 489 | Privileges à la North Shore Power Co. annulés.                | 583 |
| Police. — Rapport du Comité de                       | 490 | Pleau, Frs. Ed. Val. — Requête de                             | 584 |
| Police. — Nomination d'Edm. Manseau.                 | 491 | Panneton & Blouin. — Lettre de                                | 586 |
| Piquin. — Avis de motion de l'Echevin                | 492 | Panneton & Blouin. — Contrat pour charbon.                    | 586 |
| Poursuite de V. O. Desilets. — Avis de               | 493 | Prise d'eau de l'Aloueduc. — Rapport concernant               | 587 |
| Piquin. — Avis de motion de l'Echevin.               | 495 | Police. — Rapport du chef de                                  | 589 |
| Parent, Frs., fils. — Requête de                     | 496 | Ponts St. Maurice. — Rapport concernant les                   | 590 |
| Police. — Rapport du chef de                         | 496 | " " " " plans, &c. par L. St. Vallée.                         | 590 |
| Philadelphie. — Délégation à                         | 497 | Plans, &c. des Ponts St. Maurice, par L. St. Vallée.          | 590 |
| Piquin, L. D. délégué à Québec.                      | 500 | Petit, W. — Requête de  | 591 |
| Promissaire. — Billet                                | 513 | Pagé, Jos. — Requête de                                       | 595 |
| Panneton. — Avis de motion de l'Echevin              | 513 | Piquin, L. D. nommé Echevin et Pro-Maire.                     | 595 |
| Patinovir Lariolette. — Requête du                   | 517 | Prestation de serment de l'Echevin L. D. Piquin.              | 598 |
| Providence. — Lettre des sœurs de la                 | 517 | Piquin, L. D. — Prestation de serment par                     | 598 |
| Police. — Lettre du chef de                          | 517 | Piquette, D. M. F. — Dommages payés à                         | 598 |
| Ponts St. Maurice. — Lettre de la King Bridge Co.    | 518 | Prise d'eau de l'Aloueduc. — Rapport concernant               | 598 |
| Ponts St. Maurice. — Lettre de la Hamilton           |     | Pagé, Chs. — Droit d'entrée et sortie sur Marché aux Denrées. | 598 |
| Bridge Works Co.                                     | 518 | Protêt contre propriétaires voisins du Marché aux Denrées.    | 600 |
| Pratte, Geo. Val. — Requête de                       | 520 | Poursuite de Jos. McDonald.                                   | 602 |

|   |     |   |            |
|---|-----|---|------------|
| Plans, &c. du Marché, aux-Denrées par H. E. Panguay.                | 602 | Police. — Résignation d' H. Gauthier.                               | 679        |
| Police. — Rapports (2) du chef de                                   | 608 | Crêt du concasseur à la Berlin Iron Bridge, &c.                     | 679        |
| Pont St. Maurice. — Plan donné par le comte de Québec.              | 609 | Puisard au coin des rues St. Marie et Champfleury                   | 680        |
| Plan pour Pont St. Maurice; cadeau du comte de Québec.              | 609 | Police. — Rapports (2) du chef de                                   | 682        |
| Pont St. Maurice. — Soumissions pour                                | 611 | Police. — Eue St. Marie nommé homme de                              | 683        |
| Police. — Lettre du Chef de   | 615 | Ponts St. Maurice. — L. O. Vallée nommé                             | } 692      |
| Piquin, Henri et Adolphe — Requête de                               | 620 | Ingénieur pour reconstruction des                                   |            |
| Promissoire en faveur de la B <sup>que</sup> d' Hochelaga. — Billet | 621 | Puisards nouveaux pardonnés.  | 694        |
| Prolongement de la rue du Fleuve.                                   | 622 | Passerelles nouvelles pour rues.                                    | 694        |
| Perley, G. H. — Lettre de   | 628 | Police. — Rapport du Comité de                                      | 699        |
| Police. — Rapport du chef de  | 630 | Police. — Rapports (2) du chef de                                   | 700        |
| Piquin, L. D. nommé Maire.  | 641 | Ponts St. Maurice. — Surveillant nommé pour maçonnerie.             | 705        |
| Prestation de serment par L. D. Piquin.                             | 641 | Police. — Rapport du Comité de                                      | 706        |
| Piquin, L. D. — Prestation de serment par                           | 641 | Pont St. Maurice. — Démolition du petit                             | 707        |
| Pro-Maire. — Nomination du  | 642 | Pont St. Maurice. — Reconstruction du petit                         | 707        |
| Police. — Rapports (2) du chef de                                   | 644 | Peinturage du Marché, aux-Denrées. — Soumissions pour               | 713        |
| Pain confisqué.   | 644 | Pratte, Louis — Requête de  | 715        |
| Ponts St. Maurice. — Soumissions demandées pour                     | 645 | Puisard, coin des rues St. Olivier & Plaisance.                     | 716        |
| Prestation de serment de l' Echevin S. P. Normand                   | 646 | Police. — Rapport du chef de  | 718        |
| Piste de bicycles sur l' Avenue Laviolette demandée                 | 646 | Police. — Lettre du chef de   | 721        |
| Piste de bicycles sur l' Avenue Laviolette.                         | 653 | Promissoire en faveur de la B <sup>que</sup> d' Hochelaga. — Billet | 723        |
| Panneton. — Avis de motion de l' Echevin                            | 654 | Pont St. Maurice. — Changement des solives du grand                 | 726        |
| Pont St. Maurice. — Contrat pour grand                              | 658 | Police. — Rapport du chef de  | 729        |
| Pittsburgh Testing Laboratory. — Requête de                         | 660 | Protêt contre O. Rousseau & Cie.                                    | 733        |
| Police. — Rapport du chef de  | 662 | Promissoire en faveur de la B <sup>que</sup> d' Hochelaga. — Billet | 733        |
| Pont St. Maurice. — Rapport concern <sup>t</sup> grand              | 662 | Parent, H. & Fils. — Requête de                                     | 735        |
| Pavage de la rue Champlain.   | 666 | Ponts en fer, &c. — Manufacture de                                  | 739        |
| " " " " " "   | 668 | Pronovost, Pierre. — Requête de                                     | 740        |
| Pro-Maire. — Nomination du  | 669 | Police. — Rapports (2) du chef de                                   | 741        |
| Promissoire en faveur de la B <sup>que</sup> d' Hochelaga. — Billet | 669 | Ponts. — Garantie pour l' établissement de manufactures.            | 741        |
| Pont St. Maurice. — Soumission concern <sup>t</sup> grand           | 672 | Piquin, Simon — Requête de  | 745        |
| Pont St. Maurice. — Réparation des fondations.                      | 672 | Pont St. Maurice. — Démolition du petit                             | 757        |
| Ponts en acier, &c. — Manufacture de                                | 673 | Pro-Maire. — Nomination du  | 761        |
| Pavage de la rue Du Platón. — Réparation.                           | 673 | Polette, L. P. — Requête de   | 763        |
| Panneton, Emile Val. — Requête d'                                   | 674 | Pagé, Joseph — Lettre de  | 763        |
| Police. — Rapport du chef de  | 674 | Police. — Rapports (2) du chef de                                   | 763 et 764 |
| Police. — H. Gauthier nommé homme de                                | 674 | Panneton E. F. — Lettre de  | 780        |
| Parent, Donat. — Requête de   | 678 | Police. — Rapport du chef de  | 780        |

Quai et tuyau aspirant pour l'Aqueduc }  
 — Demande de soumissions pour } 317

Quai et tuyau aspirant pour l'Aqueduc. }  
 — Demande de soumissions pour } 311

Québec. — Délégation à 500  
 Quittance à J. N. Pothier. 530

Québec. — Délégation à 553  
 Quai. — " pour la construction de 771

Québec. — " à, concernant ce bill 782  
 " . — " " " le Pont St. Maurice 783

P

Police. — Rapport du Chef de. 780  
 Ponts St. Maurice. — Délégation à Québec, concernant tiles 783  
 Promissoires en faveur de la B<sup>ne</sup> d' Hochelaga. — Billet. 783  
 Ponts St. Maurice. — Vente de bois provenant des 783  
 Presse. — Lettre de La 786  
 Police. — Rapport du Comité de 788  
 Ponts St. Maurice. — Soumissions pour achat de fer et fontes des 789  
 Police. — Rapport du Chef de. 794  
 " — " (2) " " " 794  
 Promissoires en faveur de la Berlin Iron Bridge Co. — Billet. 796  
 " (2) " " " " " " " — " 796  
 Police. — Senaié Tessier nommé assistant constable 800  
 Pont St. Maurice. — Solives du petit 735, 743, 744

|  |    |  |      |
|--|----|--|------|
| Requête d'Antoine Langlois.                                    | 3  | Requête d'Edmond Sauvageau & al.   | 34   |
| Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> d'Antoine Langlois.     | 3  | " d'A. O. Bureau.  | 34   |
| Requête d'Octave Marineau.                                     | 3  | " d'A. Romain.   | 34   |
| Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> d'Octave Marineau.      | 3  | Romain, A. — Requête d'  | 34   |
| Requête de Johnny Bertrand et Jos. Noël.                       | 3  | Requête d'Antoine Duchaine.  | 34   |
| " " The St. Maurice Lumber Co."                                | 3  | Résignation de J. O. Pleau, comme M <sup>re</sup> Sec. - Prés. acceptée. | 35   |
| " " D <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Uldoric Martel.            | 6  | Requête d'Edouard Ross.  | 36   |
| " d'Onésime Dumont & al.                                       | 8  | Ross, Edouard — Requête d'   | 36   |
| " d'Edmond Bellefeuille.                                       | 8  | Révision de la liste des électeurs municipaux. — Comité pour la          | 38   |
| " de Thomas Chevalier.   | 8  | Réduction de taxes en faveur de Frs. Edouard Pleau.                      | 38   |
| Rue Julie. — Élargissement de la                               | 9  | Réduction de taxes en faveur des inondés de 1896.                        | 38   |
| Résiliation du marché d'Uld. Martel fils.                      | 10 | Requête de J. E. Hébert & al.  | 43   |
| Requête des Delphine Dauphinais.                               | 12 | Rapport du Surintendant de l'Acqueduc.                                   | 44   |
| Reclamation en dommages d'Honoré Robert fils.                  | 12 | Rôle d'Évaluation. — Examen du   | 45   |
| Robert, Honoré, fils. — Reclamation en dommages d'             | 12 | Requête de J. B. M. Barthe.  | 46   |
| Requête d'Alfred Mercier.                                      | 14 | " " Es. Dasylva & al.  | 46   |
| " de Pierre M <sup>re</sup> Leod.                              | 17 | " " J. J. Gauthier.  | 46   |
| " d'Alfred St. Pierre.   | 17 | Rapport sur plaintes contre le Rôle d'Évaluation pour 1897.              | 47   |
| " de V <sup>ve</sup> F. X. Mesnard.                            | 17 | Rôle d'Évaluation pour 1897. — Rapport sur plaintes contre le            | 47   |
| " " George Pratte & al.  | 24 | Rôle d'Évaluation pour 1897 homologué.                                   | 52   |
| " " James B. Barnard.  | 24 | Rapport de l'Inspecteur de Ville, concert, la ruelle St. Jacques.        | 52   |
| " " Proby Valentine.   | 24 | Ruelle St. Jacques. — Rapport concernant la                              | 52   |
| " d'Henri Godin & al.  | 24 | Royal Electric Coys. — Poursuite de la                                   | 54   |
| " de Jos. A. Frigon & al.                                      | 24 | Requête de D <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Félix Godin.                  | 55   |
| Rapport sur requête de Pierre M <sup>re</sup> Leod.            | 25 | " " Frs. L. Désaulniers.   | 55   |
| Requête de Pierre M <sup>re</sup> Leod. — Rapport sur          | 25 | Rapport du Sec. - Trésorier pour l'année 1896.                           | 56   |
| Richelieu & Ontario. — Vente de terrain par la C <sup>ie</sup> | 26 | Réviseur. — Évariste Boisclair nommé                                     | 57   |
| Rôle d'Évaluation pour 1897. — Dépôt du                        | 27 | Requête d'Onésime Duval.   | 65   |
| Requête d'Irène Turcotte.                                      | 27 | Rapport du Surintendant de l'Acqueduc.                                   | 65   |
| " de David Aubry.  | 28 | Règlement Chap. 77. — Octroi pour manufacture de chaussures.             | 68   |
| " d'Arthur Prépanier.  | 28 | Réduction de taxes en faveur de V <sup>ve</sup> John Bowland.            | 72   |
| " des Dames Charitables de 3-Rivières.                         | 28 | Requête de G. James Barnard.   | 74   |
| Résignation de J. O. Pleau, comme M <sup>re</sup> Sec. - Prés. | 28 | Règlement Chap. 77. — Procès-verbal d'une assem.                         | } 75 |
| Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.          | 29 | blée publique concert, le  |      |
| " " " " " des Hérit <sup>rs</sup> Barthélemy Parent.           | 30 | Règlement Chap. 78, amendant le règlement                                | } 77 |
| Résiliation du bail à loyer d'Auguste Vivier.                  | 31 | concernant le Dépt <sup>o</sup> du Feu.                                  |      |
| Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.          | 32 | Réparation des Ponts St. Maurice.  | 78   |
| Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.          | 32 | Requête de Philippe Beauchesne.  | 79   |

**B**



|  |     |   |     |
|--|-----|---|-----|
| Requête de Thomas Boyes.   | 83  | Romain, Octave — Lettre d'                                      | 122 |
| " " Napoléon Charbonneau.  | 83  | Réduction de taxes en faveur de Geo. Lacroix.                   | 122 |
| " " Cannelton & Blouin.  | 86  | " " " " " " V <sup>o</sup> Félix Godin.                         | 122 |
| " " Pancrède Richard & al.   | 86  | Requête des Sœurs du Précieux Sang.                             | 124 |
| Richard, Pancrède & al. — Requête de                                       | 86  | " de G. J. Boisvert.  | 124 |
| Requête de Pierre Pepin & al.  | 89  | Rivard, Ephrem — Lettre d'                                      | 124 |
| " " V <sup>o</sup> Léonard Barrette.                                       | 94  | Reclamation de Pierre Dubé.                                     | 125 |
| " L'Hubert Mottet.   | 94  | Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.           | 127 |
| Règlement Chap. 79, amendant le Règlement }<br>concernant les Charretiers. | 95  | Requête des Sœurs du Précieux Sang.                             | 131 |
| Rue Cartier. — Nouveaux trottoirs sur la                                   | 96  | " L'Hubert Samothe.   | 131 |
| Requête de Johnny Lacroix & al.  | 96  | " de Félix Gélinas & al.  | 131 |
| " " Louis Gagnon.  | 97  | Règlement Chap. 80, — Bonus à Eug. Balcer.                      | 132 |
| " " Joseph Reynar.   | 98  | Requête de C. R. Dupont.  | 138 |
| Reynar, Joseph — Requête de  | 98  | " des Sœurs du Précieux Sang.                                   | 138 |
| Requête d'Alexis Lord & Es. Prottier.                                      | 98  | Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.           | 140 |
| Remplissage du fossé de L'anc <sup>o</sup> Ruelles St. Paul.               | 101 | Requête de Joseph Lafont.                                       | 143 |
| Ruelles St. Paul. — Remplissage du fossé de L'anc <sup>o</sup>             | 101 | " " Victor Baillargeon.   | 144 |
| Requête de P. B. Vanasse & al.   | 102 | Rapport du Comité des bhemins.                                  | 144 |
| " " Noël Cadorette & al.   | 102 | Remise de taxes en fav <sup>r</sup> des Sœurs de la Providence. | 145 |
| Reine Victoria. — Adresse à Sa Majesté, la                                 | 102 | " " " " " " Sœurs du Précieux Sang.                             | 146 |
| Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> d'Alphonse & Elise Giroux.          | 110 | Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.           | 146 |
| Requête d'O. Carignan & Fils & al.   | 111 | Requête de Jos. Lambert, père.                                  | 153 |
| " de Paquin & Père & al.   | 111 | Réduction de taxes en faveur de Jos. Lambert, père.             | 153 |
| Règlement Chap. 79, amendant le Règlement }<br>concernant L'Acqueduc.      | 113 | " " " " " " J. A. Boisjoli.                                     | 153 |
| Requête de G. Bellemarré & al.   | 114 | Rapport du Comité de l'Acqueduc et de l'Eclairage.              | 155 |
| Reclamation en dommages d'Antoine Hébert.                                  | 114 | " " Chef de Police.   | 156 |
| Requête d'Ernest Hamel.  | 118 | Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.           | 156 |
| " de Joseph Lacroix.   | 118 | Rôle d'Evaluation pour 1898. — Dépôt du                         | 158 |
| " " J. P. Prudel & al.   | 118 | Requête d'Edmond Lupien.  | 159 |
| " L'Onésime Cloutier & al.   | 118 | Ross, Edouard — Lettre d'                                       | 159 |
| " de Louis Pelletier & al.   | 118 | Richelieu & Ontario. — Exemption de taxes à la biè              | 161 |
| Rue Julie. — Nouveaux trottoirs sur la                                     | 120 | Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.           | 162 |
| Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.                      | 120 | Règlement Chap. 81, amendant le Règlement }<br>des charretiers. | 165 |
| Requête de l'Association Agricole du District des 3 R.                     | 121 | Requête de Jeffrey Olivier.                                     | 167 |
| " " Es. Lessard & al.  | 122 | " " Joseph Godin & al.  | 167 |
| " L'Eugène Balcer.   | 122 | Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.           | 168 |
|  |     | Révision de la liste des électeurs municipaux. — Comité pour la | 169 |

|  |     |  |     |
|--|-----|--|-----|
| Requête de N. S. Denoncourt & al.  | 170 | Requête de Pierre Rivard & al.                               | 199 |
| Rues sous contrôle. — Requête de N. S. Denoncourt & al.                    | 170 | Rivard, Pierre & al. — Requête de                            | 199 |
| Reclamation en dommages d'Edmond Lamothé.                                  | 170 | Requête de Léandre Lang.                                     | 199 |
| Résignation de l'Échevin Selinas, comme Réviseur.                          | 170 | " " P. V. Olyotte.   | 208 |
| Rôle d'Évaluation de 1897. — Correction en<br>faveur de J. L. Thibaudreau. | 172 | Reclamation en dommages de Damase Bellemare.                 | 208 |
| Rôle d'Évaluation de 1897. — Correction en<br>faveur de Joseph Morin.      | 172 | Réparation des Ponts St. Maurice.                            | 209 |
| Réviseur. — L'Échevin Jourdain nommé                                       | 172 | Réparation des glaciers du Marché-aux-Denrées.               | 210 |
| Requête de P. A. Boudreau.   | 176 | Requête du Révd. A. V. Cloutier & al.                        | 211 |
| Rôle d'Évaluation. — Examen du   | 176 | " de Péléphore Dugré & al.                                   | 211 |
| Rapport sur requête de P. A. Boudreau.                                     | 178 | " du Séminaire des 3-Rivières.                               | 211 |
| Requête de P. A. Boudreau. — Rapport sur                                   | 178 | " de Willie Chartié.   | 211 |
| Rapport du Comité de l'Hotel-de-Ville.                                     | 178 | " " G. Lassalle & al.  | 211 |
| Requête de R. S. Cooke & al.   | 181 | " " G. J. Barnard.   | 211 |
| " " Frs L. Désaulniers.  | 181 | Rapport sur réclamation de J. Houliston.                     | 212 |
| Reclamation en dommages d'Edmond Lamothé.                                  | 181 | Reclamation de J. Houliston. — Rapport sur                   | 212 |
| Rapport sur plaintes contre le Rôle d'Évaluation pour 1898.                | 181 | Rapport sur réclamation de Damase Bellemare.                 | 213 |
| Rôle d'Évaluation pour 1898. — Rapport sur plaintes contre le              | 181 | Reclamation de Damase Bellemare. — Rapport sur               | 213 |
| Rôle d'Évaluation pour 1898 homologué.                                     | 190 | Requête de Chs. Béland & al.                                 | 216 |
| Requête de G. Bellemare & al.  | 191 | Rapport sur requête de G. Lassalle & al.                     | 217 |
| " " B. Bouchard & al.  | 191 | Requête de G. Lassalle & al. — Rapport sur                   | 217 |
| Rapport du Comité des Chemins, <u>in re</u> Edmond Lamothé.                | 192 | Rue St. Joseph. — Élargissement de la                        | 217 |
| Reclamation d'Edm. Lamothé. — Rapport sur                                  | 192 | Requête de Joseph Cloutier.                                  | 219 |
| Rapport de l'Inspecteur-de-Ville.  | 192 | " " Louis Kingras & al.                                      | 219 |
| Requête d'Alfred O. Belisle.   | 193 | " " Romuald Beauchemin.                                      | 219 |
| Reclamation en dommages de J. Houliston.                                   | 193 | " " Michel Cadorette.  | 219 |
| Rapport du Comité des Chemins, <u>in re</u> Ant. Morrissette.              | 193 | " d' Auguste Aubry.  | 219 |
| Reclamation d'Ant. Morrissette. — Rapport sur                              | 193 | " de W. D. Fisher.   | 219 |
| Rapport du Sec. Trésorier pour l'année 1897.                               | 195 | Reclamation de D <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Dr. Carignan. | 219 |
| Rapport du Sec. Trés. pour 1897. — Impression du                           | 196 | Rapport du Chef de Police.                                   | 220 |
| Rapport du Chef de Police, <u>concernant</u> les hôtels.                   | 196 | Rue St. Joseph. — Élargissement de la                        | 221 |
| Requête d'Ubaldo Lamothé.  | 197 | Renonciation entre le séminaire et la corporation.           | 221 |
| Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> d'Ubaldo Lamothé.                   | 197 | Rapport sur requête de B. Bouchard & al.                     | 225 |
| Requête de Napl. Levasseur & al.   | 198 | Requête de B. Bouchard & al. — Rapport sur                   | 225 |
| " " Jeffrey Olivier.   | 198 | Rues. — Émission de Débitures pour le Parage des             | 226 |
| " " D. Rafter & al.  | 198 | Requête d'Alf. O. Belisle.                                   | 229 |
| " " P. A. Boudreau.  | 198 | " de George Levasseur.                                       | 229 |
|  |     | " " Napl. Levasseur & al.                                    | 234 |
|  |     | " " Geo. Purcotte.   | 234 |

|  |     |  |     |
|--|-----|--|-----|
| Rapport de l'Inspecteur de Ville.                          | 236 | Requête de Lazare Durocher & al.                         | 263 |
| " " " " " "  | 236 | " " M <sup>me</sup> Obran.                               | 263 |
| Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.      | 237 | Rapport du Comité des Chemins.                           | 265 |
| Requête d'Edmond Lafontaine.                               | 248 | " sur requête de Jos. Bellemarre & al.                   | 265 |
| " de L. E. Dupresne.                                       | 248 | Requête de Jos. Bellemarre & al. — Rapport sur           | 265 |
| " " Jos. Châteauneuf & al.                                 | 248 | Rapport sur requête de P. E. Normand & al.               | 265 |
| " " L'Adelard Simoges.                                     | 248 | Requête de P. E. Normand & al. — Rapport sur             | 265 |
| Rapport du Comité des Marchés.                             | 250 | Requête de Pierre Rivard & al.                           | 268 |
| " sur requête Ls. Singras & al.                            | 250 | Rivard, Pierre & al. — Requête de                        | 268 |
| Requête de Ls. Singras & al. — Rapport sur                 | 250 | Rapport du Comité de l'Acqueduc.                         | 268 |
| Rapport de l'Inspecteur de Ville.                          | 251 | Rapport du Comité du Drainage.                           | 269 |
| " du 1 <sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc               | 251 | " sur requête de Lazare Durocher & al.                   | 269 |
| Règlement Chap. 82 concernant les Aubergistes              | 251 | Requête de Lazare Durocher & al. — Rapport sur           | 269 |
| et les Marchands de Liqueurs rejetés.                      |     | Rapport du Comité des Marchés.                           | 270 |
| Requête de Numédique Dumont.                               | 254 | " sur requête d'Alexis Lord.                             | 270 |
| " d'Ed. Sauvageau & al.                                    | 254 | Requête d'Alexis Lord. — Rapport sur                     | 270 |
| " de D <sup>me</sup> François Bornaïs.                     | 254 | Rapport du Chef de Police.                               | 271 |
| " L'On. Bellemarre.  | 254 | " " Surintendant du Feu.                                 | 271 |
| " de Chs. Ed. Johnson.                                     | 254 | " " 1 <sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc              | 272 |
| Rousseau, A. — Lettre d'                                   | 254 | Rue St. Joseph. — Elargissement de la                    | 272 |
| Rapport du Comité des Marchés.                             | 256 | Requête d'Armand Beaudry & al.                           | 274 |
| " sur requête d'Ed. Lafontaine.                            | 256 | " de V <sup>me</sup> E. Barrette.                        | 274 |
| Requête d'Ed. Lafontaine. — Rapport sur                    | 256 | Règlement Chap. 83 concernant les Marchés Publics        | 276 |
| Rapport du Comité de Santé.                                | 257 | et la vente des viandes, légumes, &c. amendés.           |     |
| " sur lettre d'Hubert Dussault.                            | 257 | Règlement Chap. 84 concernant les Chemins                | 277 |
| " " plainte contre le Dr. J. H. Leduc.                     | 257 | et Grèves amendés.                                       |     |
| " " " " l'Officier de Santé.                               | 257 | * Rue Bellefeuille. — Nouveaux trottoirs sur la          | 278 |
| " de J. W. Landry.   | 258 | Requête de J. B. Malone & Cie.                           | 279 |
| Requête de Jos. Bellemarre & al.                           | 259 | " d'Etienne Tremblay.                                    | 279 |
| " " Proby Valentine.                                       | 259 | " d'Eusèbe Normandin.                                    | 279 |
| " d'Alexis Lord.   | 259 | Rapport du Surintendant du Feu.                          | 281 |
| " de Beaulieu & Levasseur.                                 | 259 | Reclamation de la B <sup>ie</sup> Richelieu & Ontario.   | 283 |
| " " P. E. Normand & al.                                    | 260 | Richelieu & Ontario. — Reclamation de la B <sup>ie</sup> | 283 |
| Rapport du Comité du Drainage.                             | 261 | Rapport du Comité de l'Acqueduc.                         | 283 |
| " sur requête de Jos. Châteauneuf & al.                    | 261 | Rue St. Joseph. — Vente de terrains,                     | 284 |
| Requête de Jos. Châteauneuf & al. — Rapport sur            | 261 | Requête d'Euchariste Paquin & al.                        | 285 |
| Rues St. Stanislas et Roblin. — Nouveaux trottoirs sur les | 261 | " de Benj. Vadeboncoeur & al.                            | 286 |
| Requête de Proby Valentine.                                | 263 | Rapport du Comité des Chemins.                           | 287 |
|  |     | * Règlement concernant les bicycles. (Chap. 84)          | 277 |

|   |     |  |     |
|---|-----|--|-----|
| Rapport sur lettre de l'Adélaïde Belisle.   | 287 | Requête de V <sup>o</sup> e P. A. Lambert.                                   | 313 |
| Rapport du 1 <sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc.                                   | 288 | " de Hubert Dussault.  | 313 |
| " de l'Inspecteur de Ville.   | 288 | " de V <sup>o</sup> e Ovide Rancourt.  | 313 |
| " sur travaux du Boulevard.   | 288 | Rancourt, V <sup>o</sup> e Ovide — Requête de                                | 313 |
| " de l'Inspecteur de Ville.   | 289 | Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> de V <sup>o</sup> e Ovide Rancourt.   | 313 |
| " sur galerie et escaliers de l'Hôtel de Ville.                                       | 289 | Rancourt, V <sup>o</sup> e Ovide — Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> de | 313 |
| Règlement Chap. 85 concernant les cotisations et Taxes.                               | 290 | Requête de G. E. Prottier.   | 313 |
| Robert, Thomas alias Thommy — Piers-paisie, contre                                    | 291 | " " Geo. Levasseur.  | 313 |
| Régulateur pour les bouilloires de l'Acqueduc.  | 292 | Reclamation de W <sup>m</sup> Coleman.                                       | 314 |
| Reclamation d'Arthur Rocheleau.   | 294 | Requête de G. Corbeil & al.  | 318 |
| Rocheleau, Arthur — Reclamation d'  | 294 | " " P. W. Martel.  | 318 |
| Rapport du Chef de Police.  | 295 | " " G. Levasseur et X. Piché.  | 318 |
| Rapport de l'Inspecteur de Ville et du Chef de Police et du Feu.                      | 296 | Rapport du Comité de l'Acqueduc.   | 320 |
| Rapport contre Norbert Canneton.  | 296 | " sur requête de D. Péron et G. Abbott.                                      | 320 |
| Requête de Joseph Benoit.   | 299 | Requête de D. Péron et G. Abbott. — Rapport sur                              | 320 |
| " de l'Adélaïde Limoges & al.   | 299 | Rapport du Comité des Chemins.   | 320 |
| " de G. Brunelle & al.  | 299 | Rue St <sup>e</sup> Cécile. — Élargissement de la                            | 320 |
| Rapport du Sec. Trésorier, pour les six mois finissant le 30 Juin 1898.               | 300 | Rapport du Comité du Drainage.   | 321 |
| Rapport de l'Inspecteur de Ville.   | 301 | Rues St <sup>e</sup> Louis et Du Fleuve. — Drainage des                      | 321 |
| " concernant l'Acqueduc.  | 301 | Rapport du Clerc du Marché aux Denrées.                                      | 322 |
| " de l'Inspecteur de Ville, concernant la propriété de D <sup>ne</sup> A. G. Penwick. | 302 | Requête des Sœurs du Précieux Sang.  | 324 |
| Révision du Règlement des Marchés.  | 303 | Rapport de Jos. Bellefeuille et J. A. Landry.                                | 325 |
| Règlement des Marchés. — Révision du  | 303 | Rues. — Pose de rabots de l'Acqueduc dans diverses                           | 326 |
| Réquisitions pour achats.   | 303 | Requête de P. Héraly.  | 329 |
| Requête d'Adolphe Allard & al.  | 305 | " " G. Duval & al.   | 329 |
| " de Léopold Garceau.   | 305 | " " L'Alphonse Brenette et Jos. Lamotte.                                     | 329 |
| " " Louis Pelletier.  | 305 | " " du Révd. Sec. Falbot.  | 329 |
| Remise des taxes de V <sup>o</sup> e Louis Martin.                                    | 306 | " " des Sœurs de la Providence.  | 329 |
| Rapport du Comité du Drainage.  | 307 | " " d'Edmond Lamotte & al.   | 329 |
| " " Surintendant du Feu.  | 308 | Rapport du Comité de l'Acqueduc.   | 331 |
| Requête d'Edmond Sauvageau.   | 310 | Rue St <sup>e</sup> Roch et Chemin St <sup>e</sup> Marguerite. —             |     |
| Réduction de taxes en faveur de Pierre Millette.                                      | 311 | Pose des tuyaux de l'Acqueduc dans la  | 331 |
| Requête de P. V. Ayotte.  | 313 | Rues Notre-Dame et St <sup>e</sup> Roch. — Drainage,                         | 332 |
| " " G. Abbott & David Péron.  | 313 | Rue St <sup>e</sup> Cécile. — Élargissement de la                            | 333 |
|   |     | Requête d'Edmond Bellefeuille.   | 338 |
|   |     | " de Johnny Abbott.  | 338 |
|   |     | " " Philippe Garceau.  | 338 |
|   |     | " " Ferdinand Hamelin.   | 338 |

|   |     |   |     |
|---|-----|---|-----|
| Rues.—Comité spécial pour la nomenclature, des                | 340 | Requête de Charbonneau, Charbonneau & Dupresne.                             | 359 |
| Requête de Napoléon Roy.                                      | 342 | Réduction d'intérêt en fav <sup>r</sup> de M <sup>me</sup> Mrs. Ouellette.  | 359 |
| Roy, Napoléon.—Requête de                                     | 342 | Rapport de l'Inspecteur de Ville.   | 361 |
| Requête de Jos. Beaudry & al.                                 | 342 | " concernant les Ponts St <sup>e</sup> Maurice.                             | 361 |
| " L' Honoré Sévigny.  | 343 | " du Chef de Police.  | 362 |
| " de Richard Péron.   | 343 | " " " " " "   | 362 |
| " d' Edmond Lafontaine.                                       | 343 | " sur confiscation de viandes.  | 362 |
| " de G. S. P. Robitaille & al.                                | 344 | " concernant les Hôteliers, les Marchands de Liqueurs, de Les, de Lasserre. | 362 |
| Robitaille, G. S. P. & al.—Requête de                         | 344 | " du Clerc du Marché—aux-Denrées.   | 362 |
| Rapport du Chef de Police.                                    | 345 | Requête de L. E. Pottier.   | 363 |
| Règlement de compte avec P. A. Boudreau.                      | 345 | Rôle d'Evaluation.—Examen du  | 362 |
| Rôle d'Evaluation pour 1899.—Dépôt du                         | 349 | Requête de Narcisse Grenier.  | 364 |
| Requête de H. L. Godin & al.                                  | 351 | " " J. B. Malone.   | 367 |
| " de John Ryan, Jnr.  | 351 | " " Noël Hamel.   | 367 |
| Ryan, John, Jnr.—Requête de                                   | 351 | Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> de Noël Hamel.                       | 367 |
| Requête de H. L. Godin.                                       | 351 | Requête de Henri Pâquin.  | 367 |
| " de G. J. Barnard.   | 351 | Remise de taxes à Henri Pâquin.   | 367 |
| Reclamation de M <sup>me</sup> Aldric Martel.                 | 351 | Requête de Léopold Girard & al.   | 367 |
| Rapport de Albert Prudel, M.-V.                               | 352 | Rapport des Evalueurs.  | 368 |
| " sur examen de viandes.                                      | 352 | Requête de M <sup>me</sup> Eucharde Bellemarre.                             | 371 |
| Réduction de l'aup de l'Eau prescrite.                        | 353 | " d' Alfred St <sup>e</sup> Pierre.   | 371 |
| Requête de Rivard & Frères.                                   | 355 | " de Jos. Pégiv & Cie.  | 371 |
| Rivard & Frères.—Requête de                                   | 355 | " d' Edouard Bourassa   | 371 |
| Requêtes de Gédéon Desilets.                                  | 355 | " de Jean Guilbert.   | 371 |
| " " William Ritchie.  | 355 | " " H. Bellemarre & al.   | 372 |
| Ritchie, William.—Requête de                                  | 355 | Rapport sur plaintes contre le Rôle d'Evaluation pour 1899.                 | 373 |
| Rapport de Albert Prudel, M.-V.                               | 355 | Rôle d'Evaluation pour 1899.—Rapport sur plaintes contre le                 | 373 |
| " sur examen de viandes.                                      | 355 | Rôle d'Evaluation pour 1899 homologué.                                      | 379 |
| Règlement Chap. 86, amendant le règle-<br>ment des Marchés.   | 356 | Rapport du Sec.-Trésorier pour l'année 1898.                                | 379 |
| Révision de la liste des électeurs municipaux.—Comité pour la | 357 | " " Clerc du Marché—aux-Denrées.  | 380 |
| Requête de Louis Canneton.                                    | 358 | Requête de Louis Dugré & al.  | 381 |
| " " M <sup>me</sup> John Rowland.                             | 358 | " " Docthe Raymond.   | 381 |
| " " Joseph Orel.  | 358 | Raymond, Docthe.—Requête de   | 381 |
| " " L. P. Normand.  | 359 | Roy, Onésime.—Lettre d'   | 381 |
| " " M <sup>me</sup> Mrs. Ouellette.                           | 359 | Rapports du Chef de Police.   | 382 |
| " " P. Projean.   | 359 | Rapport de l'Inspecteur de Ville.   | 382 |
| " " L. E. Pottier.  | 359 | Requête de Narcisse Grenier.  | 390 |
|   |     | " d' Alfred Picard & al.  | 391 |

|  |     |  |     |
|--|-----|--|-----|
| Requête du Rev <sup>d</sup> Mr. A. K. Bloutier.            | 391 | Règlement Chap. 90, amendant le Règlement concer-        |     |
| Réduction des Paup de l'Eau des Sœurs de la Providence.    | 391 | nant les Boulangers.                                     | 420 |
| Rapport du Chef de Police.                                 | 392 | Requête de Louis Freynet.                                | 422 |
| Requête de Drolet, Lassonde & Cie.                         | 394 | " " L. D. Hébert.  | 422 |
| Résignation de Louis Simard, comme Constable.              | 394 | Rousseau A. & Co. — Lettre d'                            | 423 |
| Rue Notre-Dame. — Elargissement de la                      | 394 | Reclamation de Michel Bourassa.                          | 423 |
| " " " — " " "  | 394 | Rapport de J. A. Landry.                                 | 424 |
| Requête de B. O. Bloutier & al.                            | 397 | " " " " " "  | 424 |
| " d' H. Montplaisir & al.                                  | 397 | Rapports concernant l'Acqueduc.                          | 424 |
| " d' Alex. Collins.  | 398 | Révision de la Charte par Léon Desilets.                 | 425 |
| " de Victor Vézina.  | 398 | Requête de Z. Marchand & al.                             | 426 |
| Reclamation de Joseph Sabrièche.                           | 398 | " " Geo. Thivierge & al.                                 | 426 |
| Rousseau, A. & Co. — Marché entre la Corporation et        | 402 | " " Thomas Malone.                                       | 427 |
| Rues. — Eclairage par la North Shore Power Co.             | 402 | " " Henri Desilets.                                      | 427 |
| Requête de Thibaudeau, Beaubien & Binette.                 | 403 | " d' Alexis Lord.  | 427 |
| " " la Chambre de Commerce des 3 R.                        | 404 | " de Thomas Chevalier.                                   | 427 |
| " d' Edouard Manseau.                                      | 405 | Reclamation d' Euchariste Masse.                         | 427 |
| " " Euchariste Ollarie.                                    | 405 | " de V <sup>o</sup> John Bowland.                        | 427 |
| " de W. Durocher & al.                                     | 405 | Rapport de J. A. Landry, concernant l'Acqueduc.          | 428 |
| " d' U. Martel & Co. et Ed <sup>d</sup> Rivard.            | 405 | Rapport de l'Inspecteur de Ville.                        | 428 |
| Rivard, Ed <sup>d</sup> et U. Martel & Co. — Requête d'    | 405 | Rapports (3) de l'Inspecteur de Ville.                   | 429 |
| Requête de Nap <sup>l</sup> Lamy.                          | 405 | Rapport concernant piste pour bicyclettes.               | 428 |
| " " N. Marchand.   | 405 | " " reclamation d' Euchariste Masse.                     | 429 |
| Règlement Chap. 87, Arrondissements de notation.           | 407 | Reclamation d' Euchariste Masse. — Rapport sur           | 429 |
| Règlement Chap. 88, amendant le Règlement des              |     | de V <sup>o</sup> John Bowland. — " "                    | 429 |
| Chemins et brèves.   | 409 | Rapport sur reclamation de V <sup>o</sup> John Bowland.  | 429 |
| Rues sous Contrôle. — Règlement amendé.                    | 409 | Rapport concernant maison des Ponto St. Maurice.         | 429 |
| Rivard, Edouard — Vente de terre à briques à               | 412 | Règlement Chap. 91, amendant le Règlement                |     |
| Requête de G. Desilets & al.                               | 413 | concernant les Aubergistes et les Marchands de Liqueurs. | 429 |
| " " Léonide Desrosiers, fils.                              | 414 | Rue St. Julie. — Elargissement de la                     | 432 |
| " " R. S. Cooke, Frank Thibodeau                           |     | Requête de Nap <sup>l</sup> Desaulniers & al.            | 433 |
| et Pélésphore Pagé.  | 414 | " " Ls. Hamel, fils.                                     | 433 |
| Rapport de l'Inspecteur de Ville.                          | 415 | " d' Antoine Provost.                                    | 433 |
| " " " " " "  | 415 | " de Jos. Bloutier.                                      | 433 |
| " du Chef de Police.                                       | 415 | " d' Hercule Ross & al.                                  | 434 |
| " d' Adolphe Landry.                                       | 415 | Ross, Hercule & al. — Requête d'                         | 434 |
| Requête de Cléophas Deveau.                                | 417 | Requête de G. J. Barnard.                                | 434 |
| Règlement Chap. 89, amendant le Règlement des Charretiers. | 418 | " des Sœurs de la Providence.                            | 434 |

|  |     |   |     |
|--|-----|---|-----|
| Requête de J. G. Fortin & al.  | 434 | Rapport du Comité des Chemins.                          | 452 |
| Rues Royale et Des Champs.—Elargissement des                         | 435 | Rue Julie.— Trottoirs nouveaux sur la                   | 453 |
| Requête de David Féron.  | 438 | Rapport de J. A. Landry.                                | 453 |
| " " L'Association des Bouchers.                                      | 438 | Rapport concernant l'Aqueduc.                           | 453 |
| Remise de Taxes à V <sup>o</sup> e John Bowland.                     | 438 | Rapport du Chef de Police.                              | 455 |
| " " " " D <sup>lle</sup> Delvina Bouchard.                           | 439 | " L'André Courteau.                                     | 456 |
| Requête de J. W. Johnston & al.                                      | 440 | Rue St. Pierre.—Elargissement de la                     | 457 |
| " " J. B. O. Dumont.   | 440 | Requête de V <sup>o</sup> e Léonide Landry.             | 460 |
| " " Grégoire Veillette & al.   | 440 | " " L. J. Beaudry & al.                                 | 460 |
| " d' J. G. Clair.  | 440 | Réduction des taxes de V <sup>o</sup> e Léonide Landry. | 460 |
| " de L. J. Beaudry.  | 440 | Rue Notre-Dame.—Passerelle sur la                       | 460 |
| " " Zéphirin Marchand.   | 440 | Requête de L. A. Cormier & al.                          | 460 |
| " " C. D. Hébert & al.   | 440 | " L'W. P. Bureau & al.                                  | 460 |
| " L' Honoré Doucette & al.   | 441 | " de Narcisse Grenier.                                  | 460 |
| " de V <sup>o</sup> e Aldoric Pottier.                               | 441 | Rousseau, A. & Co.— Lettre d'                           | 461 |
| " de V <sup>o</sup> e Ls. Robitaille.                                | 441 | Rapport du Chef de Police.                              | 462 |
| Robitaille, V <sup>o</sup> e Ls.— Requête de                         | 441 | " de l'Inspecteur de Ville.                             | 462 |
| Rousseau, A. & Co.— Lettre d'  | 441 | " concernant les Ponts St. Maurice.                     | 462 |
| Richardson, W. F.— Lettre de   | 442 | Rue Des Forges.— Passerelles sur la                     | 463 |
| Rapport du Comité du Drainage.                                       | 443 | Rue Badaoup.— Passerelle sur la                         | 464 |
| Rue Champflour.— Drainage de la                                      | 443 | Requête d' Ernest C. Hamel.                             | 464 |
| Rapport de J. A. Landry.   | 443 | " de Jos. Dural & al.                                   | 464 |
| Rues Des Forges et Royale.—Macadamisage des                          | 444 | " " C. J. Barnard.                                      | 465 |
| Rue St. Prosper.—Elargissement de la                                 | 444 | Résignation de Jos. Fleury.                             | 465 |
| Rue Champflour.—Macadamisage de la                                   | 445 | Rapports (2) de l'Inspecteur de Ville.                  | 465 |
| Rues Du Château et Du Fleuve, sous contrôle.                         | 445 | Rapport du Surintendant du Feu.                         | 465 |
| Rues, sous contrôle.— Du Château et Du Fleuve.                       | 445 | Requête d' Eugène Balcer.                               | 467 |
| Requête de H. L. Godin.  | 446 | " de Joseph Gonthier.                                   | 468 |
| " L' Honoré Pettey & al.   | 446 | " " Léandre Lang.                                       | 468 |
| " de Napl. Lamy & al.  | 446 | " L' Edmond Dufréne.                                    | 468 |
| Rues Royale et Des Champs.—Elargissement des                         | 448 | Rapport du Comité de l'Hotel de Ville.                  | 470 |
| Rue St. Pierre.—Elargissement de la                                  | 448 | Réparations au soubassement de l'Hotel de Ville.        | 470 |
| Rue St. Pierre.— " " "   | 448 | Rapports de l'Inspecteur de Ville.                      | 471 |
| Rue St. Pierre.— " " "   | 449 | Rue St. Olivier.— Pavage de la                          | 471 |
| Requête de W <sup>m</sup> Ritchie & Co.                              | 450 | Réparation du Moulin-à-Vent.                            | 471 |
| Ritchie, W <sup>m</sup> & Co.— Requête de                            | 450 | Requête de R. Kiernan & al.                             | 478 |
| Ritchie, W <sup>m</sup> & Co.— Exemption de péage, Ponts St. Maurice | 450 | " " Théodule Beaulieu.                                  | 478 |
| Requête d' Emile Pratte & al.  | 450 | Rapport de l'Inspecteur de Ville.                       | 480 |

|  |       |  |       |
|--|-------|--|-------|
| Réparation du Moulin-à-Vent.                                 | 480   | Réduction de taxes en fav. de Jos. Carbonneau.       | 498   |
| Refus de Licence à l'Association Athlétique de 3. R.         | 481   | Requête de D <sup>me</sup> Antoine Chrétien.         | 498   |
| Rapport du Sec. - Trés. — Impression du                      | 482   | Résignation de Péléphore Dugré, comme Évaluateur.    | 499   |
| Requête de L. P. Normand & al.                               | 482   | Rho, A. — Lettres d'                                 | 499   |
| " " D <sup>me</sup> Jos. Bégin & al.                         | 483   | Robert, H. & Co. — Transport de loyer par            | 501   |
| " des Rév <sup>des</sup> D <sup>mes</sup> Ursulines & al.    | 483   | Requête de Joseph Desfossés.                         | 502   |
| Rapport du Comité des Marchés.                               | 483   | " des Rév <sup>des</sup> D <sup>mes</sup> Ursulines. | 502   |
| Rapport du Sec. - Trésorier, pour les 6 mois                 | } 484 | " de Phi. Lassonde.                                  | 502   |
| finissant le 30 Juin 1899.                                   |       | " " G. J. Barnard.                                   | 502   |
| Réparation de la Statue Lavolette.                           | 485   | Réduction de taxes en fav. de G. J. Barnard.         | 502   |
| Requête de W. Peasdale & Co.                                 | 487   | Requête de V <sup>me</sup> Joseph Féron              | 503   |
| " d'Édouard Manseau,   | 487   | Remise de taxes à V <sup>me</sup> Joseph Féron.      | 503   |
| Reclamation en dommages par V <sup>me</sup> P. O. Desilets.  | 487   | Rousseau, A. & Co. — Lettre d'                       | 503   |
| Rapport de l'Inspecteur de Ville.                            | 488   | Requête d'Adolphe Rho.                               | 505   |
| Rue St. Prosper. — Élargissement de la                       | 489   | Rho, Adolphe — Requête d'                            | 505   |
| Rapport de l'Inspecteur de Ville.                            | 489   | Requête d'A. Rousseau & Co.                          | 505   |
| " concert, les Ponts St. Maurice.                            | 489   | Rousseau, A. & Co. — Requête d'                      | 505   |
| Rapport du Chef de Police, contre Eug. Charrelier.           | 489   | Requête de Louis Fugère.                             | 505   |
| Requête de L. Rivard & al.                                   | 490   | Rousseau, A. & Co. — Lettre d'                       | 506   |
| Rivard, L. & al. — Requête de                                | 490   | Rapport concernant les Marchés, les abattoirs, &c.   | 506   |
| Rues St. Martin & St. Thomas. — Nouveaux trottoirs,          | 490   | " du Comité des Chemins.                             | 508   |
| Requête de J. B. Satour.                                     | 490   | Requête d'Alexis Lord.                               | 511   |
| " " P. A. Louin.   | 490   | " d'Éugène Arcand.                                   | 511   |
| " d'Ant. Marineau.   | 490   | Rousseau, A. & Co. — Lettre d'                       | 511   |
| Rousseau, A. & Co. — Lettre d'                               | 490   | Rapport du Comité de l'Acqueduc.                     | 512   |
| Rapport du Comité de Police.                                 | 490   | Rue Plaisante. — Pose de tuyau d'Acqueduc.           | 512   |
| Réparation du Moulin-à-Vent. — Soumission pour               | 492   | Requête d'Albert Prudel.                             | 514   |
| Requête de J. Alf. Lymburner.                                | 493   | " " W. Martel & Co.                                  | 514   |
| " d'Adolphe Carand.  | 493   | " " Urbain J. Sedouf.                                | 514   |
| Rapport de P. H. Martel, Avocat.                             | 494   | " de G. W. Robitaille & al.                          | 514   |
| Rapport sur réclamation de V <sup>me</sup> P. O. Desilets.   | 494   | Robitaille, G. W. & al. — Requête de                 | 514   |
| Reclamation de V <sup>me</sup> P. O. Desilets. — Rapport sur | 494   | Requête de Ludger Rivard.                            | 514   |
| Requête des Frs. Parent, fils.                               | 496   | Rivard, Ludger — Requête de                          | 514   |
| " " V <sup>me</sup> Jos. Doucette.                           | 496   | Requête d'Henri Lavigne.                             | 515   |
| Remise de taxes à V <sup>me</sup> Jos. Doucette.             | 496   | Ritchie, W <sup>m</sup> — Lettre de                  | 515   |
| Rapport de l'Inspecteur de Ville.                            | 496   | Règlement, Chap. 92, amendant le Règlement           | } 515 |
| " du Chef de Police.   | 496   | des Marchés.   |       |
| Requête de Jos. Carbonneau.                                  | 498   | Requête de H. P. Blair & al.                         | 517   |



|  |     |   |     |
|--|-----|---|-----|
| Requête du Patinoir Saviolette.  | 517 | Requête d' Olivier Orel, fils.                                      | 533 |
| " de l' Association des Bouchers.                                      | 517 | " " Alfred Sauthier.  | 533 |
| Reclamation en dommages de B. O. Bloutier.                             | 518 | " de Joseph Asselin.  | 533 |
| Rapport du Comité du Drainage.   | 519 | " " Joseph Lacroix.   | 533 |
| Rue de la poudrière. — Drainage,                                       | 519 | " d' Alex. Gélinas.   | 533 |
| Requête de J. P. Godin & al.   | 520 | Réduction de taxes en faveur d' Edmour                              |     |
| " " Geo. Pratte & al.  | 520 | Auger, Baromé, St <sup>e</sup> Pierre, Louis Orel,                  |     |
| " " Pierre Rivard & al.  | 520 | Olivier Orel, fils, Alfred Sauthier,                                |     |
| Rivard, Pierre & al. — Requête de                                      | 520 | Joseph Asselin, Joseph Lacroix et                                   |     |
| Requête de Geo. Rivard.  | 520 | Alex. Gélinas.  | 533 |
| Rivard, Geo. — Requête de  | 520 | Requête de Louis Abbott.  | 533 |
| Requête d' Edmond Robichaud.   | 521 | Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> de divers contribuables.     | 535 |
| Robichaud, Edmond — Requête d'   | 521 | " " " " " " Louis Courteau.   | 535 |
| Requête d' Henri Weber.  | 521 | Rues. — Eclairage des.  | 536 |
| " de l' Union des Charretiers.   | 521 | Requête d' Henry Schmouth.  | 537 |
| Rapport de J. W. Landry.   | 521 | Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> d' Henry Schmouth.           | 537 |
| " " L' Inspecteur de Ville.  | 522 | Requête de P. Pournival Ho <sup>ie</sup> .                          | 537 |
| " concert <sup>t</sup> l' élargissement de la rue Des Champs.          | 522 | " " Fred. Argall.   | 537 |
| Rue Des Champs. — Elargissement de la                                  | 522 | Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> de Fred. Argall.             | 537 |
| Réduction de taxes en faveur de divers contribuables.                  | 522 | Reclamation en dommages d' H. Duval.                                | 538 |
| Requête de Jos. Guilbert, fils de Jean.                                | 523 | Rapport de J. Bouette, plongeur.                                    | 538 |
| Réduction de taxes en fav <sup>r</sup> de Jos. Guilbert, fils de Jean. | 523 | " concert <sup>t</sup> la prise d' eau de l' Aqueduc.               | 538 |
| Requête de Jeremiah Young.   | 523 | " de J. Bouette, plongeur.  | 539 |
| " " L' Association des Bouchers.                                       | 523 | " concert <sup>t</sup> le grand pont St <sup>e</sup> Maurice.       | 539 |
| " d' Ernest Camel.   | 523 | " de J. W. Landry.  | 541 |
| " de G. J. Barnard.  | 524 | " concert <sup>t</sup> le pompage de l' Aqueduc.                    | 541 |
| " " J. H. Vigneau.   | 524 | Révision de la liste des électeurs municipaux. — Comité pour la     | 541 |
| Rapport du Comité de l' Eclairage.                                     | 525 | Rôle d' Evaluation pour 1900. — Dépôt du                            | 541 |
| " de G. W. Vallée.   | 526 | Rues. — Lettre du C. P. R., concert <sup>t</sup> l' obstruction des | 542 |
| " concernant les Ponts St <sup>e</sup> Maurice.                        | 526 | Rapport de l' Inspecteur de Ville.                                  | 542 |
| Rues St <sup>e</sup> Prosper, Des Champs et                            |     | Requête de John Bourgeois.  | 544 |
| Volontaire. — Elargissement des } 5298 530                             |     | " d' Eugène Arcand.   | 547 |
| Requête d' Augustin Alarie.  | 532 | Refonte de la charte remise à P. E. Normand.                        | 548 |
| " " Henri Robert.  | 532 | Requête de Pierre Dubé.   | 552 |
| " de John Houlston.  | 532 | Rousseau, A. & Ho <sup>ie</sup> . — Lettre d'                       | 552 |
| " d' Edmour Auger.   | 533 | Rapport de J. W. Landry.  | 552 |
| " de Baromé, St <sup>e</sup> Pierre.                                   | 533 | Requête de Dionis Villemure.  | 554 |
| " " Louis Orel.  | 533 | Remise de taxes à Dionis Villemure.                                 | 554 |

|  |     |  |       |
|--|-----|--|-------|
| Requête de Mrs. Désaulniers.                                   | 554 | Rapports du chef de Police, concernant les               |       |
| " " Pleau & Denoncourt.  | 554 | Oubergistes et les Marchands de Liqueurs.                | } 580 |
| Rousseau, A. & Cie. — Lettre d'                                | 554 | Requête de Nap. Gélinas & al.                            | 582   |
| Rôle d'Evaluation. — Examen du                                 | 556 | Rapport du Comité des Chemins.                           | 582   |
| Rapport du Sec.-Trésorier pour l'année 1899.                   | 557 | Rapport sur réclamation de Jos. Mc Donald.               | 582   |
| Requête d'Amédée Berdeau.                                      | 558 | Reclamation de Jos. Mc Donald. — Rapport sur             | 582   |
| " de Paul Godin.   | 559 | Reconstruction du Marché-sup-Densées.                    | 583   |
| " de Hector Racette & al.                                      | 559 | Requête de Mrs. Ed. Pleau & al.                          | 584   |
| Racette, Hector & al. — Requête d'                             | 559 | Rapport du Comité de l'Aqueduc.                          | 587   |
| Requête de Joseph Leprohon.                                    | 559 | " " Chef de Police.                                      | 589   |
| " " Jos. G. Sabarres.  | 559 | " de John Bourgeois.                                     | 590   |
| Rousseau, A. & Cie. — Lettre d'                                | 559 | " concert. Ponts St. Maurice.                            | 590   |
| Rapport sur plaintes, contre le Rôle d'Evaluation pour 1900.   | 559 | Requête du Conseil du Cap de la Madeleine.               | 591   |
| Rôle d'Evaluation pour 1900. — Rapport sur plaintes, contre le | 559 | " de W. Petit.   | 591   |
| Rôle d'Evaluation pour 1900 homologué.                         | 567 | Rousseau, A. & Cie. — Lettre d'                          | 591   |
| Rapport de P. W. Martel, Avocat.                               | 567 | Requête de Jos. Pagé.                                    | 595   |
| " " L'Inspecteur de Ville.                                     | 568 | Résignation de S. Bournival, comme Eclési.               | 595   |
| Requête de Mrs. Ed. Pleau & al.                                | 575 | Requête de Geo. Makeup.                                  | 598   |
| " de Honoré Sauthier.  | 576 | Réduction de taxe à Geo. Makeup.                         | 598   |
| " de Joseph Parent   | 576 | Rapport de J. A. Landry.                                 | 598   |
| " de Edouard Carnois.  | 577 | " concert. nouvelle prise d'eau.                         | 598   |
| " " André Beaulieu.  | 577 | " de P. W. Martel, Avocat.                               | 598   |
| " " Alphonse Dugrès.   | 577 | Requête de Jos. Bégin & al.                              | 603   |
| " de Joseph Lacroix & al.                                      | 577 | " " Mrs. Gagné & al.                                     | 603   |
| " " Joseph Obran.  | 577 | " " la "Bell Telephone Co."                              | 603   |
| " " Péléphore Girard.  | 577 | " " P. Beauchemin & al.                                  | 604   |
| Remise de taxes à Péléphore Girard.                            | 577 | Reclamation in re "Three Rivers Shoe Co."                | 605   |
| Requête d'Adolphe Landry.                                      | 577 | Requête de Girard & Godin.                               | 606   |
| " " Onézime Pronovost.   | 577 | " des Révérends D <sup>mes</sup> Ursulines.              | 606   |
| " " Amable Savard.   | 577 | " de G. J. Barnard.                                      | 606   |
| " de Jos. Ernest Coude.  | 578 | Rapport du Comité des Marchés.                           | 607   |
| " " Jos. Dargis & al.  | 578 | Rapports (2) du chef de Police.                          | 608   |
| " " G. J. Barnard.   | 578 | Rétrocession des biens de la "Three Rivers Shoe Co."     | 613   |
| Reclamation en dommages de Jos. Mc Donald.                     | 578 | Requête de F. X. Robert.                                 | 615   |
| Rousseau, A. & Cie. — Lettre d'                                | 578 | Rapport du Comité du Drainage.                           | 616   |
| " " " " — " "  | 579 | " sur requête, des Révérends D <sup>mes</sup> Ursulines. | 616   |
| Rapport de J. A. Landry.                                       | 580 | " du Comité de la Commune                                | 617   |
| Rapports mensuels du chef de Police.                           | 580 | " de l'Inspecteur de Ville.                              | 618   |

|  |     |   |     |
|--|-----|---|-----|
| Requête de la Commission du Caire.                 | 620 | Robert, Honoré, père. — Requête d'                  | 659 |
| " " Henri et Adolphe Pâquin.                       | 620 | Requête de Proby Valentine.                         | 660 |
| Rivard, Edouard. — Lettres d'                      | 621 | " d'Al. Racette, et d'Alexis Lord.                  | 660 |
| Rue Du Fleuve. — Prolongement de la                | 622 | Racette, Al. et Alexis Lord. — Requête d'           | 660 |
| Requête de Joseph Albran.                          | 624 | Requête d'Al. B. Bellows.                           | 660 |
| " " J. W. Bellemare & al.                          | 627 | " de la Pittsburgh Testing Laboratory.              | 660 |
| " " Wilbrod Giroult & al.                          | 627 | Reclamation de Docithé Chartier.                    | 660 |
| " " Lr. G. Beaudry & al.                           | 627 | Rapport du Comité du Drainage.                      | 661 |
| " " D <sup>me</sup> Jos. Bégin & al.               | 628 | " sur requête de Jos. Albran.                       | 661 |
| " " D <sup>me</sup> V <sup>me</sup> Jos. Bloutier. | 628 | Requête de Jos. Albran. — Rapport sur               | 661 |
| " " Girard & Rodin.                                | 628 | Rapport du Chef de Police.                          | 662 |
| " " C. Symburner & al.                             | 628 | " de l'Inspecteur Sanitaire.                        | 662 |
| Reclamation de F. P. Arcand.                       | 628 | " " Bourgeois & Vallée, Ingénieurs.                 | 662 |
| Rapport du Chef de Police.                         | 630 | " " concert, grand pont St Maurice.                 | 662 |
| Règlement Chap. 93, amendant le règlement          | 630 | Règlement Chap. 95, concernant les abattoirs.       | 663 |
| + des Chemins et Grèves.                           |     | Rue Des Champs. — Nivellement de la                 | 666 |
| Règlement Chap. 94, amendant le règlement          | 633 | Rue Champlain. — Pavage de la                       | 666 |
| des Marchés.                                       |     | Requête de George Dupres.                           | 667 |
| Rue Bellevue. — Elargissement de la                | 634 | " " Ls. Brunelle & Frères.                          | 668 |
| Réfutation d'un article de "La Gazette".           | 637 | Rapport de l'Inspecteur de Ville.                   | 668 |
| Requête d'Onézime Lambert.                         | 643 | Rue Champlain. — Pavage de la                       | 668 |
| " de Xavier Girard.                                | 643 | Requête de Jérémie Savard & al.                     | 670 |
| " " J. O. Bédard.                                  | 643 | " " Phi. Sevasseur & al.                            | 670 |
| " d'Alp. Ueller.                                   | 643 | " d'Elie Roberge.                                   | 670 |
| Rapports (a) du Chef de Police.                    | 644 | Roberge, Elie — Requête d'                          | 670 |
| Requête d'Al. Deslauriers & al.                    | 646 | Rapport du Comité des Marchés.                      | 671 |
| " de Hapt. Charbonneau & al.                       | 646 | " de l'Inspecteur Sanitaire.                        | 672 |
| " " J. O. Comeau.                                  | 646 | Réparation des fondations du grand pont St Maurice. | 672 |
| Rue St Philippe. — Trottoirs nouveaux,             | 649 | Réparation du Pavage, rue Du Platon.                | 673 |
| Requête de C. P. Gélinas & Frères.                 | 651 | Rue Du Platon. — Réparation du pavage.              | 673 |
| " " J. B. Gélinas.                                 | 651 | Requête de Léon Denoncourt & al.                    | 674 |
| " " Louis Beaulieu.                                | 651 | " d'Euchariste Ollarie.                             | 674 |
| Rue Champlain. — Nivellement demandé.              | 651 | " " Emile Panneton & al.                            | 674 |
| Résignation de R. P. Inoué comme Procureur.        | 651 | " " Alp. Collins.                                   | 674 |
| Rapport du Comité des Chemins.                     | 653 | Résignation de Pierre Lesieur.                      | 674 |
| Requête d'Al. E. Desilets.                         | 659 | " " Jos. S. Sabarrel.                               | 674 |
| " de Frédéric Benoit et J. Bte Charette.           | 659 | Rapport du Comité de l'Acqueduc et de l'Éclairage.  | 674 |
| " d'Honoré Robert, père.                           | 659 | " " " des Marchés.                                  | 675 |
| + Rues sous Contrôle. — Règlement amendé.          | 630 |   |     |

|  |     |   |     |
|--|-----|---|-----|
| Rapport du Sect. Trésorier, pour les 6 mois finissant le 30 Juin 1900. | 677 | Requête de J. Roussel.                                | 701 |
| Rapport du Chef de Police.   | 677 | Roussel, J. — Requête de                              | 701 |
| Requête d' E. W. Lacroix.  | 678 | Requête de Nap. Guillemette, père.                    | 701 |
| " de Wilfrid L. Landry.  | 678 | " " Téléphore Lemay.                                  | 701 |
| " de Aloïsa Dupont.  | 678 | " " Nap. Sélinas.                                     | 701 |
| " de Donat Parent.   | 678 | " " Théodule Beaulieu.                                | 701 |
| " " Lord & Racette.  | 678 | Rapport du Comité des Finances.                       | 703 |
| Racette & Lord. — Requête de   | 678 | " " Comité des Chemins.                               | 704 |
| Requête de Benj. Vadeboncour.  | 678 | " de L'Inspecteur de Ville.                           | 705 |
| Résignation d' H. Gauthier, comme Constable.                           | 679 | Réparation du moulin-à-Vent.                          | 705 |
| Rapport du Comité des Chemins.   | 680 | Rapport du Comité de Police.                          | 706 |
| Rues St. Marie et Champfleur. — Puisard, au coin des                   | 680 | Reconstruction du petit Pont St. Maurice.             | 707 |
| Rapport de L'Inspecteur Sanitaire.                                     | 681 | Requête d' Elzéar Brière.                             | 709 |
| Rapports (2) du Chef de Police.  | 682 | " de Jos. Narcisse Verrette.                          | 709 |
| Requête d' Edouard Pourassa.   | 684 | " " J. Bte Dufresne.                                  | 709 |
| " L' Hector Racette.   | 684 | " " Nap. Guillemette, fils.                           | 709 |
| Racette, Hector — Requête d'   | 684 | " " Célestin Féron.                                   | 709 |
| Requête de G. G. Duplessis.  | 684 | " " Drolet, Lassonde & Co. et autres.                 | 709 |
| Réduction de taxes en fav. d' Edouard Frigon.                          | 684 | Rapport de L'Inspecteur Sanitaire.                    | 710 |
| Rapport du Comité des Marchés.   | 686 | Requête de J. W. Pessier.                             | 715 |
| " " " " Chemins.   | 687 | " " Willie Sigman.                                    | 715 |
| " de P. W. Martel, Avocat.   | 688 | " " Louis Pratte.                                     | 715 |
| Requête de Phi. G. Marneau.  | 694 | " " J. W. Bellefeuille & al.                          | 715 |
| " " Téléphore Dugré.   | 695 | " " David Cluger & al.                                | 715 |
| " " Chs. Vadeboncour.  | 695 | " " L' Union Musicale.                                | 716 |
| " L' Israël Lemoine.   | 695 | Rues St. Olivier et Plaisance. — Puisard, au coin des | 716 |
| " de P. W. Lacombe.  | 695 | Rousseau, J. W. & Co. — Lettre de                     | 716 |
| " " Victor Vézina.   | 695 | Rapport du Comité de L'Arqueduc.                      | 717 |
| " L' Adolphe Thibault.   | 695 | " " Surintendant du Feu.                              | 718 |
| Reclamation de Géphyr Camel.   | 695 | " " Chef de Police.                                   | 718 |
| Rapport du Comité des Chemins.   | 697 | " de L'Inspecteur Sanitaire.                          | 719 |
| Rues. — Passerelles pour diverses                                      | 697 | Requête de Félix Sélinas.                             | 720 |
| Rues. — Puisards nouveaux.   | 697 | " " A. H. P. Berlinguet.                              | 720 |
| Rapport du Comité de L'Hôtel de Ville.                                 | 698 | " " Pierre Dubé.                                      | 720 |
| " " " " Police.  | 699 | " d' Isaac Gauthier.                                  | 721 |
| " " Clerc du Marché, aux Dénées.                                       | 700 | " de L' Union Musicale.                               | 721 |
| Rapports (2) du Chef de Police.  | 700 | " " S. G. de Lottinville & al.                        | 721 |
|  |     | Rapport de L'Inspecteur de Ville.                     | 722 |

|   |     |  |            |
|---|-----|--|------------|
| Rapport de L'Inspecteur-Sanitaire.                              | 723 | Requête de H. J. Lord.   | 745        |
| Requête de Henri Robert.  | 724 | Rapport sur plaintes, contre le Rôle d'Evaluation pour 1901.   | 746        |
| Rapport du Chef de Police.                                      | 729 | Rôle d'Evaluation pour 1901. — Rapport sur plaintes, contre le | 746        |
| " " Surintendant du Feu.  | 729 | Rôle d'Evaluation pour 1901 homologué.                         | 752        |
| Règlement Chap. 9, amendant le Règlement des Marchés.           | 729 | Rapport de A. K. Robert.                                       | 752        |
| Rôle d'Evaluation pour 1901. — Dépôt du                         | 732 | Résignation d'Uldoric Parignan, comme Echevin.                 | 759        |
| Rousseau, A. & Cie. — Protêt contre                             | 733 | Requête de A. K. Décoteau & al.                                | 759        |
| Requête de Soupin & Normand                                     | 734 | " du Lt.-col. J. Houliston.                                    | 763        |
| " de Alexis Lord.   | 735 | " de L. P. Polette.  | 763        |
| " de H. O. Parent & Fils.                                       | 735 | Rapports (2) du Chef de Police.                                | 763 et 764 |
| Rousseau, A. & Cie. — Lettre d'                                 | 735 | Requête de D <sup>me</sup> Jos. Limoges.                       | 766        |
| Rapport du Comité des Marchés.                                  | 736 | " de Henri Weber.  | 766        |
| " sur requête de J. O. Pessier.                                 | 736 | " de A. Rousseau & Cie.  | 767        |
| Rouleau à ceige. — Soumissions pour                             | 737 | Rousseau, A. & Cie. — Requête d'                               | 767        |
| Rapport du Comité des Finances.                                 | 738 | Requête de G. J. Barnard.                                      | 767        |
| " sur requête de Soupin & Normand.                              | 738 | Reclamation de V <sup>oe</sup> Joseph Dugé.                    | 767        |
| Réduction des taxes de Soupin & Normand.                        | 738 | Rapport du Comité des Marchés                                  | 768        |
| Requête de Michel Bornais.                                      | 740 | " " Sec. Trés. pour l'année 1900                               | 769        |
| " " Pierre Pronovost.   | 740 | " " Surintendant de l'Agueduc                                  | 770        |
| " " Jos. O. Prigon.   | 740 | " de l'Inspecteur de Ville.                                    | 770        |
| Rapport de L'Inspecteur de Ville.                               | 740 | " (2) " " " "  | 770        |
| " " L'Inspecteur-Sanitaire.                                     | 740 | " " " " Sanitaire  | 770        |
| Rapports (2) du Chef de Police.                                 | 741 | Requête de Arthur Lemieux & al.                                | 779        |
| Révision de la liste des électeurs municipaux. — Comité pour la | 741 | " " Arthur Bourassa  | 779        |
| Requête de Narcisse Gélinais.                                   | 742 | " " Louis Simard   | 779        |
| " " Joseph Rondeau.   | 742 | " " Honoré Gauthier  | 779        |
| Rondeau, Joseph — Requête de                                    | 742 | Rapport du Chef de Police                                      | 780        |
| Requête de Benj. Vadebonceur.                                   | 742 | " (2) " " " "  | 780        |
| " " Philéas Béland & al.  | 742 | " de L. A. Vallée.   | 780        |
| Quatre Ans-Xavier sous contrôle. — Carte de la                  | 742 | " du Comité de l'Agueduc                                       | 781        |
| Résignation de J. B. Wilfrid Landry.                            | 743 | Requête de Alexandre Joncas                                    | 785        |
| Rôle d'Evaluation. — Examen du                                  | 743 | " " Eug. Lamirande   | 785        |
| Requête de Henri Weber.   | 745 | " " Antoine Lévesque.  | 785        |
| " de Warren Curtis.   | 745 | " " Lapie, Frère & Co.   | 785        |
| " " L. Lafort   | 745 | Rapport du Comité des Marchés                                  | 787        |
| " " V <sup>oe</sup> Eléophore Levasseur.                        | 745 | " " " de Police.   | 788        |
| Réduction de taxes à V <sup>oe</sup> Eléophore Levasseur.       | 745 | " de l'Inspecteur de Ville                                     | 788        |
| Requête de Siméon Paquin.                                       | 745 | Requête de Orl. de Carufel.                                    | 792        |

|   |     |
|---|-----|
| Requête de Edouard Bourassa                           | 793 |
| " " Léopold Lamy & al.                                | 793 |
| Rapports du Chef de Police                            | 794 |
| " (2) " " " "   | 794 |
| Règlement Chap. 97, amendant le Règlement des Chemins | 795 |
| Requête de Jas. Narcisse Verrette                     | 797 |
| " " H. M. Balcer                                      | 797 |
| " " Napoléon Duchaine                                 | 798 |
| " " Ludger Jolin                                      | 798 |

|  |     |  |       |
|--|-----|--|-------|
| S <sup>t</sup> Maurice Lumber Co. — Requête de la                                      | 3   | Soumissions pour tuyaux en grès.                                       | 267   |
| S <sup>t</sup> Maurice Lumber Co. — Paup de l'Eau de la                                | 12  | Surintendant du Feu. — Rapport du                                      | 271   |
| S <sup>t</sup> Pierre, Alfred — Requête d'   | 17  | Soumissions pour galerie et escaliers à l'Hôtel de Ville.              | 273   |
| Saisie contre P. A. Boudreault.  | 23  | Stuart, Rév <sup>d</sup> H. C. — Lettre du                             | 279   |
| Sauvageau, Edmond & al. — Requête d'   | 34  | Surintendant du Feu. — Rapport du                                      | 281   |
| Surintendant de l'Acqueduc. — Rapport du   | 44  | Santé. — Nomination de l'Officier de                                   | 297   |
| Secrétaire-Trésorier. — Rapport pour l'année 1896.                                     | 56  | Secrétaire-Trésorier. — Rapport pour les six mois                      | } 300 |
| Surintendant de l'Acqueduc. — Rapport du.  | 65  | finissant le 30 juin 1898.   |       |
| Surintendant du Feu. — Lettre du   | 67  | Surintendant du Feu. — Rapport du                                      | 308   |
| Surintendant de l'Acqueduc. — Nomination du  | 71  | Sauvageau, Edmond — Requête d'   | 310   |
| Smith, Sir Donald A. — Lettre de   | 80  | Soumissions pour couverture de l'Atelier des Dépt <sup>s</sup> .       | 312   |
| Spénard. — Avis de motion de l'Echevin   | 88  | " " tuyaux en grès.  | 312   |
| Surintendant du Feu. — Nomination du   | 104 | Seurs du Précieux Sang. — Lettre des                                   | 314   |
| Surintendant du Feu. — Nomination de l'Ass <sup>t</sup>                                | 104 | Soumissions demandées pour quai et tuyau                               | } 317 |
| Seurs du Précieux Sang. — Requête des  | 124 | aspirant pour l'Acqueduc.  |       |
| Seurs du Précieux Sang. — Requête des  | 131 | Seurs du Précieux Sang. — Requête des                                  | 324   |
| Surintendant du C. P. R. — Lettre du   | 131 | Sec. du Dépt. des Travaux Publics. — Lettre du                         | 324   |
| Spencer, G. W. — Lettre de   | 131 | Seurs de la Providence. — Requête des                                  | 329   |
| Seurs du Précieux Sang. — Requête des  | 138 | Soumissions demandées pour quai et tuyau                               | } 341 |
| S <sup>t</sup> Pierre, Alfred. — Nomination du 1 <sup>er</sup> Ingénieur de l'Acqueduc | 145 | aspirant pour l'Acqueduc.  |       |
| Seurs de la Providence. — Remise de taxes aux  | 145 | Soumissions pour livres blancs.  | 342   |
| Seurs du Précieux Sang. — Remise de taxes aux  | 146 | Sévigny, Honoré — Requête d'   | 343   |
| Seurs du Précieux Sang. — Lettre des   | 153 | Stuart, Rév <sup>d</sup> H. C. — Lettre du                             | 367   |
| Savard. — Avis de motion de l'Echevin  | 157 | S <sup>t</sup> Pierre, Alfred — Requête d'                             | 371   |
| Spénard, G. N. D <sup>me</sup> V <sup>me</sup> — Condolances à                         | 161 | Secrétaire-Trésorier. — Rapport pour l'année 1898.                     | 379   |
| Serment prêté par L. N. Jourdain.  | 165 | Seurs de la Providence. — Réduction des Paup de l'Eau des              | 391   |
| Sauvetage pour l'Hôtel de Ville. — Escalier des  | 178 | Limard, Louis — Résignation du constable                               | 394   |
| " " " " " — Pour de  | 192 | Soumissions pour maison des Omts S <sup>t</sup> Maurice.               | 396   |
| Secrétaire-Trésorier. — Rapport pour l'année 1897.                                     | 195 | Sherbrooke. — Lettre du Conseil de Ville de                            | 406   |
| Secrétaire-Trésorier. — Impression du rapport du                                       | 196 | Secrétaire Provincial. — Lettre de L' Hon <sup>ble</sup>               | 417   |
| Séminaire des Trois Rivières. — Requête du   | 211 | Soumissions demandées pour harnais.                                    | 425   |
| Séminaire et la Corporation. — Renonciation entre le                                   | 221 | Seurs de la Providence. — Requête des                                  | 434   |
| Limard, L. — Changement dans le Corps de Police.                                       | 225 | Surintendant du Feu. — Rapport du                                      | 465   |
| Santé. — Plainte contre l'Officier de  | 234 | Soumissions pour bois de chauffage.                                    | 477   |
| Sauvageau, Ed. & al. — Requête d'  | 254 | Sévigny, Téléphore — Lettre de   | 478   |
| Seurs du Précieux Sang. — Lettre des   | 254 | Scott, J. G. — Lettre de   | 479   |
| Santé. — Rapport sur plainte contre l'Officier de                                      | 257 | Sec. Trésorier. — Impression du rapport du                             | 482   |
| Soumission pour charbon dur.   | 262 | Sec. Trésorier. — Rapport pour les six mois finissant le 30 juin 1899. | 484   |

|  |     |  |     |
|--|-----|--|-----|
| Statue Lavolette. — Réparation de la                               | 485 | Sigman, Willie — Requête de                                | 715 |
| Sévigny, Téléphore — Vente de terrain, à                           | 485 | Surintendant du Feu. — Rapport du                          | 718 |
| Soumissions pour installation électrique à l'Hôtel de Ville.       | 492 | Solives du grand Pont St. Maurice. — Changement des        | 726 |
| Soumission pour réparation du Moulin à Vent.                       | 492 | Surintendant du Feu. — Rapport du                          | 729 |
| Sherbrooke. — Lettre du Sec. - Prés. de                            | 503 | Soumissions pour rouleau à neige.                          | 737 |
| Sec. - Prés. de Sherbrooke. — Lettre du                            | 503 | Sec. de la Commission du Rivage. — Lettre du               | 767 |
| " " " " — " " "  | 503 | " Prés. — Rapport du pour l'année 1900                     | 769 |
| Sherbrooke. — Lettre du Sec. - Prés. de                            | 503 | Surintendant de l'Acqueduc. — Rapport du                   | 770 |
| St. Hyacinthe. — Lettre du greffier de                             | 503 | Simard, Louis. — Requête de                                | 779 |
| Shawinigan Water & Power Co. — Lettre de la                        | 506 | Scott, J. G. — Lettre de                                   | 780 |
| Sœurs de la Providence. — Lettre des                               | 517 | Strathcona. — " " Lord                                     | 780 |
| " " " " — Terrain vendu par  | 529 | " " " " " " "  | 785 |
| St. Maurice. — Octroi pour traverse sur la rivière                 | 531 | Scott, J. G. — " " "                                       | 785 |
| St. Pierre, Poromé. — Requête de                                   | 533 | Soumission pour achat de fer et fonte du Pont St. Maurice. | 789 |
| Shawinigan Water & Power Co. — Lettres de la                       | 534 | Salaires des Officiers de la Corporation                   | 791 |
| Schmouth, Henry. — Requête d'                                      | 537 | Soumissions demandées pour achat de vieilles fer           | 796 |
| " " " " — Réduction de taxes en favor. de                          | 537 | * Solives du petit Pont St. Maurice. 735, 743, 8           | 744 |
| Shawinigan Water & Power Co. — Lettre de la                        | 552 |  |     |
| Secrétaire Trésorier. — Rapport pour l'année 1899.                 | 557 |  |     |
| Savard, Amable. — Requête d'                                       | 577 |  |     |
| Sigouin, Alép. — Lettre d'   | 582 |  |     |
| Soumissions pour balance.  | 585 |  |     |
| Soumissions pour traverse du St. Maurice.                          | 594 |  |     |
| St. Maurice. — Soumissions pour traverse du                        | 594 |  |     |
| Soumissions pour portes, etc. du Marché aux Denrées.               | 602 |  |     |
| Soumission de W. Michelin.   | 605 |  |     |
| Surint <sup>dt</sup> de l'Acqueduc. — Ald. Landry nommé            | 608 |  |     |
| Soumissions pour vente de propriété du pays.                       | 608 |  |     |
| Soumissions pour Pont St. Maurice.                                 | 611 |  |     |
| Secours aux Incendies de Hull et d'Ottawa.                         | 622 |  |     |
| Soumissions pour charbon dur.                                      | 636 |  |     |
| Soumissions pour Ponts St. Maurice demandés                        | 645 |  |     |
| Surveillant des Marchés. — Ephrem Baudale nommé                    | 648 |  |     |
| Savard, Jérémie et al. — Requête de                                | 640 |  |     |
| Soumission concern <sup>te</sup> grand pont St. Maurice.           | 642 |  |     |
| Service de l'Acqueduc de Girard & Godin.                           | 674 |  |     |
| Sec. Trésorier. — Rapport pour les bois finissant le 30 juin 1900. | 677 |  |     |
| Soumissions pour peinture du Marché aux Denrées.                   | 713 |  |     |



|   |     |  |       |
|---|-----|--|-------|
| Pages d'Antoine Langlois réduites.                        | 3   | Pages de divers contribuables réduites.                              | 146   |
| " d'Octave Marineau réduites.                             | 3   | Pages de Jos. Lambert, père, réduites.                               | 153   |
| Terrain vendu par P. B. Dumoulin.                         | 9   | Pages de J. A. Boisjoli réduites.                                    | 153   |
| Taup de l'Eau, de la St <sup>e</sup> Maurice Lumber Co.   | 12  | Pages de divers contribuables réduites.                              | 156   |
| Terrain vendu par la St <sup>e</sup> Richelieu & Ontario. | 26  | Pages.—Exemption à la St <sup>e</sup> Richelieu & Ontario.           | 161   |
| Purcotte, Iréné — Requête d'                              | 27  | Pages de divers contribuables réduites.                              | 162   |
| Prépanier, Arthur — Requête d'                            | 28  | Pages de divers contribuables réduites.                              | 168   |
| Pages de divers contribuables réduites.                   | 29  | Trenaman, Sam. Val. — Bail à loyer par                               | 169   |
| Pages des Hér <sup>ts</sup> Barthélemy Parent réduites.   | 30  | Thibaudeau, J. G. — Lettre de  | 172   |
| Pages de divers contribuables réduites.                   | 32  | Terrain vendu à Uldoric Boisvert.                                    | 172   |
| Pages de divers contribuables réduites.                   | 32  | Piers-saisie contre Alfred Belisle.                                  | 173   |
| Pages de Frs. Edouard Pleau réduites.                     | 38  | Tour de sauvetage pour l'Hôtel de Ville. — Rapport, concert          | 192   |
| Pages des inondés de 1896 réduites.                       | 38  | Pages d'Uald Lamotho réduites.                                       | 197   |
| Telephone boy. — Lettre de la Bell                        | 40  | Piers-saisie contre Auguste Cadorette.                               | 214   |
| Thibodeau, Beaubien et Binette. — Octroi à                | 40  | Terrain vendu par Sereur Dumoulin.                                   | 221   |
| Thibodeau, Beaubien et Binette. — Lettre de               | 43  | Piers-saisie contre Louis Duval.                                     | 222   |
| Thibaudeau, Beaubien et Binet. — Lettre de                | 47  | " " " Louis Duval, fils.   | 222   |
| Piers-saisie contre Onégime Pronovost.                    | 65  | Telephone bo. — Lettre de la Bell                                    | 230   |
| Thibaudeau, Beaubien et Binette. — Octroi à               | 68  | Purcotte, Geo. — Requête de  | 234   |
| Pages de V <sup>o</sup> e John Bowland réduites.          | 72  | Telephone des Comtés de St <sup>e</sup> Maurice, Champlain, et       | } 234 |
| Thibaudeau, Beaubien et Binette. — Cession par la bo. à   | 76  | Trois-Rivières. — Lettre de la St <sup>e</sup> de                    |       |
| Taup de l'Acqueduc. — Tarif spécial à Warren, curtis.     | 86  | Pages de divers contribuables réduites.                              | 237   |
| Transport de licence d'Auberge.                           | 92  | Terrain vendu à Louis Peltier.                                       | 252   |
| Trottoirs nouveaux sur la rue Cartier.                    | 96  | Terrain vendu par Hubert Dussault.                                   | 258   |
| Trottier, Gs. & Alexis Lord. — Requête de                 | 98  | Trottoirs nouveaux sur les rues St <sup>e</sup> Stanislas et Bolvin. | 261   |
| Pages d'Alphonine et Elmire Girouard réduites.            | 110 | Travaux Publics. — Lettre du Ministre des                            | 264   |
| Taup de l'Eau. — Règlement amendé.                        | 113 | Tuyaux en grès. — Soumissions pour                                   | 267   |
| Prudel, J. P. & al. — Requête de                          | 118 | Terrain vendu par V <sup>o</sup> e J. N. Bureau.                     | 272   |
| Terrain vendu par Johnny Bertrand.                        | 120 | Piers-saisie contre Alfred Marcoux.                                  | 272   |
| Trottoirs nouveaux sur la rue Julie.                      | 120 | Trottoirs nouveaux sur la rue Bellefeuille.                          | 278   |
| Pages de divers contribuables réduites.                   | 120 | Tremblay, Etienne — Requête d'                                       | 279   |
| Pages de Geo. Sacroix réduites.                           | 122 | Piers-saisie contre Antoine Plouffe.                                 | 281   |
| Pages de V <sup>o</sup> e Felix Godin réduites.           | 122 | Terrain vendus, rue St <sup>e</sup> Joseph.                          | 284   |
| Pages de divers contribuables réduites.                   | 127 | Pages et cotisations. — Règlement amendé.                            | 290   |
| Terrain vendu par les Hér <sup>ts</sup> A. P. Bressé.     | 129 | Terrain vendu à D <sup>o</sup> e W. G. Duplessis.                    | 291   |
| Pages de divers contribuables réduites.                   | 140 | Piers-saisie contre Thomas alias Thommy Robert.                      | 291   |
| Pages remises aux Sœurs de la Providence.                 | 145 | Telephone d'alarme pour les Feu.                                     | 297   |
| " " " Sœurs du Précieux Sang.                             | 146 | Piers-saisie contre Antoine Plouffe.                                 | 302   |

|   |     |   |     |
|---|-----|---|-----|
| Piers-saisie contre Joseph Tremblay.                      | 303 | Prahan, W. — Lettre de  | 391 |
| Tremblay, Joseph — Piers-saisie contre                    | 303 | Protter, L. P. — Main-levée d'hypothèque en fav <sup>r</sup> de | 393 |
| Puyau aspirant pour l'Aqueduc.                            | 304 | Terrain cédé par les Pères des D <sup>ns</sup> Ursulines.       | 394 |
| Papes de M <sup>re</sup> Louis Martin. — Remise des       | 306 | Terrain vendu par l'Eglise Anglicane.                           | 394 |
| Travaux Publics. — Lettre du Ministre des                 | 306 | Piers-saisie contre W <sup>m</sup> Chagnon.                     | 396 |
| Terrain vendu à A. V. Pothier.                            | 309 | Terrain vendu à Diolet, Larssonde & Cie.                        | 399 |
| Papes de Pierre Milette réduites.                         | 311 | Terrain vendu à Joseph Pagé.                                    | 399 |
| Puyaux en grès. — Soumissions pour                        | 312 | Puyau aspirant. — Marché pour pose à l'Aqueduc, d'un 402        |     |
| Papes de V <sup>re</sup> Ovide Rancourt réduites.         | 313 | Phibodeau, Beaubien & Binette. — Requête de                     | 403 |
| Protter, L. C. — Requête de                               | 313 | Phibodeau, Beaubien & Binette. — Octroi à                       | 404 |
| Transport de Licence de Magasin de Liqueurs.              | 315 | Terre à brique vendue à U. Martel & Cie.                        | 412 |
| Puyau aspirant et quai pour l'Aqueduc.                    |     | " " " " " Edouard Rivard.                                       | 412 |
| — Demande de soumissions pour                             | 317 | Phibodeau, Frank, R. S. Cooke et Peles-                         |     |
| Parte, l'Hon <sup>ble</sup> J. Israël. — Lettre de        | 318 | phore Pagé. — Requête de  | 414 |
| Travaux Publics. — Lettre du Ministre des                 | 318 | Pourigny & Bureau, Avocats. — Lettre de                         | 423 |
| Paché, C. C. — Lettre d'                                  | 318 | Phivierge, Geo. & al. — Requête de                              | 426 |
| Terrain acheté de V <sup>re</sup> Ed <sup>rd</sup> Lamy.  | 320 | Terrain vendu à Olivier Dupont.                                 | 430 |
| Prenaman, Sam. — Lettre de                                | 324 | Terrain vendu par Nap <sup>l</sup> Lamy.                        | 432 |
| Travaux Publics. — Lettre du Sec. du Dépt. des            | 324 | " " " les Hérit <sup>s</sup> Thomas Burn.                       | 435 |
| Palbot, Rév <sup>d</sup> Geo. — Requête du                | 329 | Terrain vendu à Goël Dupont.                                    | 438 |
| Puyaux de l'Aqueduc dans la rue St <sup>e</sup> Roch      |     | Papes remises à M <sup>re</sup> John Bowland.                   | 438 |
| et le Chemin St <sup>e</sup> Marguerite. — Pose des       | 331 | " " " M <sup>re</sup> Delvina Bouchard.                         | 439 |
| Papes. — Exemption en faveur de P. V. Arnette.            | 331 | Protter, M <sup>re</sup> Aldoric. — Requête de                  | 441 |
| Terrain vendu par V <sup>re</sup> Edouard Lamy.           | 333 | Terrain vendu par les Hérit <sup>s</sup> Thomas Burn.           | 448 |
| Terrain vendu à Joseph Landry.                            | 340 | " " " L. G. Beaudry.  | 448 |
| Puyau aspirant et quai pour l'Aqueduc.                    |     | " " " Adélard Poëlle.   | 448 |
| — Demande de soumissions pour                             | 341 | Travaux Publics, Ottawa. — Lettre du Dépt. des                  | 451 |
| Prudel, Albert, M <sup>r</sup> . V. — Rapport d'          | 352 | Protoirs nouveaux sur la rue Julie.                             | 453 |
| Terrain vendu à François Bourassa, fils de Michel.        | 353 | Terrain vendu à Ophrem Lacerte.                                 | 456 |
| Pays de l'Eau prescrits. — Réduction de                   | 353 | " " " Maurice O. Plouffe.                                       | 456 |
| Prudel, Albert, M <sup>r</sup> . V. — Rapport d'          | 355 | Transport de certificat d'auberge de J. B.                      |     |
| Papes. — Exemption en faveur de Joseph Aré.               | 358 | Roude à L. P. Hamel & Cie.                                      | 456 |
| Protter, L. C. — Requête de                               | 359 | Transport d'obligation à J. A. Gagnon.                          | 456 |
| Protter, L. C. — Requête de                               | 363 | Pousignant, Eugène. — poursuite contre                          | 457 |
| Papes de Noël Hamel. — Réduction des                      | 367 | Terrain vendu par la Fabrique des 3. R.                         | 457 |
| Papes remises à Henri Paquin.                             | 367 | Papes de V <sup>re</sup> Léonide Landry réduites.               | 460 |
| Terrain vendu à Athanase Grandmont.                       | 368 | Terrain octroyé à Jos. Pagé.                                    | 462 |
| Pays de l'Eau des bords de la Providence. — Réduction des | 391 | Transport de loyer par L. Pelletier à L. Ouger.                 | 465 |

Terrain vendu à Napoléon Janvier. 465  
 Pousignant, Eugène — Poursuite, contre 466  
 Protier, S. C. — Nomination, du Messager et Gardien. 466  
 Turcotte, L'Abbe A. — Lettre de 469  
 Terrain vendu à Girard & Godin. 481  
 " " " Pélésphore Sévigny. 485  
 Peardale, W. & Co. — Requête, de 487  
 Pourigny & Bureau, Avocats. — Lettre, de 487  
 Protiers nouveaux, rues St. Martin & St. Thomas. 490  
 Papes de l'aveu des Am. cette réduites 496

Bureau aspirant de l'Acqueduc. — Rapport, concerté, le 538  
 Terrain vendu à George Courtois. 541  
 Pousignant, Eugène — Poursuite, contre 543  
 Transport de licence d'auberge, de Jos. Bergeron, à }  
 Zéphirin Harnois. } 553  
 Papes remises à Dionis Villemure. 554  
 Travaux Publics. — Lettre du Dépt. des 554  
 Terrain cédé à Jos. Pagé. 556  
 Papes remises à Pélésphore Girard. 577  
 Pourigny & Bureau, Avocats. — Lettre de 578

|  |     |
|--|-----|
| Thibault, Adolphe — Requête de                           | 695 |
| Transport de Canon au Barré Le Platon.                   | 698 |
| Thibault, Adolphe — Rapport sur requête de               | 703 |
| Tessier, J. A. — Requête de                              | 715 |
| Tuyaux nouveaux, &c., pour l'Acqueduc.                   | 717 |
| Terrain vendu à Emeric Bergeron.                         | 724 |
| Toupin & Normand. — Requête de                           | 734 |
| Tessier, J. A. — Rapport sur requête de                  | 736 |
| Toupin & Normand. — Réduction des taxes de               | 738 |
| Taxes de Toupin & Normand réduites.                      | 738 |
| Taxes de M <sup>re</sup> Pelasphore Desvasseur réduites. | 745 |
| Tourigny, A. S. — Adresse au Conseil par                 | 759 |
| Tourigny, A. S. — Lettre de l'Avocat                     | 767 |
| Tessier, J. A. nommé avocat de la Corporation            | 771 |
| Taxes. — Exemption à la Montréal Pipe Foundry Co.        | 798 |
| Teasdale Ephrem. — Destitution de                        | 800 |
| Tessier Sinai, nommé assistant constable                 | 800 |

|  |     |
|--|-----|
| Ursulines. — Lettre des Rév <sup>es</sup> D <sup>mes</sup>                 | 111 |
| Ursulines. — Lettre des Rév <sup>es</sup> D <sup>mes</sup>                 | 310 |
| Ursulines. — Cession de terrain par les Rév <sup>es</sup> D <sup>mes</sup> | 394 |
| Ursulines & al. — Requête des Rév <sup>es</sup> D <sup>mes</sup>           | 483 |
| Ursulines. — Requête des Rév <sup>es</sup> D <sup>mes</sup>                | 502 |
| Union des Charretiers. — Requête de L'                                     | 521 |
| Ursulines. — Requête des Rév <sup>es</sup> D <sup>mes</sup>                | 606 |
| Ursulines. — Rapport sur requête des Rév <sup>es</sup> D <sup>mes</sup>    | 616 |
| Union Musicale. — Requête de L'  | 716 |
| Union Musicale. — Requête de L'  | 721 |
| Ursulines. — Lettre des Rév <sup>es</sup> D <sup>mes</sup>                 | 780 |

|   |     |   |     |
|---|-----|---|-----|
| Vente de terrain par P. B. Dumoulin.                          | 9   | Vente de terrain par V <sup>o</sup> Edouard Gamy.                     | 333 |
| Vente des meubles de P. A. Boudreault.                        | 19  | Vente de débentures du Drainage.                                      | 334 |
| Valentine, Proby — Requête de                                 | 24  | Vente de débentures du Parage.  | 335 |
| Vente de terrain par la Co <sup>te</sup> Richelieu & Ontario. | 26  | Vente de débentures N.D.L., 2 <sup>e</sup> Emission, pour l'Acqueduc. | 336 |
| Vivier, Auguste. — Résiliation du bail à loyer d'             | 31  | Vente de débentures N.D.L., 2 <sup>e</sup> Emission, pour Constituts. | 337 |
| Vente des meubles de Rémi Dussault.                           | 35  | Vente de terrain à Joseph Gandy.                                      | 340 |
| Vote des appropriations pour 1897.                            | 58  | Verrette, Olivier, nommé Ingénieur du boncasseur.                     | 343 |
| Vente d'immeubles. — Enchère à la                             | 73  | Vente de débentures N.D.L., 2 <sup>e</sup> Emission, pour l'Acqueduc. | 346 |
| Vente des Magasins du Marché-aux-Denrées.                     | 82  | Vente de débentures N.D.L., 2 <sup>e</sup> Emission, pour Constituts. | 347 |
| " " Etaup des Bouchers.                                       | 82  | Viande. — Rapport sur examen de                                       | 352 |
| Vente des meubles de P. A. Boudreault.                        | 101 | Vente de terrain à François Bourassa, fils de Michel.                 | 353 |
| Vanasse, P. B. & al. — Requête de                             | 102 | Viande. — Rapport sur examen de                                       | 355 |
| Victoria. — Adresse à Sa Majesté la Reine                     | 102 | Viande. — Règlement concernant les commerçants de                     | 356 |
| Vente de terrain par Johnny Bertrand.                         | 120 | Viande. — Rapport sur confiscation de                                 | 362 |
| Vente de terrain par les H <sup>tes</sup> A. P. Bressé.       | 129 | Vente de terrain à Athanase Grandmont.                                | 368 |
| Valentine, D <sup>me</sup> Proby — Protêt de                  | 138 | Viande. — Poursuite contre les commerçants de                         | 380 |
| Vote sur Règlement Chap. 80, bonus à Eug. Balcer.             | 139 | Vote des appropriations pour 1899.                                    | 383 |
| Vente de terrain à Uldoric Boisvert.                          | 172 | Viande. — Rapport sur confiscation de.                                | 392 |
| Vote des appropriations pour 1898.                            | 200 | Vente de terrain par l'Eglise Anglicane.                              | 394 |
| Vente d'immeubles. — Enchère à la                             | 218 | Vézina, Victor — Requête de   | 398 |
| Vente de terrain par Lévi Dumoulin.                           | 221 | Vente de terrain à Drolet, Lassonde & Cie.                            | 399 |
| Vente des Magasins du Marché-aux-Denrées.                     | 228 | Vente de terrain à Joseph Pagé.                                       | 399 |
| " " Etaup des Bouchers.                                       | 228 | Vente d'immeubles. — Enchère à la                                     | 400 |
| Verrette. — Avis de motion de l'Échevin                       | 231 | Verrette. — Avis de motion de l'Échevin                               | 401 |
| Vente de terrain à Louis Peltier.                             | 252 | Votation. — Règlement Chap. 87, Arrondissements de                    | 407 |
| Vente de terrain par Hubert Dussault.                         | 258 | Vente de terre à brique à U. Martel & Cie.                            | 412 |
| Valentine, Proby — Requête de                                 | 259 | " " " " " Edouard Rivard  | 412 |
| Veillette, Joseph — Lettre de                                 | 260 | Vente des Magasins du Marché-aux-Denrées.                             | 412 |
| Valentine, Proby — Requête de                                 | 263 | " " Etaup des Bouchers.   | 412 |
| Vente de terrain par V <sup>o</sup> J. W. Bureau.             | 272 | Vente de terrain à Olivier Dupont.                                    | 430 |
| Vente de terrain, rue St. Joseph.                             | 284 | Vente de terrain par Nap <sup>o</sup> Gamy.                           | 432 |
| Vadebonceur, Benj. & al. — Requête de                         | 286 | " " " " les H <sup>tes</sup> Thomas Burn.                             | 435 |
| Vente de terrain à D <sup>me</sup> N. S. Duplessis.           | 291 | Vente de terrain à Zoël Dupont.                                       | 438 |
| Viande. — Confiscation de                                     | 295 | Veillette, Grégoire & al. — Requête de                                | 440 |
| Vente de terrain à P. N. Pothier.                             | 309 | Vente de terrain par les H <sup>tes</sup> Thomas Burn.                | 448 |
| Viandes. — Avis aux Commerçants de                            | 322 | " " " " L. J. Beaudry.  | 448 |
| Valves de l'Acqueduc dans diverses rues.                      | 326 | " " " " Adélaïde Belisle.   | 448 |
| Vente de débentures à E. Hérouck.                             | 328 | Vente de terrain à Ephrem Lacerte.                                    | 456 |

|   |     |  |     |
|---|-----|--|-----|
| Vente de terrain à Maurice O. Plouffe.  | 456 | Vallée, L. O. — Lettre de                    | 696 |
| Vente de terrain par la Fabrique des 3. R.                                    | 457 | Vézina, Victor — Rapport sur requête de      | 703 |
| Vente de terrain à Napoléon Janvier.  | 465 | Verrette, Jos. Marcisse — Requête de         | 709 |
| " " " " Girard & Godin.   | 481 | Veillette, Ferdinand — Lettre de             | 716 |
| " " " " Théophile Lévis.  | 485 | Vente de terrain à Émile Bergeron.           | 724 |
| Viande. — Rapport concerté l'inspection de la                                 | 506 | Vallée, L. O. — Lettre de                    | 725 |
| Vente de terrain à Léopold Carceau.   | 512 | Vallée, L. O. — Lettre de                    | 726 |
| Vigneau, J. H. — Requête de   | 524 | Vadebonceur, Benj. — Requête de              | 742 |
| Vallée, L. O. — Rapport de  | 526 | Vallée, L. O. — Lettre de                    | 744 |
| Vente de terrain par les bœurs de la Providence.                              | 529 | Vallée, L. O. — Lettre de                    | 763 |
| " " " " Lévis Panneton.   | 529 | Vote des appropriations pour 1901.           | 772 |
| " " " " Alfred Desilets.  | 530 | Vallée L. O. — Rapport de.                   | 780 |
| " " " " D <sup>ns</sup> R. Kiernan.   | 530 | Vente de bois provenant des Ponts St Maurice | 783 |
| " " " " Amédée Bordeaux.  | 530 | Verrette Jos. Marcisse — Requête de          | 797 |
| Vente de terrain à George Courtois.   | 541 | Vallée L. O. — Lettre de                     | 798 |
| Villemure, Dionis — Requête de  | 554 |  |     |
| " " — Remise de taxes à   | 554 |  |     |
| Vote des appropriations pour 1900.  | 568 |  |     |
| Verrette. — Avis de motion de l'Échevin                                       | 581 |  |     |
| Vallée, L. O. — Plans pour Ponts St Maurice par                               | 590 |  |     |
| Vallée, L. O. — Lettre de   | 609 |  |     |
| Vente de manufacture à Peibutt & Fères.                                       | 614 |  |     |
| Vente de terrain à J. O. Bellemarre.  | 621 |  |     |
| Vente de terrain à Girard & Godin.  | 621 |  |     |
| Verrette. — Avis de motion de l'Échevin                                       | 622 |  |     |
| Vente de terrain par V <sup>me</sup> R. Beauchemin.                           | 634 |  |     |
| Vente de maison à Geo. Courtois.  | 634 |  |     |
| Vente de manufacture à Peibutt & Fères.                                       | 639 |  |     |
| Vallée, L. O. — Lettre de   | 643 |  |     |
| Vente de terrain à Docithé Lord.  | 644 |  |     |
| Valentine, Proby — Requête de   | 660 |  |     |
| Vadebonceur, Benj. — Requête de   | 678 |  |     |
| Vente des Magasins du Marché aux Denrées.                                     | 689 |  |     |
| " " Étaup des Bouchers.   | 689 |  |     |
| Vallée, L. O. comme Ingénieur pour re-<br>constructions des Ponts St Maurice. | 692 |  |     |
| Vadebonceur, Chs. — Requête de  | 695 |  |     |
| Vézina, Victor — Requête de   | 695 |  |     |

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| Weber, Henri — Requête d'      | 521 |
| Weller, Alexandre — Requête d' | 643 |
| Waterhouse, J. C. — Lettre de  | 643 |
| Weber, Henri — Requête d'      | 745 |
| Weber, Henri — Requête d'      | 766 |





Young, Jeremiah — Requête de

523